

LAND CRUISER

2025

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Votre concessionnaire Toyota assurera un entretien de qualité et vous fournira toute l'assistance nécessaire.
S'il n'y a pas de concessionnaire Toyota près de chez vous, téléphonez au numéro suivant :

■ **CONDUCTEURS EN PROVENANCE DES ÉTATS-UNIS**

- Aux États-Unis (continent) ou au Canada :
  Toyota Customer Experience Center
  1-800-331-4331 (appel gratuit)
- À Hawaii :
  Servco Automotive Customer Services
  1-888-272-5515 (appel gratuit)

■ **CONDUCTEURS CANADIENS**

- Au Canada ou aux États-Unis (continent) :
  Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
  1-888-TOYOTA-8 ou **1-888-869-6828** (appel gratuit)

Vous trouverez de plus amples renseignements sur nos sites Web.

- États-Unis (continent) : **www.toyota.com**
- Hawaii : **www.toyotahawaii.com**
- Canada : **www.toyota.ca**

©2024 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

AVIS AUX CLIENTS DU QUÉBEC :

Toyota Canada Inc. est heureuse d'offrir une garantie limitée de 36 mois ou 60 000 km (selon la première de ces éventualités à se produire) sur votre véhicule neuf. Cette garantie limitée couvre les réparations sur toute partie du véhicule fournie par Toyota Canada qui est défectueuse au niveau des pièces ou de la main-d'œuvre, sous réserve de certaines exceptions indiquées dans votre manuel de garantie. Pour plus d'information sur la garantie, veuillez consulter le Supplément du Manuel du propriétaire qui vient avec votre véhicule ou visitez le site toyota.ca.

La Loi sur la protection du consommateur du Québec exige que Toyota Canada indique si elle garantit la disponibilité des pièces de rechange, des services de réparation et des renseignements nécessaires à l'entretien ou à la réparation du véhicule ou de ses composantes. Bien que Toyota Canada s'engage à honorer les modalités de sa garantie limitée, veuillez noter qu'elle ne garantit en aucun cas la disponibilité des pièces de rechange, des services de réparation et des renseignements nécessaires à l'entretien ou à la réparation du véhicule ou de ses composantes.

Index visuel	Recherche par illustration	
Pour la sécurité	Assurez-vous de lire ces sections (Rubriques principales : siège pour enfant, système de dissuasion de vol)	1
Informations et voyants relatifs à l'état du véhicule	Lecture des informations relatives à la conduite (Rubriques principales : compteurs, écran multifonction)	2
Avant de conduire	Ouverture et fermeture des portières et des glaces, réglages avant la conduite (Rubriques principales : clés, portières, sièges, glaces assistées)	3
Conduite	Manœuvres et conseils indispensables à la conduite (Rubriques principales : démarrage du système hybride, remplissage du réservoir de carburant)	4
Caractéristiques intérieures	Utilisation des caractéristiques intérieures (Rubriques principales : climatiseur, dispositifs de rangement)	5
Entretien et nettoyage	Nettoyage de votre véhicule et procédures d'entretien (Rubriques principales : intérieur et extérieur, ampoules)	6
En cas de problème	Que faire en cas de défaillance et d'urgence (Rubriques principales : batterie de 12 volts déchargée, crevaison)	7
Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule, fonctions personnalisables (Rubriques principales : carburant, huile, pression de gonflage des pneus)	8
Pour les propriétaires	Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada	9
Index	Recherche par symptôme	
	Recherche alphabétique	

À titre d'information 8
Lecture de ce manuel 17
Méthodes de recherche 18
Index visuel 20

1 Pour la sécurité

1-1. Pour une utilisation sécuritaire
Avant de conduire 32
Pour une conduite sécuritaire 33
Ceintures de sécurité 35
Coussins gonflables SRS 40
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant 50
Précautions relatives aux gaz d'échappement..... 56

1-2. Sécurité des enfants
Rouler avec des enfants .. 57
Dispositifs de retenue pour enfants 58

1-3. Assistance d'urgence
Safety Connect 73

1-4. Système hybride
Caractéristiques du système hybride 78
Précautions relatives au système hybride 82

1-5. Système de dissuasion de vol
Système immobilisateur ... 88
Alarme..... 89

2 Informations et voyants relatifs à l'état du véhicule

2-1. Bloc d'instrumentation
Lampes témoins et voyants 94
Jauges et compteurs (avec un écran de 7 pouces). 101
Jauges et compteurs (écran de 12,3 pouces)..... 105
Écran multifonction (écran de 7 pouces)..... 110
Écran multifonction (écran de 12,3 pouces)..... 122
Affichage sur le pare-brise 135
Informations sur la consommation de carburant 140

3 Avant de conduire

3-1. Informations sur les clés
Clés 144
Clé numérique..... 147

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portières
Portières..... 150
Hayon..... 156
Hayon en verre..... 171
Système Smart key 174

3-3. Réglage des sièges
Sièges avant..... 180
Sièges arrière 182
Appuis-tête 189

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant 192
Rétroviseur intérieur 194
Rétroviseur numérique .. 195
Rétroviseurs extérieurs . 205
3-5. Ouverture et fermeture des glaces et du panneau de toit transparent
Glaces assistées 209
Panneau de toit transparent 212
3-6. Paramètres favoris
Mémorisation de la position de conduite 216
Mes paramètres 222

4 Conduite

4-1. Avant de conduire
Conduite du véhicule 227
Chargement et bagages 236
Limites de charge du véhicule 239
Traction d'une remorque (véhicules dotés d'un attelage de remorquage)... 240
Remorquage avec les quatre roues au sol 255
4-2. Procédures liées à la conduite
Contacteur d'alimentation (allumage) 256
Transmission automatique 262
Levier de commande des clignotants 269
Frein de stationnement . 270
Maintien des freins 274
4-3. Fonctionnement des phares et des essuie-glaces
Contacteur des phares .. 277
AHB (fonction automatique des feux de route) 280
Contacteur des phares antibrouillard 283
Essuie-glaces et lave-glace avant 284
Essuie-glace et lave-glace de la lunette arrière 287
4-4. Remplissage du réservoir
Ouverture du bouchon du réservoir de carburant . 289
4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite
Mise à jour du logiciel du Toyota Safety Sense 3.0 292
Toyota Safety Sense 3.0 295
Système de surveillance du conducteur 307
PCS (système de sécurité préventive) 309
LTA (aide au maintien de la trajectoire) 322
LCA (fonction d'aide au changement de voie)... 328
LDA (système d'avertissement de sortie de voie) 332
PDA (assistance à la conduite proactive) 340
FCTA (alerte de trafic transversal avant) 347
RSA (aide sur les panneaux routiers) 350

Régulateur de vitesse dynamique à radar 353
Régulateur de vitesse ... 366
Système d'arrêt d'urgence de la conduite..... 370
Assistance dans les embouteillages 373
BSM (moniteur d'angle mort) 380
Assistance à la sortie sécuritaire 386
Système intuitif d'aide au stationnement 391
Fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière) 398
Fonction RCD (détection de la caméra arrière)..... 403
PKSB (freinage d'aide au stationnement) 408
Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule).... 413
Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule)..... 416
Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule).... 418
Moniteur multiterrain 420
Contacteur de sélection du mode de conduite..... 496
Système à quatre roues motrices..... 498
Système de verrouillage du différentiel arrière 501
Commande de vitesse réduite 503
Sélection multiterrain..... 507
Dispositif de commande d'assistance en descente 511
Systèmes d'assistance à la conduite..... 513
Commande des freins de remorque 519
SDM (stabilisateur avec mécanisme de déconnexion)..... 523

4-6. Conseils relatifs à la conduite

Précautions relatives à la conduite hors route..... 525
Conseils relatifs à la conduite d'un véhicule hybride... 528
Conseils pour la conduite en hiver..... 531

5 Caractéristiques intérieures

5-1. Utilisation du climatiseur et du désembueur

Climatiseur automatique avant..... 536
Climatiseur arrière automatique..... 547
Volant chauffant/sièges chauffants/ventilateurs de siège..... 550

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs 553

5-3. Utilisation des dispositifs de rangement

Liste des dispositifs de rangement 556

Caractéristiques du compartiment de charge 560

5-4. Utilisation des autres caractéristiques intérieures

Autres caractéristiques intérieures 565

Prise de courant (2400 W) 582

Lorsque la prise de courant (2400 W) ne peut pas être utilisée correctement ... 590

Ouvre-porte de garage.. 592

6 Entretien et nettoyage

6-1. Entretien et nettoyage

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule . 602

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule .. 606

6-2. Entretien

Procédures d'entretien .. 609

Entretien général..... 611

Programmes de vérification et d'entretien du système antipollution..... 614

6-3. Opérations d'entretien à réaliser soi-même

Précautions à prendre lorsque vous réalisez l'entretien vous-même. 616

Capot 619

Compartiment moteur ... 621

Batterie de 12 volts 629

Pneus 632

Pression de gonflage des pneus..... 645

Roues 648

Filtre du climatiseur 650

Nettoyage des évents d'admission d'air de la batterie hybride (batterie de traction) 651

Pile de la clé à puce 655

Vérification et remplacement des fusibles 657

Portée des phares..... 660

Ampoules 661

7 En cas de problème

7-1. Informations essentielles

Feux de détresse..... 664

Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence 665

Si le véhicule est submergé ou si le niveau de l'eau sur la route augmente 666

7-2. Procédures en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué 667

Si vous croyez qu'il y a un problème 670

Si une lampe témoin s'allume ou si un avertisseur sonore retentit 672

Si un message d'avertissement s'affiche 686

En cas de crevaison..... 695

Si le système hybride ne démarre pas 705

Si vous perdez vos clés 707
Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement 708
Si la batterie de 12 volts est déchargée 710
Si votre véhicule surchauffe 716
Si le véhicule s'est enlisé 719

8 Caractéristiques du véhicule

8-1. Caractéristiques
Données sur l'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 722
Informations sur le carburant 731
Informations sur les pneus 733

8-2. Personnalisation
Fonctions personnalisables 744

8-3. Initialisation
Éléments à initialiser 765

9 Pour les propriétaires

9-1. Pour les propriétaires
Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada... 768

Index

Que faire si... (Dépannage) 770
Index alphabétique 773

À titre d'information

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions générales pendant la conduite

Conduite avec facultés affaiblies : Ne conduisez jamais votre véhicule si vos facultés sont affaiblies par la consommation d'alcool ou de drogues. L'alcool et certaines drogues ralentissent vos réflexes, altèrent votre jugement et diminuent la coordination, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Conduite préventive : Conduisez toujours de manière préventive. Anticipez les erreurs des autres conducteurs ou des piétons et soyez prêt à éviter les accidents.

Distraction du conducteur : Portez toujours toute votre attention sur la conduite. Tout ce qui pourrait distraire le conducteur, par exemple le réglage des commandes, l'utilisation d'un téléphone cellulaire ou la lecture, pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles, à vous-même, à vos passagers ou à d'autres personnes.

■ Précautions générales relatives à la sécurité des enfants

Ne laissez jamais d'enfants seuls à l'intérieur du véhicule; ne laissez jamais la clé du véhicule entre les mains d'enfants et ne leur permettez jamais de l'utiliser.

Les enfants pourraient arriver à faire démarrer le véhicule ou à faire passer la transmission au point mort. Les enfants pourraient aussi se blesser en jouant avec les glaces, le panneau de toit transparent (si le véhicule en est doté) ou avec d'autres accessoires du véhicule. De plus, l'exposition à des températures très chaudes ou extrêmement froides à l'intérieur du véhicule pourrait être fatale aux enfants.

Manuel principal du propriétaire

Veuillez noter que ce manuel s'applique à tous les modèles et couvre tous les équipements, y compris les options. C'est pourquoi vous pourriez parfois trouver des explications se rapportant à des équipements qui ne sont pas installés sur votre véhicule et les illustrations utilisées peuvent différer de votre véhicule.

Toutes les caractéristiques contenues dans ce manuel sont à jour au moment de son impression. Au fil du temps, votre véhicule peut recevoir des mises à jour qui modifient le véhicule et rendent le contenu de ce manuel incomplet et/ou inexact. En raison de l'intérêt de

Toyota pour l'amélioration continue de ses produits, Toyota se réserve le droit d'apporter des modifications à ce manuel à tout moment et sans préavis.

Si Toyota choisit de mettre à jour le manuel, les versions mises à jour peuvent être consultées en sélectionnant votre véhicule par modèle et par année à l'URL suivante ou sur votre appareil mobile si vous avez accès à l'application Toyota.

www.toyota.com/owners

Bruit provenant de dessous le véhicule après avoir coupé le système hybride

Cinq heures environ après que le système hybride a été coupé, il est possible que vous entendiez pendant quelques minutes un bruit qui provient de dessous le véhicule. Il s'agit du bruit d'une vérification d'absence de fuites de carburant par évaporation, et ce n'est pas le signe d'une anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modifications de votre Toyota

Il existe actuellement sur le marché, pour les véhicules Toyota, une gamme importante de pièces détachées et d'accessoires qui ne sont pas d'origine. Il est important de savoir que Toyota ne garantit pas ces produits et n'est pas responsable de leurs performances, ni de leur réparation ou de leur remplacement. De plus, Toyota n'est pas responsable des dommages qu'ils pourraient occasionner à votre Toyota, ni des effets préjudiciables qu'ils pourraient lui causer.

Ce véhicule ne doit subir aucune modification impliquant des produits d'une origine autre que Toyota. Toute modification apportée avec des produits d'origine autre que Toyota risque d'affecter les performances, la sécurité ou la longévité du véhicule et même de contrevenir à la réglementation en vigueur. En outre, les dommages ou les problèmes de performance résultant de ces modifications sont susceptibles de ne pas être couverts par la garantie.

En outre, de telles modifications auront un effet sur les équipements de sécurité avancés tels que Toyota Safety Sense 3.0 qui pourraient alors ne pas fonctionner correctement ou s'activer dans des situations où ils ne devraient pas le faire.

Risque de cyberattaques

L'installation d'appareils électroniques et de radios augmente le risque de cyberattaques sur les pièces installées, ce qui peut entraîner des accidents imprévus et la divulgation d'informations personnelles. Toyota ne fournit aucune garantie pour des problèmes liés à une installation de produits d'origine autre que Toyota.

Installation d'un émetteur-récepteur radio

L'installation d'un émetteur-récepteur radio dans votre véhicule est susceptible de perturber le fonctionnement de systèmes électroniques tels que :

- Système hybride
- Système d'injection multipoint/système d'injection multipoint séquentielle
- Toyota Safety Sense 3.0
- Freins antiblocage
- Système de coussins gonflables SRS
- Dispositif de tension des ceintures de sécurité

Assurez-vous de vous informer auprès de votre concessionnaire Toyota sur les précautions à prendre et les instructions spéciales à suivre pour l'installation d'un émetteur-récepteur radio.

Les pièces et les câbles à haute tension des véhicules hybrides émettent approximativement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence traditionnels ou que les appareils électroniques domestiques, malgré leur blindage électromagnétique.

La réception de l'émetteur-récepteur radio pourrait être accompagnée de bruit indésirable.

Enregistrement des données du véhicule

Ce véhicule est équipé d'ordinateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données concernant les commandes et les opérations du véhicule.

■ Données enregistrées par les ordinateurs*1

*1 : Les données enregistrées varient selon le modèle du véhicule et les options qui y sont installées.

Certaines données, comme celles qui suivent, sont enregistrées selon le temps de fonctionnement et le statut de chaque fonction.

- Données liées au comportement général du véhicule (régime moteur/vitesse du

moteur électrique, actionnement de la pédale de frein/d'accélérateur, vitesse du véhicule, etc.)

- Données liées à l'état de fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite (enregistrées pendant le fonctionnement du système, y compris les données liées au comportement général du véhicule)
- Données de capteurs liées au système d'aide à la conduite
- Données d'images (images des caméras avant, arrière, de périphérie du véhicule et de surveillance du conducteur)*2

*2: Le véhicule est doté de diverses caméras. Pour plus de détails sur les caméras à l'origine des images enregistrées, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Informations de localisation

Ces ordinateurs n'enregistrent pas les conversations et les sons, ni des images de l'intérieur du véhicule.

De même, aucun renseignement personnel susceptible d'être utilisé afin d'identifier le propriétaire du véhicule (nom, sexe, âge, etc.) n'est enregistré.

■ Utilisation des données et des renseignements personnels enregistrés par le Toyota Safety Sense 3.0

L'état de fonctionnement de chaque système, les données de chaque capteur, les données d'images (images des caméras avant/arrière) et les informations de localisation sont enregistrés par le Toyota Safety Sense 3.0 dans les circonstances suivantes. Toyota recueille ces informations lorsque le véhicule est amené à la concession ou lorsqu'elles sont transmises aux serveurs Toyota.

- Dans certaines situations de collision ou d'impacts similaires
- Lors de la conduite sur des routes présentant certaines conditions de circulation, par exemple embouteillages, chaussées endommagées, mauvaises conditions météorologiques, etc.
- Lors de la conduite sur certaines routes, par exemple routes qui ont été récemment ouvertes ou prolongées
- Après le démarrage du système hybride, pendant un certain temps

Pour en savoir plus sur les données que Toyota recueille, utilise et partage à propos de votre véhicule, veuillez consulter le

site www.toyota.com/privacyvts/.

■ Transmission de données et finalité d'utilisation par des tiers

Les données enregistrées par les ordinateurs peuvent être utilisées pour les technologies d'analyse des collisions, de diagnostic des anomalies de fonctionnement, de conduite autonome, de sécurité améliorée et liées à la cartographie (technologie, développement de produit, amélioration de produit, etc.), et les produits et services utilisant des données (cartes utilisées pour les technologies de conduite autonome et de sécurité améliorée, analyse des conditions de conduite, analyse de l'environnement de conduite, par exemple l'infrastructure routière, la communication des conditions de circulation, etc. Ci-après désignés sous le nom de "services individuels".)

De même, ces données peuvent être utilisées pour l'assistance à la clientèle en rapport avec une collision, l'analyse ou la résolution des collisions.

Dans les situations telles que décrites ci-dessous, Toyota pourra être amené à divulguer les données enregistrées à un tiers :

- Lorsque le propriétaire du véhicule (ou le locataire si le véhicule est loué) a donné son accord
- En cas de demande officielle de la part d'un service de police, d'un tribunal ou d'une entité gouvernementale
- Lorsqu'elles sont destinées à être utilisées par Toyota dans le cadre d'une action en justice
- Lorsque les données sont destinées à être utilisées à des fins de recherche après avoir été transformées de façon à ne pas être liées à un véhicule ni à un propriétaire particulier

Outre les circonstances ci-dessus, Toyota pourrait divulguer les données enregistrées par le Toyota Safety Sense 3.0 à un tiers dans les situations suivantes :

- Lorsque le propriétaire du véhicule (ou le locataire si le véhicule est loué) a donné son accord individuel. Ceci inclut les situations où l'utilisateur souscrit à un service individuel fourni par une seconde partie et qui utilise les données enregistrées du véhicule, le fournisseur ayant obtenu de l'utilisateur l'accord de transmettre les données à un tiers
- Lors de la transmission des données à une société dans

le domaine des logiciels de conduite autonome, etc. à des fins de recherche et de développement (technologie, développement de produit, amélioration de produit, etc.) de technologies de conduite autonome, de sécurité améliorée et de cartographie

- Lors de la transmission des données d'images et des informations de localisation à une société dans le domaine de la création de cartes, etc. à des fins de recherche et de développement de technologies de cartographie
- Lors de la transmission de données d'images et d'informations de localisation à une administration locale à des fins d'entretien des routes, etc.
- Lors de la transmission de données d'images et d'informations de localisation transformées à des services individuels de communication des conditions de circulation
- Lors de la transmission de données d'images à proximité d'un incendie, ou dans tout autre endroit où les services d'urgence sont appelés à intervenir, au service des pompiers d'une administration locale ayant conclu un accord séparé avec Toyota

Les informations d'images enregistrées par le véhicule peuvent être effacées par votre concessionnaire Toyota.

La fonction d'enregistrement des images peut être désactivée. Cependant, si la fonction est désactivée, les données à partir du moment où les systèmes ont fonctionné ne seront pas disponibles.

Si vous souhaitez que Toyota cesse de collecter les données du Toyota Safety Sense 3.0 dans les serveurs Toyota à des fins de recherche et de développement, et de transmission à des tiers individuels, contactez votre concessionnaire Toyota.

Déclaration sur la couverture de la garantie pour les pièces de rechange et les pièces recyclées (pour les propriétaires aux États-Unis)

La Magnuson-Moss Warranty Act, 15 U.S.C. s.2301 et seq. interdit aux constructeurs automobiles d'annuler la garantie d'un véhicule ou de refuser de l'honorer pour la seule raison qu'une pièce de rechange ou qu'une pièce recyclée a été utilisée pour réparer le véhicule, ou qu'une personne autre que le prestataire de services agréé a effectué l'entretien du véhicule. Cette disposition ne s'applique pas à un véhicule à moteur neuf acheté uniquement pour un usage commercial ou industriel.

En vertu de la loi fédérale, un constructeur peut refuser

d'honorer la garantie et facturer les réparations d'un véhicule s'il découvre qu'une pièce de rechange ou qu'une pièce recyclée installée sur le véhicule est défectueuse ou a été mal installée et a causé des dommages à une autre pièce du véhicule autrement couverte par la garantie. La Federal Trade Commission exige qu'un fabricant démontre qu'une pièce de rechange, qu'une pièce recyclée ou qu'un entretien effectué par une personne autre qu'un prestataire de services agréé a causé des dommages à une autre pièce du véhicule autrement couverte par la garantie avant de refuser d'honorer la garantie. En outre, la loi fédérale permet à un fabricant d'annuler la garantie d'un véhicule automobile ou de refuser d'honorer la garantie si le fabricant fournit l'article ou le service gratuitement aux consommateurs dans le cadre de la garantie ou si le fabricant a obtenu une dérogation de la part de la Federal Trade Commission.

Enregistreur de données d'événement

Ce véhicule est doté d'un enregistreur de données d'événement (EDR). Le but premier d'un EDR est d'enregistrer des données qui permettront de mieux comprendre comment les différents systèmes du véhicule se sont comportés, lors de certaines situations d'accident ou d'accident évité, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. L'EDR est conçu pour enregistrer les données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une courte période, habituellement 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données comme :

- la manière dont fonctionnaient les différents systèmes de votre véhicule;
- le bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et du passager;
- le cas échéant, l'importance de l'enfoncement de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein par le conducteur; et
- la vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les collisions et les blessures se produisent.

REMARQUE : L'EDR de votre véhicule n'enregistre des données qu'en cas d'accident notable; l'EDR n'enregistre

aucune donnée dans des conditions de conduite normales et aucune donnée personnelle (par ex., nom, sexe, âge et lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, notamment les forces de l'ordre, pourraient combiner les données de l'EDR aux données d'identification personnelles relevées habituellement lors d'une enquête d'accident. Pour lire les données enregistrées par l'EDR, un équipement particulier est requis, et l'accès au véhicule ou à l'EDR est nécessaire. En plus du fabricant du véhicule, d'autres parties qui possèdent l'équipement nécessaire, notamment les forces de l'ordre, peuvent lire les données si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

- Divulgation des données de l'EDR

Toyota ne communiquera à un tiers les données enregistrées par un EDR que dans les cas suivants :

- Si le propriétaire du véhicule (ou le locataire si le véhicule est loué) a donné son accord
- En réponse à une demande officielle de la part de la police, d'un tribunal ou d'une agence gouvernementale
- Pour être utilisées par Toyota en cas de poursuites judiciaires

Cependant, au besoin, Toyota peut prendre les décisions suivantes :

- Utiliser ces données pour ses recherches en matière de sécurité des véhicules
- Communiquer ces données à un tiers à des fins de recherche sans dévoiler aucun détail sur le véhicule ni sur son propriétaire

Mise à la casse de votre Toyota

Les coussins gonflables SRS et les dispositifs de tension des ceintures de sécurité qui équipent votre Toyota contiennent des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les coussins gonflables et les dispositifs de tension des ceintures de sécurité encore opérationnels, cela peut provoquer un accident comme, par exemple, un incendie. Veillez à ce que les coussins gonflables SRS et les dispositifs de tension des ceintures de sécurité soient retirés et mis au rebut dans un atelier de réparation agréé ou chez votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Produits composés de perchlorate

Ils peuvent devoir être manipulés délicatement, visitez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des

composants pouvant contenir du perchlorate. Les coussins gonflables, les dispositifs de tension des ceintures de sécurité, ainsi que les piles de la télécommande, ainsi que celles des capteurs et émetteurs de pression des pneus peuvent appartenir à cette catégorie de composants.

“QR Code”

Le terme “QR Code” est une marque déposée de DENSO WAVE INCORPORATED au Japon et dans d’autres pays.

Symboles de mise en garde apposés sur les composants haute tension

Des étiquettes peuvent être apposées sur des composants haute tension, tels que l’unité de commande électrique, indiquant les précautions à prendre.

Les symboles de mise en garde ont la signification suivante :

Symboles	Signification
	Indique un danger
	Indique un composant haute tension

Symboles	Signification
	Indique de ne pas toucher
	Indique un composant haute température

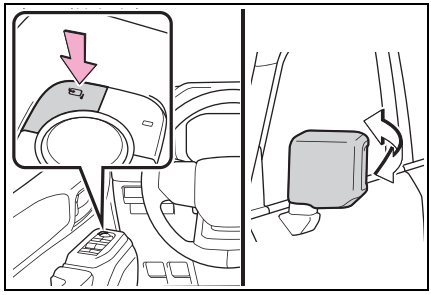
Lecture de ce manuel

Explique les symboles utilisés dans ce manuel

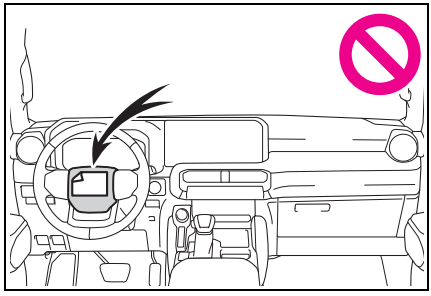
Symboles utilisés dans ce manuel

Symboles	Signification
	AVERTISSEMENT : Concerne quelque chose qui, si on l'ignore, peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.
	NOTE : Concerne quelque chose qui, si on l'ignore, peut entraîner une défaillance du véhicule ou de son équipement, ou les endommager.
1 2 3...	Indique les procédures de fonctionnement ou d'utilisation. Suivez les étapes dans l'ordre indiqué.

Symboles utilisés dans les illustrations



Symboles	Signification
	Indique l'action à effectuer (pousser, tourner, etc.) pour faire fonctionner les contacteurs et autres dispositifs.
	Indique le résultat d'une opération (par ex., un couvercle s'ouvre).

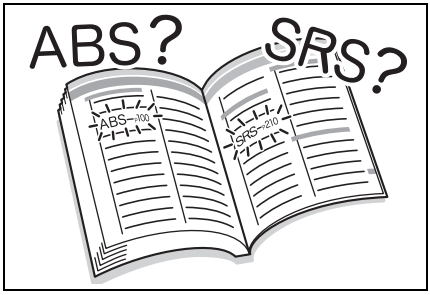


Symboles	Signification
	Indique la position ou le composant qui fait l'objet d'une explication.
	Signifie **Ne pas**, **Ne pas faire** ou **À éviter**.

Méthodes de recherche

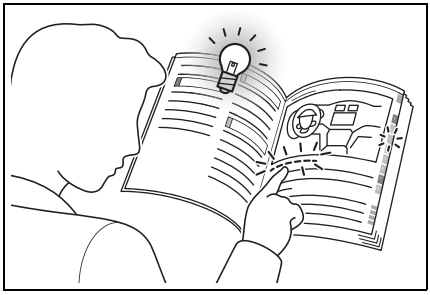
■ Recherche par nom

● Index alphabétique : →P.773



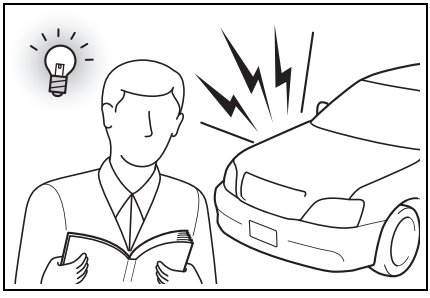
■ Recherche par position du composant

● Index visuel : →P.20



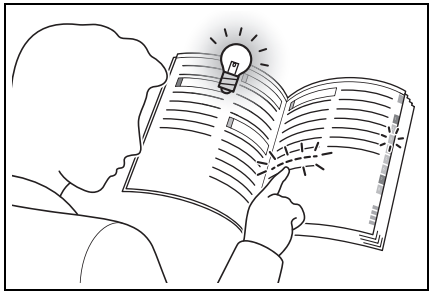
■ Recherche par symptôme ou par son

● Que faire si... (Dépannage) : →P.770



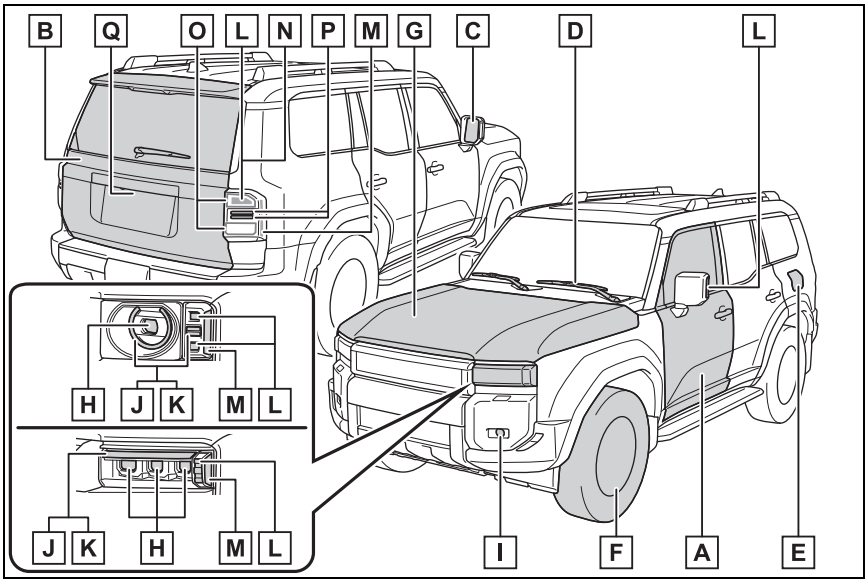
■ Recherche par titre

● Table des matières : →P.2



Index visuel

■Extérieur



A **Portières P.150**
Verrouillage/déverrouillage P.150, 154
Ouverture/fermeture des glaces latérales P.209
Verrouillage/déverrouillage à l'aide de la clé mécanique P.708
Messages d'avertissement P.686

B **Hayon P.156**
Verrouillage/déverrouillage P.158
Ouverture/fermeture du hayon P.159, 160
Hayon à commande assistée* P.160
Hayon en verre P.171
Messages d'avertissement P.686

C **Rétroviseurs extérieurs P.205**
Réglage de l'inclinaison du rétroviseur P.205
Rabattement des rétroviseurs P.207
Mémorisation de la position de conduite* P.217
Désembuage des rétroviseurs* P.538

D **Essuie-glaces avant** **P.284**
Précautions relatives à l'hiver P.531
Pour éviter le gel (dégivreur de pare-brise*) P.543
Précautions relatives aux lave-autos P.603

E **Panneau de réservoir** **P.289**
Méthode de remplissage du réservoir P.290
Type de carburant/capacité du réservoir de carburant P.724

F **Pneus** **P.632**
Dimensions des pneus/pression de gonflage des pneus P.729
Pneus d'hiver/chaîne antidérapante P.531
Vérification/permutation/système témoin de basse pression des pneus P.632
Gestion des crevaisons P.695

G **Capot** **P.619**
Ouverture P.619
Huile moteur P.725
Gestion des surchauffes P.716
Messages d'avertissement P.686

Feux extérieurs et phares
(Remplacement : P.661)

H **Phares** **P.277**

I **Phares antibrouillard*** **P.283**

J **Feux de stationnement** **P.277**

K **Phares de jour** **P.277**

L **Clignotants** **P.269**

M **Feux de gabarit** **P.277**

N **Feux d'arrêt**
Voyant P.98
Régulateur de vitesse dynamique à radar P.356

Freinage multicollision P.514

Dispositif de commande d'assistance en descente* P.511

O **Feux arrière P.277**

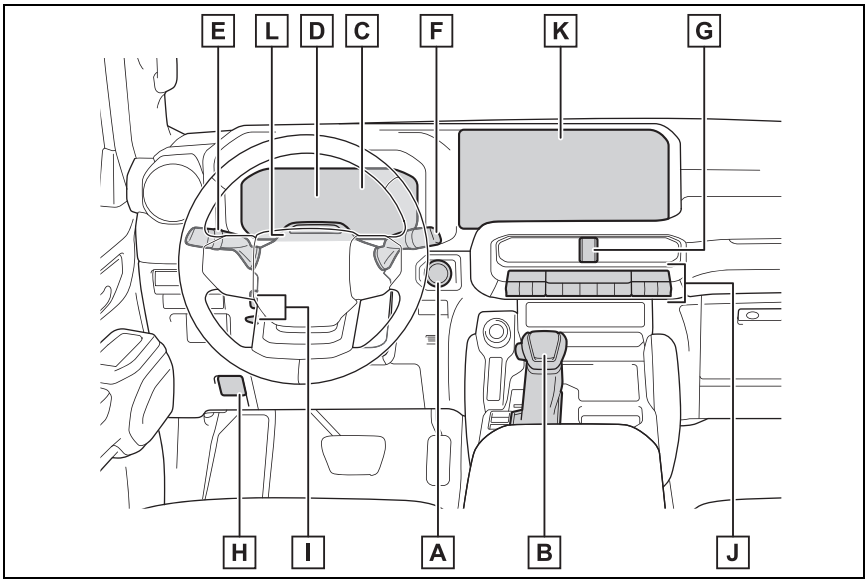
P **Feux de recul**

Déplacement du levier sélecteur de vitesses en position R.P.264

Q **Éclairages de la plaque d'immatriculation P.277**

*: Si le véhicule en est doté

■Tableau de bord



A **Contacteur d'alimentation P.256**

Démarrage du système hybride/changement de mode P.256

Arrêt d'urgence du système hybride P.665

Lorsque le système hybride ne démarre pas P.705

Messages d'avertissement P.686

B **Levier sélecteur de vitesses P.262**

Modification de la position de changement de vitesse P.264

Précautions relatives au remorquage P.667

Lorsqu'il est impossible de déplacer le levier sélecteur de vitesses P.265

C **Compteurs P.101, 105**

Lecture des compteurs/réglage de l'éclairage du bloc d'instrumentation P.101, 105

Lampes témoins/voyants P.94

Lorsque les lampes témoins s'allument P.672

D **Écran multifonction P.110, 122**

Affichage P.110, 122
Lorsque des messages d'avertissement s'affichent P.686

E **Levier de commande des clignotants P.269**
Contacteur des phares P.277
Phares/feux de stationnement/feux arrière/phares de jour ..P.277
Phares antibrouillard[*1] P.283

F **Contacteur d'essuie-glaces et de lave-glace avant P.284**
Contacteur d'essuie-glace et de lave-glace de la lunette arrière P.287
Utilisation P.284, 287
Ajout de liquide de lave-glace P.628
Messages d'avertissement P.628

G **Contacteur des feux de détresse P.664**

H **Levier de déverrouillage du capot.....P.619**

I **Levier de déverrouillage de la direction inclinable et télescopique[*1]/contacteur de commande de la direction inclinable et télescopique[*1] P.192**
Réglage.....P.192
Mémorisation de la position de conduite[*1] P.217

J **Climatiseur P.536**
Utilisation P.536
Désembueur de lunette arrière P.538

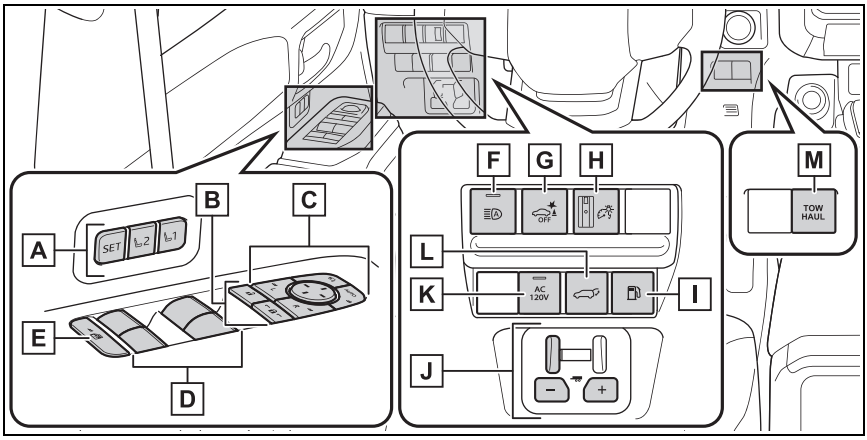
K **Système audio[*2]**

L **Caméra de surveillance du conducteur[*1] P.307**

[*1]: Si le véhicule en est doté

[*2]: Reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■Contacteurs



A Boutons de mémorisation de la position de conduite* ..P.217

B Contacteurs de verrouillage des portières P.154

C Contacteurs des rétroviseurs extérieurs P.205

D Contacteurs de glaces assistées P.209

E Contacteur de verrouillage des glaces P.211

F Contacteur de la fonction automatique des feux de route P.280

G Contacteur PKSB P.409

H Molette de commande d'éclairage du tableau de bord P.103 109

I Contacteur d'ouverture du panneau de réservoir.....P.290

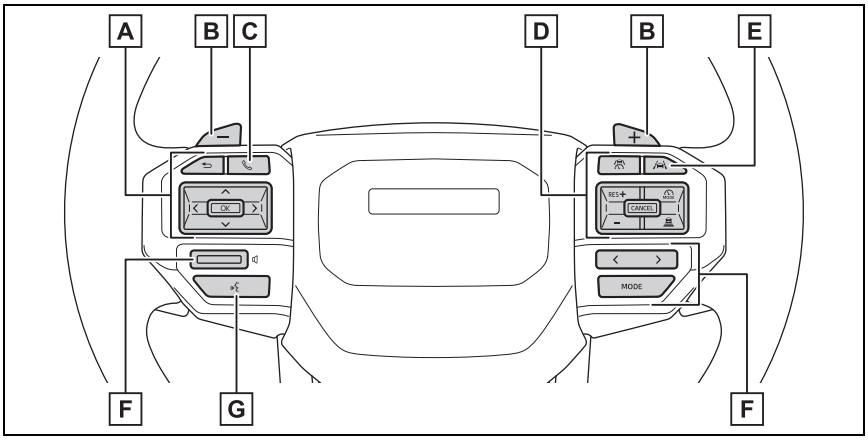
J Contacteur de commande des freins de remorque P.520

K Contacteur 120 V CA* P.583

L Contacteur du hayon à commande assistée* P.161

M Contacteur "TOW HAUL" P.268

*: Si le véhicule en est doté



A **Contacteurs de commande du compteur** **.....P.110, 123**

B **Palettes de changement de vitesse**[*1] **.....P.266, 267**

C **Contacteur téléphonique**[*2]

D **Contacteurs du régulateur de vitesse**

Régulateur de vitesse dynamique à radar P.353

Régulateur de vitesse P.366

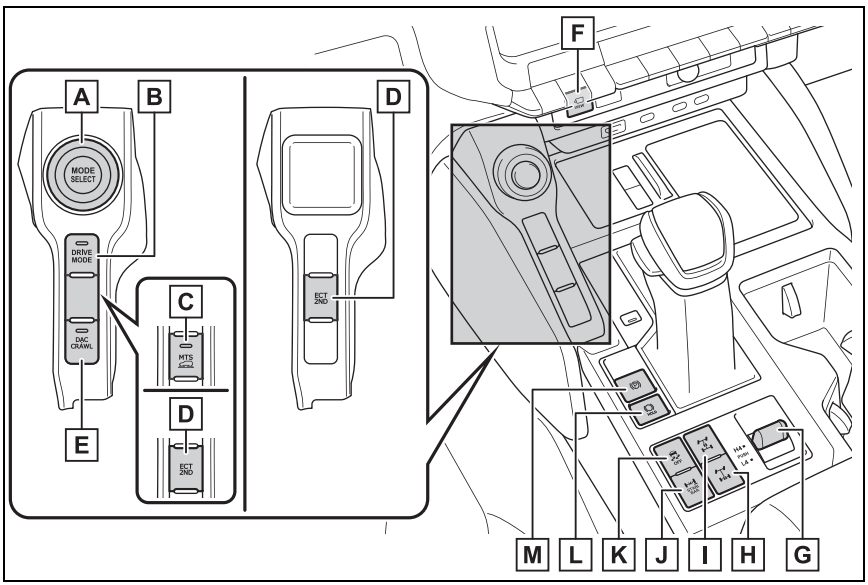
E **Contacteur LTA (aide au maintien de la trajectoire)** **.....P.325**

F **Contacteurs de télécommande du système audio**[*2]

G **Contacteur de communication**[*2]

[*1]: Si le véhicule en est doté

[*2]: Reportez-vous au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.



A **Contacteur MODE SELECT*1 .....P.496, 504, 508, 511**

B **Contacteur DRIVE MODE*1.....P.496**

C **Contacteur MTS*1.....P.508**

D **Contacteur du mode de démarrage en seconde*1 .....P.265**

E **Contacteur DAC/CRAWL*1 .....P.504, 511**

F **Contacteur de la caméra*1, 2 .....P.425**

G **Contacteur de commande quatre roues motrices P.498**

H **Contacteur de verrouillage du différentiel arrière*1.....P.501**

I **Contacteur de verrouillage du différentiel central.....P.498**

J **Contacteur SDM*1 .....P.523**

K **Contacteur VSC OFF P.515**

L **Contacteur de maintien des freins P.274**

M **Contacteur de frein de stationnement P.270**

Engagement/relâchement.....P.270

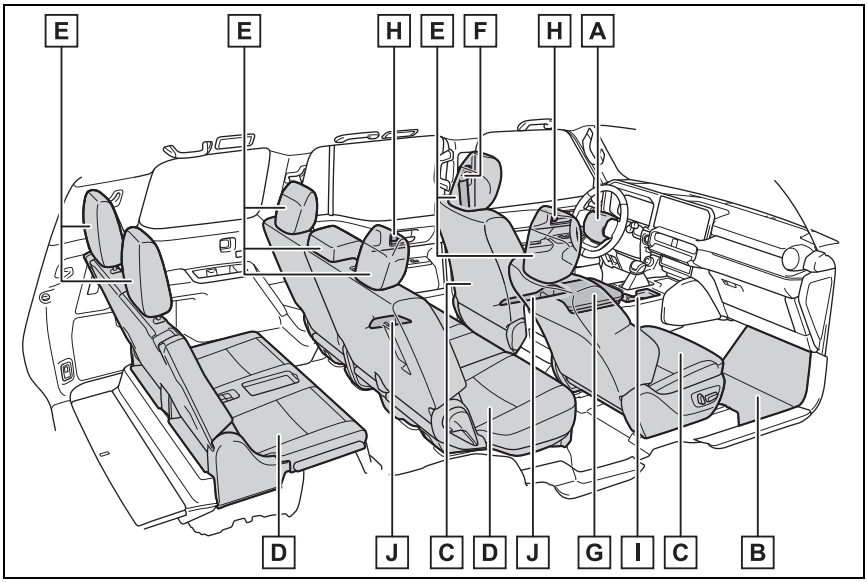
Précautions relatives à l'hiver P.532

Avertisseur sonore/message d’avertissement
.....P.272, 672

*1: Si le véhicule en est doté

*2: Véhicules dotés d’un moniteur à vue panoramique, reportez-vous au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

■Intérieur



A **Coussins gonflables SRS** **P.40**

B **Tapis protecteurs** **P.32**

C **Sièges avant** **P.180**

D **Sièges arrière** **P.182**

Deuxième rangée de sièges P.182

Troisième rangée de sièges* P.182

E **Appuis-tête** **P.189**

F **Ceintures de sécurité** **P.35**

G **Bloc central*** **P.557**

Compartiment de refroidissement* **P.565**

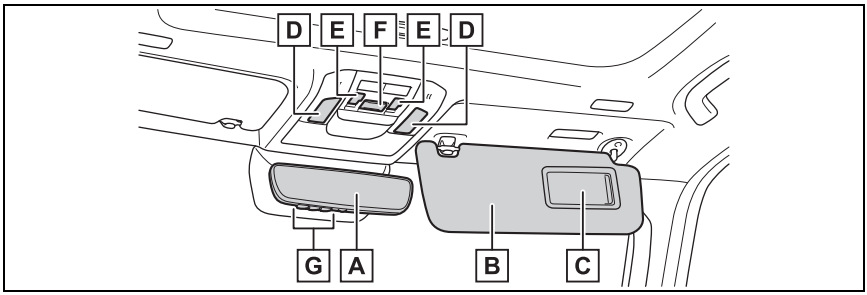
H **Boutons intérieurs de verrouillage** **P.154**

I **Porte-gobelets** **P.558**

J **Porte-bouteilles** **P.558**

*: Si le véhicule en est doté

■Plafond



A **Rétroviseur intérieur*1 .....P.194**
Rétroviseur numérique*1 .....P.195

B **Pare-soleil P.566**

C **Miroirs de pare-soleil P.566**

D **Éclairages intérieurs*2 .....P.554**
Éclairages personnels P.555

E **Contacteurs du panneau de toit transparent*1 .....P.212**

F **Bouton “SOS” P.76**

G **Boutons d’ouvre-porte de garage P.592**

*1: Si le véhicule en est doté

*2: L’illustration montre l’avant, mais le véhicule en est également doté à l’arrière.

Pour la sécurité

1

1-1. Pour une utilisation sécuritaire

Avant de conduire 32

Pour une conduite sécuritaire 33

Ceintures de sécurité 35

Coussins gonflables SRS 40

Système de classification de l'occupant du siège du passager avant..... 50

Précautions relatives aux gaz d'échappement..... 56

1-2. Sécurité des enfants

Rouler avec des enfants 57

Dispositifs de retenue pour enfants 58

1-3. Assistance d'urgence

Safety Connect 73

1-4. Système hybride

Caractéristiques du système hybride 78

Précautions relatives au système hybride..... 82

1-5. Système de dissuasion de vol

Système immobilisateur . 88

Alarme..... 89

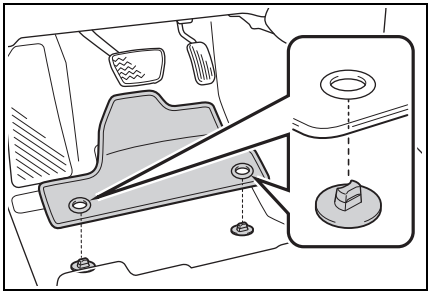
Avant de conduire

Pour une conduite sécuritaire, faites ce qui suit avant de prendre le volant.

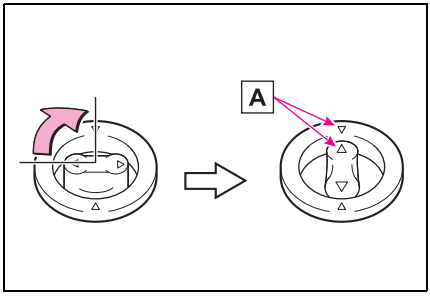
Installation des tapis protecteurs

Utilisez uniquement les tapis protecteurs conçus spécialement pour les véhicules dont le modèle et l'année correspondent à votre véhicule. Fixez-les solidement sur la moquette.

1 Insérez les crochets de blocage (attaches) dans les œillets du tapis protecteur.



2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de blocage (attache) pour bien fixer les tapis protecteurs.



Alignez toujours les repères △ A .

La forme des crochets de blocage (attaches) peut différer de ce qui est illustré.

⚠ AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner le déplacement du tapis protecteur du conducteur et entraver éventuellement le fonctionnement des pédales lors de la conduite. Une vitesse élevée imprévue pourrait en découler ou cela pourrait rendre le véhicule difficile à arrêter. Cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

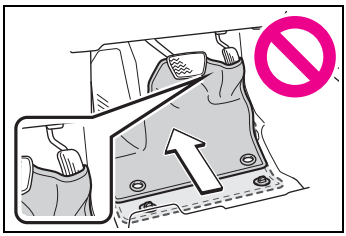
■ **Lorsque vous installez le tapis protecteur du conducteur**

- N'utilisez pas de tapis protecteurs conçus pour des véhicules dont le modèle ou l'année ne correspondent pas au vôtre, même s'il s'agit de tapis protecteurs Toyota d'origine.
- N'utilisez que des tapis protecteurs conçus pour le siège du conducteur.
- Installez toujours le tapis protecteur solidement à l'aide des crochets de blocage (attaches) fournis.
- N'utilisez jamais plus d'un tapis protecteur au même endroit.
- N'installez jamais le tapis protecteur à l'envers.

AVERTISSEMENT

■ Avant de conduire

- Vérifiez que le tapis protecteur est installé solidement au bon endroit avec tous les crochets de blocage (attaches) fournis. Il est particulièrement important d'effectuer cette vérification après avoir nettoyé le plancher.

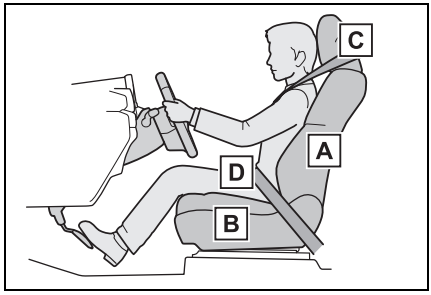


- Tandis que le système hybride est arrêté et que le levier sélecteur de vitesses est en position P, enfoncez complètement chaque pédale jusqu'au plancher pour vous assurer que le tapis protecteur n'entrave pas leur fonctionnement.

Pour une conduite sécuritaire

Pour une conduite sécuritaire, réglez le siège et les rétroviseurs à une position appropriée avant de conduire.

Posture adaptée à la conduite



A Réglez l'inclinaison du dossier de manière à être assis le dos droit et sans devoir vous pencher en avant pour tourner le volant. (→P.180)

B Réglez le siège de manière à pouvoir enfoncer complètement les pédales. Vos bras doivent être légèrement pliés au niveau du coude lorsque vous tenez le volant. (→P.180)

C Verrouillez l'appui-tête afin que son centre soit le plus près possible du haut de vos oreilles. (→P.189)

D Portez la ceinture de sécurité

correctement. (→P.36)

⚠ AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas la position du siège du conducteur pendant que vous conduisez.
  Cette action pourrait entraîner la perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier. Un coussin pourrait nuire au maintien de la posture adéquate et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne placez aucun objet sous les sièges avant.
  Ces objets pourraient se coincer dans les rainures de siège et l'empêcher de bien se verrouiller. Cela pourrait provoquer un accident, et le mécanisme de réglage pourrait également être endommagé.
- Respectez toujours les limites de vitesse lorsque vous roulez sur la voie publique.
- Lorsque vous conduisez sur de longues distances, faites des pauses régulières avant de commencer à ressentir de la fatigue.
  Par ailleurs, si vous vous sentez fatigué ou somnolent pendant que vous conduisez, ne vous forcez pas à poursuivre votre route; faites immédiatement une pause.

Utilisation adéquate des ceintures de sécurité

Avant de conduire le véhicule, assurez-vous que tous les occupants portent leur ceinture de sécurité. (→P.36)

Utilisez un dispositif de retenue pour enfants adapté à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.58)

Réglage des rétroviseurs

Assurez-vous de pouvoir voir distinctement en arrière en réglant correctement le rétroviseur intérieur (si le véhicule en est doté), le rétroviseur numérique (si le véhicule est doté) et les rétroviseurs extérieurs. (→P.194, 195, 205)

Ceintures de sécurité

Avant de conduire le véhicule, assurez-vous que tous les occupants portent leur ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Port de la ceinture de sécurité

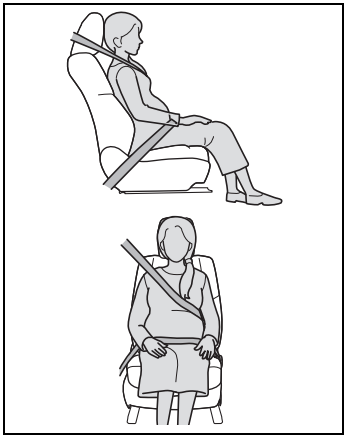
- Assurez-vous que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Portez toujours correctement votre ceinture de sécurité.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. N'utilisez pas une ceinture de sécurité pour plus d'une personne à la fois, y compris des enfants.
- Toyota recommande que les enfants s'assoient à l'arrière et utilisent toujours une ceinture de sécurité et/ou un dispositif de retenue pour enfants adéquat.
- N'inclinez pas le siège au-delà de ce qui est nécessaire pour assurer une position assise adéquate. La ceinture de sécurité est plus efficace lorsque les occupants sont assis bien au fond du siège, le dos droit.
- Ne passez jamais la ceinture épaulière sous votre bras.
- Portez toujours votre ceinture de sécurité basse et ajustée serrée sur vos hanches.
- Véhicules dotés d'une troisième rangée de sièges : Assurez-vous que les ceintures de sécurité sont retirées des dispositifs de suspension lorsque vous utilisez les ceintures de sécurité des sièges de la troisième rangée. (→P.187)

■ Femmes enceintes

Demandez l'avis de votre médecin et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P.36)

Les femmes enceintes devraient placer la ceinture abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme les autres occupants, et dérouler la ceinture épaulière entièrement par-dessus l'épaule, tout en évitant que la ceinture ne vienne en contact avec la partie renflée de l'abdomen.

Si la ceinture de sécurité n'était pas correctement placée, la femme enceinte de même que le fœtus pourraient subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage brusque ou de collision.



AVERTISSEMENT

■ Personnes malades

Demandez l'avis de votre médecin et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P.36)

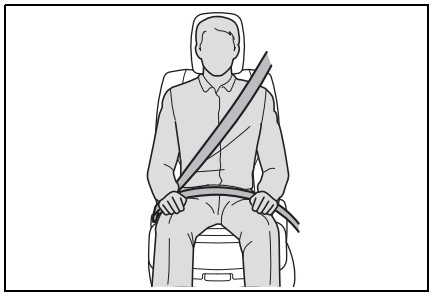
■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

→P.67

■ Dommages et usure de la ceinture de sécurité

- Ne laissez pas la ceinture de sécurité, sa languette ou sa boucle se coincer dans la portière, car cela pourrait l'endommager.
- Vérifiez périodiquement le système de ceintures de sécurité. Vérifiez qu'il n'y a pas de coupures, d'effilochures ni de pièces desserrées. N'utilisez pas une ceinture de sécurité endommagée avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité endommagée ne peut pas protéger les occupants contre des blessures graves, voire mortelles.
- Assurez-vous que la ceinture et la languette sont verrouillées et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
  Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Si votre véhicule a été impliqué dans un accident grave, remplacez le module du siège, y compris les ceintures, même s'il n'y a pas de dommages apparents.
- Ne tentez pas d'installer, d'enlever, de modifier, de désassembler ni de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer par votre concessionnaire Toyota toutes les réparations nécessaires. Une manipulation incorrecte pourrait entraîner un fonctionnement inadéquat.

Utilisation adéquate des ceintures de sécurité



- Tirez sur la ceinture épaulière jusqu'à ce qu'elle recouvre entièrement l'épaule; elle ne doit cependant pas toucher le cou ni glisser de l'épaule.
- Placez la ceinture abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier. Tenez-vous assis bien au fond du siège, le dos droit.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

■ Utilisation de ceintures de sécurité pour enfants

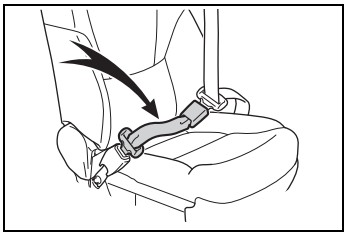
Les ceintures de sécurité de votre véhicule ont été principalement

conçues pour des personnes de taille adulte.

- Utilisez un dispositif de retenue pour enfants adapté à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.58)
- Lorsque l'enfant est assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les directives relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité. (→P.35)

■ Rallonge de ceinture de sécurité

Si vous ne parvenez pas à boucler de façon sécuritaire votre ceinture de sécurité parce qu'elle est trop courte, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité personnalisée chez votre concessionnaire Toyota.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

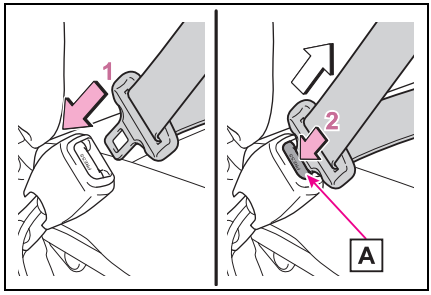
- Ne portez pas la rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez boucler la ceinture sans celle-ci.
- Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants, n'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité, car la ceinture ne maintiendrait pas correctement le dispositif de retenue pour enfants, ce qui pourrait augmenter le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
- La rallonge personnalisée pourrait ne pas être sécuritaire si elle était utilisée sur un véhicule, par une personne ou sur un siège autres que ceux pour lesquels elle a été prévue.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle sur la rallonge et non sur celui de la ceinture de sécurité.
Vous éviterez ainsi d'occasionner des dégâts à l'intérieur du véhicule ainsi qu'à la rallonge elle-même.

Bouclage et débouclage de la ceinture de sécurité



1 Pour boucler la ceinture de sécurité, poussez la languette dans la boucle jusqu'à

ce que vous entendiez un déclic.

2 Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage A .

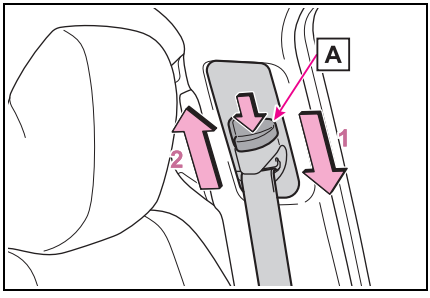
■ **Rétracteur à blocage d'urgence (ELR)**

Le rétracteur bloquera la ceinture en cas de freinage brusque ou d'impact. Il peut également bloquer la ceinture si vous vous penchez trop rapidement vers l'avant. Effectuez des mouvements lents et réguliers pour permettre le déroulement de la ceinture et pour pouvoir bouger librement.

■ **Rétracteur à blocage automatique (ALR)**

Lorsque la ceinture épaulière d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, elle reste verrouillée dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet de retenir solidement un dispositif de retenue pour enfants (CRS). Pour libérer de nouveau la ceinture, rétractez-la complètement, puis déroulez-la encore une fois.

Réglage de la hauteur de l'ancrage de la ceinture épaulière (sièges avant)



1 Poussez l'ancrage de la ceinture épaulière vers le bas, tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A .

2 Poussez l'ancrage de la ceinture épaulière vers le haut, tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A .

Déplacez vers le haut et vers le bas le dispositif de réglage de la hauteur, jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

AVERTISSEMENT

■ **Ancrage de la ceinture épaulière réglable**

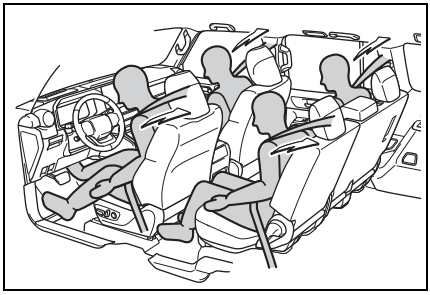
Assurez-vous toujours que la ceinture épaulière passe au centre de votre épaule. La ceinture ne doit pas être placée sur votre cou ni tomber de votre épaule. Négliger cette précaution pourrait réduire la protection lors d'un accident, et occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

Dispositifs de tension des ceintures de sécurité

Lorsque le véhicule subit une collision frontale ou latérale violente, ou des tonneaux, les dispositifs de tension rétractent les ceintures de sécurité des sièges avant et des sièges latéraux de la deuxième rangée de sièges pour immobiliser les occupants de façon sécuritaire.

Les dispositifs de tension ne s'activent pas en cas de collision frontale ou latérale mineure, ou de

collision arrière.



■ Remplacement de la ceinture après l'activation du dispositif de tension

Si le véhicule est impliqué dans plusieurs collisions, le dispositif de tension s'activera lors de la première collision, mais non lors des collisions subséquentes.

■ Commande du dispositif de tension des ceintures de sécurité liée au PCS

Si le PCS (système de sécurité préventive) estime qu'il y a un risque élevé de collision avec un véhicule, les dispositifs de tension des ceintures de sécurité seront prêts à fonctionner.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Dispositifs de tension des ceintures de sécurité

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures en cas de freinage brusque ou d'accident.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

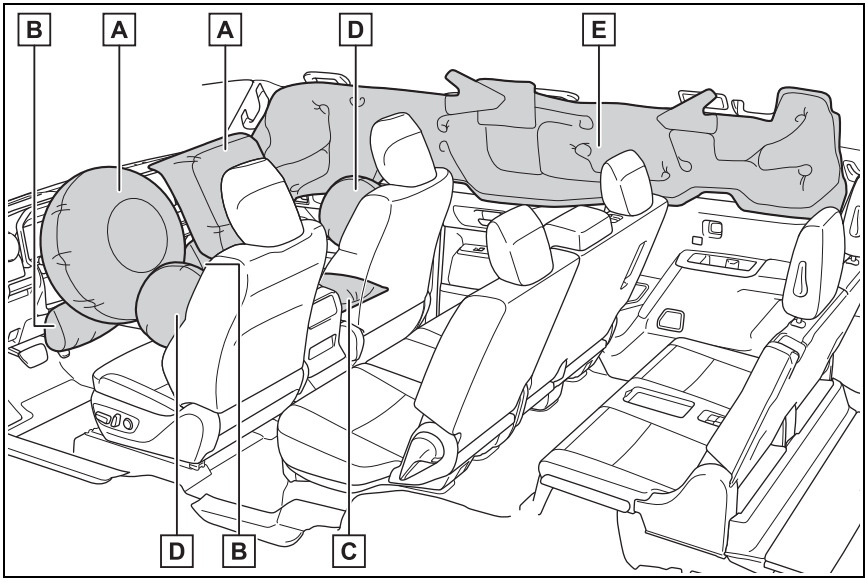
- Ne placez aucun objet, par exemple un coussin, sur le siège du passager avant. Cela disperserait le poids du passager, ce qui empêcherait le capteur de le détecter correctement. Cela pourrait empêcher l'activation du dispositif de tension de la ceinture de sécurité du siège du passager avant en cas de collision.
- Si un dispositif de tension s'est activé, la lampe témoin SRS s'allume. Dans cette éventualité, la ceinture de sécurité ne peut pas être utilisée et elle doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types d'impacts violents pouvant blesser gravement les occupants. Les coussins gonflables fonctionnent de concert avec les ceintures de sécurité afin de réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.

Système de coussins gonflables SRS

■ Emplacement des coussins gonflables SRS



A Coussin gonflable SRS du conducteur/coussin gonflable SRS du passager avant

Permettent de réduire les blessures par choc à la tête et à la poitrine du conducteur et du passager avant

B Coussins gonflables SRS de protection des genoux

Permettent de réduire les blessures par choc du conducteur et du passager avant

C Coussin gonflable SRS d'assise de siège

Permet de réduire les blessures par choc du passager avant

D Coussins gonflables SRS latéraux

Permettent de réduire les blessures par choc à la poitrine des occupants des sièges avant

E Coussins gonflables SRS en rideau

- Permettent de réduire les blessures par choc à la tête des occupants des sièges avant et latéraux arrière
- Peuvent permettre d'éviter que les occupants soient éjectés du véhicule en cas de tonneaux

Votre véhicule est doté de COUSSINS GONFLABLES ÉVOLUÉS dont la conception s'appuie sur les normes de sécurité des véhicules à moteur américains (FMVSS208). Le module de capteur de coussin gonflable (ECU) contrôle le déploiement des coussins gonflables en fonction des informations obtenues des capteurs et d'autres éléments affichés dans le diagramme des composants du système ci-dessus. Ces informations comprennent des données relatives à la gravité de l'accident et aux occupants. Au moment du déploiement des coussins gonflables, une réaction chimique se produit dans les gonfleurs de coussin gonflable et les coussins gonflables se remplissent rapidement d'un gaz non toxique pour aider à limiter le mouvement des occupants.

Si les coussins gonflables SRS se déploient (se gonflent)

- Les coussins gonflables SRS peuvent causer de légères abrasions, des brûlures, des ecchymoses, etc. à cause des gaz chauds qui entraînent une vitesse de déploiement (gonflement) très élevée.
- Un bruit fort se fera entendre et une poudre blanche jaillira.
- Des parties du module de coussin gonflable (moyeu de volant, couvercle de coussin gonflable et gonfleur de coussin gonflable) ainsi que les pièces entourant les coussins gonflables pourraient être chaudes pendant plusieurs minutes. Le coussin gonflable lui-même pourrait également être chaud.
- Le pare-brise pourrait se fissurer.
- Le système hybride sera arrêté et l'alimentation en carburant du moteur sera coupée. (→P.86)
- Toutes les portières seront déverrouillées. (→P.152)
- Les freins et les feux d'arrêt seront commandés automatiquement. (→P.514)
- Les éclairages intérieurs s'allumeront automatiquement. (→P.554)
- Les feux de détresse s'allumeront automatiquement. (→P.664)
- Aux abonnés de Safety Connect : si l'une des situations suivantes se produit, le système est conçu de sorte à envoyer un appel d'urgence au centre d'assistance pour l'aviser de la position du véhicule (sans que vous ayez à appuyer sur le bouton "SOS"); un préposé tentera alors de parler aux occupants afin de vérifier le niveau d'urgence et d'assistance requis. Si les occupants ne sont pas en mesure de communiquer, le préposé considérera automatiquement l'appel comme étant une urgence et il participera à l'envoi des services d'urgence requis.

(→P.73)
- En cas de déploiement d'un coussin gonflable SRS
- En cas d'actionnement d'un dispositif de tension des ceintures de sécurité
- Lorsque le véhicule a subi une collision violente par l'arrière

■ Situations où les coussins gonflables SRS se déploient lors d'une collision frontale

● Les coussins gonflables SRS suivants se déploient lors d'un impact qui dépasse un certain niveau de seuil (le niveau de force correspondant à une collision frontale contre une paroi fixe et indéformable, à environ 12 - 18 mph [20 - 30 km/h]) :
- Coussins gonflables SRS avant
- Coussin gonflable SRS d'assise de siège
- Coussins gonflables SRS de protection des genoux

● Le niveau de seuil auquel les coussins gonflables SRS se déploient sera supérieur à la normale dans les cas suivants :
- Lorsque le véhicule entre en collision avec un obstacle qui se déplace ou se déforme sous l'impact, par exemple un véhicule stationné ou un panneau de signalisation
- Si le véhicule est impliqué dans une collision dite d'encastrement, par exemple une collision où l'avant du véhicule s'encastre ou passe sous le plateau d'un camion

● Selon le type de collision, il se peut que seuls les dispositifs suivants se déploient :
- Dispositifs de tension des ceintures de sécurité

● Les coussins gonflables SRS du siège du passager avant ne se déploieront pas si le siège du passager avant n'est pas occupé. Toutefois, les coussins gonflables SRS du siège du passager avant pourraient se déployer, même si le siège est inoccupé, lorsque des bagages ont été placés sur le siège.

● Le coussin gonflable SRS d'assise de siège du siège du passager avant ne se déploie pas si la ceinture de sécurité du siège du passager avant est détachée.

● En cas de collision frontale particulièrement violente, les coussins gonflables SRS en rideau côté droit et côté gauche pourraient également se déployer.

■ Situations où les coussins gonflables SRS se déploient lors d'une collision latérale

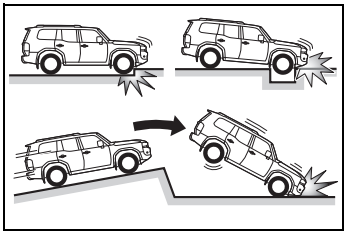
● Les coussins gonflables SRS suivants se déploieront lors d'un impact qui dépasse le niveau de seuil prédéfini (le niveau de force correspondant à la force d'impact produite par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] entrant en collision avec l'habitacle d'un véhicule arrivant d'une direction perpendiculaire à lui, à une vitesse d'environ 12 à 18 mph [20 à 30 km/h]) :
- Coussins gonflables SRS latéraux
- Coussins gonflables SRS en rideau

● En cas de tonneaux du véhicule, les coussins gonflables SRS suivants se déploient :
- Les deux coussins gonflables SRS en rideau (côté droit et côté gauche)

■ Situations où les coussins gonflables SRS se déploient lors d'un impact sur le soubassement

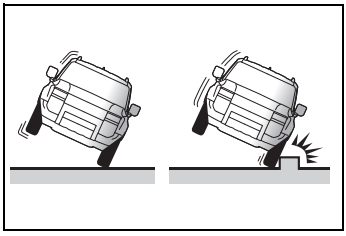
● Les coussins gonflables suivants pourraient se déployer en cas d'impact du soubassement du véhicule avec un objet rigide :
- Coussins gonflables SRS avant
- Coussins gonflables SRS de protection des genoux
- Coussin gonflable SRS d'assise de siège
- Coussins gonflables SRS latéraux

- Coussins gonflables SRS en rideau



● Les coussins gonflables suivants pourraient se déployer en cas d'inclinaison significative du véhicule ou d'impact violent avec un trottoir, etc. :

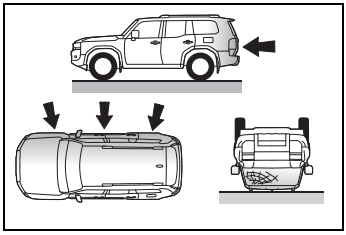
- Coussins gonflables SRS en rideau



■ Situations où les coussins gonflables SRS ne se déploient pas

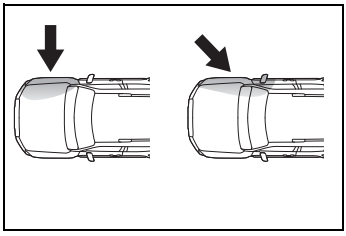
● Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploieront généralement pas en cas de collision latérale ou arrière, de tonneaux du véhicule ou de collision frontale à basse vitesse. Toutefois, si ce type de collision entraîne une décélération soudaine suffisante, les coussins gonflables SRS pourraient se déployer.

- Coussins gonflables SRS avant
- Coussins gonflables SRS de protection des genoux
- Coussin gonflable SRS d'assise de siège



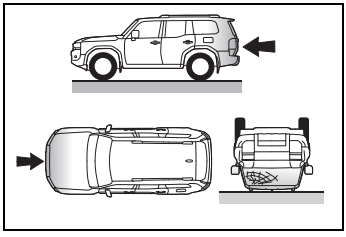
● Les coussins gonflables SRS suivants pourraient ne pas se déployer lorsque l'impact du véhicule s'est produit à un certain angle ou en cas de collision latérale impliquant une partie du véhicule autre que l'habitacle :

- Coussins gonflables SRS latéraux
- Coussins gonflables SRS en rideau



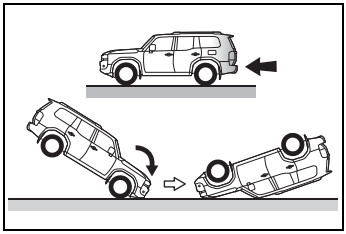
● Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploieront généralement pas en cas de collision frontale ou arrière, de tonneaux du véhicule ou de collision latérale à basse vitesse :

- Coussins gonflables SRS latéraux



● Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploieront généralement pas en cas de collision arrière, de tonneaux avec basculement vers l'avant du véhicule ou de collision avant ou latérale à basse vitesse :

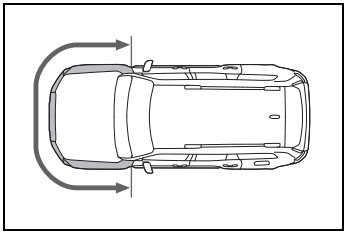
- Coussins gonflables SRS en rideau



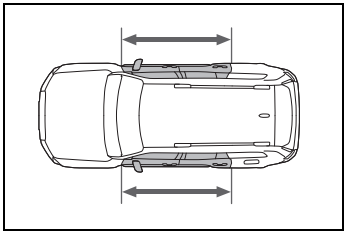
■ À quel moment contacter votre concessionnaire Toyota

Dans les situations suivantes, le véhicule devra faire l'objet d'une vérification et/ou d'une réparation. Contactez au plus vite votre concessionnaire Toyota.

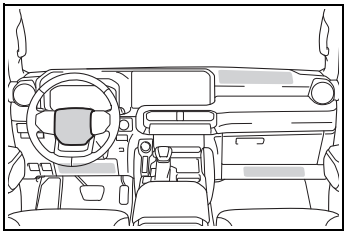
- Si l'un des coussins gonflables SRS s'est déployé
- Si l'avant du véhicule est endommagé ou déformé, ou a subi un impact trop faible pour déclencher le déploiement de l'un des coussins gonflables SRS suivants :
  - Coussins gonflables SRS avant
  - Coussins gonflables SRS de protection des genoux
  - Coussin gonflable SRS d'assise de siège



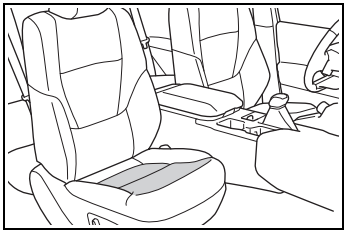
- Si une portière ou sa zone environnante est endommagée, déformée ou perforée, ou a subi un impact trop faible pour déclencher le déploiement de l'un des coussins gonflables SRS suivants :
  - Coussins gonflables SRS latéraux
  - Coussins gonflables SRS en rideau



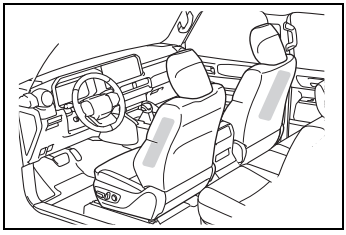
- Si le rembourrage du volant, la planche de bord autour du coussin gonflable SRS du passager avant ou la partie inférieure du tableau de bord sont éraflés, fissurés ou endommagés d'une quelconque manière.



- Si la surface du coussin de siège est éraflée, fissurée ou endommagée d'une quelconque manière.

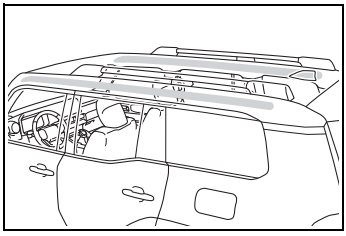


- Si la surface d'un siège équipé d'un coussin gonflable SRS latéral est éraflée, fissurée ou endommagée d'une quelconque manière.



- Si la partie des garnitures (rembourrage) d'un montant avant,

d'un montant arrière ou d'un brancard de pavillon recouvrant un coussin gonflable SRS en rideau est éraflée, fissurée ou endommagée d'une quelconque manière.



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

Observez les précautions suivantes. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Le conducteur et tous les passagers doivent porter leur ceinture de sécurité de la manière appropriée.
  Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires qui doivent être utilisés avec les ceintures de sécurité.
- Le coussin gonflable SRS du conducteur se déploie avec une force considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), aux États-Unis, fait les recommandations suivantes :

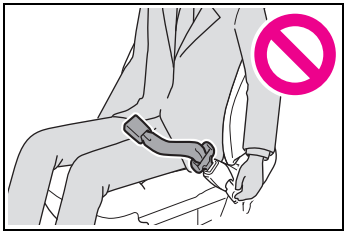
La zone à risque du coussin gonflable du conducteur couvre 2 à 3 in. (50 à 75 mm) de la zone de déploiement du coussin gonflable. Pour assurer une marge de sécurité suffisante, restez à 10 in. (250 mm) du coussin gonflable. Cette distance est mesurée du centre du volant à votre sternum. Si votre position de conduite actuelle vous place à moins de 10 in. (250 mm) du coussin gonflable du conducteur, vous pouvez changer votre position de plusieurs manières :

- Reculez votre siège à la position maximale vous permettant d'atteindre encore aisément les pédales.
- Inclinez légèrement le dossier du siège vers l'arrière. Bien que les véhicules soient conçus différemment, la plupart des conducteurs peuvent maintenir une distance de 10 in. (250 mm), même si leur siège est avancé au maximum, simplement en inclinant légèrement le dossier du siège vers l'arrière. Si la visibilité avant est compromise après avoir incliné le dossier du siège, utilisez un coussin ferme et non glissant pour être assis plus haut ou relevez le siège si cette option est disponible sur votre véhicule.

AVERTISSEMENT

- Si votre volant est réglable en hauteur, inclinez-le vers le bas. Cela vous permet d'orienter le coussin gonflable vers votre buste plutôt que vers votre tête et vers votre cou. Le siège doit être réglé de la manière recommandée par la NHTSA, tout en vous permettant de conserver le contrôle des pédales et du volant du véhicule, ainsi que la vue sur les commandes du tableau de bord.

- Si la rallonge de ceinture de sécurité a été reliée à la boucle de la ceinture de sécurité du siège avant, mais que la plaque de blocage de la ceinture de sécurité du siège n'a pas été bloquée sur la rallonge de ceinture de sécurité, le système de coussins gonflables SRS considérera que l'occupant porte tout de même sa ceinture de sécurité même si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Les coussins gonflables SRS avant peuvent alors ne pas se déployer correctement lors d'une collision, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles. Assurez-vous de toujours porter la ceinture de sécurité correctement lors de l'usage d'une rallonge de ceinture de sécurité.



- Le coussin gonflable SRS du passager avant se déploie avec une force considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit être positionné le plus loin possible du coussin gonflable avec le dossier de siège réglé de façon à ce que le passager soit assis bien droit sur son siège.

- Le déploiement d'un coussin gonflable risque d'infliger des blessures graves, voire mortelles, aux bébés et aux enfants mal assis et/ou mal attachés. Un bébé ou un enfant trop petit pour utiliser une ceinture de sécurité doit être correctement retenu à l'aide d'un dispositif de retenue pour enfants. Toyota recommande vivement de placer et d'attacher correctement tous les bébés et tous les enfants sur les sièges arrière du véhicule à l'aide de dispositifs de retenue adaptés. Les sièges arrière sont plus sécuritaires pour les bébés et les enfants que le siège du passager avant. (→P.58)

- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas sur la planche de bord.



AVERTISSEMENT

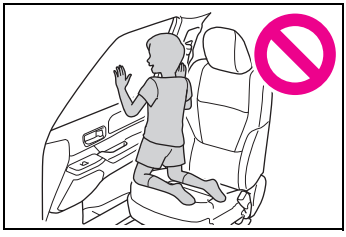
- Ne laissez pas un enfant se tenir face au coussin gonflable SRS du passager avant ni s'asseoir sur les genoux d'un passager avant.
- Les occupants des sièges avant ne doivent jamais placer d'objets sur leurs genoux.



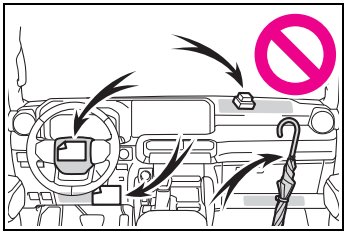
- Ne vous appuyez pas sur la portière ou sur un brancard de pavillon, ni sur un montant avant, latéral ou arrière.



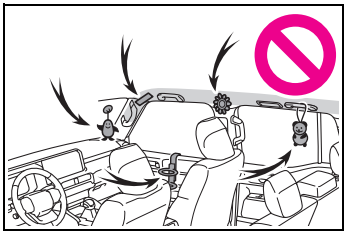
- Ne laissez personne s'agenouiller face à la portière, ni sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.



- Ne fixez et n'appuyez rien sur des zones telles que la planche de bord, le tampon de volant ou encore la partie inférieure du tableau de bord.



- Ne fixez rien sur des zones telles que les portières, le pare-brise, les glaces latérales, les montants avant ou arrière, les brancards de pavillon et les poignées de maintien.



- N'accrochez pas de cintres ni d'autres objets rigides sur les crochets porte-vêtements. Ces objets pourraient se transformer en projectiles en cas de déploiement des coussins gonflables SRS en rideau, susceptibles d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Si un recouvrement de vinyle est fixé sur la zone de déploiement du coussin gonflable SRS de protection des genoux, veillez à le retirer.

AVERTISSEMENT

- N'utilisez pas d'accessoires de sièges recouvrant les parties d'où les coussins gonflables SRS se déploient, car ils pourraient entraver le gonflage des coussins gonflables SRS. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables SRS de se déployer correctement, rendre le système inopérant ou provoquer accidentellement le déploiement des coussins gonflables SRS, ce qui serait susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Ne frappez jamais et n'exercez aucune pression excessive sur les composants du système de coussins gonflables SRS, les portières avant, ni au niveau des zones environnantes. Cela peut provoquer un mauvais fonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez à aucun composant des coussins gonflables SRS immédiatement après leur déploiement (gonflage) car ils pourraient être chauds.
- Si vous avez de la difficulté à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une portière ou une glace pour laisser entrer l'air frais, ou quittez le véhicule si vous pouvez le faire en toute sécurité. Dès que possible, nettoyez tous les résidus afin d'éviter les irritations cutanées.
- Si une pièce abritant un coussin gonflable SRS est endommagée ou fissurée, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne placez aucun objet, par exemple un coussin, sur le siège du passager avant. Cela disperserait le poids du passager, ce qui empêcherait le capteur de le détecter correctement. Ceci pourrait empêcher le déploiement des coussins gonflables SRS du siège du passager avant en cas de collision.

Modification et mise au rebut des composants du système de coussins gonflables SRS

Ne mettez pas votre véhicule au rebut et n'effectuez aucune des modifications suivantes sans d'abord consulter votre concessionnaire Toyota. Les coussins gonflables SRS pourraient fonctionner de manière incorrecte ou se déployer accidentellement, ce qui serait susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Retrait, installation, démontage ou réparation des coussins gonflables SRS
- Réparation, retrait ou modification des pièces suivantes ou de leurs parties environnantes
  - Volant
  - Tableau de bord
  - Planche de bord
  - Sièges
  - Capitonnage des sièges
  - Montants avant
  - Montants latéraux
  - Montants arrière
  - Brancards de pavillon
  - Panneaux des portières avant
  - Garnitures des portières avant

AVERTISSEMENT

- Haut-parleurs des portières avant

● Modifications des panneaux des portières avant (comme les perforer)

● Réparation ou modification des pièces suivantes ou de leurs parties environnantes

- Aile avant
- Pare-chocs avant
- Parties latérales de l'intérieur du véhicule

● Installation des parties ou accessoires suivants

- Barres safari ou barres kangourou
- Lames de déneigement
- Treuils
- Porte-bagages de toit

● Modifications de la suspension du véhicule

● Installation d'appareils électroniques tels qu'un émetteur-récepteur radio (émetteur RF) ou un lecteur de CD

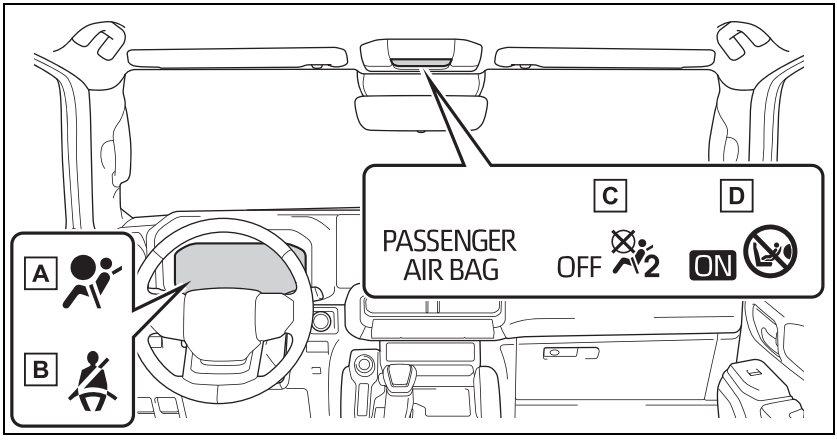
● Modifications à votre véhicule pour une personne aux capacités physiques réduites

Système de classification de l’occupant du siège du passager avant

Votre véhicule est doté d’un système de classification de l’occupant du siège du passager avant. Ce système détecte les conditions du siège du passager avant et active ou désactive les coussins gonflables SRS suivants.

- Coussin gonflable SRS du passager avant
- Coussin gonflable SRS de protection des genoux du passager avant
- Coussin gonflable SRS d’assise de siège du passager avant

Composants du système



A Lampe témoin SRS

B Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant

C Voyant “PASSENGER AIR BAG OFF”

D Voyant “PASSENGER AIR BAG ON”

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège du passager avant

Observez les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège du passager avant. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Portez la ceinture de sécurité correctement.
- Avant que quelqu'un ne s'asseye sur le siège du passager avant, assurez-vous que la languette de la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas restée insérée dans la boucle.
- Lorsque vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité du siège du passager avant, assurez-vous que le voyant "PASSENGER AIR BAG OFF" n'est pas allumé. Si le voyant "PASSENGER AIR BAG OFF" est allumé, décrochez la languette de la rallonge de la boucle de ceinture de sécurité, puis raccrochez la ceinture de sécurité. Raccrochez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le voyant "PASSENGER AIR BAG ON" est allumé. Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité alors que le voyant "PASSENGER AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant ne s'activeront pas, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.
- Ne placez pas de charge importante sur le siège ni dans les accessoires du passager avant (par ex. la poche du dossier).
- N'appliquez pas de pression du siège du passager arrière vers le siège du passager avant en appuyant vos mains ou vos pieds sur son dossier.
- Ne permettez pas à un passager arrière de soulever le siège du passager avant avec ses pieds ni d'appuyer sur le dossier avec ses jambes.
- Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant.
- N'inclinez pas le dossier du passager avant jusqu'à ce qu'il entre en contact avec le siège arrière. Le voyant "PASSENGER AIR BAG OFF" pourrait alors s'allumer, ce qui indique que les coussins gonflables SRS du passager avant ne s'activeront pas en cas d'accident grave. Si le dossier entre en contact avec le siège arrière, ramenez-le à une position plus avancée, de sorte à éviter ce contact. Laissez le dossier du passager avant le plus droit possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison trop prononcée du dossier pourrait réduire l'efficacité du système de ceintures de sécurité.
- Si un adulte est assis sur le siège du passager avant, le voyant "PASSENGER AIR BAG ON" s'allume. Si le voyant "PASSENGER AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir droit, bien au fond du siège, avec les pieds au sol et de porter sa ceinture de sécurité correctement. Si le voyant "PASSENGER AIR BAG OFF" reste allumé, demandez au passager de s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, déplacez le siège du passager avant complètement vers l'arrière.

AVERTISSEMENT

- Lorsque l'installation d'un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route sur le siège du passager avant est inévitable, installez-le de la manière appropriée. (→P.60)
- Ne modifiez pas et n'enlevez pas les sièges avant.
- Ne donnez pas de coups de pied sur le siège du passager avant et ne le soumettez pas à un impact brutal. Sinon, la lampe témoin SRS pourrait s'allumer pour signaler une défaillance du système de classification de l'occupant du siège du passager avant. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Les dispositifs de retenue pour enfants installés sur les sièges arrière ne devraient pas entrer en contact avec les dossiers des sièges avant.
- N'utilisez pas d'accessoires de siège recouvrant la surface du coussin de siège, par exemple un coussin ou un couvre-siège.
- Ne modifiez pas et ne remplacez pas le capitonnage des sièges avant.

Conditions et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège du passager avant

■ Adulte[*1]

Voyants/lampes témoins	Voyants "PASSENGER AIR BAG ON" et "PASSENGER AIR BAG OFF"	"PASSENGER AIR BAG ON"
	Lampe témoin SRS	Désactivé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	Désactivé[*2] ou clignotant[*3]

Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Activé
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	
	Coussin gonflable du coussin de siège du côté du passager avant	Activé[*2] ou désactivé[*3]

■ Enfant[*4]

Voyants/lampes témoins	Voyants “PASSENGER AIR BAG ON” et “PASSENGER AIR BAG OFF”	“PASSENGER AIR BAG OFF” ou “PASSENGER AIR BAG ON”[*4]
	Lampe témoin SRS	Désactivé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	Désactivé[*2] ou clignotant[*3]
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé ou activé[*4]
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	
	Coussin gonflable du coussin de siège du côté du passager avant	Désactivé ou activé[*2, 4]

■ Dispositif de retenue pour enfants avec un bébé[*5]

Voyants/lampes témoins	Voyants “PASSENGER AIR BAG ON” et “PASSENGER AIR BAG OFF”	“PASSENGER AIR BAG OFF”[*6]
	Lampe témoin SRS	Désactivé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	Désactivé[*2] ou clignotant[*3]
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	
	Coussin gonflable du coussin de siège du côté du passager avant	

■ **Inoccupé**

Voyants/lampes témoins	Voyants “PASSENGER AIR BAG ON” et “PASSENGER AIR BAG OFF”	“PASSENGER AIR BAG OFF”
	Lampe témoin SRS	Désactivé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	
	Coussin gonflable du coussin de siège du côté du passager avant	

■ **Défaillance du système**

Voyants/lampes témoins	Voyants “PASSENGER AIR BAG ON” et “PASSENGER AIR BAG OFF”	“PASSENGER AIR BAG OFF”
	Lampe témoin SRS	Activé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	
	Coussin gonflable du coussin de siège du côté du passager avant	

*1: Le système considère une personne de taille adulte comme étant un adulte. Lorsqu’un adulte de petite taille s’assied sur le siège du passager avant, le système peut ne pas considérer cette personne comme étant un adulte selon son physique et sa posture.

*2: Si le passager avant porte sa ceinture de sécurité.

*3: Si le passager avant ne porte pas sa ceinture de sécurité.

*4: Dans le cas de certains enfants, ou encore s’il s’agit d’un enfant assis dans un siège, dans un siège de rehausse ou dans un siège modulable, le système peut ne pas considérer cette personne comme étant un enfant. Le physique ou la posture peuvent être parmi les facteurs susceptibles de nuire à la détection.

*5: N’installez jamais un dispositif de retenue pour enfants de type dos à la

route sur le siège du passager avant. Un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant qu'en cas de nécessité absolue. (→P.61)

*6: Si le voyant n'est pas allumé, reportez-vous à ce manuel pour savoir comment installer correctement le dispositif de retenue pour enfants. (→P.58)

Précautions relatives aux gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent une substance nocive pour le corps humain si elle est inhalée.

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), un gaz dangereux qui est incolore et inodore. Observez les précautions suivantes.
Si vous les négligiez, des gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule et provoquer un accident dû à un étourdissement, ou même entraîner la mort ou un grave danger pour la santé.

■ Points importants pendant la conduite

- Gardez le hayon fermé.
- Si vous sentez des gaz d'échappement dans le véhicule, même lorsque le hayon est fermé, ouvrez les glaces et faites vérifier le véhicule chez votre concessionnaire Toyota le plus tôt possible.

■ Lorsque vous garez le véhicule

- Si le véhicule se trouve dans un endroit mal aéré ou fermé, par exemple dans un garage, arrêtez le système hybride.
- Ne laissez pas le véhicule avec le système hybride en marche sur une longue période de temps.
  Si vous ne pouvez pas éviter cette situation, garez le véhicule dans un endroit dégagé et assurez-vous que les gaz d'échappement n'entrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne laissez pas le système hybride en marche dans des endroits où la neige peut s'accumuler ni où il neige. Si de la neige s'accumulait autour du véhicule pendant que le système hybride est en marche, les gaz d'échappement pourraient s'accumuler et pénétrer à l'intérieur du véhicule.

■ Tuyau d'échappement

Le système d'échappement doit être vérifié régulièrement. Si vous remarquez une perforation ou une fissure à cause de la corrosion, un joint endommagé ou un bruit d'échappement anormal, assurez-vous de faire vérifier et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Rouler avec des enfants

Observez les précautions suivantes lorsque des enfants se trouvent dans le véhicule.
Utilisez un dispositif de retenue pour enfants adapté à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé que les enfants s'asseyent sur les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le levier sélecteur de vitesses, le contacteur d'essuie-glace, etc.
- Utilisez le verrou de protection pour enfants aux portières arrière ou le contacteur de verrouillage des glaces pour éviter que les enfants n'ouvrent la portière pendant que le véhicule roule ou n'actionnent la glace assistée accidentellement. (→P.155, 211)
- Ne laissez pas de jeunes enfants actionner des équipements pouvant leur coincer des parties du corps, par exemple les glaces assistées, le capot, le hayon, les sièges, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Ne laissez jamais d'enfants seuls à l'intérieur du véhicule; ne laissez jamais la clé du véhicule entre les mains d'enfants et ne leur permettez jamais de l'utiliser.

Les enfants pourraient arriver à faire démarrer le véhicule ou à faire passer la transmission au point mort. Les enfants pourraient aussi se blesser en jouant avec les glaces latérales, le panneau de toit transparent (si le véhicule en est doté) ou avec d'autres accessoires du véhicule. De plus, l'exposition à des températures très chaudes ou extrêmement froides à l'intérieur du véhicule pourrait être fatale aux enfants.

Dispositifs de retenue pour enfants

Avant d'installer un dispositif de retenue pour enfants dans le véhicule, certaines précautions doivent être observées, car il existe différents types de dispositifs de retenue pour enfants, différentes méthodes d'installation, etc., comme l'explique ce manuel.

Utilisez un dispositif de retenue pour enfants lorsque vous roulez avec un enfant de petite taille qui ne peut pas utiliser correctement la ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière. Assurez-vous de suivre la méthode d'installation qui se trouve dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue.

Table des matières

Éléments à retenir : P.58

Dispositif de retenue pour enfants : P.60

Lorsque vous utilisez un dispositif de retenue pour enfants : P.61

Méthode d'installation d'un dispositif de retenue pour enfants
- Fixé avec une ceinture de sécurité : P.63
- Fixé avec un ancrage LATCH pour dispositifs de retenue pour enfants : P.68
- Utilisation d'un support d'ancrage (pour la courroie supérieure) : P.71

Éléments à retenir

La législation des 50 États des États-Unis et celle du Canada imposent désormais l'utilisation de dispositifs de retenue pour enfants.

- Observez scrupuleusement les avertissements ainsi que les lois et règlements relatifs aux dispositifs de retenue pour enfants.
- Utilisez un dispositif de retenue pour enfants jusqu'à ce que l'enfant soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Choisissez un dispositif de retenue pour enfants qui s'adapte à votre véhicule et qui convient à l'âge et à la taille de l'enfant.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous roulez avec un enfant

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

- Pour être protégé de façon efficace en cas d'accident ou de freinage brusque, un enfant doit être correctement retenu à l'aide d'une ceinture de sécurité ou d'un dispositif de retenue pour enfants correctement installé. Pour plus de détails sur l'installation, reportez-vous au manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfants. Le présent manuel contient des directives générales d'installation.
- Toyota recommande vivement l'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants adapté au poids et à la stature de l'enfant et installé sur le siège arrière. Selon les statistiques en matière d'accidents, l'enfant est plus en sécurité lorsqu'il est correctement assis dans un dispositif de retenue pour enfants installé sur le siège arrière plutôt que sur le siège avant.
- Tenir un enfant dans vos bras ou dans ceux d'un passager ne peut pas remplacer un dispositif de retenue pour enfants. En cas d'accident, l'enfant pourrait être projeté contre le pare-brise ou être écrasé entre l'habitacle et la personne qui le tient.

■ Manipulation d'un dispositif de retenue pour enfants

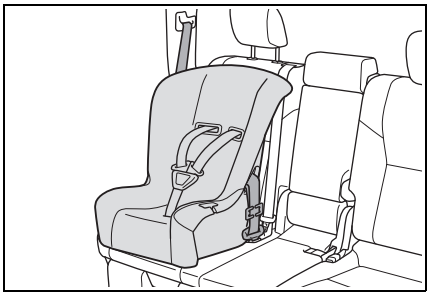
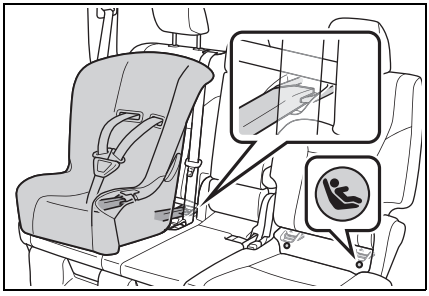
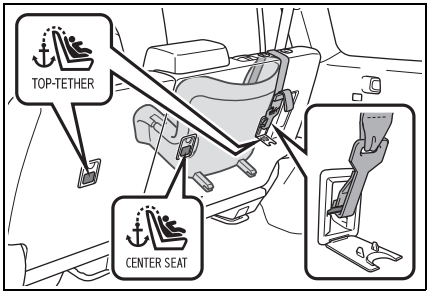
Si le dispositif de retenue pour enfants n'était pas fixé correctement en place, l'enfant ou les autres passagers pourraient subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

- Si le véhicule était impliqué dans une violente collision lors d'un accident, etc., le dispositif de retenue pour enfants pourrait subir des dommages invisibles à l'œil nu. Dans ce cas, cessez d'utiliser le dispositif de retenue.
- Veillez à respecter scrupuleusement toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants et assurez-vous que le dispositif est correctement fixé.
- Laissez le dispositif de retenue pour enfants installé correctement sur le siège, même s'il n'est pas utilisé. Ne rangez pas le dispositif de retenue pour enfants non fixé dans l'habitacle.
- Si vous devez détacher le dispositif de retenue pour enfants, sortez-le du véhicule ou rangez-le correctement dans le compartiment de charge.

Dispositif de retenue pour enfants

■ Méthodes d’installation des dispositifs de retenue pour enfants

Reportez-vous au manuel d’utilisation du dispositif de retenue pour enfants pour confirmer la méthode d’installation à suivre.

Méthode d’installation		Page
Fixation à l’aide d’une ceinture de sécurité		P.63
Fixation à l’aide d’un ancrage LATCH pour dispositifs de retenue pour enfants		P.68
Fixation à l’aide des supports d’ancrage (pour la courroie supérieure)		P.71

Lorsque vous utilisez un dispositif de retenue pour enfants

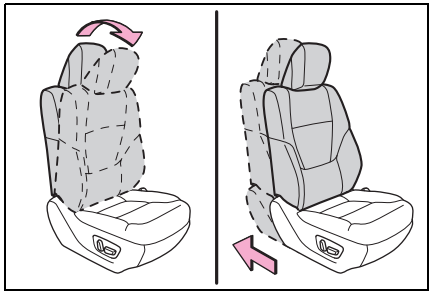
■ Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant

Pour la sécurité de l'enfant, installez le dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière. Lorsque vous n'avez pas d'autre choix que d'installer le dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant, réglez le siège comme suit avant d'installer le dispositif de retenue pour enfants.

- Réglez l'inclinaison du dossier à la position la plus verticale.

S'il y a un espace entre le siège pour enfant et le dossier, réglez l'inclinaison du dossier jusqu'à ce qu'il soit parfaitement en contact avec le siège pour enfant.

- Reculez le siège avant au maximum. Si la hauteur du siège du passager avant peut être réglée, réglez-la à sa position la plus élevée.
- Retirez l'appui-tête s'il gêne le dispositif de retenue pour enfants et qu'il peut être retiré. Sinon, placez l'appui-tête dans sa position la plus haute.



AVERTISSEMENT

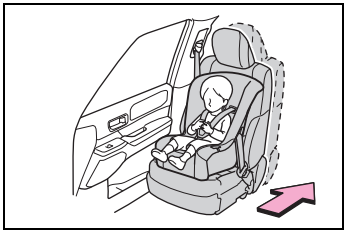
■ Lorsque vous utilisez un dispositif de retenue pour enfants

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

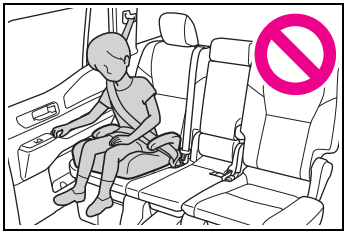
- N'installez jamais un dispositif de retenue pour enfants de type dos à la route sur le siège du passager avant, même si le voyant "AIR BAG OFF" est allumé. En cas d'accident, la force et la vitesse de déploiement du coussin gonflable du passager avant pourraient infliger à l'enfant des blessures graves, voire mortelles, si le dispositif de retenue pour enfants de type dos à la route était installé sur le siège du passager avant.
- Un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant qu'en cas de nécessité absolue. Un dispositif de retenue pour enfants qui nécessite une courroie supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant, étant donné qu'il n'y a pas d'ancrage de courroie supérieure pour le siège du passager avant.

AVERTISSEMENT

- Un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant qu'en cas de nécessité absolue. Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route sur le siège du passager avant, réglez l'inclinaison du dossier à la position la plus verticale possible, reculez le siège le plus loin possible, même si le voyant "AIR BAG OFF" est allumé.
  Retirez l'appui-tête s'il gêne le dispositif de retenue pour enfants et qu'il peut être retiré.



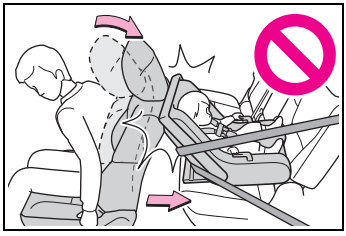
- Ne laissez pas l'enfant, même s'il est assis dans un dispositif de retenue pour enfants, reposer la tête ou une autre partie du corps contre la portière ou la zone du siège, du montant avant, du montant arrière ou des brancards de pavillon desquels un coussin gonflable SRS latéral ou un coussin gonflable SRS en rideau est susceptible de se déployer. La situation s'avérerait dangereuse si le coussin gonflable SRS latéral ou en rideau se déployait, et l'impact pourrait provoquer des blessures graves, voire mortelles, à l'enfant.



- Lors de l'installation d'un siège de rehausse, assurez-vous toujours que la ceinture épaulière est placée au centre de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être tenue à l'écart du cou de l'enfant, mais pas au point de tomber de son épaule.
- Utilisez un dispositif de retenue pour enfants adapté à l'âge et à la stature de l'enfant, et installez-le sur le siège arrière.

AVERTISSEMENT

- Si le siège du conducteur entrave le dispositif de retenue pour enfants ou ne permet pas de fixer celui-ci convenablement, fixez le dispositif au siège droit de la deuxième rangée.



- Réglez le siège du passager avant afin qu'il ne gêne pas le dispositif de retenue pour enfants.
- Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants sur le siège central de la deuxième rangée de sièges, alignez les deux dossiers à la même inclinaison. L'angle d'inclinaison des dossiers doit être identique. Sinon, le dispositif de retenue pour enfants ne peut pas être fixé de façon sécuritaire, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.
- Les dispositifs de retenue pour enfants installés sur la troisième rangée de sièges ne (si le véhicule en est doté) devraient pas entrer en contact avec les dossiers de la deuxième rangée de sièges.

Dispositif de retenue pour enfants fixé avec une ceinture de sécurité

Un dispositif de retenue pour enfants en bas âge ou pour bébés doit être correctement fixé sur le siège à l'aide de la ceinture abdominale deux points ou trois points.

■ Installation d'un dispositif de retenue pour enfants à l'aide d'une ceinture de sécurité (ceinture avec fonction de verrouillage du dispositif de retenue pour enfants)

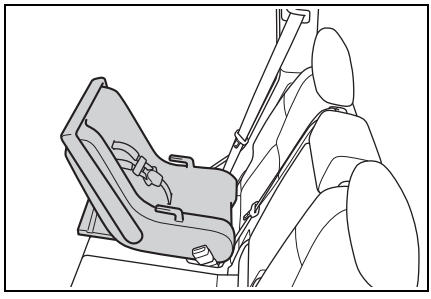
Installez le dispositif de retenue pour enfants conformément au manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfants.

■ Siège pour bébé/siège modulable — de type dos à la route

1 Réglez le siège arrière

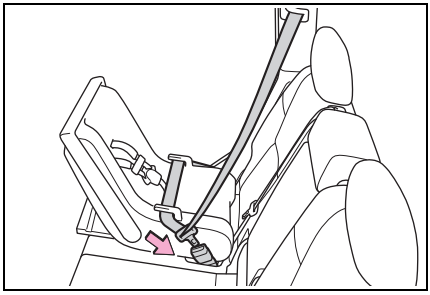
S'il y a un espace entre le dispositif de retenue pour enfants et le dossier, réglez l'inclinaison du dossier jusqu'à ce qu'il soit parfaitement en contact avec le dispositif de retenue pour enfants.

2 Placez le dispositif de retenue pour enfants sur le siège arrière, dos à la route.

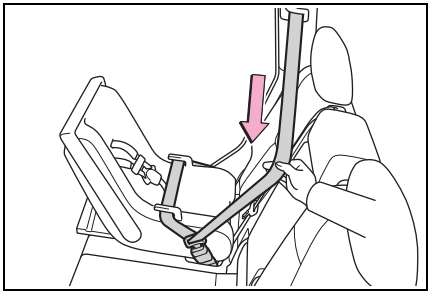


3 Passez la ceinture de sécurité dans le dispositif de retenue pour enfants et insérez

la languette dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.

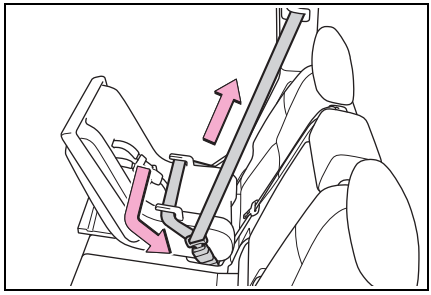


4 Déroulez complètement la ceinture épaulière, puis laissez-la s'enrouler afin d'activer le mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas être déroulée.



5 Tout en poussant le dispositif de retenue pour enfants bien au fond du siège arrière, laissez la ceinture épaulière s'enrouler jusqu'à ce que le dispositif de retenue pour enfants soit bien en place.

Une fois que la ceinture épaulière s'est enroulée jusqu'au point où il n'y a plus de jeu, tirez sur celle-ci pour vérifier qu'elle ne peut pas être déroulée.



6 Après avoir installé le dispositif de retenue pour enfants, remuez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est installé de manière sécuritaire. (→P.67)

■ Siège modulable — de type face à la route

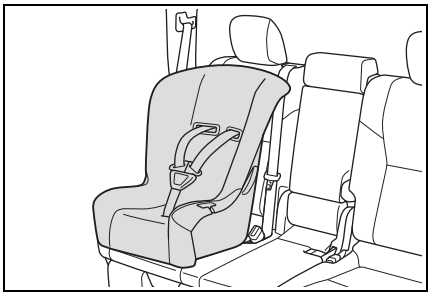
1 Réglez le siège.

Lorsque vous utilisez le siège du passager avant : Si vous n'avez pas d'autre choix que d'installer le dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant, reportez-vous à la P.61 pour savoir comment régler le siège du passager avant.

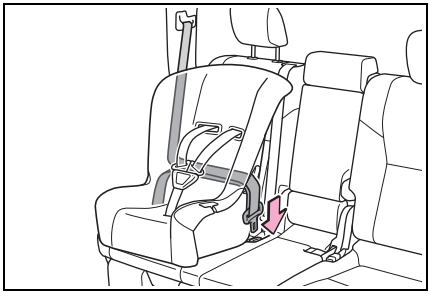
Lorsque vous utilisez le siège arrière : S'il y a un espace entre le dispositif de retenue pour enfants et le dossier, réglez l'inclinaison du dossier jusqu'à ce qu'il soit parfaitement en contact avec le dispositif de retenue pour enfants.

2 Retirez l'appui-tête s'il gêne le dispositif de retenue pour enfants et qu'il peut être retiré. (→P.189)

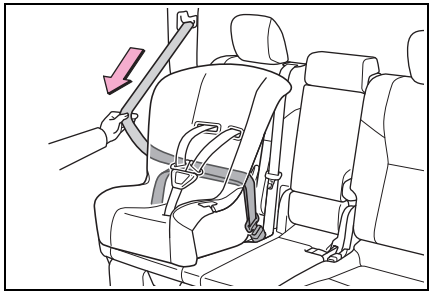
3 Placez le dispositif de retenue pour enfants sur le siège, face à la route.



4 Passez la ceinture de sécurité dans le dispositif de retenue pour enfants et insérez la languette dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.

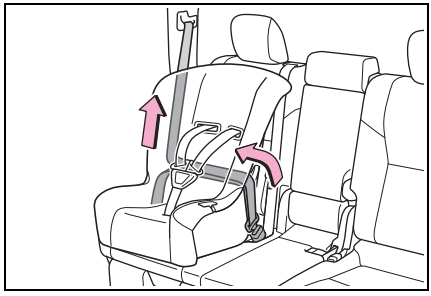


5 Déroulez complètement la ceinture épaulière, puis laissez-la s'enrouler afin d'activer le mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas être déroulée.



6 Tout en poussant le dispositif de retenue pour enfants au fond du siège arrière, laissez la ceinture épaulière s'enrouler jusqu'à ce que le dispositif de retenue pour enfants soit bien en place.

Une fois que la ceinture épaulière s'est enroulée jusqu'au point où il n'y a plus de jeu, tirez sur celle-ci pour vérifier qu'elle ne peut pas être déroulée.



7 Si le dispositif de retenue pour enfants est doté d'une courroie supérieure, suivez la méthode d'installation indiquée dans le manuel d'utilisation du fabricant et fixez la courroie supérieure à l'ancrage de courroie supérieure. (→P.71)

8 Après avoir installé le dispositif de retenue pour enfants, remuez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est installé de manière sécuritaire. (→P.67)

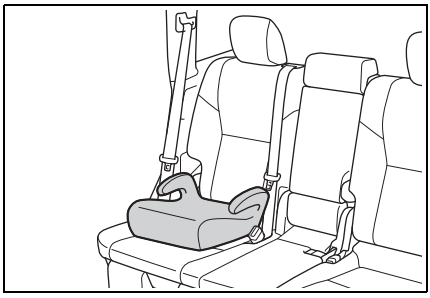
■ **Siège de rehausse**

1 Si vous n'avez pas d'autre choix que d'installer le dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant, reportez-vous à la P.61 pour savoir comment régler le siège du passager avant.

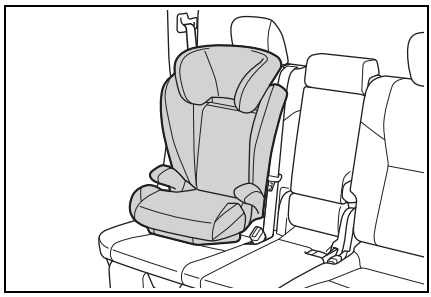
2 De type dossier élevé : Retirez l'appui-tête s'il gêne le dispositif de retenue pour enfants et qu'il peut être retiré. Sinon, placez l'appui-tête dans sa position la plus haute. (→P.189)

3 Placez le dispositif de retenue pour enfants sur le siège, face à la route.

▶ De type siège de rehausse

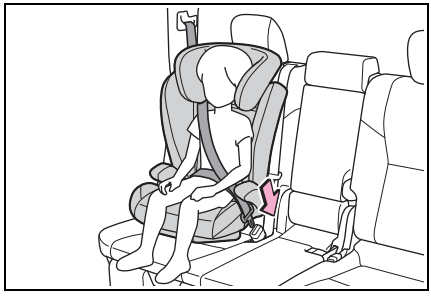


▶ De type dossier élevé



4 Asseyez l'enfant dans le dispositif de retenue pour enfants. Fixez la ceinture de sécurité sur le dispositif de retenue pour enfants conformément aux directives du fabricant, puis insérez la languette dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.

Vérifiez que la ceinture épaulière est placée correctement sur l'épaule de l'enfant et que la ceinture abdominale est le plus bas possible. (→P.36)



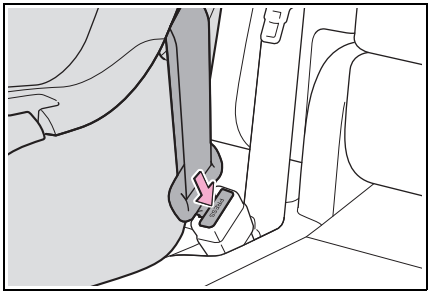
■ **Retrait d'un dispositif de retenue pour enfants installé à l'aide d'une ceinture de sécurité**

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et enroulez complètement la ceinture de

sécurité.

Lorsque vous déverrouillez la boucle, le dispositif de retenue pour enfants pourrait se soulever alors que le coussin de siège reprend sa forme. Déverrouillez la boucle tout en maintenant le dispositif de retenue pour enfants enfoncé.

Étant donné que la ceinture de sécurité se rétracte automatiquement, accompagnez-la lentement jusqu'à sa position de rangement.



AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants**

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez pas d'enfants jouer avec la ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroulait autour du cou d'un enfant, elle risquerait de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves, voire mortelles. Si cela arrivait et si la boucle ne pouvait pas être détachée, des ciseaux devraient être utilisés pour couper la ceinture.
- Assurez-vous que la ceinture et la languette sont verrouillées correctement et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Remuez le dispositif de retenue pour enfants dans tous les sens (vers la gauche, vers la droite, vers l'avant et vers l'arrière) pour vous assurer qu'il est installé de manière sécuritaire.
- Après avoir fixé correctement le dispositif de retenue pour enfants, ne réglez jamais le siège.
- Lors de l'installation d'un siège de rehausse, assurez-vous toujours que la ceinture épaulière est placée au centre de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être tenue à l'écart du cou de l'enfant, mais pas au point de tomber de son épaule.
- Suivez toutes les directives d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants.
- Lorsque vous fixez certains types de dispositifs de retenue pour enfants sur le siège arrière, vous pourriez ne pas être en mesure d'utiliser correctement les ceintures de sécurité des places situées à côté du dispositif sans gêner ce dernier ou réduire l'efficacité des ceintures de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité est bien ajustée lorsqu'elle passe au centre de votre épaule et au bas de vos hanches. Si ce n'est pas le cas ou si elle gêne le dispositif de retenue pour enfants, changez de place. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

- Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants sur le siège central de la deuxième rangée, réglez les deux dossiers à la même inclinaison. Sinon, le dispositif de retenue pour enfants ne peut pas être fixé de façon sécuritaire, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

■ Lorsque vous installez un siège de rehausse

Pour éviter que la ceinture de sécurité ne passe en mode de verrouillage ALR, ne déroulez pas complètement la ceinture épaulière. Le mode ALR ne peut que resserrer la ceinture. Cela pourrait blesser l'enfant ou lui causer de l'inconfort. (→P.38)

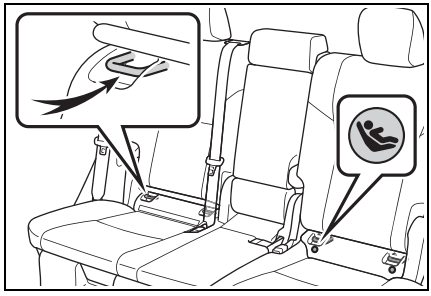
■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité lorsque vous fixez un dispositif de retenue pour enfants, la ceinture de sécurité ne maintiendra pas correctement le dispositif de retenue, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles, à l'enfant ou à d'autres passagers en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

Dispositif de retenue pour enfants fixé avec un ancrage LATCH pour dispositifs de retenue pour enfants

■ Ancrages LATCH pour dispositifs de retenue pour enfants

Les sièges latéraux de la deuxième rangée de sièges disposent d'ancrages LATCH. (Des repères indiquant l'emplacement des ancrages sont fixés sur les sièges.)



■ Lors d'une installation sur les sièges latéraux de la deuxième rangée de sièges

Installez le dispositif de retenue pour enfants conformément au manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfants.

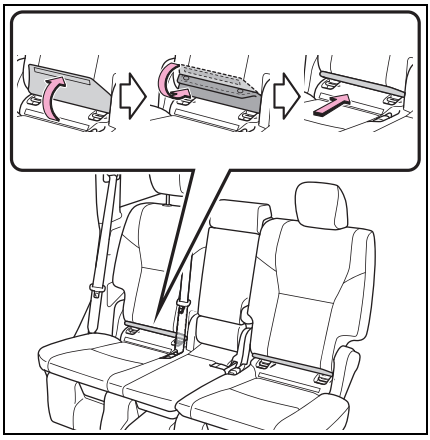
1 Réglez l'inclinaison du dossier à la position la plus verticale. Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route, réglez l'inclinaison du dossier jusqu'à ce qu'il soit parfaitement en contact avec

le siège pour enfant s'il y a un espace entre le siège pour enfant et le dossier.

2 Retirez l'appui-tête s'il gêne le dispositif de retenue pour enfants et qu'il peut être retiré. Sinon, placez l'appui-tête dans sa position la plus haute. (→P.189)

3 Ouvrez le couvercle.

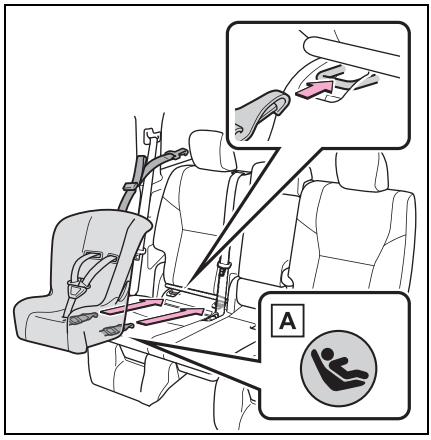
Mettez le couvercle entre le coussin de siège et le dossier.



▶ Doté d'éléments de fixation inférieurs flexibles

4 Fixez les crochets des éléments de fixation inférieurs aux ancrages LATCH.

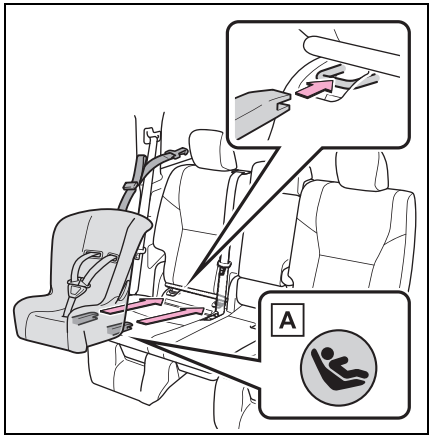
Pour le Canada :
Lorsque ce symbole figure sur un dispositif de retenue pour enfants, il indique [A] la présence d'un système de fixation inférieur.



▶ Doté d'éléments de fixation inférieurs rigides

4 Fixez les boucles aux ancrages LATCH.

Pour le Canada :
Lorsque ce symbole figure sur un dispositif de retenue pour enfants, il indique [A] la présence d'un système de fixation inférieur.



5 Si le dispositif de retenue pour enfants est doté d'une courroie supérieure, suivez la méthode d'installation indiquée dans le manuel d'utili-

sation du fabricant et fixez la courroie supérieure à l'ancrage de courroie supérieure. (→P.71)

6 Après avoir installé le dispositif de retenue pour enfants, remuez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est installé de manière sécuritaire. (→P.67)

■ Lors d'une installation sur le siège central de la deuxième rangée de sièges

Le siège central de la deuxième rangée de sièges n'est pas doté d'ancrages LATCH. Cependant, vous pouvez utiliser les ancrages LATCH des sièges latéraux de la deuxième rangée de sièges, qui sont espacés de 18,2 in. (463 mm), si les directives fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants stipulent que ces ancrages avec un tel espacement peuvent être utilisés.

Vous ne pouvez pas installer un dispositif de retenue pour enfants doté d'éléments de fixation inférieurs rigides sur le siège central de la deuxième rangée de sièges. Ce type de dispositif de retenue pour enfants ne peut être installé que sur un siège latéral de la deuxième rangée de sièges.

■ Lois et réglementations relatives aux ancrages

Le système LATCH est conforme aux normes FMVSS225 ou CMVSS210.2.
Vous pouvez utiliser les dispositifs de retenue pour enfants conformes aux normes FMVSS213 ou CMVSS213.
Ce véhicule est conçu pour être conforme à la norme SAE J1819.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque vous utilisez les ancrages LATCH, assurez-vous qu'il n'y a pas de corps étrangers près des ancrages et que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le dispositif de retenue pour enfants.
- Suivez toutes les directives d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants.
- Ne fixez jamais au même ancrage deux éléments de fixation d'un dispositif de retenue pour enfants. Lors d'une collision, un seul ancrage pourrait ne pas être assez solide pour retenir deux éléments de fixation d'un dispositif de retenue pour enfants et il pourrait se briser.
  Si les ancrages LATCH sont déjà utilisés, utilisez plutôt la ceinture de sécurité pour installer un dispositif de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENT

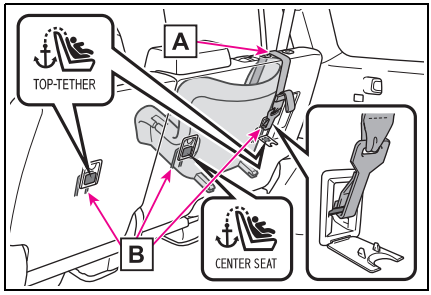
- Lorsque vous fixez certains types de dispositifs de retenue pour enfants sur les sièges arrière, vous pourriez ne pas être en mesure d'utiliser correctement les ceintures de sécurité des places situées à côté du dispositif sans gêner ce dernier ou réduire l'efficacité des ceintures de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité est bien ajustée lorsqu'elle passe au centre de votre épaule et au bas de vos hanches. Si ce n'est pas le cas ou si elle gêne le dispositif de retenue pour enfants, changez de place. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Si le siège est réglé, vérifiez de nouveau que le dispositif de retenue pour enfants est sécuritaire.

Utilisation d'un support d'ancrage (pour la courroie supérieure)

■ Supports d'ancrage (pour la courroie supérieure)

Chaque siège de la deuxième rangée de sièges dispose de supports d'ancrage.

Utilisez les supports d'ancrage lorsque vous fixez la courroie supérieure.



A Courroie supérieure

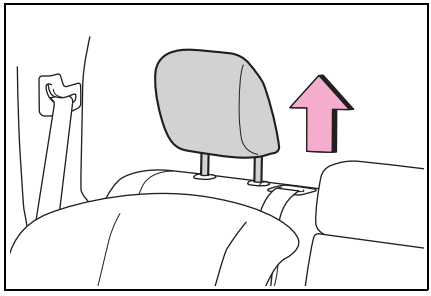
B Supports d'ancrage

■ Fixation de la courroie supérieure au support d'ancrage

Installez le dispositif de retenue pour enfants conformément au manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfants.

1 Réglez l'appui-tête à sa position la plus haute.

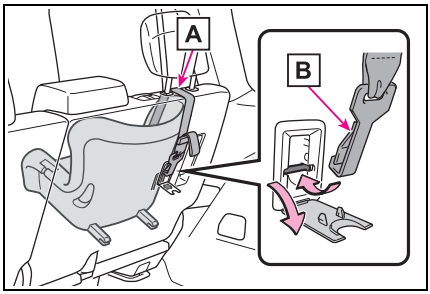
Retirez l'appui-tête s'il gêne l'installation du dispositif de retenue pour enfants ou la courroie supérieure et qu'il peut être retiré.



2 Ouvrez le couvercle du support d'ancrage, attachez le crochet au support d'ancrage et tendez la courroie supérieure.

Assurez-vous que la courroie supérieure est bien fixée. (→P.67)

Lorsque vous installez le dispositif de retenue pour enfants avec l'appui-tête relevé, assurez-vous de faire passer la courroie supérieure sous l'appui-tête.



A Courroie supérieure

B Crochet

■ Lois et réglementations relatives aux ancrages

Le système LATCH est conforme aux normes FMVSS225 ou CMVSS210.2.
Vous pouvez utiliser les dispositifs de retenue pour enfants conformes aux normes FMVSS213 ou CMVSS213.
Ce véhicule est conçu pour être conforme à la norme SAE J1819.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Fixez fermement la courroie supérieure et assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Ne fixez la courroie supérieure à rien d'autre qu'au support d'ancrage.
- Après avoir fixé correctement le dispositif de retenue pour enfants, ne réglez jamais le siège.
- Suivez toutes les directives d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants.
- Lorsque vous installez le dispositif de retenue pour enfants avec l'appui-tête relevé, n'abaissez pas l'appui-tête après avoir fixé la courroie au support d'ancrage.

⚠ NOTE

■ Supports d'ancrage (pour la courroie supérieure)

Assurez-vous de fermer le couvercle lorsque vous ne les utilisez pas. Sinon, le couvercle peut être endommagé.

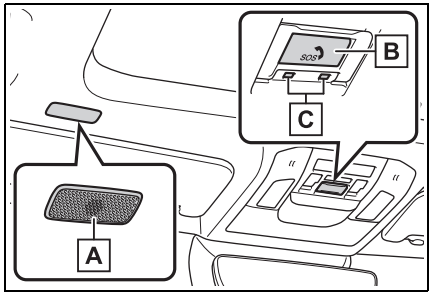
Safety Connect

Safety Connect est un service télématique fonctionnant sur la base d'un abonnement qui utilise les données du système de géo-positionnement par satellite (GPS) et la technologie cellulaire intégrée pour offrir des fonctions de sécurité à ses abonnés. Safety Connect s'appuie sur le centre d'assistance désigné de Toyota qui est en service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est accessible par abonnement et destiné aux véhicules sélectionnés, dotés d'équipement télématique.

En utilisant le service Safety Connect, vous acceptez d'être lié par le contrat de service d'abonnement télématique et ses modalités et conditions, qui sont en vigueur et modifiées de temps à autre, et dont une copie est à votre disposition sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada. Toute utilisation du service Safety Connect est dès lors soumise à l'application de ces modalités et conditions.

Composants du système



A Microphone

B Bouton "SOS"

C Voyants DEL

Services

Les abonnés ont accès aux services Safety Connect suivants :

- Notification automatique en cas de collision*

Aide les conducteurs à recevoir une réponse adéquate de la part des fournisseurs de services d'urgence. (→P.75)

*: Brevet américain no 7.508.298 B2

- Localisation de véhicule volé

Aide les conducteurs en cas de vol du véhicule. (→P.75)

- Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

Permet au conducteur de communiquer avec le centre d'assistance. (→P.76)

- Assistance routière améliorée

Procure aux conducteurs divers services d'assistance routière. (→P.76)

Abonnement

Après avoir signé le contrat de service d'abonnement télématique et une fois inscrit, vous pouvez commencer à recevoir les services.

Diverses durées d'abonnement sont proposées à la vente. Pour plus de détails sur l'abonnement, contactez votre concessionnaire Toyota, téléphonez au Customer Experience Center approprié ci-dessous ou appuyez sur le bouton "SOS" de votre véhicule.

- États-Unis

1-800-331-4331

- Canada

1-888-869-6828

- Porto Rico

1-877-855-8377

Information sur les services Safety Connect

- Il ne sera pas possible de faire des appels téléphoniques en utilisant la technologie Bluetooth® du véhicule lorsque Safety Connect est activé et en cours d'utilisation.

Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

- Safety Connect est disponible depuis l'automne 2009 sur des modèles Toyota sélectionnés (dans les États-Unis contigus uniquement). Le contact avec le centre d'assistance Safety Connect dépend de l'état opérationnel de l'équipement télématique, de la disponibilité de la connexion cellulaire, et de la réception du signal GPS, lesquels peuvent restreindre la capacité de joindre le centre d'assistance ou de recevoir l'aide des services d'urgence. L'inscription et le contrat de service d'abonnement télématique sont obligatoires. Diverses durées d'abonnement sont proposées; les frais varient selon la durée d'abonnement choisie et le lieu.
- Les services de notification automatique en cas de collision, d'assistance d'urgence et de localisation de véhicule volé sont disponibles aux États-Unis, y compris à Hawaï et en Alaska, à Porto Rico et au Canada, tandis que le service d'assistance routière améliorée est disponible aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada.
- Les services de notification automatique en cas de collision, d'assistance d'urgence, de localisation de véhicule volé et d'assistance routière améliorée ne sont

pas disponibles dans les Îles Vierges américaines.
Pour les véhicules commercialisés dans les Îles Vierges américaines, aucun des services Safety Connect ne fonctionnera dans les Îles Vierges américaines ou à l'extérieur des Îles Vierges américaines.

- Les services Safety Connect ne sont pas soumis à l'article 255 du Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible avec le système ATS.

■ Langues

Le centre d'assistance Safety Connect offrira une assistance dans plusieurs langues. Le système Safety Connect offrira des messages vocaux en anglais, en espagnol et en français. Lorsque vous vous inscrivez, veuillez préciser la langue choisie.

■ Lorsque vous contactez le centre d'assistance

Il peut s'avérer impossible de contacter le centre d'assistance si le réseau est occupé.

Voyants DEL de Safety Connect

Lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON, le voyant rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, le voyant vert s'allume, signalant que le service est actif.

Les séquences suivantes des voyants indiquent des conditions d'utilisation particulières du système :

- Voyant vert allumé = Service actif
- Voyant vert clignotant = Appel Safety Connect en cours
- Voyant rouge (sauf au démarrage du véhicule) = Défaillance du système (contactez votre concessionnaire Toyota)
- Aucun voyant (éteint) = Service Safety Connect inactif

Services Safety Connect

■ Notification automatique en cas de collision

En cas de déploiement de l'un des coussins gonflables ou de collision arrière grave, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'assistance. Le préposé en service reçoit la position du véhicule; il tente alors de parler avec ses occupants afin d'évaluer le niveau d'urgence. Si les occupants ne sont pas en mesure de communiquer, le préposé considérera automatiquement l'appel comme étant une urgence. Il communiquera avec le fournisseur de services d'urgence le plus proche afin de décrire la situation et lui demandera d'envoyer de l'aide sur place.

■ Localisation de véhicule volé

Si votre véhicule est volé, Safety Connect pourra travailler avec les autorités locales afin de les aider à le repérer et à le récupé-

rer. Une fois le rapport de police rempli, téléphonez au Customer Experience Center au 1-800-331-4331 aux États-Unis, 1-877-855-8377 à Porto Rico ou 1-888-869-6828 au Canada, et suivez les directives de Safety Connect pour amorcer ce service.

En plus d'aider les forces de l'ordre à récupérer un véhicule volé, les données de localisation d'un véhicule doté de Safety Connect peuvent, dans certains cas, être partagées avec des tiers afin de localiser votre véhicule. De plus amples informations sont disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

■ Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton "SOS" pour joindre le centre d'assistance Safety Connect. Le préposé en service déterminera la position de votre véhicule, évaluera le niveau d'urgence et enverra l'aide nécessaire.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", dites au préposé du centre d'assistance que vous n'êtes pas en situation d'urgence.

■ Assistance routière améliorée

L'assistance routière améliorée ajoute des données GPS au service d'assistance routière Toyota déjà inclus dans la garantie.

Les abonnés peuvent appuyer sur le bouton "SOS" afin de joindre un préposé du centre d'assistance Safety Connect qui pourra les aider avec un grand nombre de problèmes, tels que : remorquage, pneu à plat, livraison de carburant, etc. Pour une description des services d'assistance routière améliorée et de leurs limites, veuillez consulter les modalités et conditions de Safety Connect qui sont disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

Informations sur la sécurité concernant Safety Connect

Important! Lisez ces informations avant d'utiliser Safety Connect.

■ Exposition aux radiations des signaux radioélectriques

Le système Safety Connect installé sur votre véhicule est un émetteur et un récepteur à faible puissance radioélectrique. Il reçoit et émet également des signaux radioélectriques (RF).

En août 1996, la Federal Com-

munications Commission (FCC) a adopté des lignes directrices et des niveaux de sécurité concernant l'exposition aux RF pour les téléphones mobiles sans fil. Ces lignes directrices sont compatibles avec les normes de sécurité déjà établies par les organisations américaines et internationales de normalisation suivantes.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Report 86 [1986]
- ICNIRP (Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants) [1996]

Ces normes s'appuient sur des évaluations complètes des publications scientifiques pertinentes, tenues régulièrement. Plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins provenant d'universités, d'agences de santé gouvernementales et de l'industrie ont revu le corpus de recherche disponible afin d'établir la norme ANSI (C95.1).

La conception du système Safety Connect est conforme aux lignes directrices de la FCC ainsi qu'à ces normes.

■ Informations sur le logiciel libre et ouvert

Ce produit contient un logiciel libre et ouvert (LLO). Les informations de licence et/ou le code source de ce LLO peuvent être consultés à l'adresse suivante.

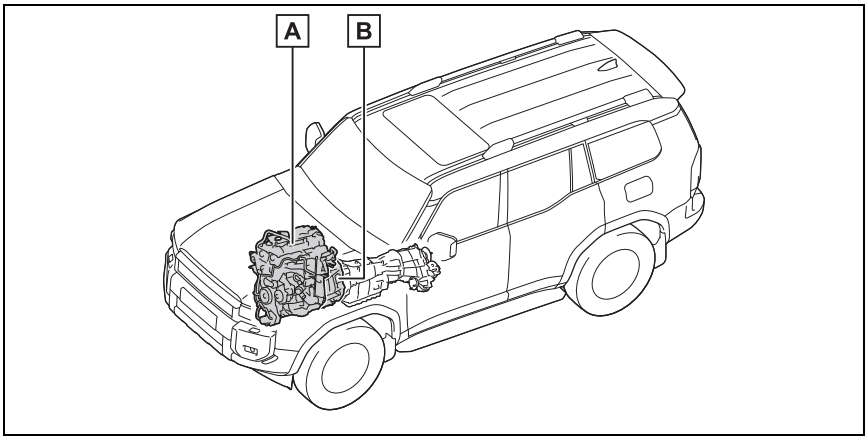
https://opensource.lge.com/product/list?page=&keyword=TL21BNU

Caractéristiques du système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride. Ses caractéristiques sont différentes de celles des véhicules traditionnels. Assurez-vous de bien connaître les caractéristiques de votre véhicule et utilisez-le avec soin.

Le système hybride utilise un moteur à essence et un moteur électrique (moteur de traction) en fonction des conditions de conduite, améliorant ainsi l'efficacité du carburant et réduisant les émissions de gaz d'échappement.

Composants du système



L'illustration est un exemple servant à des fins d'explication; elle peut différer de la réalité.

A Moteur à essence

B Moteur électrique (moteur de traction)

■ Lorsque le véhicule est arrêté/lors de la mise en route

Le moteur à essence s'arrête* lorsque le véhicule est arrêté. Lors de la mise en route, le moteur électrique (moteur de traction) propulse le véhicule. À basse vitesse ou lors de la descente d'une pente douce, le moteur à essence s'arrête* et le moteur électrique (moteur de traction) prend la relève.

*: Lorsque la batterie hybride (batterie de traction) a besoin d'être rechargée ou que le moteur se réchauffe, etc., le moteur à

essence ne s'arrête pas automatiquement. (→P.79)

■ Pendant la conduite normale

Le moteur à essence est utilisé le plus souvent. Le moteur électrique (moteur de traction) charge la batterie hybride (batterie de traction) au besoin.

■ Lors d'accélérations brusques

Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée profondément, la puissance de la batterie hybride (batterie de traction) s'ajoute à celle du moteur à essence par le biais du moteur électrique (moteur de traction).

■ Lors du freinage (freinage à récupération d'énergie)

Les roues actionnent le moteur électrique (moteur de traction) qui fait alors office de générateur afin de charger la batterie hybride (batterie de traction).

■ Freinage à récupération d'énergie

Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est convertie en énergie électrique, et la force de décélération peut être obtenue en même temps que l'on recharge la batterie hybride (batterie de traction).

- Vous relâchez la pédale d'accélérateur pendant que le véhicule roule et que la position de changement de vitesse est D ou M.
- Vous enfoncez la pédale de frein pendant que le véhicule roule et que la position de changement de vitesse est D ou M.

■ Circonstances dans lesquelles il est possible que le moteur à essence ne s'arrête pas

Le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement. Cependant, il pourrait ne pas s'arrêter automatiquement, ce qui pourrait augmenter la consommation de carburant* :

- Pendant la mise à température du moteur à essence
- Pendant la charge de la batterie hybride (batterie de traction)
- Lorsque la température de la batterie hybride (batterie de traction) est élevée ou basse
- Lorsque le chauffage est activé
- Lorsque vous accélérez/décélérez rapidement à répétition
- Lorsque vous utilisez le système hybride à répétition pendant une longue période
- Lorsque vous descendez une longue pente
- Lorsque le capot est ouvert alors que le voyant "READY" est allumé

*: Selon les circonstances, le moteur à essence pourrait aussi ne pas s'arrêter automatiquement dans d'autres situations.

■ Charge de la batterie hybride (batterie de traction)

Puisque le moteur à essence recharge la batterie hybride (batterie de traction), il n'est pas nécessaire de recharger la batterie à l'aide d'une alimentation externe. Cependant, si le véhicule reste garé pendant une longue période de temps, la batterie hybride (batterie de traction) se déchargera lentement. C'est pourquoi vous devez faire rouler le véhicule au moins une fois tous les deux ou trois mois pendant au moins 30 minutes ou 10 miles (16 km). Si la batterie hybride (batterie

de traction) se décharge complètement et qu'il vous est impossible de faire démarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Charge de la batterie de 12 volts**

→P.712

■ **Si la batterie de 12 volts s'est déchargée, ou si la borne a été retirée et réinstallée lors d'un remplacement, etc.**

Il se peut que le moteur à essence ne s'arrête pas, même si le véhicule fonctionne sous la batterie hybride (batterie de traction). Si cela se poursuit pendant quelques jours, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Bruits et vibrations propres à un véhicule hybride**

Même si le véhicule est en mesure de se déplacer et que le voyant "READY" est allumé, il se peut que le moteur ne génère aucun bruit ni aucune vibration de fonctionnement. Pour des raisons de sécurité, engagez le frein de stationnement et assurez-vous de placer le levier sélecteur de vitesses en position P lorsque le véhicule est garé.

Les vibrations et les bruits suivants peuvent être générés par le fonctionnement du système hybride; ils n'indiquent pas une défaillance :

- Vous pouvez entendre les bruits de fonctionnement du moteur provenant du compartiment moteur.
- Vous pouvez entendre les bruits de fonctionnement de la batterie hybride (batterie de traction) provenant de sous les sièges arrière lorsque le système hybride démarre ou s'arrête.
- Vous pouvez entendre les bruits de fonctionnement des relais de la batterie hybride (batterie de traction), comme un déclic ou un léger cliquetis, provenant de sous le compartiment de charge (véhicules non dotés d'une troisième rangée de sièges) ou la troisième rangée de sièges (véhicules dotés d'une troisième rangée de sièges) lorsque le système hybride démarre ou s'arrête.
- Vous pouvez entendre les bruits de fonctionnement du système hybride lorsque le hayon est ouvert.
- Vous pouvez entendre les bruits de fonctionnement de la transmission lorsque le moteur à essence démarre ou s'arrête, lorsque vous roulez à basse vitesse ou lors d'un ralenti.
- Vous pouvez entendre les bruits de fonctionnement du moteur lors d'accélérations brusques.
- Vous pouvez entendre les bruits de fonctionnement du freinage à récupération d'énergie, lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou au fur et à mesure que vous relâchez la pédale d'accélérateur.
- Vous pouvez ressentir des vibrations au démarrage ou à l'arrêt du moteur à essence.
- Vous pouvez entendre les bruits de fonctionnement du ventilateur de refroidissement provenant des évents d'admission d'air situés dans les garnitures latérales arrière.

■ **Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut**

Contactez votre concessionnaire Toyota pour ce qui a trait à l'entretien, aux réparations, au recyclage et à la mise au rebut. Ne mettez pas le véhicule au rebut vous-même.

Système d'avertissement acoustique du véhicule

Lorsque vous roulez avec le moteur à essence coupé, un son retentit pour aviser les per-

sonnes à proximité de l'approche du véhicule; le volume de ce son varie en fonction de la vitesse du véhicule. Ce son est audible à l'intérieur du véhicule. Le son cesse lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 22 mph (35 km/h).

■ Système d'avertissement acoustique du véhicule

Dans les cas suivants, il peut être difficile pour les personnes à proximité d'entendre le système d'avertissement acoustique du véhicule.

- Dans les zones très bruyantes
- S'il vente ou s'il pleut

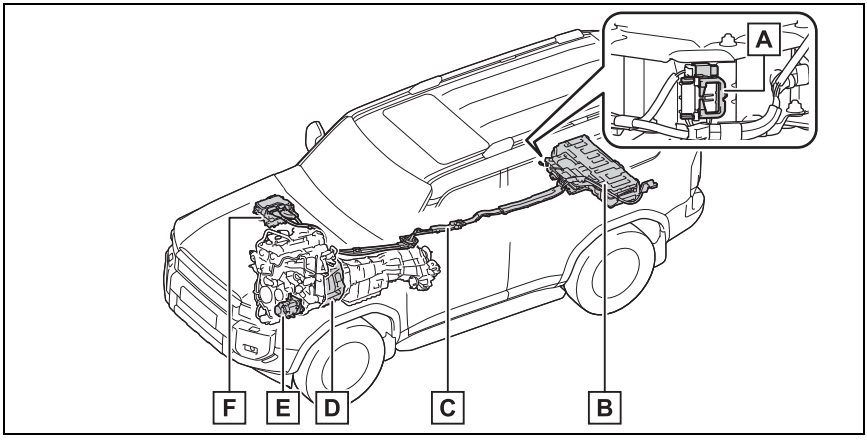
■ Si "Anomalie système alerte acoustique du véhicule Voyez votre concessionnaire" s'affiche sur l'écran multifonction

Le système est peut-être défaillant. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Précautions relatives au système hybride

Soyez prudent lorsque vous manipulez le système hybride; il s'agit d'un système à haute tension (environ 288 V au maximum) et les pièces qu'il contient deviennent brûlantes lorsque le système hybride est en cours de fonctionnement. Lisez attentivement les descriptions suivantes avant d'utiliser le système hybride, et manipulez-le correctement. Notez que des étiquettes d'avertissement comportant le symbole sont apposées sur les composants haute tension pour vous rappeler qu'une manipulation minutieuse est nécessaire.

Composants du système



L'illustration est un exemple servant à des fins d'explication; elle peut différer de la réalité.

A Prise de service

B Batterie hybride (batterie de traction)

C Câbles à haute tension (orange)

D Moteur électrique (moteur de traction)

E Compresseur du climatiseur

F Unité de commande électrique

■ Panne de carburant

Lorsque le véhicule tombe en panne de carburant et qu'il est impossible de faire démarrer le système hybride, ajoutez une quantité suffi-

sante de carburant pour que la lampe témoin de basse réserve de carburant (→P.680) s'éteigne. Si le réservoir ne contient qu'une petite quantité de carburant, il se peut que le système hybride ne soit pas en mesure de démarrer. (La quantité habituelle de carburant est d'environ 3,1 gal. [11,9 L, 2,6 Imp.gal.], lorsque le véhicule est sur une surface plane. Cette valeur peut varier lorsque le véhicule est dans une pente. Ajoutez un peu plus de carburant lorsque le véhicule est incliné.)

■ Ondes électromagnétiques

- Les pièces et les câbles à haute tension des véhicules hybrides sont dotés d'un blindage électromagnétique, et par conséquent, ils émettent approximativement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence traditionnels ou que les appareils électroniques domestiques.
- Votre véhicule pourrait causer une interférence sonore avec des pièces de radio fabriquées par des tiers.

■ Batterie hybride (batterie de traction)

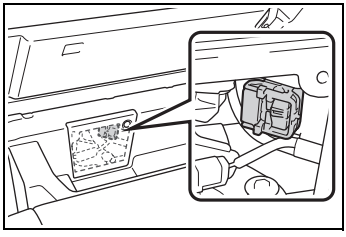
La durée de vie de la batterie hybride (batterie de traction) est limitée. La durée de vie de la batterie hybride (batterie de traction) peut varier selon votre style de conduite et les conditions de conduite.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux composants sous haute tension

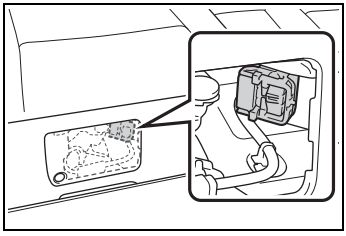
Ce véhicule est doté de systèmes CC et CA à haute tension, ainsi que d'un système de 12 volts. Les hautes tensions CC et CA sont très dangereuses; elles peuvent causer de graves brûlures et des décharges électriques susceptibles d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Vous ne devez jamais toucher, désassembler, enlever ou remplacer les pièces et les câbles à haute tension, ni leurs connecteurs.
- Ne touchez pas aux composants haute tension. Ils sont extrêmement chauds, surtout lorsque le véhicule a roulé.
- Véhicules non dotés d'une troisième rangée de sièges : Ne tentez jamais d'ouvrir l'orifice d'accès à la prise de service située dans la plaque sous le plateau derrière la deuxième rangée de sièges. La prise de service ne sert qu'à l'entretien du véhicule et pourrait être sous haute tension.



AVERTISSEMENT

- Véhicules dotés d'une troisième rangée de sièges : Ne tentez jamais d'ouvrir l'orifice d'accès à la prise de service située sous le côté droit de la troisième rangée de sièges. La prise de service ne sert qu'à l'entretien du véhicule et pourrait être sous haute tension.



■ Précautions relatives aux accidents de la route

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles :

- Rangez le véhicule sur le bas-côté de la route, engagez le frein de stationnement, placez le levier sélecteur de vitesses en position P, puis désactivez le système hybride.
- Ne touchez pas aux pièces, aux câbles ni aux connecteurs à haute tension.
- Si des fils électriques sont à découvert à l'intérieur ou à l'extérieur de votre véhicule, il y a un risque de décharge électrique. Ne touchez jamais aux fils électriques à découvert.
- En cas de fuite de liquide, ne touchez pas au liquide, car il pourrait contenir un électrolyte fortement alcalin provenant de la batterie hybride (batterie de traction). Si votre peau ou vos yeux entrent en contact avec le liquide, rincez-les immédiatement à grande eau ou, si possible, avec une solution d'acide borique. Consultez immédiatement un médecin.
- Si un incendie survient à l'intérieur du véhicule hybride, sortez du véhicule au plus vite. N'utilisez jamais d'extincteur non conçu pour les incendies électriques. Même l'utilisation d'une petite quantité d'eau pourrait s'avérer dangereuse.
- Si votre véhicule doit être remorqué, les quatre roues doivent être soulevées. Si les roues reliées au moteur électrique (moteur de traction) étaient au sol pendant le remorquage, le moteur pourrait continuer à produire de l'électricité. Cela pourrait provoquer un incendie. (→P.667)
- Vérifiez attentivement le sol sous le véhicule. Si du liquide a coulé sur le sol, le système à carburant est peut-être endommagé. Sortez du véhicule au plus vite.

AVERTISSEMENT

■ **Batterie hybride (batterie de traction)**

- Assurez-vous de ne jamais revendre, céder ni modifier la batterie hybride. Pour éviter tout accident, les batteries hybrides qui ont été retirées d'un véhicule mis au rebut sont récupérées par l'entremise du concessionnaire Toyota. Ne mettez pas la batterie au rebut vous-même.

Si la batterie n'était pas récupérée correctement, les situations suivantes pourraient se produire, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles :

- Il est possible que la batterie hybride soit mise au rebut ou jetée de manière illégale, ce qui constituerait un risque pour l'environnement, ou que quelqu'un touche à un composant haute tension, ce qui pourrait occasionner une décharge électrique.
- La batterie hybride est conçue pour être utilisée uniquement avec votre véhicule hybride. Si la batterie hybride est utilisée en dehors de votre véhicule, ou si elle est modifiée de quelque façon que ce soit, un accident tel qu'une décharge électrique, une émission de chaleur ou de fumée, une explosion ou une fuite d'électrolyte peut se produire.

Lorsque vous vendez ou cédez votre véhicule, les risques d'accident sont très élevés, car la personne qui réceptionne le véhicule peut ne pas être consciente de ces dangers.

- Si vous mettez votre véhicule au rebut sans retirer la batterie hybride, il y a un risque qu'une personne subisse une violente décharge électrique si elle touche aux pièces ou aux câbles à haute tension et à leurs connecteurs. Si vous devez mettre votre véhicule au rebut, vous devez demander à votre concessionnaire Toyota ou à un garagiste compétent de se charger de la mise au rebut de la batterie hybride. Si la batterie hybride n'était pas mise au rebut de la manière appropriée, elle pourrait provoquer une décharge électrique susceptible de causer des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ **Batterie hybride (batterie de traction)**

Ne transportez pas de grande quantité d'eau, par exemple des bouteilles pour rafraîchisseur d'eau, dans le véhicule. Si de l'eau giclait sur la batterie hybride (batterie de traction), celle-ci pourrait être endommagée. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

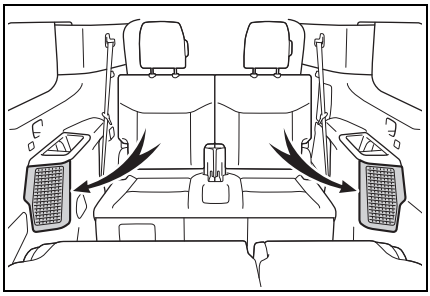
Évents d'admission d'air de la batterie hybride (batterie de traction)

Les évents d'admission d'air visant à refroidir la batterie hybride (batterie de traction) sont situés dans les garnitures latérales arrière.

Si les évents sont obstrués, cela peut nuire au refroidissement de la batterie hybride (batterie de

traction).

La consommation de carburant pourrait augmenter si la puissance d'entrée et de sortie de la batterie hybride (batterie de traction) est limitée et que la distance que le véhicule peut parcourir à l'aide du moteur électrique (moteur de traction) est réduite.



NOTE

■ **Évents d'admission d'air de la batterie hybride (batterie de traction)**

- Assurez-vous que rien ne bloque les évents d'admission d'air, comme une housse de siège, un couvercle en plastique ou un bagage.
  La puissance d'entrée et de sortie de la batterie hybride (batterie de traction) peut être limitée, entraînant alors une diminution de puissance de sortie et une défaillance de la batterie hybride (batterie de traction).
- Nettoyez régulièrement les évents d'admission d'air afin d'empêcher toute obstruction. (→P.651)
- Ne laissez pas de l'eau ni de corps étrangers pénétrer dans les évents d'admission d'air, cela pourrait provoquer un court-circuit et endommager la batterie hybride (batterie de traction).

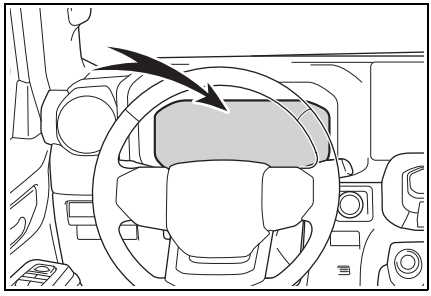
Système de coupure d'urgence

Lorsqu'une certaine force d'impact est détectée par le capteur d'impact, le système de coupure d'urgence coupe le courant à haute tension et arrête la pompe à carburant afin de réduire le risque d'électrocution et les fuites de carburant. Si le système de coupure d'urgence s'active, il sera impossible de faire redémarrer votre véhicule. Pour faire redémarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

Message d'avertissement du système hybride

Un message s'affiche automatiquement lorsqu'une défaillance se produit dans le système hybride ou si une manœuvre inadéquate est tentée.

Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction, lisez ce message et suivez les directives.



Si une lampe témoin s'allume ou qu'un message d'avertissement s'affiche, ou si la batterie de 12 volts est débranchée

Il se peut que le système hybride ne démarre pas. Dans ce cas, essayez de faire redémarrer le système. Si le voyant "READY" ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

Système immobilisateur

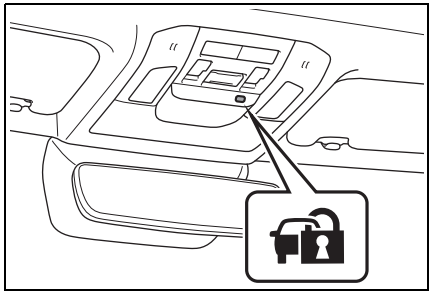
Les clés du véhicule sont dotées de puces de transpondeur intégrées qui empêchent le système hybride de démarrer si une clé n'a pas été enregistrée auparavant dans l'ordinateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous le quittez.

Ce système est conçu pour aider à prévenir le vol du véhicule, mais il ne garantit pas une sécurité absolue contre tous les types de vols de véhicules.

Fonctionnement du système

Une fois que le contacteur d'alimentation a été désactivé, le voyant clignote pour indiquer que le système est en fonction. Une fois que le contacteur d'alimentation a été placé sur ACC ou ON, le voyant cesse de clignoter pour indiquer que le système a été annulé.



■ Entretien du système

Le véhicule est doté d'un système immobilisateur sans entretien.

■ Conditions pouvant entraîner un mauvais fonctionnement du système

- Si la clé entre en contact avec un objet métallique
- Si la clé est très près d'une clé d'un système de sécurité (clé dotée d'une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule ou en contact avec celle-ci

NOTE

■ Pour assurer le bon fonctionnement du système

Ne modifiez pas et ne retirez pas le système. En cas de modification ou de retrait, le bon fonctionnement du système ne serait plus assuré.

Alarme

L'alarme utilise de la lumière et du son pour donner l'alerte lors de la détection d'une intrusion.
L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est activée :

- Une portière verrouillée, le hayon ou le hayon en verre est déverrouillé ou ouvert par un moyen autre que la fonction d'ouverture, la télécommande ou la clé mécanique. (Les portières se verrouilleront de nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.

Activation/désactivation/arrêt du système d'alarme

■ Éléments à vérifier avant le verrouillage du véhicule

Pour éviter le déclenchement accidentel de l'alarme et prévenir le vol du véhicule, assurez-vous que :

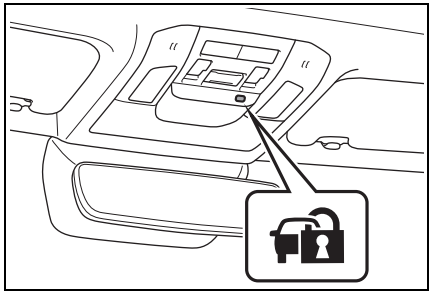
- Personne n'est resté à l'intérieur du véhicule.
- Toutes les glaces et le panneau de toit transparent (si le véhicule en est doté) sont fermés avant d'activer l'alarme.
- Aucun objet de valeur et aucun effet personnel n'ont été laissés à l'intérieur du véhicule.

■ Réglage

Fermez les portières, le hayon, le hayon en verre et le capot, puis verrouillez toutes les portières.

Le système s'activera automatiquement au bout de 30 secondes.

Le voyant commence à clignoter, au lieu de rester fixe, lorsque le système est activé.



■ Désactivation ou arrêt

Utilisez l'une des méthodes suivantes pour désactiver ou arrêter l'alarme.

- Déverrouillez les portières.
- Placez le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON, ou faites démarrer le système hybride. (L'alarme sera désactivée ou s'arrêtera après quelques secondes.)

■ Activation de l'alarme

L'alarme peut être activée si toutes les portières sont fermées, même lorsque le capot est ouvert.

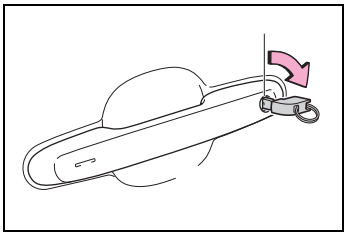
■ **Entretien du système**

Le véhicule est doté d'un système d'alarme sans entretien.

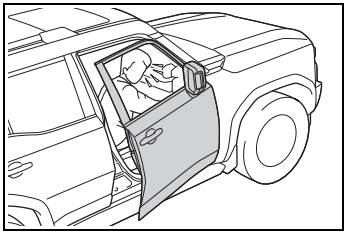
■ **Déclenchement de l'alarme**

L'alarme pourrait se déclencher dans les situations suivantes : (En arrêtant l'alarme, le système d'alarme est désactivé.)

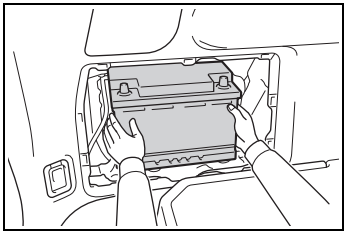
- Les portières sont déverrouillées à l'aide de la clé mécanique.



- Une personne à l'intérieur du véhicule ouvre une portière, le hayon ou le capot, ou déverrouille le véhicule.



- La batterie de 12 volts est rechargée ou remplacée lorsque le véhicule est verrouillé. (→P.710)



■ **Verrou de portière à activation par alarme**

Dans les cas suivants, en fonction de la situation, la portière peut se verrouiller automatiquement pour empêcher une entrée inappropriée dans le véhicule :

- Lorsqu'une personne dans le véhicule déverrouille la portière et que l'alarme est activée.
- Alors que l'alarme est activée, une personne dans le véhicule déverrouille la portière.
- Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie de 12 volts.

⚠ NOTE

■ **Pour assurer le bon fonctionnement du système**

Ne modifiez pas et ne retirez pas le système. En cas de modification ou de retrait, le bon fonctionnement du système ne serait plus assuré.

Préalarme

Si vous déverrouillez une portière à l'aide de la clé mécanique alors que l'alarme est en cours d'activation, une préalarme retentit pendant 10 secondes.

Si, au cours de ces 10 secondes, la portière est de nouveau verrouillée ou que la préalarme est arrêtée, une alarme retentira.

Utilisez l'une des méthodes suivantes pour désactiver ou arrêter la préalarme :

- Fermez les portières et verrouillez toutes les portières à l'aide du système Smart key ou de la télécommande.
- Placez le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON, ou

faites démarrer le système hybride. (L’alarme sera désactivée ou s’arrêtera après quelques secondes.)

Informations et voyants relatifs à l'état du véhicule

2

2-1. Bloc d'instrumentation

Lampes témoins et voyants 94

Jauges et compteurs (avec un écran de 7 pouces) 101

Jauges et compteurs (écran de 12,3 pouces) 105

Écran multifonction (écran de 7 pouces) 110

Écran multifonction (écran de 12,3 pouces) 122

Affichage sur le pare-brise 135

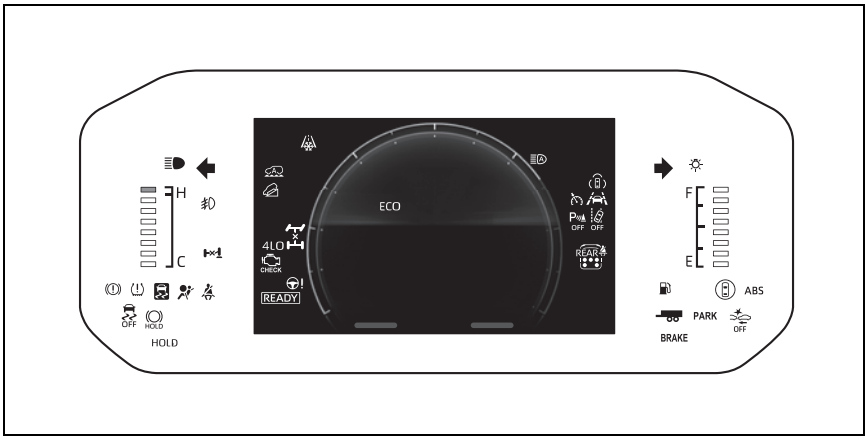
Informations sur la consommation de carburant .. 140

Lampes témoins et voyants

Les lampes témoins et les voyants du bloc d’instrumentation, de la console au plafond et des rétroviseurs extérieurs informent le conducteur de l’état des différents systèmes du véhicule.

Lampes témoins et voyants affichés sur le bloc d’instrumentation

■ Véhicules dotés d’un écran de 7 pouces

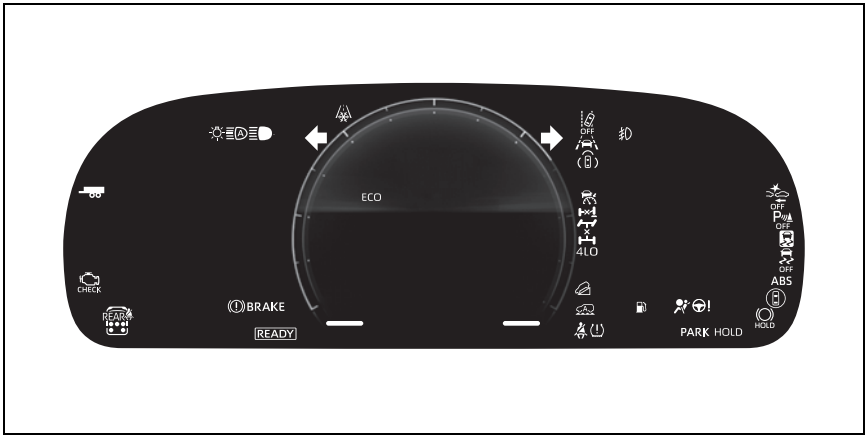


Les unités de mesure utilisées sur les compteurs et certains voyants peuvent varier selon la zone de vente.

L’image peut différer de l’état réel.

■ Véhicules dotés d'un écran de 12,3 pouces

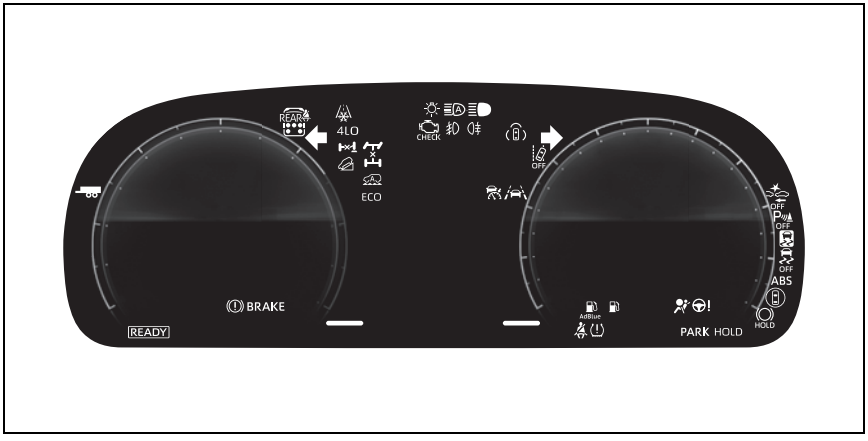
▶ Type 1



L'emplacement des lampes témoins et des voyants peut varier selon la destination prévue du véhicule.

L'image peut différer de l'état réel.

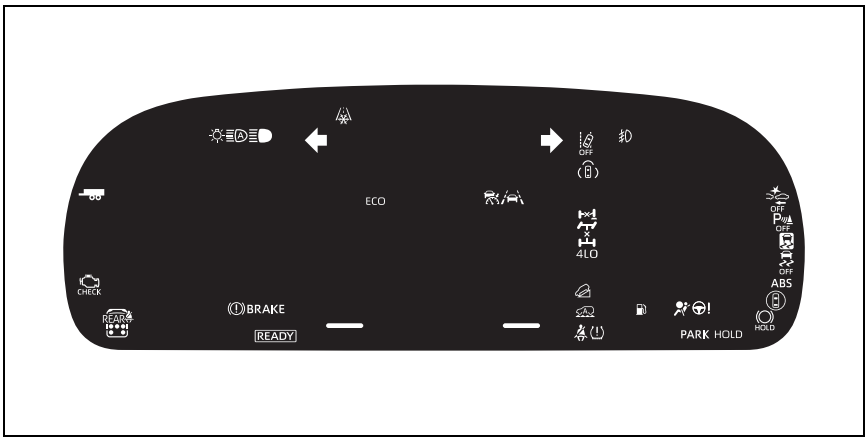
▶ Type 2



L'emplacement des lampes témoins et des voyants peut varier selon la destination prévue du véhicule.

L'image peut différer de l'état réel.

▶ Type 3



L'emplacement des lampes témoins et des voyants peut varier selon la destination prévue du véhicule.

L'image peut différer de l'état réel.

Lampes témoins

Les lampes témoins informent le conducteur des défaillances dans les systèmes du véhicule indiqués.

BRAKE (États-Unis) Lampe témoin du système de freinage*1 (→P.672)

(Canada) (Rouge) Lampe témoin du système de freinage*1 (→P.672)

(Jaune) Lampe témoin du système de freinage*1 (→P.672)

Lampe témoin du système de charge*2 (→P.673)

Lampe témoin de faible pression d'huile moteur*2 (→P.673)

Lampe témoin de haute température du liquide de refroidissement*2 (→P.673)

CHECK (États-Unis) Témoin de mauvais fonctionnement*1 (→P.674)

(Canada) Témoin de mauvais fonctionnement*1 (→P.674)

Lampe témoin SRS*1 (→P.674)

ABS (États-Unis) Lampe témoin ABS*1 (→P.675)

(Canada) Lampe témoin ABS*1 (→P.675)

(Rouge) Lampe témoin du système de direction assistée*1 (→P.675)


(Jaune) Lampe témoin du système de direction assistée[*1] (→P.675)


Lampe témoin PCS[*1] (→P.675)


(Jaune) Voyant LTA (→P.676)


(Jaune) Voyant LDA (→P.676)


(Jaune) Voyant PDA (→P.676)


(Jaune) Voyant du régulateur de vitesse (→P.676)


(Jaune) Voyant du régulateur de vitesse dynamique à radar (→P.676)

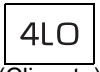

Voyant d'information du système d'assistance à la conduite[*1] (→P.677)


Voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement[*1] (→P.677)


Lampe témoin d'utilisation incorrecte des pédales[*2] (→P.678)


Voyant de dérapage[*1] (→P.678)


Lampe témoin de freins de remorquage (→P.679)


(Clignote) Voyant de basse vitesse en quatre roues motrices (→P.679)


(Clignote) Voyant de verrouillage du différentiel central (→P.679)


(Clignote) Voyant de verrouillage du différentiel arrière (si le véhicule en est doté) (→P.679)


(États-Unis) Voyant de frein de stationnement (→P.680)


(Canada) (Clignote) Voyant de frein de stationnement (→P.680)


(Clignote) Voyant d'utilisation du maintien des freins[*1] (→P.680)


Lampe témoin de basse réserve de carburant (→P.680)


Lampe témoin de pression des pneus[*1] (→P.681)


Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (→P.681)


Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (→P.682)

[*1]: Ces lampes s'allument lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON pour indiquer qu'une vérification de système est en cours. Elles s'éteindront après l'activation du système hybride ou au bout de quelques secondes. Si la lampe ne s'allume pas ou si elle s'éteint, cela peut indiquer la défaillance d'un système. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

[*2]: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction avec un message.

AVERTISSEMENT

■ Si la lampe témoin d'un des systèmes de sécurité ne s'allume pas

Si l'une des lampes témoins de sécurité, par exemple la lampe témoin ABS ou la lampe témoin SRS, ne s'allumait pas lorsque vous faites démarrer le système hybride, cela pourrait signifier que ces systèmes ne sont pas en mesure d'assurer votre protection en cas d'accident, ce qui serait susceptible de vous occasionner des blessures graves, voire mortelles. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Voyants

Les voyants informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.


Voyant de clignotant (→P.269)


(États-Unis)
Voyant des phares (→P.277)


(Canada)
Voyant des feux arrière (→P.277)


Voyant des feux de route (→P.282)


Voyant AHB (→P.280)


Voyant des phares antibrouillard (si le véhicule en est doté) (→P.283)


Lampe témoin PCS[*1, 2] (→P.310)


(Blanc)
Voyant LTA (→P.327)


(Vert)
Voyant LTA (→P.327)


(Jaune)
(Clignote)
Voyant LTA (→P.327)


(Vert)
Voyant LDA (→P.336)


(Jaune)
(Clignote)
Voyant LDA (→P.336)


Voyant LDA OFF[*2, 9] (→P.336)


(Blanc)
Voyant PDA (→P.345)


(Vert)
Voyant PDA (→P.345)


(Vert)
Voyant du régulateur de vitesse (→P.369)


(Blanc)
Voyant du régulateur de vitesse (→P.369)


(Vert)
Voyant du régulateur de vitesse dynamique à radar (→P.364)


(Blanc)
Voyant du régulateur de vitesse dynamique à radar (→P.364)


Voyant d'information du système d'assistance à la conduite[*1, 2, 7] (→P.677)


Voyants sur les rétroviseurs extérieurs[*3] (→P.380)



Voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement[*1, 2, 7] (→P.391)


Voyant de détection du système intuitif d'aide au stationnement[*8] (→P.391)


(Clignote)
Voyant de dérapage[*1] (→P.514)



Voyant VSC OFF[*1, 2] (→P.515)


Voyant du dispositif de commande d'assistance en descente[*1] (si le véhicule en est doté) (→P.511)


Voyant de commande de vitesse réduite[*1] (si le véhicule en est doté) (→P.503)



Voyant du mode de démarrage en seconde (si le véhicule en est doté) (→P.265)



Voyant "TOW HAUL" (→P.268)


Voyant SDM (si le véhicule en est doté) (→P.523)



Voyant de basse vitesse en quatre roues motrices (→P.498)


Voyant de verrouillage du différentiel central (→P.498)


Voyant de verrouillage du différentiel arrière (si le véhicule en est doté) (→P.501)



(États-Unis)
Voyant de frein de stationnement (→P.270)


(Canada)
Voyant de frein de stationnement (→P.270)



Voyant d'attente du maintien des freins[*1] (→P.274)



Voyant d'utilisation du maintien des freins[*1] (→P.274)


Voyant de sécurité[*4] (→P.88, 89)


Voyant du système Smart key[*5] (→P.256)



Voyant "READY" (→P.256)


Voyant de basse température extérieure[*6] (→P.108, 500)


Voyant de feu d'arrêt (→P.100)



Voyants "PASSENGER AIR BAG"[*4] (→P.50)



Voyant du mode de conduite Eco (si le véhicule en est doté) (→P.496)



Voyant du mode Sport (si le véhicule en est doté) (→P.496)


Voyant du mode AUTO (si le véhicule en est doté) (→P.507)


Voyant du mode DIRT (si le véhicule en est doté) (→P.507)


Voyant du mode SAND (si le véhicule en est doté) (→P.507)


Voyant du mode MUD (si le véhicule en est doté) (→P.507)


Voyant du mode DEEP SNOW (si le véhicule en est doté) (→P.507)


Voyant du mode ROCK (si le véhicule en est doté) (→P.507)

*1: Ces lampes s'allument lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON pour indiquer qu'une vérification de système est en cours. Elles s'éteindront après l'activation du système hybride ou au bout de quelques secondes. Si les lampes ne s'allument pas ou si elles s'éteignent, cela peut indiquer la défaillance d'un système. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: La lampe s'allume lorsque le système est désactivé.

*3: Cette lampe s'allume sur les rétroviseurs extérieurs.

*4: Cette lampe s'allume sur le panneau de la console au plafond.

*5: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction avec un message.

*6: Lorsque la température extérieure est d'environ 37 °F (3 °C) ou moins, le voyant clignote pendant environ 10 secondes, puis reste allumé.

*7: Lorsque la remorque avec connecteur à 7 broches est connectée, le voyant s'allume. De plus, le capteur du système d'aide au stationnement Toyota, la fonction RCD (détection de la caméra arrière) et la fonction de freinage d'aide au stationnement se désactivent automatiquement.

*8: Véhicules non dotés d'un écran multimédia ou d'une caméra arrière

*9: Pour Porto Rico

■ Voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement

Véhicules non dotés d'un écran multimédia : Les voyants s'éteignent lorsque la position de changement de vitesse est placée sur R, que le système intuitif d'aide au stationnement soit activé ou désactivé.

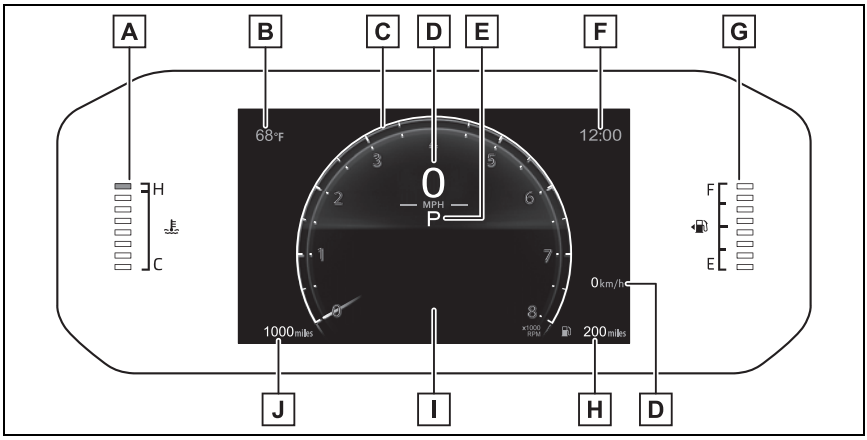
■ Voyant de feu d'arrêt

Ce voyant s'allume lorsque les feux d'arrêt sont allumés par l'actionnement de la pédale de frein ou du système d'assistance à la conduite.

Jauges et compteurs (avec un écran de 7 pouces)

Affichage des compteurs

■ Emplacement des jauges et des compteurs



Les unités de mesure utilisées sur le compteur et sur l'affichage peuvent varier selon la zone de vente.

A Jauge de température du liquide de refroidissement du moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement du moteur

B Température extérieure (→P.102)

C Tachymètre/indicateur de vitesse analogique (→P.115)

Tachymètre :

Affiche le régime moteur en tours par minute

Indicateur de vitesse analogique :

Affiche la vitesse du véhicule

D Indicateur de vitesse numérique

Affiche la vitesse du véhicule

E Position de changement de vitesse et rapport

Affiche la position de changement de vitesse sélectionnée ou le rapport sélectionné (→P.262)

F Montre de bord

L'heure du GPS est réglée automatiquement à l'aide des données temporelles du GPS. Pour plus de détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

G Jauge de niveau de carburant

Affiche la quantité de carburant restant dans le réservoir

H Distance à parcourir avant la panne sèche

Affiche l'autonomie avec la quantité de carburant résiduelle

I Écran multifonction

Présente au conducteur diverses données liées à la conduite (→P.110)

Affiche des messages d'avertissement si une défaillance se produit (→P.686)

J Odomètre

Affiche la distance totale parcourue par le véhicule

■ **Les compteurs et l'affichage s'allument lorsque**

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ **Régime moteur**

Sur les véhicules hybrides, le régime moteur est contrôlé avec précision afin d'aider à améliorer la consommation de carburant, de réduire les émissions de gaz d'échappement, etc.
Il peut arriver que le régime moteur affiché diffère même lorsque le fonctionnement du véhicule et les conditions de conduite sont identiques.

■ **Distance à parcourir avant la panne sèche**

- Cette distance est calculée en fonction de votre consommation moyenne de carburant. C'est pourquoi il peut y avoir un écart entre la distance réelle pouvant être parcourue et celle affichée.
- Si l'on n'ajoute qu'un peu de carburant au réservoir, il se peut que l'affichage ne soit pas mis à jour. Lorsque vous faites le plein, désactivez le contacteur d'alimentation. Si vous faites le plein du véhicule sans désactiver le contacteur d'alimentation, il se peut que l'affichage ne soit pas mis à jour.
- Lorsque "Ravit." s'affiche, la quantité de carburant résiduelle est faible et il est impossible de calculer la distance qui peut être parcourue avec le carburant restant. Faites immédiatement le plein.

■ **Affichage de la température extérieure**

- Dans les situations suivantes, il se peut que la température extérieure affichée ne soit pas exacte ou que le changement de température à l'écran demande plus de temps qu'à l'habitude.
  - Lorsque le véhicule est arrêté ou que vous roulez à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
  - Lorsque la température extérieure change subitement (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, d'un tunnel, etc.)
- Lorsque "--" ou "E" est affiché, le système est peut-être défaillant. Apportez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota.
- Affiche la température extérieure dans la plage allant de -40 °F (-40 °C) à 140 °F (60 °C).
- Lorsque la température extérieure est d'environ 37 °F (3 °C) ou moins, le voyant clignote pendant environ 10 secondes, puis reste allumé.

■ **Écran à cristaux liquides**

→P.110

■ **Informations sur le logiciel libre et ouvert**

Ce produit contient un logiciel libre et ouvert (LLO). Les informations de licence et/ou le code source de ce LLO peuvent être consultés à l'adresse suivante.

https://www.yazaki-group.com/rd-tech/oss/860

AVERTISSEMENT

■ **Écran d'informations à basses températures**

Laissez l'intérieur du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures très basses, la réponse du moniteur d'affichage peut être lente et les modifications à l'écran peuvent être retardées.

Par exemple, il y a un délai entre le changement de rapport du conducteur et l'affichage du nouveau rapport à l'écran. Ce délai pourrait inciter le conducteur à rétrograder de nouveau, ce qui causerait un freinage moteur rapide et excessif et pourrait éventuellement provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

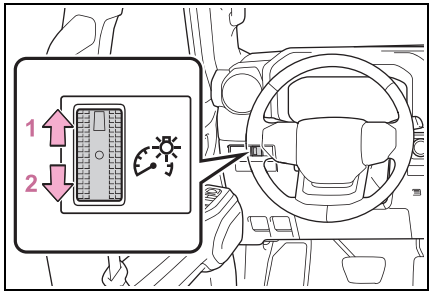
NOTE

■ **Pour éviter d'endommager le moteur et ses composants**

- Ne laissez pas l'aiguille de l'indicateur du tachymètre pénétrer dans la zone rouge qui indique le régime moteur maximal.
- Le moteur peut être en train de surchauffer si la jauge de température du liquide de refroidissement du moteur pénètre dans la zone rouge ("H"). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire, laissez le moteur refroidir complètement, puis vérifiez-le. (→P.716)

Modification de la luminosité de l'éclairage du tableau de bord

Vous pouvez régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord.



1 Plus lumineux

2 Plus sombre

■ **Luminosité de l'éclairage des compteurs (mode jour et mode nuit)**

Vous pouvez régler la luminosité de l'éclairage des compteurs individuellement.

Dans les circonstances suivantes, les compteurs permutent entre le mode jour et le mode nuit.

- Mode jour : Lorsque les feux arrière sont éteints ou lorsque les feux arrière sont allumés, mais que la zone environnante est lumineuse
- Mode nuit : Lorsque les feux

arrière sont allumés et que la zone environnante est sombre

Commande d’atténuation de l’éclairage du tableau de bord

Lorsque les feux arrière sont allumés alors que le contacteur d’alimentation est sur ACC, ou lorsque le contacteur d’alimentation est sur ON et que la zone environnante est sombre, la luminosité du compteur est atténuée.

Cependant, si la molette de commande d’éclairage du tableau de bord est réglée sur la position la plus lumineuse alors que le contacteur d’alimentation est sur ON, la luminosité du compteur ne sera pas atténuée.

Jauges et compteurs (écran de 12,3 pouces)

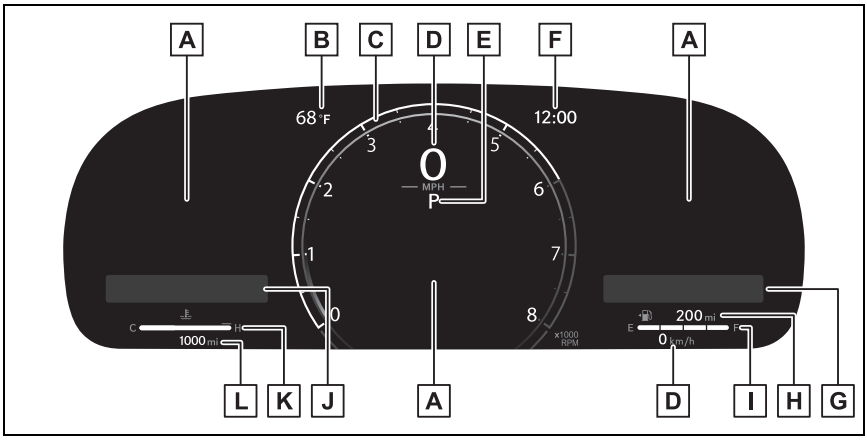
Les compteurs affichent diverses informations de conduite.

Affichage des compteurs

■ Emplacement des jauges et des compteurs

Vous pouvez modifier le réglage de type d'affichage des compteur. (→P.129)

▶ Type 1/Type 3



Les unités de mesure peuvent varier en fonction de la destination prévue du véhicule.

A Écran multifonction

Présente au conducteur diverses données liées au véhicule (→P.122)
Affiche des messages d'avertissement si une défaillance se produit (→P.686)

B Température extérieure (→P.108)

C Compteur analogique (type 1 uniquement)

Le compteur analogique peut être changé dans les paramètres. (→P.129)
Tachymètre :
Affiche le régime moteur en tours par minute
Indicateur de vitesse analogique :
Affiche la vitesse du véhicule

D Indicateur de vitesse numérique

Affiche la vitesse du véhicule.

E Position de changement de vitesse et rapport

Affiche la position de changement de vitesse sélectionnée ou le rapport sélectionné (→P.262)

F Montre de bord

L'heure du GPS est réglée automatiquement à l'aide des données temporelles du GPS. Pour plus de détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

G Gadget logiciel (affichage lié au système audio)

Affiche la source audio ou la plage sélectionnée sur le compteur. (→P.126)

Lorsque la liste des éléments pour la zone d'affichage du contenu (→P.124) est affichée, le gadget logiciel ne s'affichera pas.

H Distance à parcourir avant la panne sèche

Affiche l'autonomie avec la quantité de carburant résiduelle (→P.107)

I Jauge de niveau de carburant

Affiche la quantité de carburant restant dans le réservoir.

J Gadget logiciel (Consommation de carburant)

Affiche les données relatives à la consommation de carburant. (→P.125)

Lorsque la liste des éléments pour la zone d'affichage du contenu (→P.124) est affichée, le gadget logiciel ne s'affichera pas.

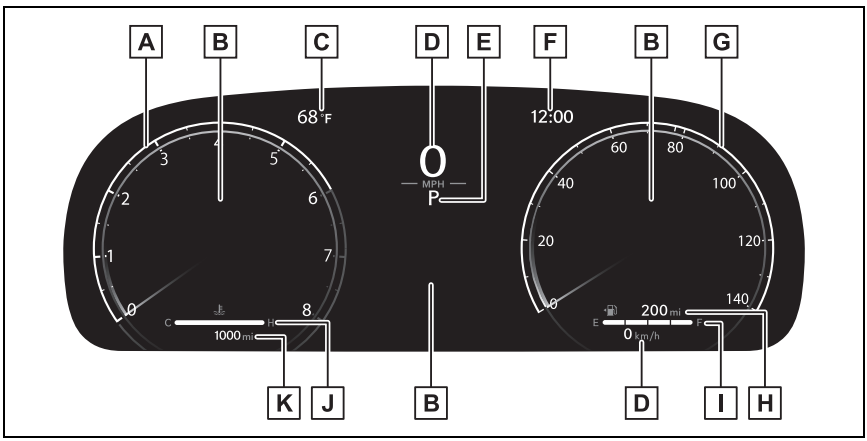
K Jauge de température du liquide de refroidissement du moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement du moteur

L Affichage de l'odomètre

Affiche la distance totale parcourue par le véhicule

▶ Type 2



L'emplacement de certains éléments affichés et les unités de mesure peuvent varier en fonction de la destination prévue du véhicule.

A Tachymètre

Affiche le régime moteur en tours par minute

B Écran multifonction

Présente au conducteur diverses données liées au véhicule (→P.122)

Affiche des messages d'avertissement si une défaillance se produit (→P.686)

C Température extérieure (→P.108)

D Indicateur de vitesse numérique

Affiche la vitesse du véhicule

E Position de changement de vitesse et rapport (→P.262)

F Montre de bord

L'heure du GPS est réglée automatiquement à l'aide des données temporelles du GPS. Pour plus de détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

G Indicateur de vitesse analogique

Affiche la vitesse du véhicule

H Distance à parcourir avant la panne sèche

Affiche l'autonomie avec la quantité de carburant résiduelle (→P.107)

I Jauge de niveau de carburant

Affiche la quantité de carburant restant dans le réservoir.

J Jauge de température du liquide de refroidissement du moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement du moteur

K Affichage de l'odomètre

Affiche la distance totale parcourue par le véhicule

■ **Les compteurs et l'affichage s'allument lorsque**

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ **Régime moteur**

Sur les véhicules hybrides, le régime moteur est contrôlé avec précision afin d'aider à améliorer la consommation de carburant, de réduire les émissions de gaz d'échappement, etc.

Il peut arriver que le régime moteur affiché diffère même lorsque le fonctionnement du véhicule et les conditions de conduite sont identiques.

■ **Distance à parcourir avant la panne sèche**

- Cette distance est calculée en fonction de votre consommation moyenne de carburant. C'est pourquoi il peut y avoir un écart entre la distance réelle pouvant

être parcourue et celle affichée.

- Si l'on n'ajoute qu'un peu de carburant au réservoir, il se peut que l'affichage ne soit pas mis à jour. Lorsque vous faites le plein, désactivez le contacteur d'alimentation. Si vous faites le plein du véhicule sans désactiver le contacteur d'alimentation, il se peut que l'affichage ne soit pas mis à jour.
- Lorsque "Ravit." s'affiche, la quantité de carburant résiduelle est faible et il est impossible de calculer la distance qui peut être parcourue avec le carburant restant. Faites immédiatement le plein.

■ Affichage de la température extérieure

- Affiche la température extérieure dans la plage allant de -40 °F (-40 °C) à 140 °F (60 °C).
- Lorsque la température extérieure est d'environ 37 °F (3 °C) ou moins, le voyant  clignote pendant environ 10 secondes, puis reste allumé.
- Dans les situations suivantes, il se peut que la température extérieure affichée ne soit pas exacte ou que le changement de température à l'écran demande plus de temps qu'à l'habitude :
  - Lorsque le véhicule est arrêté ou que vous roulez à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
  - Lorsque la température extérieure change subitement (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, d'un tunnel, etc.)
- Lorsque "--" ou "E" est affiché, le système est peut-être défaillant. Apportez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

■ Écran à cristaux liquides

→P.123

■ Informations sur le logiciel libre et ouvert

Ce produit contient un logiciel libre et ouvert (LLO). Les informations de licence et/ou le code source de ce LLO peuvent être consultés à l'adresse suivante.

https://www.yazaki-group.com/rd-tech/oss/880

■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser les jauges et les compteurs à partir de ⚙ sur l'écran multifonction. (→P.129)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Écran d'informations à basses températures

Laissez l'intérieur du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures très basses, la réponse du moniteur d'affichage des informations peut être lente et les modifications à l'écran peuvent être retardées.

Par exemple, il y a un délai entre le changement de rapport du conducteur et l'affichage du nouveau rapport à l'écran. Ce délai pourrait inciter le conducteur à rétrograder de nouveau, ce qui causerait un freinage moteur rapide et excessif et pourrait éventuellement provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Pour éviter d'endommager le moteur et ses composants

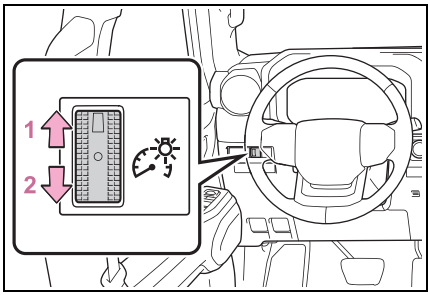
- Ne laissez pas l'aiguille de l'indicateur du tachymètre pénétrer dans la zone rouge qui indique le régime moteur maximal.

NOTE

- Le moteur peut être en train de surchauffer si la jauge de température du liquide de refroidissement du moteur pénètre dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire, laissez le moteur refroidir complètement, puis vérifiez-le. (→P.716)

Modification de la luminosité de l’éclairage du tableau de bord

Vous pouvez régler la luminosité de l’éclairage du tableau de bord.



1 Plus lumineux

2 Plus sombre

■ Luminosité de l’éclairage des compteurs (mode jour et mode nuit)

Vous pouvez régler la luminosité de l’éclairage des compteurs individuellement.

Dans les circonstances suivantes, les compteurs permutent entre le mode jour et le mode nuit.

- Mode jour : Lorsque les feux arrière sont éteints ou lorsque les feux arrière sont allumés, mais que la zone environnante est lumineuse
- Mode nuit : Lorsque les feux arrière sont allumés et que la zone environnante est sombre

■ Commande d’atténuation de l’éclairage du tableau de bord

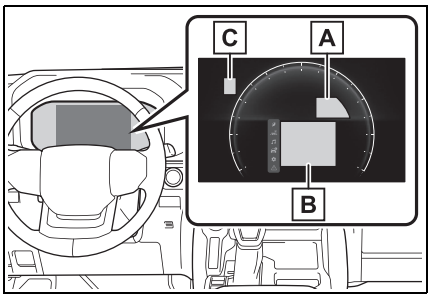
Lorsque les feux arrière sont allumés alors que le contacteur d’alimentation est sur ACC, ou lorsque le contacteur d’alimentation est sur ON et que la zone environnante est sombre, la luminosité du compteur est atténuée.

Cependant, si la molette de commande d’éclairage du tableau de bord est réglée sur la position la plus lumineuse alors que le contacteur d’alimentation est sur ON, la luminosité du compteur ne sera pas atténuée.

Écran multifonction (écran de 7 pouces)

Éléments affichés

Les informations suivantes s'affichent sur l'écran multifonction.



A Informations relatives au système d'aide à la conduite

B Zone d'affichage des informations

Vous pouvez afficher diverses informations en sélectionnant une icône de menu.

De plus, des affichages contextuels d'avertissements ou de suggestions/conseils seront également affichés dans certaines circonstances.

C Zone d'affichage RSA (aide sur les panneaux routiers) (si le véhicule en est doté)

Affiche les panneaux reconnus pendant le fonctionnement du système RSA (aide sur les panneaux routiers). (→P.350)

■ L'écran multifonction s'affiche lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ Lors du changement du mode de conduite

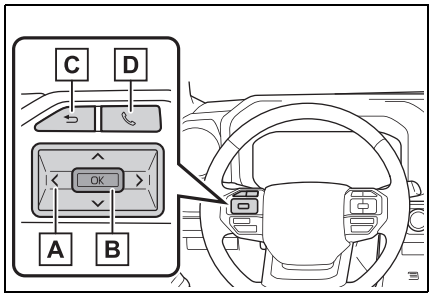
La couleur d'arrière-plan de l'écran multifonction est modifiée en fonction du mode de conduite ou du mode de sélection multiterrain sélectionné. (→P.496, 507)

■ Écran à cristaux liquides

De petites taches ou des taches claires peuvent apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides; il n'y a aucun risque à continuer d'utiliser l'écran.

Changement d'affichage

L'écran multifonction est actionné à l'aide des contacteurs de commande du compteur.



A 〈/〉 : Changez l'écran et déplacez le curseur vers le haut/vers le bas

∧/∨ : Changez le contenu affiché et faites défiler l'écran vers le haut/vers le bas

B Appuyez : Entrer/Définir
Maintenez enfoncé : Réinitialiser

C Retour à l'écran précédent

D Composition/Réception d'appel et affichage de l'historique

Liée au système mains libres, la composition ou la réception d'appels est affichée. Pour plus de détails sur le système mains libres, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation pendant la conduite

Pour des raisons de sécurité, évitez autant que possible d'actionner le contacteur de commande du compteur pendant la conduite, et ne regardez pas sans cesse l'écran multifonction pendant que vous conduisez. Arrêtez le véhicule et actionnez le contacteur de commande du compteur. Si vous négligiez de le faire, une erreur de fonctionnement du volant pourrait se produire, occasionnant un accident imprévu.

Icônes du menu

Vous pouvez afficher les informations relatives à chaque icône en sélectionnant l'icône avec les contacteurs de commande du compteur.

Certaines informations peuvent s'afficher automatiquement en fonction de la situation.

Icône	Affichage
	Écran d'informations de conduite (→P.111)
	Affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite (→P.112)
	Affichage lié au système audio (→P.112)
	Affichage des informations sur le véhicule (→P.112)
	Affichage des paramètres (→P.115)
	Affichage de message d'avertissement (→P.120)

Écran d'informations de conduite

Sélectionnez pour afficher les données de consommation de carburant sous diverses formes.

■ Consommation de carburant



A Consommation actuelle de carburant

Affiche la consommation actuelle

de carburant instantanée.

B Consommation moyenne de carburant (après le démarrage)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation de la fonction, ou la consommation moyenne de carburant après le démarrage du moteur. *1, 2, 3

La consommation moyenne de carburant sélectionnée par "Économie de carburant" sur l'écran ⚙ s'affiche.

*1: Utilisez la consommation de carburant affichée comme référence uniquement.

*2: La consommation moyenne de carburant depuis le démarrage est remise à zéro chaque fois que le système hybride s'arrête.

*3: Vous pouvez réinitialiser la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro de la fonction en maintenant OK enfoncé.

Affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite

■ Affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel des systèmes suivants :

- LTA (aide au maintien de la trajectoire) (→P.322)
- LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté) (→P.328)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie) (→P.332)
- PDA (assistance à la conduite proactive) (→P.340)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar (→P.353)
- Régulateur de vitesse (→P.366)

■ Affichage lié au système de navigation (si le véhicule en est doté)

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes liées au système de navigation.

- Guidage routier
- Affichage de la boussole

Affichage lié au système audio

Les conditions de fonctionnement du système audio peuvent être affichées sur l'écran multifonction.

Affichage des informations

■ Informations de conduite

2 éléments sélectionnés à l'aide du réglage "Élém info conduite" (vitesse moyenne et distance) peuvent être affichés verticale-

ment.

Utilisez les informations affichées comme référence uniquement.

- Vitesse moyenne du véhicule : Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride*
- Distance : Affiche la distance parcourue depuis le démarrage du système hybride*
- Temps écoulé : Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride*

*: Ces éléments sont remis à zéro chaque fois que le système hybride s'arrête.

■ Informations de croisière

2 éléments sélectionnés à l'aide du réglage "TRAJET A" ou "TRAJET B" (vitesse moyenne et distance) peuvent être affichés verticalement.

Utilisez les informations affichées comme référence uniquement.

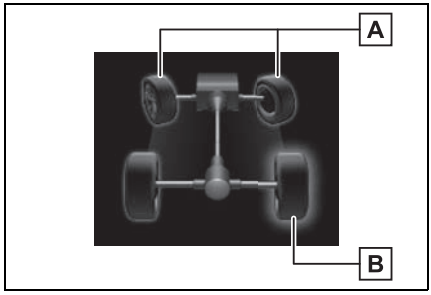
- Vitesse moyenne du véhicule : Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis la remise à zéro de l'affichage*
- Distance : Affiche la distance parcourue depuis la remise à zéro de l'affichage*
- Temps écoulé : Affiche le temps écoulé depuis la remise à zéro de l'affichage*

*: Pour remettre à zéro un élément, affichez l'élément souhaité, puis maintenez enfoncé OK.

■ Pression de gonflage des pneus

Affiche la pression de gonflage de chaque pneu. (→P.635)

■ Affichage du moniteur de traction



A Affichage de la direction des pneus avant

Affiche l'angle et la direction du volant au moyen des changements des pneus avant sur l'écran.

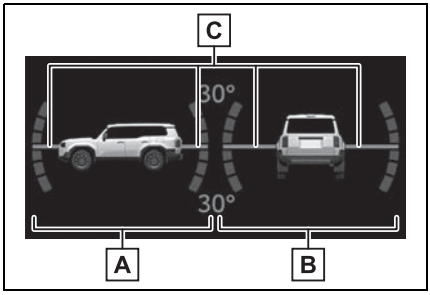
B Affichage de patinage des roues*

Lorsqu'un pneu patine, son icône change de couleur sur l'affichage et clignote.

*: Cet élément s'affiche uniquement lorsque le mode de conduite Sport est sélectionné.

■ Tangage et roulis (affichage de l'inclinomètre)

Affiche les angles d'inclinaison verticale et horizontale du véhicule.



A Marqueurs de degrés de l'inclinaison à l'avant et à l'arrière

Indiquent l'inclinaison du véhicule en degrés dans les directions avant et arrière.

B Marqueurs de degrés de l'inclinaison à gauche et à droite

Indiquent l'inclinaison du véhicule en degrés dans les directions gauche et droite.

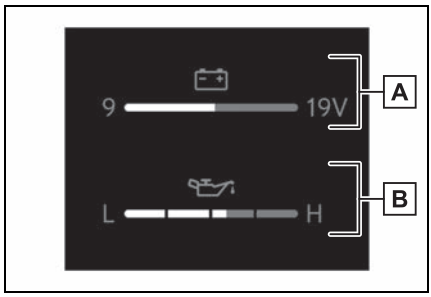
C Pointeur

Indique le degré de l'inclinaison du véhicule par rapport à une ligne parallèle.

■ Commande des freins de remorque

Affiche les valeurs "Gain", les sorties du frein manuel, les types de freins de la remorque et l'état de la connexion de la remorque. (→P.519)

■ Jauges auxiliaires



A Voltmètre

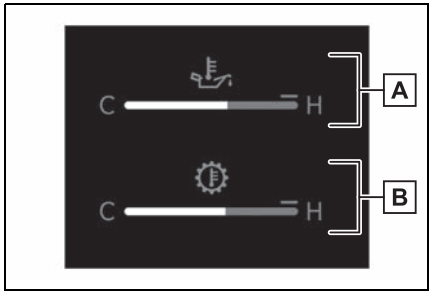
Affiche la charge de la batterie.

B Jauge de pression d'huile moteur

Affiche la pression d'huile moteur. Un avertisseur sonore retentit et un message d'avertissement s'affiche si la pression d'huile moteur devient insuffisante. (→P.673)

Cet affichage n'est conçu que pour vous servir de référence. En fonction de facteurs tels que l'état de la chaussée, la température et la vitesse du véhicule, il est possible que l'affichage n'indique pas l'état réel du véhicule.

■ Jauge de température de l'huile moteur/jauge de température de l'huile de transmission



A Jauge de température de l'huile moteur

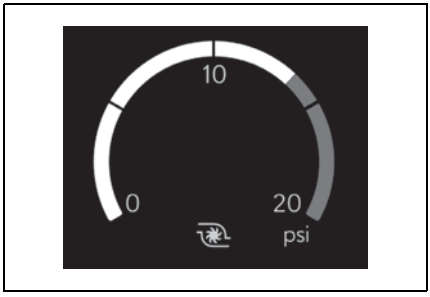
Affiche la température de l'huile moteur. L'affichage clignote si la température de l'huile moteur dépasse 284 °F (140 °C).

B Jauge de température de l'huile de transmission

Affiche la température du liquide de transmission.

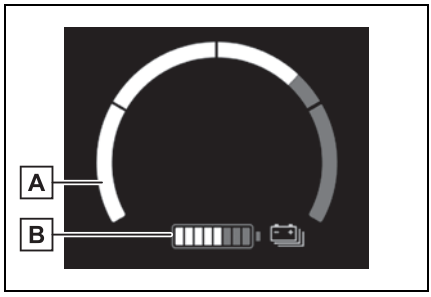
■ Jauge de suralimentation

Affiche la pression de suralimentation.



Cet affichage n'est conçu que pour vous servir de référence. En fonction de facteurs tels que l'état de la chaussée, la température et la vitesse du véhicule, il est possible que l'affichage n'indique pas l'état réel du véhicule.

■ Jauge de suralimentation électrique/jauge SOC (State of Charge)



A Jauge de suralimentation électrique

Indique que la puissance du moteur électrique aide le moteur à essence.

B Jauge SOC (State of Charge)

Affiche la charge résiduelle courante de la batterie de 12 volts.

NOTE

■ Voltmètre

Lorsque le voltmètre est supérieur ou égal à 19 V, ou inférieur ou égal à 9 V, pendant que le moteur tourne, cela peut indiquer une défaillance de la batterie ou du système de charge. Faites vérifier le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

Affichage des paramètres

Vous pouvez modifier les paramètres du véhicule et le contenu affiché sur l'écran en utilisant les contacteurs de commande du compteur

■ **Procédure de réglage**

1 Actionnez les contacteurs de commande du compteur ∧ ou ∨, puis sélectionnez ⚙.

2 Actionnez les contacteurs de commande du compteur < ou >, puis sélectionnez l'élément souhaité.

- Si la fonction est activée et désactivée, ou si le volume, etc. est modifié sur l'écran des paramètres, le réglage sera modifié chaque fois que vous appuierez sur OK.
- Pour les fonctions qui permettent de sélectionner le contenu de fonctionnement, le contenu de l'affichage, etc., l'écran des paramètres s'affiche en maintenant OK enfoncé. Lorsque l'écran des paramètres est affiché, sélectionnez le réglage désiré ou la valeur souhaitée (temps, etc.) à l'aide de OK.

3 Après la modification des paramètres, appuyez sur ⮌ des contacteurs de commande du compteur.

■ **LDA (système d'avertissement de sortie de voie) (→P.332)**

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

● Système d'avertissement de sortie de voie activé/désactivé

Sélectionnez pour activer/désactiver le système d'avertissement de sortie de voie.

● "Options d'alerte"

Sélectionnez pour définir le type d'alerte.

● "Régl alerte"

Sélectionnez pour définir le moment de l'alerte.

■ **BSM (moniteur d'angle mort) (→P.380)**

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

● BSM (moniteur d'angle mort) activé/désactivé

Sélectionnez pour activer/désactiver le système BSM.

● "Sensibilité"

Sélectionnez pour modifier le moment de l'alerte d'approche d'un véhicule.

● "Luminosité"

Sélectionnez pour changer la luminosité des voyants des rétroviseurs extérieurs. (→P.380)

● Avertissement sonore

Sélectionnez pour activer/désactiver l'avertisseur sonore qui retentit lorsque le système BSM est utilisé.

■ **PCS (système de sécurité préventive) (→P.309)**

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

● PCS activé/désactivé

Sélectionnez pour activer/désactiver le système de sécurité préven-

tive.

● "Régl avertissement"

Sélectionnez pour modifier le moment de l'avertissement de sécurité préventive.

■ **PDA (assistance à la conduite proactive) (→P.340)**

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

● PDA activée/désactivée

Sélectionnez pour activer/désactiver l'assistance à la conduite proactive.

● "Sensibilité"

Sélectionnez pour modifier le moment de l'alerte pour un objet détecté.

● "SA" (assistance à la direction)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'assistance à la direction.

● "DA" (Assistance à la décélération)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'assistance à la décélération.

● "OAA" (assistance à l'anticipation des obstacles)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'assistance à l'anticipation des obstacles.

■ **Système intuitif d'aide au stationnement (→P.391)**

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

● Activation/désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

Sélectionnez pour activer/désactiver le système intuitif d'aide au stationnement.

● "Volume"

Sélectionnez pour définir le volume de l'avertisseur sonore qui retentit lorsque le système RCTA, le système RCD (si le véhicule en est doté) ou le système intuitif d'aide au stationnement est activé.

■ **RCTA (alerte de trafic transversal arrière) (→P.398)**

● Activation/désactivation de la fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière)

Sélectionnez pour activer/désactiver le système RCTA.

● "Volume"

Sélectionnez pour définir le volume de l'avertisseur sonore qui retentit lorsque le système RCTA, le système RCD (si le véhicule en est doté) ou le système intuitif d'aide au stationnement est activé.

■ **RCD (détection de la caméra arrière) (si le véhicule en est doté) (→P.403)**

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de détection de la caméra arrière.

■ **SEA (assistance à la sortie sécuritaire) (→P.386)**

● Assistance à la sortie sécuritaire activée/désactivée

Sélectionnez pour activer/désactiver le système d'assistance à la sortie sécuritaire.

- "Sensibilité"

Sélectionnez pour modifier le moment de l'alerte d'approche d'un véhicule ou d'un vélo.

- Indicateur au rétroviseur activé/désactivé

Sélectionnez pour activer/désactiver l'affichage dans les rétroviseurs extérieurs.

■ RSA (aide sur les panneaux routiers) (si le véhicule en est doté) (→P.350)

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

- Activation/désactivation de l'aide sur les panneaux routiers

Sélectionnez pour activer/désactiver le système RSA.

- "Méthode de notif"

Sélectionnez pour modifier chaque méthode de notification utilisée pour avertir le conducteur lorsque le système reconnaît une vitesse excessive, un panneau de dépassement interdit et un panneau de sens interdit.

- "Niveau de notif."

Sélectionnez pour modifier chaque niveau de notification utilisé pour avertir le conducteur lorsque le système reconnaît un panneau de limite de vitesse.

■ Paramètres du véhicule

- Fonction de recommandation d'interruption de la conduite

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de recommandation d'interruption de la conduite. (→P.335)

- DRCC (→P.353)

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

• "Régl accélération"

Sélectionnez pour modifier le réglage de l'accélération qu'effectue le véhicule jusqu'à ce qu'il atteigne la vitesse sélectionnée.

• "Message guidé"

Sélectionnez pour activer/désactiver l'affichage du message de guidage.

• "Réduction de vitesse en virage"

Sélectionnez pour changer le réglage de la fonction de réduction de vitesse dans une courbe. (→P.374)

- PBD (hayon à commande assistée) (si le véhicule en est doté) (→P.156)

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

• Paramètres du système

Sélectionnez pour activer/désactiver le système de hayon à commande assistée.

• "Réglage d'ouverture"

Sélectionnez la position d'ouverture lorsque le hayon à commande assistée est complètement ouvert.

• "Volume"

Sélectionnez pour définir le volume de l'avertisseur sonore qui retentit

lorsque le système de hayon à commande assistée est actionné.

● "Sélectionner type de frein"

Sélectionnez pour modifier les paramètres du type de frein de la remorque. (→P.520)

● "TPWS" (système témoin de basse pression des pneus) (→P.634)

• "Changer ens pneus"

Sélectionnez pour changer le code d'identification des capteurs du système témoin de basse pression des pneus. Pour activer cette fonction, un deuxième jeu de codes d'identification des capteurs du système témoin de basse pression des pneus doit être enregistré par un concessionnaire Toyota. Pour plus d'informations sur le changement du code d'identification enregistré, contactez votre concessionnaire Toyota.

• "Rotation des pneus"

Enregistrement de la position de chaque roue. (→P.637)

• "Rég pression pneus"

Sélectionnez pour paramétrer une pression de gonflage des pneus prescrite. (→P.639)

• "Rég unité pression"

Sélectionnez pour changer les unités de mesure affichées.

● "Maintenance planifiée" (→P.610)

Sélectionnez pour remettre à zéro les informations d'entretien prescrit (message indiquant que l'entretien est requis et la distance jusqu'au prochain entretien) après avoir effectué tous les travaux d'entretien.

● Vidange d'huile (→P.624)

Sélectionnez pour réinitialiser les données de la vidange d'huile.

● Rappel des sièges arrière (→P.153)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de rappel des sièges arrière.

● Voyant de feu d'arrêt

Sélectionnez pour activer/désactiver l'indicateur de feu d'arrêt. (→P.100)

■ Paramètres

● "Langue"

Sélectionnez pour changer la langue sur l'écran multifonction.

● "Unités"

Sélectionnez pour changer l'unité de mesure utilisée pour la consommation de carburant.

● Style de compteur

Sélectionnez pour changer le style de compteur.

● Type de cadran

Sélectionnez pour changer de type de cadran. (→P.101)

● (Paramètres d'affichage des informations de conduite)

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

• "Économie de carburant"
Sélectionnez pour modifier l'affichage sur Consommation de carburant. (→P.111)

● (Paramètres audio)

Sélectionnez pour activer/désactiver l'écran .

● (Paramètres d'affichage des informations sur le véhicule)

• "Contenu de l'affichage"

Sélectionnez pour afficher les éléments suivants.

• "Élém info conduite"

Sélectionnez pour définir les éléments sur les côtés supérieur et inférieur de l'écran des informations de conduite, à partir de trois éléments : la vitesse moyenne, la distance et le temps total.

● Affichage contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver les affichages contextuels qui peuvent s'afficher dans certaines circonstances.

● "Écr multif éteint"

Un écran vide s'affiche

● "Param. par défaut"

Sélectionnez pour remettre à zéro les paramètres d'affichage des compteurs.

■ Suspension de l'affichage des paramètres

- Vous ne pouvez pas modifier certains paramètres pendant que vous conduisez. Lorsque vous modifiez des paramètres, garez le véhicule dans un endroit sécuritaire.
- Si un message d'avertissement s'affiche, le fonctionnement de l'écran des paramètres sera suspendu.
- Les paramètres des fonctions dont le véhicule n'est pas doté ne sont pas affichés.
- Lorsqu'une fonction est désactivée, vous ne pouvez pas sélectionner les paramètres correspondant à cette fonction.

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la configuration de l'écran

Comme le moteur doit tourner pendant la configuration de l'écran, assurez-vous que le véhicule est garé dans un endroit où l'aération est adéquate. Dans un endroit fermé, comme un garage, les gaz d'échappement, y compris le dangereux monoxyde de carbone (CO), pourraient s'accumuler et pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait entraîner la mort ou constituer un grave danger pour la santé.

NOTE

■ Lors de la configuration de l'écran

Pour éviter que la batterie ne se décharge, assurez-vous que le moteur tourne pendant que vous configurez les fonctions de l'écran.

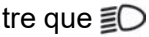
Affichage de message d'avertissement

Sélectionnez pour afficher les messages d'avertissement et les mesures à prendre si une défaillance est détectée. (→P.686)

Fonction de suggestions

Affiche des suggestions pour le conducteur dans les situations suivantes. Pour sélectionner une réponse à une suggestion affichée, utilisez les contacteurs de commande du compteur.

■ Suggestion d'allumer les phares

Si le contacteur des phares est dans une position autre que  ou AUTO, et que la vitesse du véhicule atteint 3 mph (5 km/h) ou plus pendant un certain laps de temps lorsque l'environnement est sombre, un message de suggestion s'affichera.

■ Suggestion d'éteindre les phares

Si les phares sont laissés allumés pendant un certain laps de temps après la désactivation du contacteur d'alimentation, un message de suggestion s'affichera.

■ Suggestion d'activer le hayon à commande assistée (si le véhicule en est doté)

Si le système du hayon à commande assistée est désactivé (réglage de ⚙ désactivé) et que le contacteur du hayon à commande assistée sur le tableau de bord est en fonction, un message de suggestion s'affichera vous demandant si vous souhaitez activer le système de hayon à commande assistée.

■ Personnalisation

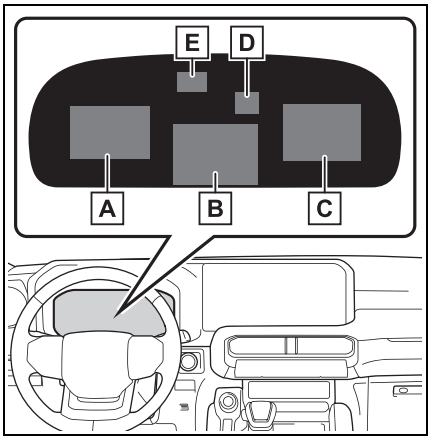
Vous pouvez activer/désactiver la fonction de suggestions. (Fonctions personnalisables : →P.744)

Écran multifonction (écran de 12,3 pouces)

L'écran multifonction est utilisé pour afficher les informations relatives à la consommation de carburant et divers types d'informations relatives à la conduite. Vous pouvez également utiliser l'écran multifonction pour modifier les paramètres d'affichage et d'autres paramètres.

Éléments affichés

Les informations suivantes s'affichent dans chaque zone sur l'écran multifonction.



A Zone d'affichage du contenu (gauche)

B Zone d'affichage du contenu (centrale)

C Zone d'affichage du contenu (droite)

D Zone d'affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite

Lorsque les informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite sont affichées sur la zone d'affichage du contenu, l'état de fonctionnement du système ne s'affichera pas dans cette zone.

E Zone d'affichage RSA (aide sur les panneaux routiers) (si le véhicule en est doté) (→P.350)

■ **Zone d'affichage du contenu (centrale)**

- Vide (→P.129)
- Affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite (→P.125)
- Affichage de la carte (si le véhicule en est doté) (→P.126)
- Affichage des paramètres (→P.129)
- Affichage de message d'avertissement

■ **Zone d'affichage du contenu (gauche/droite)**

- Vide (→P.129)
- Consommation de carburant (→P.125)
- Affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite (→P.125)
- Affichage des informations relatives au système de navigation (si le véhicule en est

doté) (→P.126)

- Affichage lié au système audio (→P.126)
- Affichage des informations sur la conduite (→P.126)
- Pression de gonflage des pneus (→P.639)
- Moniteur de traction (→P.129)
- Tangage et roulis (affichage de l'inclinomètre) (→P.127)
- Commande des freins de remorque (→P.128)
- Jauges auxiliaires (→P.127)
- Température de l'huile moteur/température de l'huile de transmission (→P.128)
- Jauge de suralimentation (→P.128)
- Jauge de suralimentation électrique/jauge SOC (State of Charge) (→P.128)

■ Écran à cristaux liquides

De petites taches ou des taches claires peuvent apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides; il n'y a aucun risque à continuer d'utiliser l'écran.

■ Lors du changement du mode de conduite

La couleur d'arrière-plan de l'écran multifonction est modifiée en fonction du mode de conduite sélectionné. (→P.496)

⚠ AVERTISSEMENT

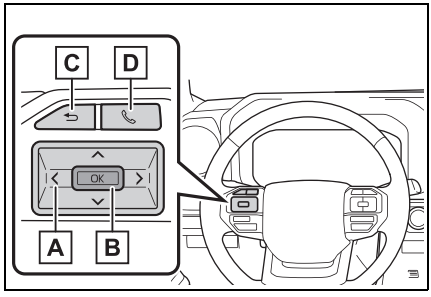
■ Précautions relatives à l'utilisation pendant la conduite

- Lorsque vous utilisez l'écran multifonction pendant que vous conduisez, soyez particulièrement attentif à la zone entourant le véhicule.
- Ne regardez pas sans cesse l'écran multifonction pendant que vous conduisez, car vous pourriez ne pas remarquer des piétons, des obstacles sur la route, etc., à l'avant du véhicule.

■ Écran d'informations à basses températures

→P.108

Contacteurs de commande du compteur



A ❮ / ❯ : Changez l'écran et déplacez le curseur vers le haut/vers le bas

∧/∨ : Changez le contenu affiché et faites défiler l'écran vers le haut/vers le bas

B Appuyez : Entrer/Définir
Maintenez enfoncé : Réinitialiser

C Retour à l'écran précédent

D Composition/Réception d'appel et affichage de l'historique

Liée au système mains libres, la composition ou la réception d'appels est affichée. Pour plus de détails sur le système mains libres, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Changement d'affichage

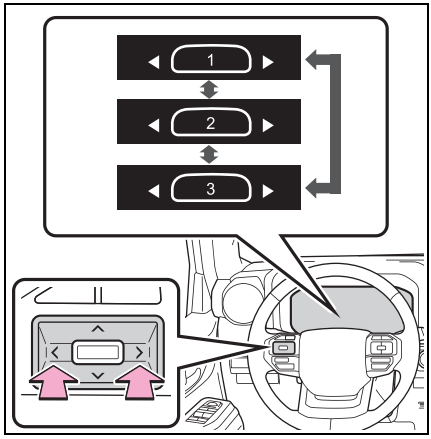
L'écran multifonction est actionné à l'aide des contacteurs de commande du compteur.

■ Modification du paramètre de type d'affichage des compteurs

Vous pouvez modifier le paramètre de type d'affichage des compteurs à partir de ⚙. (→P.129)

■ Changement de l'écran

Sélectionnez des éléments parmi les 3 écrans disponibles pour les afficher sur chacune des 3 zones d'affichage du contenu.
Appuyez sur le contacteur de commande du compteur ❮ ou ❯ pour faire défiler les écrans.



■ Changement des contenus d'affichage

Change les éléments affichés sur chaque zone d'affichage du contenu (gauche/centrale/droite).

1. Appuyez sur OK et maintenez-le enfoncé pour afficher le curseur sur la zone d'affichage du contenu (centrale).
2. Appuyez sur ❮ ou ❯ pour déplacer le curseur et sélectionner la zone d'affichage du contenu.
3. Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner les éléments.

■ Éléments affichés dans la zone d'affichage de contenu

Sélectionnez pour activer/désactiver les éléments dans la zone d'affichage du contenu (gauche/droite).

1 Appuyez sur OK et maintenez-le enfoncé pour afficher le curseur sur la zone d'affichage du contenu (centrale).

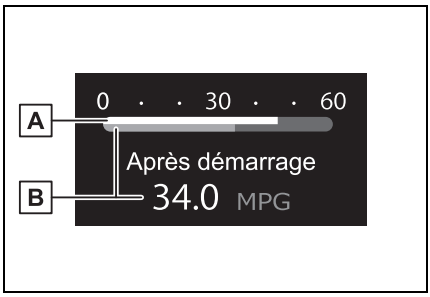
2 Appuyez sur ❮ ou ❯ pour déplacer le curseur et sélectionner la zone d'affichage du contenu.

3 Zone d'affichage du contenu (gauche) : Appuyez sur ❮ pour afficher la liste des contenus.
Zone d'affichage du contenu (droite) : Appuyez sur ❯ pour afficher la liste des contenus.

4 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner les éléments.

5 Appuyez sur OK pour sélectionner les éléments à activer/désactiver.

Consommation de carburant



A Consommation actuelle de carburant

Affiche l'autonomie avec la quantité de carburant résiduelle.

B Consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation de la fonction, ou la consommation moyenne de carburant après le démarrage du moteur ou le dernier plein de carburant.*1, 2, 3
La consommation moyenne de carburant sélectionnée par "Économie de carburant" sur l'écran ⚙ s'affiche.

*1: Utilisez la consommation de carburant affichée comme référence uniquement.

*2: La consommation moyenne de carburant depuis le démarrage est remise à zéro chaque fois que le système hybride s'arrête.

*3: Vous pouvez réinitialiser la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro de la fonction en maintenant OK enfoncé.

Affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel des systèmes suivants :

- LTA (aide au maintien de la trajectoire) (→P.322)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie) (→P.332)
- PDA (assistance à la conduite

proactive) (→P.340)

- Régulateur de vitesse (→P.366)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar (→P.353)

Affichage de la carte (si le véhicule en est doté)

Affiche les données cartographiques en fonction du système de navigation.
Modifie la taille de la carte affichée lorsque vous appuyez sur OK.

Affichage lié au système de navigation (si le véhicule en est doté)

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes liées au système de navigation.

- Guidage routier jusqu'à la destination
- Nom de la rue
- Affichage de la boussole

Affichage lié au système audio

Les conditions de fonctionnement du système audio peuvent être affichées sur l'écran multifonction.

Écran d'informations de conduite

■ Informations de conduite

2 éléments sélectionnés à l'aide du réglage "Élém info conduite" (vitesse moyenne et distance) peuvent être affichés verticalement.

Utilisez les informations affichées comme référence uniquement.

- "Vitesse moyenne" : Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride*
- "Distance" : Affiche la distance parcourue depuis le démarrage du système hybride*
- "Temps écoulé" : Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride*

*: Ces éléments sont remis à zéro chaque fois que le système hybride s'arrête.

■ Informations de croisière

2 éléments sélectionnés à l'aide du réglage "Élém TRAJET A" ou "Élém TRAJET B" (vitesse moyenne et distance) peuvent être affichés verticalement.

Utilisez les informations affichées comme référence uniquement.

- "Vitesse moyenne" : Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis la remise à zéro de

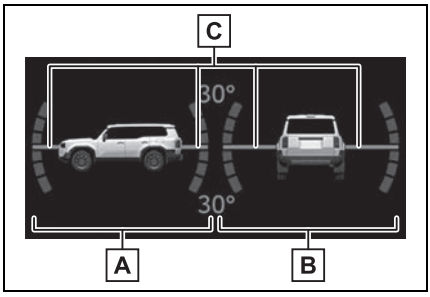
l'affichage*

- "Distance" : Affiche la distance parcourue depuis la remise à zéro de l'affichage*
- "Temps écoulé" : Affiche le temps écoulé depuis la remise à zéro de l'affichage*

*: Pour remettre à zéro un élément, affichez l'élément souhaité, puis maintenez enfoncé OK.

Tangage et roulis (affichage de l'inclinomètre)

Affiche les angles d'inclinaison verticale et horizontale du véhicule.



A Marqueurs de degrés de l'inclinaison à l'avant et à l'arrière

Indiquent l'inclinaison du véhicule en degrés dans les directions avant et arrière.

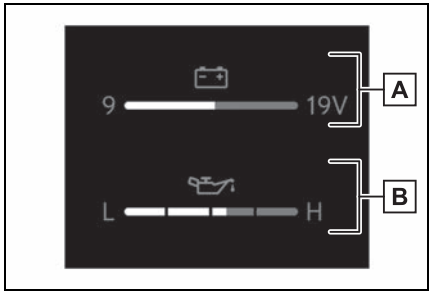
B Marqueurs de degrés de l'inclinaison à gauche et à droite

Indiquent l'inclinaison du véhicule en degrés dans les directions gauche et droite.

C Pointeur

Indique le degré de l'inclinaison du véhicule par rapport à une ligne parallèle.

Jauges auxiliaires



A Voltmètre

Affiche la charge de la batterie.

B Jauge de pression d'huile moteur

Affiche la pression d'huile moteur. Un avertisseur sonore retentit et un message d'avertissement s'affiche si la pression d'huile moteur devient insuffisante. (→P.673)

Cet affichage n'est conçu que pour vous servir de référence. En fonction de facteurs tels que l'état de la chaussée, la température et la vitesse du véhicule, il est possible que l'affichage n'indique pas l'état réel du véhicule.

NOTE

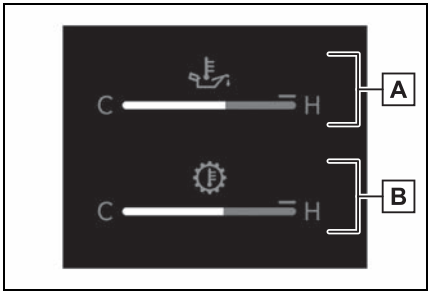
■ **Voltmètre**

Lorsque le voltmètre est supérieur ou égal à 19 V, ou inférieur ou égal à 9 V, pendant que le moteur tourne, cela peut indiquer une défaillance de la batterie ou du système de charge. Faites vérifier le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

Commande des freins de remorque

Affiche les valeurs “Gain”, les sorties du frein manuel, les types de freins de la remorque et l’état de la connexion de la remorque. (→P.519)

Jauge de température de l’huile moteur/jauge de température de l’huile de transmission



A Jauge de température de l’huile moteur

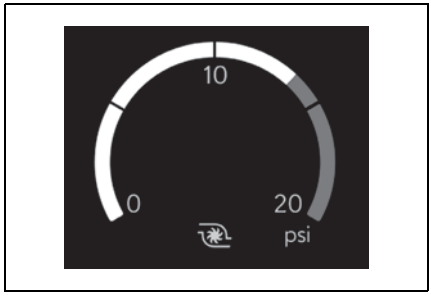
Affiche la température de l’huile moteur. L’affichage clignote si la température de l’huile moteur dépasse 284 °F (140 °C).

B Jauge de température de l’huile de transmission

Affiche la température du liquide de transmission.

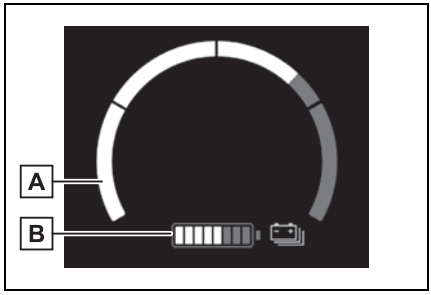
Jauge de suralimentation

Affiche la pression de suralimentation.



Cet affichage n’est conçu que pour vous servir de référence. En fonction de facteurs tels que l’état de la chaussée, la température et la vitesse du véhicule, il est possible que l’affichage n’indique pas l’état réel du véhicule.

Jauge de suralimentation électrique/jauge SOC (State of Charge)



A Jauge de suralimentation électrique

Indique que la puissance du moteur

électrique aide le moteur à essence.

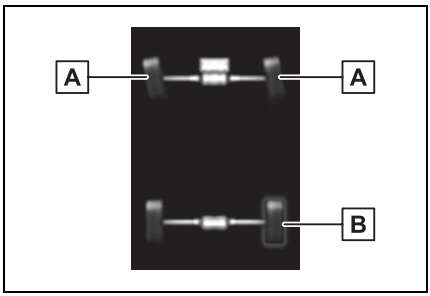
B Jauge SOC (State of Charge)

Affiche la charge résiduelle courante de la batterie de 12 volts.

Pression de gonflage des pneus

→P.639

Moniteur de traction



A Affichage de la direction des pneus avant

Affiche l'angle et la direction du volant au moyen des changements des pneus avant sur l'écran.

B Affichage de patinage des roues*

Lorsqu'un pneu patine, son icône change de couleur sur l'affichage et clignote.

*: Cet élément s'affiche uniquement lorsque le mode de conduite Sport est sélectionné.

Vide (aucun élément)

N'affiche aucune information de conduite sur l'écran multifonction.

Affichage des paramètres

Vous pouvez modifier les paramètres du véhicule et le contenu affiché sur l'écran en utilisant les contacteurs de commande du compteur.

■ Procédure de réglage

1. Appuyez sur OK pour afficher le curseur sur la zone d'affichage du contenu (centrale).
2. Appuyez sur ∧ ou ∨ avec le curseur sur la zone d'affichage de contenu (centrale), puis sélectionnez ⚙.
3. Pour modifier les réglages, appuyez sur le contacteur de commande du compteur ∧ ou ∨ et déplacez le curseur pour sélectionner l'élément.

Si la fonction est activée et désactivée, ou si le volume, etc. est modifié sur l'écran des paramètres, le réglage sera modifié chaque fois que vous appuierez sur OK.

Pour les fonctions qui permettent de sélectionner le contenu de fonctionnement, le contenu de l'affichage, etc., l'écran des paramètres s'affiche en maintenant OK enfoncé. Lorsque l'écran des paramètres est affiché, sélectionnez le réglage désiré ou la valeur souhaitée (temps, etc.) à l'aide de OK.

4 Après la modification des paramètres, appuyez sur ⮌ des contacteurs de commande du compteur.

■ **LDA (système d'avertissement de sortie de voie) (→P.332)**

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

- Système d'avertissement de sortie de voie activé/désactivé

Sélectionnez pour activer/désactiver le système d'avertissement de sortie de voie.

- "Options d'alerte"

Sélectionnez pour définir le type d'alerte.

- "Sensibilité"

Sélectionnez pour définir la sensibilité de l'avertissement.

■ **BSM (moniteur d'angle mort) (→P.380)**

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

- BSM (moniteur d'angle mort) activé/désactivé

Sélectionnez pour activer/désactiver le système BSM.

- "Sensibilité"

Sélectionnez pour modifier le moment de l'alerte d'approche d'un véhicule.

- "Luminosité"

Sélectionnez pour changer la luminosité des voyants des rétroviseurs extérieurs. (→P.380)

- Avertissement sonore

Sélectionnez pour activer/désactiver l'avertisseur sonore qui retentit lorsque le système BSM est utilisé.

■ **PCS (système de sécurité préventive) (→P.309)**

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

- PCS activé/désactivé

Sélectionnez pour activer/désactiver le système de sécurité préventive.

- "Régl avertissement"

Sélectionnez pour modifier le moment de l'avertissement de sécurité préventive.

■ **PDA (assistance à la conduite proactive) (→P.340)**

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

- PDA activée/désactivée

Sélectionnez pour activer/désactiver l'assistance à la conduite proactive.

- "Sensibilité"

Sélectionnez pour modifier le moment de l'alerte pour un objet détecté.

- "SA" (assistance à la direction)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'assistance à la direction.

- "DA" (Assistance à la décélération)

Sélectionnez pour activer/désacti-

ver la fonction d'assistance à la décélération.

- "OAA" (assistance à l'anticipation des obstacles)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'assistance à l'anticipation des obstacles.

■ Système intuitif d'aide au stationnement (→P.391)

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

- Activation/désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

Sélectionnez pour activer/désactiver le système intuitif d'aide au stationnement.

- "Volume"

Sélectionnez pour définir le volume de l'avertisseur sonore qui retentit lorsque le système RCTA, le système RCD (si le véhicule en est doté) ou le système intuitif d'aide au stationnement est activé.

■ RCTA (alerte de trafic transversal arrière) (→P.398)

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

- Activation/désactivation de la fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière)

Sélectionnez pour activer/désactiver le système RCTA.

- "Volume"

Sélectionnez pour définir le volume de l'avertisseur sonore qui retentit lorsque le système RCTA, le système RCD (si le véhicule en est doté) ou le système intuitif d'aide au stationnement est activé.

■ Fonction RCD (détection de la caméra arrière) (si le véhicule en est doté) (→P.403)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de détection de la caméra arrière.

■ SEA (assistance à la sortie sécuritaire) (→P.386)

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

- Assistance à la sortie sécuritaire activée/désactivée

Sélectionnez pour activer/désactiver le système d'assistance à la sortie sécuritaire.

- "Sensibilité"

Sélectionnez pour modifier le moment de l'alerte d'approche d'un véhicule ou d'un vélo.

- Indicateur au rétroviseur activé/désactivé

Sélectionnez pour activer/désactiver l'affichage dans les rétroviseurs extérieurs.

■ RSA (aide sur les panneaux routiers) (si le véhicule en est doté) (→P.350)

- Activation/désactivation de l'aide sur les panneaux routiers

Sélectionnez pour activer/désactiver le système RSA (aide sur les

panneaux routiers).

● "Méthode de notif"

Sélectionnez pour modifier chaque méthode de notification utilisée pour avertir le conducteur lorsque le système reconnaît une vitesse excessive et un panneau de sens interdit.

● "Niveau de notif."

Sélectionnez pour modifier chaque niveau de notification utilisé pour avertir le conducteur lorsque le système reconnaît un panneau de limite de vitesse.

■ Paramètres du véhicule

● Fonction de recommandation d'interruption de la conduite (→P.335)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de recommandation d'interruption de la conduite.

● DRCC (→P.353)

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

• "Régl accélération"

Sélectionnez pour modifier le réglage de l'accélération qu'effectue le véhicule jusqu'à ce qu'il atteigne la vitesse sélectionnée.

• "Message guidé"

Sélectionnez pour activer/désactiver l'affichage du message de guidage.

• "Réduction de vitesse en virage"

Sélectionnez pour changer le réglage de la fonction de réduction de vitesse dans une courbe. (→P.374)

● PBD (hayon à commande assistée) (si le véhicule en est doté) (→P.156)

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

• Paramètres du système

Sélectionnez pour activer/désactiver le système de hayon à commande assistée.

• "Réglage d'ouverture"

Sélectionnez la position d'ouverture lorsque le hayon à commande assistée est complètement ouvert.

• "Volume"

Sélectionnez pour définir le volume de l'avertisseur sonore qui retentit lorsque le système de hayon à commande assistée est actionné.

● "Sélectionner type de frein"

Sélectionnez pour modifier les paramètres du type de frein de la remorque. (→P.520)

● "Paramètre TPWS" (système témoin de basse pression des pneus) (→P.634)

• "Changer ens pneus"

Sélectionnez pour changer le code d'identification des capteurs du système témoin de basse pression des pneus. Pour activer cette fonction, un deuxième jeu de codes d'identification des capteurs du système témoin de basse pression des pneus doit être enregistré par un concessionnaire Toyota. Pour plus d'informations sur le changement du code d'identification enregistré, contactez votre concessionnaire Toyota.

• "Rotation des pneus"

Enregistrement de la position de chaque roue. (→P.637)

• "Rég pression pneus"

Sélectionnez pour paramétrer une pression de gonflage des pneus prescrite. (→P.639)

• "Rég unité pression"

Sélectionnez pour changer les unités de mesure affichées.

● "Maintenance planifiée" (→P.610)

Sélectionnez pour remettre à zéro les informations d'entretien prescrit (message indiquant que l'entretien est requis et la distance jusqu'au prochain entretien) après avoir effectué tous les travaux d'entretien.

● Vidange d'huile

Sélectionnez pour réinitialiser les données de la vidange d'huile. (→P.624)

● Rappel des sièges arrière (→P.153)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de rappel des sièges arrière.

● Voyant de feu d'arrêt

Sélectionnez pour activer/désactiver l'indicateur de feu d'arrêt. (→P.100)

■ Paramètres

● Langue

Sélectionnez pour changer la langue sur l'écran multifonction.

● Unités

Sélectionnez pour changer l'unité de mesure utilisée pour la consommation de carburant.

● Type de compteur

Sélectionnez pour changer le réglage de type de compteur.

● Style de compteur

Sélectionnez pour changer le style de compteur.

● Type de cadran

Sélectionnez pour changer de type de cadran. (→P.105)

● Consommation de carburant

Sélectionnez pour modifier l'affichage sur Consommation de carburant. (→P.125)

● Informations de conduite

Sélectionnez pour changer les éléments affichés sur l'écran multifonction. (→P.126)

● Affichage contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver les affichages contextuels qui peuvent s'afficher dans certaines circonstances.

● Paramètres par défaut

Sélectionnez pour remettre à zéro les paramètres d'affichage des compteurs.

■ Suspension de l'affichage des paramètres

- Vous ne pouvez pas modifier certains paramètres pendant que vous conduisez. Lorsque vous modifiez des paramètres, garez le véhicule dans un endroit sécuritaire.
- Si un message d'avertissement s'affiche, le fonctionnement de l'écran des paramètres sera suspendu.

- Les paramètres des fonctions dont le véhicule n'est pas doté ne sont pas affichés.
- Lorsqu'une fonction est désactivée, vous ne pouvez pas sélectionner les paramètres correspondant à cette fonction.

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la configuration de l'écran

Comme le système hybride doit être en marche pendant la configuration de l'écran, assurez-vous que le véhicule est garé dans un endroit où l'aération est adéquate. Dans un endroit fermé, comme un garage, les gaz d'échappement, y compris le dangereux monoxyde de carbone (CO), pourraient s'accumuler et pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait entraîner la mort ou constituer un grave danger pour la santé.

NOTE

■ Lors de la configuration de l'écran

Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge, assurez-vous que le système hybride est en marche pendant que vous configurez les fonctions de l'écran.

Affichage de message d'avertissement

Sélectionnez pour afficher les messages d'avertissement et les mesures à prendre si une défaillance est détectée. (→P.686)

Fonction de suggestions

Affiche des suggestions pour le conducteur dans les situations suivantes. Pour sélectionner une réponse à une suggestion affichée, utilisez les contacteurs de commande du compteur.

■ Suggestion d'éteindre les phares

Si les phares sont laissés allumés pendant un certain laps de temps après la désactivation du contacteur d'alimentation, un message de suggestion s'affichera.

■ Suggestion d'activer le hayon à commande assistée (si le véhicule en est doté)

Si le système du hayon à commande assistée est désactivé (réglage de ⚙ désactivé) et que le contacteur du hayon à commande assistée sur le tableau de bord est en fonction, un message de suggestion s'affichera vous demandant si vous souhaitez activer le système de hayon à commande assistée.

■ Personnalisation

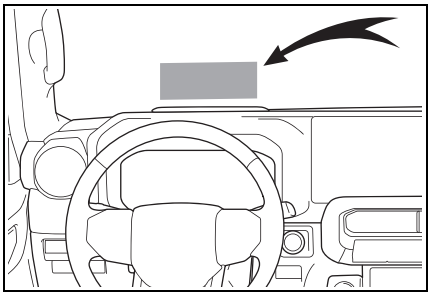
Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (→P.744)

Affichage sur le pare-brise*

*: Si le véhicule en est doté

L'affichage sur le pare-brise projette sur le pare-brise diverses informations liées à la conduite ainsi que l'état de fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite.

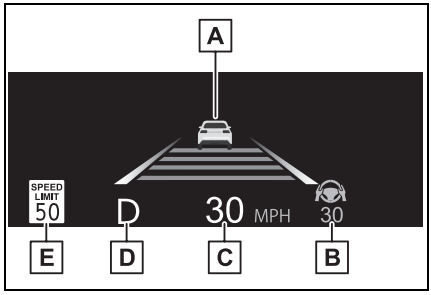
Composants du système



Vous pouvez modifier le réglage de type d'affichage du compteur de l'affichage sur le pare-brise. (→P.129)

Le contenu affiché diffère selon les conditions de conduite et le mode d'affichage de l'affichage sur le pare-brise. Selon la situation, des affichages contextuels s'affichent également.

■ **Complet**



Les illustrations utilisées dans ce texte ne servent qu'à des fins d'exemple et peuvent différer des images réellement affichées par l'affichage sur le pare-brise.

A Zone d'affichage des systèmes d'aide à la conduite (→P.138)/zone d'affichage liée au système de navigation (si le véhicule en est doté)/zone d'affichage du tachymètre (→P.139)

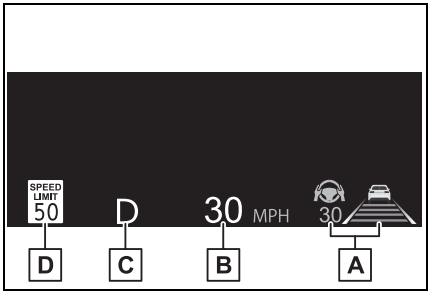
B Zone d'affichage des systèmes d'aide à la conduite (→P.138)

C Indicateur de vitesse

D Position de changement de vitesse/rapport (→P.262)

E Affichage RSA (aide sur les panneaux routiers) (si le véhicule en est doté) (→P.110)

■ **Standard**



Les illustrations utilisées dans ce texte ne servent qu'à des fins d'exemple et peuvent différer des images réellement affichées par l'affichage sur le pare-brise.

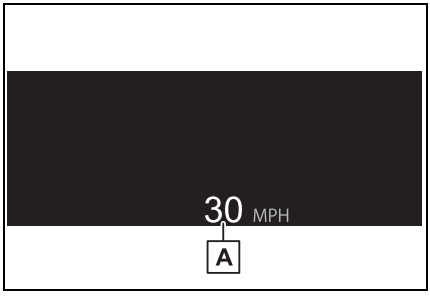
A Zone d'affichage des systèmes d'aide à la conduite (si le véhicule en est doté) (→P.138)

B Indicateur de vitesse

C Position de changement de vitesse/rapport (→P.262)

D Affichage RSA (aide sur les panneaux routiers) (si le véhicule en est doté) (→P.110)

■ **Minimum**



A Indicateur de vitesse

■ **L'affichage sur le pare-brise fonctionnera lorsque**

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ **Lorsque vous utilisez l'affichage sur le pare-brise**

L'affichage sur le pare-brise peut sembler sombre ou être difficile à voir lorsque vous le regardez à travers des lunettes de soleil, surtout si elles sont polarisées. Réglez la luminosité de l'affichage sur le pare-brise ou retirez vos lunettes de soleil.

■ **Affichage du nom de la rue**

Seuls les noms de rue qui figurent dans les données cartographiques seront affichés.

⚠ AVERTISSEMENT

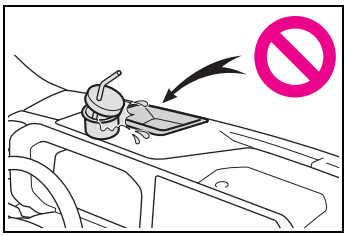
■ **Lorsque vous utilisez l'affichage sur le pare-brise**

- Assurez-vous que la position et la luminosité de l'image affichée sur le pare-brise ne nuisent pas à une conduite sécuritaire. Un réglage incorrect de la position ou de la luminosité de l'image pourrait gêner la vision du conducteur et risquer de provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Ne regardez pas sans cesse l'affichage sur le pare-brise pendant que vous conduisez, car vous pourriez ne pas remarquer des piétons, des obstacles sur la route, etc., à l'avant du véhicule.

NOTE

■ **Projecteur de l'affichage sur le pare-brise**

- Ne posez aucune boisson à proximité du projecteur de l'affichage sur le pare-brise. Si le projecteur était mouillé, cela pourrait entraîner une défaillance du système électrique.



- Ne posez rien et ne fixez pas d'autocollant sur le projecteur de l'affichage sur le pare-brise. Cela pourrait bloquer le fonctionnement de l'affichage sur le pare-brise.
- Ne touchez pas à l'intérieur du projecteur de l'affichage sur le pare-brise et n'insérez pas d'objets à bords aiguisés ni d'autres objets similaires dans le projecteur.
  Cela pourrait entraîner des défaillances mécaniques.

Utilisation de l'affichage sur le pare-brise

■ Modification des paramètres de l'affichage sur le pare-brise

Vous pouvez modifier les paramètres suivants à partir de ⚙ sur l'écran multifonction. (→P.122)

- Activation/désactivation de l'affichage sur le pare-brise

Sélectionnez pour activer/désactiver l'affichage sur le pare-brise.

- Type d'affichage sur le pare-brise

Sélectionnez pour changer le type d'affichage sur le pare-brise. (→P.135)

- Luminosité et position verticale de l'affichage sur le pare-brise

Sélectionnez pour régler la luminosité ou la position verticale de l'affichage sur le pare-brise.

- Angle d'affichage

Sélectionnez pour régler l'angle de l'affichage sur le pare-brise.

■ **Activation/désactivation de l'affichage sur le pare-brise**

Si l'affichage sur le pare-brise est désactivé, il ne se réactivera pas lorsque le contacteur d'alimentation sera désactivé, puis placé sur ON.

■ **Luminosité de l'affichage**

Vous pouvez régler la luminosité de l'affichage sur le pare-brise en sélectionnant ⚙ sur l'écran multifonction. Elle est également réglée automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.

■ **Réglage automatique de la position de l'affichage sur le pare-brise**

Si la position de l'affichage est mémorisée, l'affichage sur le pare-brise sera réglé automatiquement à la position souhaitée. (→P.216)

■ **Lorsque la batterie de 12 volts est débranchée**

Les réglages personnalisés de l'affichage sur le pare-brise seront réinitialisés.

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la modification des paramètres de l'affichage sur le pare-brise

Comme le système hybride doit être en marche pendant que vous modifiez les paramètres de l'affichage sur le pare-brise, assurez-vous que le véhicule est garé dans un endroit où l'aération est adéquate. Dans un endroit fermé, comme un garage, les gaz d'échappement, y compris le dangereux monoxyde de carbone (CO), pourraient s'accumuler et pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait entraîner la mort ou constituer un grave danger pour la santé.

NOTE

■ Lorsque vous modifiez les paramètres de l'affichage sur le pare-brise

Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge, assurez-vous que le système hybride est en marche pendant que vous modifiez les paramètres de l'affichage sur le pare-brise.

Zone d'affichage des systèmes d'aide à la conduite

Affiche l'état opérationnel des systèmes suivants :

- LTA (aide au maintien de la trajectoire) (→P.322)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie) (→P.332)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar (→P.353)

Les détails du contenu affiché sur le pare-brise peuvent différer de ce qui est affiché sur l'écran multifonction. Pour plus de détails, reportez-vous à l'explication de chacun des systèmes.

Zone d'affichage liée au système de navigation (si le véhicule en est doté)

Affiche les éléments suivants qui sont liés au système de navigation :

- Nom de la rue
- Guidage routier jusqu'à la destination
- Boussole

Affichage contextuel

Des affichages contextuels pour les systèmes suivants s'afficheront au besoin.

■ Systèmes d'aide à la conduite

Affiche un message d'avertissement/une suggestion/un conseil ou l'état de fonctionnement du système concerné.

- PCS (système de sécurité préventive) (→P.309)
- LTA (alerte de maintien de la trajectoire) (→P.322)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie) (→P.332)
- Régulateur de vitesse dyna-

mique à radar (→P.353)

- PKSB (freinage d'aide au stationnement) (→P.408)
- Système de priorité des freins (→P.228)
- Système de gestion du démarrage (DSC) (→P.235)

Les détails du contenu affiché sur le pare-brise peuvent différer de ce qui est affiché sur l'écran multifonction. Pour plus de détails, reportez-vous à l'explication de chacun des systèmes.

■ Message d'avertissement

Certains messages d'avertissement s'affichent au besoin, en fonction de certaines conditions.

Les détails du contenu affiché sur le pare-brise peuvent différer de ce qui est affiché sur l'écran multifonction.

■ État du système mains libres

S'affiche lorsque le système mains libres est utilisé.

■ Lorsqu'un affichage contextuel apparaît

Lorsqu'un affichage contextuel apparaît, l'affichage actuel ne peut plus s'afficher. Dans ce cas, l'affichage reviendra après la disparition de l'affichage contextuel.

Zone d'affichage du tachymètre

Affiche le régime moteur en tours par minute.

■ L'affichage sur le pare-brise s'affiche quand

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ Le tachymètre s'affiche quand

Toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Lorsque les systèmes LTA (aide au maintien de la trajectoire), LDA (système d'avertissement de sortie de voie) et le régulateur de vitesse dynamique à radar sont désactivés.
- Le mode complet (→P.139) est sélectionné comme type d'affichage sur le pare-brise.
- Lorsque vous choisissez un mode de conduite autre que le mode de conduite Eco.

Informations sur la consommation de carburant

Vous pouvez afficher les informations sur la consommation de carburant sur l’écran multimédia.

Procédure d’affichage

Appuyez sur dans le menu principal, puis sur “Infos sur trajet” dans le sous-menu.

Pour plus d’informations sur l’écran multimédia, reportez-vous au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

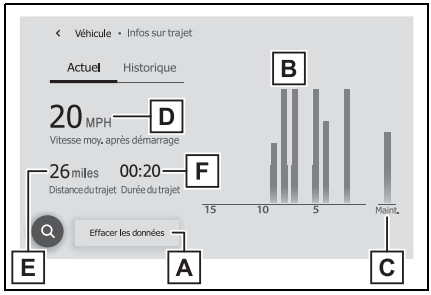
■ Écran de consommation actuelle de carburant

Si un écran autre que l’écran de consommation actuelle de carburant est affiché, appuyez sur “Actuel”.

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

Certains écrans peuvent différer en fonction du type d’écran multimédia.

L’illustration est présentée à titre d’exemple seulement; en conditions réelles, elle peut être légèrement différente.



A Remise à zéro des données de consommation

B Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

C Consommation actuelle de carburant

D Vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride.

E Autonomie

F Temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.

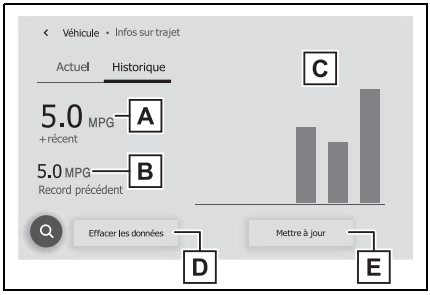
■ Écran de l’historique

Si un écran autre que l’écran de l’historique est affiché, appuyez sur “Historique”.

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

Certains écrans peuvent différer en fonction du type d’écran multimédia.

L’illustration est présentée à titre d’exemple seulement; en conditions réelles, elle peut être légèrement différente.



A La plus récente consommation de carburant

B Meilleure consommation de carburant enregistrée

C Antécédents précédents de consommation de carburant

D Remise à zéro des données de l’historique

E Mise à jour des données de la plus récente consommation de carburant

■ Mise à jour des données de l’historique

Mettez à jour la plus récente consommation de carburant en appuyant sur “Mettre à jour” pour mesurer de nouveau la consommation actuelle de carburant.

■ Remise à zéro des données

Vous pouvez supprimer les données de consommation en appuyant sur “Effacer les données”.

■ Autonomie

Affiche la distance maximale (estimée) pouvant être parcourue avec la quantité de carburant résiduelle dans le réservoir.

Cette distance est calculée en fonction de votre consommation moyenne de carburant. C’est pourquoi il peut y avoir un écart entre la distance réelle pouvant être parcourue et celle affichée.

Avant de conduire 3

3-1. Informations sur les clés

Clés 144

Clé numérique 147

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portières

Portières 150

Hayon 156

Hayon en verre 171

Système Smart key 174

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant 180

Sièges arrière 182

Appuis-tête 189

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant 192

Rétroviseur intérieur 194

Rétroviseur numérique 195

Rétroviseurs extérieurs 205

3-5. Ouverture et fermeture des glaces et du panneau de toit transparent

Glaces assistées 209

Panneau de toit transparent 212

3-6. Paramètres favoris

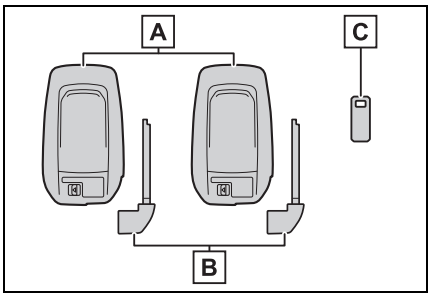
Mémorisation de la position de conduite 216

Mes paramètres 222

Clés

Types de clés

Les clés suivantes sont fournies avec le véhicule.



A Clés à puce
- Fonctionnement du système Smart key (→P.174)
- Fonctionnement de la télécommande (→P.146)

B Clés mécaniques

C Plaquette portant le numéro de clé

■ Lorsque vous voyagez à bord d'un avion

Lorsque vous montez dans un avion avec une clé dotée d'une fonction de télécommande, assurez-vous de ne pas appuyer sur les boutons de la clé pendant que vous êtes à bord. Si vous transportez la clé dans votre sac ou ailleurs, assurez-vous que rien ne peut appuyer sur les boutons accidentellement. Si un bouton est actionné, la clé émettra des ondes radio qui pourraient nuire au fonctionnement de l'avion.

■ Affaiblissement de la pile de la clé à puce

- La durée de vie normale de la pile est de 1 à 2 ans.
- Si la charge de la pile s'affaiblit, une alarme retentira dans l'habitacle lorsque le système hybride s'arrêtera.
- Afin de réduire l'épuisement de la pile de la clé lorsque la clé à puce n'est pas utilisée pendant de longues périodes, réglez la clé à puce sur le mode d'économie d'énergie. (→P.176)
- Comme la clé à puce reçoit constamment des ondes radio, la pile se décharge même si vous n'utilisez pas la clé à puce. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé à puce est peut-être à plat. Remplacez la pile au besoin.
  - Le système Smart key ou la télécommande ne fonctionne pas.
  - La zone de détection rétrécit.
  - Le voyant DEL situé sur la surface de la clé ne s'allume pas.
- Vous pouvez remplacer la pile vous-même (→P.655). Cependant, comme la clé à puce risque d'être endommagée, nous vous recommandons de faire effectuer le remplacement par votre concessionnaire Toyota.
- Pour éviter des dommages sérieux, ne laissez pas la clé à puce à moins de 3 ft. (1 m) des appareils électriques suivants qui génèrent un champ magnétique :
  - Téléviseurs
  - Ordinateurs personnels
  - Téléphones cellulaires ou téléphones sans fil en cours de charge
  - Lampes de table
  - Cuisinières à induction
- Si la clé à puce est près du véhicule plus longtemps que nécessaire, la pile de la clé peut s'épuiser plus rapidement que la normale même si le système Smart key n'est pas utilisé. Lorsque vous n'utilisez pas le système Smart key, il est recommandé de ne pas rester plus longtemps que nécessaire avec la clé à puce près du véhicule.

Si un message sur l'état de la clé à puce ou sur le mode du contacteur d'alimentation, etc. s'affiche

Pour éviter de coincer la clé à puce à l'intérieur du véhicule, de quitter le véhicule en ayant la clé à puce avec vous et sans placer le contacteur d'alimentation sur OFF, ou de laisser les autres passagers sortir involontairement la clé du véhicule, etc., il est possible qu'un message demandant à l'utilisateur de confirmer l'état de la clé à puce ou du mode du contacteur d'alimentation s'affiche sur l'écran multifonction. Dans ces cas-là, suivez immédiatement les directives sur l'écran.

Si "Pile de clé faible Remplacez la batterie de clé" s'affiche sur l'écran multifonction

La pile de la clé à puce est faible. Remplacez la pile de la clé à puce. (→P.655)

Remplacement de la pile de la clé

→P.655

Confirmation du nombre de clés enregistrées

Vous pouvez confirmer le nombre de clés du véhicule déjà enregistrées. Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

Si "Une nouvelle clé a été enregistrée Communiquez avec votre concessionnaire pour plus de détails" s'affiche sur l'écran multifonction

Ce message s'affichera chaque fois que la portière du conducteur sera ouverte lorsque les portières seront déverrouillées de l'extérieur pendant environ les 10 jours suivant l'enregistrement d'une nouvelle clé à puce.

Si ce message s'affiche mais que vous n'avez pas de nouvelle clé à puce enregistrée, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour vérifier si une clé à puce inconnue (autre que celles en votre possession) a été enregistrée.

NOTE

Pour éviter d'endommager les clés

- Ne laissez pas les clés tomber par terre, ne les exposez pas à des chocs violents et ne les pliez pas.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées sur de longues périodes.
- Ne mouillez pas les clés, ne les lavez pas aux ultrasons, etc.
- Ne fixez pas d'objets métalliques ou magnétiques sur les clés et ne placez pas celles-ci à proximité de tels objets.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne fixez pas d'autocollants ni d'autres objets sur la surface de la clé à puce.
- Ne placez pas les clés à proximité d'objets générant des champs magnétiques, tels que les téléviseurs, les systèmes audio et les cuisinières à induction.
- Ne placez pas les clés à proximité d'équipement médical électrique, par exemple de l'équipement thérapeutique à basse fréquence ou de l'équipement thérapeutique à micro-ondes, et ne recevez pas de soins médicaux en ayant les clés sur vous.

NOTE

■ **Lorsque vous portez la clé à puce sur vous**

N'approchez pas la clé à puce à moins de 3,9 in. (10 cm) d'un appareil électrique en marche. Les ondes radio émises par les appareils électriques situés à moins de 3,9 in. (10 cm) de la clé à puce peuvent interférer avec celle-ci, l'empêchant ainsi de fonctionner correctement.

■ **En cas de défaillance du système Smart key ou d'autres problèmes liés à la clé**

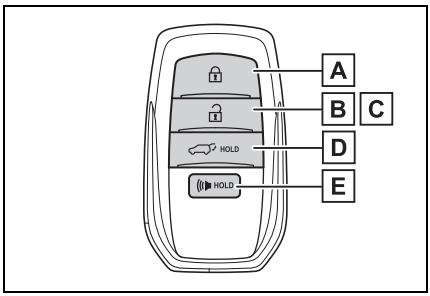
→P.708

■ **Si vous perdez une clé à puce**

→P.707

Télécommande

Les clés sont dotées de la télécommande suivante :



A Verrouille les portières (→P.150)

B Déverrouille les portières (→P.150)

C Ouvre les glaces et le panneau de toit transparent*1, 2 (→P.150)

D Ouvre et ferme le hayon à commande assistée*2 (→P.160)

E Déclenche l'alarme (→P.146)

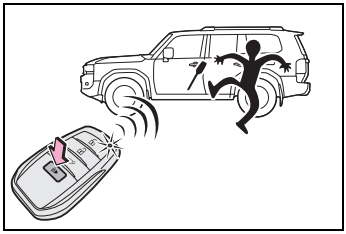
*1: La personnalisation de ces réglages doit être confiée à votre concessionnaire Toyota.

*2: Si le véhicule en est doté

■ **Mode panique**

Si vous appuyez sur pendant un peu plus de 1 seconde, une alarme retentira par intermittence et les feux du véhicule clignoteront pour dissuader quiconque de tenter de pénétrer dans votre véhicule ou de l'endommager.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la télécommande.



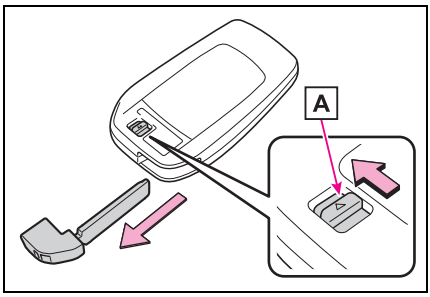
Utilisation de la clé mécanique

Pour sortir la clé mécanique, faites glisser le levier de déverrouillage A et sortez la clé.

Vous ne pouvez insérer la clé mécanique que dans un seul sens, car elle n'est rainurée que d'un seul côté. Si vous n'arrivez pas à insérer la clé dans un cylindre de serrure, changez-la de côté et réessayez.

Après avoir utilisé la clé méca-

nique, rangez-la dans la clé à puce. Transportez la clé mécanique avec la clé à puce. Si la pile de la clé à puce est déchargée ou si la fonction d'ouverture ne fonctionne pas correctement, vous devrez utiliser la clé mécanique. (→P.708)



■ **Lorsque vous devez laisser la clé du véhicule au préposé au stationnement**

Verrouillez la boîte à gants en fonction des circonstances. (→P.557) Retirez la clé mécanique pour votre usage personnel et ne laissez au préposé que la clé à puce.

■ **Si vous perdez vos clés**

→P.707

Clé numérique*

*: Si le véhicule en est doté

En installant l'application de clé numérique dédiée sur votre téléphone intelligent, vous pouvez utiliser ce dernier à la place de la clé à puce.
Vous pouvez aussi partager la clé numérique avec votre famille ou vos amis via l'application de clé numérique.

■ **Informations sur le logiciel libre et ouvert**

Ce produit contient un logiciel libre et ouvert (LLO). Les informations de licence et/ou le code source de ce LLO peuvent être consultés à l'adresse suivante :

https://www.denso.com/global/en/opensource/dkey/toyota/

Conditions d'utilisation de la clé numérique

Pour utiliser la clé numérique, vous devez installer l'app Toyota, enregistrer le véhicule dans votre profil client, vous abonner aux Services à distance et vous inscrire dans Clé numérique.

Précautions relatives à la clé numérique

- Vous pouvez utiliser la clé numérique lorsqu'il y a une

communication entre votre téléphone intelligent et le serveur. La clé numérique peut ne pas fonctionner si votre téléphone intelligent n'est pas connecté à Internet. Veillez à porter la clé à puce sur vous si vous voyagez dans un endroit où la communication est peu fiable.

- Si la batterie de votre téléphone intelligent est à plat, vous ne pouvez pas l'utiliser comme clé numérique. Veillez à charger la batterie de votre téléphone intelligent avant de sortir si le niveau de charge de cette dernière est faible.
- Le système de clé numérique est en lien avec le système Smart key. Si le système Smart key a été désactivé lors d'un réglage personnalisé du véhicule, la clé numérique sera également désactivée.
- Il se peut que la clé numérique ne puisse pas être utilisée en fonction de la qualité de réception des ondes radio. (→P.176)
- Veillez à supprimer les clés numériques lors d'un transfert de propriété du véhicule.
- La clé numérique ne se connectera pas automatiquement si le véhicule n'a pas été utilisé pendant 14 jours ou plus. C'est pourquoi il faudra peut-être patienter un instant pour que le système s'active après avoir effleuré la poignée de portière.
- Certains services peuvent être indisponibles pendant un certain temps en raison d'une maintenance du serveur. Cependant, les clés numériques enregistrées peuvent être utilisées pendant la maintenance.
- Grâce à l'application de clé numérique activée sur votre téléphone intelligent, vous pourrez verrouiller et déverrouiller les portières, faire démarrer le système hybride et effectuer toutes les autres opérations identiques à celles que vous permet la clé à puce. Assurez-vous de ne pas perdre ou de vous faire voler votre téléphone intelligent.
  Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota en cas de perte ou de vol de votre téléphone intelligent.
- N'oubliez-pas la clé à puce lorsque vous apportez votre véhicule chez un concessionnaire Toyota pour une réparation ou un entretien.
- Avec la clé numérique seule, aucun éclairage du véhicule ne s'allume lorsque vous approchez du véhicule. De plus, la clé numérique seule ne permet pas d'utiliser cer-

taines fonctions, comme la fonction de fermeture et de verrouillage (éloignement) du hayon à commande assistée, etc.

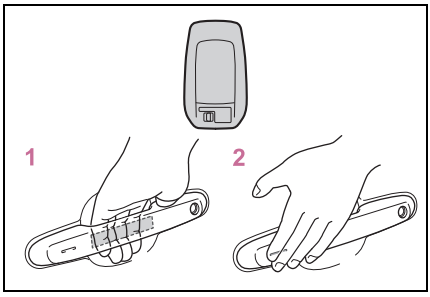
Portières

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule à l'aide de la fonction d'ouverture, de la télécommande, des contacteurs de verrouillage des portières ou des boutons intérieurs de verrouillage.

Déverrouillage et verrouillage des portières de l'extérieur du véhicule

■ Utilisation de la fonction d'ouverture

Ayez la clé à puce sur vous pour activer cette fonction.



1 Pour déverrouiller la portière du conducteur, saisissez sa poignée. Tenir la poignée de la portière du conducteur pendant environ 2 secondes déverrouille toutes les portières. Pour déverrouiller toutes les portières, saisissez la poignée de la portière du passager avant.*

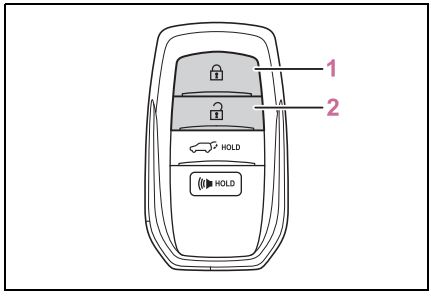
Assurez-vous de toucher le capteur situé à l'arrière de la poignée. Pendant les 3 secondes suivant le verrouillage des portières, il est impossible de les déverrouiller.

*: Vous pouvez modifier les paramètres de déverrouillage des portières.

2 Pour verrouiller les portières, touchez le capteur de verrouillage (l'indentation située à la surface de la poignée de portière).

Vérifiez que la portière est verrouillée de manière sécuritaire.

■ Utilisation de la télécommande



1 Verrouille toutes les portières

Vérifiez que la portière est verrouillée de manière sécuritaire.

2 Déverrouille toutes les portières

Si vous appuyez sur le bouton, la portière du conducteur se déverrouille. Si vous appuyez de nouveau sur le bouton dans les 5 secondes suivantes, les autres portières se déverrouillent.

Maintenez enfoncé pour ouvrir les glaces latérales et le panneau de toit transparent (si le véhicule en est doté).*

*: La personnalisation de ce

réglage doit être confiée à votre concessionnaire Toyota.

■ Changement de fonction de déverrouillage des portières

Vous pouvez choisir quelles portières seront déverrouillées à l'aide de la fonction d'ouverture de la télécommande. Effectuez le changement à l'intérieur du véhicule ou à une distance maximale de 3,2 ft. (1 m) du véhicule.

1 Désactivez le contacteur d'alimentation.

2 Lorsque le voyant à la surface de la clé est éteint, maintenez , (si le véhicule en est doté) ou enfoncé pendant environ 5 secondes, tout en maintenant enfoncé.

Le réglage est modifié tel qu'illustré ci-dessous chaque fois que vous effectuez une opération. (Lorsque le réglage est modifié sans arrêt, relâchez les boutons, attendez pendant au moins 5 secondes, puis répétez l'étape **2**.)

Écran multifonction/Signal sonore	Fonction de déverrouillage
 *1  *2 Extérieur : Retentit 3 fois	Tenir la poignée de la portière du conducteur ne déverrouille que la portière du conducteur.
	Tenir la poignée d'une portière de passager déverrouille toutes les portières.
 *1  *2 Extérieur : Retentit deux fois	Tenir la poignée d'une portière déverrouille toutes les portières.

*1 : Véhicules dotés d'un écran de 7 pouces

*2 : Véhicules dotés d'un écran de 12,3 pouces

Pour éviter le déclenchement accidentel de l'alarme, déverrouillez les portières à l'aide de la télécommande, puis ouvrez et refermez une fois l'une des portières après avoir modifié les paramètres. (Si une portière ou le hayon en verre ne sont pas ouverts dans les 60 secondes après avoir appuyé sur , les portières se verrouilleront de nouveau et l'alarme s'activera automatiquement.)

Si l'alarme se déclenche, arrêtez-la immédiatement. (→P.89)

■ Système de déverrouillage des portières sur détection d'impact

Si le véhicule subit un impact violent, toutes les portières se déverrouillent. Selon la force de l'impact ou le type d'accident, il est cependant possible que ce système ne fonctionne pas.

■ Signaux de fonctionnement

Portières : Un avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portières ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillées : une fois; Déverrouillées : deux fois)

Glaces latérales et panneau de toit transparent (si le véhicule en est doté) : Un avertisseur sonore retentit pour indiquer que les glaces latérales et le panneau de toit transparent sont en fonction.

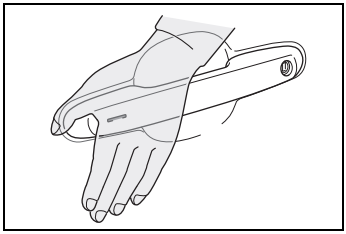
■ Caractéristique de sécurité

Si une portière ou le hayon en verre ne sont pas ouverts approximativement dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, la caractéristique de sécurité verrouillera de nouveau le véhicule automatiquement. (Cependant, en fonction de l'emplacement de la clé à puce, il se peut que la clé soit détectée comme se trouvant dans le véhicule. Dans ce cas, le véhicule est susceptible d'être déverrouillé.)

■ Lorsqu'il est impossible de verrouiller la portière à l'aide du capteur de verrouillage situé à la surface de la poignée de portière

Lorsqu'il est impossible de verrouiller la portière même si vous touchez d'un doigt le capteur de verrouillage situé à la surface de la poignée de portière, touchez le capteur de verrouillage avec la paume.

Si vous portez des gants, enlevez-les.



■ Avertisseur sonore de verrouillage des portières

Si une portière autre que celle que vous verrouillez ou le hayon en verre sont ouverts et que vous tentez de verrouiller les portières à l'aide de la fonction d'ouverture, un avertisseur sonore retentira de manière continue pendant 5 secondes. Fermez complètement toutes les portières et le hayon en verre, puis verrouillez de nouveau le véhicule.

■ Activation de l'alarme

Le verrouillage des portières entraîne l'activation du système d'alarme. (→P.89)

■ Conditions pouvant nuire au fonctionnement du système Smart key ou de la télécommande

→P.176

■ Si le système Smart key ou la télécommande ne fonctionne pas correctement

- Utilisez la clé mécanique pour verrouiller et déverrouiller les portières. (→P.708)
- Si la pile de la clé est déchargée, remplacez-la par une pile neuve. (→P.655)

■ Si la batterie de 12 volts est déchargée

Il est impossible de verrouiller et de déverrouiller les portières à l'aide du système Smart key ou de la télécommande. Verrouillez ou déverrouillez les portières à l'aide de la clé mécanique. (→P.708)

Fonction de rappel des sièges arrière

En premier, afin de vous rappeler de ne pas oublier des bagages, etc. sur le siège arrière, un avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonction pendant environ 6 secondes lorsque le contacteur d'alimentation se désactive une fois que l'une des conditions suivantes est remplie.

De plus, comme deuxième rappel, lorsque les portières sont verrouillées, un avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent pendant quelques secondes, et un message s'affiche sur l'écran multifonction.

- Le système hybride est démarré dans les 10 minutes environ qui suivent l'ouverture et la fermeture d'une portière arrière.
- Une portière arrière a été ouverte et fermée après le démarrage du système hybride.

Le deuxième rappel ne sera pas activé si une portière arrière a été ouverte avant que les portières ne soient verrouillées.

Cependant, si moins de 2 secondes environ s'écoulent entre l'ouverture et la fermeture d'une portière arrière, la fonction de rappel des sièges arrière peut ne pas fonctionner.

La fonction de rappel des sièges arrière estime que des bagages, etc. ont été placés sur un siège arrière en tenant compte de l'ouverture et de la fermeture d'une portière arrière. Par conséquent, selon la situation, la fonction de rappel des sièges arrière peut ne pas fonctionner et vous pouvez toujours oublier les bagages, etc. sur le siège arrière, ou elle peut au contraire fonctionner inutilement.

Personnalisation

Les réglages (par ex. la fonction de déverrouillage à l'aide d'une clé) peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables : →P.744)

AVERTISSEMENT

Pour éviter un accident

Observez les précautions suivantes lorsque vous conduisez. Si vous ne le faites pas, il se peut qu'une portière s'ouvre et qu'un occupant soit éjecté du véhicule, ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Assurez-vous que toutes les portières sont bien fermées et verrouillées.
- Ne tirez pas sur la poignée intérieure des portières pendant la conduite.
  Soyez particulièrement prudent en ce qui concerne les portières avant; celles-ci peuvent s'ouvrir, même si les boutons intérieurs de verrouillage sont en position de verrouillage.
- Si des enfants sont assis sur la deuxième rangée de sièges, enclenchez les verrous de protection pour enfants aux portières arrière.

Lorsque vous ouvrez ou fermez une portière

Vérifiez la zone environnante du véhicule pour voir par exemple s'il est sur un plan incliné, s'il y a suffisamment d'espace pour que la portière s'ouvre ou s'il vente fort. Lorsque vous ouvrez ou fermez la portière, tenez fermement la poignée de portière pour être prêt en cas de mouvement imprévu.

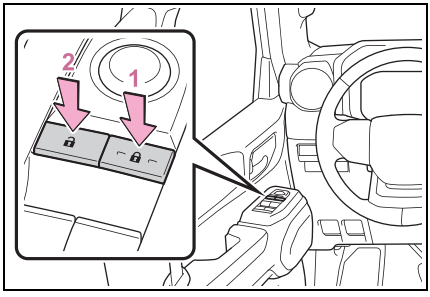
AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez la télécommande et que vous faites fonctionner les glaces assistées ou le panneau de toit transparent (si le véhicule en est doté)

Faites fonctionner les glaces assistées ou le panneau de toit transparent après vous être assuré qu'aucun passager ne risque d'avoir une partie de son corps coincée par la glace ou le panneau de toit transparent en mouvement. De plus, ne laissez pas d'enfants utiliser la télécommande. Les enfants et les autres passagers pourraient coincer une partie de leur corps dans les glaces assistées ou dans le panneau de toit transparent.

Déverrouillage et verrouillage des portières de l'intérieur du véhicule

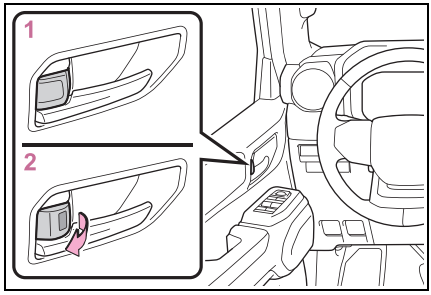
■ Utilisation des contacteur de verrouillage des portières



1 Verrouille toutes les portières

2 Déverrouille toutes les portières

■ Utilisation des boutons intérieurs de verrouillage



1 Verrouille la portière

2 Déverrouille la portière

Vous pouvez ouvrir les portières avant en tirant la poignée intérieure de portière même si les boutons de verrouillage sont en position de verrouillage.

■ Verrouillage des portières avant sans clé de l'extérieur du véhicule

1 Placez le bouton intérieur de verrouillage en position de verrouillage.

2 Fermez la portière.

Il est impossible de verrouiller la portière si le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON, ou si la clé à puce est restée à l'intérieur du véhicule.

Cependant, il se peut que la clé ne soit pas détectée correctement et que la portière soit verrouillée.

■ Si un symbole indiquant que l'une des portières ou plusieurs d'entre elles sont ouvertes s'affiche sur l'écran multifonction

Le capot ou bien une ou plusieurs portières sont mal fermés. Le système indique également quelles portières sont mal fermées. Si le véhicule atteint une vitesse de 3 mph (5 km/h), un avertisseur sonore retentit pour signaler qu'une ou plu-

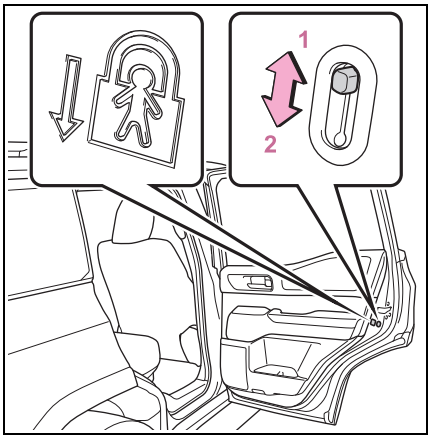
sieurs portières ne sont pas encore entièrement fermées. Assurez-vous que le capot et toutes les portières sont fermés.

■ **Lorsque toutes les portières sont verrouillées à l'aide de la fonction d'ouverture ou de la télécommande**

- Il est impossible de déverrouiller les portières à l'aide du contacteur de verrouillage des portières.
- Vous pouvez réinitialiser le contacteur de verrouillage des portières en déverrouillant toutes les portières à l'aide de la fonction d'ouverture ou de la télécommande.

Verrou de protection pour enfants aux portières arrière

Lorsque le verrou est enclenché, il est impossible d'ouvrir la portière de l'intérieur du véhicule.



1 Déverrouiller

2 Verrouiller

Vous pouvez enclencher ces verrous afin d'empêcher les enfants d'ouvrir les portières arrière. Poussez les contacteurs de chacune des portières arrière pour verrouiller les deux portières arrière.

Systèmes de verrouillage et de déverrouillage automatiques des portières

Les fonctions suivantes peuvent être réglées ou annulées :

Pour obtenir des directives relatives à la personnalisation, reportez-vous à la P.744.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portières liée à la vitesse du véhicule	Toutes les portières se verrouillent lorsque la vitesse du véhicule atteint environ 12 mph (20 km/h) ou plus.
Fonction de verrouillage des portières liée à la position de changement de vitesse	Placer le levier sélecteur de vitesses dans une position autre que P verrouille toutes les portières.
Fonction de déverrouillage des portières liée à la position de changement de vitesse	Placer le levier sélecteur de vitesses en position P déverrouille toutes les portières.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de déverrouillage des portières liée à la portière du conducteur	Toutes les portières se déverrouillent lorsque la portière du conducteur est ouverte dans les 45 secondes environ qui suivent la désactivation du contacteur d'alimentation.

Hayon

Vous pouvez verrouiller/déverrouiller et ouvrir/fermer le hayon en procédant comme suit.

⚠ AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Avant de conduire

- Assurez-vous que le hayon est bien fermé.
  Si le hayon était mal fermé, il pourrait s'ouvrir de manière imprévue pendant que vous conduisez et heurter des objets à proximité, ou des bagages pourraient être projetés à l'extérieur du compartiment de charge, ce qui provoquerait un accident.
- Ne laissez pas d'enfants jouer dans le compartiment de charge.
  Si un enfant se retrouvait enfermé accidentellement dans le compartiment de charge, il pourrait être victime d'épuisement dû à la chaleur ou subir d'autres blessures.
- Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le hayon.
  Il pourrait provoquer un mouvement imprévu du hayon ou se coincer les mains, la tête ou le cou pendant la fermeture du hayon.

AVERTISSEMENT

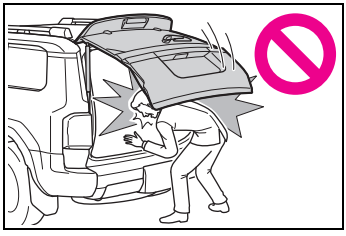
■ Points importants pendant la conduite

- Gardez le hayon fermé pendant la conduite.
  Si vous laissiez le hayon ouvert, il pourrait heurter des objets à proximité, ou des bagages pourraient être projetés à l'extérieur du compartiment de charge, ce qui provoquerait un accident.
- Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le compartiment de charge.
  En cas de freinage ou de dérapage brusques, ou de collision, elle serait susceptible de subir des blessures graves, voire mortelles.

■ Fonctionnement du hayon

Observez les précautions suivantes.
Si vous les négligiez, une partie du corps pourrait se coincer, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

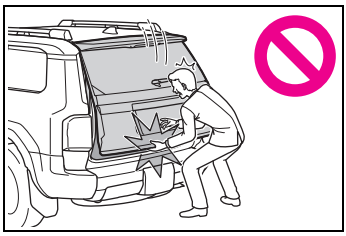
- Avant d'ouvrir le hayon, enlevez toute matière lourde, comme la neige ou la glace, pouvant le recouvrir. Si vous négligiez de le faire, le hayon pourrait se refermer brusquement une fois qu'il est ouvert.
- Lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon, vérifiez attentivement la zone environnante pour vous assurer d'effectuer cette manœuvre en toute sécurité.
- Si une personne se trouve à proximité, assurez-vous qu'elle est en sécurité et avisez-la que le hayon est sur le point de s'ouvrir ou de se fermer.
- Soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon par temps venteux; un vent fort pourrait provoquer un mouvement brusque de ce dernier.
- Véhicules non dotés d'un hayon à commande assistée : S'il n'était pas entièrement ouvert, le hayon pourrait se refermer brusquement. Il est plus difficile d'ouvrir ou de fermer le hayon sur un plan incliné que sur une surface plane; méfiez-vous par conséquent des mouvements imprévus du hayon lorsque le véhicule est en pente. Avant d'utiliser le compartiment de charge, assurez-vous que le hayon est entièrement ouvert et sécuritaire.



- Véhicules dotés d'un hayon à commande assistée : S'il n'était pas entièrement ouvert, le hayon pourrait se refermer brusquement, s'il se trouvait dans une pente abrupte. Avant d'utiliser le compartiment de charge, assurez-vous que le hayon est correctement ouvert.

AVERTISSEMENT

- Soyez particulièrement prudent lorsque vous fermez la porte arrière afin d'éviter de vous coincer les doigts ou une autre partie du corps.



- Véhicules non dotés d'un hayon à commande assistée : Lorsque vous fermez le hayon, assurez-vous d'appliquer une légère pression sur sa surface extérieure. Si vous utilisiez les poignées du hayon pour fermer entièrement le hayon, vous pourriez vous coincer les mains ou les bras.

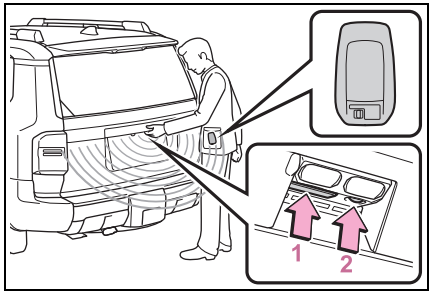
- Ne fermez pas le hayon en tirant sur son support d'amortisseur (véhicules non dotés d'un hayon à commande assistée) (→P.160) ni sur la tige de maintien (véhicules dotés d'un hayon à commande assistée) (→P.168), et ne vous pendez pas au support d'amortisseur (véhicules non dotés d'un hayon à commande assistée) ni à la tige de maintien (véhicules dotés d'un hayon à commande assistée).
  Vous pourriez alors vous coincer les mains ou briser le support d'amortisseur du hayon (véhicules non dotés d'un hayon à commande assistée) ou la tige de maintien du hayon (véhicules dotés d'un hayon à commande assistée), et provoquer un accident.

- Si vous fixiez un support à vélo ou un autre objet lourd de ce type au hayon, celui-ci pourrait se refermer brusquement après son ouverture et infliger des blessures à quelqu'un en lui coinçant les mains, la tête ou le cou. Lorsque vous fixez un accessoire au hayon, l'utilisation de pièces d'origine Toyota est recommandée.

Déverrouillage et verrouillage du hayon de l'extérieur du véhicule

■ Utilisation de la fonction d'ouverture

Ayez la clé à puce sur vous pour activer cette fonction.



1 Déverrouille toutes les portières

Pendant les 3 secondes suivant le verrouillage des portières, il est impossible de les déverrouiller.

2 Verrouille toutes les portières

Vérifiez que la portière est verrouillée de manière sécuritaire.

■ Utilisation de la télécommande

→P.146

■ **Signaux de fonctionnement**
→P.152

■ **Caractéristique de sécurité**
→P.152

Déverrouillage et verrouillage du hayon de l'intérieur du véhicule

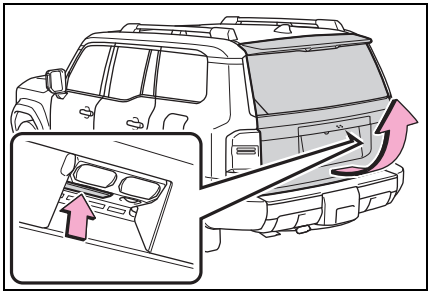
■ Utilisation des contacteur de verrouillage des portières

→P.154

Ouverture/fermeture du hayon (véhicules non dotés d'un hayon à commande assistée)

■ Ouverture

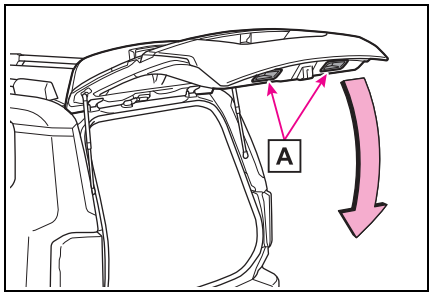
Pour ouvrir le hayon, soulevez-le tout en appuyant sur le dispositif d'ouverture du hayon afin de déverrouiller le mécanisme.



■ Fermeture

Abaissez le hayon à l'aide de ses poignées [A], puis de l'extérieur, assurez-vous de pousser sur le hayon vers le bas pour le fermer.

Lorsque vous fermez le hayon à l'aide des poignées, faites attention de ne pas le tirer latéralement.



■ Éclairage du compartiment de charge

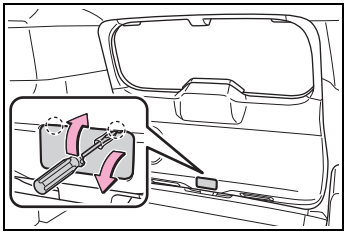
- L'éclairage du compartiment de charge s'allume lorsque le hayon est ouvert.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur OFF, l'éclairage s'éteint automatiquement au bout de 20 minutes.

■ Si le dispositif d'ouverture du hayon ne fonctionne pas

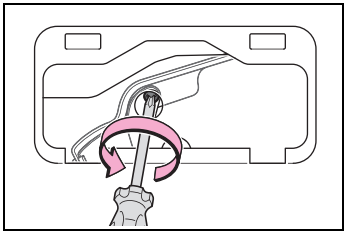
Vous pouvez déverrouiller le hayon de l'intérieur.

1 Retirez le couvercle.

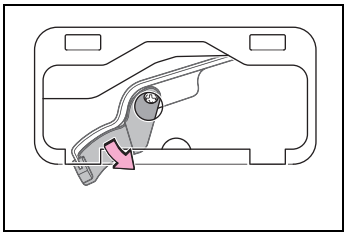
Pour éviter tout dommage, couvrez la pointe du tournevis d'un chiffon.



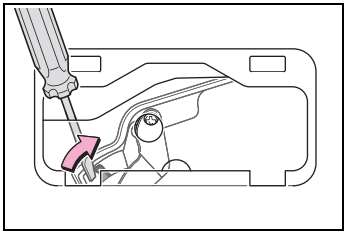
2 Desserrez la vis.



3 Tournez le couvercle.



4 Déplacez le levier.



5 Pour l'installation, suivez les étapes précédentes dans l'ordre inverse.

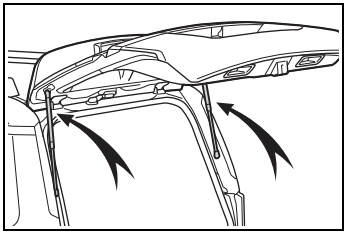
■ Avertisseur sonore de portière ouverte

→P.154

NOTE

■ Supports d'amortisseur du hayon

Le hayon est doté de supports d'amortisseur qui le maintiennent en place.
Observez les précautions suivantes.
Le fait de les négliger pourrait endommager le support d'amortisseur du hayon et provoquer une défaillance.



- Ne fixez aucun corps étranger, par exemple des autocollants, des feuilles de plastique ou des adhésifs, aux supports d'amortisseur.
- Ne touchez pas aux supports d'amortisseur avec des gants ou d'autres objets en tissu.
- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces d'origine Toyota au hayon.
- Ne placez pas votre main sur le support d'amortisseur et n'y appliquez pas de pression latérale.

Ouverture/fermeture du hayon (véhicules dotés d'un hayon à commande assistée)

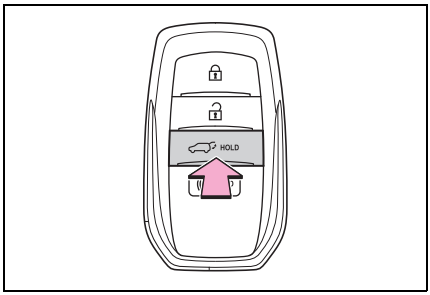
■ Utilisation de la télécommande

Maintenez le contacteur

enfoncé.

Le hayon à commande assistée s'ouvre/se ferme automatiquement.

Si vous appuyez sur le contacteur pendant que le hayon à commande assistée est en cours d'ouverture/de fermeture, l'opération sera interrompue. Si vous maintenez de nouveau le contacteur enfoncé au cours de l'interruption du fonctionnement, le fonctionnement du hayon s'inversera.



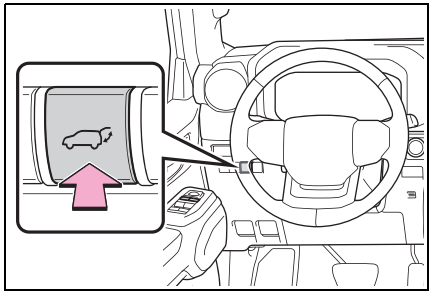
■ À l'aide du contacteur du hayon à commande assistée sur le tableau de bord

Maintenez le contacteur enfoncé.

Le hayon à commande assistée s'ouvre/se ferme automatiquement.

Déverrouillez le hayon avant de l'actionner.

Si vous appuyez sur le contacteur pendant que le hayon à commande assistée est en cours d'ouverture/de fermeture, l'opération sera interrompue. Si vous maintenez de nouveau le contacteur enfoncé au cours de l'interruption du fonctionnement, le fonctionnement du hayon s'inversera.



■ À l'aide des contacteurs sur le hayon

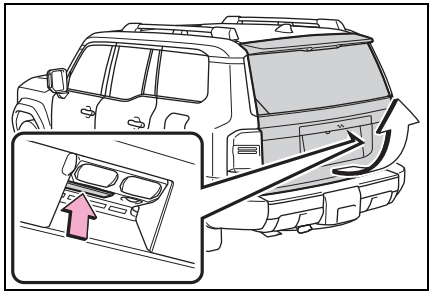
● Ouverture

Lorsque le hayon est déverrouillé : Appuyez sur le contacteur d'ouverture du hayon.

Lorsque le hayon est verrouillé : Alors que vous portez la clé à puce sur vous, maintenez le contacteur d'ouverture du hayon enfoncé.

Le hayon à commande assistée s'ouvre automatiquement.

Si vous appuyez sur le contacteur pendant que le hayon à commande assistée est en cours d'ouverture/de fermeture, l'opération sera interrompue.



● Fermeture

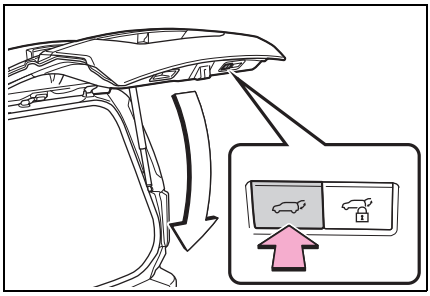
Appuyez sur le contacteur

situé sur la partie inférieure du hayon.

Le hayon à commande assistée se

ferme automatiquement.

Si vous appuyez sur le contacteur pendant que le hayon à commande assistée est en cours de fonctionnement, l'opération sera interrompue. Si vous appuyez de nouveau sur le contacteur au cours de l'interruption du fonctionnement, le fonctionnement du hayon s'inversera.

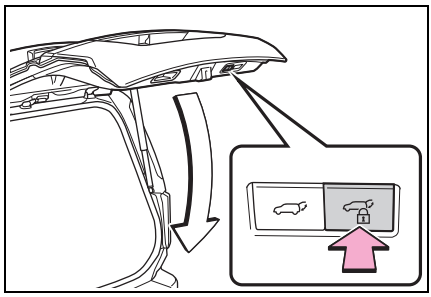


- Fermeture du hayon et verrouillage de toutes les portières (fonction de fermeture et de verrouillage)

Fermez toutes les portières sauf le hayon alors que vous portez une clé à puce sur vous, et appuyez sur le contacteur situé sur la partie inférieure du hayon.

Un avertisseur sonore différent de l'avertisseur normal retentira et le hayon commencera à se fermer automatiquement. Toutes les portières sont verrouillées à l'exception du hayon. Le hayon sera également verrouillé en même temps qu'il sera fermé. Des signaux de fonctionnement indiqueront que toutes les portières ont été fermées et verrouillées. (→P.152)

Si vous appuyez sur le contacteur pendant que le hayon est en cours de fonctionnement, l'opération sera interrompue. Si vous appuyez de nouveau sur le contacteur au cours de l'interruption du fonctionnement, le hayon sera fermé.



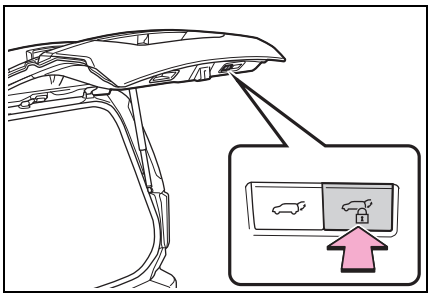
- Fermez le hayon et verrouillez toutes les portières après vous être éloigné du hayon (fonction de fermeture et de verrouillage [éloignement])*

*: La personnalisation de ce réglage doit être confiée à votre concessionnaire Toyota.

1 Fermez toutes les portières sauf le hayon alors que vous portez une clé à puce sur vous, et appuyez sur le contacteur situé sur la partie inférieure du hayon.

Un avertisseur sonore différent de l'avertisseur normal retentira et la fonction de fermeture et de verrouillage (éloignement) se mettra en

veille.



2 Pendant que l'avertisseur sonore retentit, éloignez-vous du hayon.

Lorsque le capteur détecte que vous êtes éloigné du hayon, l'avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent. Selon la direction dans laquelle vous vous éloignez du hayon, l'emplacement et la façon de tenir la clé à puce ou d'autres circonstances, il se peut que la détection ne se fasse pas correctement.

Toutes les portières autres que le hayon seront verrouillées. Le hayon sera également verrouillé une fois qu'il sera fermé. Lorsque toutes les portières ont été fermées et verrouillées, l'avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent.

L'état de veille est annulé si vous ne vous éloignez pas du hayon pendant 30 secondes. Pour activer de nouveau la fonction, reprenez la procédure depuis le début.

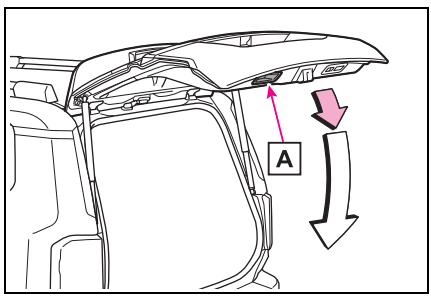
Si vous vous approchez du hayon en ayant la clé à puce sur vous, le mouvement du hayon s'interrompt, toutes les portières sont déverrouillées, l'avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent.

Si vous appuyez sur le contacteur  alors que le hayon s'est immobilisé, la fonction de fermeture et de verrouillage (éloignement) se mettra à nouveau en veille.

■ À l'aide de la poignée du hayon

Abaissez le hayon à l'aide de sa poignée A .

L'aide à la fermeture du hayon sera activée (→P.164), et le hayon à commande assistée se fermera entièrement et automatiquement.



■ Éclairage du compartiment de charge

- L'éclairage du compartiment de charge s'allume lorsque le hayon est ouvert.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur OFF, l'éclairage s'éteint automatiquement au bout de 20 minutes.

■ Dispositif de fermeture du hayon

Si le hayon est laissé légèrement entrebâillé, le dispositif de fermeture du hayon en assurera la fermeture complète automatiquement.

Quel que soit l'état du contacteur d'alimentation, le dispositif de fermeture du hayon fonctionne.

■ Conditions de fonctionnement du hayon à commande assistée

Le hayon à commande assistée peut s'ouvrir et se fermer automatiquement dans les circonstances suivantes :

- Lorsque le hayon en verre est

fermé.

- Lorsque le système du hayon à commande assistée est activé. (→P.115, 129)
- Lorsque le hayon est déverrouillé.

Cependant, si vous maintenez enfoncé le contacteur d'ouverture du hayon tout en ayant la clé à puce avec vous, le hayon à commande assistée fonctionnera même si celui-ci est verrouillé. (→P.161)

- Lorsque le contacteur d'alimentation est sur ON, en plus de ce qui précède pour l'ouverture, le hayon fonctionne dans chacune des circonstances suivantes :

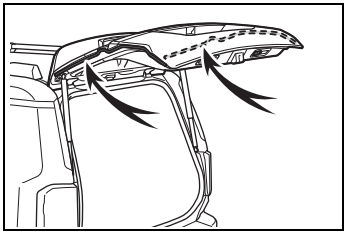
• Le frein de stationnement est engagé
• La pédale de frein est enfoncée
• Le levier sélecteur de vitesses est en position P.

■ Fonctionnement du hayon à commande assistée

- Un avertisseur sonore retentit pour indiquer que le hayon est en cours d'ouverture/de fermeture.
- Lorsque le système du hayon à commande assistée est désactivé, le hayon à commande assistée ne fonctionne pas, mais vous pouvez l'ouvrir et le fermer manuellement.
- Lorsque le hayon à commande assistée s'ouvre automatiquement, l'opération s'arrête si une anomalie due à des personnes ou à des objets est détectée.

■ Fonction de protection anti-obstruction

Des capteurs sont installés des deux côtés du hayon à commande assistée. Si un objet quelconque obstrue le hayon à commande assistée pendant sa fermeture, celui-ci s'activera automatiquement en direction opposée ou s'arrêtera.



■ Fonction de protection anti-chute

Si l'on applique une force excessive pendant l'ouverture automatique du hayon à commande assistée, l'opération d'ouverture s'interrompra pour éviter que le hayon à commande assistée ne se referme brusquement.

■ Aide à la fermeture du hayon

Si le hayon est arrêté en position ouverte et que vous l'abaissez manuellement, il se fermera entièrement et automatiquement.

■ Fonction de verrouillage séparé du hayon

Cette fonction permet de verrouiller séparément toutes les portières lorsque le hayon à commande assistée est ouvert.

Lorsque la procédure suivante est exécutée, toutes les portières sont verrouillées à l'exception du hayon à commande assistée. Le hayon à commande assistée sera également verrouillé en même temps qu'il sera fermé.

1. Fermez toutes les portières sauf le hayon.
2. Lors de la fermeture du hayon à commande assistée, fermez les portières à l'aide du système Smart key (→P.150) ou de la télécommande. (→P.150)

Des signaux de fonctionnement indiqueront que toutes les portières ont été fermées et verrouillées. (→P.152)

- La clé à puce peut se retrouver coincée dans le véhicule verrouillé si elle est placée à l'intérieur du

véhicule et qu'une fermeture est actionnée à l'aide de la fonction de verrouillage séparé.

- Si le hayon à commande assistée ne se ferme pas complètement, notamment en raison du déclenchement de la fonction de protection anti-obstruction, alors que le hayon se fermait automatiquement après avoir utilisé la fonction de verrouillage séparé, la fonction de verrouillage séparé sera annulée et toutes les portières se déverrouilleront.
- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que toutes les portières et le hayon sont fermés et verrouillés.

■ Conditions de fonctionnement de la fonction de fermeture et de verrouillage

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Une clé à puce n'est pas détectée dans le véhicule.
- Toutes les portières sont fermées, sauf le hayon à commande assistée.
- Le contacteur d'alimentation est sur OFF.

■ Situations dans lesquelles la fonction de fermeture et de verrouillage pourrait ne pas fonctionner correctement

Il est possible que la fonction de fermeture et de verrouillage ne fonctionne pas correctement dans les situations suivantes :

- Si vous appuyez sur le contacteur  situé sur la partie inférieure du hayon à commande assistée avec une main tenant une clé à puce
- Si vous appuyez sur le contacteur  situé sur la partie inférieure du hayon à commande assistée alors qu'une clé à puce se trouve dans un sac, etc., qui est placé sur le sol
- Si vous appuyez sur le contacteur  situé sur la partie inférieure du hayon à commande assistée alors que la clé à puce n'est pas à proximité du véhicule

■ Conditions de fonctionnement de la* fonction de fermeture et de verrouillage (éloignement)

*: La personnalisation de ce réglage doit être confiée à votre concessionnaire Toyota.

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- La fonction de fermeture et de verrouillage (éloignement) est activée.
- Une clé à puce n'est pas détectée dans le véhicule.
- Toutes les portières sont fermées, sauf le hayon.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.
- Le contacteur d'alimentation est sur OFF.
- La clé à puce est dans la zone de portée réelle (zones de détection).

■ Situations dans lesquelles la fonction de fermeture et de verrouillage (éloignement)* pourrait ne pas fonctionner correctement

*: La personnalisation de ce réglage doit être confiée à votre concessionnaire Toyota.

Il est possible que la fonction ne s'active pas correctement dans les

situations suivantes :

- Lorsque le système Smart key ne fonctionne pas correctement.
- Lorsque la fonction de fermeture et de verrouillage ne fonctionne pas correctement.
- Lorsque vous vous éloignez du hayon alors que la fonction de fermeture et de verrouillage (éloignement) est en état de veille.
- Lorsque le nombre de clés à puce enregistrées dans le véhicule augmente.

■ Lors du rebranchement de la batterie de 12 volts

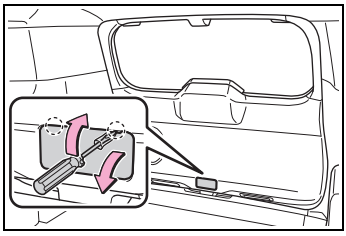
Pour permettre au hayon à commande assistée de fonctionner correctement, fermez-le manuellement.

■ Si le dispositif d'ouverture du hayon ne fonctionne pas

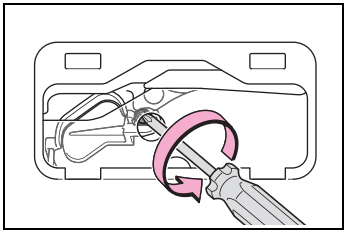
Vous pouvez déverrouiller le hayon de l'intérieur.

1 Retirez le couvercle.

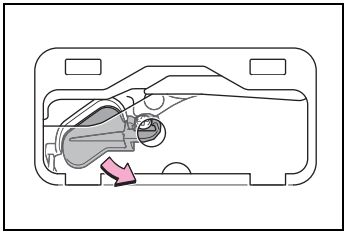
Pour éviter tout dommage, couvrez la pointe du tournevis d'un chiffon.



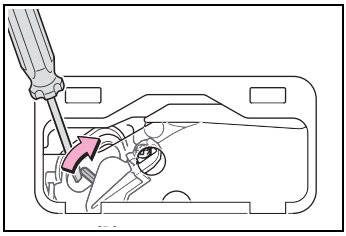
2 Desserrez la vis.



3 Tournez le couvercle.



4 Déplacez le levier.



5 Pour l'installation, suivez les étapes précédentes dans l'ordre inverse.

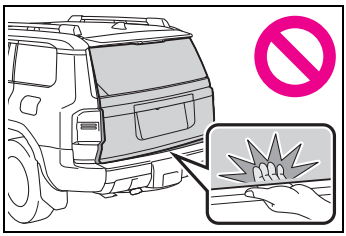
■ Personnalisation

Les réglages (par ex. l'angle d'ouverture du hayon à commande assistée) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P.744)

AVERTISSEMENT

■ Dispositif de fermeture du hayon

- Si le hayon est laissé légèrement entrebâillé, le dispositif de fermeture du hayon en assurera la fermeture complète automatiquement. Plusieurs secondes sont nécessaires à l'activation du dispositif de fermeture du hayon. Veillez à ne pas vous coincer les doigts ou autre chose dans le hayon; vous pourriez alors vous fracturer un os ou subir d'autres blessures graves.



- Soyez prudent lorsque vous utilisez le dispositif de fermeture du hayon, car il continue à fonctionner lorsque le système de hayon à commande assistée est annulé.

■ Hayon à commande assistée

Observez les précautions suivantes lorsque vous utilisez le hayon à commande assistée. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifiez la sécurité de la zone environnante pour vous assurer qu'aucun obstacle ou objet ne pourrait coincer l'un de vos effets personnels.
- Si une personne se trouve à proximité, assurez-vous qu'elle est en sécurité et avisez-la que le hayon est sur le point de s'ouvrir ou de se fermer.
- Si vous désactivez le système de hayon à commande assistée pendant que le hayon fonctionne automatiquement, le fonctionnement automatique sera interrompu. Le hayon devra alors être actionné manuellement. Soyez extrêmement prudent lorsque le véhicule se trouve sur un plan incliné; le hayon pourrait s'ouvrir ou se fermer de manière inattendue.
- Si les conditions de fonctionnement du hayon à commande assistée n'étaient plus remplies, un avertisseur sonore pourrait retentir et l'ouverture ou la fermeture du hayon pourrait s'interrompre. Le hayon devra alors être actionné manuellement. Soyez extrêmement prudent lorsque le véhicule se trouve sur un plan incliné; le hayon pourrait s'ouvrir ou se fermer brusquement.
- Sur un plan incliné, le hayon pourrait se refermer brusquement après son ouverture. Assurez-vous que le hayon est entièrement ouvert et sécuritaire.
- Dans les circonstances suivantes, le hayon à commande assistée pourrait détecter une anomalie et le système pourrait interrompre le fonctionnement automatique. Dans ce cas, le hayon devra être actionné manuellement. Soyez extrêmement prudent lorsque le véhicule se trouve sur un plan incliné; le hayon pourrait s'ouvrir ou se fermer brusquement.

• Lorsque le hayon entre en contact avec un obstacle

AVERTISSEMENT

- Lorsque la tension de la batterie de 12 volts chute soudainement, par exemple lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON ou que le système hybride est démarré pendant une opération automatique

● Si vous fixiez un support à vélo ou un autre objet lourd de ce type au hayon à commande assistée, celui-ci pourrait ne pas fonctionner, provoquant lui-même une défaillance, ou se refermer brusquement après son ouverture et infliger des blessures à quelqu'un en lui coinçant les mains, la tête ou le cou. Lorsque vous fixez un accessoire au hayon, l'utilisation de pièces d'origine Toyota est recommandée.

■ Fonction de protection anti-obstruction

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

● N'utilisez jamais une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.

● La fonction de protection anti-obstruction peut ne pas se déclencher si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du hayon. Veillez à ne pas vous coincer les doigts ni autre chose.

● Selon la forme de l'objet qui est coincé, la fonction de protection anti-obstruction pourrait ne pas s'activer. Veillez à ne pas vous coincer les doigts ni autre chose.

■ Fonction de fermeture et de verrouillage (éloignement)*

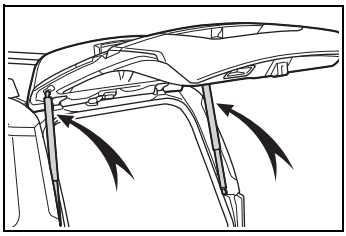
*: La personnalisation de ce réglage doit être confiée à votre concessionnaire Toyota.

Le hayon se ferme automatiquement lorsque vous vous en éloignez. Vérifiez la sécurité de la zone environnante pour vous assurer qu'aucun obstacle ou objet ne pourrait coincer l'un de vos effets personnels.

NOTE

■ Tiges de maintien du hayon

Le hayon est doté de tiges de maintien qui le maintiennent en place.
Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait endommager les tiges de maintien du hayon et provoquer une défaillance.



● Ne fixez aucun corps étranger, par exemple des autocollants, des feuilles de plastique ou des adhésifs, aux tiges de maintien.

● Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces d'origine Toyota au hayon.

● Ne placez pas votre main sur les tiges de maintien et n'y appliquez pas de pression latérale.

NOTE

■ **Pour éviter une défaillance du dispositif de fermeture du hayon**

N'exercez pas de pression excessive sur le hayon lors du fonctionnement du dispositif de fermeture du hayon. Exercer une pression excessive pourrait entraîner une défaillance du dispositif de fermeture du hayon.

■ **Pour éviter d'endommager le hayon à commande assistée**

- Assurez-vous qu'il n'y a pas de la glace entre le hayon et le châssis pouvant empêcher le déplacement du hayon. Faire fonctionner le hayon à commande assistée lorsqu'une charge excessive est présente sur le hayon peut provoquer une défaillance.
- N'exercez pas de pression excessive sur le hayon lors du fonctionnement du hayon à commande assistée.
- Veillez à ne pas endommager les capteurs (installés aux extrémités droite et gauche du hayon à commande assistée) avec un couteau ou un autre objet pointu. Si le capteur est débranché, le hayon à commande assistée ne se fermera pas automatiquement.

■ **Fonction de fermeture et de verrouillage**

Lors de la fermeture du hayon à commande assistée à l'aide de la fonction de fermeture et de verrouillage, un avertisseur sonore différent de l'avertisseur sonore normal retentira avant le début de l'opération.

Pour vérifier que l'opération a démarré correctement, vérifiez qu'un avertisseur sonore différent de l'avertisseur sonore normal a retenti.

De plus, lorsque le hayon à commande assistée sera complètement fermé et verrouillé, les signaux de fonctionnement indiqueront que toutes les portières ont été verrouillées. (→P.152)

Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que les signaux de fonctionnement ont fonctionné et que toutes les portières sont verrouillées.

Modification des paramètres du système de hayon à commande assistée (véhicules dotés d'un hayon à commande assistée)

Vous pouvez modifier les paramètres du système de hayon à commande assistée en affichant "PBD" sous "Param. véhicule" sous sur l'écran multifonction. (→P.115, 129)

Les paramètres modifiés du hayon à commande assistée ne sont pas réinitialisés en plaçant le contacteur d'alimentation sur OFF. Pour rétablir les paramètres d'origine, vous

devez les modifier sur ⚙ de l'écran multifonction.

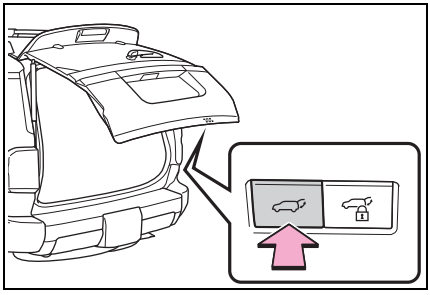
Réglage de la position ouverte du hayon (véhicules dotés d'un hayon à commande assistée)

La position ouverte du hayon à commande assistée peut être réglée.

1. Arrêtez le hayon dans la position souhaitée. (→P.160)
2. Maintenez enfoncé le contacteur situé sur la partie inférieure du hayon pendant environ 2 secondes.

Lorsque les réglages sont terminés, l'avertisseur sonore retentit 4 fois.

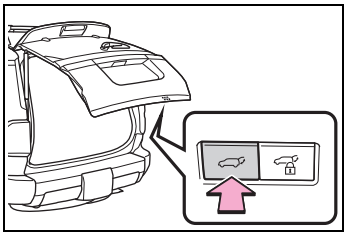
Lors de l'ouverture du hayon la prochaine fois, le hayon s'arrêtera à cette position.



■ Annulation de la position ouverte réglée du hayon

Maintenez enfoncé le contacteur situé sur la partie inférieure du hayon pendant environ 7 secondes.

Après avoir retenti 4 fois, l'avertisseur sonore retentit deux fois de plus. Lorsque le hayon à commande assistée effectuera une ouverture la prochaine fois, le hayon s'ouvrira à la position des réglages d'origine.



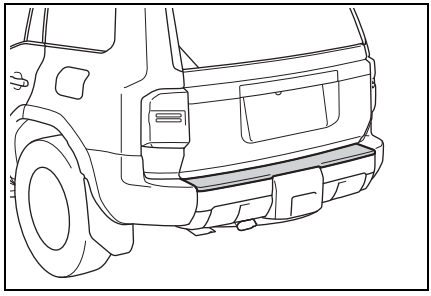
■ Personnalisation

Vous pouvez régler la position d'ouverture avec l'écran multifonction. (→P.115, 129)

La priorité pour la position d'arrêt est donnée à la dernière position réglée par le contacteur situé sur la partie inférieure du hayon ou sur l'écran multifonction.

Pare-chocs arrière à marchepied

Le pare-chocs arrière à marchepied sert à protéger l'arrière du véhicule et à faciliter le chargement par l'arrière.

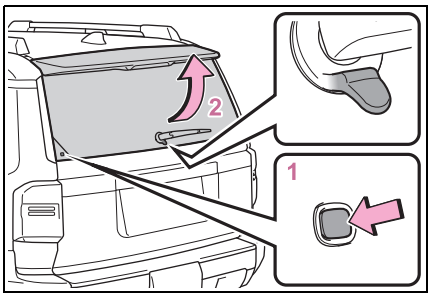


Hayon en verre

Vous pouvez ouvrir le hayon en verre à l'aide du dispositif d'ouverture du hayon en verre.

Ouverture du hayon en verre

■ Dispositif d'ouverture du hayon en verre

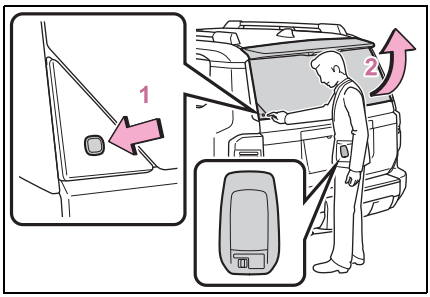


1 Appuyez sur le bouton pour ouvrir le hayon en verre.

2 Soulevez

Le hayon en verre ne peut pas s'ouvrir lorsque la porte arrière est verrouillée. Déverrouillez la porte arrière pour ouvrir le hayon en verre. (→P.158)

■ Système Smart key



1 Alors que vous portez la clé à puce sur vous, appuyez sur le bouton pour ouvrir le hayon en verre.

2 Soulevez

Le hayon en verre peut s'ouvrir même lorsque la porte arrière est verrouillée.

■ Lorsque vous ouvrez le hayon en verre

- Ouvrez le hayon en verre lentement et avec précaution.
- Utilisez le dispositif d'ouverture du hayon en verre lorsque le hayon est fermé.

■ Ouverture du hayon en verre alors que l'essuie-glace de la lunette arrière est en marche

Le fonctionnement de l'essuie-glace de la lunette arrière s'interrompra. Le fonctionnement reprendra lorsque le hayon en verre aura été refermé.

■ Avertisseur sonore de verrouillage des portières

→P.152

■ Fonction permettant d'empêcher le verrouillage du hayon en verre lorsque la clé à puce est restée à l'intérieur

- Lorsque toutes les portières sont verrouillées, une alarme retentit si l'on ferme le hayon en verre alors que la clé à puce est restée à l'intérieur du compartiment de charge. Dans ce cas, on peut ouvrir le hayon en verre à l'aide de la fonction d'ouverture.
- Même si la clé à puce de secours est placée dans le compartiment de charge alors que toutes les portières sont verrouillées, il est possible d'activer la fonction de prévention de verrouillage des portières afin de pouvoir ouvrir le hayon en verre. Pour prévenir le vol, prenez toutes les clés à puce

avec vous lorsque vous quittez le véhicule.

- Même si la clé à puce est placée dans le compartiment de charge alors que toutes les portières sont verrouillées, il se peut qu'elle ne soit pas détectée, selon les lieux et la qualité des ondes radio environnantes. Dans ce cas, il est impossible d'activer la fonction de prévention de verrouillage des portières, et les portières se verrouilleront lorsque vous fermerez le hayon en verre. Assurez-vous de savoir où se trouve la clé avant de fermer le hayon en verre.
- Si vous souhaitez verrouiller la clé à puce de rechange dans le véhicule, n'ouvrez ni ne fermez le hayon en verre après avoir verrouillé toutes les portières. Sinon, il est possible d'ouvrir le hayon en verre en raison de la fonction de prévention de verrouillage des portières, et le risque de vol du véhicule augmente considérablement.

■ Après avoir fermé le hayon en verre

Vérifiez que le hayon en verre est bien fermé. Si ce n'est pas le cas, le hayon à commande assistée (si le véhicule en est doté), l'essuie-glace et le lave-glace de la lunette arrière ne fonctionneront pas correctement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pendant la conduite

- Gardez le hayon en verre fermé pendant que vous conduisez.

Si vous laissiez le hayon en verre ouvert pendant que vous roulez, il pourrait heurter des objets à proximité, ou des bagages pourraient être projetés à l'extérieur du véhicule, ce qui risquerait de provoquer un accident.

De plus, des gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule, entraînant la mort ou présentant un grave danger pour la santé. Assurez-vous de fermer le hayon en verre avant de prendre la route.

- Avant de conduire le véhicule, assurez-vous que le hayon en verre est bien fermé. Si le hayon en verre était mal fermé, il pourrait s'ouvrir de manière imprévue pendant que vous conduisez et provoquer un accident.

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le hayon en verre.

Il pourrait provoquer un mouvement imprévu du hayon en verre ou se coincer les mains, la tête ou le cou pendant la fermeture du hayon en verre.

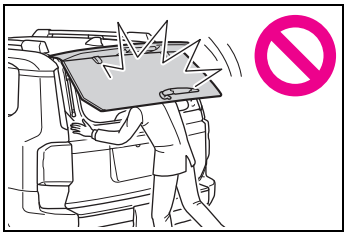
■ Fonctionnement du hayon en verre

Observez les précautions suivantes.

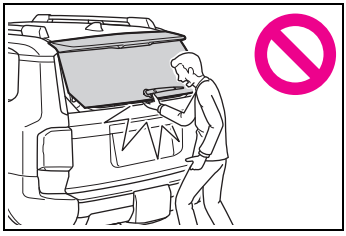
Si vous les négligiez, une partie du corps pourrait se coincer, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

- Avant d'ouvrir le hayon en verre, enlevez toute matière lourde, comme la neige ou la glace, pouvant le recouvrir. Si vous négligiez de le faire, le hayon en verre pourrait se refermer brusquement une fois qu'il est ouvert.
- Lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon en verre, vérifiez attentivement la zone environnante pour vous assurer d'effectuer cette manœuvre en toute sécurité.
- Si une personne se trouve à proximité, assurez-vous qu'elle est en sécurité et avisez-la que le hayon en verre est sur le point de s'ouvrir ou de se fermer.
- Soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon en verre par temps venteux; un vent fort pourrait provoquer un mouvement brusque de ce dernier.
- S'il n'était pas entièrement ouvert, le hayon en verre pourrait se refermer. Il est plus difficile d'ouvrir ou de fermer le hayon en verre sur un plan incliné que sur une surface plane; méfiez-vous donc des mouvements imprévus du hayon en verre lorsque le véhicule est en pente. Avant d'utiliser le compartiment de charge, assurez-vous que le hayon en verre est entièrement ouvert et sécuritaire.



- Soyez particulièrement prudent lorsque vous fermez le hayon en verre afin d'éviter de vous coincer les doigts ou une autre partie du corps.



- Lorsque vous fermez le hayon en verre, assurez-vous d'appliquer une légère pression sur sa surface extérieure.
- Ne tirez pas sur les supports d'amortisseur du hayon en verre pour fermer celui-ci, et ne vous pendez pas après ceux-ci.

Vous pourriez alors vous coincer les mains ou briser les supports d'amortisseur du hayon en verre et provoquer un accident.

AVERTISSEMENT

- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces d'origine Toyota sur le hayon en verre. Le poids supplémentaire de ces accessoires sur le hayon en verre pourrait entraîner la fermeture soudaine du hayon en verre après son ouverture.

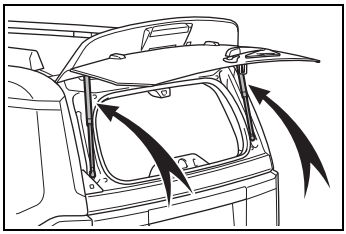
NOTE

Supports d'amortisseur du hayon en verre

Le hayon en verre est muni de supports d'amortisseur qui le maintiennent en place.

Observez les précautions suivantes.

Le fait de les négliger pourrait endommager les supports d'amortisseur du hayon en verre et provoquer une défaillance.



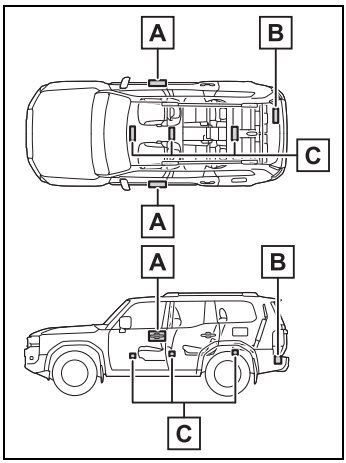
- Ne fixez aucun corps étranger, par exemple des autocollants, des feuilles de plastique ou des adhésifs, aux supports d'amortisseur.
- Ne touchez pas aux supports d'amortisseur avec des gants ou d'autres objets en tissu.
- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces d'origine Toyota sur le hayon en verre.
- Ne placez pas votre main sur les supports d'amortisseur et n'y appliquez pas de pression latérale.

Système Smart key

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé à puce sur vous, par exemple dans votre poche. Le conducteur devrait toujours garder la clé à puce sur lui.

- Verrouillage et déverrouillage des portières (→P.150)
- Verrouillage et déverrouillage du hayon (→P.158)
- Démarrage du système hybride (→P.256)

Emplacement des antennes

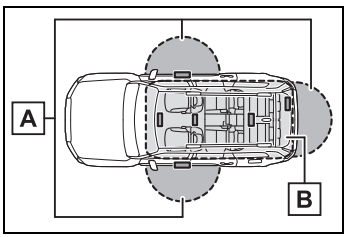


A Antennes à l'extérieur de l'habitacle

B Antenne à l'extérieur du compartiment de charge

C Antennes à l'intérieur de l'habitacle

■ **Portée réelle (zones à l'intérieur desquelles la clé à puce est détectée)**



A Lorsqu'on verrouille ou que l'on déverrouille les portières

Il est possible de faire fonctionner le système lorsque la clé à puce est à moins de 2,3 ft. (0,7 m) environ des poignées de portière avant et du contacteur d'ouverture du hayon. (Seules les portières qui détectent la clé fonctionneront.)

B Lorsqu'on fait démarrer le système hybride ou que l'on change le mode du contacteur d'alimentation

On peut faire fonctionner le système lorsque la clé à puce est à l'intérieur du véhicule.

■ **Si une alarme retentit ou qu'un message d'avertissement s'affiche**

Une alarme qui retentit et un message d'avertissement qui s'affiche sur l'écran multifonction servent à vous protéger contre les accidents imprévus et le vol du véhicule provoqués par une fausse manœuvre. Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche, prenez les mesures pertinentes en fonction de celui-ci.

Lorsque seule une alarme retentit, les circonstances et les mesures correctives sont les suivantes.

● Lorsqu'une alarme extérieure retentit une fois pendant 5 secondes

Situation	Mesure corrective
Tentative de verrouillage du véhicule alors qu'une portière était ouverte.	Fermez toutes les portières, puis verrouillez-les de nouveau.

● Lorsqu'une alarme intérieure retentit de manière continue

Situation	Mesure corrective
Le contacteur d'alimentation a été placé sur ACC alors que la portière du conducteur était ouverte (ou la portière du conducteur a été ouverte alors que le contacteur d'alimentation était sur ACC).	Placez le contacteur d'alimentation sur OFF et fermez la portière du conducteur.

■ **Fonction d'économie d'énergie**

La fonction d'économie d'énergie sera activée pour éviter que la pile de la clé à puce et la batterie de 12 volts ne se déchargent si le véhicule n'est pas utilisé pendant une longue période.

● Dans les situations suivantes, un peu de temps pourrait s'écouler avant que le système Smart key ne déverrouille les portières. De plus, le système d'éclairage d'accueil peut ne pas fonctionner correctement.

• La clé à puce est restée éloignée à environ 11,5 ft. (3,5 m) du véhicule pendant 40 secondes ou

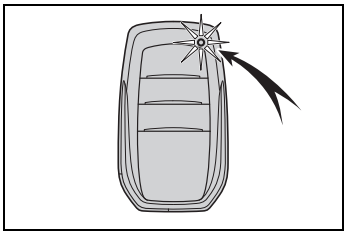
plus.
- Le système Smart key n'a pas été utilisé depuis 5 jours ou plus.

● Si le système Smart key n'a pas été utilisé depuis 14 jours ou plus, les portières peuvent uniquement être déverrouillées à partir de la portière du conducteur. Dans ce cas, saisissez fermement la poignée de la portière du conducteur, ou utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour déverrouiller les portières.

■ Activation du mode d'économie d'énergie sur la clé à puce

● Lorsque le mode d'économie d'énergie est activé, la clé à puce cesse de recevoir des ondes radio afin de réduire l'affaiblissement de la pile.

Appuyez deux fois sur tout en maintenant enfoncé.
Vérifiez que le voyant de la clé à puce clignote 4 fois.
Lorsque le mode d'économie d'énergie est activé, il est impossible d'utiliser le système Smart key.
Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé à puce.



● Les clés à puce qui ne seront pas utilisées pendant de longues périodes peuvent être réglées à l'avance sur le mode d'économie d'énergie de la batterie.

■ Lorsque la clé à puce cesse de fonctionner

Si la clé à puce n'est pas déplacée pendant un certain temps, par exemple lorsque vous la rangez quelque part, elle cesse de fonctionner pour préserver sa pile. Dans ce cas, vous pouvez la réactiver en la déplaçant, par exemple en la soulevant.

■ Conditions pouvant nuire au fonctionnement

Le système Smart key utilise des ondes radio faibles. Dans les situations suivantes, les communications entre la clé à puce et le véhicule peuvent être perturbées, ce qui empêchera le système Smart key, la télécommande et le système immobilisateur de fonctionner correctement.

● Lorsque la pile de la clé à puce est à plat

● À proximité d'une station émettrice de télévision, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un écran géant, d'un aéroport ou d'une autre installation générant de puissantes ondes radio ou des parasites électriques

● Lorsque la clé à puce entre en contact avec l'un des objets métalliques suivants ou est couverte par l'un d'eux
- Des cartes auxquelles est fixée une feuille d'aluminium
- Des boîtes à cigarettes recouvertes d'une feuille d'aluminium à l'intérieur
- Des portefeuilles ou des sacs métalliques
- Pièces de monnaie
- Des manchons comportant du métal
- Des supports comme les CD et les DVD

● Lorsqu'une autre télécommande (émettrice d'ondes radio) est utilisée à proximité

● Lorsqu'on transporte la clé à puce avec les appareils émetteurs d'ondes radio suivants
- Une radio portative, un téléphone

cellulaire, un téléphone sans fil ou tout autre dispositif de communication sans fil
- Une autre clé à puce ou une télécommande émettant des ondes radio
- Des ordinateurs personnels ou des assistants numériques personnels (ANP)
- Des lecteurs audio numériques
- Des systèmes de jeu portatifs

● Si un produit teintant pour glace contenant du métal est appliqué sur la lunette arrière ou si des objets métalliques y sont fixés

● Lorsque la clé à puce est placée près d'un chargeur de batterie ou d'appareils électroniques

● Lorsque le véhicule est garé sur une place de stationnement payant où des ondes radio sont émises.

Si les portières ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées à l'aide du système Smart key, verrouillez/déverrouillez les portières en effectuant l'une des opérations suivantes :

● Approchez la clé à puce de la poignée d'une des portières avant et actionnez la fonction d'ouverture.

● Utilisez la télécommande.

Si les portières ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées en exécutant ce qui précède, utilisez la clé mécanique. (→P.146)

Si vous ne pouvez pas faire démarrer le système hybride en utilisant le système Smart key, reportez-vous à la P.709.

■ Remarque relative à la fonction d'ouverture

● Même lorsque la clé à puce est dans la zone de portée réelle (zones de détection), il se peut que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants :
- Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portières, la clé à puce est trop près de la glace ou de la poignée extérieure de la portière, près du sol ou à un endroit élevé.
- Lors du démarrage du système hybride ou d'un changement de mode du contacteur d'alimentation, la clé à puce est sur le tableau de bord, sur le couvre-bagages (si le véhicule en est doté), sur le plancher, dans les vide-poches de portière ou dans la boîte à gants.

● Ne laissez pas la clé à puce sur la partie supérieure du tableau de bord ni à proximité des vide-poches de portière lorsque vous quittez le véhicule. En fonction de la qualité de réception des ondes radio, l'antenne située à l'extérieur de l'habitacle pourrait la détecter et la portière pourrait alors devenir verrouillable de l'extérieur du véhicule, coinçant le cas échéant la clé à puce à l'intérieur du véhicule.

● Tant que la clé à puce est à portée réelle, n'importe qui peut verrouiller ou déverrouiller les portières. Cependant, seules les portières qui détectent la clé à puce peuvent être utilisées pour déverrouiller le véhicule.

● Même si la clé à puce n'était pas à l'intérieur du véhicule mais près d'une glace, il pourrait être possible de faire démarrer le système hybride.

● Lorsque la clé à puce est dans la zone de portée réelle, les portières peuvent se déverrouiller si une grande quantité d'eau éclabousse la poignée de portière, par exemple lorsqu'il pleut ou si vous êtes dans un lave-auto. (Les portières se verrouilleront automatiquement au bout d'environ 60 secondes si elles ne sont pas ouvertes et refermées.)

● Si l'on utilise la télécommande

pour verrouiller les portières lorsque la clé à puce est à proximité du véhicule, il se peut que la fonction d'ouverture ne déverrouille pas les portières. (Utilisez la télécommande pour déverrouiller les portières.)

- Toucher le capteur de verrouillage de poignée de portière lorsqu'on porte des gants peut retarder ou empêcher l'opération de verrouillage. Retirez vos gants, puis touchez de nouveau le capteur de verrouillage.
- Lorsque le verrouillage est exécuté en utilisant le capteur de verrouillage, des signaux de reconnaissance sont émis jusqu'à deux fois de suite. Après cela, aucun signal de reconnaissance ne sera émis. (si le véhicule en est doté)
- Si la poignée de portière se mouille alors que la clé à puce se trouve dans la zone de portée réelle, la portière peut se verrouiller et se déverrouiller à répétition. Dans ce cas, suivez les mesures correctives suivantes pour laver le véhicule :
  - Placez la clé à puce à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule. (Faites attention à ne pas vous faire voler la clé.)
  - Activez le mode d'économie d'énergie de la clé à puce afin de désactiver le système Smart key. (→P.176)
- Si la clé à puce est à l'intérieur du véhicule et que la poignée d'une portière se mouille pendant le lavage de la voiture, un message peut s'afficher sur l'écran multifonction et un avertisseur sonore retentira à l'extérieur du véhicule. Pour désactiver l'alarme, verrouillez toutes les portières.
- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et essayez de le faire fonctionner de nouveau, ou utilisez le capteur de verrouillage situé sur la partie inférieure de la poignée de portière.
- Une arrivée soudaine dans la zone de portée réelle ou la manipulation de la poignée de portière peut empêcher le déverrouillage des portières. Dans ce cas, remettez la poignée de portière à sa position initiale et vérifiez si les portières se déverrouillent avant de tirer de nouveau sur la poignée de portière.
- Si une autre clé à puce se trouve dans la zone de détection, un peu plus de temps peut être nécessaire pour déverrouiller les portières après avoir saisi la poignée de portière.

■ Lorsqu'on n'utilise pas le véhicule pendant une longue période

- Pour prévenir le vol du véhicule, ne laissez pas la clé à puce à moins de 6 ft. (2 m) du véhicule.
- Le système Smart key peut être désactivé à l'avance. (→P.751)
- Le mode d'économie d'énergie de la batterie peut réduire la consommation d'énergie des clés à puce. (→P.176)

■ Pour faire fonctionner le système correctement

Assurez-vous d'avoir la clé à puce sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. Lorsque vous faites fonctionner le système de l'extérieur du véhicule, n'approchez pas la clé à puce trop près de celui-ci.

Selon votre position et votre façon de tenir la clé à puce, il se peut que le système ne la détecte pas correctement et ne fonctionne pas correctement. (L'alarme peut se déclencher accidentellement ou la fonction de prévention de verrouillage des portières peut ne pas fonctionner.)

Si le système Smart key ne fonctionne pas correctement

- Verrouillage et déverrouillage des portières : Utilisez la clé mécanique. (→P.708)
- Démarrage du système hybride : →P.709

Personnalisation

Les réglages (par ex. le système Smart key) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P.751)

Si le système Smart key a été désactivé lors d'un réglage personnalisé, reportez-vous aux explications pour les opérations suivantes.

- Verrouillage et déverrouillage des portières :
  Utilisez la télécommande ou la clé mécanique. (→P.150, 708)
- Démarrage du système hybride et changement de mode du contacteur d'alimentation : →P.709
- Arrêt du système hybride : →P.258

⚠ AVERTISSEMENT

Précautions relatives à l'interférence avec des appareils électroniques

- Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque implantable, un stimulateur de resynchronisation cardiaque ou un défibrillateur automatique implantable devraient se tenir à une distance raisonnable des antennes du système Smart key. (→P.174)
  Les ondes radio pourraient nuire au fonctionnement de tels appareils. Si nécessaire, la fonction d'ouverture peut être désactivée. Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, par exemple sur la fréquence des ondes radio et sur leur séquence d'émission. Consultez ensuite votre médecin pour savoir si vous devriez désactiver la fonction d'ouverture.
- L'utilisateur de tout appareil médical électrique autre que les stimulateurs cardiaques implantables, les stimulateurs de resynchronisation cardiaque ou les défibrillateurs automatiques implantables devrait consulter le fabricant de l'appareil à propos du fonctionnement de ce dernier lorsqu'il est exposé aux ondes radio.
  Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur de tels appareils médicaux.

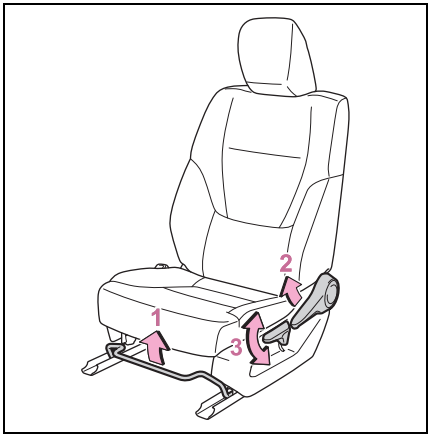
Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour plus de détails sur la désactivation de la fonction d'ouverture.

Sièges avant

Vous pouvez régler les sièges (longitudinalement, verticalement, etc.). Réglez le siège afin d'assurer une posture de conduite correcte.

Procédure de réglage

▶ Siège à réglage manuel

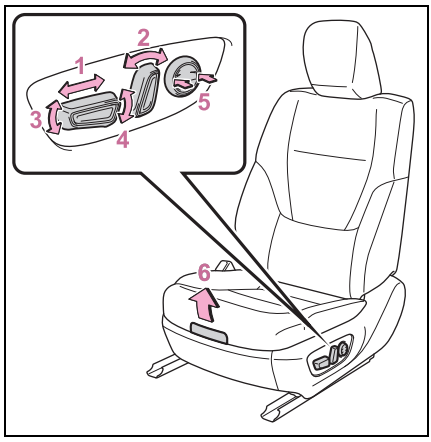


1 Levier de réglage de position du siège

2 Levier de réglage d'inclinaison du dossier

3 Levier de réglage de la hauteur (côté conducteur uniquement)

▶ Siège à réglage assisté



1 Contacteur de commande de position du siège

2 Contacteur de réglage d'inclinaison du dossier

3 Contacteur de réglage de l'inclinaison du coussin de siège (avant)

4 Contacteur de réglage de la hauteur

5 Contacteur de réglage de soutien lombaire (côté conducteur uniquement)

6 Contacteur de réglage de la longueur du coussin de siège (côté conducteur uniquement) (si le véhicule en est doté)

Faites glisser le coussin de siège tout en tirant le levier vers le haut.

■ Lorsque vous réglez le siège

- Assurez-vous qu'aucun des passagers ou objets se trouvant à proximité n'entre en contact avec le siège.
- Lorsque vous réglez le siège, veillez à ce que l'appui-tête ne touche

pas au plafond.

■ **Système assisté d'accès facile (si le véhicule en est doté)**

Le siège du conducteur et le volant se déplacent selon le mode du contacteur d'alimentation et l'état de la ceinture de sécurité du conducteur. (→P.216)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous réglez la position du siège**

- Lorsque vous réglez la position du siège, veillez à ce que le mouvement du siège ne blesse pas les autres passagers.
- Ne placez pas vos mains sous le siège ni près de pièces en mouvement afin d'éviter les blessures.
  Les doigts et les mains peuvent se coincer dans le mécanisme du siège.
- Assurez-vous de laisser suffisamment d'espace autour des pieds pour qu'ils ne se coincent pas.
- Siège à réglage manuel uniquement : Après avoir réglé le siège, assurez-vous qu'il est bien verrouillé.

■ **Réglage des sièges**

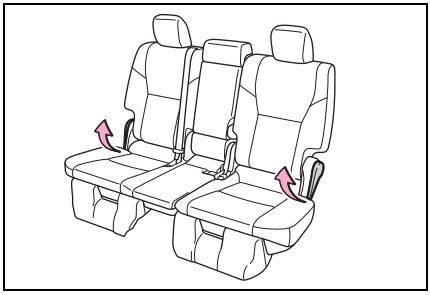
Afin de réduire les risques de glisser sous la ceinture abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
Si le siège était trop incliné, la ceinture abdominale pourrait glisser sur les hanches et exercer une force exagérée directement sur l'abdomen, ou votre cou pourrait toucher la ceinture épaulière, augmentant ainsi le risque de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident.
Vous ne devriez effectuer aucun réglage pendant que vous conduisez, car le siège pourrait se déplacer de façon inopinée et provoquer la perte de contrôle du véhicule.

Sièges arrière

Procédure de réglage

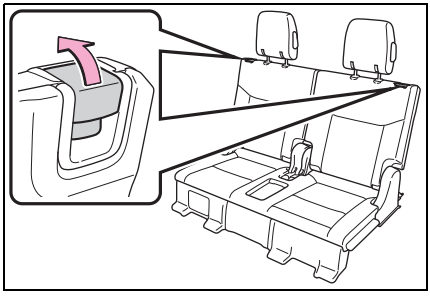
■ Deuxième rangée de sièges

Tirez le levier et réglez l'angle du dossier.



■ Troisième rangée de sièges (si le véhicule en est doté)

Tirez le levier et réglez l'angle du dossier.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous actionnez le dossier

Observez les précautions suivantes.

Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Empêchez les autres passagers d'être heurtés par le dossier.
- N'approchez pas vos mains des pièces mobiles ou ne les mettez pas entre les sièges, de même ne laissez aucune partie de votre corps être coincée.
- Après avoir réglé le siège, assurez-vous qu'il est bien verrouillé.

■ Réglage de l'angle d'inclinaison

Ne rabattez pas le dossier du siège plus que nécessaire. Lors d'une collision, votre corps peut glisser sous la ceinture de sécurité qui exercerait alors une pression extrême sur votre abdomen, ou la ceinture épaulière peut s'enrouler autour de votre cou, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

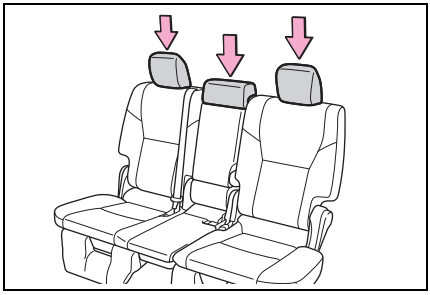
Lorsque vous vous asseyez ou sortez de la troisième rangée de sièges (si le véhicule en est doté)

Pour accéder facilement à la troisième rangée de sièges, effectuez l'étape **1** dans "Rabattement de la deuxième rangée de sièges". (→P.183)

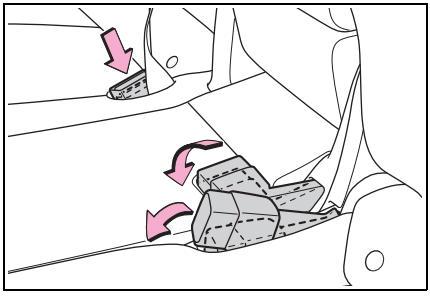
Lorsque vous rabattez la deuxième rangée de sièges

■ Avant de rabattre la deuxième rangée de sièges

1 Abaissez les appuis-tête au maximum.



2 Rangez les boucles des ceintures de sécurité de la deuxième rangée de sièges.



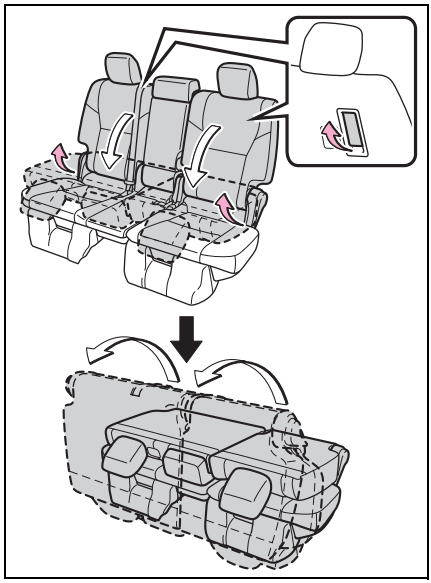
3 Rangez l'accoudoir. (→P.578)

4 Réglez le siège avant afin qu'il ne gêne pas la deuxième rangée de sièges. (→P.180)

■ Rabattement de la deuxième rangée de sièges

1 Tirez le levier de réglage du dossier ou le levier de rabattement sur le dossier de la deuxième rangée de sièges.

Le dossier est rabattu vers l'avant et le siège se relève.

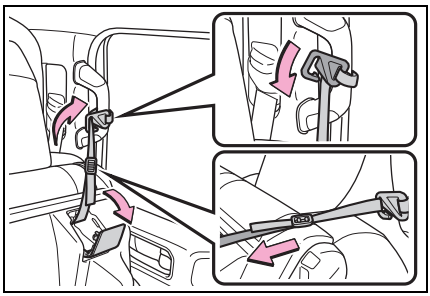


2 Véhicules non dotés d'une troisième rangée de sièges : Ouvrez le cache situé à l'arrière du coussin de siège, retirez la sangle de rabattement, puis fixez la sangle à la poignée de maintien.

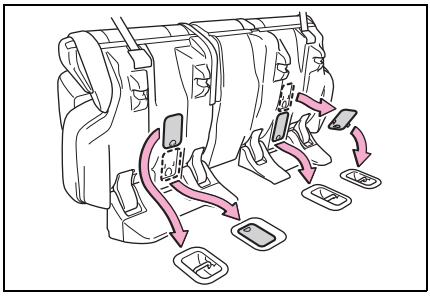
Passez le crochet dans la poignée de maintien, attachez le crochet à la sangle et serrez la sangle de rabattement.

Après avoir fixé le siège, fermez le

couvercle de la sangle.

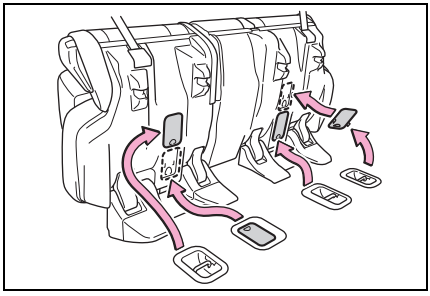


3 Retirez les caches de crochet de siège de l'arrière du coussin de siège et installez-les sur les crochets de siège.



■ **Remettre la deuxième rangée de sièges dans sa position d'origine**

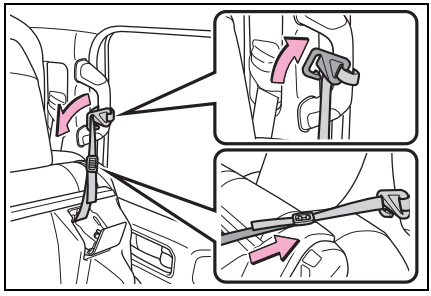
1 Retirez les caches de crochet de siège des crochets de siège et remettez-les à leur position d'origine.



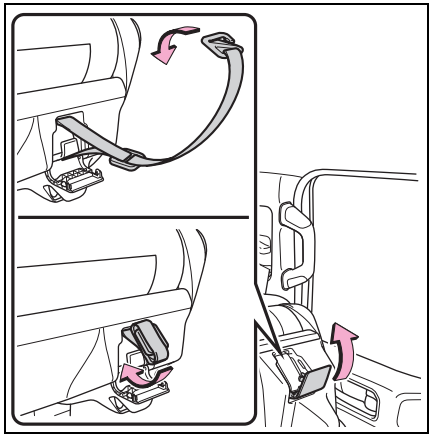
2 Véhicules non dotés d'une troisième rangée de sièges :

Retirez la sangle de rabattement de la poignée de maintien.

Si vous avez du mal à la retirer de la poignée de maintien, desserrez la sangle.



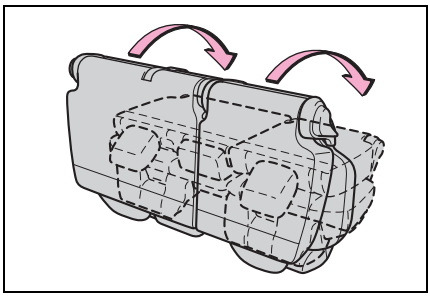
3 Véhicules non dotés d'une troisième rangée de sièges : Rangez la sangle de rabattement à sa position d'origine, puis refermez le cache.



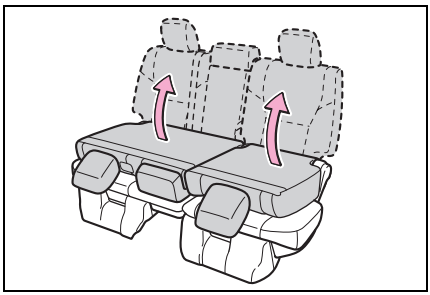
4 Replacez le siège dans sa position d'origine.

Poussez sur le siège jusqu'à ce

qu'il se verrouille.



5 Remettez le dossier du siège en position verrouillée.



AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous rabattez la deuxième rangée de sièges**

Observez les précautions suivantes.

Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne rabattez pas le siège pendant la conduite.
- Arrêtez le véhicule sur une surface plane, engagez le frein de stationnement, puis placez le levier sélecteur de vitesses en position P.
- Avant l'opération de rabattement, assurez-vous qu'il n'y a pas de bagages ni d'autres personnes autour du siège.
- Ne mettez pas les mains ni les pieds à l'intérieur des pièces mobiles du siège.
- Ne laissez pas d'enfants faire fonctionner le siège.
- Ne rabattez pas la deuxième rangée de sièges lorsque des appareils électriques sont branchés à la prise de courant ou sur les ports USB Type-C (si le véhicule en est doté) de charge à l'arrière du bloc central. La deuxième rangée de sièges pourrait heurter l'appareil électrique et l'endommager.

■ **Après avoir rabattu la deuxième rangée de sièges**

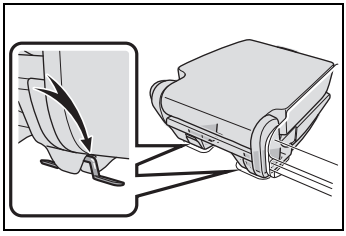
- Ne laissez personne s'asseoir sur un dossier rabattu ni dans le compartiment de charge pendant que vous conduisez.
- Ne laissez pas d'enfants entrer dans le compartiment de charge.
- Véhicules non dotés d'une troisième rangée de sièges : Assurez-vous de fixer le siège à l'aide de la sangle de rabattement après avoir rabattu la deuxième rangée de sièges. Si le siège n'est pas fixé, il peut retourner à sa position d'origine pendant la conduite, ce qui peut entraîner des blessures graves.
- Véhicules non dotés d'une troisième rangée de sièges : Après avoir fixé le siège à l'aide de la sangle, assurez-vous que le dossier du siège avant ne touche pas le siège rabattu. Si le dossier du passager avant touche le siège rabattu, le voyant "PASSENGER AIR BAG OFF" doit s'allumer, ce qui indique que les coussins gonflables SRS du passager avant ne s'activeront pas en cas d'accident grave.

AVERTISSEMENT

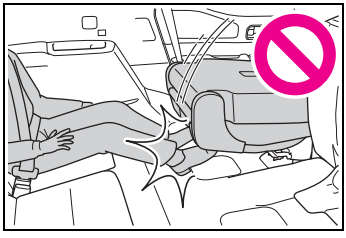
- Véhicules dotés d'une troisième rangée de sièges : Ne roulez pas avec la deuxième rangée de sièges rabattue. Les sièges pourraient alors retourner à leur position d'origine pendant la conduite, ce qui peut entraîner des blessures graves
- Assurez-vous d'installer les caches de crochet de siège sur les crochets de siège, sinon vous pourriez vous brûler lorsqu'ils deviendront chauds.

■ Lorsque vous replacez la deuxième rangée de sièges dans sa position d'origine

- Assurez-vous que les pieds du siège sont bien fixés au plancher lorsque vous remettez les sièges en place.



- Lorsque vous replacez la deuxième rangée de sièges dans sa position d'origine, veillez à ne pas coincer une main, un pied ni des bagages entre la deuxième rangée de sièges et le plancher.



■ Après avoir replacé la deuxième rangée de sièges dans sa position d'origine

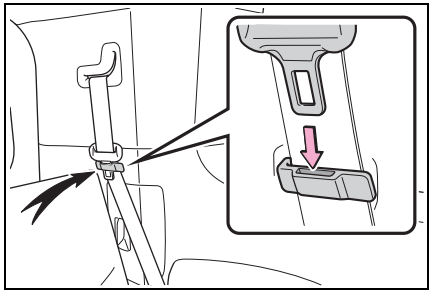
- Secouez doucement la deuxième rangée de sièges vers l'avant et vers l'arrière, et vérifiez qu'elle est bien fixée.
- Ne coincez pas la ceinture de sécurité.

Lors du rabattement des dossiers de la troisième rangée de sièges

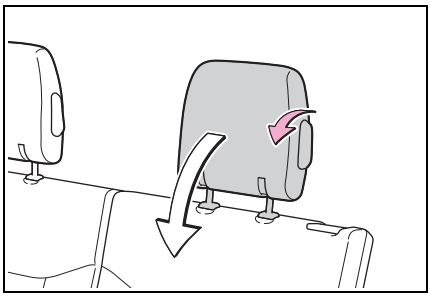
■ Avant de rabattre les dossiers de la troisième rangée de sièges

1 Passez les ceintures de sécurité dans les dispositifs de suspension de ceinture de sécurité et fixez les languettes des ceintures de sécurité.

Cela empêche les ceintures épaulières de s'endommager.



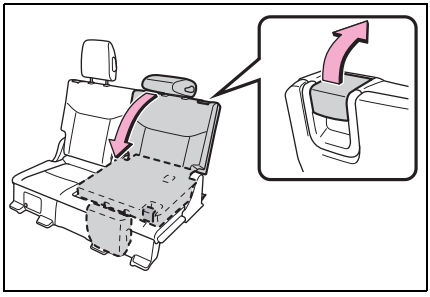
2 Actionnez le levier et rabattez l'appui-tête.



3 Réglez le dossier de la deuxième rangée de sièges afin qu'il ne gêne pas la troisième rangée de sièges. (→P.182)

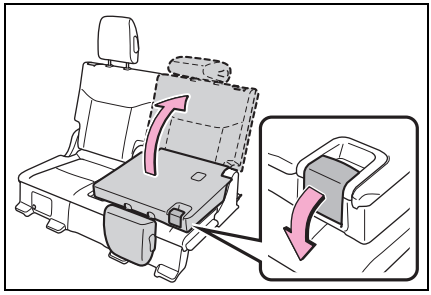
■ Rabattement des dossiers de la troisième rangée de sièges

Tout en tirant sur le levier de réglage d'inclinaison du dossier, rabattez le dossier.

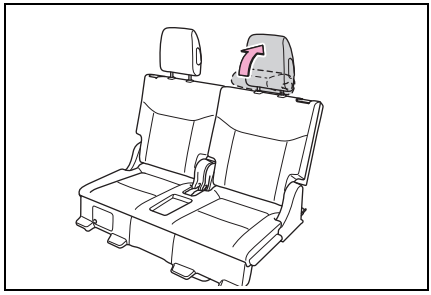


■ Relèvement des dossiers de la troisième rangée de sièges

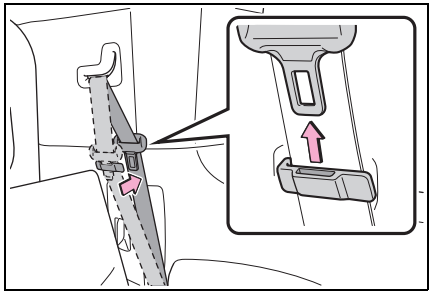
1 Tout en tirant sur le levier de réglage d'inclinaison du dossier, soulevez le dossier et remettez-le fermement en position verrouillée.



2 Soulevez l'appui-tête.



3 Retirez la ceinture de sécurité du dispositif de suspension de ceinture de sécurité avant d'utiliser la troisième rangée de sièges.



AVERTISSEMENT

■ **Lors du rabattement du dossier de la troisième rangée de sièges**

Observez les précautions suivantes.

Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Avant l'opération de rabattement, assurez-vous qu'il n'y a pas de bagages ni d'autres personnes autour du siège.
- Effectuez la procédure lentement et avec précaution.
- Ne mettez pas les mains ni les pieds à l'intérieur des pièces mobiles du siège.
- Ne laissez pas d'enfants faire fonctionner le siège.

■ **Après avoir replacé le dossier de la troisième rangée de sièges dans sa position d'origine**

- Secouez doucement le dossier de la troisième rangée de sièges et l'appui-tête vers l'avant et vers l'arrière, et vérifiez qu'ils sont bien fixés.
- Ne coincez pas la ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que la ceinture de sécurité est sortie du dispositif de suspension comme précédemment.

NOTE

■ **Lorsque vous rabattez le dossier de la troisième rangée de sièges (véhicules dotés d'un couvre-bagages)**

Si un couvre-bagages est installé sur le véhicule, retirez-le. (→P.563)

La troisième rangée de sièges pourrait heurter le couvre-bagages et l'endommager.

Appuis-tête

Des appuis-tête sont fournis pour tous les sièges.

AVERTISSEMENT

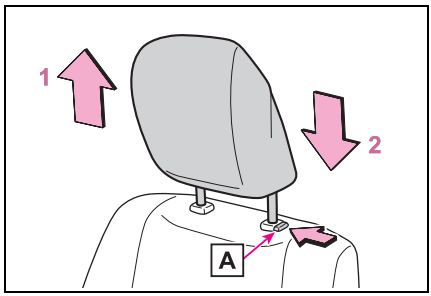
■ Précautions relatives aux appuis-tête

Observez les précautions suivantes en ce qui concerne les appuis-tête.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez les appuis-tête conçus spécialement pour chaque siège.
- Réglez toujours les appuis-tête à la position adéquate.
- Après avoir réglé les appuis-tête, poussez-les vers le bas pour vous assurer qu'ils sont bien verrouillés.
- Ne conduisez pas sans appui-tête.
- Véhicules dotés d'une troisième rangée de sièges : Lorsque vous vous asseyez sur la troisième rangée de sièges, assurez-vous que l'appui-tête n'est pas rabattu.

Réglage vertical

■ Sièges avant et deuxième rangée de sièges latéraux

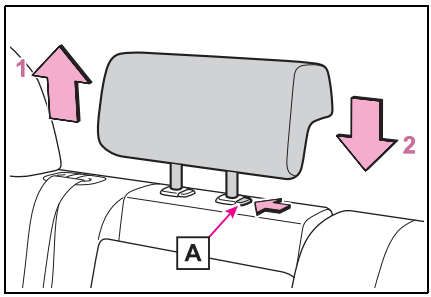


1 Vers le haut

2 Vers le bas

Poussez l'appui-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A .

■ Siège central de la deuxième rangée de sièges



1 Vers le haut

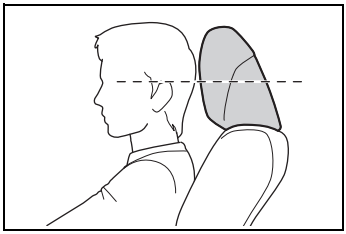
2 Vers le bas

Poussez l'appui-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A .

■ Réglage de la hauteur des appuis-tête (sièges avant et deuxième rangée de sièges latéraux)

Assurez-vous de régler les appuis-tête afin que leur centre soit le plus

près possible du haut de vos oreilles.



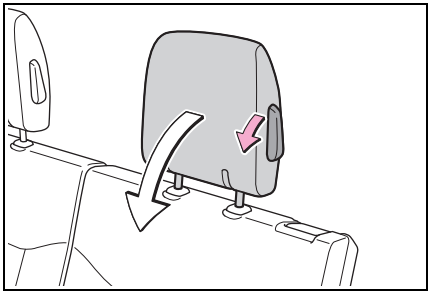
■ Utilisation de l'appui-tête du siège central de la deuxième rangée

Lorsque vous utilisez l'appui-tête, soulevez-le toujours d'une position au-dessus de sa position de repos.

Rabattement de l'appui-tête (troisième rangée de sièges) (si le véhicule en est doté)

Pour rabattre l'appui-tête, actionnez son levier d'inclinaison.

Pour relever l'appui-tête, tirez-le vers le haut.

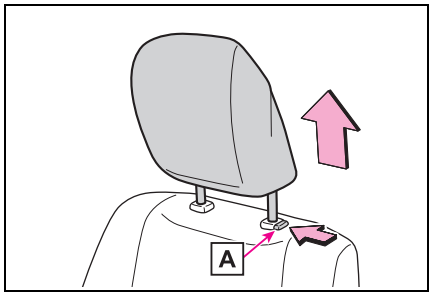


Retrait des appuis-tête

■ Sièges avant et deuxième rangée de sièges latéraux

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A .

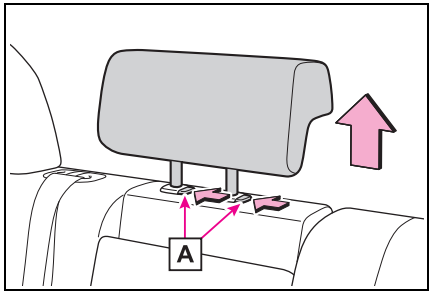
Si l'appui-tête ne peut pas être retiré facilement parce qu'il touche au plafond, changez la hauteur du siège ou son inclinaison. (→P.180, 182)



■ Siège central de la deuxième rangée de sièges

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur les boutons de déverrouillage A .

Si l'appui-tête ne peut pas être retiré facilement parce qu'il touche au plafond, changez l'inclinaison du siège. (→P.182)



■ Troisième rangée de sièges (si le véhicule en est doté)

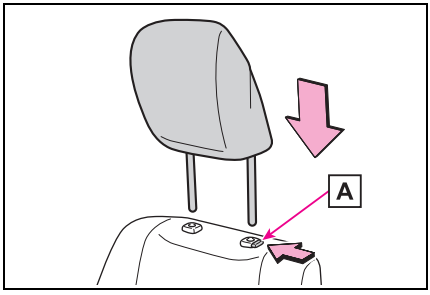
Vous ne pouvez pas retirer l'appui-tête.

Installation des appuis-tête

■ Sièges avant et deuxième rangée de sièges latéraux

Alignez l'appui-tête sur les orifices d'installation, puis poussez-le vers le bas jusqu'à la position de verrouillage.

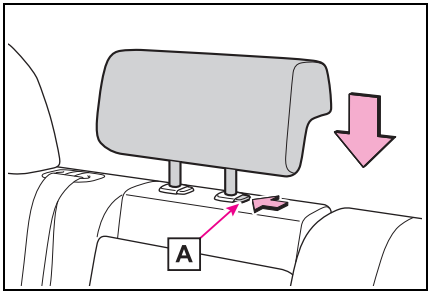
Lorsque vous abaissez l'appui-tête, maintenez le bouton de déverrouillage A enfoncé.



■ Siège central de la deuxième rangée de sièges

Alignez l'appui-tête sur les orifices d'installation, puis poussez-le vers le bas jusqu'à la position de verrouillage.

Lorsque vous abaissez l'appui-tête, maintenez le bouton de déverrouillage A enfoncé.

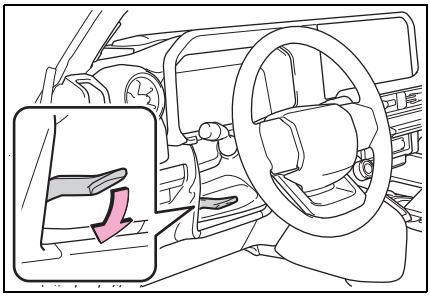


Volant

Procédure de réglage

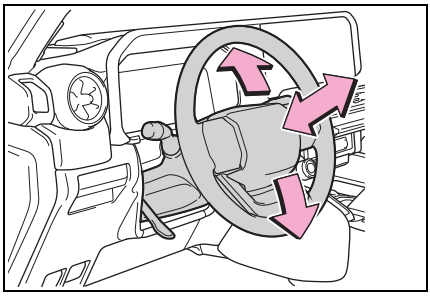
▶ Type à réglage manuel

1 Tenez le volant et tirez le levier vers le bas.



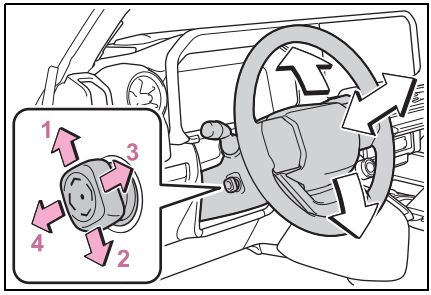
2 Réglez le volant à la position idéale en le déplaçant horizontalement et verticalement.

Après le réglage, tirez le levier vers le haut pour bien verrouiller le volant.



▶ Type à réglage assisté

L'activation du contacteur permet de déplacer le volant dans les directions suivantes :



1 Vers le haut
2 Vers le bas
3 Vers le conducteur
4 À l'écart du conducteur

■ Vous pouvez régler le volant de type à réglage assisté lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON.

■ Système assisté d'accès facile (si le véhicule en est doté)

Le volant et le siège du conducteur se déplacent selon le mode du contacteur d'alimentation et l'état de la ceinture de sécurité du conducteur. (→P.216)

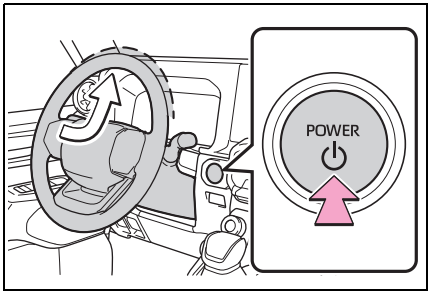
■ Réglage automatique de la position du volant (si le véhicule en est doté)

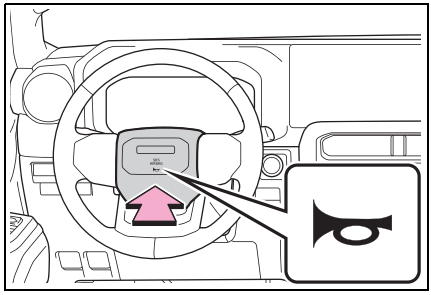
Vous pouvez mémoriser la position souhaitée du volant et rappeler automatiquement cette position à l'aide du système de mémorisation de position de conduite. (→P.217)

■ Désengagement automatique (si le véhicule en est doté)

Lorsque le contacteur d'alimentation est en mode OFF, le volant revient à sa position de repos en se déplaçant vers le haut et à l'écart du conducteur afin de faciliter l'entrée et la sortie de ce dernier.

Si vous placez le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON, le volant revient à sa position d'origine.





AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Ne réglez pas le volant pendant que vous conduisez.

Le conducteur pourrait alors exécuter une mauvaise manœuvre et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Après le réglage du volant (type à réglage manuel)

Assurez-vous que le volant est bien verrouillé.

Sinon le volant pourrait se déplacer brusquement, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles. De plus, le klaxon risque de ne pas retentir si le volant n'est pas correctement verrouillé.

Coup de klaxon

Pour klaxonner, appuyez sur le repère ou près de celui-ci.

Rétroviseur intérieur*

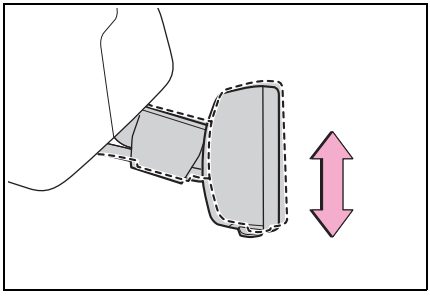
*: Si le véhicule en est doté

La position du rétroviseur peut être réglée afin d'offrir une vue arrière suffisante.

Réglage de la hauteur du rétroviseur

Vous pouvez régler la hauteur du rétroviseur afin qu'elle convienne à votre position de conduite.

Pour régler la hauteur du rétroviseur, déplacez-le vers le haut et vers le bas.



AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

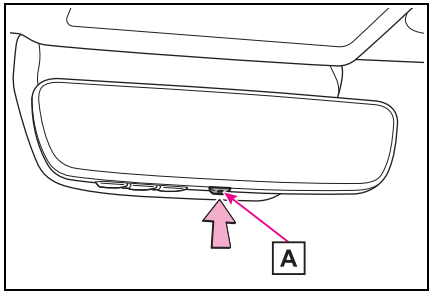
Ne réglez pas la position du rétroviseur pendant que vous conduisez.
Car vous pourriez alors exécuter une mauvaise manœuvre et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Fonction antireflet

Le rétroviseur réagit selon l'intensité de la lumière des phares des véhicules qui vous suivent et réduit automatiquement la lumière réfléchie.

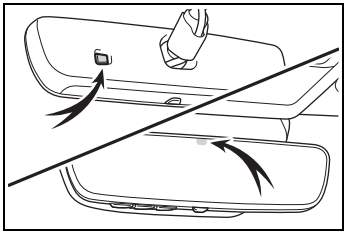
Changement du mode ON/OFF de la fonction antireflet automatique

Lorsque la fonction antireflet automatique est en mode ON, le voyant A s'allume.
La fonction est réglée au mode ON chaque fois que le contacteur d'alimentation est placé sur ON.
En appuyant sur le bouton, vous règlerez la fonction au mode OFF.
(Le voyant A s'éteint également)



■ Pour éviter les erreurs de capteur

Pour assurer le fonctionnement adéquat des capteurs, ne les touchez pas et ne les recouvrez pas.



Rétroviseur numérique*

*: Si le véhicule en est doté

Le rétroviseur numérique est un système qui utilise la caméra située à l'arrière du véhicule et affiche son image sur l'écran du rétroviseur numérique.

Vous pouvez changer le rétroviseur numérique entre le mode rétroviseur optique et le mode rétroviseur numérique en actionnant le levier.

Le rétroviseur numérique permet au conducteur de voir l'arrière du véhicule malgré les obstructions, comme les appuis-tête ou les bagages, assurant une visibilité arrière.

De plus, les sièges arrière ne sont pas affichés et la vie privée des passagers est améliorée.

⚠ AVERTISSEMENT

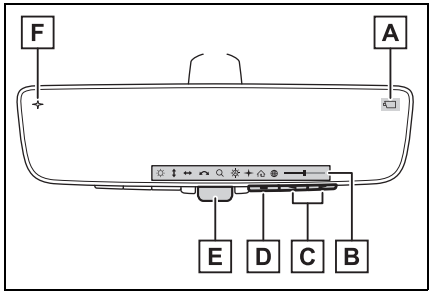
Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Avant d'utiliser le rétroviseur numérique

- Assurez-vous de régler le rétroviseur avant de prendre la route. (→P.197)
- Passez en mode rétroviseur optique et réglez la position du rétroviseur numérique de sorte que la zone située à l'arrière de votre véhicule puisse être vue correctement.
- Passez en mode rétroviseur numérique et réglez les paramètres d'affichage.

- Comme la portée de l'image affichée par le rétroviseur numérique diffère de celle du rétroviseur optique, assurez-vous de vérifier cette différence avant de prendre la route.

Composants du système



A Voyant de la caméra

Indique que la caméra fonctionne normalement.

B Zone d'affichage des icônes

Affiche les icônes, réglage de la jauge, etc. (→P.197)

C Bouton de sélection/de réglage

Appuyez pour régler l'élément que vous souhaitez modifier.

D Bouton Menu

Appuyez pour afficher la zone d'affichage des icônes et sélectionnez l'élément que vous souhaitez régler.

E Levier

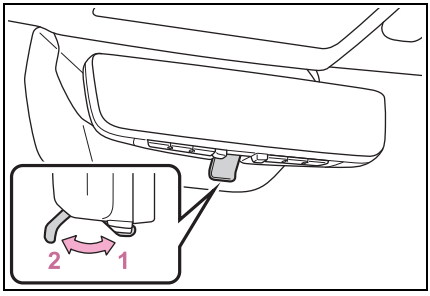
Actionnez pour passer du mode rétroviseur numérique au mode rétroviseur optique et inversement.

F Voyant de mode antireflet numérique

En mode rétroviseur numérique, ce voyant indique que la fonction antireflet est activée. (→P.197)

Changement des modes

Actionnez le levier pour passer du mode rétroviseur numérique au mode rétroviseur optique et inversement.



1 Mode rétroviseur numérique

Affiche une image de la zone située à l'arrière du véhicule.

s'allumera dans ce mode.

2 Mode rétroviseur optique

Désactive l'affichage du rétroviseur numérique lui permettant d'être utilisé comme un rétroviseur optique.

■ Condition de fonctionnement du mode rétroviseur numérique

Le contacteur d'alimentation est placé sur ON.

Lorsque le contacteur d'alimentation passe de ON à OFF ou à ACC, l'image disparaît au bout de quelques secondes.

■ Lorsque vous utilisez le rétroviseur numérique en mode rétroviseur numérique

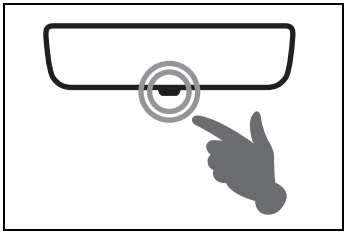
- S'il est difficile de voir l'image affichée en raison de la lumière réfléchie par le rétroviseur numérique, de la caméra qui est sale ou recouverte de gouttelettes d'eau, de poussière, etc., ou si les phares d'un véhicule qui vous suit ou l'image affichée vous importunent, passez au mode rétroviseur optique.
- Lorsqu'il pleut, si l'image n'est pas claire en raison de la présence d'eau sur la lunette arrière, actionnez l'essuie-glace arrière.
- Lorsque le hayon est ouvert, il est possible que l'image du rétroviseur numérique ne s'affiche pas correctement. Avant de prendre la route, assurez-vous que le hayon est fermé.
- Si l'affichage est difficile à voir en raison de la lumière réfléchie, fermez le pare-soleil du panneau de toit transparent (si le véhicule en est doté).
- L'une ou l'autre des situations suivantes peut se produire lorsque vous conduisez dans l'obscurité, comme la nuit. Aucune d'entre elles n'indique la survenance d'une défaillance.
  - Les couleurs des objets sur l'image affichée peuvent différer de leur couleur réelle.
  - Selon la hauteur des phares du véhicule qui vous suit, la zone située autour du véhicule pourrait sembler blanche et floue.
  - Le réglage automatique de l'image pour une image environnante plus brillante pourrait provoquer un scintillement.

S'il est difficile de voir l'image affichée ou si le scintillement vous importune, passez au mode rétroviseur optique.

- Il est possible que le rétroviseur numérique devienne chaud pendant qu'il est en mode rétroviseur numérique. Il ne s'agit pas d'une défaillance.
- Selon votre condition physique ou votre âge, vous concentrer sur l'image affichée peut être plus long que d'habitude. Dans ce cas, passez au mode rétroviseur optique.
- Ne laissez pas les passagers regarder fixement l'image affichée lorsque le véhicule roule, car cela pourrait leur occasionner le mal des transport.

■ Lorsque le système ne fonctionne pas correctement

Si le symbole qui figure sur l'illustration s'affiche lors de l'utilisation du rétroviseur numérique en mode rétroviseur numérique, il est possible que le système subisse une défaillance. Le symbole s'effacera après quelques secondes. Actionnez le levier, passez au mode rétroviseur optique et faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

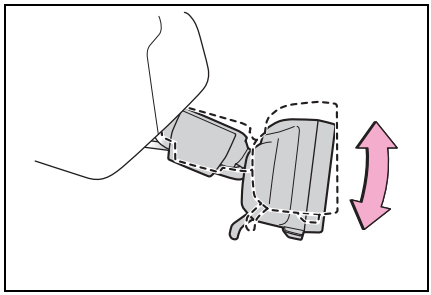


Réglage du rétroviseur

■ Réglage de la hauteur du rétroviseur

Vous pouvez régler la hauteur du rétroviseur afin qu'elle convienne à votre position de conduite.

Passez en mode rétroviseur optique et réglez la hauteur du rétroviseur en le déplaçant vers le haut et vers le bas.

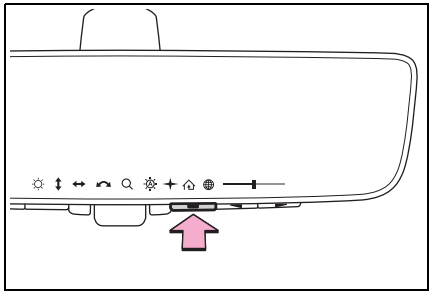


■ Paramètres d'affichage (mode rétroviseur numérique)

Vous pouvez modifier les paramètres d'affichage en mode rétroviseur numérique, l'activation/la désactivation de la fonction antireflet automatique, etc.

1 Appuyez sur le bouton de menu.

Les icônes s'afficheront.



2 Appuyez plusieurs fois sur le bouton de menu et sélectionnez l'élément que vous souhaitez régler.

3 Appuyez sur ou pour modifier le réglage.

Les icônes disparaîtront si vous n'actionnez pas de bouton pendant environ 5 secondes ou plus.

Icônes	Paramètres
	Sélectionnez pour régler la luminosité de l'écran.
	Sélectionnez pour régler la zone affichée vers le haut/vers le bas.
	Sélectionnez pour régler la zone affichée vers la gauche/vers la droite.
	Sélectionnez pour régler l'inclinaison de l'image affichée.
	Sélectionnez pour effectuer un zoom avant/arrière sur l'image affichée.
	Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction antireflet automatique.* Réagissant à la luminosité des phares des véhicules qui vous suivent, la lumière réfléchie est ajustée automatiquement. La fonction antireflet automatique est activée chaque fois que le contacteur d'alimentation est placé sur ON.
	Sélectionnez pour afficher le tutoriel de formation HomeLink® conçu pour aider les clients à former leur système d'ouvre-porte de garage. (→P.592)
	Sélectionnez pour changer la langue du tutoriel de formation Homelink®.
	Le mode antireflet numérique peut être activé ou désactivé. Lorsqu'il est activé, la luminosité de l'écran est réduite la nuit afin de diminuer l'éblouissement des phares des véhicules qui vous suivent.

*: C'est une fonction pour le mode rétroviseur optique, toutefois, vous pouvez également modifier le réglage alors que vous utilisez le mode rétroviseur numérique.

■ Activation/désactivation de la fonction antireflet automatique (mode rétroviseur optique)

Vous pouvez activer/désactiver la fonction antireflet automatique en mode rétroviseur optique. Vous pouvez modifier le réglage aussi bien en mode rétroviseur numérique qu'en mode rétroviseur optique.

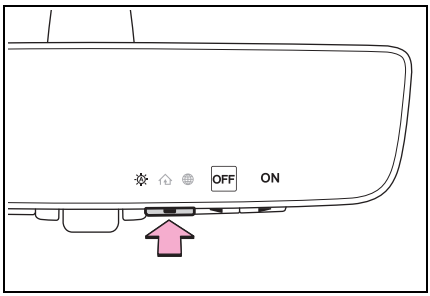
▶ Lorsque vous utilisez le mode rétroviseur numérique

→P.197

▶ Lorsque vous utilisez le mode rétroviseur optique

1 Appuyez sur le bouton de menu.

Les icônes s'afficheront.



2 Appuyez sur ou pour activer (ON)/désactiver (OFF) la fonction antireflet automatique.

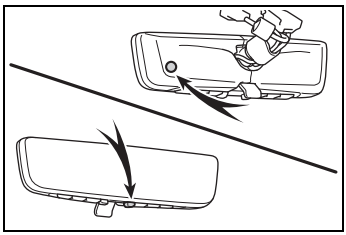
Les icônes disparaîtront si vous n'actionnez pas de bouton pendant environ 5 secondes ou plus.

■ Réglage de l'affichage (mode rétroviseur numérique)

- Les icônes disparaîtront si vous n'actionnez pas de bouton pendant environ 5 secondes ou plus.
- Si l'image affichée est réglée, elle peut sembler déformée. Il ne s'agit pas d'une défaillance.
- Si la luminosité du rétroviseur numérique est réglée à un niveau trop élevé, cela peut provoquer de la fatigue oculaire. Réglez le rétroviseur numérique à une luminosité appropriée. Si vos yeux commencent à fatiguer, passez au mode rétroviseur optique.
- La luminosité du rétroviseur numérique changera automatiquement en fonction de la luminosité de la zone située devant votre véhicule.
- Le mode antireflet numérique ne fonctionne que dans les endroits où l'environnement est sombre. Selon la luminosité environnante, il se peut que l'image ne s'assombrisse pas et qu'il ne soit pas possible de réduire l'éblouissement des phares des véhicules qui vous suivent.

■ Pour empêcher une défaillance des capteurs d'éclairage

Pour empêcher une défaillance des capteurs d'éclairage, ne les touchez pas et ne les recouvrez pas.



⚠ AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes.

Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Pendant la conduite

- Ne réglez pas la position du rétroviseur numérique ni les paramètres d'affichage pendant que vous conduisez. Arrêtez le véhicule et actionnez les contacteurs de commande du rétroviseur numérique. Si vous négligiez de le faire, une erreur de fonctionnement du volant pourrait se produire, occasionnant un accident imprévu.

AVERTISSEMENT

● Soyez toujours attentif à ce qui entoure le véhicule.

La taille des véhicules et d'autres objets peut sembler différente en mode rétroviseur numérique et en mode rétroviseur optique.
Lors d'une marche arrière, assurez-vous de vérifier directement la sécurité de la zone entourant votre véhicule, tout particulièrement derrière le véhicule.
De plus, si un véhicule approche de l'arrière dans l'obscurité, comme la nuit, la zone environnante peut sembler sombre.

■ Pour éviter tout risque d'incendie

Si le conducteur continue d'utiliser le rétroviseur numérique alors que de la fumée ou une odeur émanent du rétroviseur, un incendie risque de se produire. Arrêtez immédiatement d'utiliser le système, et contactez votre concessionnaire Toyota.

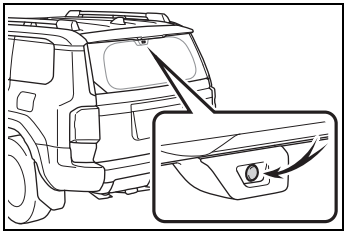
Nettoyage du rétroviseur numérique

■ Nettoyage de la surface du rétroviseur

Si la surface du rétroviseur est sale, l'image sur l'écran sera peut-être difficile à voir. Nettoyez délicatement la surface du rétroviseur à l'aide d'un chiffon doux et sec.

■ La caméra

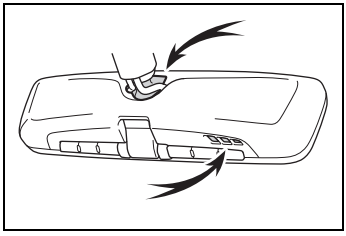
La caméra du rétroviseur numérique est située comme indiqué.



NOTE

■ Pour empêcher une défaillance du rétroviseur numérique

N'obstruez pas les orifices de ventilation du rétroviseur. Sinon, le rétroviseur peut surchauffer, entraînant un dysfonctionnement ou un incendie.



■ Pour empêcher une défaillance de la caméra

● Observez les précautions suivantes, sinon il se peut que le rétroviseur numérique ne fonctionne pas correctement.

- Ne frappez pas la caméra, ne la heurtez pas et ne la soumettez pas à un choc violent, car la position de l'installation de la caméra et son inclinaison pourraient être modifiées.
- Ne retirez pas, ne démontez pas et ne modifiez pas la caméra.

NOTE

- Ne laissez pas du solvant organique, de la cire pour voiture, du produit de nettoyage pour vitres ou de l'enduit pour vitres se coller sur la caméra. Si cela se produit, nettoyez la caméra dès que possible.
- Lors de l'application d'un film coloré (y compris un film transparent) sur la lunette arrière, ne l'appliquez pas sur la zone située devant la caméra. Si le film est appliqué sur la zone située devant la caméra, il se peut que l'image de la caméra ne s'affiche pas correctement.

● Ne soumettez pas la caméra à un choc violent, car cela pourrait provoquer une défaillance. Si cela se produit, faites vérifier le véhicule dès que possible par votre concessionnaire Toyota.

Si vous remarquez un quelconque symptôme

Si vous remarquez l'un des symptômes suivants, reportez-vous au tableau ci-dessous pour en connaître la cause probable et la solution. Si la solution n'arrive pas à éliminer le symptôme, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Symptôme	Cause probable	Solution
L'image est difficile à voir.	La surface du rétroviseur est sale.	Nettoyez délicatement la surface du rétroviseur à l'aide d'un chiffon doux et sec.
	La lumière du soleil ou des phares éclairent directement le rétroviseur numérique.	Passez au mode rétroviseur optique. (Si la lumière passe à travers le panneau de toit transparent [si le véhicule en est doté], fermez le pare-soleil.)
	• Le véhicule est dans une zone sombre. • Le véhicule se trouve à proximité d'une station émettrice de télévision, d'une station émettrice de radio, d'une centrale électrique, ou d'un autre endroit où des ondes radio puissantes ou un bruit électrique fort peuvent être présents. • La température autour de la caméra est extrêmement élevée/basse. • La température ambiante est extrêmement basse. • Il pleut ou il y a de l'humidité. • La lumière du soleil ou des phares éclairent directement la lentille de la caméra. • Le véhicule se trouve sous un éclairage fluorescent, au sodium, au mercure, etc. • Les gaz d'échappement obstruent la caméra.	Passez au mode rétroviseur optique. (Repassez au mode rétroviseur numérique lorsque les conditions se sont améliorées.)

Symptôme	Cause probable	Solution
L'image est difficile à voir.	Des corps étrangers, comme des gouttes d'eau ou de la poussière, sont présents sur la lentille de la caméra.	Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
	Les bagages dans le compartiment de charge sont réfléchis par la glace de la lunette arrière et obstruent la caméra.	• Passez au mode rétroviseur optique. • Déplacez les bagages afin qu'ils ne gênent pas la caméra ou recouvrez-les d'un tissu noir afin de réduire les reflets sur la glace de la lunette arrière.
	La lunette arrière est embuée.	Passez au mode rétroviseur optique. Après avoir désembué la lunette arrière à l'aide du désembueur de lunette arrière (→P.538), utilisez de nouveau le mode rétroviseur numérique.
	L'extérieur de la lunette arrière est sale.	Utilisez l'essuie-glace de la lunette arrière pour enlever la saleté.
	L'intérieur de la lunette arrière est sale.	Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
L'image est mal alignée.	Le hayon est mal fermé.	Fermez complètement le hayon.
	La caméra ou sa zone environnante a subi un choc violent.	Passez au mode rétroviseur optique et faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Symptôme	Cause probable	Solution
L'affichage est sombre et s'affiche. s'éteint.	Le système est peut-être défaillant.	Passez au mode rétroviseur optique et faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
s'affiche.	Le rétroviseur numérique est extrêmement chaud. (L'affichage devient progressivement plus sombre. Si la température continue d'augmenter, le rétroviseur numérique s'éteindra.)	Il est recommandé de baisser la température de l'habitacle afin de diminuer la température du rétroviseur. (disparaîtra lorsque le rétroviseur deviendra froid.) Si ne disparaît pas même si le rétroviseur est froid, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Le levier ne peut pas être actionné correctement.	Le levier est peut-être défaillant.	Passez au mode rétroviseur optique et faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota. (Pour passer au mode rétroviseur optique, maintenez enfoncé le bouton de menu pendant environ 10 secondes.)

Rétroviseurs extérieurs

La position du rétroviseur peut être réglée afin d'offrir une vue arrière suffisante.

■ Désembuage des rétroviseurs (si le véhicule en est doté)

Vous pouvez désembuer les rétroviseurs extérieurs en utilisant les désembueurs des rétroviseurs extérieurs. Activez le désembueur de lunette arrière pour activer les désembueurs des rétroviseurs extérieurs.
(→P.538)

■ Lors de l'utilisation des rétroviseurs extérieurs par temps froid

Lorsqu'il fait froid et que les rétroviseurs extérieurs sont gelés, il peut s'avérer impossible de les rabattre ou de les déployer ou même d'ajuster l'angle du rétroviseur. Retirez la glace, la neige, etc. qui recouvre les rétroviseurs extérieurs.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Points importants pendant la conduite

Observez les précautions suivantes lorsque vous conduisez. Les négliger pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer un accident, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas les rétroviseurs pendant que vous conduisez.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs rabattus.
- Les rétroviseurs extérieurs du conducteur et du passager doivent tous deux être déployés et correctement réglés avant que le conducteur prenne la route.

■ Lorsque les désembueurs des rétroviseurs extérieurs fonctionnent (si le véhicule en est doté)

Ne touchez pas à la surface des rétroviseurs, car elle pourrait être très chaude et vous brûler.

⚠ NOTE

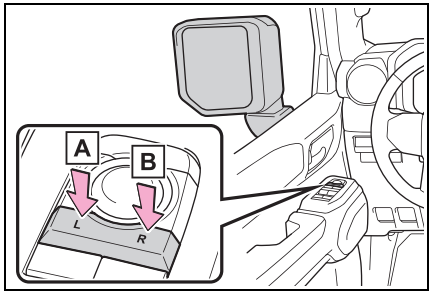
■ Si un rétroviseur est bloqué par de la glace

N'actionnez pas la commande et ne raclez pas le rétroviseur. Utilisez plutôt un aérosol dégivrant.

Procédure de réglage

1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, appuyez sur le contacteur.

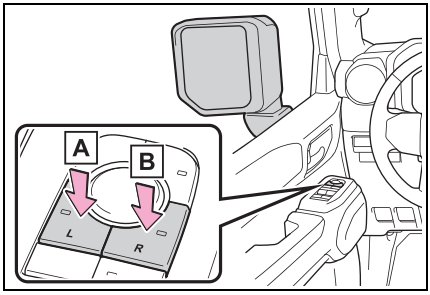
▶ Type A



A Vers la gauche

B Vers la droite

▶ Type B



A Vers la gauche

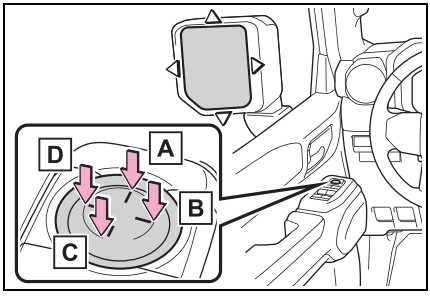
B Vers la droite

Lors de la sélection du rétroviseur à régler, l'indicateur sur le contacteur s'allume.

Si vous appuyez de nouveau sur le même contacteur, celui-ci passera au mode neutre.

2 Pour régler le rétroviseur, appuyez sur le contacteur.

▶ Type A



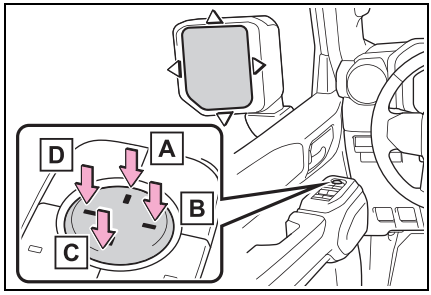
A Vers le haut

B Vers la droite

C Vers le bas

D Vers la gauche

▶ Type B



A Vers le haut

B Vers la droite

C Vers le bas

D Vers la gauche

■ Vous pouvez régler l'inclinaison du rétroviseur lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON.

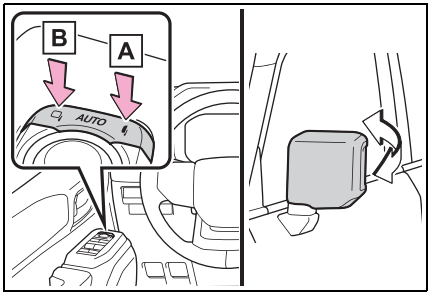
■ Réglage automatique de l'inclinaison du rétroviseur (si le véhicule en est doté)

Vous pouvez mémoriser l'inclinaison souhaitée du rétroviseur et rappeler automatiquement cette position à l'aide de la commande de mémorisation de la position de conduite. (→P.217)

Rabattement et déploiement des rétroviseurs

■ Utilisation du contacteur

▶ Type A



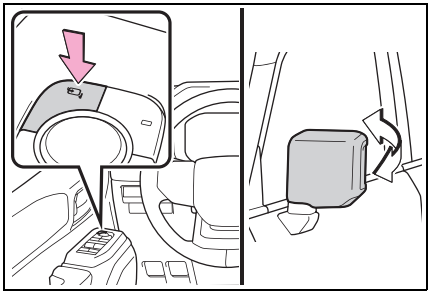
A Rabat les rétroviseurs

B Déploie les rétroviseurs

▶ Type B

Appuyez sur le contacteur pour rabattre les rétroviseurs.

Appuyez de nouveau sur le contacteur pour ramener les rétroviseurs à leur position initiale.



■ Réglage du mode automatique

▶ Type A

Si l'on place le contacteur de rabattement des rétroviseurs extérieurs en position neutre, les rétroviseurs extérieurs passent en mode automatique.

Le mode automatique permet de lier le rabattement ou le déploiement des rétroviseurs à la fonction de verrouillage/déverrouillage des portières.

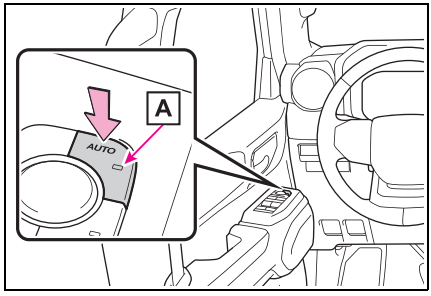
▶ Type B

Appuyez sur le contacteur "AUTO" pour régler le mode automatique.

En mode automatique, l'indicateur A s'allume.

Le mode automatique permet de lier le rabattement ou le déploiement des rétroviseurs à la fonction de verrouillage/déverrouillage des portières.

Si vous appuyez de nouveau sur le contacteur, vous reviendrez au mode manuel.



■ Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie de 12 volts (type B)

La fonction de rabattement/déploiement des rétroviseurs sera désactivée par défaut. Pour activer la fonction, appuyez de nouveau sur le contacteur.

■ Personnalisation (véhicules dotés du mode automatique)

Vous pouvez modifier le rabattement et le déploiement automa-

tiques. (Fonctions personnalisables : →P.744)

AVERTISSEMENT

■ Lorsqu'un rétroviseur est en mouvement

Pour éviter des risques de blessure et de défaillance du rétroviseur, veillez à ne pas vous coincer la main dans le rétroviseur en mouvement.

Fonction de rétroviseur liée à la marche arrière (si le véhicule en est doté)

Lorsque vous activerez le contacteur de sélection des rétroviseurs "L" ou "R", les rétroviseurs extérieurs s'inclineront automatiquement vers le bas quand le véhicule fera marche arrière afin de vous procurer une meilleure vue du sol.

Pour désactiver cette fonction, ne sélectionnez ni "L" ni "R".

■ Réglage de l'inclinaison du rétroviseur lorsque le véhicule fait marche arrière

Une fois le levier sélecteur de vitesses en position R, réglez l'inclinaison du rétroviseur à la position souhaitée. L'inclinaison réglée sera mémorisée et à partir de la prochaine fois, le rétroviseur s'inclinera automatiquement à l'inclinaison mémorisée chaque fois que le levier sélecteur de vitesses sera placé en position R.

La position mémorisée d'inclinaison du rétroviseur vers le bas est liée à la position normale (inclinaison réglée avec le levier sélecteur de vitesses dans une position autre que R). Par conséquent, si la position normale est modifiée après le réglage, la position d'inclinaison changera également.

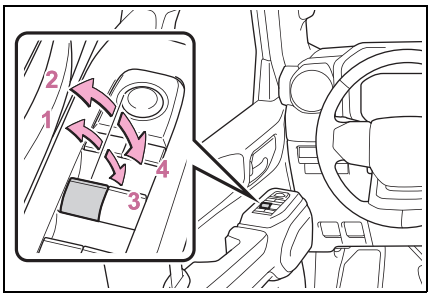
Lorsque la position normale est modifiée, réglez de nouveau l'inclinaison en marche arrière.

Glaces assistées

Ouverture et fermeture des glaces assistées

Vous pouvez ouvrir et fermer les glaces assistées à l'aide des contacteurs.

L'activation du contacteur permet de déplacer la glace comme suit :



1 Fermeture

2 Fermeture express*

3 Ouverture

4 Ouverture express*

*: Pour arrêter la glace à mi-course, actionnez le contacteur dans la direction opposée.

■ Les glaces assistées peuvent être actionnées lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ Fonctionnement des glaces assistées après la désactivation du système hybride

Même si le contacteur d'alimentation a été placé sur ACC ou désactivé, vous pouvez actionner les glaces assistées pendant environ 45 secondes. Cependant, une fois que l'une des deux portières avant est ouverte, elles ne peuvent plus être actionnées.

■ Fonction de protection anti-obstruction

Si un objet se coince entre la glace et son encadrement pendant la fermeture de la glace, le mouvement de la glace s'interrompt et elle s'ouvre légèrement.

■ Fonction de protection anti-coincement

Si un objet se coince entre la portière et la glace pendant l'ouverture de la glace, le mouvement de la glace s'interrompt.

■ Lorsqu'il est impossible d'ouvrir ou de fermer la glace

Lorsque la fonction de protection anti-obstruction ou la fonction de protection anticoincement ne fonctionnent pas normalement, et que la glace latérale ne peut être ni ouverte ni fermée, effectuez les opérations suivantes à l'aide du contacteur de glace assistée de cette portière.

- Arrêtez le véhicule. Le contacteur d'alimentation étant sur ON, actionnez de manière continue le contacteur de glace assistée dans la position d'ouverture ou de fermeture express dans les 4 secondes qui suivent l'activation de la fonction de protection anti-obstruction ou de la fonction de protection anticoincement, de sorte que la glace latérale puisse s'ouvrir et se fermer.
- Si vous ne pouvez ni ouvrir ni fermer la glace latérale même lorsque vous effectuez les opérations ci-dessus, exécutez la procédure suivante pour l'initialisation de la fonction.

1 Placez le contacteur d'alimentation sur ON.

2 Maintenez le contacteur de glace assistée tiré dans la position de fermeture express et fermez complètement la glace latérale.

3 Relâchez le contacteur de glace assistée pendant un instant, puis recommencez à tirer le contacteur dans la position de fermeture express et maintenez-le tiré pendant environ 6 secondes ou plus.

4 Maintenez le contacteur de glace assistée enfoncé dans la position d'ouverture express. Après l'ouverture complète de la glace latérale, continuez de maintenir le contacteur enfoncé pendant 1 seconde supplémentaire ou plus.

5 Relâchez le contacteur de glace assistée pendant un instant, puis recommencez à appuyer sur le contacteur dans la position d'ouverture express et maintenez-le enfoncé pendant environ 4 secondes ou plus.

6 Maintenez de nouveau le contacteur de glace assistée tiré dans la position de fermeture express. Après la fermeture complète de la glace latérale, continuez de maintenir le contacteur tiré pendant 1 seconde supplémentaire ou plus.

Si vous relâchez le contacteur pendant le déplacement de la glace, recommencez l'opération depuis le début.
Si le mouvement de la glace s'inverse, et si vous ne pouvez ni la fermer ni l'ouvrir complètement, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Fonctionnement des glaces lié au verrou de portière (si le véhicule en est doté)

- Vous pouvez ouvrir et fermer les glaces assistées à l'aide de la clé mécanique.* (→P.708)
- Vous pouvez ouvrir les glaces assistées à l'aide de la télécommande.* (→P.150)
- Véhicules dotés d'un capteur d'intrusion : si vous fermez les glaces assistées à l'aide du fonctionnement des glaces lié au verrou de portière alors que le système d'alarme est activé, celui-ci se déclenchera peut-être.

*: La personnalisation de ces réglages doit être confiée à votre concessionnaire Toyota.

■ Fonction de rappel de glace assistée ouverte

Lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur OFF et que la portière du conducteur est ouverte avec la glace assistée ouverte, un message s'affiche sur l'écran multifonction.

■ Personnalisation

Les réglages (par ex. le fonctionnement lié au verrou de portière) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P.744)

⚠ AVERTISSEMENT

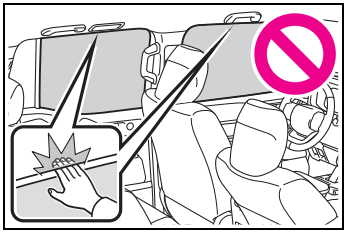
Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Fermeture des glaces

- Le conducteur est responsable de l'utilisation des glaces assistées, y compris pour les passagers. Pour éviter tout fonctionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant faire fonctionner les glaces assistées. Les enfants et les autres passagers pourraient coincer une partie de leur corps dans les glaces assistées. De plus, lorsque vous roulez avec un enfant, il est recommandé d'utiliser le contacteur de verrouillage des glaces. (→P.211)

AVERTISSEMENT

- Assurez-vous qu'aucun passager n'est dans une position où une partie de son corps pourrait se trouver coincée par une glace en mouvement.



- Lorsque vous utilisez la télécommande ou la clé mécanique, et que vous faites fonctionner les glaces assistées, ne le faites qu'après vous être assuré qu'aucun passager ne risque d'avoir une partie de son corps coincée par la glace en mouvement. De plus, ne laissez pas d'enfants faire fonctionner les glaces assistées en utilisant la télécommande ou la clé mécanique. Les enfants et les autres passagers pourraient coincer une partie de leur corps dans les glaces assistées.
- Lorsque vous quittez le véhicule, désactivez le contacteur d'alimentation, prenez la clé et emmenez l'enfant avec vous. L'enfant pourrait notamment faire des bêtises et actionner accidentellement un mécanisme, ce qui serait susceptible de provoquer un accident.

■ Fonction de protection anti-obstruction

- N'utilisez jamais une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- La fonction de protection anti-obstruction peut ne pas se déclencher si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la glace. Veillez à ne coincer aucune partie de votre corps dans la glace.

■ Fonction de protection anti-coincement

- N'utilisez jamais une partie quelconque de votre corps ou un vêtement dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anticoincement.
- La fonction de protection anti-coincement peut ne pas se déclencher si quelque chose se coince juste avant l'ouverture complète de la glace. Veillez à ne coincer aucune partie de votre corps ni aucun vêtement dans la glace.

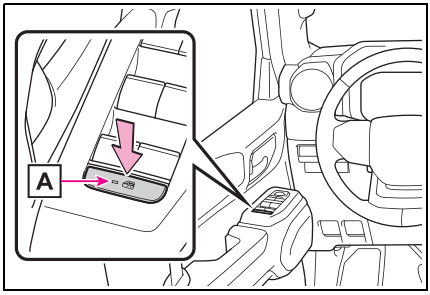
Prévention d'un fonctionnement accidentel (contacteur de verrouillage des glaces)

Vous pouvez utiliser cette fonction pour empêcher les enfants d'ouvrir ou de fermer accidentellement une glace de passager.

Appuyez sur le contacteur.

Le voyant A s'allumera et les glaces des passagers seront verrouillées.

Même si le contacteur de verrouillage est activé, les glaces des passagers peuvent toujours être ouvertes et fermées à l'aide du contacteur du conducteur.



■ Vous pouvez actionner le contacteur de verrouillage des glaces lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ Lorsque la batterie de 12 volts est débranchée

Le contacteur de verrouillage des glaces est désactivé. Au besoin, appuyez sur le contacteur de verrouillage des glaces après avoir rebranché la batterie de 12 volts.

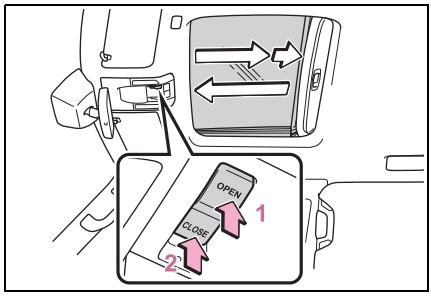
Panneau de toit transparent*

*: Si le véhicule en est doté

Utilisez les contacteurs situés au plafond pour ouvrir et fermer le panneau de toit transparent, et l'incliner vers le haut ou vers le bas.

Fonctionnement du panneau de toit transparent

■ Ouverture et fermeture



1 Ouvre le panneau de toit transparent*

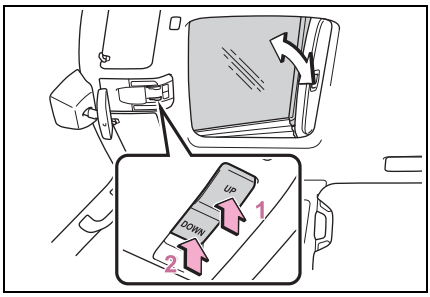
Le panneau de toit transparent s'immobilise un peu avant son ouverture complète afin de réduire le bruit du vent.

Appuyez de nouveau sur le contacteur pour ouvrir complètement le panneau de toit transparent.

2 Ferme le panneau de toit transparent*

*: Appuyez légèrement sur l'un des côtés du contacteur du panneau de toit transparent pour arrêter ce dernier à mi-course.

■ Inclinaison vers le haut et vers le bas



1 Incline le panneau de toit transparent vers le haut*

2 Incline le panneau de toit transparent vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur l'un des côtés du contacteur du panneau de toit transparent pour arrêter ce dernier à mi-course.

■ Le panneau de toit transparent peut être actionné lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ Fonctionnement du panneau de toit transparent après avoir désactivé le système hybride

Après que le contacteur d'alimentation a été placé sur ACC ou OFF, vous pouvez actionner le panneau de toit transparent pendant environ 45 secondes. Cependant, une fois que l'une des deux portières avant est ouverte, il ne peut plus être actionné.

■ Fonction de protection anti-obstruction

Si le système détecte un objet entre le panneau de toit transparent et son encadrement pendant une fermeture ou une inclinaison vers le bas, le mouvement s'interrompt et le panneau s'ouvre légèrement.

■ Écran pare-soleil

Vous pouvez ouvrir et fermer l'écran pare-soleil manuellement. Cependant, l'écran pare-soleil s'ouvrira automatiquement lorsque le panneau de toit transparent sera ouvert.

■ Fonctionnement du panneau de toit transparent lié au verrou de portière (si le véhicule en est doté)

- Vous pouvez ouvrir et fermer le panneau de toit transparent à l'aide de la clé mécanique.* (→P.708)
- Vous pouvez ouvrir le panneau de toit transparent à l'aide de la télécommande.* (→P.150)
- Véhicules dotés d'un capteur d'intrusion : si vous fermez le panneau de toit transparent à l'aide du fonctionnement des glaces lié au verrou de portière alors que le système d'alarme est activé, celui-ci se déclenchera peut-être.

*: La personnalisation de ces réglages doit être confiée à votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque le panneau de toit transparent ne se ferme pas normalement

Procédez comme suit :

- Si le panneau de toit transparent se ferme, mais ensuite se rouvre légèrement

1 Arrêtez le véhicule.

2 Maintenez le contacteur "CLOSE" enfoncé.*1
Le panneau de toit transparent se fermera, se rouvrira, puis il y aura une pause d'environ 10 secondes.*2 Ensuite, il se fermera de nouveau, s'inclinera vers le haut, puis il fera une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il s'inclinera vers le bas, s'ouvrira et se fermera.

3 Assurez-vous que le panneau de toit transparent est complète-

ment fermé, puis relâchez le contacteur.

● Si le panneau de toit transparent s'incline vers le bas, mais ensuite s'incline de nouveau vers le haut

1 Arrêtez le véhicule.

2 Maintenez le contacteur "UP" enfoncé[*1] jusqu'à ce que le panneau de toit transparent se place en position inclinée vers le haut et s'arrête.

3 Relâchez le contacteur "UP" une fois, puis maintenez de nouveau le contacteur "UP" enfoncé.[*1]

Le panneau de toit transparent fera une pause d'environ 10 secondes en position inclinée vers le haut.[*2] Il s'ajustera ensuite légèrement, puis fera une pause d'environ 1 seconde.
Enfin, il s'inclinera vers le bas, s'ouvrira et se fermera.

4 Assurez-vous que le panneau de toit transparent est complètement fermé, puis relâchez le contacteur.

[*1]: Si vous relâchez le contacteur au mauvais moment, vous devrez recommencer la procédure depuis le début.

[*2]: Si vous relâchez le contacteur après la pause de 10 secondes mentionnée ci-dessus, l'opération automatique sera désactivée. Dans ce cas, maintenez le contacteur "CLOSE" ou "UP" enfoncé, et le panneau de toit transparent s'inclinera vers le haut, puis fera une pause d'environ 1 seconde. Ensuite, il s'inclinera vers le bas, s'ouvrira et se fermera. Assurez-vous que le panneau de toit transparent est complètement fermé, puis relâchez le contacteur.

Si le panneau de toit transparent ne se ferme pas entièrement, même après avoir suivi correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Fonction de rappel de panneau de toit transparent ouvert

Lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur OFF et que la portière du conducteur est ouverte avec le panneau de toit transparent ouvert, un message s'affiche sur l'écran multifonction.

■ Personnalisation

Les réglages (par ex. le fonctionnement lié au verrou de portière) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P.744)

⚠ AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Ouverture du panneau de toit transparent

● Ne laissez aucun passager passer les mains ou la tête à l'extérieur du véhicule pendant qu'il est en mouvement.

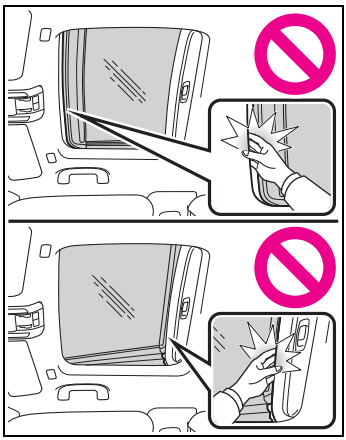
● Ne vous asseyez pas sur le panneau de toit transparent.

■ Ouverture et fermeture du panneau de toit transparent

● Le conducteur est responsable de l'ouverture et de la fermeture du panneau de toit transparent. Pour éviter tout fonctionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant faire fonctionner le panneau de toit transparent. Les enfants et les autres passagers pourraient coincer une partie de leur corps dans le panneau de toit transparent.

AVERTISSEMENT

- Assurez-vous qu'aucun passager n'est dans une position où une partie de son corps pourrait se trouver coincée par le panneau de toit transparent en mouvement.



- Lorsque vous utilisez la télécommande ou la clé mécanique, et que vous faites fonctionner le panneau de toit transparent, ne le faites qu'après vous être assuré qu'aucun passager ne risque d'avoir une partie de son corps coincée par le panneau de toit transparent en mouvement. De plus, ne laissez pas d'enfants faire fonctionner le panneau de toit transparent en utilisant la télécommande ou la clé mécanique. Les enfants et les autres passagers pourraient coincer une partie de leur corps dans le panneau de toit transparent.
- Lorsque vous quittez le véhicule, désactivez le contacteur d'alimentation, prenez la clé et emmenez l'enfant avec vous. L'enfant pourrait notamment faire des bêtises et actionner accidentellement un mécanisme, ce qui serait susceptible de provoquer un accident.

■ Fonction de protection anti-obstruction

- N'utilisez jamais une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- La fonction de protection anti-obstruction peut ne pas se déclencher si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du panneau de toit transparent.

Mémorisation de la position de conduite*

*: Si le véhicule en est doté

Cette fonction règle automatiquement les positions du siège du conducteur, du volant, des rétroviseurs extérieurs et de l'affichage sur le pare-brise (si le véhicule en est doté) afin de faciliter l'entrée dans le véhicule et la sortie du véhicule ou afin de répondre à vos préférences.

Lorsque Mes paramètres est activé :

Les positions de conduite mémorisées pour les conducteurs (3 profils) et le visiteur (1 profil) peuvent être enregistrées dans Mes paramètres.

Lorsque l'affectation de la clé à puce est enregistrée dans Mes paramètres, la position de conduite de chaque conducteur peut être rappelée (fonction de rappel de mémorisation).

Lorsque Mes paramètres est désactivé :

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 2 positions de conduite différentes.

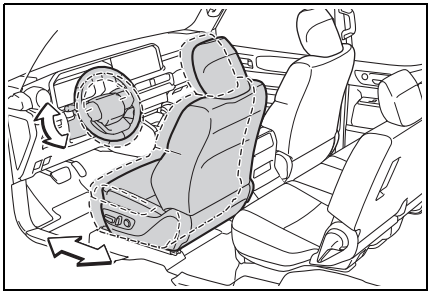
Vous pouvez enregistrer chaque clé à puce afin de rappeler votre position de conduite préférée (fonction de rappel de mémorisation).

Pour plus de détails sur Mes paramètres, reportez-vous à la P.222.

Permet une entrée et une sortie plus faciles du conducteur (système assisté d'accès facile)

Lorsque toutes les opérations suivantes ont été effectuées, le siège du conducteur et le volant sont réglés automatiquement à une position qui permet au conducteur d'entrer facilement dans le véhicule et d'en sortir tout aussi facilement.

- Le levier sélecteur de vitesses a été placé en position P.
- Le contacteur d'alimentation a été placé sur OFF.
- La ceinture de sécurité du conducteur a été détachée.



Lorsque l'une des opérations suivantes a été effectuée, le siège du conducteur et le volant reviennent automatiquement à leur position d'origine.

- Le contacteur d'alimentation a été placé sur ACC ou ON.
- La ceinture de sécurité du conducteur a été bouclée.

■ Fonctionnement du système assisté d'accès facile

- Lorsque vous sortez du véhicule, il se peut que le système assisté d'accès facile ne fonctionne pas si le siège est déjà près de la position la plus reculée, etc.
- Si la position du siège est réglée pendant que le système assisté d'accès facile est en fonction, le fonctionnement automatique s'arrêtera. (Le siège passera en mode manuel.)
- Si la position du siège est réglée pendant ou après le fonctionnement du système assisté d'accès facile lorsque le conducteur sort du véhicule, le système assisté d'accès facile ne fonctionnera pas lorsque le conducteur entrera dans le véhicule.

■ Fonction de protection anti-obstruction

Si une personne ou un objet s'interpose pendant le déplacement automatique du siège, le fonctionnement s'arrête.

■ Personnalisation

Les paramètres (par exemple : le réglage de la distance de déplacement du siège du système assisté d'accès facile) peuvent être personnalisés. (Fonctions personnalisables : →P.744)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pendant que le système assisté d'accès facile fonctionne, et que le volant et le siège sont en mouvement

Veillez à ne pas coincer une partie du corps ni des bagages. Négliger de le faire pourrait vous blesser ou endommager les bagages.

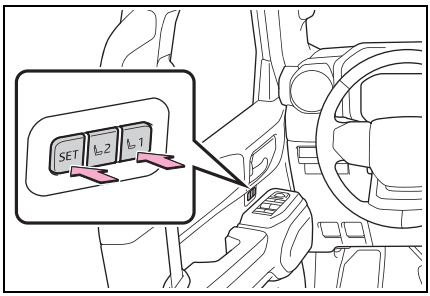
Mémorisation/rappel d'une position de conduite

■ Procédure d'enregistrement

1. Vérifiez que le levier sélecteur de vitesses est en position P.
2. Placez le contacteur d'alimentation sur ON.
3. Réglez le siège du conducteur, le volant, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage sur le pare-brise (si le véhicule en est doté) aux positions souhaitées.
4. Tout en appuyant sur le bouton "SET", ou dans les 3 secondes après avoir appuyé sur le bouton "SET", appuyez sur le bouton "1" ou "2"

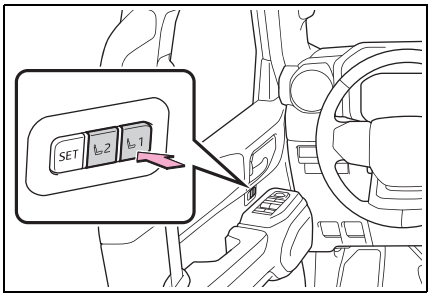
jusqu'à ce qu'un avertisseur sonore retentisse.

Si le bouton sélectionné a déjà été préprogrammé, la position mémorisée auparavant sera remplacée.



■ Procédure de rappel

1. Vérifiez que le levier sélecteur de vitesses est en position P.
2. Placez le contacteur d'alimentation sur ON.
3. Appuyez sur l'un des boutons qui correspond à la position de conduite que vous souhaitez rappeler jusqu'à ce que l'avertisseur sonore retentisse.



■ Pour interrompre à mi-course l'opération de rappel de position

Effectuez l'une des opérations suivantes :

- Appuyez sur le bouton "SET".
- Appuyez sur le bouton "1" ou "2".
- Actionnez l'un des contacteurs de réglage du siège (ne sert qu'à annuler le rappel de la position du siège).
- Actionnez le contacteur de commande de la direction inclinable et télescopique (ne sert qu'à annuler le rappel de la position du volant).

■ Fonction de protection anti-obstruction

Si une personne ou un objet s'interpose pendant le déplacement automatique du siège, le fonctionnement s'arrête.

■ Positions du siège qui peuvent être mémorisées (→P.180)

Les positions réglées autres que celles réglées par le contacteur du soutien lombaire et le levier de réglage de la longueur du coussin de siège (si le véhicule en est doté) peuvent être mémorisées.

■ Fonctionnement de la mémorisation de la position de conduite après avoir désactivé le contacteur d'alimentation

Les positions de siège mémorisées peuvent être activées jusqu'à 180 secondes après l'ouverture de la portière du conducteur et 60 secondes de plus après sa fermeture.

■ Afin d'utiliser correctement la fonction de mémorisation de la position de conduite

Si une position de siège est déjà dans la position la plus reculée possible et que le siège est actionné dans la même direction, il se peut que la position mémorisée soit légèrement différente de celle qui est rappelée.

■ Lorsque vous rappelez une position de conduite mémorisée

Lorsque vous rappelez une position

de conduite mémorisée, veillez à ce que l'appui-tête ne touche pas au plafond.

■ Lorsqu'il est impossible de rappeler la position de siège mémorisée

Il n'est pas possible de rappeler la position de siège dans certaines situations où elle est mémorisée dans une certaine plage. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives au réglage du siège

Pendant le réglage du siège, veillez à ce qu'il ne heurte pas le passager arrière et à ce que votre corps ne soit pas écrasé contre le volant.

Mémorisation/rappel/annulation d'une position de conduite sur une clé à puce (fonction de mémorisation de la position de conduite)

■ Lorsque Mes paramètres est activé (une personne est identifiée à l'aide d'une clé à puce) :

Les positions de conduite peuvent être rappelées automatiquement pour chaque conducteur enregistré en enregistrant les affectations des clés à puce dans Mes paramètres.

● Procédure d'enregistrement

Lorsque le levier sélecteur de vitesses est placé sur P après avoir roulé, la position de conduite actuelle est enregistrée.

● Procédure de rappel

1 N'ayez sur vous que la clé à puce qui a été affectée et enregistrée dans Mes paramètres, puis déverrouillez et ouvrez la portière du conducteur à l'aide du système Smart key ou de la télécommande.

La position de conduite mémorisée sera rétablie, à l'exception du volant et de l'affichage sur le pare-brise (si le véhicule en est doté). Toutefois, le siège se déplacera à une position légèrement derrière la position mémorisée afin de faciliter l'entrée dans le véhicule.

Si la position de conduite est dans une position qui a déjà été mémorisée, la position de conduite ne sera pas modifiée.

2 Placez le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON.

Le siège, le volant et l'affichage sur le pare-brise (si le véhicule en est doté) (uniquement lorsque le contacteur d'alimentation est sur ON) se déplaceront vers la position mémorisée.

● Procédure d'annulation

Initialisez les réglages du conducteur enregistrés dans Mes paramètres.

Pour plus d'informations sur l'initialisation des réglages du conducteur enregistrés, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Lorsque Mes paramètres est activé (une personne est identifiée à l'aide des données faciales) (véhicules dotés d'un système d'authentification faciale) :

La position de conduite peut être rappelée automatiquement pour chaque conducteur enregistré via l'enregistrement des données de reconnaissance faciale dans le système d'authentification du visage et l'enregistrement de l'attribution des données de reconnaissance faciale dans Mes paramètres.

● Procédure d'enregistrement

Lorsque le levier sélecteur de vitesses est placé sur P après avoir roulé, la position de conduite actuelle est enregistrée.

● Procédure de rappel

Placez le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON.

Une fois la reconnaissance faciale réussie, le siège, le volant et l'affichage sur le pare-brise (si le véhicule en est doté) (uniquement lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON) se placent dans la position de conduite enregistrée.

Si la position de conduite est dans une position qui a déjà été mémorisée, la position de conduite ne sera pas modifiée.

● Procédure d'annulation

Supprimez les données de reconnaissance faciale dans le système d'authentification du visage.

Pour plus d'informations sur la suppression des données de reconnaissance faciale, reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Lorsque Mes paramètres est désactivé :

Vous pouvez enregistrer chaque clé à puce afin de rappeler automatiquement votre position de conduite préférée.

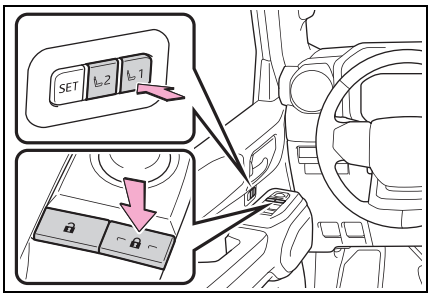
● Procédure d'enregistrement

Mémorisez votre position de conduite sur le bouton "1" ou "2" avant d'effectuer la procédure suivante :

N'ayez avec vous que la clé à puce que vous souhaitez enregistrer, puis fermez la portière du conducteur.
Si 2 clés à puce ou plus sont à l'intérieur du véhicule, il est impossible de mémoriser la position de conduite correctement.

1. Vérifiez que le levier sélecteur de vitesses est en position P.
2. Placez le contacteur d'alimentation sur ON.
3. Rappelez la position de conduite que vous souhaitez mémoriser.
4. Tout en appuyant sur le bouton de rappel, maintenez enfoncé l'un des contacteurs de verrouillage des portières (verrouillage ou déverrouillage) jusqu'à ce que l'avertisseur sonore retentisse.

Si le bouton ne peut pas être enregistré, l'avertisseur sonore retentira de manière continue pendant environ 3 secondes.



- Procédure de rappel

1. Avant de rappeler la position de conduite, assurez-vous que les portières sont verrouillées. Ayez sur vous la clé à puce qui a été enregistrée afin de rappeler la position de conduite, puis déverrouillez et ouvrez la portière du conducteur à l'aide du système Smart key ou de la télécommande.

La position de conduite mémorisée sera rétablie, à l'exception du volant et de l'affichage sur le pare-brise (si le véhicule en est doté). Toutefois, le siège se déplacera à une position légèrement derrière la position mémorisée afin de faciliter l'entrée dans le véhicule.

Si la position de conduite est dans une position qui a déjà été mémorisée, la position de conduite ne sera pas modifiée.

2. Placez le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON, ou bouclez une ceinture de sécurité.

Le siège, le volant et l'affichage sur le pare-brise (si le véhicule en est doté) (uniquement lorsque le contacteur d'alimentation est sur ON) se déplaceront vers la position mémorisée.

- Procédure d'annulation

1. N'ayez avec vous que la clé à puce que vous souhaitez annuler, puis fermez la portière du conducteur.

Si 2 clés ou plus sont à l'intérieur du véhicule, il est impossible d'annuler la position de conduite correctement.

2. Vérifiez que le levier sélecteur de vitesses est en position P.
3. Placez le contacteur d'alimentation sur ON.
4. Tout en appuyant sur le bouton "SET", maintenez enfoncé l'un des contacteurs de verrouillage des portières (verrouillage ou déverrouillage) jusqu'à ce que l'avertisseur sonore retentisse deux fois.

Si le bouton ne peut pas être annulé, l'avertisseur sonore retentira de manière continue pendant environ 3 secondes.

■ Rappel de la position de conduite à l'aide de la fonction de rappel de mémorisation (lorsque Mes paramètres est désactivé)

Si une portière autre que la portière du conducteur est déverrouillée à l'aide du système Smart key, il est impossible de rappeler la position de conduite. Dans ce cas, appuyez sur le bouton sur lequel la position de conduite a été mémorisée.

■ **Fonction de protection anti-obstruction**

Si une personne ou un objet s'interpose pendant le déplacement automatique du siège, le fonctionnement s'arrête.

■ **Personnalisation**

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (Fonctions personnalisables : →P.744)

Mes paramètres

En identifiant une personne au travers d'un dispositif, comme une clé à puce, la position de conduite et les paramètres du véhicule enregistrés pour ce conducteur peuvent être rappelés lors de l'entrée dans le véhicule.

En attribuant préalablement un dispositif d'authentification à un conducteur, le conducteur peut entrer dans le véhicule avec ses réglages préférés.

Des paramètres pour jusqu'à 3 conducteurs peuvent être enregistrés au travers de Mes paramètres.

Pour plus de détails sur la manière d'attribuer/supprimer des clés à puce, saisir des noms de conducteurs, effectuer une initialisation, changer manuellement le conducteur ou effacer un conducteur, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Types de dispositifs d'authentification affectés

Une personne peut être identifiée à l'aide des dispositifs d'authentification suivants.

● Clé à puce/clé numérique*

Une personne est identifiée lorsque le système Smart key détecte sa clé à puce/clé numérique.
(→P.147, 174)

● Système d'authentification du visage*

Une personne est identifiée à l'ouverture/la fermeture de la portière lorsque les données de reconnaissance faciale enregistrées par la caméra de surveillance du conducteur sont identifiées.
(→P.307)

L'identification individuelle par authentification du visage est prioritaire par rapport à la clé à puce/numérique*, si cette dernière a identifié un autre conducteur enregistré.

● Appareils Bluetooth®

Une personne peut être identifiée si le même appareil Bluetooth® qui a été utilisé comme téléphone mains libres la dernière fois que le véhicule a été utilisé est connecté au système audio.

Si une personne est identifiée en détectant une clé à puce, une clé numérique* ou les données de reconnaissance faciale*, l'identification au moyen d'un appareil Bluetooth® ne sera pas effectuée.

Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

*: Si le véhicule en est doté

Fonctions rappelées

Lorsqu'une personne est identifiée au moyen d'un dispositif d'authentification, les réglages des fonctions suivantes sont rappelés.

● Position de conduite (fonction de rappel de mémorisation)*1

Après l'identification d'une personne, la position de conduite qui était définie lors de la dernière conduite (lorsque le levier sélecteur de vitesses est placé en position P) est rappelée lorsque l'une des opérations suivantes est effectuée.

- Lorsqu'une personne est identifiée à partir d'une clé à puce : Déverrouillage des portières à l'aide du système Smart key ou de la télécommande
- Lorsqu'une personne est identifiée à partir d'une clé numérique*1 : Déverrouillage des portières à l'aide du système Smart key
- Lorsqu'une personne est identifiée par le système d'authentification du visage*1 : Une fois que le système de surveillance du conducteur a identifié les données du visage, placer le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON

● Affichage du compteur*2 et affichage sur le pare-brise*1, 2

Lorsqu'une personne est identifiée, les paramètres d'affichage utilisés lorsque le contacteur d'alimentation a été désactivé pour la dernière fois

sont rappelés.

- Paramètres multimédia*2

Lorsqu'une personne est identifiée, les paramètres du système multimédia utilisés lorsque le contacteur d'alimentation a été désactivé pour la dernière fois sont rappelés.

- Fonction d'aide à la conduite sécuritaire*2

Lorsqu'une personne est identifiée, les paramètres du véhicule utilisés lorsque le contacteur d'alimentation a été désactivé pour la dernière fois sont rappelés.

- Réglages du véhicule disponibles dans le système multimédia*2

Lorsqu'une personne est identifiée, les paramètres du véhicule utilisés lorsque le contacteur d'alimentation a été désactivé pour la dernière fois sont rappelés.

*1: Si le véhicule en est doté

*2: Certains réglages sont exclus

4-1. Avant de conduire

Conduite du véhicule .. 227

Chargement et bagages 236

Limites de charge du véhicule..... 239

Traction d'une remorque (véhicules dotés d'un attelage de remorquage). 240

Remorquage avec les quatre roues au sol ... 255

4-2. Procédures liées à la conduite

Contacteur d'alimentation (allumage) 256

Transmission automatique 262

Levier de commande des clignotants 269

Frein de stationnement 270

Maintien des freins..... 274

4-3. Fonctionnement des phares et des essuie-glaces

Contacteur des phares 277

AHB (fonction automatique des feux de route) 280

Contacteur des phares antibrouillard..... 283

Essuie-glaces et lave-glace avant 284

Essuie-glace et lave-glace de la lunette arrière ... 287

4-4. Remplissage du réservoir

Ouverture du bouchon du réservoir de carburant 289

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Mise à jour du logiciel du Toyota Safety Sense 3.0 292

Toyota Safety Sense 3.0 295

Système de surveillance du conducteur..... 307

PCS (système de sécurité préventive)..... 309

LTA (aide au maintien de la trajectoire) 322

LCA (fonction d'aide au changement de voie). 328

LDA (système d'avertissement de sortie de voie) 332

PDA (assistance à la conduite proactive).... 340

FCTA (alerte de trafic transversal avant)..... 347

RSA (aide sur les panneaux routiers) 350

Régulateur de vitesse dynamique à radar 353

Régulateur de vitesse . 366

Système d'arrêt d'urgence de la conduite 370

Assistance dans les embouteillages 373
BSM (moniteur d'angle mort) 380
Assistance à la sortie sécuritaire 386
Système intuitif d'aide au stationnement..... 391
Fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière) 398
Fonction RCD (détection de la caméra arrière)..... 403
PKSB (freinage d'aide au stationnement) 408
Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule).. 413
Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule).. 416
Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule)418
Moniteur multiterrain ... 420
Contacteur de sélection du mode de conduite..... 496
Système à quatre roues motrices..... 498
Système de verrouillage du différentiel arrière 501
Commande de vitesse réduite 503
Sélection multiterrain... 507
Dispositif de commande d'assistance en descente 511
Systèmes d'assistance à la conduite..... 513
Commande des freins de remorque 519
SDM (stabilisateur avec mécanisme de déconnexion)..... 523

4-6. Conseils relatifs à la conduite

Précautions relatives à la conduite hors route.... 525
Conseils relatifs à la conduite d'un véhicule hybride..... 528
Conseils pour la conduite en hiver..... 531

Conduite du véhicule

Pour vous assurer d'une conduite sécuritaire, veuillez observer les procédures suivantes :

Procédures liées à la conduite

■ Démarrage du système hybride

→P.256

■ Conduite

1 Tout en appuyant sur la pédale de frein, placez le levier sélecteur de vitesses en position D. (→P.264)

2 Relâchez le frein de stationnement. (→P.270)

Si le frein de stationnement est en mode automatique, celui-ci est relâché automatiquement. (→P.271)

3 Relâchez progressivement la pédale de frein et appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur pour que le véhicule accélère.

■ Arrêt

1 Avec le levier sélecteur de vitesses en position D, enfoncez la pédale de frein.

2 Si nécessaire, engagez le frein de stationnement. (→P.270)

Si vous devez arrêter le véhicule pour une longue période, placez le levier sélecteur de vitesses en position P ou N. (→P.264)

■ Stationnement du véhicule

1 Avec le levier sélecteur de vitesses en position D, enfoncez la pédale de frein.

2 Engagez le frein de stationnement (→P.270), et placez le levier sélecteur de vitesses en position P (→P.264).

Assurez-vous que le voyant de frein de stationnement s'allume.

3 Appuyez sur le contacteur d'alimentation pour arrêter le système hybride.

4 Verrouillez la portière en vous assurant que la clé à puce est en votre possession.

Si vous garez le véhicule dans une côte, bloquez les roues autant que nécessaire.

■ Démarrage dans une côte à forte déclivité

1 Tout en appuyant sur la pédale de frein, placez le levier sélecteur de vitesses en position D. (→P.264)

2 Tirez sur le contacteur de frein de stationnement pour engager le frein de stationnement manuellement. (→P.270)

3 Relâchez la pédale de frein, puis appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur pour que le véhicule accélère.

4 Appuyez sur le contacteur de frein de stationnement pour

relâcher le frein de stationnement manuellement.

■ **Lors d'un démarrage en côte**

Le dispositif d'assistance pour démarrage en côte s'activera. (→P.514)

■ **Pour une conduite écoénergétique**

Gardez à l'esprit que les véhicules hybrides sont similaires aux véhicules traditionnels, et qu'il est nécessaire de s'abstenir de toute action telle que des accélérations soudaines, etc. (→P.528)

■ **Conduite sous la pluie**

- Conduisez prudemment lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les glaces peuvent s'embuer et la chaussée peut être glissante.
- Conduisez prudemment lorsqu'il commence à pleuvoir, car la chaussée est encore plus glissante.
- Évitez les vitesses élevées lorsque vous conduisez sur une autoroute sous la pluie, car une couche d'eau peut se former entre les pneus et la chaussée, empêchant la direction et les freins de fonctionner correctement.

■ **Régime moteur pendant la conduite**

Il est possible que le régime moteur augmente lorsque vous roulez dans les conditions suivantes. Cela est causé par la transmission qui passe automatiquement à un rapport de vitesse supérieur ou inférieur en fonction des conditions de conduite. Ce n'est pas le signe d'une accélération soudaine.

- La transmission considère que le véhicule gravit une côte ou descend une pente
- Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée
- Lorsque la pédale de frein est enfoncée alors que le mode Sport* est sélectionné (→P.496)
- Lorsque la pédale de frein est enfoncée alors que le mode "TOW HAUL" est sélectionné

*: Si le véhicule en est doté

■ **Limitation de la puissance du système hybride (système de priorité des freins)**

- Lorsque les pédales d'accélérateur et de frein sont enfoncées en même temps, il se peut que la puissance du système hybride soit limitée.
- Un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction lorsque le système est en fonction.

■ **Rodage de votre nouvelle Toyota**

Pour prolonger la durée utile du véhicule, il est conseillé d'observer les précautions suivantes :

- Pendant les 200 premiers miles (300 km) :
  Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 500 premiers miles (800 km) :
  Ne tractez pas de remorque.
- Pendant les 1000 premiers miles (1600 km) :
  - Ne roulez pas à une vitesse trop élevée.
  - Évitez les accélérations brusques.
  - Ne roulez pas en permanence en bas rapport de vitesse.
  - Ne roulez pas à une vitesse constante pendant de longues périodes.

■ **Temps au ralenti avant l'arrêt du système hybride**

Pour éviter d'endommager le turbocompresseur, laissez le moteur tourner au ralenti immédiatement après avoir roulé à vitesse élevée ou en côte.

Condition de conduite	Temps au ralenti
Conduite normale en ville ou conduite à vitesse élevée (à la limite de vitesse sur autoroute ou à la vitesse recommandée)	Pas nécessaire
Conduite sur une côte abrupte ou de façon constante (conduite sur une piste de course, etc.)	Environ 1 minute

■ Fonctionnement de votre véhicule à l'étranger

Respectez la législation pertinente sur l'immatriculation des véhicules et vérifiez si vous pouvez vous procurer le carburant adéquat.
(→P.724)

⚠ AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors du démarrage du véhicule

Gardez toujours votre pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est arrêté et que le voyant "READY" est allumé. Cela empêche le véhicule d'avancer.

■ Pendant la conduite du véhicule

- Ne conduisez pas si vous n'êtes pas certain de l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur; vous éviterez ainsi d'appuyer sur la mauvaise pédale.
  - Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur plutôt que sur la pédale de frein, il se produira une accélération soudaine qui pourrait provoquer un accident.
  - Lors d'une marche arrière, vous pourriez faire pivoter votre corps ce qui rendrait l'utilisation des pédales difficile. Assurez-vous d'utiliser les pédales correctement.
  - Assurez-vous d'adopter une posture adaptée à la conduite, même lorsque vous conduisez sur une courte distance. Ceci vous permettra d'enfoncer la pédale de frein et la pédale d'accélérateur correctement.
  - Enfoncez la pédale de frein en utilisant votre pied droit. Si vous enfoncez la pédale de frein en utilisant votre pied gauche, ceci peut allonger le temps de réaction en cas d'urgence et provoquer un accident.
- Le conducteur devrait faire particulièrement attention aux piétons lorsque le véhicule n'est alimenté que par le moteur électrique (moteur de traction). Comme il n'y a pas de bruit de moteur, les piétons pourraient se méprendre sur le déplacement du véhicule. Même si ce dernier est doté d'un système d'avertissement acoustique du véhicule, soyez vigilant, car les piétons à proximité pourraient ne pas entendre le son émis si la zone environnante est bruyante et ainsi ne pas remarquer le véhicule

AVERTISSEMENT

- Ne roulez pas sur des matières inflammables et n'arrêtez pas le véhicule à proximité de celles-ci.
  Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. Ces éléments chauds peuvent provoquer un incendie si des matières inflammables se trouvent à proximité.
- Pendant la conduite normale, n'arrêtez pas le système hybride. Si vous coupez le système hybride pendant que vous conduisez, vous ne perdrez pas le contrôle de la direction ni des freins. Cependant, la direction assistée cessera de fonctionner. Il sera alors plus difficile de tourner le volant sans à-coups. Vous devriez par conséquent arrêter le véhicule sur le bas-côté dès que vous pourrez le faire de façon sécuritaire.
  En cas d'urgence, notamment s'il devient impossible d'arrêter le véhicule normalement : →P.665
- Utilisez le freinage moteur (rétrogradation) pour garder une vitesse sécuritaire lorsque vous descendez une pente abrupte. Si vous utilisez les freins sans arrêt, ils peuvent surchauffer et perdre de leur efficacité. (→P.262)
- Ne réglez pas la position du volant, du siège, du rétroviseur intérieur (si le véhicule en est doté), du rétroviseur numérique (si le véhicule en est doté) ou des rétroviseurs extérieurs pendant que vous conduisez.
  Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Assurez-vous toujours que tous les passagers gardent à l'intérieur du véhicule leurs bras, leur tête et toute autre partie de leur corps.
- Ne dépassez pas la vitesse limite. Ne conduisez pas à plus de 85 mph (140 km/h), même si la législation relative à la vitesse limite le permet, à moins que votre véhicule ne soit équipé de pneus adaptés à la conduite à vitesse élevée. Conduire à une vitesse supérieure à 85 mph (140 km/h) peut provoquer l'éclatement d'un pneu, une perte de contrôle du véhicule et des blessures éventuelles.
  Avant de conduire à de telles vitesses, assurez-vous de consulter un vendeur de pneus afin de déterminer si vos pneus sont ou non adaptés à la conduite à grande vitesse.

Lorsque vous roulez sur des chaussées glissantes

- Si vous freinez, accélérez ou manœuvrez la direction de façon brusque, les pneus peuvent patiner et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Une accélération brusque, un freinage moteur dû à un changement de vitesse ou des changements rapides du régime moteur pourraient faire déraper le véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau, enfoncez légèrement la pédale de frein pour vous assurer que les freins fonctionnent correctement. Des plaquettes de frein mouillées pourraient nuire au bon fonctionnement des freins. Si les freins sont mouillés d'un seul côté du véhicule et ne fonctionnent plus correctement, cela peut nuire à la direction.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous déplacez le levier sélecteur de vitesses

- Ne laissez pas le véhicule reculer alors que le levier sélecteur de vitesses est en position de conduite, ni avancer alors que le levier sélecteur de vitesses est en position R.
  Cela pourrait provoquer un accident ou endommager le véhicule.
- Ne placez pas le levier sélecteur de vitesses en position P pendant que le véhicule est en mouvement.
  Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier sélecteur de vitesses en position R pendant que le véhicule avance.
  Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier sélecteur de vitesses en position de conduite pendant que le véhicule recule.
  Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Si vous placez le levier sélecteur de vitesses en position N pendant que le véhicule est en mouvement, le système hybride sera désengagé. Le freinage moteur ne peut pas être utilisé lorsque le système hybride est désengagé.
- Veillez à ne pas déplacer le levier sélecteur de vitesses pendant que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
  Placer le levier sélecteur de vitesses en position autre que P ou N peut entraîner une accélération inattendue et rapide du véhicule qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Si vous entendez un grincement ou un grattement (indicateurs d'usure de plaquette de frein)

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota le plus tôt possible.
Si les plaquettes ne sont pas remplacées à temps, le disque risque d'être endommagé.
Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les plaquettes de frein et/ou les disques de frein présentent une usure excessive.

■ Lorsque le véhicule est arrêté

- N'appuyez pas inutilement sur la pédale d'accélérateur.

Si le levier sélecteur de vitesses est dans une position autre que P ou N, il est possible que le véhicule accélère brutalement et de manière imprévue, et provoque un accident.

- Pour éviter les accidents provoqués par un déplacement du véhicule, gardez toujours la pédale de frein enfoncée lorsque le voyant "READY" est allumé alors que le véhicule est arrêté, et engagez le frein de stationnement au besoin.

AVERTISSEMENT

- Pour empêcher le véhicule d'avancer ou de reculer et de provoquer ainsi un accident, lorsqu'il est arrêté dans une pente, gardez toujours la pédale de frein enfoncée et engagez correctement le frein de stationnement au besoin.
- Évitez d'emballer le moteur. Si vous emballiez le moteur pendant que le véhicule est arrêté, le système d'échappement pourrait surchauffer et provoquer un incendie si des matières inflammables étaient à proximité.

Lorsque le véhicule est garé

- Ne laissez pas de lunettes, de briquets, d'atomiseurs ni de cannettes de boissons gazeuses dans le véhicule en plein soleil.
  Cela pourrait avoir les conséquences suivantes :
  - Du gaz pourrait s'échapper d'un briquet ou d'un atomiseur et déclencher un incendie.
  - La température intérieure du véhicule pourrait déformer ou fêler les lentilles de plastique ou les matières plastiques des lunettes.
  - Les cannettes de boissons gazeuses pourraient se briser et le liquide qui y est contenu se répandre à l'intérieur du véhicule et provoquer aussi un court-circuit dans les composants électriques du véhicule.
- Ne laissez pas de briquets dans le véhicule. Si un briquet se trouve dans un endroit comme la boîte à gants ou sur le plancher, il risque de s'allumer accidentellement lorsque vous rangez des bagages ou réglez le siège et provoquer un incendie.
- Ne fixez pas de disques adhésifs sur le pare-brise ou sur les glaces. Ne placez pas de contenants comme des purificateurs d'air sur le tableau de bord ou sur la planche de bord. Des disques adhésifs ou des contenants peuvent agir comme des lentilles et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne laissez pas de portière ni de glace ouverte si un film métallisé, par exemple un film argenté, a été apposé sur le verre courbé. La réflexion du soleil pourrait faire réagir le verre comme une lentille et provoquer un incendie.
- Engagez toujours le frein de stationnement, passez en position de changement de vitesse P, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule.
  Ne laissez pas le véhicule sans surveillance pendant que le voyant "READY" est allumé. Si le véhicule était garé en position de changement de vitesse P, mais sans avoir engagé le frein de stationnement, il pourrait se mettre à rouler et provoquer un accident.

AVERTISSEMENT

- Si le levier sélecteur de vitesses est déplacé avant que le voyant de basse vitesse en quatre roues motrices ne s'allume/ne s'éteigne, il se peut que le mode de transfert ne soit pas complètement passé d'un mode à l'autre.

Le mode de transfert libère les arbres d'entraînement avant et arrière du groupe motopropulseur et permet de déplacer le véhicule sans tenir compte de la position de changement de vitesse. (À ce moment-là, le voyant clignote et l'avertisseur sonore retentit.)

Par conséquent, le véhicule peut rouler librement même si le levier sélecteur de vitesses est en position P. Cela pourrait entraîner de graves blessures, pour vous ou toute autre personne. Vous devez terminer le changement du mode de transfert. (→P.498)

- Ne touchez pas aux tuyaux d'échappement lorsque le voyant "READY" est allumé ni immédiatement après avoir désactivé le système hybride. Cela pourrait occasionner des brûlures.

■ Lorsque vous faites une sieste dans le véhicule

Arrêtez toujours le système hybride. Sinon, si vous déplaciez accidentellement le levier sélecteur de vitesses ou si vous appuyiez sur la pédale d'accélérateur, cela pourrait provoquer un accident ou un incendie en raison d'une surchauffe du système hybride. En outre, si le véhicule était garé dans un endroit mal aéré, les gaz d'échappement pourraient se concentrer et pénétrer dans le véhicule, entraînant la mort ou constituant un grave danger pour la santé.

■ Lorsque vous freinez

- Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment. La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés et, de ce fait, un côté du véhicule peut freiner différemment de l'autre. En outre, il se peut que le frein de stationnement n'immobilise pas correctement le véhicule.

- Si le système de freinage à commande électronique est inopérant, ne suivez pas les autres véhicules de près et évitez les pentes ou les virages serrés qui requièrent l'utilisation des freins. Il est alors toujours possible de freiner, mais vous devrez enfoncer plus fermement que d'habitude la pédale de frein. La distance de freinage sera aussi plus longue. Faites réparer les freins immédiatement.

AVERTISSEMENT

- Le système de freinage est composé de 2 systèmes hydrauliques distincts; si l'un des systèmes ne répond pas, l'autre fonctionnera quand même. Dans ce cas, vous devrez enfoncer plus fermement que d'habitude la pédale de frein et la distance de freinage augmentera. Faites réparer les freins immédiatement.

■ Si le véhicule s'est enlisé

Ne faites pas patiner les roues de façon excessive lorsque l'un des pneus est dans les airs ou lorsque le véhicule s'est enlisé dans le sable, la boue, etc. Cela pourrait endommager les éléments de transmission ou propulser le véhicule vers l'avant ou vers l'arrière, et provoquer un accident.

NOTE

■ Pendant la conduite du véhicule

- N'appuyez pas simultanément sur la pédale d'accélérateur et sur la pédale de frein lorsque vous conduisez, car cela risque de restreindre la puissance du système hybride.
- N'utilisez pas la pédale d'accélérateur ou n'appuyez pas simultanément sur la pédale d'accélérateur et sur la pédale de frein pour retenir le véhicule dans une côte.

■ Prévention des dommages aux pièces du véhicule

- Ne tournez pas le volant à fond dans une direction ou dans l'autre et ne le maintenez pas dans cette position pendant une longue période.
  Cela pourrait endommager la direction assistée.
- Lorsque vous roulez sur une route cahoteuse, conduisez le plus lentement possible pour éviter d'endommager les roues, le dessous du véhicule, etc.
- Assurez-vous de laisser le moteur tourner au ralenti immédiatement après avoir roulé à puissance élevée. N'arrêtez le système hybride que lorsque le turbocompresseur s'est refroidi. Négliger de le faire pourrait endommager le turbocompresseur.

■ Si vous avez une crevaison pendant que vous roulez

Une crevaison ou un pneu endommagé peut provoquer les situations suivantes. Maintenez fermement le volant et enfoncez graduellement la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous aurez peut-être de la difficulté à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule émettra des vibrations ou des bruits inhabituels.
- Le véhicule penchera de manière inhabituelle.

Informations sur les mesures à prendre en cas de crevaison (→P.695)

■ Lorsque des routes sont inondées

Ne roulez pas sur une route qui est inondée, par exemple à la suite de fortes pluies. Cela pourrait causer les dommages graves suivants au véhicule :

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les composants électriques
- Dommages au moteur à cause de l'immersion

NOTE

Si vous roulez sur une route inondée et que le véhicule vient à être inondé, assurez-vous de faire vérifier par votre concessionnaire Toyota les éléments suivants :

- Fonction de freinage
- Changements de quantité et de qualité de l'huile et des liquides utilisés pour le moteur, la transmission, le boîtier de transfert, le différentiel, etc.
- État des lubrifiants de l'arbre de transmission, des roulements, des rotules de suspension (si possible) et fonctionnement de toutes les rotules, de tous les roulements, etc.
- Échec de refroidissement dû à l'obstruction du radiateur ou défaillance de fonctionnement du ventilateur de refroidissement, etc.

■ Lorsque vous garez le véhicule

Engagez toujours le frein de stationnement et placez toujours le levier sélecteur de vitesses en position P. Sinon, le véhicule pourrait se mettre en mouvement ou accélérer brusquement si vous appuyiez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

Commande de limitation de démarrage brusque (système de gestion du démarrage [DSC])

Lorsque la manœuvre inhabituelle suivante est exécutée avec la pédale d'accélérateur enfoncée, la puissance du système hybride peut être limitée.

- Lorsque le levier sélecteur de vitesses est placé sur R*.
- Lorsque le levier sélecteur de vitesses est déplacé de P ou R à une position de changement de vitesse de marche avant comme D*.

Lorsque le système fonctionne, un message apparaît sur l'écran multifonction. Lisez le message et suivez les instructions.

*: Selon la situation, il peut être impossible de passer à une autre position de changement de vitesse.

■ Système de gestion du démarrage (DSC)

- Lorsque le système TRAC actif est désactivé (→P.515), la commande de limitation de démarrage brusque est également inactive. Si votre véhicule a du mal à se dégager de la boue ou de la neige fraîche en raison du fonctionnement de la commande de limitation de démarrage brusque, désactivez le système TRAC actif (→P.515) afin que le véhicule puisse se dégager de la boue ou de la neige fraîche.

De plus, la commande de limitation de démarrage brusque ne fonctionnera pas dans les situations suivantes :

- Lorsque le contacteur de commande quatre roues motrices est en position "L4".
- Lorsque le différentiel central est verrouillé
- Lorsque la sélection multiterrain* est sélectionnée

*: Si le véhicule en est doté

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes sur les précautions relatives au rangement, à la capacité de chargement et à la charge :

⚠ AVERTISSEMENT

■ Objets qui ne doivent pas être transportés dans le compartiment de charge

Les objets suivants pourraient provoquer un incendie s'ils étaient rangés dans le compartiment de charge :

- Récipients contenant de l'essence
- Contenants pressurisés

■ Précautions relatives au rangement

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait empêcher d'enfoncer correctement les pédales, obstruer la vision du conducteur ou être à l'origine d'objets heurtant le conducteur ou les passagers, et provoquer éventuellement un accident.

- Dans la mesure du possible, rangez le chargement et les bagages dans le compartiment de charge.
- N'empilez pas d'objets dans le compartiment de charge à une hauteur supérieure aux dossiers.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, ne placez pas de longs articles directement derrière les sièges avant.
- Ne laissez jamais personne voyager dans le compartiment de charge. Il n'est pas conçu pour recevoir des passagers. Les passagers devraient s'asseoir sur leur siège et boucler correctement leur ceinture de sécurité. Sinon ils courent un risque beaucoup plus élevé de blessures corporelles graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.
- Ne placez pas de chargement ni de bagages aux endroits suivants.
  - Aux pieds du conducteur
  - Sur le siège du passager avant ou sur les sièges arrière (lorsqu'on empile des objets)
  - Sur le couvre-bagages (si le véhicule en est doté)
  - Sur le tableau de bord
  - Sur la planche de bord
  - Sur le compartiment auxiliaire ou sur le plateau sans couvercle
- Fixez bien tous les objets dans l'habitacle.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité totale de charge) — (Poids total des occupants)
Étapes à suivre pour déterminer la limite de charge correcte —

(1) Repérez l'avis "Le poids combiné des occupants et du

chargement ne devrait jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui vont prendre place dans votre véhicule.

(3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

(4) Le résultat obtenu équivaut à la capacité de chargement et de charge de bagages disponible. Par exemple, si la somme “XXX” vaut 1400 lbs. et qu’il va y avoir dans votre véhicule cinq passagers de 150 lb chacun, la capacité de chargement et de charge de bagages disponible sera de 650 lbs. (1400 − 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

(5) Déterminez le poids combiné du chargement et des bagages placés dans le véhicule. Ce poids ne devrait pas dépasser, pour des raisons de sécurité, la capacité de chargement et de charge de bagages disponible calculée à l’étape 4.

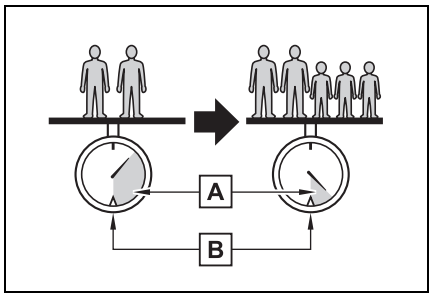
(6) Si vous tractez une remorque, le poids de la remorque sera transféré à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer quelle sera l’ampleur de la réduction de la capacité de chargement et de charge de bagages disponible de votre véhicule. (→P.239)

AVERTISSEMENT

■ **Capacité et répartition**

- Ne dépassez pas la charge maximale sur les essieux ni le poids nominal total du véhicule.
- Même si la somme du poids des occupants et du poids du chargement est inférieure à la capacité totale de charge, répartissez également la charge. Un chargement incorrect pourrait entraîner une détérioration des commandes de direction ou des freins susceptible d’occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Formule mathématique pour votre véhicule



A Capacité de chargement

B Capacité totale de charge (capacité de charge du véhicule) (→P.722)

Lorsque 2 personnes, dont le poids combiné est de A lb. (kg), voyagent dans votre véhicule qui a une capacité totale de charge (capacité de charge du véhicule) de B lb. (kg), la capacité de chargement et de charge de bagages disponible sera C lb. (kg) comme suit :

B[*2] lb. (kg) - A[*1] lb. (kg) = C[*3] lb. (kg)

[*1]: A = poids des occupants

[*2]: B = capacité totale de charge

[*3]: C = capacité de chargement et de charge de bagages disponible

Dans ce cas, si 3 passagers supplémentaires dont le poids combiné est de D lb. (kg) prennent place dans le véhicule, la capacité de chargement et de charge de bagages disponible sera réduite à E lb. (kg) de la manière suivante :

C lb. (kg) - D[*4] lb. (kg) = E[*5] lb. (kg)

[*4]: D = poids des occupants supplémentaires

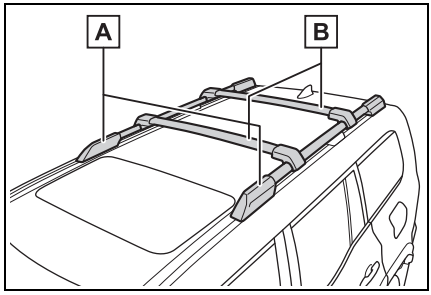
[*5]: E = capacité de chargement et de charge de bagages disponible

Comme le montre l'exemple ci-dessus, si le nombre d'occupants augmente, la capacité de chargement et de charge de bagages sera réduite d'un montant équivalent au poids ajouté en raison des occupants supplémentaires. En d'autres termes, si une augmentation du nombre d'occupants entraîne un excédent de la capacité totale de charge (poids combiné des occupants plus la capacité de chargement et de charge de bagages), vous devrez réduire le poids du chargement et des bagages placés dans le véhicule.

Porte-bagages de toit (si le véhicule en est doté)*

*: Le porte-bagages de toit varie selon les modèles.

■ Composants du porte-bagages de toit



A Longerons de toit

B Glissières transversales

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous placez une charge sur le porte-bagages de toit

Pour utiliser les longerons de toit comme porte-bagages, vous devez équiper les longerons de toit d'au moins deux glissières transversales Toyota d'origine ou leur équivalent. Lorsque vous placez un chargement sur le porte-bagages de toit, observez les précautions suivantes :

- Placez le chargement de sorte que son poids soit réparti également entre les essieux avant et arrière.
- Si le chargement est long ou large, ne dépassez jamais la longueur ou la largeur totale du véhicule. (→P.722)

AVERTISSEMENT

- Avant de conduire, assurez-vous que le chargement est correctement fixé sur le porte-bagages de toit.
- L'installation d'un chargement sur le porte-bagages de toit relèvera le centre de gravité du véhicule. Évitez les vitesses élevées, les démarrages, les freinages et les coups de volant brusques, ainsi que les virages serrés; cela pourrait provoquer une perte de contrôle ou le retournement du véhicule en raison d'une conduite inadéquate de ce véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Si vous conduisez sur une longue distance ou si vous conduisez sur des routes accidentées ou à des vitesses élevées, arrêtez le véhicule de temps à autre durant le trajet pour vous assurer que le chargement reste à sa place.
- Ne placez pas de chargement de plus de 165 lb. (75 kg) sur le porte-bagages de toit. Placez le chargement de sorte que son poids soit réparti également les deux glissières transversales.

NOTE

■ Lors de l'installation d'un chargement (véhicules dotés d'un panneau de toit transparent)

Veillez à ne pas rayer la surface du panneau de toit transparent.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité totale de charge, le nombre de sièges, le PNR (poids nominal de la remorque) et la capacité de chargement.

- Capacité totale de charge (capacité de charge du véhicule) : →P.722

La capacité totale de charge équivaut au poids combiné des occupants, du chargement et des bagages.

- Nombre de sièges : →P.723

Le nombre de sièges équivaut au nombre maximum d'occupants, dont le poids moyen est estimé à 150 lb. (68 kg) par personne.

- PNR (poids nominal de la remorque) : →P.246, 722

Le PNR équivaut au poids brut maximal de la remorque (poids de la remorque, plus poids de son chargement) que votre véhicule est en mesure de tracter.

● Capacité de chargement

La capacité de chargement peut augmenter ou diminuer en fonction du poids et du nombre d'occupants.

■ Capacité totale de charge et nombre de sièges

Ces renseignements se retrouvent également sur l'étiquette d'information sur la charge et les pneus. (→P.645)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Surcharge du véhicule

Ne surchargez pas le véhicule. Cela peut non seulement endommager les pneus, mais aussi réduire la maniabilité de la direction et la capacité de freinage, ce qui peut provoquer un accident.

Traction d'une remorque (véhicules dotés d'un attelage de remorquage)

Votre véhicule est conçu avant tout pour le transport de passagers et de chargement. La traction d'une remorque peut nuire à la tenue de route, au rendement, au freinage, à la durabilité et à la consommation de carburant. Pour votre sécurité et celle des autres, vous ne devez pas surcharger votre véhicule ni la remorque. Vous devez aussi vous assurer que vous utilisez l'équipement de remorquage approprié, que cet équipement est correctement installé et utilisé de façon adéquate, et que vous adoptez les habitudes de conduite requises.

La stabilité de l'ensemble véhicule-remorque et le rendement des freins dépendent de la stabilité de la remorque, du réglage des freins et de leur rendement, des freins de la remorque ainsi que de l'attelage et de ses systèmes (si le véhicule en est doté).

Pour tracter une remorque en toute sécurité, soyez extrêmement prudent et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de votre remorque et des conditions d'utilisation.

Les garanties de Toyota ne s'appliquent pas aux dommages ni aux défaillances causés par la traction d'une remorque à des fins commerciales.

Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour en savoir davantage sur les accessoires supplémentaires requis, tels que les ensembles de remorquage, etc.

■ Commande des freins de remorque

→P.519

■ Avant de procéder au remorquage

Vérifiez que les conditions suivantes sont remplies :

- Assurez-vous que les pneus de votre véhicule sont gonflés de manière adéquate. (→P.729)
- Les pneus de la remorque sont gonflés conformément aux recommandations du fabricant de la remorque.
- Tous les feux de remorque fonctionnent comme la loi l'exige.
- Tous les feux fonctionnent chaque fois que vous les branchez.
- La boule d'attelage est réglée à la hauteur adéquate pour l'attelage de la remorque.
- La remorque est à niveau lorsque vous l'attelez.
  Ne conduisez pas si la remorque n'est pas à niveau; assurez-vous que le poids au timon est adéquat, qu'il n'y a pas de surcharge, que la suspension n'est pas usée et vérifiez si d'autres causes ne peuvent pas être responsables de cet état.
- Le chargement de la remorque est correctement installé.
- Les rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, provinciales ou locales applicables. Si ce n'est pas le cas, installez des rétroviseurs adaptés aux fins de remorquage.

■ Lorsque vous tractez une remorque

- Désactivez les systèmes suivants car ils pourraient ne pas fonctionner correctement.
  - LTA (aide au maintien de la trajectoire) (→P.322)
  - LDA (système d'avertissement de sortie de voie) (→P.332)
  - Régulateur de vitesse dynamique à radar (→P.353)
  - BSM (moniteur d'angle mort) (→P.380)
  - Système intuitif d'aide au stationnement[*1] (→P.391)
  - Fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière) (→P.398)
  - Fonction RCD (détection de la caméra arrière)[*2, 3] (→P.403)
  - PKSB (freinage d'aide au stationnement)[*4] (→P.408)

[*1]: Lorsque le connecteur à 7 broches est connecté, le capteur arrière s'éteint automatiquement.

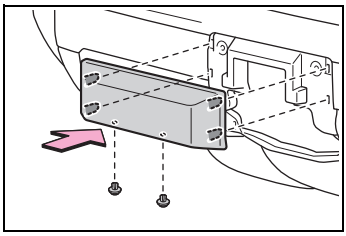
[*2]: Si le véhicule en est doté

[*3]: Lorsque le connecteur à 7 broches est connecté, la fonction de détection de la caméra arrière s'éteint automatiquement.

[*4]: Lorsque le connecteur à 7 broches est connecté, la fonction de

freinage d'aide au stationnement s'éteint automatiquement.

- Le couvercle qui peut être fixé lorsque le remorquage est inclus. Fixez le couvercle, puis installez les attaches.



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la traction d'une remorque

Pour tracter une remorque en toute sécurité, soyez extrêmement prudent et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la remorque et des conditions d'utilisation. Négliger de le faire pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles. La stabilité du véhicule et le rendement des freins dépendent de la stabilité de la remorque, du réglage des freins et de leur rendement, ainsi que de l'attelage. Votre véhicule réagira différemment lorsque vous tracterez une remorque.

■ Pour éviter des accidents ou des blessures

- Ne dépassez pas le PNR, le PNR sans freinage, le PNBC, le PNBV ou le PTME.
- Si le poids brut de la remorque est supérieur à 2000 lb. (907 kg), un dispositif de contrôle de louvoiement d'une capacité suffisante est requis.
- Si le poids brut de la remorque est supérieur à 5000 lb. (2268 kg), un attelage répartiteur de charge d'une capacité suffisante est requis.
- Réglez le poids au timon à l'intérieur de la plage adéquate. Placez les charges les plus lourdes le plus près possible de l'essieu de la remorque.
- Ne dépassez pas 65 mph (104 km/h), la limite de vitesse indiquée pour le remorquage ou la limite de vitesse de votre remorque figurant dans le manuel du propriétaire de la remorque, soit la plus basse des trois vitesses. Afin d'éviter un accident, ralentissez suffisamment avant de négocier un virage, lorsqu'il y a un vent latéral, lorsque vous roulez sur une chaussée mouillée ou glissante, etc. Si vous rencontrez une instabilité de l'ensemble véhicule-remorque à une certaine vitesse, ralentissez et assurez-vous de maintenir la vitesse de votre véhicule en deçà de la vitesse à laquelle l'instabilité se produit.
- N'effectuez pas de virages saccadés, brusques ou serrés.
- N'engagez pas les freins brusquement, car vous pourriez déraper, provoquant ainsi une mise en portefeuille et une perte de contrôle du véhicule. Cela est particulièrement vrai sur des chaussées mouillées ou glissantes.
- Ne dépassez pas le poids du module d'attelage de remorque, le poids brut du véhicule, le poids brut sur essieu et les capacités de poids au timon de la remorque.

AVERTISSEMENT

- Lorsque vous tractez une remorque, n'utilisez pas le régulateur de vitesse dynamique à radar avec plage complète de vitesses.
- Ralentissez et rétrogradez avant de descendre des pentes abruptes ou longues. Ne rétrogradez pas brusquement lors de la descente de pentes abruptes ou longues.
- L'instabilité de l'ensemble véhicule-remorque est plus probable dans les longues pentes abruptes. Avant de descendre des pentes abruptes ou longues, ralentissez et rétrogradez. Ne rétrogradez pas brusquement lors de la descente de pentes abruptes ou longues. Évitez de maintenir la pédale de frein enfoncée trop longtemps ou d'engager les freins trop fréquemment. Cela pourrait provoquer une surchauffe des freins et entraîner une diminution de l'efficacité du freinage.

Lorsque vous tractez une remorque

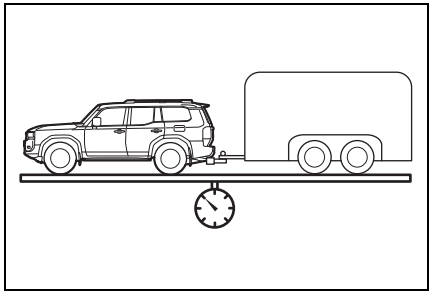
Toyota recommande les remorques avec des freins conformes aux réglementations fédérales et provinciales applicables.

- Si le poids brut de la remorque dépasse le PNR sans freinage, des freins pour remorque sont requis. Toyota recommande les remorques avec des freins conformes à toutes les réglementations fédérales et provinciales applicables.
- Ne percez jamais de trou dans le système hydraulique de votre véhicule; cela réduirait l'efficacité des freins de votre véhicule.
- Ne tractez jamais de remorque sans utiliser une chaîne de sécurité correctement fixée à la fois à la remorque et au véhicule. Si l'unité d'attelage ou la boule d'attelage est endommagée, la remorque risque de louvoyer dangereusement vers une autre voie.

Terminologie relative au remorquage

PNBC (poids nominal brut combiné)

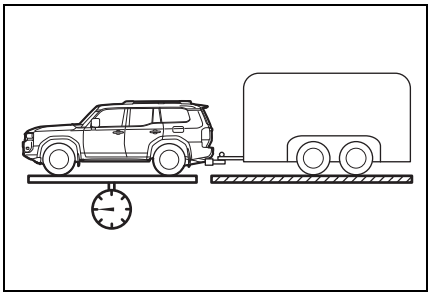
Le poids brut combiné maximal permis. Le poids brut combiné correspond à la somme du poids total du véhicule (y compris les occupants, le chargement et tout autre équipement facultatif installé sur le véhicule), et du poids de la remorque (y compris le chargement dans la remorque).



PNBV (poids nominal brut du véhicule)

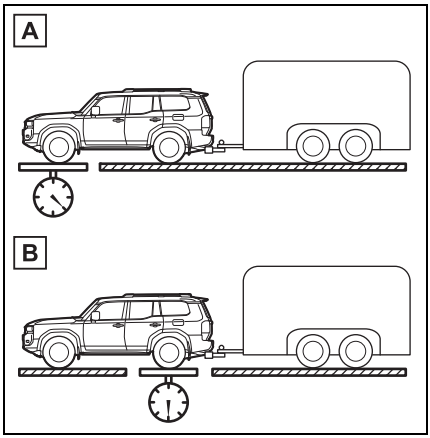
Le poids brut maximal permis pour le véhicule. Le poids brut du véhicule correspond au poids total du véhicule. Si l'on tracte une remorque, il correspond à la

somme du poids du véhicule (y compris les occupants, le chargement et tout autre équipement facultatif installé sur le véhicule) et du poids au timon.



■ PTME (poids technique maximal sous essieu)

Le poids technique maximal sous essieu permis. Le poids brut sur essieu correspond à la charge placée sur chaque essieu (avant et arrière).



A PTME à l'avant

B PTME à l'arrière

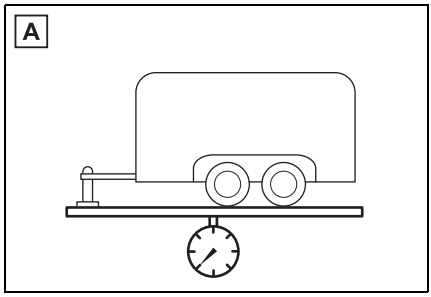
■ PNR (poids nominal de la remorque)

Le poids brut maximal permis pour la remorque. Le poids brut de la remorque correspond à la somme du poids de la remorque et du poids du chargement dans la remorque.

Le PNR est calculé en prenant en compte le poids de base du véhicule avec un conducteur, un passager avant, l'équipement de remorquage (si disponible), l'attelage et ses systèmes (si requis).

L'équipement supplémentaire facultatif, les passagers et le chargement dans le véhicule réduiront le poids nominal de la remorque de façon à ne pas dépasser le PNBC, le PNBV et le PTME.

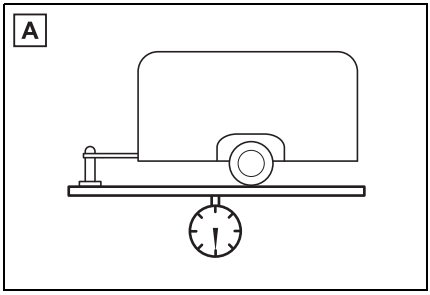
Si le poids brut de la remorque dépasse 3000 lb. (1360 kg), il est recommandé d'utiliser une remorque comportant au moins 2 essieux.



A (Avec freins)

■ PNR sans freinage (poids nominal de la remorque sans freinage)

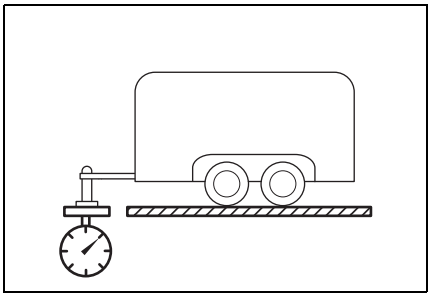
Le poids nominal de la remorque permettant de tracter une remorque sans système de freins de service pour remorque.



A (Sans freins)

■ **Poids au timon**

La charge placée sur la boule de l'attelage de remorque. (→P.246)



Limites de poids

- Le poids brut de la remorque ne doit jamais dépasser 6000 lb. (2720 kg).
- Le poids brut combiné ne doit jamais dépasser :

▶ Modèle TJH250L-GNZUZA*1

12725 lb. (5770 kg)

▶ Modèle TJH250L-GNZAZA*1

- 12835 lb. (5820 kg)*2
- 12900 lb. (5850 kg)*3, 4, 5
- 12920 lb. (5860 kg)*3, 4, 6
- 12945 lb. (5870 kg)*3, 7

*1: Le code de modèle figure sur l'étiquette d'homologation. (→P.723)

*2: Modèles à 5 passagers

*3: Modèles à 7 passagers

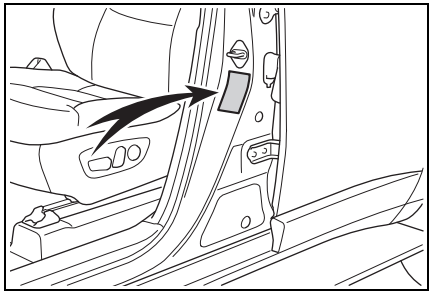
*4: Véhicules non dotés de SDM (stabilisateur avec mécanisme de déconnexion)

*5: Véhicules non dotés d'un panneau de toit transparent

*6: Véhicules dotés d'un panneau de toit transparent

*7: Véhicules dotés de SDM (stabilisateur avec mécanisme de déconnexion)

- Le poids brut du véhicule ne doit jamais dépasser le PNBV indiqué sur l'étiquette d'homologation.
- Le poids brut sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le PTME indiqué sur l'étiquette d'homologation.



- Si le poids brut de la remorque est supérieur au PNR sans freinage, des freins de service pour remorque sont requis.
- Si le poids brut de la remorque est supérieur à

2000 lbs. (907 kg), un dispositif de contrôle de louvoiement d'une capacité suffisante est requis.

- Si le poids brut de la remorque est supérieur à 5000 lb. (2268 kg), un attelage répartiteur de charge d'une capacité suffisante est requis.

PNBC, PNR et PNR sans freinage

Assurez-vous que le poids brut de la remorque, le poids brut combiné, le poids brut du véhicule, le poids brut sur essieu et le poids au timon se situent tous à l'intérieur des limites.

■ PNBC*1

Le poids brut combiné ne doit jamais dépasser :

▶ Modèle TJH250L-GNZUZA*2

12725 lb. (5770 kg)

▶ Modèle TJH250L-GNZAZA*2

- 12835 lb. (5820 kg)*3
- 12900 lb. (5850 kg)*4, 5, 6
- 12920 lb. (5860 kg)*4, 5, 7
- 12945 lb. (5870 kg)*4, 8

*1: Ce modèle est conforme aux exigences relatives aux véhicules tracteurs de remorque de la norme SAE J2807 de SAE International.

*2: Le code de modèle figure sur l'étiquette d'homologation. (→P.723)

*3: Modèles à 5 passagers

*4: Modèles à 7 passagers

*5: Véhicules non dotés de SDM (stabilisateur avec mécanisme de déconnexion)

*6: Véhicules non dotés d'un panneau de toit transparent

*7: Véhicules dotés d'un panneau de toit transparent

*8: Véhicules dotés de SDM (stabilisateur avec mécanisme de déconnexion)

■ PNR*

6000 lb. (2720 kg)

*: Ce modèle est conforme aux exigences relatives aux véhicules tracteurs de remorque de la norme SAE J2807 de SAE International.

■ PNR sans freinage*

1650 lb. (750 kg)

*: Ce modèle est conforme aux exigences relatives aux véhicules tracteurs de remorque de la norme SAE J2807 de SAE International.

Poids au timon de la remorque

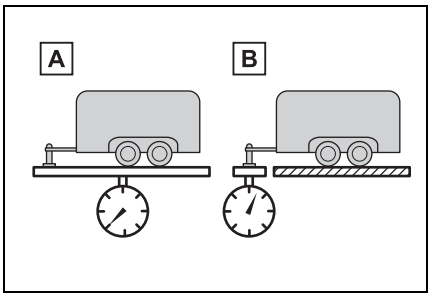
- Le poids au timon recommandé varie en fonction du type de remorque ou de remorquage, tel que décrit ci-dessous.
- Pour obtenir les valeurs recommandées figurant ci-

dessous, la remorque doit être chargée conformément aux instructions suivantes.

• Poids au timon

Le poids brut de la remorque doit être réparti de façon à ce que le poids au timon représente de 9 à 11 % de celui-ci.

(Poids au timon/Poids brut de la remorque x 100 = 9 à 11 %)



A Poids brut de la remorque

B Poids au timon

Si vous utilisez un attelage répartiteur de charge lors du remorquage, ramenez l'essieu avant au même poids que celui antérieur au raccordement de la remorque.

Si le poids sur essieu avant ne peut pas être mesuré directement, mesurez la hauteur de l'aile avant au-dessus de l'essieu avant, avant de procéder au raccordement. Réglez le couple de l'attelage répartiteur de charge jusqu'à ce que l'aile avant soit de nouveau à la même hauteur qu'avant le raccordement.

On peut mesurer le poids brut de la remorque, le poids brut sur essieu et le poids au timon sur les balances à plate-forme que l'on trouve dans les postes de pesée sur les autoroutes, dans les entreprises de fourniture de matériaux de construction, dans les entreprises de transport routier, chez les ferrailleurs, etc.

Attelage

La capacité de charge varie selon les ensembles d'attelage de remorque. Toyota recommande l'utilisation d'un attelage/support Toyota pour votre véhicule. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Si vous voulez installer un attelage de remorque, contactez votre concessionnaire Toyota.
- N'utilisez qu'un attelage conforme aux exigences de poids brut de la remorque de votre véhicule.
- Suivez les instructions fournies par le fabricant de l'attelage.
- Lubrifiez la boule d'attelage avec une fine couche de graisse.
- Retirez la boule d'attelage chaque fois que vous ne tractez pas de remorque. Retirez l'attelage de remorque si vous n'en avez pas besoin. Une

fois l'attelage retiré, obturez tous les orifices de montage de la carrosserie du véhicule pour empêcher la pénétration de corps étrangers dans le véhicule.

AVERTISSEMENT

■ Attelage

Les capacités de poids des modules d'attelage de remorque varient et sont établies par les fabricants d'attelages. Même si le véhicule a la capacité physique de tracter un poids plus élevé, l'opérateur doit déterminer le poids nominal maximal du module d'attelage considéré et ne doit jamais dépasser le poids nominal maximal établi pour l'attelage de remorque. Si le poids nominal maximum déterminé par le fabricant d'attelages de remorque est dépassé, un accident peut survenir et entraîner des blessures graves, voire mortelles.

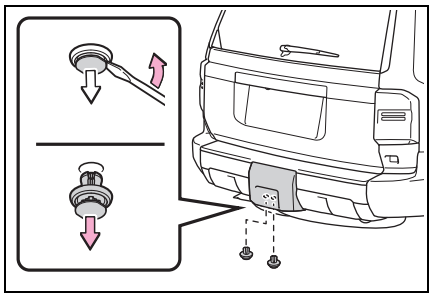
NOTE

■ Lorsque vous installez un attelage de remorque

Utilisez seulement la position recommandée par votre concessionnaire Toyota. N'installez pas l'attelage de remorque sur le pare-chocs; cela pourrait endommager la carrosserie.

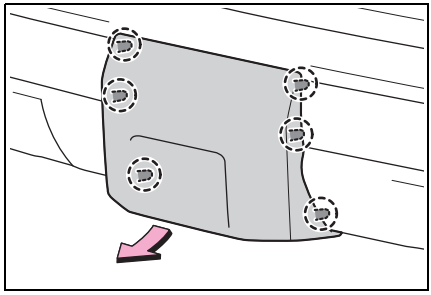
Retrait du couvre-barre d'attelage

1 Retirez les attaches.



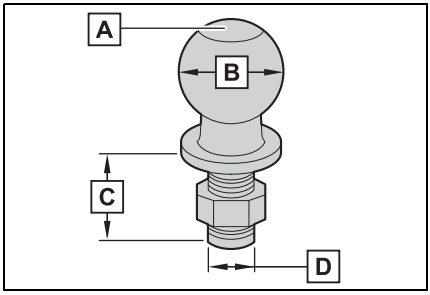
2 Tirez le bord inférieur du couvre-barre d'attelage vers vous et retirez les 6 attaches.

Pour replacer le cache, suivez les étapes précédentes dans l'ordre inverse.



Choix d'une boule d'attelage

Utilisez la boule d'attelage convenant à votre utilisation.



A Limite de charge de la boule d'attelage

Correspond au poids nominal brut de la remorque ou le dépasse.

B Diamètre de la boule

Correspond à la taille de l'attelage de la remorque. La taille de boule d'attelage requise est imprimée sur la plupart des attelages.

Classe de remorque	Dimension type de boule d'attelage
IV	2 5/16 in.
II et III	2 in.
I	1 7/8 in.

C Longueur de la tige

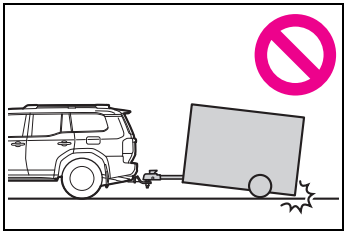
Dépasse d'au moins 2 filets sous la rondelle et l'écrou de blocage.

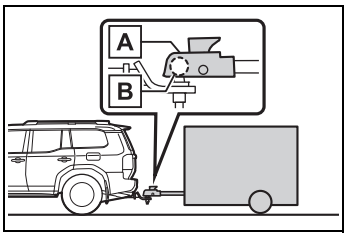
D Diamètre de la tige

Correspond au diamètre du trou de la boule.

■ Alignement de la hauteur de la boule d'attelage avec celle de l'attelage de la remorque

Quelle que soit la classe d'attelage de remorquage utilisée, pour un raccordement sécuritaire de la remorque, la boule d'attelage doit être réglée à la hauteur adéquate pour l'attelage de la remorque.

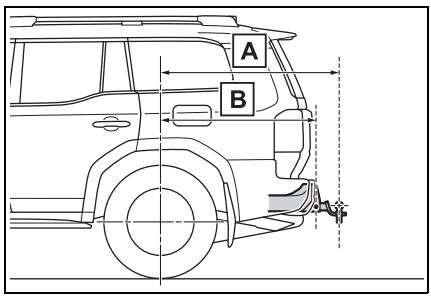




A Attelage

B Boule d'attelage

Positions de la tête d'attelage de remorquage et de la boule d'attelage

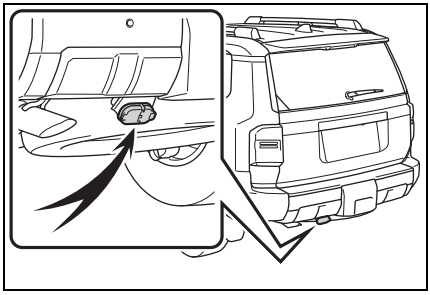


A Position de la boule de support de poids : 51,7 in. (1312,2 mm)

B Position du trou de la tête d'attelage : 44,9 in. (1140,2 mm)

Branchement des feux de remorque

Utilisez le faisceau de câblage situé à l'extrémité arrière, sous la carrosserie du véhicule.



Veuillez consulter votre concessionnaire lorsque vous installez des feux de remorque; une installation inadéquate pourrait endommager les feux du véhicule. Lors de l'installation de feux de remorque, veuillez vous conformer aux lois de votre province ou de votre État.

■ Fonction de coupure de courant automatique

En cas de surtension, la fonction de coupure de courant automatique coupe automatiquement le courant des feux de remorque pour éviter d'endommager le système électrique du véhicule.

Cette fonction est activée en cas de dépassement du courant nominal par n'importe lequel des composants suivants du circuit des feux de remorque :

- Feu d'arrêt/clignotant (droit) : 10 A maximum
- Feu d'arrêt/clignotant (gauche) : 10 A maximum

■ Lors de l'activation de la fonction de coupure de courant automatique

Si un feu de remorque ne s'allume pas en raison de l'activation de la fonction de coupure de courant automatique, le système des phares devra être réinitialisé.

Suivez la procédure de réinitialisation indiquée ci-dessous.

- Si un feu arrière ne s'allume pas, désactivez le contacteur des phares.
- Si le feu d'arrêt/le clignotant droit ne s'allume pas, placez le clignotant en position d'arrêt ou enlevez votre pied de la pédale de frein.
- Si le feu d'arrêt/le clignotant gauche ne s'allume pas, placez le clignotant en position d'arrêt ou enlevez votre pied de la pédale de frein.

Si les feux de détresse ne fonctionnent pas, appuyez sur le contacteur des feux de détresse pour les désactiver.

Une fois le système des phares réinitialisé, actionnez à nouveau les contacteurs pour vérifier si les feux fonctionnent normalement.

Si les feux ne fonctionnent pas normalement, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ Ne raccordez pas directement par épissure les feux de remorque

Ne raccordez pas directement par épissure les feux de remorque. Le raccord direct par épissure des feux de remorque peut endommager le système électrique de votre véhicule et entraîner une défaillance.

Conseils relatifs à la traction d'une remorque

Votre véhicule réagira différemment lorsque vous tracterez une remorque. Pour vous aider à éviter un accident ou des blessures graves, voire mortelles, gardez à l'esprit ce qui suit lors d'un remorquage :

- Les limites de vitesse lorsqu'on tracte une remorque varient d'une province ou d'un État à l'autre. Ne dépassez pas la limite de vitesse indiquée pour le remorquage.
- Toyota recommande une limite de vitesse de 65 mph (104 km/h) pour l'ensemble véhicule-remorque sur une route plane, droite et sèche. Ne dépassez pas cette limite, la limite de vitesse indiquée pour le remorquage ou la limite de vitesse propre à votre remorque figurant dans le manuel du propriétaire de la remorque, soit la plus basse des trois vitesses. L'instabilité (louvoiement de la remorque) de l'ensemble véhicule-remorque augmente à mesure que la vitesse augmente. Le dépassement de la limite de vitesse peut provoquer une perte de contrôle.
- Avant de prendre la route, vérifiez les feux de remorque, les pneus et les raccords véhicule-remorque. Effectuez une nouvelle fois ces vérifications après avoir roulé sur une courte distance.
- Dans un endroit à l'écart de la circulation, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à utiliser la marche arrière avec la remorque attachée, jusqu'à ce que vous soyez habitué au comportement de l'ensemble véhicule-remorque.
- Effectuer une marche arrière avec une remorque attachée est une manœuvre difficile et demande de la pratique. Tenez la partie inférieure du volant et déplacez vos mains vers la gauche pour déplacer la remorque dans cette direction. Déplacez vos mains vers la droite pour déplacer la remorque dans cette direction. (Il s'agit de la manœuvre opposée à celle habituellement utilisée pour effectuer une marche arrière sans remorque attachée.) Évitez les virages serrés ou prolongés. Pour réduire les risques d'accident, demandez à quelqu'un de vous guider lorsque vous effectuez une marche arrière.
- Comme la distance de freinage augmente lorsque vous tractez une remorque, la distance de véhicule à véhicule devrait être augmentée. Pour

chaque intervalle de 10 mph (16 km/h) de vitesse, laissez au moins une distance d'une longueur de véhicule et de remorque.

- Évitez les freinages brusques, car vous pourriez déraper; cela pourrait alors provoquer une mise en portefeuille de la remorque et une perte de contrôle du véhicule. Cela est particulièrement vrai sur des chaussées mouillées ou glissantes.
- Évitez les départs saccadés ou les accélérations brusques.
- Évitez les mouvements de volant saccadés et les virages serrés; ralentissez avant de négocier un virage.
- Notez que, lorsque vous négociez un virage, les roues de la remorque sont plus proches de l'intérieur du virage que celles du véhicule. Compensez cet effet en effectuant un virage plus large qu'à la normale.
- Ralentissez avant de négocier un virage lorsqu'il y a un vent latéral, lorsque vous roulez sur une chaussée mouillée ou glissante, etc.

Une accélération peut déstabiliser la remorque.

- Soyez prudent lorsque vous dépassez d'autres véhicules. Le dépassement requiert une très longue distance. Après avoir dépassé un véhicule, n'oubliez pas la longueur de votre remorque et assurez-vous de disposer d'un espace suffisant avant de changer de voie.
- Pour conserver l'efficacité du freinage moteur et le rendement du système de charge lorsque vous utilisez le freinage moteur, ne placez pas la transmission en position D. Si vous êtes en mode M, la plage de rapports de la transmission doit être en position 6 ou inférieure. (→P.267)
- L'instabilité est plus fréquente lors de la descente de pentes abruptes ou longues. Avant d'effectuer une descente, ralentissez et rétrogradez. Ne rétrogradez pas brusquement lors de la descente de pentes abruptes ou longues.
- Évitez de maintenir la pédale de frein enfoncée trop longtemps ou d'engager les freins trop fréquemment. Cela pourrait provoquer une surchauffe des freins et entraîner une diminution de l'efficacité du freinage.
- En raison de la charge supplémentaire de la remorque, le moteur de votre véhicule pourrait surchauffer par

temps chaud (à des températures supérieures à 85 °F [30 °C]) lorsque vous gravissez une côte longue ou abrupte. Si la jauge de température du liquide de refroidissement du moteur indique une surchauffe, arrêtez immédiatement le climatiseur (si utilisé), rangez le véhicule sur le bas-côté de la route et arrêtez-le dans un endroit sécuritaire. (→P.716)

- Lorsque vous garez le véhicule, placez toujours des cales à la fois sous les roues du véhicule et sous celles de la remorque. Engagez fermement le frein de stationnement et placez la transmission en position P. Évitez de garer le véhicule dans une pente, mais si vous ne pouvez pas faire autrement, procédez impérativement comme suit au préalable :

1. Engagez les freins et maintenez-les engagés.
2. Demandez à quelqu'un de placer des cales à la fois sous les roues du véhicule et sous celles de la remorque.
3. Lorsque les cales sont en place, relâchez lentement les freins, jusqu'à ce que les cales absorbent la charge.
4. Engagez fermement le frein de stationnement.
5. Passez en position de changement de vitesse P, puis désactivez le système hybride.

- Lorsque vous redémarrez après avoir garé le véhicule dans une pente :

1. La transmission étant en position P, faites démarrer le système hybride. Assurez-vous de garder la pédale de frein enfoncée.
2. Passez un rapport avant. Pour effectuer une marche arrière, passez en position de changement de vitesse R.
3. Si le frein de stationnement est en mode manuel, relâchez le frein de stationnement. (→P.270)
4. Relâchez la pédale de frein, puis éloignez-vous lentement des cales de roues ou reculez lentement loin d'elles. Arrêtez-vous et engagez les freins.
5. Demandez à quelqu'un de récupérer les cales.

■ Contacteur de sélection du mode de conduite*

*: Si le véhicule en est doté

Pour améliorer la qualité de conduite, vous pouvez changer le mode de la suspension. (→P.496)

■ Période de rodage

Si votre véhicule est neuf ou doté de nouveaux composants du groupe motopropulseur (moteur, transmis-

sion, différentiel, roulement de roues, etc.), Toyota vous recommande de ne pas tracter de remorque avant d'avoir parcouru plus de 500 miles (800 km).

Une fois que le véhicule a parcouru une distance de plus de 500 miles (800 km), vous pouvez commencer à tracter une remorque. Toutefois, durant les 500 miles (800 km) suivants, conduisez le véhicule à une vitesse inférieure à 45 mph (72 km/h) lorsque vous tractez une remorque et évitez les accélérations à pleine puissance.

■ Entretien

- En raison de la charge supplémentaire, votre véhicule nécessitera des entretiens plus fréquents si vous tractez une remorque. (Voir "Manuel du propriétaire", "Guide d'entretien et de garantie", "Supplément au manuel du propriétaire"ou "Programme d'entretien".)
- Resserrez les boulons de fixation de la boule et du support de remorquage après environ 600 miles (1000 km) de traction de remorque.

■ En cas de louvoiement de la remorque

Un ou plusieurs facteurs (vents latéraux, véhicules qui dépassent, routes accidentées, etc.) peuvent compromettre la tenue de route de votre véhicule et de votre remorque, causant ainsi de l'instabilité.

- En cas de louvoiement de la remorque :
  - Agrippez fermement le volant. Maintenez le véhicule en ligne droite.
    Ne tentez pas de maîtriser le louvoiement de la remorque en tournant le volant.
  - Commencez par relâcher la pédale d'accélérateur immédiatement, mais très progressivement, pour réduire la vitesse.
    N'augmentez pas la vitesse.
    N'engagez pas les freins du véhicule.

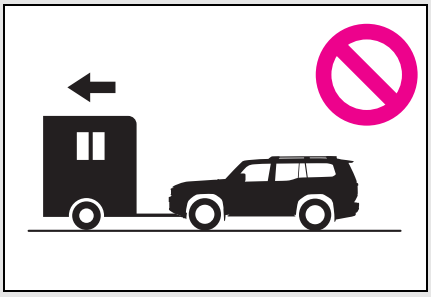
Si vous n'effectuez pas de manœuvre corrective extrême avec le volant ou les freins, votre véhicule et votre remorque devraient se stabiliser (s'il est activé, le système de contrôle de louvoiement de la remorque peut aussi contribuer à stabiliser le véhicule et la remorque).

- Une fois que le louvoiement de la remorque a cessé :
  - Arrêtez-vous dans un endroit sécuritaire. Faites sortir tous les occupants du véhicule.
  - Vérifiez les pneus du véhicule et de la remorque.
  - Vérifiez la charge dans la remorque.
    Assurez-vous que la charge ne s'est pas déplacée.
    Si possible, assurez-vous que le poids au timon est approprié.
  - Vérifiez la charge dans le véhicule.
    Assurez-vous que le véhicule n'est pas surchargé une fois que les occupants y ont pris place.

Si vous ne pouvez relever aucun problème, la vitesse à laquelle le louvoiement de la remorque s'est produit se situe au-delà de la limite pour votre ensemble véhicule-remorque en particulier. Roulez plus lentement pour éviter toute instabilité. Souvenez-vous que le louvoiement de l'ensemble véhicule-remorque augmente à mesure que la vitesse augmente.

Remorquage avec les quatre roues au sol

Votre véhicule n'est pas conçu pour être remorqué (les 4 roues au sol) par une autocaravane.



NOTE

■ Pour éviter d'endommager sérieusement votre véhicule

Ne remorquez pas votre véhicule en laissant les quatre roues au sol.

Contacteur d'alimentation (allumage)

Effectuer l'une des opérations suivantes lorsque la clé à puce est en votre possession provoquera le démarrage du système hybride ou un changement de mode du contacteur d'alimentation.

Démarrage du système hybride

1 Tirez le contacteur de frein de stationnement pour vérifier que le frein de stationnement est engagé. (→P.270)

Le voyant de frein de stationnement s'allumera.

2 Vérifiez que le levier sélecteur de vitesses est en position P.

3 Enfoncez fermement la pédale de frein.

et un message s'afficheront sur l'écran multifonction.
Si cela ne s'affiche pas, il est impossible de faire démarrer le système hybride.

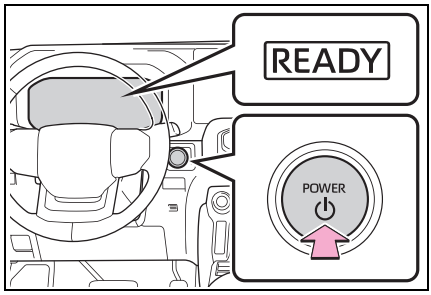
4 Appuyez brièvement et fermement sur le contacteur d'alimentation.

Pour faire fonctionner le contacteur d'alimentation, une seule pression ferme et brève est suffisante. Il n'est pas nécessaire de maintenir le contacteur enfoncé.

Si le voyant "READY" s'allume, le système hybride fonctionnera normalement.

Continuez de maintenir la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le voyant "READY" soit allumé.

Vous pouvez faire démarrer le système hybride à partir de n'importe quel mode du contacteur d'alimentation.



5 Vérifiez que le voyant "READY" est allumé.

Lorsque le voyant "READY" est éteint, le véhicule ne se déplace pas.

■ Éclairage du contacteur d'alimentation

Selon la situation, l'éclairage du contacteur d'alimentation fonctionne comme suit.

- Lorsque la portière du conducteur ou celle du passager avant est ouverte, l'éclairage du contacteur d'alimentation s'allume.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est sur OFF et que vous enfoncez la pédale de frein tout en ayant la clé à puce avec vous, l'éclairage du contacteur d'alimentation clignote.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON, l'éclairage du contacteur d'alimentation s'allume.
- Lorsque le mode du contacteur d'alimentation est changé d'ACC ou ON à OFF, l'éclairage du contacteur d'alimentation s'allume

pendant un certain temps. Ensuite, l'éclairage du contacteur d'alimentation s'éteint.

■ **Si le système hybride ne démarre pas**

- Le système immobilisateur n'a peut-être pas été désactivé. (→P.88)
  Contactez votre concessionnaire Toyota.
- Si un message concernant le démarrage s'affiche sur l'écran multifonction, lisez ce message et suivez les directives.
- Si vous déverrouillez la portière avec la clé mécanique, vous ne pouvez pas faire démarrer le système hybride en utilisant le système Smart key. Reportez-vous à la P.709 pour faire démarrer le système hybride. Toutefois, si la clé à puce se trouve à l'intérieur du véhicule et que les portières sont verrouillées (→P.154), le système hybride pourra démarrer.

■ **Lorsque la température ambiante est basse, par exemple lors de conditions de conduite hivernales**

- Lors du démarrage du système hybride, le voyant "READY" pourrait clignoter pendant un long moment. Laissez le véhicule comme il est jusqu'à ce que le voyant "READY" devienne fixe. En effet, lorsqu'il devient fixe, cela signifie que le véhicule est en mesure de se déplacer.
- Lorsque la batterie hybride (batterie de traction) est extrêmement froide (en dessous d'environ -31 °F [-35 °C]) en raison de l'influence de la température extérieure, il se peut qu'il soit impossible de faire démarrer le système hybride. Dans ce cas, essayez de nouveau de faire démarrer le système hybride une fois que la batterie hybride se sera réchauffée en raison de l'augmentation de la température extérieure, etc.
- Lorsque la température extérieure est extrêmement froide, le démarreur peut faire démarrer le système hybride.

■ **Démarrage du système hybride par le démarreur**

- Lorsque le système hybride est démarré pour la première fois après plus de 10 mois environ depuis son dernier démarrage par le démarreur
- Lorsque la température extérieure est extrêmement froide (le démarreur peut faire démarrer le système hybride)

■ **Bruits et vibrations propres à un véhicule hybride**

→P.80

■ **Si la batterie de 12 volts est déchargée**

Vous ne pouvez pas faire démarrer le système hybride en utilisant le système Smart key. Reportez-vous à la P.709 pour faire redémarrer le système hybride.

■ **Affaiblissement de la pile de la clé à puce**

→P.144

■ **Conditions pouvant nuire au fonctionnement**

→P.176

■ **Remarque relative à la fonction d'ouverture**

→P.177

■ **Lorsque "Défaillance du système d'accès avec clé électrique Consulter manuel du propriétaire" s'affiche sur l'écran multifonction**

Le système est peut-être défaillant. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le voyant "READY" ne s'allume pas**

Si le voyant "READY" ne s'allume

pas même après avoir effectué correctement les procédures de démarrage du véhicule, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

■ **Lorsque “Vérifier le bouchon de réservoir” s’affiche sur l’écran multifonction**

→P.291

■ **Si le système hybride subit une défaillance**

→P.86

■ **Pile de la clé à puce**

→P.655

■ **Fonctionnement du contacteur d’alimentation**

- Si vous n’appuyiez pas sur le contacteur brièvement et fermement, le mode du contacteur d’alimentation pourrait ne pas changer ou le système hybride pourrait ne pas démarrer.
- Dans certaines situations, si vous tentez de faire redémarrer le système hybride immédiatement après avoir placé le contacteur d’alimentation sur OFF, il ne démarrera peut-être pas. Après avoir placé le contacteur d’alimentation sur OFF, veuillez patienter quelques secondes avant de faire redémarrer le système hybride.

■ **Personnalisation**

Si le système Smart key a été désactivé lors d’un réglage personnalisé, reportez-vous à la P.709.

AVERTISSEMENT

■ **Lors du démarrage du système hybride**

Ne faites démarrer le système hybride qu’après vous être assis sur le siège du conducteur. N’appuyez en aucun cas sur la pédale d’accélérateur pendant que vous faites démarrer le système hybride.
Cela pourrait provoquer un accident susceptible d’occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ **Lors du démarrage du système hybride**

Si le système hybride démarre difficilement, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Symptômes indiquant une défaillance du contacteur d’alimentation**

Si le contacteur d’alimentation semble fonctionner d’une manière légèrement différente qu’à l’habitude, par exemple s’il est légèrement coincé, il peut y avoir une défaillance. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Arrêt du système hybride

1. Arrêtez le véhicule complètement.
2. Si le frein de stationnement est en mode manuel, engagez le frein de stationnement. (→P.270)

Vérifiez que le voyant de frein de stationnement est allumé.

3 Placez le levier sélecteur de vitesses en position P. (→P.264)

N'appuyez pas sur le bouton de levier sélecteur de vitesses après que ce dernier ait été mis en position P.

4 Appuyez brièvement et fermement sur le contacteur d'alimentation.

Le système hybride s'arrêtera et l'affichage des compteurs s'éteindra.

5 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que "ACCESSOIRE" ou "EN MARCHE" n'est pas affiché sur l'écran multifonction.

■ Fonction d'arrêt automatique du système hybride

- Le véhicule est doté d'une fonction qui arrête automatiquement le système hybride s'il est en marche depuis un long moment alors que le levier sélecteur de vitesses est en position P.
- Le système hybride s'arrête automatiquement après environ 1 heure s'il a été laissé en marche alors que le levier sélecteur de vitesses est en position P.
- La minuterie de la fonction d'arrêt automatique du système hybride se réinitialisera si la pédale de frein est enfoncée ou si le levier sélecteur de vitesses est dans une position autre que P.
- Une fois le véhicule garé, la fonction d'arrêt automatique du système hybride est désactivée si la portière est verrouillée de l'intérieur à l'aide du contacteur de verrouillage des portières (→P.154) ou de l'extérieur à l'aide de la clé mécanique. La minuterie de la fonction d'arrêt automatique du système hybride sera réactivée si la portière du conducteur est ouverte.

■ Lorsque le système hybride est arrêté

Même si le contacteur d'alimentation est désactivé, il est possible que le ventilateur de refroidissement continue de tourner pendant quelques instants.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Arrêt du système hybride en cas d'urgence

- En cas d'urgence, si vous voulez arrêter le système hybride pendant que le véhicule roule, maintenez le contacteur d'alimentation enfoncé pendant plus de 2 secondes, ou appuyez brièvement sur celui-ci 3 fois de suite ou plus. (→P.665) Cependant, ne touchez pas au contacteur d'alimentation pendant que vous conduisez, sauf en cas d'urgence. Si vous désactivez le système hybride pendant que vous conduisez, vous ne perdrez pas le contrôle de la direction ni des freins. Cependant, la direction assistée cessera peut-être de fonctionner. Selon la charge résiduelle de la batterie de 12 volts ou les conditions d'utilisation, il pourrait être difficile de manipuler le volant en douceur avant d'arrêter le véhicule. Dans ce cas-là, vous devrez arrêter le véhicule sur le bas-côté dès que vous pourrez le faire de façon sécuritaire.
- Si le contacteur d'alimentation est actionné pendant que le véhicule roule, un message d'avertissement s'affichera sur l'écran multifonction et un avertisseur sonore retentira.

AVERTISSEMENT

- Pour faire redémarrer le système hybride après avoir effectué un arrêt d'urgence, placez le levier sélecteur de vitesses en position N, puis appuyez sur le contacteur d'alimentation.

■ Lorsque vous garez le véhicule

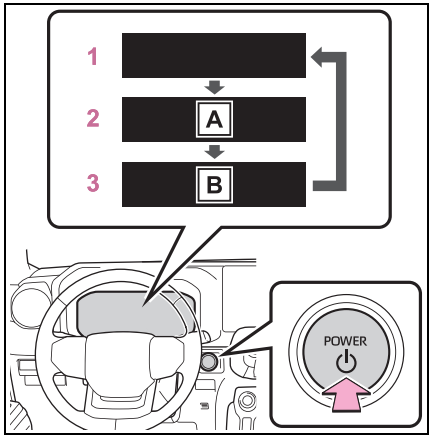
Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), un gaz dangereux qui est incolore et inodore. Observez les précautions suivantes.

Si vous les négligiez, des gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule et provoquer un accident dû à un étourdissement, ou même entraîner la mort ou un grave danger pour la santé.

- Si le véhicule se trouve dans un endroit mal aéré ou fermé, par exemple dans un garage, arrêtez le système hybride.
- Ne laissez pas le véhicule avec le système hybride en marche sur une longue période de temps. Si vous ne pouvez pas éviter cette situation, garez le véhicule dans un endroit dégagé et assurez-vous que les gaz d'échappement n'entrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne laissez pas le système hybride en marche dans des endroits où la neige peut s'accumuler ni où il neige. Si de la neige s'accumulait autour du véhicule pendant que le système hybride est en marche, les gaz d'échappement pourraient s'accumuler et pénétrer à l'intérieur du véhicule.

Changement de mode du contacteur d'alimentation

Vous pouvez changer de mode en appuyant sur le contacteur d'alimentation avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change chaque fois que vous appuyez sur le contacteur.)



A "ACCESSOIRE"

B "EN MARCHE"

1 OFF*1

Vous pouvez utiliser les feux de détresse.

2 ACC*2

Vous pouvez utiliser certains composants électriques, par exemple le système audio.

"ACCESSOIRE" s'affichera sur l'écran multifonction.

3 ACTIVÉ

Vous pouvez utiliser tous les composants électriques.

"EN MARCHE" s'affichera sur l'écran multifonction.

*1: Si le levier sélecteur de vitesses

est dans une position autre que P ou si vous appuyez sur le bouton du levier sélecteur de vitesses lorsque vous arrêtez le système hybride, le contacteur d'alimentation restera sur ON et ne passera pas sur OFF.

*2: Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu de personnalisation. (→P.755)

■ **Lorsque la personnalisation du mode ACC est désactivée**

- Avec le contacteur d'alimentation désactivé, le système multimédia peut encore être utilisé pendant un certain temps avant que la fonction d'économie d'énergie ne commence à fonctionner.
- Lorsque l'assistance à la sortie sécuritaire fonctionne, un avertisseur sonore retentit et une orientation vocale est donnée.

■ **Fonction de désactivation automatique du contacteur d'alimentation**

- Si vous laissez le véhicule sur ACC ou sur ON (le système hybride ne fonctionne pas) pendant plus de 20 minutes avec le levier sélecteur de vitesses en position P ou si vous n'avez pas appuyé sur le bouton du levier sélecteur de vitesses, le contacteur d'alimentation se placera automatiquement sur OFF.
- Si la batterie de 12 volts est faible alors que le levier sélecteur de vitesses est sur P ou que vous n'avez pas appuyé sur le bouton du levier sélecteur de vitesses et que le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON (le système hybride ne fonctionne pas), un avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonction. Si cette situation perdure, le contacteur d'alimentation se place automatiquement sur OFF.

Néanmoins, cette fonction ne peut pas empêcher totalement la batterie de 12 volts de se décharger. Lorsque le système hybride ne fonctionne pas, ne laissez pas le véhicule avec le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON sur une longue période de temps.

NOTE

■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

- Si le système hybride est à l'arrêt, ne laissez pas le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON sur une longue période de temps.
- Si "ACCESSOIRE" ou "EN MARCHE" est affiché sur l'écran multifonction, le contacteur d'alimentation n'est pas sur OFF. Quittez le véhicule après avoir placé le contacteur d'alimentation sur OFF.

Lorsque vous arrêtez le système hybride alors que le levier sélecteur de vitesses est dans une position autre que P

Si le système hybride est arrêté alors que le levier sélecteur de vitesses est dans une position autre que P, le contacteur d'alimentation n'est pas placé sur OFF. Procédez comme suit pour placer le contacteur sur OFF :

1. Vérifiez que le frein de stationnement est engagé.
2. Placez le levier sélecteur de vitesses en position P.

3 Vérifiez que “EN MARCHE” est affiché sur l’écran multifonction, puis appuyez brièvement et fermement sur le contacteur d’alimentation.

4 Vérifiez que “ACCESSOIRE” ou “EN MARCHE” n’est pas affiché sur l’écran multifonction.

NOTE

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

N’arrêtez pas le système hybride alors que le levier sélecteur de vitesses est dans une position autre que P ou que vous avez appuyé sur le bouton du levier sélecteur de vitesses. Si le système hybride est arrêté alors que le levier sélecteur de vitesses est dans une position autre que P ou que vous avez appuyé sur le bouton du levier sélecteur de vitesses, le contacteur d’alimentation n’est pas placé sur OFF, mais reste plutôt sur ON. Si le véhicule est laissé sur ON, la batterie de 12 volts peut se décharger.

Transmission automatique

Sélectionnez la position de changement de vitesse en fonction de la manœuvre que vous souhaitez effectuer et de la situation.

Fonctions associées aux positions de changement de vitesse

Position de changement de vitesse	But ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Point mort (État dans lequel la puissance n’est pas transmise)
D	Conduite normale*1
M	Conduite en mode M*2 (→P.267)

*1: Passer en position D permet au système de choisir un rapport adapté aux conditions de conduite. Il est recommandé de placer le levier sélecteur de vitesses en position D en conduite normale.

*2: En sélectionnant des rapports de vitesse en position M, vous profi-

terez d'un freinage moteur adéquat en actionnant le levier sélecteur de vitesses ou les palettes de changement de vitesse (si le véhicule en est doté).

■ Commande de sûreté intégrée de la transmission automatique

Le mécanisme de sûreté active la restriction de la fonction de transmission en cas de dysfonctionnement du système hybride. Dans ce cas, les messages suivants s'affichent sur l'écran multifonction et/ou le témoin de mauvais fonctionnement s'allume.

- "Défaillance du système hybride"
- "Vérifiez le moteur"
- "Anomalie de la batterie hybride."

■ Conduite dans une pente

Dans une pente, le véhicule peut parfois rétrograder automatiquement afin d'obtenir un freinage moteur. À cause de la rétrogradation, le régime moteur pourrait augmenter.

■ Pour protéger la transmission automatique

- Si les pneus patinent continuellement lorsque le véhicule est enlisé dans la boue, la terre ou la neige, ou si la pédale d'accélérateur est enfoncée et relâchée à plusieurs reprises pendant la conduite, la température de la transmission automatique peut devenir trop élevée et la transmission automatique peut être endommagée. Pour éviter d'endommager la transmission automatique, le système peut bloquer temporairement le rapport.
  Si la température de la transmission automatique baisse, le verrouillage du rapport est annulé et la transmission automatique revient au fonctionnement normal.
- Si la température du liquide de transmission automatique est élevée, "Température de l'huile de transmission élevée S'arrêter dans un lieu sûr et voir manuel du propriétaire" s'affiche sur l'écran multifonction. Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire, placez le levier sélecteur de vitesses en position P, puis attendez jusqu'à ce que le message d'avertissement s'efface. Si le message d'avertissement ne s'affiche plus, vous pouvez faire redémarrer le véhicule. Si le message d'avertissement reste affiché, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse dynamique à radar ou le régulateur de vitesse activé

Même si vous passez en mode de conduite au mode Sport* pendant que vous conduisez en position D (→P.496) afin d'activer le freinage moteur, ce dernier ne s'activera pas, car le régulateur de vitesse dynamique à radar avec plage complète de vitesses ne s'annulera pas.

*: Si le véhicule en est doté

■ Limitation de démarrage brusque (système de gestion du démarrage)

→P.235

■ AI-SHIFT

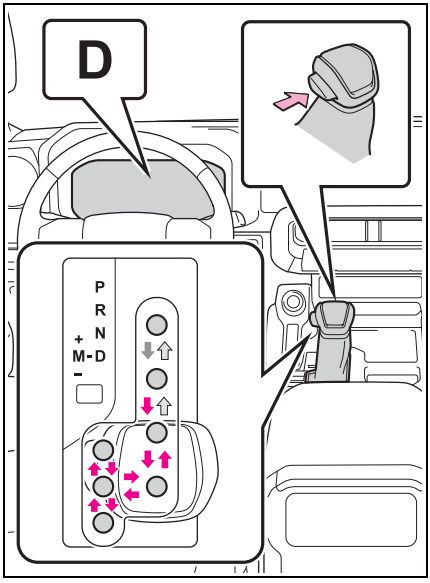
La fonction AI-SHIFT sélectionne automatiquement le rapport approprié en fonction du type de conducteur et des conditions de conduite. La fonction AI-SHIFT s'active automatiquement lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position D. (Si vous placez le levier sélecteur de vitesses en position M, la fonction est annulée.)

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous roulez sur des chaussées glissantes

N'accélérez pas et ne changez pas de rapport brusquement. Les changements brusques de freinage moteur peuvent faire patiner ou déraper le véhicule et provoquer un accident.

Déplacement du levier sélecteur de vitesses



Pendant que le contacteur d'alimentation est sur ON, et que la pédale de frein est enfoncée*, déplacez le levier sélecteur de vitesses tout en poussant le bouton de déverrouillage du levier sélecteur de vitesses sur le pommeau du levier.

Déplacez le levier sélecteur de vitesses tout en poussant le bouton de déverrouillage du levier sélecteur de vitesses sur le pommeau du levier.

Déplacez le levier sélecteur de vitesses normalement.

Lorsque vous faites passer le levier sélecteur de vitesses de P à D, assurez-vous que le véhicule est complètement arrêté.

*: Pour que la position de changement de vitesse du véhicule puisse être déplacée de P, la pédale de frein doit être enfoncée avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage du levier sélecteur de vitesses. Si vous appuyez d'abord sur le bouton de déverrouillage du levier sélecteur de vitesses, le verrouillage du levier sélecteur de vitesses ne sera pas relâché.

■ Système de verrouillage du sélecteur de vitesses

Le système de verrouillage du sélecteur de vitesses est conçu pour empêcher d'actionner accidentellement le levier sélecteur de vitesses au démarrage.

- Lorsque vous passez de la position de changement de vitesse P, le levier sélecteur de vitesses ne peut être déplacé de la position P que lorsque le contacteur d'alimentation est sur ON et que la pédale de frein est enfoncée.
- Lorsque vous passez de la position de changement de vitesse N, le levier sélecteur de vitesses ne

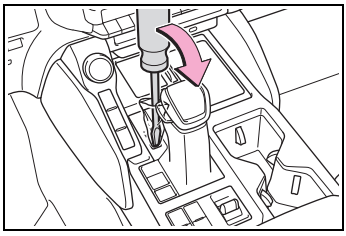
peut être déplacé de la position N si la pédale de frein n'est pas enfoncée à un arrêt ou à des vitesses très faibles lorsque le système hybride fonctionne (voyant "READY" sur ON).

■ S'il est impossible de déplacer le levier sélecteur de vitesses de la position P

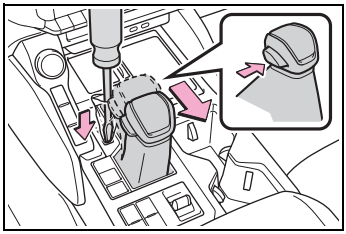
Tout d'abord, vérifiez si vous enfoncez bien la pédale de frein.
Si vous n'arrivez pas à déplacer le levier sélecteur de vitesses même si la pédale de frein est enfoncée et le bouton de déverrouillage du levier de vitesse enfoncé, il se peut qu'il y ait un problème au niveau du système de verrouillage du sélecteur de vitesses. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Vous pouvez suivre les étapes suivantes comme mesure d'urgence afin de vous assurer de pouvoir déplacer le levier sélecteur de vitesses.

Déverrouillage du sélecteur de vitesses :

1. Engagez le frein de stationnement.
2. Désactivez le contacteur d'alimentation.
3. Enfoncez la pédale de frein.
4. Soulevez le cache avec un tournevis à tête plate ou un outil équivalent.
   Pour éviter d'endommager le cache, couvrez la pointe du tournevis d'un chiffon.



5. Maintenez enfoncé le bouton de déverrouillage du sélecteur de vitesses, puis poussez le bouton sur le pommeau du levier. Pendant que ces deux boutons sont enfoncés, vous pouvez changer la position du levier sélecteur de vitesses.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter un accident lorsque vous déverrouillez le sélecteur de vitesses

Avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage du sélecteur de vitesses, assurez-vous d'engager le frein de stationnement et d'enfoncer la pédale de frein.
Si vous enfonciez accidentellement la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein après avoir appuyé sur le bouton de déverrouillage du sélecteur de vitesses et déplacé le levier sélecteur de vitesses dans une position autre que P, le véhicule pourrait démarrer subitement et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Sélection du mode de conduite

■ Mode de conduite (si le véhicule en est doté)

→P.496

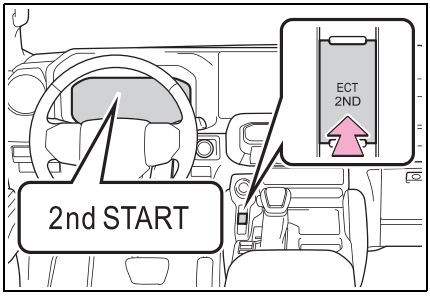
■ Mode de démarrage en seconde (si le véhicule en est doté)

Utilisez le mode de démarrage

en seconde pour accélérer et rouler sur des chaussées glissantes, par exemple sur la neige.

Appuyez sur le bouton pour utiliser le mode de démarrage en seconde.

Appuyez de nouveau sur le bouton pour annuler le mode de démarrage en seconde.



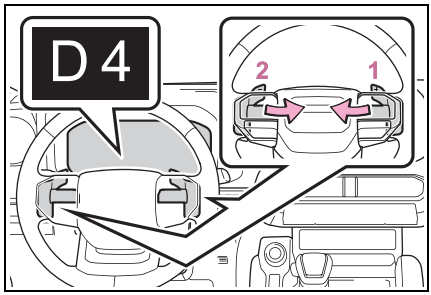
■ **Désactivation automatique du mode de démarrage en seconde**

Le mode de démarrage en seconde est automatiquement désactivé si le système hybride est désactivé après avoir roulé sous ce mode.

Sélection des rapports en position D (véhicules dotés de palettes de changement de vitesse)

Pour conduire en utilisant une sélection de rapports temporaire, actionnez la palette de changement de vitesse “-” ou “+” lorsque le levier sélecteur de vitesses est sur D.

En changeant de rapport, il est possible d’imposer une restriction sur le rapport le plus élevé, ce qui empêche les passages inutiles à un rapport supérieur et permet de sélectionner le niveau de puissance de freinage moteur.



1 Passage à un rapport supérieur

2 Passage à un rapport inférieur

Le rapport sélectionné (de D1 à D8) s’affichera sur le compteur.

Pour revenir à la position de conduite normale D, vous devez maintenir la palette de changement de vitesse “+” enfoncée pendant un certain temps.

■ **Fonctions des rapports de vitesse**

- Vous avez le choix entre 8 niveaux de puissance d’accélération et de puissance de freinage moteur.
- Un rapport plus bas vous donnera plus de puissance d’accélération et de puissance de freinage moteur qu’un rapport plus élevé; le régime moteur augmentera également.

■ **Désactivation automatique de la sélection des rapports en position D**

La sélection des rapports en position D sera désactivée dans les

situations suivantes :

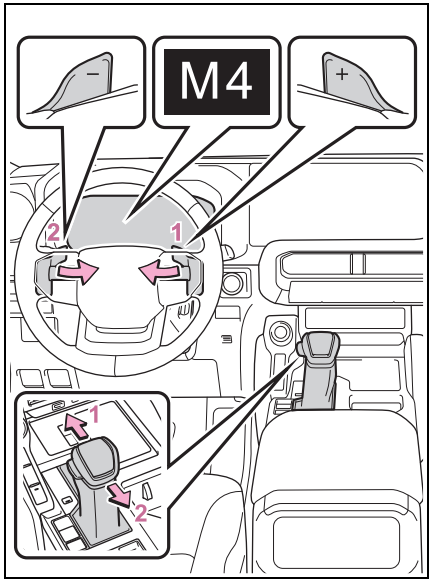
- Lorsque le véhicule s'arrête
- Si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur plus longtemps qu'une certaine durée
- Lorsque le levier sélecteur de vitesses est placé dans une position autre que D
- Lorsque la palette de changement de vitesse "+" est maintenue enfoncée

■ Avertisseur sonore de restriction de rétrogradation

Afin d'aider à améliorer la sécurité et la tenue de route, la rétrogradation peut parfois être limitée. Dans certains cas, il se peut qu'il soit impossible de rétrograder, même en actionnant la palette de changement de vitesse. (Un avertisseur sonore retentira deux fois.)

Sélection des rapports de vitesse en mode M

Pour entrer en mode M, placez le levier sélecteur de vitesses en position M. Vous pouvez alors sélectionner les rapports en actionnant le levier sélecteur de vitesses ou les palettes de changement de vitesse (si le véhicule en est doté), ce qui vous permet de conduire dans le rapport de votre choix.



1 Passage à un rapport supérieur

2 Passage à un rapport inférieur

Le rapport change une fois, chaque fois que vous actionnez le levier sélecteur de vitesses ou la palette de changement de vitesse.
Le rapport sélectionné (de M1 à M8) sera réglé et s'affichera sur le compteur.

En position M, le rapport ne changera pas, à moins d'actionner le levier sélecteur de vitesses ou les palettes de changement de vitesse (si le véhicule en est doté).

Toutefois, même en position M, les rapports changeront automatiquement dans les situations suivantes :

- Lorsque la vitesse du véhicule chute (rétrogradation seulement).
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée fermement.

- Lorsque cela est nécessaire pour protéger le moteur ou la transmission automatique, notamment si la température du liquide de refroidissement du moteur est basse, si la température du liquide de transmission automatique est élevée ou basse, ou pour d'autres raisons.

En outre, le rapport ne changera pas lorsque la vitesse du véhicule est basse, même si vous effectuez une manœuvre pour passer à un rapport supérieur.

■ **Avertisseur sonore de restriction de rétrogradation**

Afin d'aider à améliorer la sécurité et la tenue de route, la rétrogradation peut parfois être limitée. Dans certains cas, il se peut qu'il soit impossible de rétrograder, même en actionnant le levier sélecteur de vitesses ou une palette de changement de vitesse (si le véhicule en est doté). (Un avertisseur sonore retentira deux fois.)

■ **Si le voyant "M" ne s'allume pas même après avoir déplacé le levier sélecteur de vitesses en position M**

Cela pourrait indiquer une défaillance du système de transmission automatique. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

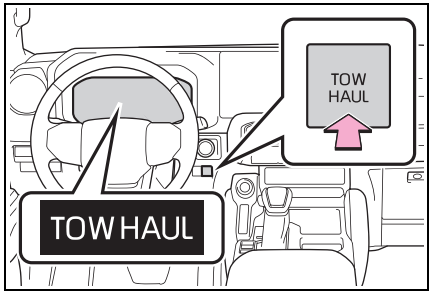
Contacteur "TOW HAUL"

Utilisez le mode "TOW HAUL" lorsque vous tirez une remorque ou une charge lourde. L'activation du mode "TOW HAUL" modifie le moteur, la transmission et la direction pour les adapter à la traction d'une remorque.

Appuyez sur le contacteur "TOW HAUL" pour utiliser le mode "TOW HAUL".

Le voyant "TOW HAUL" s'allumera.

Pour annuler le mode, appuyez de nouveau sur le contacteur.



■ **Désactivation automatique du mode "TOW HAUL"**

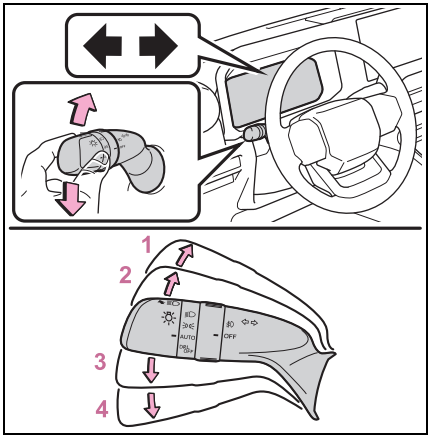
Le mode "TOW HAUL" est désactivé dans les conditions suivantes :

- Lorsque la manette de commande de traction avant est en position "L4"
- Lorsque la sélection du mode de conduite ou la sélection multiterrain (si le véhicule en est doté) est sélectionnée

Levier de commande des clignotants

Directives de fonctionnement

Le levier de commande des clignotants peut servir à signaler les intentions suivantes du conducteur :



1 Virage à droite

2 Changement de voie vers la droite (déplacez le levier à mi-course, puis relâchez-le)

Les clignotants de droite clignoteront 3 fois.

3 Changement de voie vers la gauche (déplacez le levier à mi-course, puis relâchez-le)

Les clignotants de gauche clignoteront 3 fois.

4 Virage à gauche

Les clignotants peuvent être actionnés lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

Si le voyant clignote plus rapidement qu'à l'habitude

Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

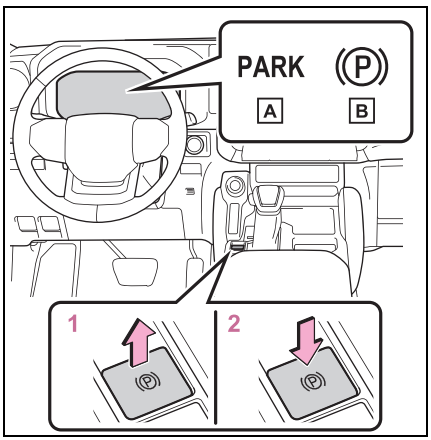
Frein de stationnement

Il est possible d'engager ou de relâcher le frein de stationnement automatiquement ou manuellement. En mode automatique, il est possible d'engager ou de relâcher le frein de stationnement automatiquement en fonction de l'utilisation du levier sélecteur de vitesses. De plus, même en mode automatique, il est possible d'engager ou de relâcher le frein de stationnement manuellement.

Directives de fonctionnement

■ Utilisation du mode manuel

Il est possible d'engager et de relâcher le frein de stationnement manuellement.



A Voyant de frein de stationnement (États-Unis)

B Voyant de frein de stationnement (Canada)

1 Tirez le contacteur pour engager le frein de stationnement.

Le voyant de frein de stationnement s'allumera.

Si une urgence survient et que vous devez activer le frein de stationnement pendant que le véhicule roule, tirez le contacteur de frein de stationnement et maintenez-le ainsi.

2 Appuyez sur le contacteur pour relâcher le frein de stationnement.

- Actionnez le contacteur de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.
- Grâce à la fonction de relâchement automatique du frein de stationnement, vous pouvez relâcher le frein de stationnement en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous utilisez cette fonction, enfoncez lentement la pédale d'accélérateur. (→P.271)

Assurez-vous que le voyant de frein de stationnement s'éteint.

Si le voyant de frein de stationnement clignote, actionnez le contacteur de nouveau. (→P.680)

■ Activation du mode automatique

Alors que le véhicule est arrêté, tirez le contacteur de frein de

stationnement et maintenez-le ainsi jusqu'à ce qu'un avertisseur sonore retentisse et qu'un message s'affiche sur l'écran multifonction.

Lorsque le mode automatique est activé, le frein de stationnement fonctionne comme suit.

- Lorsque le levier sélecteur de vitesses est placé dans une position autre que P, le frein de stationnement est relâché et le voyant de frein de stationnement s'éteint.
- Lorsque le levier sélecteur de vitesses est placé en position P, le frein de stationnement est engagé et le voyant de frein de stationnement s'allume.

Arrêtez le véhicule et enfoncez la pédale de frein lorsque vous déplacez le levier sélecteur de vitesses.

La fonction automatique pourrait ne pas fonctionner si vous bougez le levier sélecteur de vitesses extrêmement rapidement ou si la pédale de frein n'est pas fermement enfoncée. Dans ce cas-là, engagez le frein de stationnement manuellement. (→P.274)

■ Désactivation du mode automatique

Alors que le véhicule est arrêté et tout en enfonçant la pédale de frein, appuyez sur le contacteur de frein de stationnement et maintenez-le ainsi jusqu'à ce qu'un avertisseur sonore retentisse et qu'un message s'affiche sur l'écran multifonction.

■ Fonctionnement du frein de stationnement

- Lorsque le contacteur d'alimentation n'est pas sur ON, vous ne pouvez pas relâcher le frein de stationnement à l'aide du contacteur de frein de stationnement.
- Lorsque le contacteur d'alimentation n'est pas sur ON, le mode automatique (enclenchement et relâchement automatiques du frein) n'est pas disponible.

■ Fonction de relâchement automatique du frein de stationnement

Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, vous pouvez relâcher le frein de stationnement en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

- La portière du conducteur est fermée
- Le conducteur porte sa ceinture de sécurité
- Le levier sélecteur de vitesses est dans une position de conduite en marche avant ou en marche arrière
- Le témoin de mauvais fonctionnement ou la lampe témoin du système de freinage ne s'allume pas

Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, faites-le lentement.

Si le frein de stationnement n'est pas relâché lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, relâchez-le manuellement.

Lorsque vous placez le levier sélecteur de vitesses sur une position autre que P, le frein de stationnement est relâché automatiquement.

■ Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement

Le frein de stationnement sera engagé automatiquement dans les situations suivantes :

- La pédale de frein n'est pas enfoncée
- La portière du conducteur est ouverte
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée
- Le levier sélecteur de vitesses est dans une position autre que N
- Le témoin de mauvais fonctionnement et la lampe témoin du système de freinage ne s'allument pas

■ Si "Fonctionnement fréquent de l'EPB Attendre un instant" s'affiche sur l'écran multifonction

Si le frein de stationnement était utilisé à répétition sur une courte période de temps, le système pourrait en restreindre l'utilisation pour éviter une surchauffe. Si cela se produit, évitez d'utiliser le frein de stationnement. Il reviendra à un fonctionnement normal au bout d'environ 1 minute.

■ Si "EPB non disponible" s'affiche sur l'écran multifonction

Actionnez le contacteur de frein de stationnement. Si le message reste affiché après avoir actionné à plusieurs reprises le contacteur, le système est peut-être défaillant. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Bruit de fonctionnement du frein de stationnement

Lorsque le frein de stationnement est utilisé, un bruit de moteur (ronronnement) peut être audible. Cela n'indique pas une défaillance.

■ Voyant de frein de stationnement

- En fonction du mode du contacteur d'alimentation, le voyant de frein de stationnement s'allumera et restera allumé tel que décrit ci-dessous :
  ON : S'allume jusqu'à ce que le frein de stationnement soit relâché.
  Pas sur ON : Reste allumé pendant environ 15 secondes.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur OFF alors que le frein de stationnement est engagé, le voyant de frein de stationnement reste allumé pendant environ 15 secondes. Cela n'indique pas une défaillance.

■ Lorsque le contacteur de frein de stationnement subit une défaillance

Le mode automatique (engagement et relâchement automatiques du frein) sera activé automatiquement.

■ Stationnement du véhicule

→P.227

■ Avertisseur sonore de frein de stationnement engagé

Un avertisseur sonore retentira si le véhicule roule avec le frein de stationnement engagé. "EPB appliqué" s'affiche sur l'écran multifonction (le véhicule a atteint une vitesse de 3 mph [5 km/h]).

■ Si la lampe témoin du système de freinage s'allume

→P.672

■ Utilisation pendant l'hiver

→P.532

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous garez le véhicule

Ne laissez pas d'enfants seuls dans le véhicule. Le frein de stationnement pourrait être relâché accidentellement par un enfant et le véhicule en mouvement représenterait alors un danger pouvant provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Contacteur de frein de stationnement

Ne placez aucun objet à proximité du contacteur de frein de stationnement. Des objets risquent de gêner le fonctionnement du contacteur et d'entraîner un fonctionnement inattendu du frein de stationnement.

■ Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement

N'utilisez jamais la fonction d'engagement automatique du frein de stationnement plutôt que le frein de stationnement normal. Cette fonction est conçue pour réduire le risque d'une collision causée par l'oubli du conducteur d'engager le frein de stationnement. Un excès de confiance dans la fonction de garer le véhicule de manière sécuritaire pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ Lorsque vous garez le véhicule

Avant de quitter le véhicule, placez le levier sélecteur de vitesses en P, engagez le frein de stationnement et assurez-vous que le véhicule ne se déplace pas.

■ Lorsque le système ne fonctionne pas correctement

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et vérifiez les messages d'avertissement.

■ Lorsque la batterie de 12 volts est déchargée

Le système de frein de stationnement ne peut pas être activé. (→P.710)

■ Lorsqu'il est impossible de relâcher le frein de stationnement en raison d'une défaillance

Conduire le véhicule alors que le frein de stationnement est engagé entraînera une surchauffe des composants des freins, ce qui peut nuire au rendement des freins et les user prématurément. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

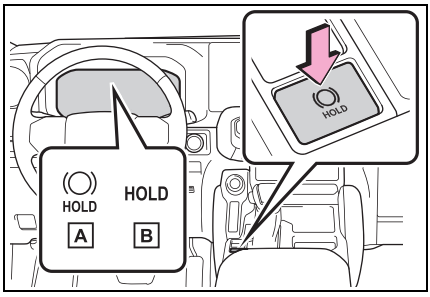
Maintien des freins

Le système de maintien des freins permet de maintenir les freins engagés lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position D, M, N ou P avec le système activé, et que la pédale de frein a été enfoncée pour arrêter le véhicule. Le système relâche les freins lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée avec le levier sélecteur de vitesses en position D ou M, pour permettre un démarrage en douceur.

Activation du système

Active le système de maintien des freins

Le voyant d'attente du maintien des freins A (vert) s'allume. Pendant que le système maintient les freins, le voyant d'utilisation du maintien des freins B (jaune) s'allume.



■ Conditions de fonctionnement du système de maintien des freins

Il n'est pas possible d'activer le système de maintien des freins dans les cas suivants :

- La portière du conducteur n'est pas fermée.
- Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité.
- "EPB non disponible" ou "Dysfonctionnement de l'EPB Rendez visite à votre concessionnaire" s'affiche sur l'écran multifonction.

Si l'une des situations ci-dessus est détectée lorsque le système de maintien des freins est activé, le système se désactivera et le voyant d'attente du maintien des freins s'éteindra. De plus, si l'une de ces situations est détectée pendant que le système maintient les freins, un avertisseur sonore retentira et un message s'affichera sur l'écran multifonction. Le frein de stationnement sera alors automatiquement engagé.

■ Fonction de maintien des freins

- Si la pédale de frein n'est pas enfoncée pendant les 3 minutes environ qui suivent le début du maintien des freins, le frein de stationnement sera automatiquement engagé. Dans ce cas, un avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonction.
- Pour désactiver le système alors que le maintien des freins est en cours, enfoncez fermement la pédale de frein, puis appuyez de nouveau sur le bouton.
- La fonction de maintien des freins pourrait ne pas maintenir le véhicule immobilisé s'il se trouvait dans une pente abrupte. Dans ce cas, il est possible que le conducteur doive appliquer les freins. Un avertisseur sonore retentira et

l'écran multifonction informera le conducteur de cette situation. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction, lisez ce message et suivez les directives.

- Si vous ne souhaitez pas que le frein de stationnement fonctionne automatiquement, maintenez le contacteur de frein de stationnement enfoncé jusqu'à ce que le voyant d'attente du maintien des freins (vert) s'éteigne, puis désactivez le contacteur d'alimentation.

■ Lorsque le frein de stationnement est automatiquement engagé pendant que le système maintient les freins

Effectuez l'une des opérations suivantes pour relâcher le frein de stationnement :

- Enfoncez la pédale d'accélérateur. (Le frein de stationnement ne sera pas relâché automatiquement si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.)
- Actionnez le contacteur de frein de stationnement tout en enfonçant la pédale de frein.

Assurez-vous que le voyant de frein de stationnement s'éteint. (→P.270)

■ À quel moment une inspection chez votre concessionnaire Toyota est nécessaire

Lorsque le voyant d'attente du maintien des freins (vert) ne s'allume pas même si vous appuyez sur le contacteur de maintien des freins alors que les conditions de fonctionnement du système de maintien des freins sont remplies, le système est peut-être défaillant. Faites vérifier le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

■ Si "Anomalie du maintien des freins. App péd frein pour désact Visitez votre concessionnaire" ou "Anomalie du maintien des freins. Visitez votre concessionnaire" s'affiche sur l'écran multifonction

Le système est peut-être défaillant. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Messages d'avertissement et avertisseurs sonores

Les messages d'avertissement et les avertisseurs sonores servent à indiquer une défaillance du système ou à informer le conducteur de la nécessité d'être prudent. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction, lisez ce message et suivez les directives.

■ Lorsqu'une autre commande est activée avec le système de maintien des freins (véhicules dotés du dispositif de commande d'assistance en descente)

Un message s'affiche sur l'écran multifonction dans l'un des cas suivants.

- "Brake Hold indisponible Voir manuel du propriétaire"
  - Lorsque vous appuyez sur le contacteur de maintien des freins alors que le dispositif de commande d'assistance en descente est activé.
  - Lorsque vous appuyez sur le contacteur de maintien des freins alors que le contacteur de commande quatre roues motrices est en mode L4.
- "Brake Hold indisponible Appuyer sur le frein pour le désactiver"
  - Lorsque le contacteur DAC/CRAWL est actionné alors que le système de maintien des freins est activé.
  - Lorsque le contacteur de commande quatre roues motrices est placé en mode L4 alors que le

contacteur de maintien des freins est activé.

Le système de maintien des freins et le dispositif de commande d'assistance en descente ou le mode L4 du boîtier de transfert ne peuvent pas être activés en même temps.

Veuillez appuyer sur le contacteur de maintien des freins avec la pédale de frein enfoncée pour désactiver le système de maintien des freins.

Si le voyant d'utilisation du maintien des freins clignote

→P.680

AVERTISSEMENT

Lorsque le véhicule est dans une pente abrupte

Faites attention lorsque vous utilisez le système de maintien des freins sur une pente abrupte, faites preuve de prudence. La fonction de maintien des freins pourrait ne pas maintenir les freins dans une telle situation.

De plus, le système pourrait ne pas s'activer en fonction de l'angle de la pente.

Lorsque le véhicule est arrêté sur une chaussée glissante

Le système ne peut pas arrêter le véhicule lorsque l'adhérence des pneus est insuffisante. N'utilisez pas le système lorsque le véhicule est arrêté sur une chaussée glissante.

NOTE

Lorsque vous garez le véhicule

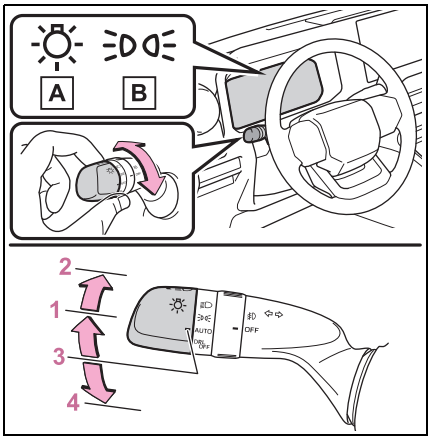
Le système de maintien des freins n'est pas conçu pour être utilisé lorsque vous garez le véhicule pendant une longue période. Si vous désactivez le contacteur d'alimentation pendant que le système maintient les freins, il est possible que les freins soient relâchés, ce qui provoquerait un déplacement du véhicule. Lorsque vous actionnez le contacteur d'alimentation, enfoncez la pédale de frein, placez le levier sélecteur de vitesses en position P, puis engagez le frein de stationnement.

Contacteur des phares

Les phares peuvent être actionnés manuellement ou automatiquement.

Allumage des phares

Si vous actionnez le contacteur , les phares s'allument comme suit :



A Pour les États-Unis

B Pour le Canada

1 Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, l'éclairage du tableau de bord et les phares de jour (→P.277) s'allument.

2 Les phares et toutes les lumières énumérées ci-dessus (sauf les phares de jour) s'allument.

3 AUTO Les phares, les phares de jour (→P.277) et toutes les lumières énumérées ci-dessus s'allument et s'éteignent automatiquement.

4 DRL OFF (États-Unis) Désactivé

■ Le mode AUTO peut être utilisé lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ Système des phares de jour

- Les phares de jour allument les feux de stationnement et sont plus lumineux que les feux de stationnement.
- Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les phares de jour s'allument automatiquement afin que les autres conducteurs puissent mieux voir votre véhicule lorsque vous conduisez de jour. (Les phares de jour ne sont pas conçus pour être utilisés la nuit.)
  - Le système hybride est en fonction
  - Le frein de stationnement est relâché
  - Le contacteur des phares est en position ou AUTO (lorsque l'environnement est bien éclairé)

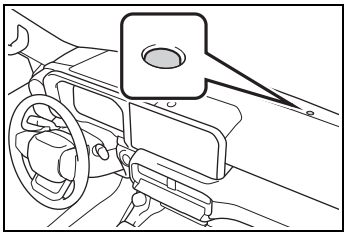
Les phares de jour restent allumés après qu'ils se sont allumés en raison des conditions ci-dessus, même si le frein de stationnement est engagé de nouveau.

- Pour les États-Unis : Vous pouvez éteindre les phares de jour en plaçant le contacteur des phares en position DRL OFF.
- Par rapport aux phares, le système des phares de jour offre une plus grande longévité et consomme moins d'électricité, ainsi il peut contribuer à réduire la

consommation de carburant.

■ Capteur de commande des phares

Il se peut que le capteur ne fonctionne pas correctement si l'on place un objet sur celui-ci ou si un objet fixé au pare-brise le bloque. Dans ce cas, l'interférence causée à la détection de la lumière ambiante par le capteur pourrait nuire au fonctionnement du système de phares automatique.



■ Système automatique d'extinction des phares

- Lorsque les phares s'allument : Les phares et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après l'ouverture et la fermeture de la portière du conducteur si le contacteur d'alimentation est placé sur OFF. (Une fois toutes les portières verrouillées, les phares s'éteignent immédiatement si l'on appuie sur sur la clé.)
- Lorsque seuls les feux arrière s'allument : Les feux arrière s'éteignent automatiquement si vous placez le contacteur d'alimentation sur OFF et ouvrez la portière du conducteur.

Pour rallumer les phares, placez le contacteur d'alimentation sur ON, ou placez le contacteur des phares sur AUTO ou DRL OFF une fois, puis retournez-le en position ou .

■ Avertisseur sonore d'oubli des feux

Un avertisseur sonore retentit lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ACC ou OFF, et que la portière du conducteur est ouverte alors que les phares sont allumés.

■ Système d'ajustement automatique des phares

L'inclinaison des phares est automatiquement ajustée en fonction du nombre de passagers et du chargement du véhicule afin que les phares n'éblouissent pas les autres conducteurs sur la route.

■ Fonction d'économie d'énergie de la batterie de 12 volts

Afin d'empêcher la batterie de 12 volts du véhicule de se décharger, si les phares et/ou les feux arrière sont allumés lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé, la fonction d'économie d'énergie de la batterie de 12 volts se déclenchera et éteindra automatiquement tous les feux après environ 20 minutes. Lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON, la fonction d'économie d'énergie de la batterie de 12 volts est désactivée.

Lorsque l'une des opérations suivantes est effectuée, la fonction d'économie d'énergie de la batterie de 12 volts est annulée une fois, puis réactivée. Toutes les lumières s'éteignent automatiquement 20 minutes après que la fonction d'économie d'énergie de la batterie de 12 volts a été réactivée :

- Lorsque le contacteur des phares est actionné
- Lorsqu'une portière est ouverte ou fermée

■ Lorsqu'on déverrouille les portières (éclairage d'accueil)

Les feux de stationnement s'allument automatiquement lorsque l'environnement est sombre et que les portières sont déverrouillées à

l'aide de la fonction d'ouverture ou de la télécommande si le contacteur des phares est en position AUTO.

■ Éclairage des phares lié à l'essuie-glace avant

Lorsque vous roulez de jour avec le contacteur des phares en position AUTO et que les essuie-glaces avant sont en marche, les phares s'allumeront automatiquement après quelques secondes pour permettre à votre véhicule d'être vu plus facilement.

■ Personnalisation

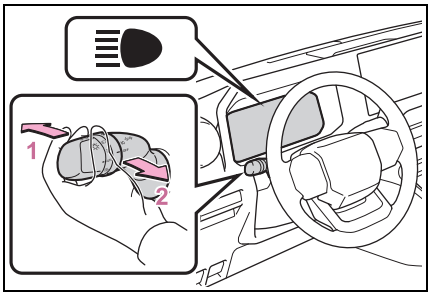
Les réglages (par ex. la sensibilité du capteur d'éclairage) peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables : →P.744)

⚠ NOTE

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Ne laissez pas les phares allumés plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

Allumage des feux de route



1 Les phares étant allumés, poussez sur le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.

Ramenez le levier à la position centrale pour éteindre les feux de route.

2 Pour faire un appel de phares, tirez le levier vers vous et relâchez-le.

Vous pouvez faire un appel de phares lorsque les phares sont allumés ou éteints.

AHB (fonction automatique des feux de route)

La fonction automatique des feux de route utilise une caméra avant située sur la partie supérieure du pare-brise pour détecter l'intensité lumineuse des véhicules qui vous précèdent, des réverbères, etc., et elle fait automatiquement alterner les phares entre les feux de route et les feux de croisement.

AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

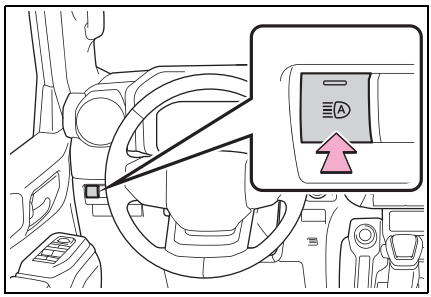
Ne vous fiez pas aveuglément à la fonction automatique des feux de route. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d'observer votre environnement et d'allumer ou d'éteindre les feux de route manuellement au besoin.

■ Pour éviter un fonctionnement inopiné de la fonction automatique des feux de route

● Lorsque vous devez désactiver le système : →P.296

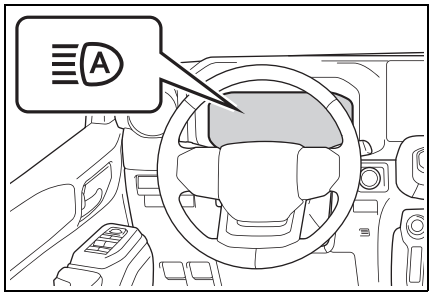
Utilisation de la fonction automatique des feux de route

1 Appuyez sur le contacteur de la fonction automatique des feux de route.



2 Placez le contacteur des phares en position AUTO ou .

Lorsque le contacteur des phares est en position de feux de croisement, le système AHB est activé et le voyant AHB s'allume.



■ Conditions du fonctionnement automatique des feux de route

● Lorsque toutes les conditions suivantes seront remplies, les feux de route s'allumeront automatiquement :

- La vitesse du véhicule est d'environ 21 mph (34 km/h) ou plus.
- La zone à l'avant du véhicule est sombre.

- Il n'y a aucun véhicule vous précédant dont les feux sont allumés.
- Il y a peu de réverbères ou d'autres éclairages sur la route qui vous précède.

● Si l'une des conditions suivantes est remplie, les phares passeront aux feux de croisement :

- La vitesse du véhicule descend en dessous d'environ 17 mph (27 km/h).
- La zone à l'avant du véhicule n'est pas sombre.
- Il y a un véhicule vous précédant dont les feux sont allumés.
- Il y a de nombreux réverbères ou d'autres éclairages sur la route devant vous.

■ Détection de la caméra avant

● Dans les circonstances suivantes, les feux de route pourraient ne pas basculer automatiquement aux feux de croisement :

- Lorsqu'un véhicule vous coupe la route
- Lorsqu'un véhicule traverse devant votre véhicule
- Lorsque les véhicules qui vous précèdent sont masqués puis redeviennent visibles sans arrêt en raison de virages répétés, des bandes de séparation de la route ou d'arbres longeant la route
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède se rapproche et se trouve sur une voie de circulation éloignée de la votre
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède est éloigné
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède n'a aucun feu allumé
- Lorsque les feux d'un véhicule qui vous précède sont faibles
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède reflète une lumière intense, par exemple ses propres phares
- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.301

● Les phares peuvent passer aux feux de croisement si le système détecte un véhicule qui vous précède et qui utilise des phares antibrouillard sans que ses phares réguliers soient allumés.

● L'éclairage résidentiel, les réverbères, les feux de circulation et les panneaux d'affichage ou les signaux lumineux peuvent causer la désactivation des feux de route, et l'activation provisoire ou permanente des feux de croisement.

● Les facteurs suivants peuvent modifier le délai après lequel les phares passent aux feux de croisement :

- L'intensité lumineuse des feux des véhicules qui vous précèdent
- Le mouvement et la direction des véhicules qui vous précèdent
- La distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède
- Lorsque les feux d'un véhicule qui vous précède ne fonctionnent que d'un seul côté
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède est un véhicule à deux roues
- Les conditions de la route (côte, virage, état de la chaussée, etc.)
- Le nombre de passagers et la quantité de bagages

● Les phares peuvent alterner entre les feux de route et les feux de croisement de façon intempestive.

● Les vélos ou autres véhicules de petite taille pourraient ne pas être détectés.

● Dans les situations suivantes, le système pourrait ne pas être en mesure de détecter correctement l'intensité lumineuse aux alentours du véhicule. Les feux de croisement pourraient alors rester allumés, ou les feux de route clignoter ou éblouir les piétons et les véhicules qui vous précèdent. Si cela se produit, vous devez faire basculer manuellement les phares entre les feux de route et les feux de croisement.

- Lorsque des éclairages dans la zone environnante ressemblent aux phares ou aux feux arrière

d'un véhicule
- Lorsque les phares ou les feux arrière des véhicules qui vous précèdent sont éteints, sont sales, changent de couleur ou sont mal alignés
- Lorsque les phares basculent à répétition entre les feux de route et les feux de croisement.
- Lorsque l'utilisation des feux de route est inappropriée ou lorsque les feux de route peuvent clignoter ou éblouir les piétons ou les autres conducteurs.
- Lorsque le véhicule est utilisé sur un territoire dans lequel les véhicules roulent du côté opposé de la route du pays pour lequel le véhicule a été spécifié, par exemple en utilisant un véhicule conçu pour la circulation à droite sur un territoire de circulation à gauche, ou inversement
- Lorsque vous devez désactiver le système : →P.296
- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.301

■ Réduction temporaire de la sensibilité de la caméra avant

Vous pouvez réduire temporairement la sensibilité de la caméra avant.

1 Désactivez le contacteur d'alimentation lorsque les conditions suivantes sont remplies.

- Le contacteur des phares est en position ou AUTO.
- Le levier du contacteur des phares est en position de feux de croisement.
- Le contacteur de la fonction automatique des feux de route est activé.

2 Placez le contacteur d'alimentation sur ON.

3 Dans les 60 secondes après avoir effectué l'étape **2**, poussez le levier du contacteur des phares en position de feux de route, puis ramenez-le à sa position d'origine. Répétez cette manœuvre rapidement à 10 reprises, puis laissez le levier à sa position d'origine.

4 Si la sensibilité est modifiée, le voyant de la fonction automatique des feux de route clignotera 3 fois.

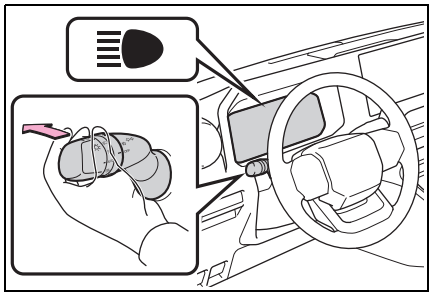
Allumer/éteindre les feux de route manuellement

■ Passage aux feux de route

Poussez le levier vers l'avant.

Le voyant AHB s'éteindra et celui des feux de route s'allumera.

Pour réactiver la fonction automatique des feux de route, tirez le levier jusqu'à sa position d'origine.

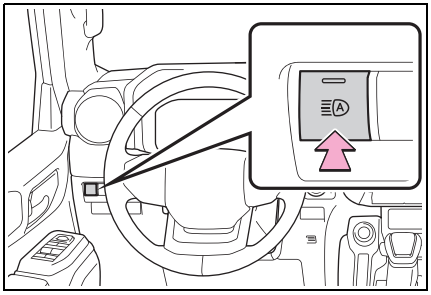


■ Passage aux feux de croisement

Appuyez sur le contacteur de la fonction automatique des feux de route.

Le voyant AHB s'éteindra.

Pour réactiver la fonction automatique des feux de route, appuyez sur le contacteur.

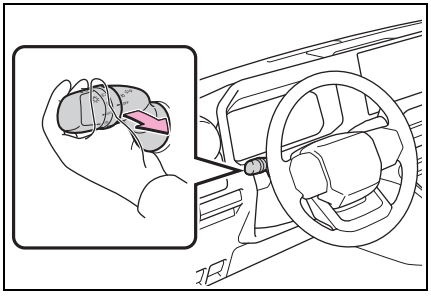


Passage temporaire aux feux de croisement

Il est recommandé de passer aux feux de croisement lorsque l'utilisation des feux de route est inappropriée ou lorsqu'ils risquent de nuire aux autres conducteurs ou aux piétons à proximité, ou de les incommoder.

Tirez le levier vers l'arrière, puis ramenez-le à sa position d'origine.

Les feux de route seront allumés lorsque le levier est tiré. Cependant, une fois que le levier est ramené à sa position d'origine, les feux de croisement restent allumés pendant un certain temps. Après cela, la fonction automatique des feux de route fonctionnera.

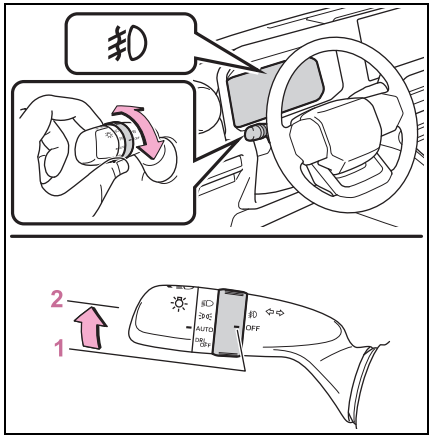


Contacteur des phares antibrouillard*

*: Si le véhicule en est doté

Les phares antibrouillard offrent une meilleure visibilité en conditions de conduite difficiles, notamment lorsqu'il pleut ou qu'il y a du brouillard.

Procédure d'utilisation



1 **OFF** *1 ou O *2 Désactivé

2 Phares antibrouillard avant allumés

*1: Pour les États-Unis

*2: Pour le Canada

■ Les phares antibrouillard peuvent être utilisés lorsque

Les phares sont allumés en position de feux de croisement.

Essuie-glaces et lave-glace avant

Le levier vous permet de passer du mode automatique au mode manuel et inversement, ou d'utiliser le lave-glace.

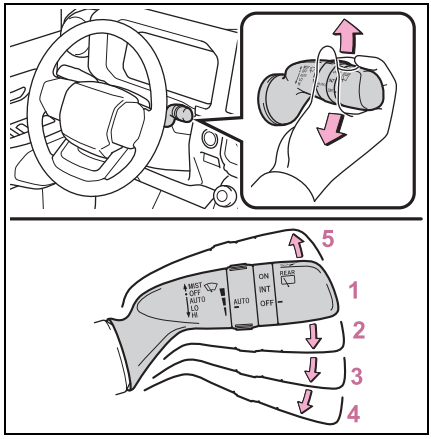
NOTE

■ Lorsque le pare-brise est sec

N'utilisez pas les essuie-glaces, car ils pourraient endommager le pare-brise.

Fonctionnement du levier des essuie-glaces

Le levier vous permet d'actionner les essuie-glaces ou le lave-glace comme suit. Lorsque "AUTO" est sélectionné, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement quand le capteur détecte de la pluie. Le système règle automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction de la quantité de pluie et de la vitesse du véhicule.



1 **OFF** *1 ou ○ *2 Désactivé

2 AUTO Fonctionnement du détecteur de pluie

3 **LO** *1 ou ▼ *2 Balayage lent

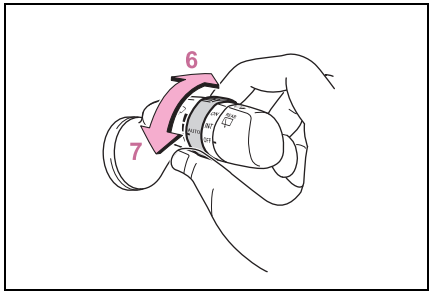
4 **HI** *1 ou ▼▼ *2 Balayage rapide

5 **MIST** *1 ou ▲ *2 Fonctionnement temporaire

*1: Pour les États-Unis

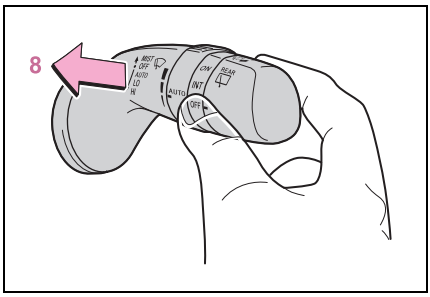
*2: Pour le Canada

Lorsque "AUTO" est sélectionné, vous pouvez régler la sensibilité du capteur en tournant l'anneau du contacteur.



6 Augmente la sensibilité

7 Diminue la sensibilité



8 Fonctionnement jumelé du lave-glace et de l'essuie-glace

Tirer le levier vous permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-glace.

Après avoir balayé le pare-brise à plusieurs reprises, les essuie-glaces fonctionnent une dernière fois, après un court délai, pour enlever l'eau qui peut s'être écoulée.

■ **Les essuie-glaces et le lave-glace avant peuvent être actionnés lorsque**

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ **Utilisation des essuie-glaces et lave-glace avant à l'aide du système Intelligent Assistant***

*: Si le véhicule en est doté

Vous pouvez effectuer les actions suivantes en utilisant le système Intelligent Assistant.

- Utilisation des essuie-glaces avant une seule fois
- Utilisation du lave-glace avant (cette action peut être uniquement effectuée lorsque le véhicule est arrêté)

Pour plus de détails sur le système Intelligent Assistant, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

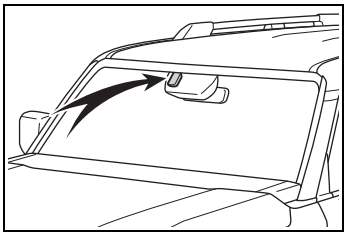
■ **Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement des essuie-glaces**

Si le balayage lent des essuie-glaces avant est sélectionné, les essuie-glaces passeront du balayage lent au balayage intermittent lorsque le véhicule sera immobilisé. (Toutefois, lorsque la sensibilité du capteur est réglée à son niveau le plus élevé, le mode ne changera pas.)

■ **Capteur d'intensité de pluie**

- Le capteur d'intensité de pluie évalue la quantité de pluie.

Un capteur optique est utilisé. Il se peut qu'il ne fonctionne pas correctement lorsque la lumière du lever ou du coucher du soleil frappe de manière intermittente le pare-brise, ou s'il y a des insectes ou d'autres corps étrangers sur le pare-brise.



- Si le contacteur des essuie-glaces est placé en position "AUTO" alors que le contacteur d'alimentation est sur ON, les essuie-glaces effectueront un balayage pour indiquer que le mode "AUTO" est activé.
- Si la température du capteur d'intensité de pluie est de 185 °F (85 °C) ou plus, ou de 22 °F (-30 °C) ou moins, il se peut qu'il n'y ait pas de fonctionnement automatique. Dans ce cas, faites fonctionner les essuie-glaces sous un mode autre que "AUTO".

Si le liquide de lave-glace ne gicle pas

Si le réservoir du liquide de lave-glace avant n'est pas vide, vérifiez que les gicleurs de liquide lave-glace ne sont pas obstrués.

AVERTISSEMENT

Précautions relatives à l'utilisation des essuie-glaces avant en mode AUTO

En mode AUTO, les essuie-glaces avant peuvent s'activer de manière imprévue si l'on touche au capteur ou si le pare-brise subit des vibrations. Prenez soin de ne pas coincer vos doigts ni autre chose dans les essuie-glaces avant.

Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-glace

Lorsqu'il fait froid, attendez que le pare-brise se réchauffe avant d'utiliser le liquide de lave-glace. Le liquide peut geler sur le pare-brise et entraîner une réduction de la visibilité. Cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

Lorsque le liquide de lave-glace ne sort pas du gicleur

Vous pourriez endommager la pompe du liquide de lave-glace si vous tiriez le levier vers vous et le mainteniez de manière continue.

Lorsqu'un gicleur est obstrué

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.

N'essayez pas de le nettoyer à l'aide d'une aiguille ou d'un autre objet. Le gicleur sera endommagé.

Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Ne laissez pas l'essuie-glace fonctionner plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

Essuie-glace et lave-glace de la lunette arrière

L'essuie-glace et le lave-glace de la lunette arrière peuvent être utilisés en actionnant le levier.

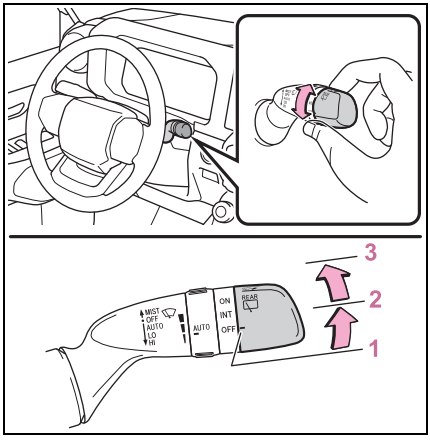
NOTE

■ Lorsque la lunette arrière est sèche

N'utilisez pas l'essuie-glace, car il pourrait endommager la lunette arrière.

Fonctionnement du levier des essuie-glaces

Le contacteur vous permet d'actionner l'essuie-glace de la lunette arrière comme suit :



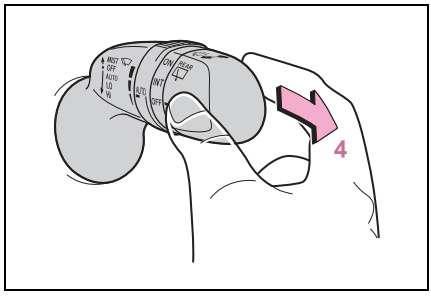
1 **OFF** *1 ou ○ *2 Désactivé

2 **INT** *1 ou ---*2 Balayage intermittent

3 **ON** *1 ou —*2 Balayage normal

*1: Pour les États-Unis

*2: Pour le Canada



4 Fonctionnement jumelé du lave-glace et de l'essuie-glace

Pousser le levier vous permet d'actionner l'essuie-glace et le lave-glace.

Véhicules dotés d'un lave-caméra : Le lave-glace fonctionnera automatiquement afin de nettoyer les caméras suivantes.

- La caméra du moniteur de rétro-vision* (si le véhicule en est doté)
- La caméra du moniteur multiterrain (si le véhicule en est doté) (→P.482)

*: Reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ L'essuie-glace et le lave-glace de la lunette arrière peuvent être actionnés lorsque

L'essuie-glace de la lunette arrière et le lave-glace fonctionnent lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le contacteur d'alimentation est sur ON.
- Le hayon en verre est fermé.

■ Utilisation de l'essuie-glace de la lunette arrière et du lave-glace à l'aide du système Intelligent Assistant*

*: Si le véhicule en est doté

Vous pouvez effectuer les actions suivantes en utilisant le système Intelligent Assistant.

- Utilisation de l'essuie-glace de la lunette arrière une seule fois
- Utilisation du lave-glace de la lunette arrière (cette action peut être uniquement effectuée lorsque le véhicule est arrêté)

Pour plus de détails sur le système Intelligent Assistant, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Si le liquide de lave-glace ne gicle pas

Si le réservoir du liquide de lave-glace n'est pas vide, assurez-vous que le gicleur de liquide lave-glace n'est pas obstrué.

■ Balayage de prévention d'écoulement

Lorsque le lave-glace est actionné, les essuie-glaces fonctionnent une fois de plus après un court délai pour éviter l'écoulement.

■ Fonction d'arrêt de l'essuie-glace de la lunette arrière liée à l'ouverture du hayon

Lorsque l'essuie-glace de la lunette arrière fonctionne, si le hayon est ouvert alors que le véhicule est arrêté, le fonctionnement de l'essuie-glace de la lunette arrière sera arrêté pour empêcher quiconque se trouvant à proximité du véhicule d'être éclaboussé par l'eau de l'essuie-glace. Lorsque le hayon sera fermé, le fonctionnement de l'essuie-glace reprendra.

■ Fonctionnement de l'essuie-glace de la lunette arrière lié à la marche arrière

Lorsque le levier sélecteur de vitesses est placé en position R alors que les essuie-glaces avant fonctionnent, l'essuie-glace de la lunette arrière fonctionnera une fois.

NOTE

■ Lorsque le réservoir du liquide de lave-glace est vide

N'actionnez pas sans cesse le contacteur, car cela pourrait entraîner une surchauffe de la pompe du liquide de lave-glace.

■ Lorsqu'un gicleur est obstrué

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota. N'essayez pas de le nettoyer à l'aide d'une aiguille ou d'un autre objet. Le gicleur sera endommagé.

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Ne laissez pas l'essuie-glace fonctionner plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

Ouverture du bouchon du réservoir de carburant

La structure du réservoir de carburant de votre véhicule est particulière. Avant de faire le plein, la pression du réservoir de carburant doit être diminuée. Après avoir appuyé sur le contacteur du dispositif d'ouverture, plusieurs secondes devront s'écouler avant de pouvoir faire le plein.

Avant de faire le plein

- Désactivez le contacteur d'alimentation et assurez-vous que toutes les portières et toutes les glaces sont fermées.
- Vérifiez le type de carburant.

■ Types de carburant

→P.731

■ Ouverture du réservoir de carburant conçue pour de l'essence sans plomb

Pour aider à prévenir l'utilisation de carburants non recommandés, votre véhicule est doté d'une ouverture du réservoir de carburant qui n'accepte que les pistolets spéciaux des pompes à carburant sans plomb.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous faites le plein

Observez les précautions suivantes lorsque vous faites le plein. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Après être sorti du véhicule et avant d'ouvrir le panneau de réservoir, touchez une surface métallique non peinte pour éliminer toute trace d'électricité statique. Il est important d'éliminer l'électricité statique avant de faire le plein, car les étincelles provoquées par une décharge d'électricité statique pourraient enflammer les vapeurs de carburant lors du plein.
- Maintenez toujours une prise sur le bouchon du réservoir de carburant et tournez-le lentement pour le retirer.
  Au moment du desserrement du bouchon du réservoir de carburant, vous entendrez peut-être un son d'échappement d'air. Attendez que ce son s'arrête avant d'enlever complètement le bouchon. Lors de fortes chaleurs, du carburant sous pression pourrait jaillir du goulot de remplissage de carburant et causer une blessure.
- Ne permettez pas à quelqu'un n'ayant pas éliminé l'électricité statique de sa personne de s'approcher d'un réservoir de carburant ouvert.
- N'inhalez pas les vapeurs de carburant.
  Le carburant contient des substances nocives si elles sont inhalées.

AVERTISSEMENT

- Ne fumez pas pendant que vous faites le plein.
  Sinon le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne retournez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni aucun objet chargés d'électricité statique. L'électricité statique pourrait alors s'accumuler ce qui entraînerait un risque d'incendie.

■ Lorsque vous faites le plein

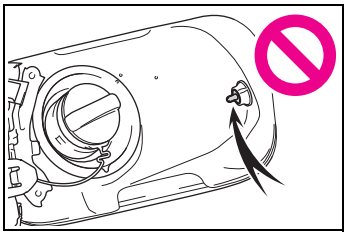
Observez les précautions suivantes pour éviter un débordement de carburant du réservoir de carburant :

- Insérez de manière sécuritaire le pistolet dans le goulot de remplissage de carburant.
- Cessez de remplir le réservoir lorsque le pistolet s'arrête automatiquement en faisant un bruit sec.
- Ne remplissez pas le réservoir de carburant à ras bord.

NOTE

■ Remplissage du réservoir

- Remplissez le réservoir en moins de 30 minutes. Si plus de 30 minutes s'écoulent, la soupape interne se refermera. Dans ce cas, le carburant pourrait déborder pendant le remplissage du réservoir. Appuyez à nouveau sur le contacteur d'ouverture du panneau de réservoir.
- Assurez-vous que le verrou du panneau de réservoir n'est pas poussé par le pistolet, etc. Si le verrou est maintenu, la soupape interne se refermera et le carburant pourrait déborder. Pour l'éviter, appuyez de nouveau sur le contacteur d'ouverture du panneau de réservoir.



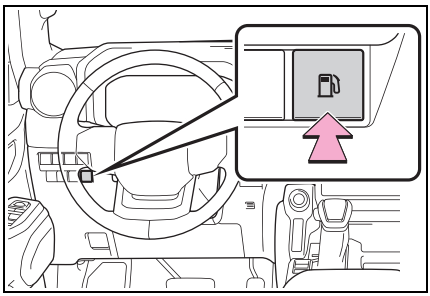
- Ne renversez pas de carburant pendant le remplissage du réservoir.
  Sinon, cela pourrait endommager le véhicule, notamment entraîner un fonctionnement anormal du système antipollution, nuire aux composants du système à carburant ou détériorer la peinture du véhicule.

Ouverture du bouchon du réservoir de carburant

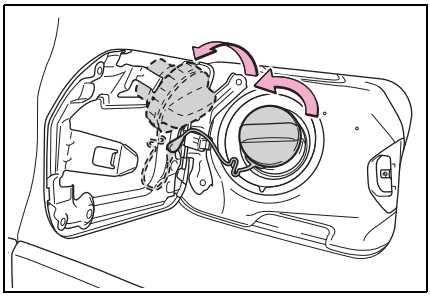
1 Appuyez sur le contacteur du dispositif d'ouverture pour ouvrir le panneau de réservoir.

Le panneau de réservoir s'ouvrira moins de 10 secondes environ après avoir appuyé sur le contacteur. Avant que le plein soit possible, un message s'affichera sur l'écran multifonction sur le bloc d'instrumentation pour indiquer la progression du dispositif d'ouver-

ture du panneau de réservoir.



2 Tournez lentement le bouchon du réservoir de carburant pour l'ouvrir, puis placez-le dans le support sur le panneau de réservoir.

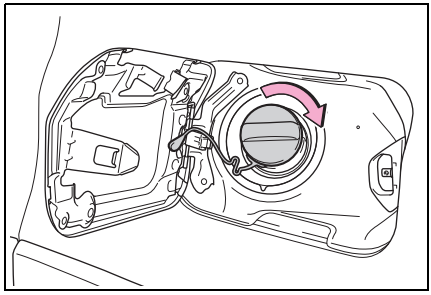


■ S'il est impossible d'ouvrir le panneau de réservoir

Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

Fermeture du bouchon du réservoir de carburant

Après avoir fait le plein, replacez le bouchon du réservoir de carburant et tournez-le jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Une fois relâché, le bouchon tournera légèrement dans la direction opposée.



■ Lorsque "Vérifier le bouchon de réservoir" s'affiche sur l'écran multifonction

Le bouchon du réservoir de carburant est peut-être desserré ou lâche. Désactivez le contacteur d'alimentation, vérifiez le bouchon, et serrez-le correctement. Si le message persiste, attendez quelques secondes, puis désactivez à nouveau le contacteur d'alimentation une fois.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors du remplacement du bouchon du réservoir de carburant

Utilisez uniquement un bouchon de réservoir de carburant d'origine Toyota conçu pour votre véhicule. L'utilisation d'autres bouchons pourrait causer un incendie ou d'autres incidents pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Mise à jour du logiciel du Toyota Safety Sense 3.0

Pour pouvoir utiliser ces fonctions, vous devez souscrire à un contrat de services connectés, proposé par Toyota. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

Lors d'une mise à jour du logiciel du Toyota Safety Sense 3.0, les méthodes de fonctionnement des fonctions sont susceptibles de changer. L'utilisation de ce système sans connaître les bonnes méthodes de fonctionnement pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Avant d'utiliser ce système, prenez soin de bien lire le Manuel numérique du propriétaire correspondant à la version du logiciel de votre système, disponible sur le site Web du Manuel du propriétaire.

Contenu du Manuel du propriétaire pour le système Toyota Safety Sense 3.0

Ce Manuel du propriétaire contient des informations pour la version 2. Pour connaître les informations les plus récentes au sujet des commandes, de l'utilisation, des avertissements/précautions, etc. pour chaque fonction du système Toyota Safety Sense 3.0, reportez-vous au Manuel numérique du propriétaire sur le site Web du Manuel du propriétaire.

Si le logiciel de ce système a été mis à jour après l'achat initial du véhicule, avant d'utiliser ce système, prenez soin de bien lire le Manuel du propriétaire correspondant à la version du logiciel du système.

■ Mesures de précaution lors de l'utilisation

- Veuillez noter que certaines fonctions pourraient être provisoirement désactivées en cas de problème juridique ou lié à la sécurité.
- Si vous n'avez souscrit à aucun contrat de services connectés ou que votre contrat est arrivé à expiration, les mises à jour du logiciel ne pourront pas être effectuées sans connexion filaire.

Vérification de la version du Toyota Safety Sense 3.0 de votre véhicule

Si le logiciel de ce système a été mis à jour après l'achat initial de votre véhicule, pour accéder au Manuel du propriétaire approprié, il vous faudra vérifier la version du logiciel du système, puis vous rendre sur le site Web du Manuel du propriétaire.

■ Vérification de la version à l'aide de l'application Toyota

Vous pouvez vérifier la version du logiciel du système à l'aide de l'application Toyota.

■ Sélection de la version du Toyota Safety Sense 3.0 de votre véhicule

1 Accédez à l'URL suivante sur un ordinateur ou un téléphone intelligent :

Pays	Langue	URL	QR Code
États-Unis	Anglais	https://www.toyota.com/owners/resources/warranty-owners-manuals/manual?om=om60x34u.landcruiserprado.2025.2410.hev.vh	
Canada	Anglais	https://www.toyota.ca/toyota/owners/manual?om=om60x34u.landcruiserprado.2025.2410.hev.vh	
	Français	https://www.toyota.ca/toyota/owners/manual?om=om60x34d.landcruiserprado.2025.2410.hev.vh	

2 Sélectionnez le fichier où se trouve la version du système précédemment vérifiée.

Mise à jour du logiciel

Si une mise à jour du logiciel est disponible, vous verrez une notification de l'application Toyota s'afficher. Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

■ Précautions relatives à la mise à jour du logiciel

● Après avoir effectué la mise à jour du logiciel, vous n'aurez plus la possibi-

lité de revenir à une version précédente.

- Selon l’environnement de communication et le contenu de la mise à jour, la mise à jour du logiciel pourra prendre plusieurs heures. Même si une mise à jour est interrompue lorsque le contacteur d’alimentation est désactivé, elle reprendra aussitôt que le contacteur d’alimentation est placé de nouveau en mode ON.
- Vous pourrez quand même utiliser le système Toyota Safety Sense 3.0 pendant la mise à jour du logiciel.

■ Ce que vous pouvez vérifier en utilisant l’application Toyota

Vous pouvez vérifier ou effectuer les choses suivantes.

- Version du logiciel, détails de la mise à jour, précautions, méthodes d’utilisation, etc.
- Mise à jour du logiciel

Toyota Safety Sense 3.0

L'ensemble Toyota Safety Sense 3.0 est composé des systèmes d'assistance à la conduite et il contribue à une expérience de conduite sécuritaire et confortable :

⚠ AVERTISSEMENT

■ Toyota Safety Sense 3.0

L'ensemble Toyota Safety Sense 3.0 fonctionne en partant du principe que le conducteur conduira de façon sécuritaire. Il est conçu pour réduire l'impact pour les occupants lors d'une collision et pour aider le conducteur dans des conditions de conduite normale.

Comme il existe une limite au degré de précision de la reconnaissance et de la performance de contrôle que ce système peut offrir, ne vous y fiez pas aveuglément. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de conduire de façon sécuritaire.

■ Pour une utilisation sécuritaire

- Ne vous fiez pas aveuglément à ce système. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de conduire de façon sécuritaire. Ce système pourrait ne pas fonctionner dans toutes les situations et l'assistance qu'il procure a ses limites. Un excès de confiance dans le système pour la conduite sécuritaire du véhicule pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Ne tentez pas de mettre à l'épreuve le fonctionnement du système car il pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui serait susceptible de provoquer un accident.
- Si votre attention est requise lors d'opérations au cours de la conduite ou si une défaillance du système se produit, un message d'avertissement ou un avertisseur sonore sera activé. Si un message d'avertissement s'affiche à l'écran, suivez les directives affichées.
- En fonction des bruits extérieurs, du volume du système audio, etc. il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore. Aussi, selon les conditions de la route, il pourrait être difficile de reconnaître le fonctionnement du système.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous devez désactiver le système

Dans les situations suivantes, assurez-vous de désactiver le système.

Si vous ne le faites pas, le système pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque le véhicule est incliné à cause d'une surcharge ou d'un pneu crevé
- Lorsque vous roulez à vitesse extrêmement élevée
- En cas de remorquage d'un autre véhicule avec le système TDA (assistance à la conduite avec remorque) (→P.305) désactivé
- Lorsque le véhicule est transporté sur un camion, un bateau, un train, etc.
- Lorsque le véhicule est soulevé par un pont élévateur et que les roues peuvent tourner librement
- Lors de l'inspection du véhicule à l'aide d'un testeur de tambour comme un dynamomètre pour châssis ou un testeur de l'indicateur de vitesse, ou lors de l'utilisation d'une équilibreuse de roue
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lorsque vous utilisez un lave-auto automatique
- Lorsqu'un capteur est mal aligné ou déformé en raison d'un choc violent sur le capteur ou sur une zone adjacente au capteur
- Lorsque des accessoires qui entravent un capteur ou un feu sont installés de façon provisoire sur le véhicule
- Lorsqu'un pneu de secours compact ou des chaînes antidérapantes sont installés sur le véhicule, ou qu'une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés a été utilisée
- Lorsque les pneus sont trop usés ou que la pression de gonflage des pneus est basse
- Lorsque des pneus autres que ceux aux dimensions prescrites par le constructeur sont installés
- Lorsque le véhicule ne peut pas rouler de manière stable en raison d'une collision, d'une défaillance, etc.

Systèmes d'assistance à la conduite

■ AHB (fonction automatique des feux de route)

→P.280

■ PCS (système de sécurité préventive)

→P.309

■ LTA (aide au maintien de la trajectoire)

→P.322

■ **LDA (système d'avertissement de sortie de voie)**

→P.332

■ **LCA (fonction d'aide au changement de voie)***

→P.328

■ **FCTA (alerte de trafic transversal avant)***

→P.347

■ **PDA (assistance à la conduite proactive)**

→P.340

■ **RSA (aide sur les panneaux routiers)***

→P.350

■ **Régulateur de vitesse dynamique à radar**

→P.353

■ **Régulateur de vitesse**

→P.366

■ **Système d'arrêt d'urgence de la conduite**

→P.370

■ **Assistance dans les embouteillages***

→P.373

■ **Système de surveillance du conducteur***

→P.307

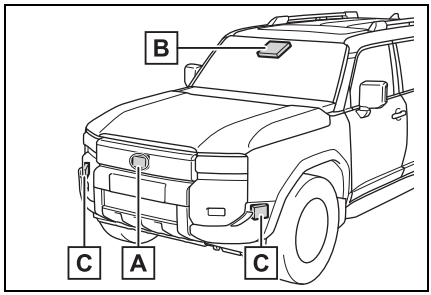
*: Si le véhicule en est doté

Capteurs utilisés par le système Toyota Safety Sense 3.0

Divers capteurs sont utilisés pour obtenir les informations nécessaires au fonctionnement du système.

■ **Capteurs qui détectent les conditions aux alentours du véhicule**

▶ Avant



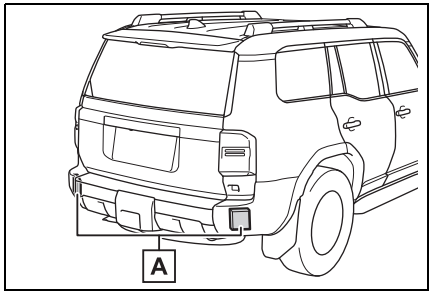
A Capteur radar avant

B Caméra avant

C Capteurs radar latéraux avant*

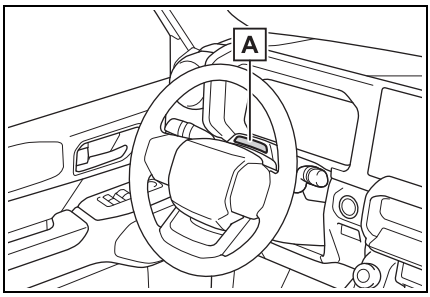
*: Si le véhicule en est doté

▶ Arrière



A Capteurs radar latéraux arrière

■ Capteurs qui détectent l'état du conducteur



A Caméra de surveillance du conducteur*

*: Si le véhicule en est doté

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter une défaillance des capteurs radar

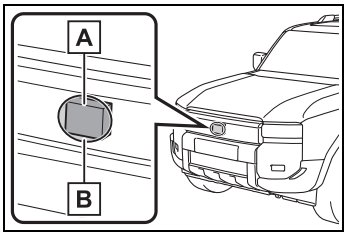
Observez les précautions suivantes.

Si vous ne le faites pas, le capteur radar pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Gardez les capteurs radar et la protection des capteurs radar propres en tout temps.

Nettoyez le devant du capteur radar, ou le devant ou l'arrière de la protection du capteur radar, s'ils sont sales ou couverts de gouttes d'eau, de neige, etc.

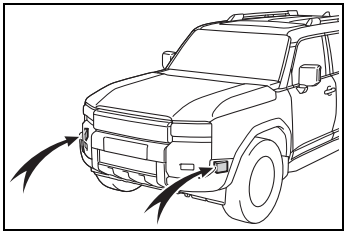
Lorsque vous nettoyez le capteur radar et la protection du capteur radar, utilisez un chiffon doux pour éliminer la saleté afin d'éviter de les endommager.



A Capteur radar

B Protection du capteur radar

- Véhicules dotés de capteurs radar latéraux avant : Maintenez toujours bien propre la zone environnante des capteurs radar latéraux avant sur le pare-chocs avant.



- Ne fixez pas d'accessoires, d'autocollants (pas même transparents), de ruban adhésif en aluminium, etc. sur un capteur radar ou sur la protection du capteur radar et au niveau de toute la zone environnante.

AVERTISSEMENT

- Ne soumettez pas un capteur radar ni sa zone environnante à un choc.

Si un capteur radar, la calandre avant ou le pare-chocs avant ont été soumis à un choc, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

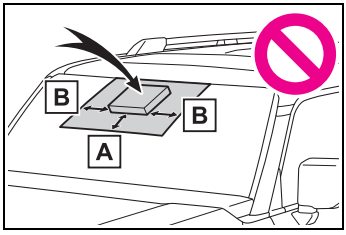
- Ne démontez pas les capteurs radar.
- Ne modifiez pas et ne peignez pas les capteurs radar ou la protection des capteurs radar, et ne les remplacez jamais par des pièces autres que des pièces d'origine Toyota.
- Dans les situations suivantes, il vous faudra étalonner de nouveau les capteurs radar. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.
  - Lorsqu'un capteur radar est retiré, puis réinstallé ou remplacé
  - Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre avant a été remplacé(e)

■ Pour éviter une défaillance de la caméra avant

Observez les précautions suivantes.

Si vous ne le faites pas, la caméra avant pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Assurez-vous de toujours maintenir le pare-brise propre.
  - Nettoyez le pare-brise s'il est sale ou couvert d'une pellicule huileuse, de gouttes d'eau, de neige, etc.
  - Même si un revêtement pour glace est appliqué sur le pare-brise, vous devrez tout de même utiliser les essuie-glaces avant pour éliminer les gouttes d'eau, etc., de la zone du pare-brise située devant la caméra avant.
  - Si le côté intérieur du pare-brise où est installée la caméra avant est sale, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne fixez pas d'autocollants (pas même transparents) ni d'autres éléments sur la zone du pare-brise située devant la caméra avant (zone en grisé sur l'illustration).



A Environ 1,6 in. (4 cm)

B Environ 1,6 in. (4 cm)

- Si la partie du pare-brise située devant la caméra avant est embuée ou couverte de condensation ou de glice, utilisez le désembueur de pare-brise pour enlever la buée, la condensation ou la glace.
- Si les essuie-glaces avant ne parviennent pas à balayer les gouttes d'eau qui couvrent la zone du pare-brise devant la caméra avant, remplacez la lame ou le balai d'essuie-glace.
- N'appliquez pas de produit teintant pour glace sur le pare-brise.

AVERTISSEMENT

- Remplacez le pare-brise s'il est endommagé ou fissuré.

Si le pare-brise a été remplacé, il vous faudra étalonner de nouveau la caméra avant. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Ne laissez pas de liquide entrer en contact avec la caméra avant.
- Ne laissez pas des lumières brillantes éblouir la caméra avant.
- N'endommagez pas l'objectif de la caméra avant et ne le laissez pas s'encrasser.

Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, ne laissez pas le nettoyant pour vitres entrer en contact avec la lentille de la caméra avant. Ne touchez pas l'objectif de la caméra avant.

Si l'objectif de la caméra avant est sale ou endommagé, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Ne soumettez pas la caméra avant à un choc violent.
- Ne changez pas la position ni l'orientation de la caméra avant et ne la retirez pas.
- Ne démontez pas la caméra avant.
- Ne modifiez aucune pièce environnante de la caméra avant, comme le rétroviseur intérieur ou le plafond.
- Ne fixez pas d'accessoires sur le capot, la calandre avant ou le pare-chocs avant, susceptibles d'obstruer la caméra avant. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Si vous devez fixer un objet long sur le toit, comme une planche de surf, assurez-vous qu'il n'obstruera pas la caméra avant.
- Ne modifiez pas et ne remplacez pas les phares ni tout autre feu.

■ Zone d'installation de la caméra avant sur le pare-brise

Si le système détermine que le pare-brise est susceptible d'être embué, il activera automatiquement le chauffage pour désembuer la zone du pare-brise aux environs de la caméra avant. Lorsque vous faites du nettoyage, etc., prenez garde de ne pas toucher la zone aux alentours de la caméra avant jusqu'à ce que le pare-brise ait suffisamment refroidi, car tout contact risquerait de causer des brûlures.

■ Précautions relatives à la caméra de surveillance du conducteur

Observez les précautions suivantes.

Si vous ne le faites pas, la caméra de surveillance du conducteur risquerait de devenir défaillante et les systèmes pourraient ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

- Ne soumettez pas la caméra de surveillance du conducteur ni sa zone environnante à un choc violent.

Si elle venait à subir un choc violent, la caméra de surveillance du conducteur pourrait se désaligner et le conducteur ne serait alors plus détecté correctement. Dans ce cas, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Ne démontez pas la caméra de surveillance du conducteur et ne la modifiez pas.
- Ne fixez pas d'accessoires, d'autocollants (pas même transparents), etc. sur la caméra de surveillance du conducteur ou sur sa zone environnante.
- Ne permettez pas que la caméra de surveillance du conducteur ni sa zone environnante se mouille.
- Ne couvrez pas la caméra de surveillance du conducteur et ne placez rien devant.
- Veillez à ce que l'objectif de la caméra de surveillance du conducteur ne soit pas endommagé.
- Ne touchez pas l'objectif de la caméra de surveillance du conducteur et ne le laissez pas s'encrasser.

Si vous constatez la présence de saleté ou de traces de doigts sur l'objectif de la caméra, nettoyez-le à l'aide d'un chiffon doux et sec de façon à ne pas y laisser des traces ni l'endommager.

- Lorsque vous nettoyez l'objectif, n'utilisez pas de détergents ni de solvants organiques risquant d'endommager le plastique.

■ Mesures de précaution lors de l'utilisation

Pour pouvoir utiliser ces fonctions, vous devez souscrire à un contrat de services connectés, proposé par Toyota. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

- LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté)

→P.328

- Régulateur de vitesse à radar : Moment de la reprise prolongé (si le véhicule en est doté)

→P.353

- Assistance dans les embouteillages (si le véhicule en est doté)

→P.373

■ Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement

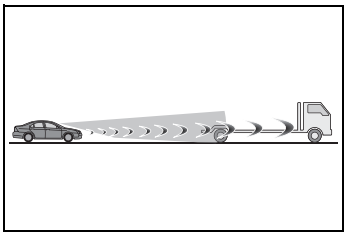
- Lorsque la hauteur ou l'inclinaison du véhicule a changé en raison de modifications
- Lorsque le pare-brise est sale, embué, fissuré ou endommagé
- Lorsque la température extérieure est élevée ou basse
- Lorsque de la boue, de l'eau, de la neige, des insectes morts, des corps étrangers, etc., sont collés devant le capteur
- Par mauvais temps, par exemple en cas de pluie forte, de brouillard, de neige ou de tempête de sable
- Lorsque de l'eau, de la neige, de la poussière, etc. sont projetés devant le véhicule, ou lorsque le

véhicule roule dans la brume ou la fumée

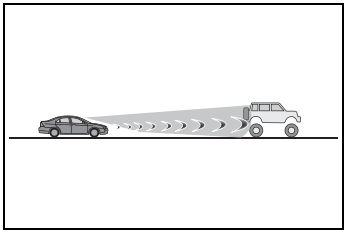
- Lorsque les phares ne sont pas allumés alors que le véhicule roule dans l'obscurité, par exemple la nuit ou dans un tunnel
- Lorsque la lentille d'un phare est sale et que l'éclairage est faible
- Lorsque les phares sont mal alignés
- Lorsqu'un phare est défaillant
- Lorsque les phares d'un autre véhicule, la lumière du soleil ou une lumière réfléchie brillent directement dans la caméra avant
- Lorsque l'intensité lumineuse de la zone environnante change brusquement
- Lorsque vous conduisez à proximité d'une station émettrice de télévision, d'une station émettrice de radio, d'une centrale électrique, d'un véhicule équipé d'un radar ou d'un autre endroit où des ondes radio ou un bruit électrique puissants peuvent être présents
- Lorsqu'un balai d'essuie-glace bloque la caméra avant
- Lorsqu'un lieu ou des objets situés à proximité réfléchissent fortement les ondes radio, par exemple :

• Tunnels
• Ponts en poutres en treillis
• Routes de gravier
• Chaussées plein d'ornières, couvertes de neige
• Murs
• Poids lourds
• Plaques d'égout
• Glissière de sécurité
• Plaques métalliques

- À proximité d'une marche ou d'un relief
- Lorsqu'un véhicule détectable est étroit, par exemple s'il s'agit d'un petit véhicule à mobilité personnelle
- Lorsque l'avant ou l'arrière d'un véhicule détectable est de petite taille, par exemple s'il s'agit d'un camion déchargé
- Lorsque l'avant ou l'arrière d'un véhicule détectable est bas, par exemple s'il s'agit d'une remorque surbaissée



- Lorsqu'un véhicule détectable a une garde au sol extrêmement élevée



- Lorsqu'un véhicule détectable transporte un chargement qui dépasse de son compartiment de chargement
- Lorsqu'un véhicule détectable possède peu de métal exposé, par exemple s'il s'agit d'un véhicule partiellement recouvert de toile, etc.
- Lorsqu'un véhicule détectable a une forme irrégulière, par exemple s'il s'agit d'un tracteur, d'une nacelle latérale, etc.
- Lorsque la distance entre le véhicule et un véhicule détectable s'est considérablement raccourcie
- Lorsqu'un véhicule détectable est situé à un angle
- Lorsque de la neige, de la boue, etc. est collée sur le véhicule détectable
- Lorsque vous roulez sur les types

de routes suivants :
- Routes avec des virages serrés ou routes sinueuses
- Routes avec des changements de déclivité, par exemple descentes ou montées brusques
- Routes inclinées vers la gauche ou vers la droite
- Routes avec des ornières profondes
- Routes accidentées et non entretenues
- Routes fréquemment ondulées ou cahoteuses

- Lorsque le volant est tourné fréquemment ou brusquement
- Lorsque le véhicule n'est pas constamment dans une voie de circulation
- Lorsque des pièces liées à ce système, aux freins, etc. sont froides ou extrêmement chaudes, mouillées, etc.
- Lorsque les roues sont mal alignées
- Lorsque vous roulez sur des chaussées glissantes, par exemple couvertes de glace, de neige, de gravier, etc.
- Lorsque la trajectoire du véhicule diffère de la forme d'un virage
- Lorsque la vitesse du véhicule est trop élevée en entrant dans une courbe
- Lorsque vous entrez/sortez d'un parc de stationnement, d'un garage, d'une cabine d'ascenseur pour voiture, etc.
- Lorsque vous roulez dans un parc de stationnement
- Lorsque vous roulez dans une zone où se trouvent des obstacles susceptibles d'entrer en contact avec votre véhicule, par exemple des herbes hautes, des branches d'arbre, un rideau, etc.
- Lorsque vous roulez par vent fort

■ Situations dans lesquelles la voie de circulation pourrait ne pas être détectée

- Lorsque la voie est extrêmement large ou étroite
- Immédiatement après avoir changé de voie ou traversé une intersection
- Lorsque vous roulez sur une voie temporaire ou une voie régulée par des travaux
- Lorsqu'il y a des structures, des formes ou des ombres qui ressemblent à des lignes de délimitation de voie de circulation aux alentours du véhicule
- Lorsque les lignes marquant la voie sont composées de plusieurs lignes blanches
- Lorsque les lignes de voie de circulation ne sont pas claires ou lorsque le véhicule roule sur des chaussées mouillées
- Lorsqu'une ligne de délimitation de voie de circulation se trouve sur un trottoir
- Lorsque vous roulez sur une chaussée claire, réfléchissante, comme le béton

■ Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner

- Lorsqu'une défaillance est détectée dans ce système ou un système associé, comme les freins, la direction, etc.
- Lorsque les systèmes VSC, TRAC actif ou d'autres systèmes liés à la sécurité sont activés
- Lorsque les systèmes VSC, TRAC actif ou d'autres systèmes liés à la sécurité sont désactivés

■ Changements du bruit de fonctionnement des freins et de la réponse de la pédale

- Lorsque vous actionnez les freins, vous pouvez entendre des bruits

de fonctionnement des freins et la réponse de la pédale de frein peut changer, mais cela n'est pas un signe de défaillance.

- Lorsque le système fonctionne, la pédale de frein peut sembler plus dure que de coutume ou bien s'affaisser. Dans ces deux situations, la pédale de frein peut être enfoncée encore davantage. Enfoncez davantage la pédale de frein, selon le besoin.

Situations dans lesquelles la fonction de surveillance du conducteur pourrait ne pas fonctionner correctement

Dans certaines situations, telles que celles décrites ci-après, la caméra de surveillance du conducteur pourrait ne pas pouvoir détecter le visage du conducteur, et la fonction pourrait ne pas fonctionner correctement.

- Lorsque l'intérieur du véhicule est chaud, par exemple après que le véhicule a été garé au soleil
- Lorsqu'une lumière très vive, par exemple le soleil ou les phares du véhicule derrière vous, éclaire directement la caméra de surveillance du conducteur
- Lorsque la luminosité à l'intérieur du véhicule change fréquemment à cause des ombres jetées par les structures environnantes, etc.
- Lorsqu'une lumière très vive, par exemple le soleil ou les phares d'un véhicule venant en sens inverse, éclaire directement le visage du conducteur
- Lorsqu'une lumière, à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, est réfléchie sur les verres de lunettes de vue ou de lunettes de soleil
- Lorsqu'il y a plusieurs visages dans la portée de détection de la caméra de surveillance du conducteur, par exemple lorsqu'un passager avant ou arrière se penche vers le siège du conducteur
- Lorsque le visage du conducteur se trouve en dehors de la portée de détection de la caméra de surveillance du conducteur, par exemple lorsque le conducteur est penché en avant ou qu'il passe sa tête à travers la glace
- Lorsque la visibilité de la caméra de surveillance du conducteur est entravée par le volant, une main tenant le volant, un bras, etc.
- Lorsque le conducteur porte un chapeau
- Lorsque le conducteur porte un cache-œil
- Lorsque le conducteur porte des lunettes de vue ou des lunettes de soleil qui ne transmettent pas facilement les rayons infrarouges
- Lorsque le conducteur porte des lentilles de contact
- Lorsque le conducteur porte un masque
- Lorsque le conducteur rit ou que ses yeux ne sont que très peu ouverts
- Lorsque les yeux, le nez, la bouche ou la forme générale du visage du conducteur ne sont pas visibles
- Lorsque le conducteur porte un maquillage rendant difficile la détection de ses yeux, de son nez ou de sa bouche, ou de la forme générale du visage
- Lorsque les yeux du conducteur sont dissimulés par une monture de lunettes, des lunettes de soleil, ses cheveux, etc.
- Lorsqu'un appareil à l'intérieur du véhicule émet des rayons proches de l'infrarouge, par exemple un système de surveillance du conducteur qui n'est pas d'origine.

■ **Quand le SDM (stabilisateur avec mécanisme de déconnexion) fonctionne, (→P.523)**

chaque fonction est limitée comme suit :

Fonction	État
PCS (système de sécurité préventive) (→P.309)	O
LTA (aide au maintien de la trajectoire) (→P.322)	—
LCA (fonction d'aide au changement de voie)*3 (→P.328)	—
LDA (système d'avertissement de sortie de voie) (→P.332)	*1
PDA (assistance à la conduite proactive) (→P.340)	*2
Régulateur de vitesse dynamique à radar (→P.353)	O
Système d'arrêt d'urgence de la conduite (→P.370)	—

Définition des symboles :

O = Disponible,

— = Non disponible

*1: Disponibilité de l'alerte

*2: Partiellement indisponible

*3: Si le véhicule en est doté

● Certaines fonctions PDA

Les fonctions suivantes sont désactivées lorsque le SDM fonctionne.

- Fonctions PDA-OAA (assistance à l'anticipation des obstacles)

La fonction d'assistance au freinage fonctionne, mais pas la fonction d'assistance au volant.

- Fonction PDA-SA (assistance à la direction)

La fonction d'aide au volant ne fonctionne pas.

■ **TDA (assistance à la conduite avec remorque)**

Le TDA (assistance à la conduite avec remorque) est un système qui ajuste certains paramètres d'assistance à la conduite pour faciliter la traction d'une remorque. Il est recommandé d'utiliser une commande des freins de remorque d'origine (→P.519) lorsque vous tractez une remorque. La traction d'une remorque sans commande des freins de remorque d'origine augmente le risque d'instabilité du véhicule/de la remorque.

● Fonctions du système

Lorsque le TDA est en fonction, chaque fonction est limitée comme suit :

Fonction	État
PCS (système de sécurité préventive) (→P.309)	*1
LTA (aide au maintien de la trajectoire) (→P.322)	—
LCA (fonction d'aide au changement de voie)*3 (→P.328)	—
LDA (système d'avertissement de sortie de voie) (→P.332)	*2
PDA (assistance à la conduite proactive) (→P.340)	—

Fonction	État
Régulateur de vitesse dynamique à radar (→P.353)	O
Système d'arrêt d'urgence de la conduite (→P.370)	—

Définition des symboles :

O = Disponible,

— = Non disponible

*1: Partiellement indisponible

*2: Non disponible pour Porto Rico, et seule l'alerte est disponible sauf pour Porto Rico.

*3: Si le véhicule en est doté

● Conditions de fonctionnement

Lors de la traction d'une remorque raccordée à une commande des freins de remorque d'origine (→P.519), un message s'affiche sur l'écran multifonction lorsqu'une remorque est détectée. Activez la fonction en suivant les directives sur l'écran multifonction.

● Certaines fonctions du PCS (système de sécurité préventive)

Les fonctions suivantes sont désactivées lorsqu'une remorque est détectée.

- Freinage modéré pour l'avertissement du système de sécurité préventive
- Suppression de l'accélération à basse vitesse (véhicules dotés d'une transmission automatique)
- Assistance d'urgence à la direction
- Assistance d'évitement de collision dans une intersection (virage à gauche/droite)

● Lorsque vous tractez une remorque

- Ce système a des limites. Ne vous fiez pas aveuglément à ce système. Il incombe au conducteur de toujours être conscient de son environnement et de conduire en toute sécurité.
- Veuillez consulter la P.240 pour savoir comment tracter une remorque correctement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

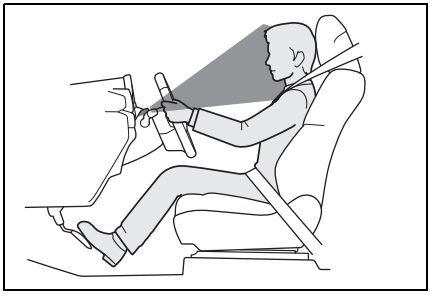
Si le véhicule est conduit sur une chaussée glissante comme une route verglacée ou très humide, désactivez le système, car il risque de ne pas fonctionner correctement et de provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Système de surveillance du conducteur*

*: Si le véhicule en est doté

Fonctions de base

Au cours de la conduite assistée, la caméra de surveillance du conducteur détecte la position et l'orientation du conducteur, et si ses yeux sont ouverts ou fermés. C'est ainsi que le système détermine si le conducteur surveille son environnement et si le conducteur est capable d'effectuer les tâches liées à la conduite.



■ Fonction d'avertissement

Dans des situations comme les suivantes, un avertisseur sonore retentira et un message s'affichera pour alerter le conducteur.

- Lorsque le système estime que le conducteur ne fait pas attention à la route ou que ses yeux sont fermés
- Lorsque le visage du conducteur ne peut pas être détecté ou que le système détermine que la posture de conduite du conducteur est mauvaise

■ Reconnaissance faciale

La fonction de surveillance du conducteur est utilisée comme outil de reconnaissance faciale afin d'identifier une personne.

Pour des informations sur la façon d'utiliser la fonction de reconnaissance faciale, les ordres de priorité avec d'autres dispositifs d'identification personnelle et les paramètres du véhicule associés, reportez-vous à "My Settings". (→P.222)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- La fonction de surveillance du conducteur n'est pas prévue pour empêcher le conducteur de conduire de manière imprudente ni lui éviter une mauvaise posture au volant. Accordez une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire.
- La fonction de surveillance du conducteur ne peut pas réduire la somnolence. Si vous sentez que vous avez du mal à vous concentrer ou une certaine somnolence, faites une pause et dormez si nécessaire, afin de garantir une conduite sécuritaire.

■ Fonction d'avertissement

Ces fonctions peuvent ne pas fonctionner lorsque la vitesse du véhicule est basse.

■ **Reconnaissance faciale**

L'identification du visage commence dès que la portière est ouverte, puis fermée.

Avec la fonction de reconnaissance faciale, les traits du visage sont numérisés et enregistrés dans un ordinateur intégré afin d'être utilisés pour l'identification dans "My Settings".

- L'image ou la vidéo du visage n'est pas enregistrée. La voix elle non plus n'est pas enregistrée.
- Les données faciales numérisées ne sont pas utilisées à des fins autres que l'identification dans "My Settings". En outre, les données faciales ne peuvent pas être décodées et ne seront pas divulguées ni fournies à un tiers.
- Vous pouvez effacer les données faciales vous-même.
- Pour le traitement des données faciales, veuillez consentir à ce qui suit avant de les utiliser :

• La reconnaissance faciale ne garantit pas une authentification, une collecte ou une identification complète de l'identité.
• Lorsque l'enregistrement des données faciales échoue fréquemment ou que la reconnaissance faciale échoue fréquemment, les caméras du conducteur doivent être nettoyées ou les données faciales doivent être réenregistrées.
• Les données faciales enregistrées dans l'ordinateur du véhicule ne peuvent pas être décodées ni déplacées vers un autre média. C'est pourquoi les données faciales doivent être de nouveau enregistrées lorsqu'elles ont été supprimées ou que des pièces essentielles ont été remplacées.
• Une fois les données faciales effacées, elles ne sont plus récupérables. Vous devrez de nouveau enregistrer les données faciales.

■ **Situations dans lesquelles l'identification du visage pourrait ne pas s'effectuer correctement**

Ce système est conçu pour identifier les traits du visage. Dans les situations suivantes, il se peut que les données faciales ne puissent pas être enregistrées ou identifiées correctement :

- Lorsqu'une partie du visage du conducteur (sourcils, yeux, nez ou bouche) n'est pas visible
- Lorsque le conducteur porte des lunettes de vue ou de soleil, un masque de visage, un cache-nez, etc.
- Lorsque le conducteur ne fait pas face à l'avant
- Lorsqu'une partie du visage du conducteur est couverte par des cheveux, une barbe, une main, des vêtements, des bijoux, etc.
- Lorsque le conducteur ferme les yeux
- Lorsqu'un conducteur non enregistré est le jumeau, etc. d'un conducteur enregistré et que leurs visages se ressemblent

■ **Situations dans lesquelles la fonction de surveillance du conducteur pourrait ne pas fonctionner correctement**

→P.304

Modification des paramètres de surveillance du conducteur

Vous pouvez modifier les paramètres de la fonction de surveillance du conducteur par le biais des paramètres personnalisables. (→P.759)

PCS (système de sécurité préventive)

Le système de sécurité préventive utilise des capteurs pour détecter les objets (→P.310) qui se trouvent sur la trajectoire du véhicule. Lorsque le système estime qu'il y a un risque élevé de collision frontale avec un objet détectable, un avertissement est émis pour demander instamment au conducteur d'effectuer une manœuvre d'évitement et la force de freinage potentielle est accrue afin d'aider le conducteur à éviter la collision. Si le système estime qu'il y a un risque très élevé de collision, les freins sont appliqués automatiquement afin d'aider à éviter la collision ou à réduire l'impact de la collision.

Vous pouvez désactiver/activer le système de sécurité préventive et modifier le moment de l'avertissement. (→P.321)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Accordez une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire.

N'utilisez jamais le système de sécurité préventive en remplacement du fonctionnement normal des freins. Ce système ne peut pas permettre d'éviter ou de réduire l'impact d'une collision dans toutes les situations. Un excès de confiance dans le système pour la conduite sécuritaire du véhicule pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Bien que le système de sécurité préventive soit conçu pour aider à éviter ou à réduire l'impact d'une collision, son efficacité peut changer en fonction de nombreux facteurs. C'est pourquoi il pourrait ne pas systématiquement être en mesure de délivrer le même niveau de performance.

Lisez attentivement ce qui suit. Ne vous fiez pas aveuglément à ce système et conduisez toujours prudemment.

- Pour une utilisation sécuritaire : →P.295

■ Situations dans lesquelles le système de sécurité préventive doit être désactivé

- Lorsque vous devez désactiver le système : →P.296

Objets détectables

Le système peut détecter ce qui suit en tant qu'objets détectables. (Les objets détectables diffèrent selon la fonction.)

- Véhicules
- Vélos*
- Piétons
- Motocyclettes*
- Murs

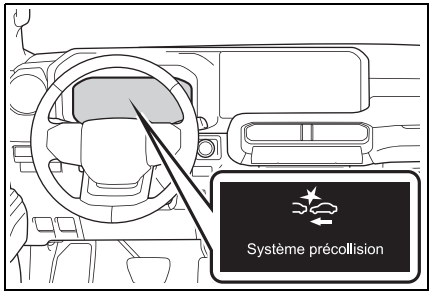
*: Détectés en tant qu'objets détectables uniquement lorsqu'une personne se trouve dessus.

Fonctions du système

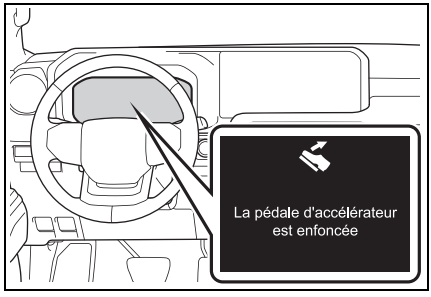
■ Avertissement du système de sécurité préventive

Lorsque le système estime qu'il y a un risque élevé de collision, un avertisseur sonore retentit, et une icône et un message d'avertissement s'affichent sur l'écran multifonction pour demander instamment au conducteur d'effectuer une manœuvre d'évitement.

Si l'objet détectable est un véhicule, un freinage modéré aura lieu en même temps que l'avertissement.



Si le système estime que la pédale d'accélérateur est fortement enfoncée, l'icône et le message suivants s'afficheront sur l'écran multifonction.



■ Assistance au freinage à action préventive

Si le système estime qu'il y a un risque élevé de collision et que l'action du conducteur sur les freins est insuffisante, la force de freinage sera augmentée.

■ Commande des freins à action préventive

Si le système estime qu'il y a un risque très élevé de collision, les freins sont appliqués automatiquement afin d'éviter la collision ou de réduire l'impact de la collision.

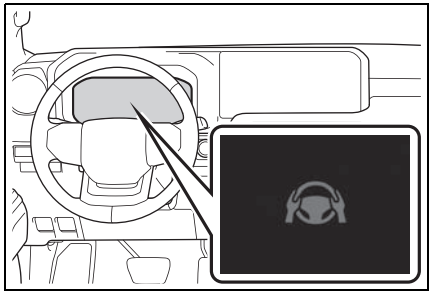
■ Assistance d'urgence à la direction

Si le système estime que les conditions suivantes sont remplies, une assistance sera fournie pour aider à améliorer la stabilité du véhicule et à éviter une sortie de voie. Au cours de l'action d'assistance, outre l'avertissement du système de sécurité préventive, les icônes suivantes s'afficheront sur l'écran multifonction.

- L'éventualité d'une collision est élevée
- Il y a suffisamment d'espace entre les voies pour effectuer une manœuvre d'évitement au volant
- Le conducteur manœuvre le volant

Véhicules dotés d'une fonction de direction active : Les freins et la direction sont assistés afin d'aider à éviter une collision ou de réduire l'impact d'une collision, quelles que soient les manœuvres d'évitement entreprises par le conducteur.

Au cours de l'action d'assistance, l'avertissement du système de sécurité préventive sera activé et un message s'affichera pour alerter le conducteur.

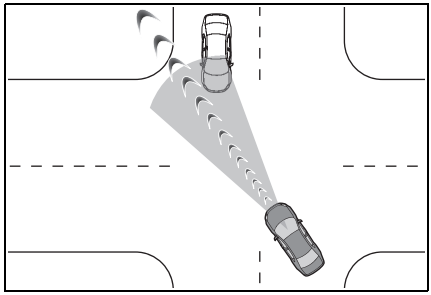


■ Assistance d'évitement de collision dans une intersection (virage à gauche/droite)

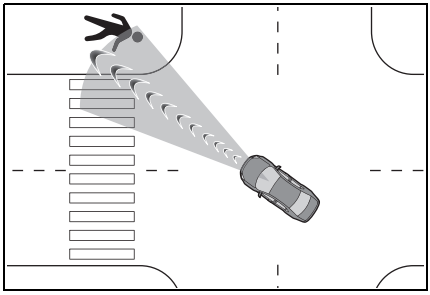
Dans les situations comme les suivantes, si le système estime que l'éventualité d'une collision est élevée, l'avertissement du système de sécurité préventive et le freinage à action préventive seront activés.

Selon le type d'intersection, l'assistance pourrait ne pas fonctionner correctement.

- Lorsque vous tournez à gauche/droite à une intersection et que vous croisez un véhicule en sens inverse



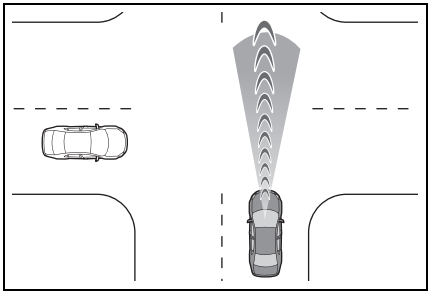
- Lorsque vous tournez à gauche/droite et qu'un piéton ou un vélo est détecté



■ Assistance d'évitement de collision dans une intersection (véhicules approchants)

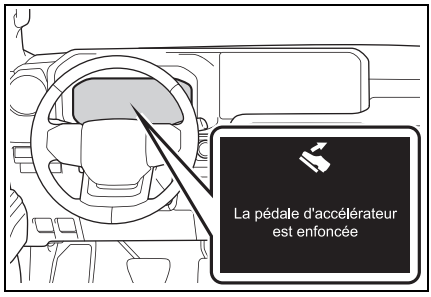
À une intersection, etc., si le système estime que l'éventualité d'une collision avec un véhicule ou une motocyclette à l'approche est élevée, l'avertissement du système de sécurité préventive et le freinage à action préventive seront activés.

Selon le type d'intersection, l'assistance pourrait ne pas fonctionner correctement.



■ Suppression de l'accélération à basse vitesse

Lorsque vous conduisez à basse vitesse, si la pédale d'accélérateur est enfoncée fermement et que le système estime qu'il y a un risque de collision, la puissance du système hybride sera limitée ou les freins seront appliqués légèrement afin de limiter l'accélération. Au cours du fonctionnement, un avertisseur sonore retentira, et l'icône et le message suivants s'afficheront sur l'écran multi-fonction.



AVERTISSEMENT

■ Freinage à action préventive

- Lorsque le freinage à action préventive est en fonction, une importante force de freinage est appliquée.
- La fonction de freinage à action préventive n'est pas conçue pour maintenir le véhicule arrêté. Si le véhicule est arrêté par la commande des freins à action préventive, le conducteur doit actionner les freins immédiatement, si nécessaire.
- Le freinage à action préventive peut ne pas fonctionner si certaines opérations sont exécutées par le conducteur. Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fermement ou que le volant est tourné, le système peut estimer que le conducteur est en train d'effectuer une manœuvre d'évitement et il peut empêcher le freinage à action préventive de fonctionner.

AVERTISSEMENT

- Si la pédale de frein est enfoncée, le système peut estimer que le conducteur est en train d'effectuer une manœuvre d'évitement et il peut retarder le déclenchement de la commande des freins à action préventive.

■ Suppression de l'accélération à basse vitesse

Si le volant est tourné, le système peut estimer que le conducteur est en train d'effectuer une manœuvre d'évitement et pourrait empêcher le fonctionnement de la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse ou pourrait entraîner l'annulation de son fonctionnement.

■ Assistance d'urgence à la direction

- L'assistance d'urgence à la direction s'annule lorsque le système détermine que la fonction de commande de prévention de sortie de voie est terminée.
- En fonction des opérations effectuées par le conducteur, l'assistance d'urgence à la direction pourrait ne pas fonctionner ou son fonctionnement pourrait être annulé.

• Si vous appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur, si vous tournez brusquement le volant, si vous appuyez sur la pédale de frein ou si vous actionnez le levier de commande des clignotants, le système peut estimer que vous êtes en train d'effectuer une manœuvre d'évitement et l'assistance d'urgence à la direction pourrait ne pas fonctionner.

• Pendant le fonctionnement de l'assistance d'urgence à la direction, si vous appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur, si vous tournez brusquement le volant ou si vous appuyez sur la pédale de frein, le système peut estimer que vous êtes en train d'effectuer une manœuvre d'évitement et le fonctionnement de l'assistance d'urgence à la direction pourrait être annulé.

• Lors du fonctionnement de l'assistance d'urgence à la direction, si vous tenez le volant ou si vous le tournez dans le sens opposé à celui du système, le fonctionnement de l'assistance d'urgence à la direction sera annulé.

■ **Conditions de fonctionnement pour chaque fonction du système de sécurité préventive**

Le système de sécurité préventive est activé et le système estime qu'il y a un risque élevé de collision frontale avec un objet détecté.

Toutefois, le système ne fonctionnera pas dans les situations suivantes :

- Lorsque le véhicule n'a plus roulé pendant un certain temps après que la borne de la batterie de 12 volts a été débranchée puis rebranchée
- Lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position R
- Lorsque le voyant VSC OFF est allumé (seule la fonction d'avertissement de sécurité préventive est opérationnelle)

Ci-dessous, les vitesses de fonctionnement et les conditions d'annulation pour chaque fonction :

- Avertissement du système de sécurité préventive

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules situés devant, véhicules arrêtés	Environ de 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ de 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ de 50 à 130 mph (80 à 220 km/h)
Vélos	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Piétons	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motocyclettes situées devant, motocyclettes arrêtées	Environ de 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motocyclettes venant en sens inverse	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)

Pendant le fonctionnement de l'avertissement du système de sécurité préventive, si le volant est tourné brusquement ou soudainement, l'avertissement du système de sécurité préventive peut être annulé.

- Assistance au freinage à action préventive

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules situés devant, véhicules arrêtés	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ de 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)
Vélos	Environ de 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)	Environ de 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Piétons	Environ de 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)	Environ de 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)
Motocyclettes situées devant, motocyclettes arrêtées	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ de 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)

● Freinage à action préventive

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules situés devant, véhicules arrêtés	Environ de 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ de 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ de 50 à 130 mph (80 à 220 km/h)
Vélos	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Piétons	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motocyclettes situées devant, motocyclettes arrêtées	Environ de 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motocyclettes venant en sens inverse	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)

Si l'une des situations suivantes survient pendant le fonctionnement du freinage à action préventive, il sera annulé :

- La pédale d'accélérateur est fortement enfoncée
- Le volant est tourné brusquement ou soudainement

● Assistance d'urgence à la direction

L'assistance d'urgence à la direction ne fonctionnera pas lorsque les clignotants fonctionnent.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules situés devant, véhicules arrêtés, vélos, piétons, motocyclettes	Environ de 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)	Environ de 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)
Véhicules situés devant, véhicules arrêtés, vélos, piétons, motocyclettes	Fonction de direction active (si le véhicule en est doté) : * à 50 mph (* à 80 km/h)	Fonction de direction active (si le véhicule en est doté) : * à 50 mph (* à 80 km/h)

*: Vitesse minimum du véhicule : La vitesse du véhicule à laquelle la manœuvre d'évitement au moyen de la commande des freins à action préventive est difficile

Pendant le fonctionnement de l'assistance d'urgence à la direction, si l'une des actions suivantes est effectuée, l'assistance d'urgence à la direction pourrait être annulée :

- La pédale d'accélérateur est fortement enfoncée
- Le volant est tourné brusquement ou soudainement
- La pédale de frein est enfoncée

● Assistance d'évitement de collision dans une intersection (virage à gauche/droite)

L'assistance d'évitement de collision dans une intersection (pour les véhicules qui tournent à gauche/droite) ne fonctionnera pas lorsque les clignotants ne sont pas activés.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule venant en sens inverse	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules venant en sens inverse	Environ de 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)	Environ de 3 à 45 mph (5 à 75 km/h)	Environ de 7 à 70 mph (10 à 115 km/h)
Piétons	Environ de 3 à 20 mph (5 à 30 km/h)	-	Environ de 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)
Vélos	Environ de 3 à 20 mph (5 à 30 km/h)	-	Environ de 3 à 30 mph (5 à 50 km/h)
Motocyclettes venant en sens inverse	Environ de 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)	Environ de 3 à 45 mph (5 à 75 km/h)	Environ de 7 à 70 mph (10 à 115 km/h)

● Assistance d'évitement de collision dans une intersection (véhicules approchants)

▶ Véhicules non dotés de radars latéraux avant

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule approchant	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules, Motocyclettes (côté)	Environ de 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)	• La vitesse de votre véhicule ou moins • Environ 25 mph ou moins (40 km/h ou moins)	Environ de 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)

▶ Véhicules dotés de radars latéraux avant

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule approchant	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules, Motocyclettes (côté)	Environ de 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)	Environ 31 mph ou moins (50 km/h ou moins)	Environ de 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)

Lorsque vous roulez à environ 29 mph (40 km/h) ou plus, ce système ne fonctionne que lorsque la vitesse de l'autre véhicule est d'environ 29 mph (40 km/h) ou moins.

Le système ne fonctionne que lorsque la vitesse de l'autre véhicule est égale ou inférieure à la vitesse du véhicule.

● Suppression de l'accélération à basse vitesse

La fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse ne fonctionnera pas lorsque les clignotants fonctionnent.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules situés devant, véhicules arrêtés, piétons, vélos, mur	Environ de 0 à 9 mph (0 à 15 km/h)	Environ de 0 à 9 mph (0 à 15 km/h)

Pendant le fonctionnement de la fonction d'accélération à basse vitesse, si l'une des actions suivantes est effectuée, le fonctionnement de la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse sera annulé :

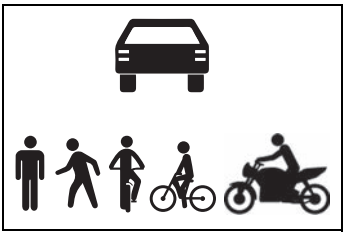
- La pédale d'accélérateur est relâchée.
- Le volant est tourné brusquement ou soudainement

■ **Détection d'objets détectables**

Les objets sont détectés en fonction de leur taille, de leur forme et de leur mouvement.

Selon la luminosité ambiante, le mouvement, le positionnement et la direction d'un objet détectable, il pourrait ne pas être détecté correctement, empêchant le système de fonctionner correctement.

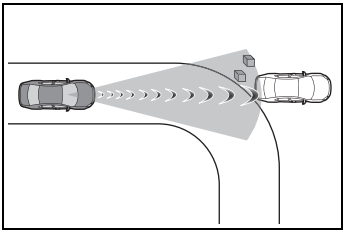
Le système détecte les formes représentées ci-dessous en tant qu'objets détectables.



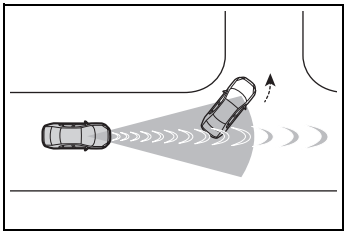
■ Situations dans lesquelles le système pourrait s'activer bien que le risque de collision ne soit pas élevé

● Dans certaines situations, notamment celles décrites ci-dessous, le système peut estimer qu'il y a un risque de collision élevé et s'activer :

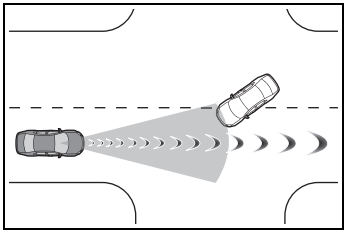
- Lorsque vous croisez un objet détectable
- Lorsque vous changez de voie lors du dépassement d'un objet détectable
- Lorsque vous vous rapprochez subitement d'un objet détectable
- Lorsque vous approchez d'un objet détectable ou d'autres objets sur le bord de la route, comme des glissières de sécurité, des poteaux électriques, des arbres, des murets, etc.
- Lorsqu'il y a un objet détectable ou un autre objet sur le bord de la route à l'entrée d'un virage



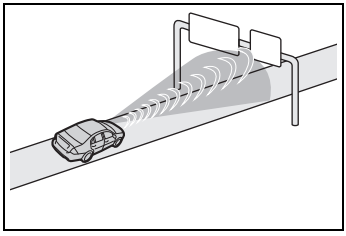
- Lorsqu'il y a des motifs ou de la peinture devant votre véhicule qui peuvent être confondus avec un objet détectable
- Lorsque vous dépassez un objet détectable qui est en train de changer de voie ou de tourner à gauche/à droite



- Lorsque vous croisez un objet détectable qui est arrêté pour tourner à gauche/à droite

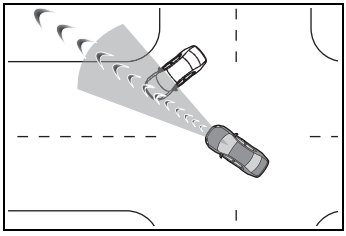


- Lorsqu'un objet détectable s'arrête immédiatement avant d'entrer sur la trajectoire du véhicule
- Lorsque vous conduisez sur une route surplombée par une structure (panneau de signalisation, panneau d'affichage, etc.)

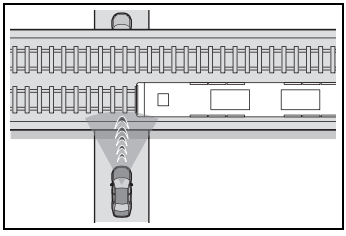


- Lorsque vous vous approchez de la barrière électrique d'un poste de péage, de la barrière d'un parc de stationnement ou d'une autre barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lorsque vous tournez à gauche/à

droite et qu'un véhicule venant en sens inverse, une motocyclette venant en sens inverse, un piéton ou un vélo traverse devant votre véhicule
- Lorsque vous tentez de tourner à gauche/à droite devant un véhicule venant en sens inverse, une motocyclette venant en sens inverse, un piéton ou un vélo
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule venant en sens inverse, une motocyclette venant en sens inverse, un piéton ou un vélo s'arrête ou change de direction immédiatement avant d'entrer sur la trajectoire de votre véhicule
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule venant en sens inverse tourne à gauche/à droite devant votre véhicule



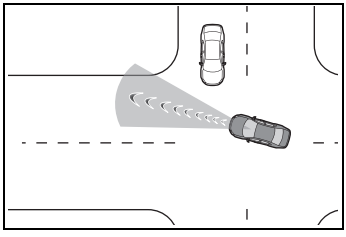
- Lorsque le volant est tourné en direction de la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse
- Lorsqu'un objet se déplace au-dessus ou au-dessous de la route



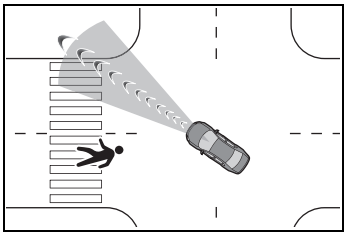
■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

● Dans certaines circonstances, notamment celles décrites ci-dessous, un objet détectable pourrait ne pas être détecté par les capteurs avant, empêchant le système de fonctionner correctement :
- Lorsqu'un objet détectable approche de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule ou un objet détectable louvoie
- Lorsqu'un objet détectable effectue une manœuvre brusque (par exemple, une embardée soudaine, une accélération ou un ralentissement brusques)
- Lorsque vous vous rapprochez subitement d'un objet détectable
- Lorsqu'un objet détectable est proche d'un mur, d'une clôture, d'une glissière de sécurité, d'une plaque d'égout, d'une plaque d'acier sur la chaussée, ou d'un autre véhicule
- Lorsqu'une structure surplombe un objet détectable
- Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un autre objet (bagage volumineux, parapluie ou glissière de sécurité, etc.)
- Lorsque plusieurs objets détectables se superposent
- Lorsqu'une lumière vive, par exemple la lumière du soleil, est réfléchie sur un objet détectable
- Lorsqu'un objet détectable est blanc et semble extrêmement lumineux
- Lorsque la couleur ou l'intensité lumineuse d'un objet détectable fait qu'il se fond dans le paysage
- Lorsqu'un objet détectable coupe la route de votre véhicule ou surgit brusquement devant lui
- Lorsque vous vous approchez d'un véhicule en position diagonale
- Si un vélo a la taille d'un vélo d'enfant, porte une grande charge, transporte un deuxième passager, est conduit par une personne penchée vers l'avant ou possède une forme inhabituelle (vélos munis d'un siège pour enfant, vélo de type tandem, etc.)
- Si un piéton ou un vélo mesure moins de 3,2 ft. (1 m) environ ou

plus que 6,5 ft. (2 m) environ.
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un vélo n'est pas clairement discernable (par exemple, quand la personne porte un imperméable, une robe longue, etc.)
- Lorsqu'un piéton est penché vers l'avant ou accroupi
- Lorsqu'un piéton ou un vélo se déplace à une vitesse élevée
- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou un autre véhicule
- Lorsqu'un objet détectable se fond dans le paysage, par exemple lorsque la luminosité est faible (à l'aube ou au crépuscule) ou dans l'obscurité (la nuit ou dans un tunnel)
- Lorsque votre véhicule n'a pas roulé depuis un certain temps après le démarrage du système hybride
- Pendant que vous tournez à gauche/à droite ou pendant quelques secondes après avoir tourné à gauche/à droite
- Pendant que vous négociez un virage et pendant quelques secondes après l'avoir négocié
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule venant en sens inverse roule dans une voie de circulation éloignée d'au moins 3 voies par rapport à votre véhicule
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et que la direction de votre véhicule diffère fortement de la direction du flux de circulation dans la voie venant en sens inverse



- Lorsque vous tournez à gauche/à droite, un piéton ou un vélo se trouvant derrière le véhicule passe devant celui-ci comme s'il le dépassait



- Lorsqu'à une intersection, le véhicule approchant a une longueur totale importante, tel qu'un poids lourds, un camion-remorque, etc.

● En plus de ce qui précède, dans certaines situations, comme les suivantes, l'assistance d'urgence à la direction peut ne pas fonctionner correctement :
- Lorsqu'un objet détectable est trop proche de votre véhicule
- Lorsqu'il n'y a pas assez d'espace pour effectuer une manœuvre d'évitement au volant ou qu'un obstacle se trouve dans la direction d'évitement
- Lorsqu'un véhicule arrive en sens inverse

● En plus de ce qui précède, dans certaines situations, comme les suivantes, les murs peuvent ne pas être détectés comme un objet cible et la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse peut ne pas fonctionner correctement :
- Lorsque le fond derrière le mur est visible, comme une porte vitrée, une grille, etc.
- Lorsque le mur est incliné ou bas
- Lorsque le mur est étroit, comme un poteau, etc.
- Lorsque le mur est constitué de végétaux, comme une haie, etc.
- Lorsque la route, etc. se reflète sur le mur
- Lorsque le véhicule s'approche du mur en diagonale

Changement du réglage de sécurité préventive

- Vous pouvez activer/désactiver le système de sécurité préventive par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.756)

Le système est activé chaque fois que le contacteur d'alimentation est placé sur ON.

- Lorsque le système est désactivé, la lampe témoin PCS s'allumera et un message s'affichera sur l'écran multifonction.
- Le réglage de sécurité préventive peut être modifié sur les paramètres personnalisables. (→P.756)
- Véhicules non dotés d'une fonction de direction active : Lorsque le moment de l'avertissement du système de sécurité préventive est modifié, le moment d'intervention de l'assistance d'urgence à la direction est également modifié.

Lorsque "Retardé" est sélectionné, l'assistance d'urgence à la direction ne s'activera pas dans la plupart des cas.

- Véhicules dotés d'une fonction de direction active : Lorsque le moment de l'avertissement du système de sécurité préventive est modifié, le moment d'intervention de l'assistance d'urgence à la direction (à l'exception de la fonction de direction active) sera aussi modifié.

Lorsque "Retardé" est sélectionné, l'assistance d'urgence à la direction (à l'exception de la fonction de direction active) ne s'activera pas dans la plupart des cas.

- Véhicules dotés d'une caméra de surveillance du conducteur : Lorsque le système estime que le conducteur ne regarde pas devant lui, l'avertissement du système de sécurité préventive et l'assistance d'urgence à la direction s'activeront au délai "Avancé", quel que soit le réglage effectué par l'utilisateur.
- Lorsque le régulateur de vitesse dynamique à radar est en fonctionnement, l'avertissement du système de sécurité préventive s'activera au délai "Avancé", quel que soit le réglage de l'utilisateur.
- Véhicules dotés d'une fonction d'assistance dans les embouteillages : Lorsque la fonction d'assistance dans les embouteillages est en fonctionnement, l'avertissement du système de sécurité préventive s'activera au délai "Avancé", quel que soit le

réglage de l'utilisateur.

LTA (aide au maintien de la trajectoire)

Fonctions LTA

- Lorsque vous conduisez sur une route dont les voies de circulation sont clairement délimitées avec le régulateur de vitesse dynamique à radar activé, les lignes de délimitation de voie de circulation et les véhicules roulant devant et autour de vous sont détectés à l'aide de la caméra et du capteur radar avant, et le volant est actionné de façon à maintenir la position de votre véhicule dans la voie.

Utilisez cette fonction uniquement sur les voies de circulation rapide.

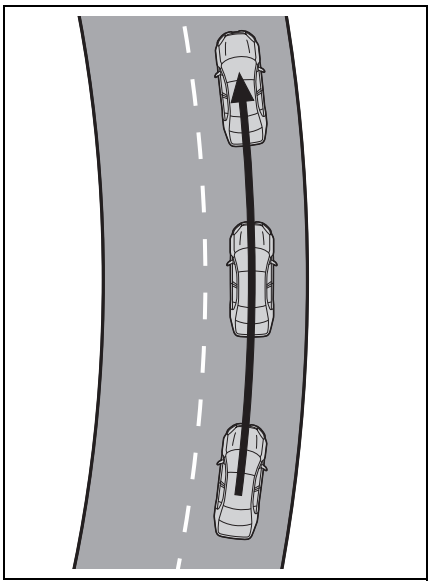
Si le régulateur de vitesse dynamique à radar n'est pas activé, la fonction ne fonctionnera pas.

Dans les situations où les lignes de délimitation de voie de circulation sont difficiles à discerner ou ne sont pas visibles, par exemple dans un embouteillage, l'assistance sera fournie en tenant compte de la trajectoire des véhicules situés devant et autour de vous.

Si le système estime que le volant n'a pas été actionné pendant une certaine période de temps ou que le volant n'est pas fermement agrippé, le conducteur recevra un avertissement et la fonction sera temporairement annulée.

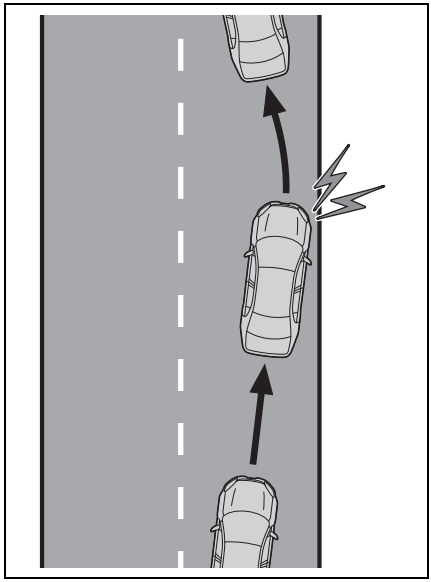
Si le volant est fermement agrippé, la fonction sera de nouveau acti-

vée.



- Lorsque la fonction est activée et que le véhicule est susceptible de sortir de sa voie de circulation, le conducteur sera alerté par le biais d'un affichage et d'un avertisseur sonore.

Lorsque l'avertisseur sonore retentit, vérifiez la zone autour de votre véhicule et manœuvrez prudemment le volant pour ramener le véhicule au centre de la voie.



AVERTISSEMENT

■Avant d'utiliser le système LTA

- Ne vous fiez pas aveuglément au système LTA. Le système LTA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée pour la conduite et n'est pas non plus un système qui réduit le degré d'attention nécessaire à la conduite sécuritaire. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de manœuvrer le volant comme il se doit afin de garantir la sécurité des usagers de la route. En outre, il incombe au conducteur de prendre des pauses adéquates lorsqu'il est fatigué, par exemple après avoir conduit pendant une période prolongée.
- Négliger d'effectuer les manœuvres de conduite appropriées et d'accorder toute son attention à la route pourrait mener à un accident.

AVERTISSEMENT

- Lorsque le système LTA n'est pas en cours d'utilisation, désactivez-le à l'aide du contacteur LTA.

Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le système LTA détecte les lignes de délimitation de voie de circulation ou la trajectoire des véhicules qui vous précèdent ou qui vous entourent.
- Le régulateur de vitesse dynamique à radar est activé.
- La largeur de la voie est d'environ 10 à 13 ft. (3 à 4 m).
- Le levier de commande des clignotants n'est pas actionné.
- Le véhicule n'est pas en train de négocier un virage serré.
- L'accélération ou le ralentissement du véhicule ne dépasse pas un certain niveau.
- Le volant n'est pas manœuvré brusquement.
- L'avertissement de retrait des mains du volant (→P.324) n'est pas affiché.
- Le véhicule roule au centre d'une voie.
- Le stabilisateur n'est pas déverrouillé. (→P.305)

Annulation temporaire des fonctions

- Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Cependant, lorsque les conditions de fonctionnement seront de nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction sera automatiquement rétabli. (→P.324)
- Si les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies pendant que la fonction est utilisée, un avertisseur sonore peut retentir pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée.
- Le conducteur peut passer outre l'assistance à la direction de la fonction en manœuvrant lui-même le volant.

Fonction d'avertissement de sortie de voie lorsque le système LTA est activé

- Même si la méthode d'avertissement du système LDA a été modifiée en faveur d'une vibration au volant, si le véhicule dévie de sa voie de circulation alors que le système LTA est activé, l'avertisseur sonore retentira pour avertir le conducteur.
- Si une manœuvre au volant équivalente à celle requise pour un changement de voie est détectée, le système estime que le véhicule n'est pas en train de dévier de sa voie et l'avertisseur sonore ne sera pas activé.

Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

- Lorsque le système estime que le conducteur ne tient pas le volant, un message demandant instamment au conducteur de tenir le volant ainsi que l'icône représentée sur l'illustration s'afficheront sur l'écran multifonction pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement sera annulé. Lorsque vous utilisez le système, assurez-vous de bien agripper le volant, que la fonction d'avertissement soit activée ou non.



● Si aucune opération n'est détectée pendant un certain temps, l'avertissement s'activera et la fonction sera temporairement annulée. Cet avertissement se déclenche aussi si le conducteur manœuvre le volant uniquement par de très petits mouvements continus.

■ **Situations dans lesquelles l'avertissement de retrait des mains du volant pourrait ne pas fonctionner correctement**

● Selon l'état du véhicule, les conditions de manœuvre et l'état de la chaussée, la fonction d'avertissement pourrait ne pas fonctionner.

● Véhicules dotés d'un système LCA : Dans les situations suivantes, le système pourrait ne pas être en mesure de détecter à quel moment les mains du conducteur ne sont plus sur le volant.

- Lorsque le volant est recouvert d'une housse
- Lorsque le conducteur porte des gants
- Lorsque le volant est couvert de corps étrangers
- Lorsque le conducteur agrippe le garnissage en bois, la couture du cuir, les branches ou d'autres parties du volant sur lesquelles aucun capteur n'est présent

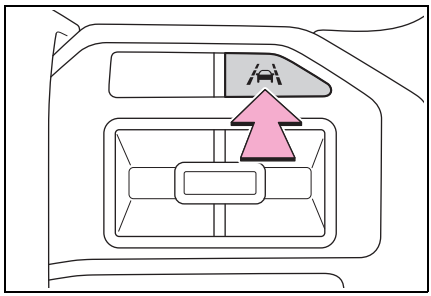
● Véhicules dotés d'un système LCA : Dans les situations suivantes, l'avertissement de retrait des mains du volant pourrait ne pas fonctionner et la fonction LTA pourrait rester activée même si le conducteur n'a plus le volant en main :

- Lorsqu'une chose autre qu'une main est en contact avec le volant
- Lorsqu'un objet large ou des bras reposent sur le volant

Activation/désactivation du système

La LTA bascule entre activé/désactivé chaque fois que vous appuyez sur le contacteur LTA.

Lorsque la fonction LTA est activée, le voyant LTA s'allume.



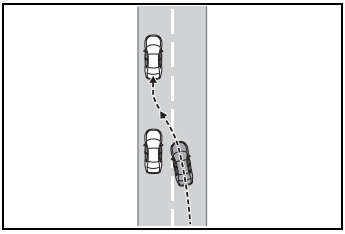
AVERTISSEMENT

■ **Situations dans lesquelles les fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement**

Dans les situations suivantes, il est possible que les fonctions ne réagissent pas correctement et que le véhicule dévie de sa voie. Ne vous fiez pas aveuglément à ces fonctions. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de manœuvrer le volant comme il se doit afin de garantir la sécurité des usagers de la route.

AVERTISSEMENT

- Lorsqu'un véhicule qui vous précède ou se trouve à proximité du vôtre change de voie (votre véhicule se trouve derrière le véhicule qui vous précède ou le véhicule à proximité du vôtre, et change également de voie)



- Lorsqu'un véhicule qui vous précède ou se trouve à proximité du vôtre est en train de louvoyer (votre véhicule pourrait aussi louvoyer et quitter sa voie de circulation)
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède ou se trouve à proximité du vôtre sort de sa voie de circulation (votre véhicule pourrait suivre la trajectoire du véhicule qui vous précède ou du véhicule à proximité du vôtre, et quitter également sa voie de circulation)
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède ou se trouve à proximité du vôtre roule très près de la ligne de délimitation de voie de gauche/de droite (votre véhicule pourrait suivre la trajectoire du véhicule qui vous précède ou du véhicule à proximité du vôtre, et quitter sa voie de circulation)
- Lorsque des objets ou des structures en mouvement se trouvent aux alentours de votre véhicule (selon la position de l'objet ou de la structure en mouvement par rapport à votre véhicule, ce dernier pourrait louvoyer)
- Lorsque votre véhicule subit une rafale de vent latérale ou une turbulence causée par d'autres véhicules à proximité
- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.301
- Situations dans lesquelles la voie de circulation pourrait ne pas être détectée : →P.303
- Lorsque vous devez désactiver le système : →P.296

Affichage du fonctionnement de l’assistance au fonctionnement du volant

L’état de fonctionnement du système LTA est indiqué.

Voyant	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
 Blanc	 Gris/Blanc	 Gris	LTA en veille
 Vert	 Vert	 Vert	LTA est en fonction
 Jaune Clignotant	 Jaune Clignotant	 Vert	Le véhicule sort de sa voie du côté où l’affichage de la voie clignote

LCA (fonction d'aide au changement de voie)*

*: Si le véhicule en est doté

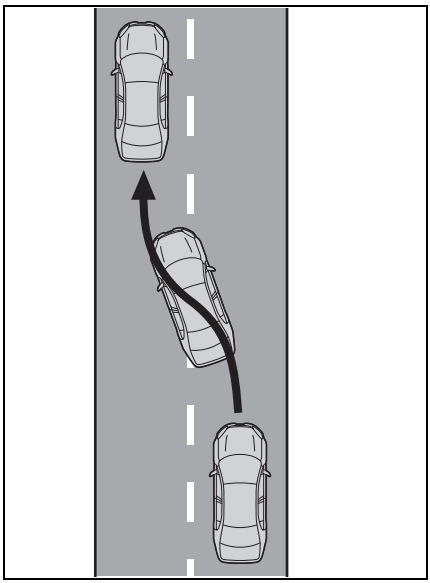
Fonctions LCA

Cette fonction est liée au système LTA et offre une aide au changement de voie au travers de manœuvres au niveau du volant.

Utilisez cette fonction uniquement sur les voies de circulation rapide.

Le conducteur peut passer outre l'assistance à la direction en manœuvrant lui-même le volant.

La fonction d'aide au changement de voie n'est pas conçue pour fonctionner lorsque vous changez de voie à un croisement.



AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LCA

- Ne vous fiez pas aveuglément au système LCA.

Le système LCA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée pour la conduite et n'est pas non plus un système qui réduit le besoin de vérifier la voie adjacente à la recherche de véhicules, de véhicules approchants, etc. lorsque vous changez de voie. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de manœuvrer le volant comme il se doit afin de garantir la sécurité des usagers de la route.

De même, n'utilisez pas le système LCA pour un changement de voie dans un endroit où cette manœuvre ne devrait pas être effectuée (voies de circulation en sens inverse, accotements routiers, etc.).

- Négliger d'effectuer les manœuvres de conduite appropriées et d'accorder toute son attention à la route pourrait mener à un accident.

■ Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le système LTA est en fonction.
- La fonction d'aide au changement de voie est activée par le biais d'un paramètre personnalisable.
- Le véhicule roule approximativement à une vitesse allant d'envi-

ron 55 à 85 mph (90 à 140 km/h).

- Le système détecte une voie de délimitation de voie discontinue sur le côté où le changement de voie doit être effectué.
- Aucun véhicule n'est détecté dans la voie vers laquelle le clignotant est activé.
- Le volant n'est pas manœuvré brusquement.
- L'avertissement de retrait des mains du volant (→P.324) n'est pas affiché.

■ Annulation des fonctions

Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système LCA peut être annulé en cours de fonctionnement, tout en avertissant le conducteur par l'affichage et un avertisseur sonore :

- Lorsque les conditions de fonctionnement (→P.324) ne sont plus remplies
- Lorsque le système ne peut plus détecter les lignes de délimitation de voie de circulation
- Lorsque le levier de commande des clignotants est actionné au deuxième cran (→P.330)
- Lorsque le levier de commande des clignotants est actionné dans la direction opposée au changement de voie
- Lorsque le système détecte une action du conducteur sur le volant, la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur

Si le système détecte qu'un véhicule s'approche rapidement de votre véhicule dans la voie vers laquelle le clignotant est activé, un avertisseur sonore retentira et un message s'affichera pour avertir le conducteur. En même temps, le volant pourrait être légèrement manœuvré pour aider à maintenir votre véhicule à distance du véhicule approchant.

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Lorsque le système estime que le conducteur ne tient pas le volant, un message demandant instamment au conducteur de tenir le volant ainsi que l'icône représentée sur l'illustration s'afficheront sur l'écran multifonction pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement sera annulé. Lorsque vous utilisez le système, assurez-vous de bien agripper le volant, que la fonction d'avertissement soit activée ou non.



■ Situations dans lesquelles l'avertissement de retrait des mains du volant pourrait ne pas fonctionner correctement

- Selon l'état du véhicule, les conditions de manœuvre et l'état de la chaussée, la fonction d'avertissement pourrait ne pas fonctionner.
- Dans les situations suivantes, le système pourrait ne pas être en mesure de détecter à quel moment les mains du conducteur ne sont plus sur le volant.
  - Lorsque le volant est recouvert d'une housse
  - Lorsque le conducteur porte des gants
  - Lorsque le volant est couvert de corps étrangers
  - Lorsque le conducteur agrippe le garnissage en bois, la couture du cuir, les branches ou d'autres parties du volant sur lesquelles aucun capteur n'est présent
- Dans les situations suivantes,

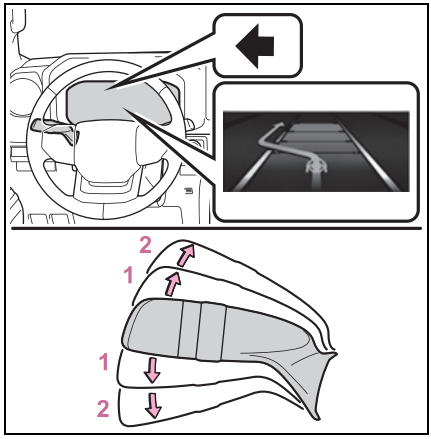
l'avertissement de retrait des mains du volant pourrait ne pas fonctionner et la fonction LCA pourrait rester activée même si le conducteur n'a plus le volant en main :

- Lorsqu'une chose autre qu'une main est en contact avec le volant
- Lorsqu'un objet large ou des bras reposent sur le volant

Fonctionnement du système LCA

Si le levier de commande des clignotants est maintenu au premier cran, la direction de changement de voie s'affichera et la fonction sera activée.

Pour changer de voie en maintenant le levier de commande des clignotants au premier cran sans utiliser le système LCA, désactivez le paramètre personnalisable du système LCA.



1 Premier cran : LCA opérationnel

2 Deuxième cran : LCA non opérationnel

AVERTISSEMENT

■ **Situations dans lesquelles le système LCA ne doit pas être utilisé**

- Lorsque vous roulez sur une route à une voie
- Lorsqu'il n'y a pas de ligne de délimitation de voie de circulation discontinue entre la voie où vous roulez et la voie vers laquelle vous dirigez le véhicule

Activation/désactivation du système

Vous pouvez activer/désactiver le système LCA par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.757)

Affichages et fonctionnement du système

L'état de fonctionnement du système LCA est indiqué.

Affichage du LCA	Icône de volant	Condition
 Flèche bleue et ligne blanche	 Vert	Le système LCA est en fonction
	 Gris	Véhicule approchant détecté alors que le système LCA est activé
Ne s'affiche pas	 Gris	Ligne de délimitation de voie plus détectée alors que le système LCA est activé

LDA (système d'avertissement de sortie de voie)

Fonctions de base

Le système LDA avertit le conducteur si le véhicule est susceptible de dévier de sa voie ou de sa trajectoire* et peut aussi actionner légèrement le volant pour éviter que le véhicule ne dévie de sa voie ou de sa trajectoire*.

La caméra avant est utilisée pour détecter les lignes de délimitation de voie de circulation ou une trajectoire*.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou les structures, comme un trottoir, une glissière de sécurité, etc.

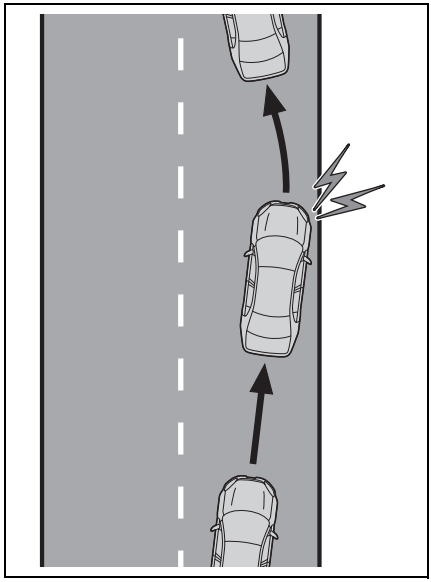
■ Fonction d'avertissement de sortie de voie

Lorsque le système estime que le véhicule pourrait dévier de sa voie ou de sa trajectoire*, un avertissement s'affiche sur un écran, et soit l'avertisseur sonore retentit soit le volant vibre pour alerter le conducteur.

Vérifiez la zone autour de votre véhicule et manœuvrez prudemment le volant pour ramener le véhicule au centre de la voie ou de la trajectoire*.

Si le système estime que le véhicule risque d'entrer en collision avec un autre véhicule sur une voie adjacente, le système d'avertissement de sortie de voie interviendra même si les clignotants sont activés.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou les structures, comme un trottoir, une glissière de sécurité, etc.



■ Fonction de prévention de sortie de voie

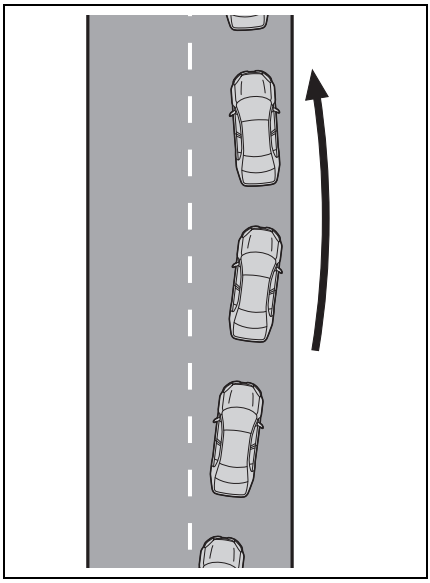
Si le système estime que votre véhicule est susceptible de sortir de sa voie de circulation ou de quitter sa trajectoire*, il offre une aide par le biais de manœuvres au volant pour vous permettre d'éviter de dévier de votre voie ou de votre trajectoire.

Si le système estime que le volant n'a pas été actionné pendant une certaine période de temps ou que le volant n'est pas fermement

agrippé, un message d'avertissement pourra s'afficher et un avertisseur sonore retentir pour alerter le conducteur.

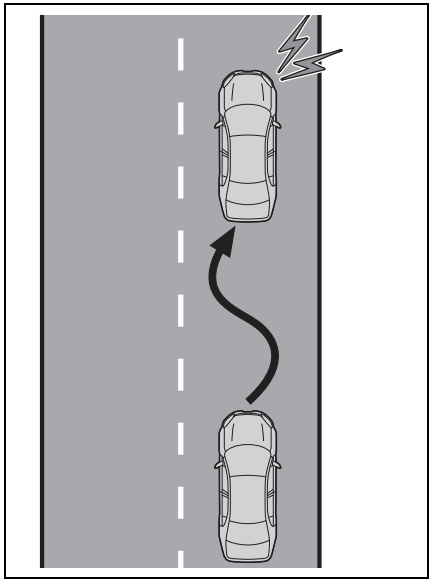
Si le système estime que le véhicule risque d'entrer en collision avec un autre véhicule sur une voie adjacente, la fonction de prévention de sortie de voie interviendra même si les clignotants sont activés.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou les structures, comme un trottoir, une glissière de sécurité, etc.



■ Fonction de recommandation d'interruption de la conduite

Si le véhicule louvoie, un message s'affichera et un avertisseur sonore retentira pour demander instamment au conducteur de faire une pause.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LDA

- Ne vous fiez pas aveuglément au système LDA. Le système LDA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée pour la conduite et n'est pas non plus un système qui réduit le degré d'attention nécessaire à la conduite sécuritaire. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de manœuvrer le volant comme il se doit afin de garantir la sécurité des usagers de la route. En outre, il incombe au conducteur de prendre des pauses adéquates lorsqu'il est fatigué, par exemple après avoir conduit pendant une période prolongée.
- Négliger d'effectuer les manœuvres de conduite appropriées et d'accorder toute son attention à la route pourrait mener à un accident.

■ **Conditions de fonctionnement de chacune des fonctions**

● Fonction d'avertissement/de prévention de sortie de voie

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- La vitesse du véhicule est d'environ 30 mph (50 km/h) ou plus.

Le fonctionnement est possible lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus si des véhicules, des motocyclettes, des vélos ou des piétons sont détectés près de la voie de circulation.

- Le système détecte une voie de circulation ou une trajectoire*. (Si détecté d'un seul côté, le système opère uniquement pour le côté détecté.)
- La largeur de la voie de circulation est d'environ 9,8 ft. (3 m) ou plus.
- Le levier de commande des clignotants n'est pas actionné. (Sauf lorsqu'un véhicule est détecté dans la direction vers laquelle le levier de commande des clignotants est actionné.)
- Le véhicule n'est pas en train de négocier un virage serré.
- L'accélération ou le ralentissement du véhicule ne dépasse pas un certain niveau.
- Le volant n'est pas tourné suffisamment pour effectuer un changement de voie.
- Lorsque le système VSC ou TRAC actif n'est pas désactivé
- Lorsque le stabilisateur n'est pas déverrouillé.

(État de fonctionnement de la fonction de prévention de sortie de voie) (→P.305)

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou les structures, comme un trottoir, une glissière de sécurité, etc.

■ **Annulation temporaire des fonctions**

Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Cependant, lorsque les conditions de fonctionnement seront de nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction sera automatiquement rétabli. (→P.328)

■ **Fonctionnement de la fonction d'avertissement de sortie de voie/fonction de prévention de sortie de voie**

● En fonction de la vitesse du véhicule, des conditions routières, de l'angle de sortie de voie, etc., le fonctionnement de la fonction de prévention de sortie de voie peut ne pas être perçu ou la fonction peut ne pas s'activer.

● Selon les circonstances, l'avertisseur sonore peut retentir même si l'option de vibration est sélectionnée dans un paramètre personnalisable.

● Si une trajectoire* n'est pas claire ou rectiligne, la fonction d'avertissement de sortie de voie ou la fonction de prévention de sortie de voie pourrait ne pas fonctionner.

● La fonction d'avertissement de sortie de voie ou la fonction de prévention de sortie de voie peut ne pas s'activer lorsque le système estime que le véhicule est dirigé de façon intentionnelle pour éviter un piéton ou un véhicule stationné.

● Il se peut qu'il soit impossible pour le système de déterminer s'il existe un risque de collision avec un véhicule dans une voie adjacente.

● Véhicules dotés d'une caméra de surveillance du conducteur : En fonction de l'état du conducteur, la fonction d'avertissement de sortie de voie ou la fonction de préven-

tion de sortie de voie change le délai d'intervention.

- Le conducteur peut passer outre l'assistance à la direction de la fonction de prévention de sortie de voie en manœuvrant lui-même le volant.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou les structures, comme un trottoir, une glissière de sécurité, etc.

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Dans les situations suivantes, un message demandant expressément au conducteur de manœuvrer le volant et une icône s'afficheront, et un avertisseur sonore retentira pour avertir le conducteur. Lorsque vous utilisez le système, assurez-vous de bien agripper le volant, que la fonction d'avertissement soit activée ou non.



- Lorsque le système estime que le conducteur ne tient pas fermement le volant, ou que le volant n'est pas manœuvré lorsque l'intervention de l'assistance à la direction de la fonction de prévention de sortie de voie est en cours

Sauf pour Porto Rico : La durée de retentissement de l'avertisseur sonore s'allongera à mesure que l'intensité de l'intervention de la fonction d'assistance à la direction augmente. Si le système estime que le volant a été manœuvré, l'avertisseur sonore s'arrête.

Pour Porto Rico : La durée de retentissement de l'avertisseur sonore s'allongera à mesure que l'intensité de l'intervention de la fonction d'assistance à la direction augmente. Même si le système estime que le volant a été manœuvré, l'avertisseur sonore retentit pendant un certain temps.

■ Fonction de recommandation d'interruption de la conduite

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- La vitesse du véhicule est d'environ 40 mph (65 km/h) ou plus.*1
- La vitesse du véhicule est d'environ 32 mph (50 km/h) ou plus.*2
- La largeur de la voie de circulation est d'environ 9,8 ft. (3 m) ou plus.

Selon l'état du véhicule et de l'état de la chaussée, la fonction de recommandation d'interruption de la conduite pourrait ne pas fonctionner.



Appuyez sur le contacteur de commande du compteur ⮌ pour désactiver le message.*1

Si vous n'appuyez pas sur ⮌, le message de la fonction de suggestion de freinage reste affiché.*1

*1: Pour Porto Rico

*2: Sauf pour Porto Rico

Modification des paramètres du système LDA

- Vous pouvez activer/désactiver le système LDA par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.757)
- Vous pouvez modifier les paramètres du système LDA par le biais des paramètres personnalisables. (→P.757)

AVERTISSEMENT

■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, il est possible que le système ne réagisse pas correctement et que le véhicule dévie de sa voie. Ne vous fiez pas aveuglément à ces fonctions. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de manœuvrer le volant comme il se doit afin de garantir la sécurité des usagers de la route.

- Lorsque la limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou les structures, comme un trottoir, une glissière de sécurité, etc. n'est pas claire ou rectiligne
- Lorsque votre véhicule subit une rafale de vent latérale ou une turbulence causée par d'autres véhicules à proximité
- Situations dans lesquelles la voie de circulation pourrait ne pas être détectée : →P.303
- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.301
- Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner : →P.303
- Lorsque vous devez désactiver le système : →P.296

Affichages et fonctionnement du système

L'état de fonctionnement de la fonction d'avertissement de sortie de voie et l'intervention de l'assistance à la direction de la fonction de prévention de sortie de voie sont indiqués.

▶ Sauf pour Porto Rico

Voyant	Affichage de la voie	Icône de volant	Condition
Éteint	Éteint	Éteint	Système désactivé
 Blanc	 Gris	Éteint	Les lignes de délimitation de voie de circulation ne sont pas détectées par le système
 Blanc	 Blanc	Éteint	Les lignes de délimitation de voie de circulation sont détectées par le système
 Jaune Clignotant	 Jaune Clignotant	Éteint	La fonction d'avertissement de sortie de voie fonctionne pour le côté où l'affichage de la voie clignote
 Vert	 Vert	 Vert	La fonction de prévention de sortie de voie fonctionne pour le côté où l'affichage de la voie est allumé
 Jaune Clignotant	 Jaune Clignotant	 Vert	La fonction d'avertissement de sortie de voie/fonction de prévention de sortie de voie fonctionne pour le côté où l'affichage de la voie clignote

▶ Pour Porto Rico

Voyant	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
 Jaune Allumé	Éteint	Éteint	Système désactivé
Éteint	 Gris	Éteint	Les lignes de délimitation de voie de circulation ne sont pas détectées par le système
Éteint	 Blanc	Éteint	Les lignes de délimitation de voie de circulation sont détectées par le système
 Jaune Clignotant	 Jaune Clignotant	Éteint	La fonction d'avertissement de sortie de voie fonctionne pour le côté où l'affichage de la voie clignote
 Vert	 Vert	 Vert	La fonction de prévention de sortie de voie fonctionne pour le côté où l'affichage de la voie est allumé

Voyant	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
 Jaune Clignotant	 Jaune Clignotant	 Vert	La fonction d'avertissement de sortie de voie/fonction de prévention de sortie de voie fonctionne pour le côté où l'affichage de la voie clignote

PDA (assistance à la conduite proactive)

Lorsqu'un objet détectable (→P.341) est détecté, l'assistance à la conduite proactive utilise les freins et le volant pour contribuer à empêcher le véhicule d'approcher trop près de l'objet.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur.

- L'assistance à la conduite proactive est conçue pour fournir une assistance aux opérations normales de freinage et de direction, ainsi que pour aider à empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable. Cependant, la portée de cette assistance est limitée.

Le conducteur doit si nécessaire effectuer des opérations de freinage et de direction. Lisez attentivement ce qui suit. Ne vous fiez pas aveuglément à l'assistance à la conduite proactive et veillez à toujours conduire votre véhicule de manière sécuritaire. (→P.343)

- L'assistance à la conduite proactive n'est pas un système qui permet de réduire l'attention nécessaire pour une conduite sécuritaire. Même si le système fonctionne correctement, la situation aux alentours telle que le conducteur l'évalue peut différer par rapport à ce que détecte le système. Le conducteur doit toujours être attentif, évaluer les risques et garantir la sécurité. Un excès de confiance dans le système pour la conduite sécuritaire du véhicule pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- L'assistance à la conduite proactive n'est pas un système qui autorise une conduite inattentive et elle ne peut pas aider le conducteur dans des conditions de visibilité réduite. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone environnante et de conduire de façon sécuritaire.

■ Désactivation de l'assistance à la conduite proactive

- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.301

- Lorsque vous devez désactiver le système : →P.296

Conditions de fonctionnement du système et objets détectables

En fonction des conditions de conduite, le fonctionnement de l'assistance à la conduite proactive et les objets détectables changent comme suit.

Fonction	État	Fonctionnement	Objets détectables
Assistance à l'anticipation des obstacles (OAA)	Un objet détectable est détecté lorsqu'il traverse la route	Une assistance est fournie, avec utilisation des freins dans une certaine mesure, afin de réduire la possibilité d'une collision.	• Piétons • Cyclistes
	Un objet détectable est détecté sur le côté de la route	Une assistance est fournie, avec utilisation des freins et du volant dans une certaine mesure, en fonction des conditions environnantes, pour contribuer à empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détecté.	• Piétons • Cyclistes • Véhicules stationnés
		Une assistance est fournie avec utilisation du volant pour que le véhicule ne dévie pas de sa voie de circulation actuelle.	

Fonction	État	Fonctionnement	Objets détectables
Assistance à la décélération (DA)	Un véhicule qui vous précède ou qui se trouve à côté de vous est détecté comme se plaçant soudainement devant le véhicule	Le véhicule décélère doucement de sorte que la distance de véhicule à véhicule ne soit pas excessivement courte.	• Véhicules qui précèdent • Motocyclettes
	Un virage est détecté devant le véhicule	Le véhicule décélère doucement si la vitesse du véhicule est déterminée comme trop élevée pour prendre le virage qui se présente.	Aucun
Assistance à la direction (SA)	Une voie de circulation est détectée	Le système anticipe le mouvement du conducteur et l'aide à actionner le volant.	Aucun

■ **Vitesses du véhicule auxquelles le système peut fonctionner**

● Assistance en cas d'objet détectable qui traverse la route

Environ de 20 à 35 mph (30 à 60 km/h)

● Assistance en cas d'objet détectable sur le côté de la route

Environ de 20 à 35 mph (30 à 60 km/h)

● Assistance à la décélération pour un véhicule qui précède

Environ 15 mph (20 km/h) ou plus

● Assistance à la décélération pour un virage

Environ 15 mph (20 km/h) ou plus

● Assistance à la direction dans une voie de circulation

Environ de 5 à 80 mph (10 à 140 km/h)

■ **Cas où le fonctionnement du système est annulé**

● Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système sera annulé :
- Lorsque le régulateur de vitesse dynamique à radar ou le régulateur de vitesse est activé
- Lorsque le système PCS est désactivé
- Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner : →P.303
- Lorsque la position de changement de vitesse P, R ou N est sélectionnée

● Dans les situations suivantes, l'assistance à l'utilisation du frein sera annulée :
- La vitesse du véhicule est d'environ 9 mph (15 km/h) ou moins
- Lorsqu'une certaine vitesse du

véhicule a été atteinte, telle qu'évaluée par le système, en fonction des conditions environnantes

● Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système peut être annulé :

- Lorsque la commande des freins ou la commande de limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite est activée (par exemple : PCS, système de gestion du démarrage)
- Lorsque le système estime qu'un objet détecté s'est éloigné du véhicule
- Lorsque le stabilisateur est déverrouillé. (→P.305)
- Lorsque les lignes de la voie de circulation ne peuvent plus être détectées
- Lorsque la pédale de frein a été enfoncée
- Lorsque la pédale d'accélérateur a été enfoncée
- Lorsque le volant a été actionné avec une force supérieure à une certaine valeur
- Lorsque le levier de commande des clignotants est actionné pour tourner à gauche/droite

AVERTISSEMENT

■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

● Situations dans lesquelles la voie de circulation pourrait ne pas être détectée : →P.303

● Lorsqu'un objet détectable s'arrête immédiatement avant d'entrer sur la trajectoire du véhicule

● Lorsque le véhicule passe extrêmement près d'un objet détectable derrière une glissière de sécurité, une clôture, etc.

● Lorsque vous changez de voie lors du dépassement d'un objet détectable

● Lorsque vous dépassez un objet détectable qui est en train de changer de voie ou de tourner à gauche/à droite

● Lorsque des objets (glissières de sécurité, poteaux électriques, arbres, murs, clôtures, poteaux, cônes de signalisation, boîtes aux lettres, etc.) se trouvent dans la zone environnante

● Lorsqu'il y a des motifs ou de la peinture devant votre véhicule qui peuvent être confondus avec un objet détectable

● Lorsque vous conduisez sur une route surplombée par une structure basse (tunnel avec un plafond bas, panneau de signalisation, enseigne, etc.)

● Lorsque vous conduisez sur une route enneigée, verglacée ou pleine d'ornières

● Lorsqu'un objet détectable approche de votre véhicule

● Lorsque votre véhicule ou un objet détectable louvoie

● Lorsque le mouvement d'un objet détectable change (changement de direction, accélération ou décélération soudaine, etc.)

● Lorsque vous vous rapprochez subitement d'un objet détectable

● Lorsqu'un véhicule ou une motocyclette qui vous précède n'est pas directement devant votre véhicule

● Lorsqu'une structure surplombe un objet détectable

AVERTISSEMENT

- Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un autre objet (bagage volumineux, parapluie ou glissière de sécurité, etc.)
- Lorsque plusieurs objets détectables se superposent
- Lorsqu'une lumière vive, par exemple la lumière du soleil ou les phares d'un autre véhicule, est réfléchie sur l'objet détectable
- Lorsque l'objet détectable est blanc et semble extrêmement lumineux
- Lorsque la couleur ou l'intensité lumineuse de l'objet détectable fait qu'il se fond dans le paysage
- Lorsqu'un objet détectable coupe la route de votre véhicule ou surgit à côté d'un véhicule
- Lorsque vous vous approchez d'un véhicule devant vous qui est perpendiculaire, en oblique ou en face de votre véhicule
- Si un véhicule stationné est perpendiculaire ou en oblique par rapport au véhicule
- Si un vélo a la taille d'un vélo d'enfant, porte une grande charge, transporte un deuxième passager ou possède une forme inhabituelle (vélos munis d'un siège pour enfant, vélo de type tandem, etc.)
- Si un piéton ou un cycliste mesure moins de 3,2 ft. (1 m) environ ou plus de 6,5 ft. (2 m) environ
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un cycliste n'est pas clairement discernable (par exemple, quand la personne porte un imperméable, une robe longue, etc.)
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste est penché vers l'avant ou accroupi
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste se déplace à une vitesse élevée
- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou un autre véhicule
- Lorsqu'un objet détectable se fond dans le paysage, par exemple lorsque la luminosité est faible (à l'aube ou au crépuscule) ou dans l'obscurité (la nuit, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque la largeur de la voie de circulation est de 13,1 ft. (4 m) ou plus
- Lorsque la largeur de la voie de circulation est de 8,2 ft. (2,5 m) ou moins
- Lorsque votre véhicule n'a pas roulé depuis un certain temps après le démarrage du système hybride
- Pendant que vous tournez à gauche ou à droite ou pendant quelques secondes après avoir tourné à gauche ou à droite
- Lorsque vous changez de voie ou pendant quelques secondes après avoir changé de voie
- Pendant que vous prenez un virage, que vous roulez dans un virage et pendant quelques secondes après l'avoir négocié

Modification des paramètres de l'assistance à la conduite proactive

- Vous pouvez activer/désactiver l'assistance à la conduite proactive par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.757)
- Vous pouvez modifier les paramètres suivants de l'assistance à la conduite proactive par le biais des paramètres personnalisables. (→P.757)

Affichage du fonctionnement du système

En fonction de la situation, les icônes ou voyants suivants seront affichés.

Certaines icônes ne peuvent pas être affichées jusqu'à ce que l'affichage passe à l'écran d'informations de la fonction d'aide à la conduite sécuritaire.

Icône	Signification
	• Blanc : Surveillance pour déceler la présence d'objets détectables • Vert : Assistance en cas d'objet détectable qui traverse la route ou en cas d'objet détectable sur le côté de la route en cours de fonctionnement
	Un piéton qui traverse la route ou au bord de la route a été détecté et l'assistance au freinage ou à la direction fonctionne
	Un véhicule a été détecté au bord de la route et l'assistance à l'utilisation des freins ou de la direction fonctionne

Icône	Signification
	• L'assistance à l'utilisation de la direction est effectuée pour empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable au bord de la route • Lorsque l'assistance à la direction fonctionne
	L'assistance à la décélération pour un véhicule qui précède est effectuée
	Avertissement pour maintenir une distance de véhicule à véhicule appropriée
	L'assistance à la décélération pour un virage est effectuée

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Dans les situations suivantes, un message demandant instamment au conducteur de tenir le volant et l'icône représentée sur l'illustration s'affichent sur l'écran pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement sera annulé. Lorsque vous utilisez le système, assurez-vous de bien agripper le volant, que la fonction d'avertissement soit activée ou non.

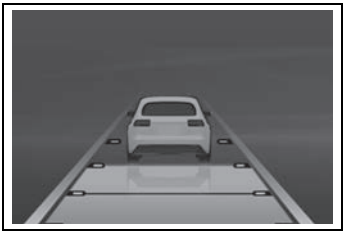


● Lorsque l'assistance en cas d'objet détectable qui traverse la route ou se trouve sur le bord de la route est effectuée et que le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant

Si aucune action n'est détectée pendant un certain temps, un avertisseur sonore retentira et l'avertissement s'activera. Cet avertissement se déclenche aussi si le conducteur manœuvre le volant uniquement par de très petits mouvements continus.

■ Opération d'avertissement après la fin de l'assistance à la décélération pour un véhicule qui précède

Après la fin de l'assistance à la décélération pour un véhicule qui précède, si le conducteur n'actionne pas la pédale de frein ou d'accélérateur et que le véhicule s'approche du véhicule qui précède, l'écran clignote et un avertisseur sonore retentit pour demander instamment au conducteur de ralentir. Si le système détermine que le conducteur utilise la pédale de frein ou d'accélérateur, l'avertissement est annulé.



FCTA (alerte de trafic transversal avant)*

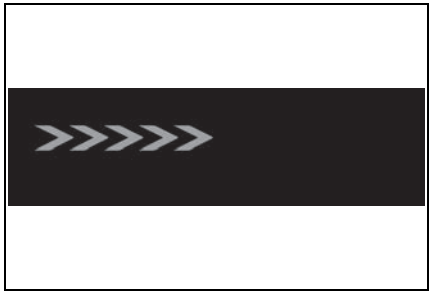
*: Si le véhicule en est doté

Lorsque vous approchez d'une intersection, etc., à basse vitesse, les véhicules approchant par la gauche et par la droite à l'avant de votre véhicule peuvent être détectés et vous en serez informé.

Contrôle du système FCTA

- Lorsque le système détecte un véhicule approchant par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule alors que vous vous approchez d'une intersection, une notification s'affichera.

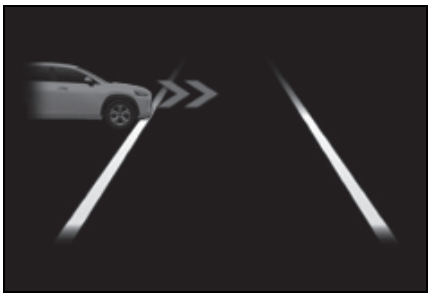
• Affichage sur le pare-brise



- Lorsque le système estime que votre véhicule est sur le point d'entrer dans une intersection alors même qu'un véhicule s'approche par la gauche ou par la droite à

l'avant de votre véhicule, un avertisseur sonore retentira et un message s'affichera pour vous demander instamment d'appuyer sur la pédale de frein.

• Écran multifonction



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Accordez une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire. Le système FCTA est un système supplémentaire qui informe le conducteur de la présence de véhicules approchant par la gauche ou par la droite à l'avant du véhicule.

Un excès de confiance dans ce système pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles. Les informations fournies dans l'affichage d'avertissement peuvent différer des conditions réelles de circulation. Bien que l'affichage d'avertissement disparaisse au bout de quelques instants, cela ne signifie pas forcément qu'il n'y a plus de véhicules ni de piétons autour de votre véhicule.

■ Conditions de fonctionnement du système FCTA

Le système fonctionnera lorsque toutes les conditions suivantes seront remplies :

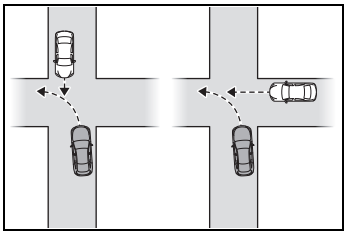
- Une position de changement de vitesse autre que P ou R est sélectionnée
- La vitesse du véhicule est d'environ 10 mph (15 km/h) ou moins
- Un véhicule s'approche par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule à une vitesse allant d'environ 7 à 37 mph (10 à 60 km/h)
- Aucun véhicule ne roule devant votre véhicule
- La pédale d'accélérateur n'est pas fermement enfoncée
- La pédale de frein n'est pas fermement enfoncée

■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun véhicule approchant

Dans certaines situations, comme les suivantes, le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun véhicule approchant :

- Lorsque vous approchez d'objets sur le bord de la route, comme des glissières de sécurité, des panneaux de signalisation, des poteaux électriques, des réverbères, des arbres, des herbes hautes, des murets, etc.
- Lorsque vous dépassez un objet sur le bord de la route, comme un véhicule en stationnement
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton s'approche par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule, à une certaine distance
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton se déplace dans une place de stationnement, etc., adjacent à la voie sur laquelle roule votre véhicule

- Lorsqu'un piéton ou un vélo s'approche sur un trottoir
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton s'éloigne de votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule approchant ralentit ou s'arrête
- Lorsqu'un véhicule approchant effectue un virage à gauche/à droite juste devant votre véhicule
- Lorsqu'un piéton s'approche de votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule venant en sens inverse effectue un virage à gauche/à droite
- Lorsque votre véhicule entre dans une intersection devant un véhicule approchant par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule est arrêté devant un feu de circulation et qu'un véhicule s'approche par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule
- Lorsque vous effectuez un virage à gauche/à droite devant un véhicule approchant

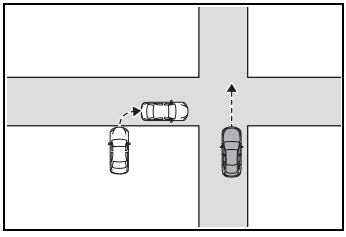


- Lorsqu'un véhicule venant en sens inverse s'approche et passe à côté de vous
- Lorsqu'un autre véhicule vous dépasse
- Lorsque vous roulez à côté d'un autre véhicule ou d'un piéton
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton s'approche de votre véhicule par le côté

■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

Dans les situations telles que celles décrites ci-dessous, un véhicule pourrait ne pas être détecté par un capteur radar latéral avant, empêchant le système de fonctionner correctement :

- Si un véhicule approchant se déplace soudainement (coup de volant, accélération, ralentissement, etc. soudains)



- Si un véhicule s'approche à la diagonale par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule s'approche par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule, à une certaine distance
- Lorsqu'un objet se trouve entre votre véhicule et un véhicule approchant
- Lorsque plusieurs véhicules s'approchent en roulant près les uns des autres
- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.301
- Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner : →P.303

Modification des paramètres du système FCTA

- Vous pouvez activer/désactiver le système FCTA par le

biais d'un paramètre personnalisable. (→P.756)

- Vous pouvez modifier les paramètres du système FCTA par le biais des paramètres personnalisables. (→P.756)

RSA (aide sur les panneaux routiers)*

*: Si le véhicule en est doté

Le système RSA détecte certains panneaux routiers à l'aide de la caméra avant et/ou du système de navigation (lorsque les informations de limitation de vitesse sont disponibles) et avertit le conducteur par le biais d'affichages et d'avertisseurs sonores.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Accordez une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire.
- Ne vous fiez pas uniquement au système RSA. Le système RSA aide le conducteur en lui fournissant des informations relatives aux panneaux routiers, mais il ne remplace pas les yeux ni l'attention du conducteur. La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Accordez une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire.

■ Situations dans lesquelles le système RSA ne doit pas être utilisé

Lorsque vous devez désactiver le système : →P.296

AVERTISSEMENT

■ **Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement**

● Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.301

Fonction d'affichage

- Lorsque la caméra avant détecte un panneau ou que le système de navigation dispose d'informations sur un panneau, le panneau s'affichera sur l'écran.
- Plusieurs panneaux peuvent être affichés.

En fonction des spécifications du véhicule, le nombre de panneaux affichés peut être limité.

■ Conditions de fonctionnement de l'affichage des panneaux

Les panneaux s'afficheront lorsque les conditions suivantes seront remplies :

● Le système a détecté un panneau

Dans les situations suivantes, l'affichage en cours d'un panneau pourrait s'interrompre :

● Lorsqu'aucun nouveau panneau n'a été détecté sur une certaine distance

● Lorsque le système estime que la route sur laquelle véhicule roule a changé, par exemple après un virage à gauche ou à droite

■ Situations dans lesquelles la fonction d'affichage pourrait ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, le système RSA pourrait ne pas fonctionner correctement et ne pas détecter les panneaux, ou afficher les mauvais panneaux. Toutefois, cela n'est pas le signe d'une anomalie.

● Lorsque le panneau est sale, décoloré, incliné ou plié

● Lorsque le contraste d'un panneau électronique est faible

● Lorsque tout ou partie du panneau est caché par un arbre, un poteau électrique, etc.

● Lorsque le panneau est détecté par la caméra avant pendant un court instant

● Lorsque l'environnement de conduite (virage, changement de voie, etc.) est estimé de façon incorrecte

● Lorsqu'un panneau est placé immédiatement après un embranchement d'autoroute ou dans une voie adjacente juste avant la convergence

● Lorsque des autocollants sont fixés à l'arrière du véhicule qui vous précède

● Lorsqu'un panneau semblable à un panneau compatible avec le système est détecté en tant que panneau compatible avec le système

● Lorsqu'un panneau de limite de vitesse pour une voie de desserte se trouve dans la portée de détection de la caméra avant

● Lorsque vous roulez dans un carrefour giratoire

● Lorsqu'un panneau destiné aux camions, etc. est détecté

● Lorsque les données cartographiques du système de navigation sont obsolètes

● Lorsque le système de navigation ne peut pas être utilisé

Dans un tels cas, les panneaux de limite de vitesse affichés sur l'écran

multifonction et l'affichage du système de navigation peuvent différer.

Fonction de notification

Dans les situations suivantes, le système RSA émettra un avertissement pour avertir le conducteur.

- Si la vitesse du véhicule dépasse le seuil d'avertissement de la vitesse indiquée sur le panneau de limite de vitesse affiché à l'écran, l'affichage du panneau sera agrandi et un avertisseur sonore retentira.
- Lorsque le système RSA détecte un panneau de sens interdit et estime que votre véhicule est entré à contresens sur une route, le panneau de sens interdit affiché à l'écran clignotera et un avertisseur sonore retentira.

Conditions de fonctionnement des fonctions de notification

- Fonction de notification de vitesse excessive

Cette fonction s'activera lorsque les conditions suivantes seront remplies :

- Un panneau routier de limite de vitesse est reconnu par le système.

- Fonction de notification de sens interdit

Cette fonction s'activera lorsque toutes les conditions suivantes seront remplies :

- Plus d'un panneau routier de sens interdit est reconnu simultanément par le système.
- Le véhicule passe entre les panneaux routiers de sens interdit reconnus par le système.

Types de panneaux routiers pris en charge

- Les types de panneaux routiers suivants peuvent être affichés.

Toutefois, certains panneaux de signalisation non standard ou nouveaux pourraient ne pas être affichés.



Limite de vitesse





Sens interdit



Demi-tour interdit



Ne pas tourner au rouge



Arrêt



Cédez le passage



Avertissement

- Selon les spécifications du

véhicule, les panneaux peuvent être affichés en se chevauchant.

Modification des paramètres du système RSA

- Vous pouvez modifier les paramètres suivants du système RSA par le biais des paramètres personnalisables. (→P.758)

Régulateur de vitesse dynamique à radar

Ce régulateur de vitesse dynamique à radar détecte la présence de véhicules vous précédant, évalue la distance de véhicule à véhicule actuelle et fonctionne de manière à maintenir une distance convenable entre votre véhicule et celui qui le précède. Vous pouvez sélectionner la distance de véhicule à véhicule en utilisant le contacteur de distance de véhicule à véhicule.

Utilisez le régulateur de vitesse dynamique à radar uniquement sur les voies de circulation rapide.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas aveuglément à ce système et accordez toujours une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire.

AVERTISSEMENT

- Le régulateur de vitesse dynamique à radar offre une assistance à la conduite afin de réduire la fatigue du conducteur. Cependant, l'assistance fournie comporte certaines limites.

Lisez attentivement ce qui suit.
Ne vous fiez pas aveuglément à ce système et conduisez toujours prudemment.

Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement : →P.361

- Réglez la vitesse de façon appropriée en fonction de la limite de vitesse, de la circulation, des conditions routières, des conditions météorologiques, etc. Il incombe au conducteur de surveiller la vitesse réglée.

- Même si le système fonctionne correctement, la situation d'un véhicule qui vous précède telle que vous l'évaluez peut différer par rapport à ce que détecte le système. C'est pourquoi le conducteur doit toujours être attentif, évaluer les risques et garantir la conduite sécuritaire. Un excès de confiance dans le système pour la conduite sécuritaire du véhicule pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Précautions liées aux systèmes d'assistance à la conduite

Observez les précautions suivantes, car l'assistance fournie par le système comporte certaines limites. Un excès de confiance dans ce système pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Détails de l'assistance apportée à la vision du conducteur

Le régulateur de vitesse dynamique à radar n'est conçu que pour aider le conducteur à déterminer la distance entre son véhicule et un véhicule particulier qui le précède. Il ne s'agit pas d'un système qui autorise une conduite négligente ou inattentive, et il ne peut pas aider le conducteur dans les conditions de visibilité réduite.

Le conducteur doit être attentif aux conditions environnantes, même lorsque le véhicule est arrêté.

- Détails de l'assistance apportée à l'évaluation du conducteur

Le régulateur de vitesse dynamique à radar estime si la distance entre le véhicule du conducteur et un véhicule particulier qui le précède est dans une plage définie. Il n'est pas en mesure de juger d'autres éléments de conduite. Aussi est-il primordial que le conducteur reste vigilant et en mesure d'estimer s'il y a ou non un risque de danger.

- Détails de l'assistance apportée à l'action du conducteur

AVERTISSEMENT

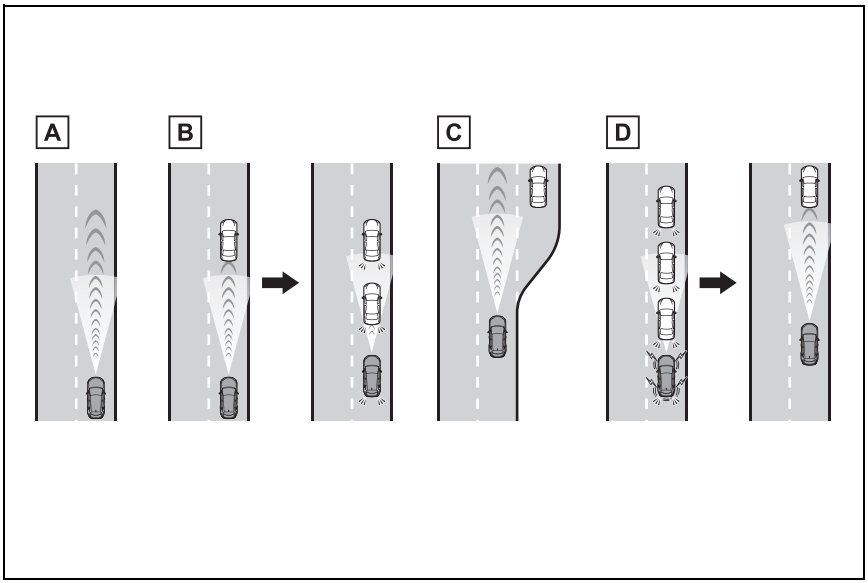
Le régulateur de vitesse dynamique à radar ne comprend pas de fonctions conçues pour prévenir ou éviter une collision avec les véhicules qui vous précèdent. Par conséquent, s'il y a le moindre risque de danger, le conducteur doit lui-même prendre immédiatement le contrôle du véhicule et agir de sorte à assurer la conduite sécuritaire.

■ **Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse dynamique à radar ne doit pas être utilisé**

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dynamique à radar dans les situations suivantes. Le système n'étant pas en mesure de fournir le contrôle approprié, son utilisation pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Routes où il y a des piétons, des cyclistes, etc.
- Lorsque vous conduisez sur une entrée ou une sortie d'autoroute ou de voie rapide
- Lorsque l'avertisseur d'approche retentit fréquemment
- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.301
- Situations dans lesquelles la voie de circulation pourrait ne pas être détectée : →P.303

Fonctions de base



A Régulation à vitesse constante

Lorsqu'aucun véhicule ne vous précède

Le véhicule roule à la vitesse sélectionnée par le conducteur.

Si la vitesse du véhicule sélectionnée est dépassée dans une descente, l'affichage de la vitesse du véhicule sélectionnée clignotera et un avertisseur sonore retentira.

B Ralentissement de la vitesse de croisière et régulation de la vitesse en mode suivi de véhicule

Lorsqu'un véhicule qui vous précède roulant moins vite que la vitesse du véhicule sélectionnée est détecté

Lorsqu'un véhicule qui vous précède est détecté, votre véhicule ralentit automatiquement et, si la vitesse de votre véhicule doit être davantage réduite, les freins seront appliqués (les feux d'arrêt s'allument alors). Le véhicule est assisté de façon à maintenir la distance de véhicule à véhicule définie par le conducteur, en fonction des variations de la vitesse du véhicule qui vous précède. Si le ralentissement de votre véhicule est insuffisant et que votre véhicule se rapproche du véhicule qui vous précède, l'avertisseur d'approche retentira.

C Accélération

Lorsqu'il n'y a plus de véhicule vous précédant roulant à une vitesse inférieure à la vitesse du véhicule sélectionnée

Le véhicule accélère jusqu'à la vitesse du véhicule sélectionnée, puis reprend la régulation à vitesse constante.

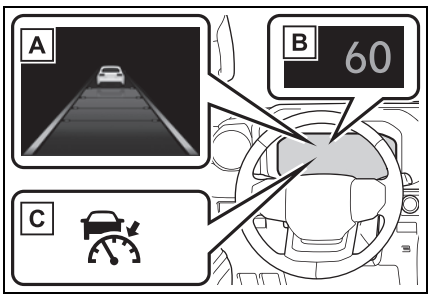
D Démarrage

Si un véhicule qui vous précède s'arrête, votre véhicule s'arrêtera également (arrêt assisté). Après que le véhicule qui vous précède a démarré, la régulation de la vitesse en mode suivi de véhicule (manœuvre de démarrage) sera rétablie si vous appuyez sur le contacteur "RES" ou sur la pédale d'accélérateur. Si aucune manœuvre de démarrage n'est effectuée, l'arrêt assisté sera maintenu.

Véhicules dotés d'une fonction d'assistance dans les embouteillages : Lorsque vous conduisez sur une autoroute ou une voie rapide, si un véhicule qui vous précède s'arrête, votre véhicule s'arrêtera en conséquence. Sur certaines autoroutes ou voies rapides, si le système détermine que le véhicule qui vous précède démarre dans un délai d'environ 3 minutes après s'être arrêté, un avertisseur sonore retentira et un message s'affichera à l'écran multifonction pour avertir le conducteur, et votre véhicule démarrera en conséquence en suivant le véhicule qui vous précède. (Moment de la reprise prolongé)

Composants du système

■ Affichage des compteurs

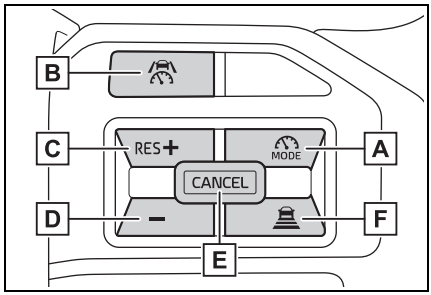


A Écran multifonction

B Vitesse du véhicule sélectionnée

C Voyants

■ Contacteurs



A Contacteur de sélection du mode d'assistance à la conduite

B Contacteur d'assistance à la conduite

C Contacteur "+" / Contacteur "RES"

D Contacteur "-"

E Contacteur d'annulation

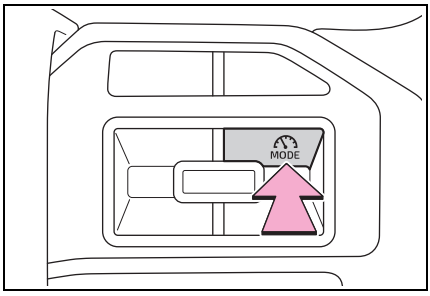
F Contacteur de distance de véhicule à véhicule

Utilisation du régulateur de vitesse dynamique à radar

■ Réglage de la vitesse du véhicule

1 Appuyez sur le contacteur de sélection du mode d'assistance à la conduite pour sélectionner le régulateur de vitesse dynamique à radar.

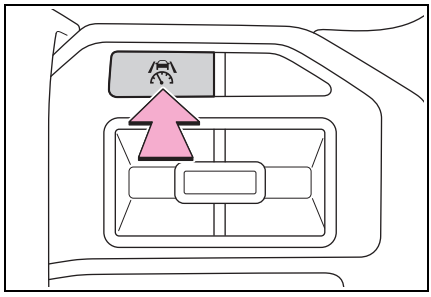
Le voyant du régulateur de vitesse dynamique à radar s'allume.



2 À l'aide de la pédale d'accélérateur, accélérez ou ralentissez à la vitesse du véhicule souhaitée (environ 20 mph [30 km/h] ou plus), et appuyez sur le contacteur d'assistance à la conduite pour définir la vitesse du véhicule sélectionnée.

La vitesse du véhicule sélectionnée s'affichera sur l'écran multifonction.

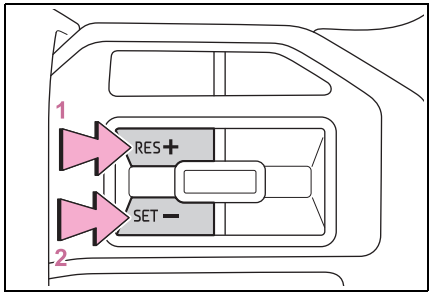
La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où le contacteur est relâché sera la vitesse du véhicule sélectionnée.



■ Réglage de la vitesse du véhicule sélectionnée

● Réglage de la vitesse du véhicule sélectionnée à l'aide des contacteurs

Pour changer la vitesse du véhicule sélectionnée, appuyez sur le contacteur "+" ou le contacteur "-" jusqu'à ce que la vitesse souhaitée s'affiche.



1 Augmenter la vitesse du véhicule sélectionnée

2 Réduire la vitesse du véhicule sélectionnée

Réglage par courte pression : Appuyez sur le contacteur

Réglage par longue pression : Maintenez enfoncé le contacteur jusqu'à parvenir à la vitesse du véhicule souhaitée.

La vitesse du véhicule sélectionnée sera augmentée ou réduite comme suit :

▶ Pour les États-Unis (continent), Hawaï et Porto Rico

Réglage par courte pression : Augmentation ou réduction par incréments de 1 mph (1,6 km/h) chaque fois que vous appuyez sur le contacteur

Réglage par longue pression : Augmentation ou réduction par incréments successifs de 1 mph (1,6 km/h) tant que vous maintenez le contacteur enfoncé

▶ Sauf pour les États-Unis (continent), Hawaï et Porto Rico

Réglage par courte pression : De 0,6 mph (1 km/h) ou de 1,6 km/h (1 mph) chaque fois que vous appuyez sur le contacteur

Réglage par longue pression : Augmentation ou réduction par incréments successifs de 3,1 mph (5 km/h) ou de 8 km/h (5 mph) tant que vous maintenez le contacteur enfoncé

● Augmentation de la vitesse du véhicule sélectionnée à l'aide de la pédale d'accélérateur

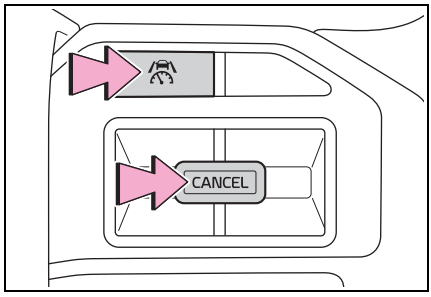
1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer à la vitesse du véhicule souhaitée.

2 Appuyez sur le contacteur "+".

■ Contrôle d'annulation/de restauration

1 Appuyez sur le contacteur d'annulation ou sur le contacteur d'assistance à la conduite pour annuler le contrôle.

Le contrôle sera également annulé si vous appuyez sur la pédale de frein.
(Si le véhicule a été arrêté par le contrôle du système, le contrôle ne sera pas annulé si vous appuyez sur la pédale de frein.)

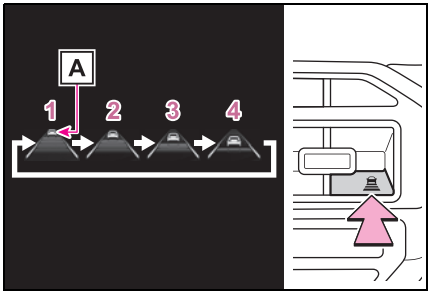


2 Appuyez sur le contacteur "RES" pour restaurer le contrôle.

■ Changement de la distance de véhicule à véhicule

Chaque fois que vous appuyez sur le contacteur, le réglage de la distance de véhicule à véhicule change comme suit :

Si un véhicule qui vous précède est détecté, le repère du véhicule qui vous précède [A] sera affiché.



Numéro d'illustration	Distance de véhicule à véhicule	Distance approximative (Vitesse du véhicule : 60 mph [100 km/h])
1	Extra longue	Environ 200 ft. (60 m)
2	Longue	Environ 145 ft. (45 m)
3	Moyenne	Environ 100 ft. (30 m)
4	Courte	Environ 85 ft. (25 m)

La distance de véhicule à véhicule réelle varie en fonction de la vitesse du véhicule. Aussi, lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système, il sera arrêté à une certaine distance du véhicule qui vous précède, en fonction des circonstances, quel que soit le réglage.

■ Conditions de fonctionnement

- Le levier sélecteur de vitesses est en position D.
- Vous pouvez régler la vitesse souhaitée lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 20 mph (30 km/h) ou plus.
  - Si la vitesse du véhicule est réglée alors qu'il roule en dessous d'environ 20 mph (30 km/h), la vitesse du véhicule sélectionnée sera d'environ 20 mph (30 km/h).
  - Si la vitesse du véhicule est réglée alors que vous roulez à une vitesse supérieure à la limite supérieure du système, la vitesse du véhicule sélectionnée sera la limite supérieure du système.

■ Accélération après le réglage de la vitesse du véhicule

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez accélérer en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Une fois l'accélération terminée, le véhicule reviendra à la vitesse du véhicule sélectionnée. Cependant, lorsque vous êtes en mode de commande de la distance de véhicule à véhicule, la vitesse du véhicule peut diminuer en deçà de la vitesse du véhicule sélectionnée pour maintenir la distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède.

■ Lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système pendant la régulation de la vitesse en mode suivi de véhicule

- Lorsque vous appuyez sur le contacteur "RES" alors que le véhicule est arrêté par le contrôle du système, si le véhicule qui vous précède démarre dans un délai de 3 secondes environ, la régulation de la vitesse en mode suivi de véhicule sera restaurée.
- Si le véhicule qui vous précède démarre dans un délai de 3 secondes environ après l'arrêt du véhicule par le contrôle du système, la régulation de la vitesse en mode suivi de véhicule sera restaurée.

■ Annulation automatique du mode de commande de la distance de véhicule à véhicule

Dans les situations suivantes, le mode de commande de la distance de véhicule à véhicule sera automa-

tiquement annulé :

- Lorsque la commande des freins ou la commande de limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite est activée (Par exemple : Système de sécurité préventive, système de gestion du démarrage)
- Lorsque le frein de stationnement est activé
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est détachée pendant que le véhicule roule
- Lorsque le système de sécurité préventive est désactivé
- Lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système dans une pente abrupte
- Lorsque les conditions suivantes sont détectées alors que le véhicule est arrêté par le contrôle du système :
  - La ceinture de sécurité du conducteur est détachée
  - La portière du conducteur est ouverte
  - Il s'est écoulé environ 3 minutes depuis l'arrêt du véhicule

L'activation du frein de stationnement peut s'effectuer automatiquement.

- Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner : →P.303

■ Messages d'avertissement et avertisseurs sonores du système de régulateur de vitesse dynamique à radar

Pour une utilisation sécuritaire : →P.295

■ Véhicules qui vous précèdent que le capteur pourrait ne pas détecter correctement

Dans les situations suivantes, selon les circonstances, si le système n'est pas en mesure de fournir la force de décélération ou d'accélération suffisante requise, vous devrez actionner la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Comme le capteur pourrait ne pas être en mesure de détecter correctement ces types de véhicules, il se peut que l'avertisseur d'approche (→P.362) ne fonctionne pas.

- Lorsqu'un véhicule vous coupe la route ou change de voie en s'éloignant de votre véhicule extrêmement lentement ou rapidement
- Lorsque vous changez de voie
- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à basse vitesse
- Lorsqu'un véhicule est arrêté dans la voie où se trouve votre véhicule
- Lorsqu'une motocyclette circule dans la voie où se trouve votre véhicule

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, actionnez la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) si nécessaire.

Comme le capteur pourrait ne pas détecter correctement un véhicule, il se peut que le système ne fonctionne pas correctement.

- Lorsqu'un véhicule qui vous précède freine de façon soudaine
- Lorsque vous changez de voie à basse vitesse, par exemple dans un embouteillage

■ Conditions pour le moment de la reprise prolongé (véhicules dotés d'une fonction d'assistance dans les embouteillages)

Le moment de la reprise prolongé est activé lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Véhicules dotés d'un système audio à affichage : Vous avez souscrit le service connecté proposé par Toyota. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus

de détails.

- Votre véhicule roule sur une route réservée aux véhicules, comme une voie rapide.
- Un véhicule vous précède et le système est en mesure de le détecter.
- La circulation est fluide.
- Le véhicule qui vous précède n'a pas changé.
- Le sonar de dégagement et le système FCTA ne détectent aucun objet devant votre véhicule.
- La fonction de surveillance du conducteur estime que le conducteur regarde devant lui.
- Vous n'avez pas manœuvré le volant.
- Vous n'avez pas actionné la pédale de frein.

Avertisseur d'approche

Dans les situations où votre véhicule s'approche d'un véhicule qui vous précède et où le système ne peut pas fournir une force de décélération suffisante, par exemple quand un véhicule vous coupe la route, un affichage d'avertissement clignotera et un avertisseur retentira pour avertir le conducteur. Enfoncez la pédale de frein pour assurer une distance de véhicule à véhicule appropriée.

■ Circonstances dans lesquelles des avertissements pourraient ne pas être émis

Dans les situations suivantes, il est possible que l'avertissement ne fonctionne pas, bien que la distance de véhicule à véhicule soit réduite.

- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à la même vitesse que votre véhicule, ou plus vite
- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à une vitesse extrêmement basse
- Immédiatement après avoir défini la vitesse du véhicule
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

Fonction de réduction de vitesse dans une courbe

Lorsqu'un virage est détecté, le véhicule commencera a ralentir. En sortie du virage, le ralentissement de la vitesse du véhicule s'arrête.

En fonction de la situation, la vitesse du véhicule revient alors à la vitesse du véhicule réglée.

Dans les situations où la commande de distance de véhicule à véhicule doit fonctionner, notamment lorsqu'un véhicule situé à l'avant coupe votre véhicule, la fonction de réduction de vitesse dans une courbe s'annule.



■ **Situations dans lesquelles la fonction de réduction de vitesse dans une courbe peut ne pas fonctionner**

Dans des situations comme les suivantes, la fonction de réduction de vitesse dans une courbe peut ne pas fonctionner :

- Lorsque le véhicule roule dans une courbe peu prononcée
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée
- Lorsque le véhicule roule dans une courbe très courte

Fonction d'aide à la conduite de surveillance du conducteur (si le véhicule en est doté)

Lorsqu'un avertissement de la fonction de surveillance du conducteur est affiché, l'accélération du véhicule est limitée.

Lorsque l'avertissement de la fonction de surveillance du conducteur disparaît, le contrôle de limitation de l'accélération s'arrête.

Aide au changement de voie

Si vous conduisez votre véhicule à environ 50 mph (80 km/h) ou plus et que vous changez de voie pour passer dans la voie de dépassement, lorsque le levier de commande des clignotants est actionné et que le changement de voie est effectué, le véhicule accélérera jusqu'à la vitesse réglée afin d'aider au dépassement.

La voie que le système identifiera comme étant la voie de dépassement pourra dépendre uniquement de l'emplacement du volant dans le véhicule (conduite à gauche/conduite à droite). Si vous conduisez le véhicule dans un endroit où la voie de dépassement se trouve du côté opposé à celui de la région où le véhicule a été vendu initialement, il se pourrait que le véhicule accélère lorsque vous actionnez le levier de commande des clignotants dans le sens opposé à la voie de dépassement. (Par exemple, le véhicule a été fabriqué pour rouler sur des routes destinées aux véhicules avec conduite à droite [qui dépassent par la droite], mais il est utilisé sur des routes destinées aux véhicules avec conduite à gauche [qui dépassent par la gauche]. Dans ce cas-là, le véhicule pourrait accélérer lorsque vous actionnez le levier de commande des clignotants vers la droite.)

Si vous conduisez votre véhicule à environ 50 mph (80 km/h) ou plus

et que vous passez dans une voie où un véhicule roule moins vite que le vôtre, lorsque vous actionnez le levier de commande des clignotants, votre véhicule ralentira progressivement pour vous aider lors du changement de voie.

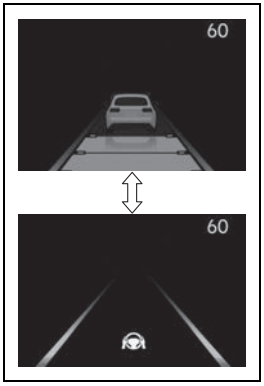
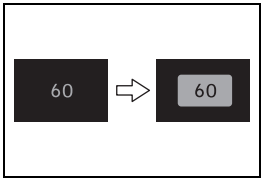
Modification des paramètres du régulateur de vitesse dynamique à radar

Vous pouvez modifier les paramètres du régulateur de vitesse dynamique à radar par le biais des paramètres personnalisables. (→P.757)

Affichage et état de fonctionnement du système

L'état de fonctionnement du régulateur de vitesse dynamique à radar est indiqué.

Voyant	Écran multifonction		Situation
 Blanc		Réglage de la distance de véhicule à véhicule : Gris	Le régulateur de vitesse dynamique à radar étant désactivé
 Vert		Réglage de la distance de véhicule à véhicule : Bleu Vitesse du véhicule sélectionnée : Vert	Régulation à vitesse constante
 Vert		Réglage de la distance de véhicule à véhicule : Bleu Vitesse du véhicule sélectionnée : Vert Véhicule qui vous précède : Blanc	Régulation de la vitesse en mode suivi de véhicule

Voyant	Écran multifonction		Situation
Vert		Réglage de la distance de véhicule à véhicule : Orange clignotant Vitesse du véhicule sélectionnée : Vert Véhicule qui vous précède : Orange clignotant	Avertisseur d'approche
Vert		Réglage de la distance de véhicule à véhicule : Gris Vitesse du véhicule sélectionnée : Blanc Véhicule qui vous précède : Gris	Accélération au moyen de la pédale d'accélérateur
Vert		Vitesse du véhicule sélectionnée : Blanc dans l'affichage inversé	La vitesse du véhicule sélectionnée est dépassée
Vert		Réglage de la distance de véhicule à véhicule : Gris Vitesse du véhicule sélectionnée : Blanc Véhicule qui vous précède : Gris	Véhicule en mode d'arrêt assisté

Régulateur de vitesse

Vous pouvez conduire le véhicule à une vitesse réglée même si vous n'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.

Utilisez le régulateur de vitesse uniquement sur les voies de circulation rapide.

AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez donc pas aveuglément à ce système. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de conduire de façon sécuritaire.
- Réglez la vitesse de façon appropriée en fonction de la limite de vitesse, de la circulation, des conditions routières, des conditions météorologiques, etc. Il incombe au conducteur de surveiller la vitesse réglée.

■ Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les situations suivantes. Le système n'étant pas en mesure de fournir le contrôle approprié, son utilisation pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

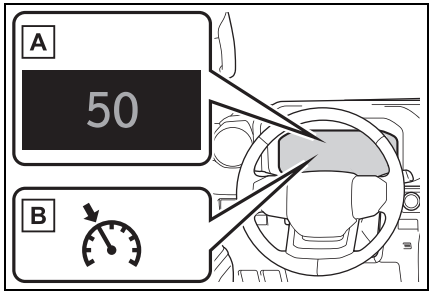
- Sur les routes comportant des virages serrés
- Sur les routes sinueuses
- Sur les routes glissantes, comme celles qui sont couvertes d'eau, de glace ou de neige
- Dans les pentes abruptes ou lorsqu'il y a des variations subites dans l'inclinaison des côtes

Lorsque vous descendez une pente abrupte, la vitesse du véhicule pourrait excéder celle sélectionnée.

- Lorsque vous devez désactiver le système : →P.296

Composants du système

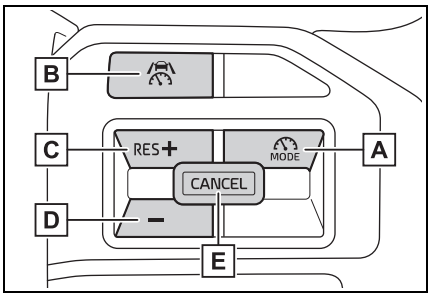
■ Affichage des compteurs



A Vitesse du véhicule sélectionnée

B Voyant du régulateur de vitesse

■ **Contacteurs**



A Contacteur de sélection du mode d'assistance à la conduite

B Contacteur d'assistance à la conduite

C Contacteur "+" / Contacteur "RES"

D Contacteur "-"

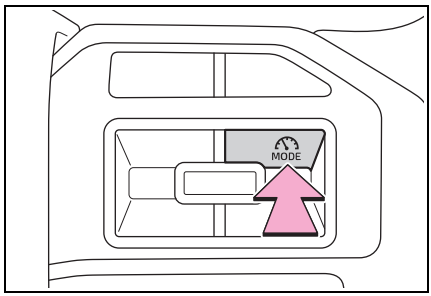
E Contacteur d'annulation

Utilisation du régulateur de vitesse

■ **Réglage de la vitesse du véhicule**

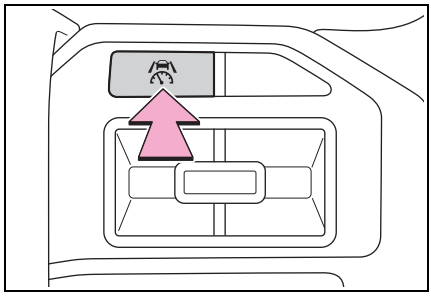
1 Appuyez sur le contacteur de sélection du mode d'assistance à la conduite pour sélectionner le régulateur de vitesse.

Le voyant du régulateur de vitesse s'allume.



2 À l'aide de la pédale d'accélérateur, accélérez à la vitesse du véhicule souhaitée (environ 20 mph [30 km/h] ou plus), et appuyez sur le contacteur d'assistance à la conduite pour définir la vitesse du véhicule sélectionnée.

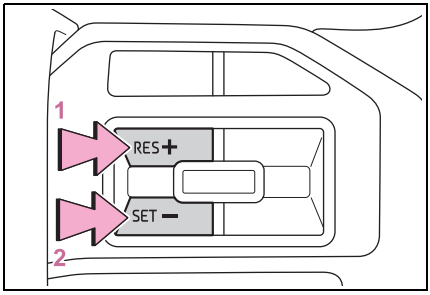
La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où le contacteur est relâché sera la vitesse du véhicule sélectionnée.



■ **Réglage de la vitesse du véhicule sélectionnée**

- Réglage de la vitesse du véhicule sélectionnée à l'aide des contacteurs

Pour changer la vitesse du véhicule sélectionnée, appuyez sur le contacteur "+" ou "-" jusqu'à ce que la vitesse souhaitée s'affiche.



1 Augmenter la vitesse du véhicule sélectionnée

2 Réduire la vitesse du véhicule sélectionnée

La vitesse du véhicule sélectionnée sera augmentée ou réduite comme suit :

Réglage précis : De 1 mph (1,6 km/h) ou de 1 km/h (0,6 mph) chaque fois que vous appuyez sur le contacteur

Réglage large : Augmente continuellement tant que vous maintenez le contacteur enfoncé

- Augmentation de la vitesse du véhicule sélectionnée à l'aide de la pédale d'accélérateur

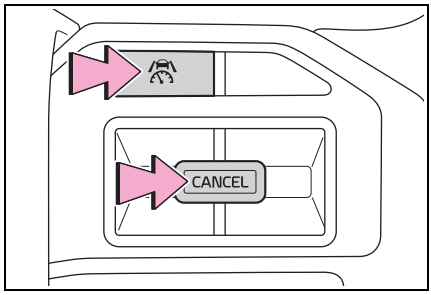
1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer à la vitesse du véhicule souhaitée.

2 Appuyez sur le contacteur "+".

■ Contrôle d'annulation/de restauration

1 Appuyez sur le contacteur d'annulation ou sur le contacteur d'assistance à la conduite pour annuler le contrôle.

Le contrôle sera également annulé si vous appuyez sur la pédale de frein.



2 Appuyez sur le contacteur "RES" pour restaurer le contrôle.

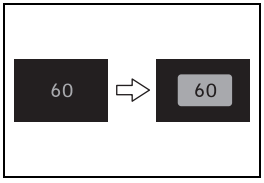
■ Annulation automatique du régulateur de vitesse

Dans les situations suivantes, le régulateur de vitesse sera automatiquement annulé :

- Lorsque la vitesse du véhicule descend environ 10 mph (16 km/h) ou plus en dessous de la vitesse du véhicule sélectionnée
- Lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous d'environ 20 mph (30 km/h)
- Lorsque la commande des freins ou la commande de limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite est activée (par exemple : PCS, système de gestion du démarrage)
- Lorsque le frein de stationnement est activé
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est détachée
- Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner : →P.303

Affichage et état de fonctionnement du système

L'état de fonctionnement du régulateur de vitesse est indiqué.

Voyant	Écran multifonction		Situation
Blanc		Vide	Le régulateur de vitesse étant désactivé
Vert		Vitesse du véhicule sélectionnée : Vert	Régulation à vitesse constante
Vert		Vitesse du véhicule sélectionnée : Blanc dans l'affichage inversé	La vitesse du véhicule sélectionnée est dépassée

Système d'arrêt d'urgence de la conduite

Le système d'arrêt d'urgence de la conduite est un système qui ralentit et arrête automatiquement le véhicule dans sa voie de circulation lorsque le conducteur n'est plus capable de poursuivre la conduite du véhicule, par exemple s'il est victime d'une urgence médicale, etc.

Pendant le contrôle LTA (aide au maintien de la trajectoire), si le système ne détecte aucune manœuvre de conduite (comme si, par exemple, le conducteur ne tenait plus le volant) et estime que le conducteur ne réagit plus, le véhicule est ralenti et arrêté dans sa voie de circulation afin d'éviter une éventuelle collision ou de réduire la gravité d'une collision.

Le véhicule va également ralentir/s'arrêter pendant les contrôles de l'assistance dans les embouteillages, lorsque le système estime que le conducteur ne réagit pas aux avertissements lui demandant de tenir le volant.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Accordez une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire. Le système d'arrêt d'urgence de la conduite est conçu pour fournir une assistance en cas d'urgence, lorsque le conducteur a des difficultés à poursuivre la conduite, par exemple s'il est victime d'une urgence médicale. Il n'est pas fait pour assister la conduite lorsque le conducteur est somnolent ou en mauvaise santé, ou est inattentif au volant.
- Bien que le système d'arrêt d'urgence de la conduite soit conçu pour ralentir le véhicule dans sa voie de circulation afin d'éviter une collision ou de réduire la gravité lorsque le système estime que le conducteur a des difficultés à poursuivre la conduite, son efficacité peut varier en fonction de divers facteurs. C'est pourquoi il pourrait ne pas systématiquement être en mesure de délivrer le même niveau de performance. Aussi, si les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, cette fonction sera inopérante.
- Après l'activation du système d'arrêt d'urgence de la conduite, si vous vous sentez de nouveau capable de conduire, prenez immédiatement la route, au besoin, garez le véhicule sur l'accotement de la route et placez un réflecteur d'urgence et une fusée éclairante pour avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule à l'arrêt.

AVERTISSEMENT

- Après l'activation de ce système, les passagers doivent immédiatement porter assistance au conducteur, si nécessaire, et prendre les mesures appropriées de prévention des risques, par exemple déplacer le véhicule à un endroit sécurisé, comme l'accotement de la route ou derrière une glissière de sécurité.
- Ce système détecte l'état du conducteur au travers de l'action au volant. Ce système peut s'activer si le conducteur est conscient mais n'agit pas sur le véhicule de manière intentionnelle et prolongée. Aussi, le système pourrait ne pas fonctionner s'il ne parvenait pas à déterminer que le conducteur ne réagit pas, par exemple s'il est appuyé sur le volant.
- Situations dans lesquelles la fonction de surveillance du conducteur pourrait ne pas fonctionner correctement : →P.304

Aperçu du système

Le fonctionnement de ce système est réparti en 4 états de commande. Au travers de l'état de commande "Phase d'avertissement 1" et "Phase d'avertissement 2", le système détermine si le conducteur est conscient et réactif tout en émettant un avertissement et en régulant la vitesse du véhicule. Si le système estime que le conducteur ne réagit pas, il fonctionne à l'état de commande "Phase de ralentissement et arrêt" et "Phase d'arrêt et maintien", puis ralentit et arrête le véhicule. Il restera alors à l'état de commande "Phase d'arrêt et maintien".

Conditions de fonctionnement

Ce système s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Lorsque le système LTA est activé

Ou pendant les contrôles de l'assistance dans les embouteillages

- Lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 30 mph (50 km/h) ou plus

Pendant les contrôles de l'assistance dans les embouteillages, le système peut fonctionner à moins de 30 mph (50 km/h).

Conditions d'annulation du fonctionnement

Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système sera annulé :

- Lorsque la commande LTA a été annulée (le contacteur LTA a été enfoncé, etc.)
- Lorsque le régulateur de vitesse dynamique à radar a été annulé
- Lorsque des manœuvres du conducteur ont été détectées (le volant est tenu, la pédale de frein, la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement, le contacteur des feux de détresse ou le levier de commande des clignotants est actionné)
- Lorsque le contacteur d'assistance à la conduite est enfoncé pendant la phase d'arrêt et maintien
- Lorsque le contacteur d'alimentation est passé de ON à OFF

- Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner : →P.303

■ **Commande LTA lorsque le fonctionnement est annulé**

Lorsque le fonctionnement du système d'arrêt d'urgence de la conduite est annulé, la commande LTA peut également être annulée.

Phase d'avertissement 1

Si aucune manœuvre de conduite n'est détectée après l'activation de l'avertissement de retrait des mains du volant, un avertisseur sonore retentira de manière intermittente et un message s'affichera afin d'alerter le conducteur, puis le système estimera si le conducteur réagit ou pas. Si les manœuvres de conduite, par exemple le maintien du volant, ne sont pas effectuées dans un certain délai, le système passera à la phase d'avertissement 2.

Véhicules dotés d'une caméra de surveillance du conducteur : Selon le type de détection du manque de réactivité du conducteur, le système pourra sauter la phase d'avertissement 1 et lancer la commande de la phase d'avertissement 2.

Phase d'avertissement 2

Une fois en phase d'avertissement 2, un avertisseur sonore retentira à intervalles courts et un message s'affichera pour avertir le conducteur, puis le véhicule ralentira progressivement. Si les manœuvres de conduite, par exemple le maintien du volant, ne sont pas effectuées dans un certain délai, le système déterminera que le conducteur ne réagit pas et passera à la phase de ralentissement et arrêt.

Le système audio sera mis en sourdine jusqu'à ce que le conducteur réagisse.

Lorsque le véhicule ralentit, les feux de freinage peuvent s'allumer, selon les conditions routières, etc.

Phase de ralentissement et arrêt

Une fois en phase de ralentissement et arrêt, un avertisseur sonore retentira de manière continue et un message s'affichera pour avertir le conducteur, puis le véhicule ralentira progressivement jusqu'à l'arrêt. Une fois le véhicule arrêté, le système passera en phase d'arrêt et maintien.

Phase d'arrêt et maintien

Une fois le véhicule arrêté, le frein de stationnement sera appliqué automatiquement. Après être entré en phase d'arrêt et maintien, l'avertisseur sonore continue de retentir sans

interruption et les feux de détresse clignotent pour avertir les autres usagers de la route d'une situation d'urgence.

■ **Fonctions limitées après l'annulation du fonctionnement**

Après le passage en phase de ralentissement et arrêt, les fonctions suivantes ne seront plus disponibles jusqu'au redémarrage du système hybride, même si le système d'arrêt d'urgence de la conduite est annulé :

- LTA
- LCA (si le véhicule en est doté)
- Assistance dans les embouteillages (si le véhicule en est doté)

Assistance dans les embouteillages*

*: Si le véhicule en est doté

Le système d'assistance dans les embouteillages est un système qui, après confirmation des conditions par le conducteur, offre une assistance pour le maintien dans la voie, l'accélération/le ralentissement, l'arrêt et le démarrage du véhicule sur certaines voies de circulation rapide. Aussi, en situation d'urgence, le système peut ralentir et arrêter le véhicule afin d'aider à éviter une collision ou à réduire l'impact d'une collision.

■ **Mesures de précaution lors de l'utilisation**

→P.301

Capteurs qui prennent en charge l'assistance dans les embouteillages

- Capteurs qui détectent les conditions aux alentours du véhicule (→P.297)
- Capteurs qui détectent l'état du conducteur (→P.298)

■ **Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner**

→P.303

■ **Changements du bruit de fonctionnement des freins et de la réponse de la pédale**

→P.303

■ **Situations dans lesquelles la fonction de surveillance du conducteur pourrait ne pas fonctionner correctement**

→P.304

Système d'arrêt d'urgence de la conduite

→P.370

Moment de la reprise prolongé du régulateur de vitesse dynamique à radar

→P.356

Fonction d'assistance dans les embouteillages

La fonction d'assistance dans les embouteillages, après confirmation des conditions par le conducteur, offre une aide au suivi de la voie, une assistance à l'accélération/au ralentissement et à l'arrêt du véhicule sur certaines voies de circulation rapide.

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions de fonctionnement sont remplies. Lorsque cette fonction est activée, vous pouvez retirer les mains du volant.

Avant d'utiliser la fonction d'assistance dans les embouteillages, apprenez à connaître les fonctions du régulateur de vitesse dynamique à radar et du système LTA (aide au maintien de la trajectoire).

Assurez-vous de prendre la commande de la direction du véhicule à l'entrée d'une aire de service/aire de stationnement ou à l'approche d'un poste de péage, ou lorsque vous changez de voie.

■ Enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur

Lorsque le fonctionnement de l'assistance dans les embouteillages commence, le message suivant s'affiche :

- "Autoriser l'enregistrement par caméra de surveillance du conducteur?"

Si l'enregistrement est autorisé, le système enregistre des images de la zone autour du conducteur dans certaines situations d'accident ou d'accident évité, comme en cas de déploiement d'un coussin gonflable SRS ou lorsque le véhicule a heurté un objet sur la chaussée. (→P.10)

AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas aveuglément à ce système et accordez toujours une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire.
- La fonction d'assistance dans les embouteillages n'est pas un système de conduite autonome. Cette fonction fournit au conducteur des informations et une assistance à la conduite en fonction de l'état de la route et des conditions routières, des conditions de circulation et de l'état du conducteur lui-même. Assurez-vous de toujours accorder toute votre attention aux conditions aux alentours du véhicule, l'utilisation du système relevant de la responsabilité du conducteur.
- En fonction des conditions de la zone aux alentours du véhicule, de la route ou de l'état du conducteur, la fonction d'assistance dans les embouteillages pourrait ne pas fonctionner ou son fonctionnement pourrait être interrompu. Aussi, elle pourrait ne pas systématiquement être en mesure de délivrer le même niveau de performance. Lisez attentivement les conditions de fonctionnement applicables à la fonction. Ne vous fiez pas aveuglément à cette fonction et veillez à toujours conduire votre véhicule de manière sécuritaire.
- Les performances de reconnaissance et les performances de contrôle de la fonction d'assistance dans les embouteillages étant limitées, l'intervention du conducteur est nécessaire pour veiller à la sécurité lorsque le système est en cours d'utilisation. Aussi, l'assistance à la direction de ce système est conçue pour fonctionner uniquement pour des manœuvres au volant à très basse vitesse lors d'un embouteillage. Lorsque cette fonction est activée, la fonction de commande de maintien dans la voie du système LDA ne fonctionnera pas. Si, pour une raison quelconque, le véhicule était sur le point de dévier de sa voie, il incombe au conducteur de le conduire correctement.
- Même si l'assistance dans les embouteillages fonctionne correctement, les conditions aux alentours du véhicule telles que vous les évaluez peuvent différer par rapport à ce que détecte le système. C'est pourquoi le conducteur doit toujours être attentif, évaluer les risques et garantir la conduite sécuritaire. Un excès de confiance dans le système pour la conduite sécuritaire du véhicule pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Pendant que la fonction d'assistance dans les embouteillages est activée, une intervention du conducteur pourrait s'avérer nécessaire, il doit donc s'assurer d'avoir une bonne visibilité de la zone aux alentours du véhicule.

AVERTISSEMENT

- Dans certaines situations, un message demandant instamment au conducteur de tenir le volant peut être affiché par la fonction d'assistance dans les embouteillages. Dans un tel cas, tenez le volant et conduisez le véhicule manuellement pour assurer la sécurité.
- La fonction d'assistance dans les embouteillages ne peut pas détecter les objets suivants. Manœuvrez le volant, la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein afin d'éviter une collision. La fonction n'étant pas en mesure de fournir le contrôle approprié, son utilisation pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
  - Objets sur la chaussée
  - Véhicules en dehors d'une voie de circulation (sur l'accotement de la route, par exemple)
  - Nid-de-poules, fissures, ornières ou autres endommagements de la route
  - Zones de construction routière
  - Véhicules qui roulent parallèlement au vôtre ou murets rapprochés
  - Animaux

■ Situations dans lesquelles la fonction d'assistance dans les embouteillages ne doit pas être utilisée

N'utilisez pas la fonction d'assistance dans les embouteillages dans des situations comme les suivantes. Le système n'étant pas en mesure de fournir le contrôle approprié, son utilisation pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous devez désactiver le système

→P.296

■ Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement

→P.301

■ Situations dans lesquelles la voie de circulation pourrait ne pas être détectée

→P.303

■ Situations dans lesquelles la fonction pourrait ne pas fonctionner correctement

Dans des situations comme les suivantes, la fonction d'assistance dans les embouteillages peut ne pas fonctionner correctement. Manœuvrez le véhicule manuellement si nécessaire.

- Lorsqu'un capteur est éclaboussé par de l'eau
- Lorsque la température extérieure est élevée ou basse
- Lorsqu'un véhicule vous coupe la route
- Lorsqu'une autre voie converge avec votre voie dans le même sens de circulation que votre véhicule

AVERTISSEMENT

- Lorsque vous conduisez dans des conditions de faible visibilité
- Lorsque la stabilité du véhicule change
- Lorsque l'adhérence sur la chaussée diffère fortement entre les pneus du côté gauche et ceux du côté droit
- Lorsque vous conduisez sur une voie rapide sans terre-plein central ou sur une voie rapide aménagée de manière temporaire, au moyen de cônes, par exemple.
- Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et l'autre véhicule
- Les données cartographiques n'ont pas été mises à jour correctement.

■ **Pour éviter une défaillance des capteurs radar**

→P.298

■ **Pour éviter une défaillance de la caméra avant**

→P.299

■ **Zone d'installation de la caméra avant sur le pare-brise**

→P.300

■ Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le système détecte les lignes de délimitation de voie de circulation et la trajectoire des véhicules qui vous précèdent ou qui vous entourent.
- Le régulateur de vitesse dynamique à radar et l'aide au maintien de la trajectoire sont activés.
- Le levier de commande des clignotants n'est pas actionné.
- Le véhicule n'est pas en train de négocier un virage serré.
- Le véhicule roule au centre d'une voie.
- La caméra de surveillance du conducteur détecte que le conducteur est tourné vers l'avant du véhicule.
- Le véhicule roule dans un embouteillage sur une autoroute ou une voie rapide à environ 25 mph (40 km/h) ou moins. (Dans certaines situations, par exemple lorsque l'embouteillage commence, cette fonction peut être opérationnelle à environ 20 mph (30 km/h) ou moins.)
- Pour pouvoir utiliser ces fonctions, vous devez souscrire à un contrat de services connectés, proposé par Toyota. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.
- La portière du conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- L'assistance dans les embouteillages n'est désactivée dans les réglages personnalisés.
- Les fonctions et les composants constituant le système sont en bon état.
- Le système PCS (système de sécurité préventive) n'est pas désactivé dans les réglages personnalisés.
- Le régulateur de vitesse dynamique à radar (extension du délai de redémarrage) n'est pas désactivé dans les réglages personnalisés.

■ **Annulation temporaire de la fonction**

- Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Cependant, lorsque les conditions de fonctionnement seront de nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction sera automatiquement rétabli.
- Si les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies pendant que la fonction est utilisée, un avertisseur sonore peut retentir accompagné d'un affichage pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée. Si aucune réaction du conducteur aux avertissements n'est détectée, la fonction d'assistance d'arrêt d'urgence de la conduite peut s'activer. Pour les types d'affichage et les opérations à effectuer, reportez-vous à la page indiquée ci-dessous. (→P.379)

■ **Manœuvres de conduite pendant la conduite assistée :**

- Pédale d'accélérateur

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez accélérer en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur à environ 6 mph (10 km/h) ou plus, cette fonction sera annulée.

- Pédale de frein

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez ralentir en appuyant sur la pédale de frein. Toutefois, la conduite assistée sera annulée.

- Volant

Comme pendant la conduite normale, le volant peut être manœuvré. Si le volant est manœuvré plus qu'une certaine quantité, la conduite assistée sera annulée.

■ **Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche**

- "Mauvais fonctionnement du système AssistEmboutlg Visitez votre concessionnaire"

La fonction d'assistance dans les embouteillages pourrait ne pas fonctionner correctement.

- "AssistEmboutlg non disponible Aide à l'arrêt activée"

Le système ne peut pas être utilisé temporairement, car la fonction d'assistance d'arrêt d'urgence de la conduite s'est activée.

Modification des paramètres de l'assistance dans les embouteillages

- Vous pouvez activer/désactiver le réglage de l'assistance dans les embouteillages par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.759)
- Vous pouvez activer/désactiver le réglage de l'enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.759)

Affichage et fonctionnement du système

Les affichages suivants indiquent l'état de fonctionnement de la fonction d'assistance dans les embouteillages :

Affichage	État	Opération à effectuer
	La fonction d'assistance dans les embouteillages est activée	—
 Gris	La fonction d'assistance dans les embouteillages est sur le point de terminer	Tenez le volant.
 Orange	La fonction d'assistance dans les embouteillages est terminée	Tenez le volant.
 Rouge	Le fonctionnement du régulateur de vitesse dynamique à radar et/ou du système LTA (aide au maintien de la trajectoire) est terminé	Manœuvrez immédiatement le volant manuellement.
 Jaune	Indique que des opérations de conduite sont requises pour gérer un véhicule qui vous coupe la route ou tout autre comportement des véhicules environnants	Le conducteur doit manœuvrer le volant, la pédale d'accélérateur et la pédale de frein en fonction de la situation environnante.
	Indique que la fonction d'enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur est opérationnelle (le clignotement de cette icône indique qu'un enregistrement est en cours, et son éclairage constant indique que la fonction est prête pour l'enregistrement.)	—

BSM (moniteur d'angle mort)

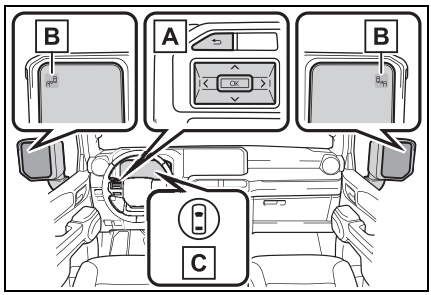
Le moniteur d'angle mort est un système qui utilise les capteurs radar latéraux arrière installés sur le côté intérieur du pare-chocs arrière sur les côtés gauche et droit, pour aider le conducteur à confirmer qu'un changement de voie peut se faire en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

- Le conducteur est l'unique responsable d'une conduite sécuritaire. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d'observer votre environnement.
- Le moniteur d'angle mort est une fonction complémentaire qui avertit le conducteur qu'un véhicule se trouve dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou qu'il approche rapidement par l'arrière dans un angle mort. Ne vous fiez pas aveuglément au moniteur d'angle mort. Comme la fonction ne peut pas juger s'il est sécuritaire de changer de voie, un excès de confiance pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles. Comme il se peut que le système ne fonctionne pas correctement dans certaines conditions, le conducteur doit confirmer la sécurité de ses propres yeux.

Composants du système



A Contacteurs de commande du compteur

Activation/désactivation du moniteur d'angle mort.

B Voyants sur les rétroviseurs extérieurs

Lorsqu'un véhicule est détecté dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou que depuis l'arrière, il approche rapidement dans un angle mort, le voyant du rétroviseur extérieur (→P.98) du côté détecté s'allume. Si le levier de commande des clignotants est actionné vers le côté détecté, le voyant du rétroviseur extérieur clignotera et un avertisseur sonore retentira.

C Voyant d'information du système d'assistance à la conduite

S'allume lorsque le moniteur d'angle mort est désactivé. À ce moment-là, un message s'affichera sur l'écran multifonction.

■ Visibilité du voyant sur les rétroviseurs extérieurs

En plein soleil, il peut être difficile de voir le voyant sur les rétroviseurs extérieurs.

■ Avertisseur sonore

Si le réglage du volume du système audio est élevé ou que l'environnement du véhicule est bruyant, il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore.

■ Personnalisation

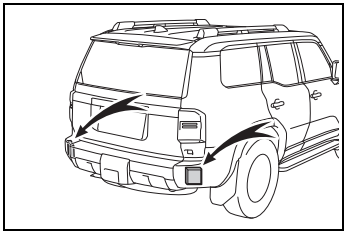
Vous pouvez personnaliser certaines fonctions.
(→P.744)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Des capteurs du moniteur d'angle mort sont installés sur la partie intérieure du pare-chocs arrière, à gauche et à droite respectivement. Observez les précautions suivantes pour vous assurer que le moniteur d'angle mort peut fonctionner correctement.

- En tout temps, gardez propres les capteurs et les zones environnantes sur le pare-chocs arrière.
  Si un capteur ou sa zone environnante sur le pare-chocs arrière sont sales ou couverts de neige, le moniteur d'angle mort ne pourra peut-être pas fonctionner et un message d'avertissement s'affichera. Dans ce cas, enlevez la saleté ou la neige, et conduisez le véhicule en ayant les conditions de fonctionnement de la fonction BSM (→P.384) remplies pendant environ 10 minutes. Si le message d'avertissement reste affiché, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



- Ne fixez pas d'accessoires, d'autocollants (y compris les autocollants transparents), de ruban adhésif en aluminium, etc. sur un capteur ou autour d'un capteur sur le pare-chocs arrière.
- Ne peignez pas la zone autour d'un capteur sur le pare-chocs arrière.

AVERTISSEMENT

- N'exposez pas un capteur ni sa zone environnante sur le pare-chocs arrière à un choc violent. Si un capteur se déplaçait même légèrement de sa position, le système pourrait ne pas fonctionner correctement et ne pas détecter les véhicules correctement.
  Dans les situations suivantes, faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.
  - Un capteur ou sa zone environnante subit un choc violent.
  - Si la zone environnante d'un capteur est rayée ou cabossée, ou si un de leurs éléments a été débranché.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne modifiez pas le capteur ni la zone environnante sur le pare-chocs arrière.
- S'il est nécessaire de retirer/d'installer ou de remplacer un capteur ou le pare-chocs arrière, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Les capteurs sont susceptibles d'être affectés par de la peinture sur le pare-chocs arrière. Si le pare-chocs arrière n'est pas réparé correctement, le moniteur d'angle mort peut ne pas fonctionner et un message d'avertissement s'affiche. Si la peinture doit être retouchée, contactez votre concessionnaire Toyota.

Activation/désactivation du moniteur d'angle mort

Vous pouvez activer/désactiver le moniteur d'angle mort par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.744)

Lorsque le moniteur d'angle mort est désactivé, le voyant d'information du système d'assistance à la conduite (→P.98) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonction.

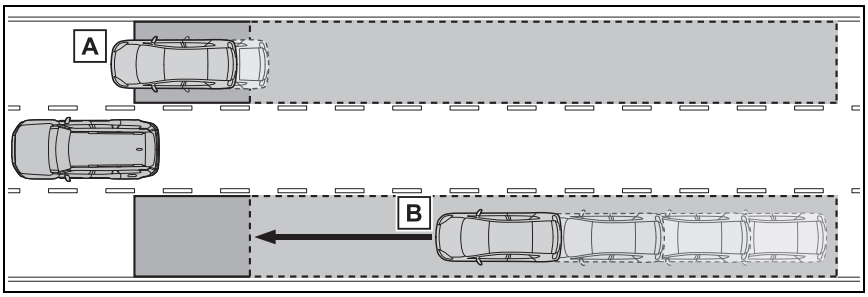
Chaque fois que le contacteur d'alimentation est placé sur ON, le moniteur d'angle mort est activé.

Fonctionnement du moniteur d'angle mort

■ Objets qui peuvent être détectés pendant la conduite

Le moniteur d'angle mort utilise des capteurs radar latéraux arrière pour détecter les véhicules suivants qui circulent dans des voies adjacentes et il avertit le conducteur de la présence de tels véhicules

à l'aide des voyants sur les rétroviseurs extérieurs.

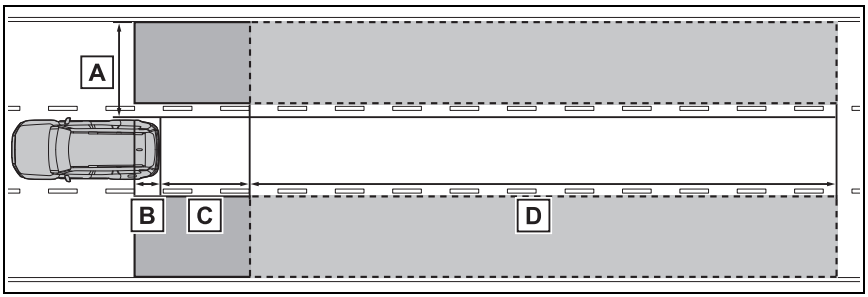


A Véhicules qui circulent dans des zones qui ne sont pas visibles au moyen des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

B Véhicules qui approchent rapidement de l'arrière dans des zones qui ne sont pas visibles au moyen des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

■ Portée de détection pendant la conduite

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont exposées ci-dessous dans les grandes lignes.



La portée de chaque zone de détection est :

A Environ 1,6 ft. (0,5 m) à 11,5 ft. (3,5 m) à partir de chaque côté du véhicule*1

B Environ 3,3 ft. (1 m) devant le pare-chocs arrière*2

C Environ 9,8 ft. (3 m) à partir du pare-chocs arrière

D Environ 9,8 ft. (3 m) à 230 ft. (70 m) à partir du pare-chocs arrière*3

*1: La zone située entre le côté du véhicule et 1,6 ft. (0,5 m) à partir du côté du véhicule ne peut pas être détectée.

*2: Lorsque le véhicule est en train d'être dépassé, une distance allant

jusqu'à environ 9,8 ft. (3 m) en avant du pare-chocs arrière sera détectée.

*3: Plus grande est la différence de vitesse entre votre véhicule et le véhicule détecté, plus loin le véhicule sera détecté, provoquant l'éclairage ou le clignotement du voyant sur les rétroviseurs extérieurs.

■ Fonction liée au moniteur d'angle mort

Le système LDA (système d'avertissement de sortie de voie) a une fonction qui utilise les informations des véhicules détectés qui roulent dans une voie adjacente. Pour plus de détails sur la fonction et ses conditions de fonctionnement, P.332.

■ Le moniteur d'angle mort est opérationnel lorsque

Le moniteur d'angle mort est opérationnel lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le contacteur d'alimentation est sur ON.
- Le moniteur d'angle mort est activé.
- La position de changement de vitesse est autre que R.
- La vitesse du véhicule est d'environ 7 mph (10 km/h) ou plus.

■ Le moniteur d'angle mort détectera un véhicule lorsque

Le moniteur d'angle mort détectera un véhicule présent dans la zone de détection dans les situations suivantes :

- Un véhicule d'une voie adjacente dépasse votre véhicule.
- Vous dépassez un véhicule lentement dans une voie adjacente.
- Un autre véhicule pénètre dans la zone de détection en changeant de voie.

■ Situations dans lesquelles le moniteur d'angle mort ne peut pas détecter les véhicules

Le moniteur d'angle mort ne peut pas détecter les véhicules et autres objets suivants :

- Les petites motocyclettes, les vélos, les piétons, etc.*
- Les véhicules circulant dans la direction opposée
- Les glissières de sécurité, murs, panneaux de signalisation, véhicules garés et autres objets fixes semblables*
- Les véhicules qui suivent le vôtre dans la même voie*
- Les véhicules qui circulent à une distance de 2 voies du vôtre*
- Véhicules dépassés rapidement par votre véhicule*

*: Selon les circonstances, il se peut que le système détecte un véhicule et/ou un objet.

■ Conditions dans lesquelles un avertisseur sonore peut ne pas retentir

Dans les situations suivantes, lorsque le levier de commande des clignotants est actionné, le voyant clignote, mais aucun avertisseur sonore ne retentit.

- Lorsqu'un second véhicule est détecté pendant que le levier de commande des clignotants est maintenu
- Lorsque vous dépassez un véhicule sur la voie adjacente à une vitesse beaucoup plus élevée que celui-ci*

*: Selon la situation, un avertisseur

sonore peut retentir.

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

● Il se peut que le moniteur d'angle mort ne détecte pas les véhicules correctement dans les situations suivantes :

- Lorsque le capteur est mal aligné en raison d'un choc violent sur le capteur ou sur sa zone environnante
- Lorsque de la boue, de la neige, de la glace, un autocollant ou autre chose recouvrent le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
- Lorsque vous roulez sur une chaussée qui est mouillée avec de l'eau stagnante lors d'intempéries, par exemple une forte pluie, de la neige ou du brouillard
- Lorsque de nombreux véhicules s'approchent avec seulement une courte distance entre chaque véhicule
- Lorsque la distance entre votre véhicule et un véhicule qui le suit est courte
- Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Lorsque l'écart de vitesse entre votre véhicule et un autre véhicule est en train de changer
- Lorsqu'un véhicule roulant à peu près à la même vitesse que votre véhicule pénètre dans une zone de détection
- Tandis que votre véhicule démarre d'un arrêt, un véhicule demeure dans la zone de détection
- Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives comme des collines, une route vallonneuse, etc.
- Lorsque vous conduisez sur des routes comportant des virages serrés, des virages successifs, ou ayant une chaussée inégale
- Lorsque les voies réservées aux véhicules sont larges, ou lorsque vous roulez sur le bord d'une voie, et que le véhicule dans la voie adjacente est loin de votre véhicule
- Lorsqu'un accessoire (tel qu'un support à vélo) est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Immédiatement après l'activation du moniteur d'angle mort
- Lorsque vous tractez une remorque

● Les cas où le moniteur d'angle mort détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes :

- Lorsque le capteur est mal aligné en raison d'un choc violent sur le capteur ou sur sa zone environnante
- Lorsque la distance entre votre véhicule et une glissière de sécurité, un mur, etc. entrant dans la zone de détection est courte
- Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives comme des collines, une route vallonneuse, etc.
- Lorsque les voies réservées aux véhicules sont étroites, ou lorsque vous roulez sur le bord d'une voie, et qu'un véhicule circulant dans une voie autre que les voies adjacentes entre dans la zone de détection
- Lorsque vous conduisez sur des routes comportant des virages serrés, des virages successifs, ou ayant une chaussée inégale
- Lorsque les pneus dérapent ou patinent
- Lorsque la distance entre votre véhicule et un véhicule qui le suit est courte
- Lorsqu'un accessoire (tel qu'un support à vélo) est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsque vous tractez une remorque

Assistance à la sortie sécuritaire

L’assistance à la sortie sécuritaire est un système qui utilise les capteurs radar latéraux arrière installés à l’intérieur du pare-chocs arrière afin de permettre aux occupants d’estimer si un véhicule ou un vélo approchant risque de heurter une portière à la sortie du véhicule, et réduire ainsi le risque d’une collision.

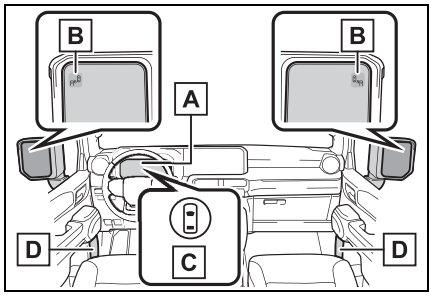
⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l’utilisation du système

- Le conducteur est l’unique responsable d’une conduite sécuritaire. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d’observer votre environnement.
- L’assistance à la sortie sécuritaire est un système supplémentaire qui, lorsque le véhicule est arrêté, informe les occupants de la présence de véhicules ou de vélos approchant du véhicule. Le seul recours à ce système ne permettant pas de juger la sécurité, un excès de confiance dans ce système pourrait provoquer un accident susceptible d’occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Dans certaines situations, ce système peut ne pas fonctionner au maximum de ses capacités. Il incombe donc aux occupants de juger visuellement la sécurité par eux-mêmes et à l’aide des rétroviseurs extérieurs.

Composants du système



A Écran multifonction

Activation/désactivation de la fonction d’assistance à la sortie sécuritaire.

Si une collision avec une portière est probable lorsqu’elle est ouverte, la portière s’affichera sur l’écran multifonction. Aussi, si une portière est ouverte alors qu’un voyant de rétroviseur extérieur est allumé, un avertisseur sonore retentira en guise d’avertissement.

B Voyants sur les rétroviseurs extérieurs

Lorsqu'un véhicule ou un vélo risquant de heurter une portière (autre que le hayon) à son ouverture est détecté, le voyant de rétroviseur extérieur (→P.98) du côté détecté s'allumera. Si la portière du côté détecté est ouverte, le voyant de rétroviseur extérieur clignotera.

C Voyant d'information du système d'assistance à la conduite

S'allume lorsque l'assistance à la sortie sécuritaire est désactivée. À ce moment-là, un message s'affichera sur l'écran multifonction.

D Haut-parleurs

Lorsque le voyant du rétroviseur extérieur clignote, le conducteur est informé par l'orientation vocale que le système a fonctionné. Une fois la notification par l'orientation vocale effectuée, aucune autre notification ne sera effectuée jusqu'à ce que la portière soit complètement fermée.

■ Visibilité du voyant sur les rétroviseurs extérieurs

En plein soleil, il peut être difficile de voir le voyant sur les rétroviseurs extérieurs.

■ Avertisseur sonore

Si le réglage du volume du système audio est élevé ou que l'environnement du véhicule est bruyant, il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore.

■ Notifications vocales

Dans les situations suivantes, les notifications vocales ne seront pas émises :

- Lorsque le système estime qu'il n'y a pas d'occupants à bord*
- Après l'ouverture d'une portière et l'entrée dans le véhicule, jusqu'au démarrage du système hybride
- Lorsque 3 minutes ou plus se sont écoulées depuis l'arrêt du système hybride
- Lorsque le paramètre de langue de l'écran multimédia a été réglé sur une langue qui ne prend pas en charge les notifications vocales
- Lorsque toutes les portières ont été verrouillées de l'extérieur du véhicule
- Lorsqu'une porte reste ouverte pendant 1 minute ou plus après l'arrêt du système hybride
- Lorsque le mode ACC (→P.745) a été activé par un réglage personnalisé sur l'écran multimédia et que le système hybride a été arrêté
- Lorsque le réglage du volume de l'aide au stationnement sur l'écran multimédia est désactivé

*: Pour chaque place assise, le jugement est fait sur la base de l'ouverture et de la fermeture d'une portière, avant d'avoir conduit pour l'entrée et après avoir conduit pour la sortie.

■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (→P.744)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

→P.381

Activation/désactivation du système d'assistance à la sortie sécuritaire

Vous pouvez activer/désactiver

le système d'assistance à la sortie sécuritaire par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.744)

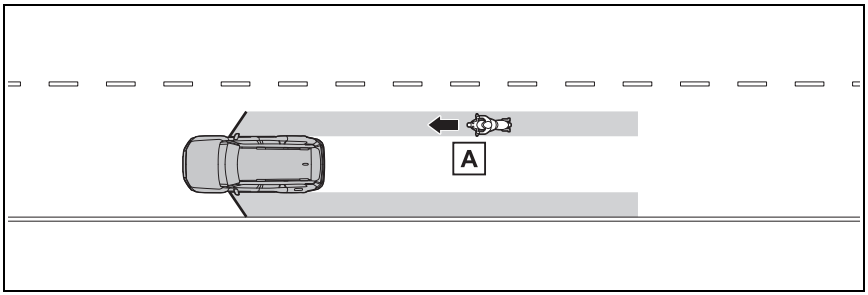
Lorsque l'assistance à la sortie sécuritaire est désactivée, le voyant d'information du système d'assistance à la conduite s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonction.

Chaque fois que le contacteur d'alimentation est placé sur ON, l'assistance à la sortie sécuritaire est activée.

Fonctionnement de l'assistance à la sortie sécuritaire

■ Objets qui ne peuvent pas être détectés par l'assistance à la sortie sécuritaire

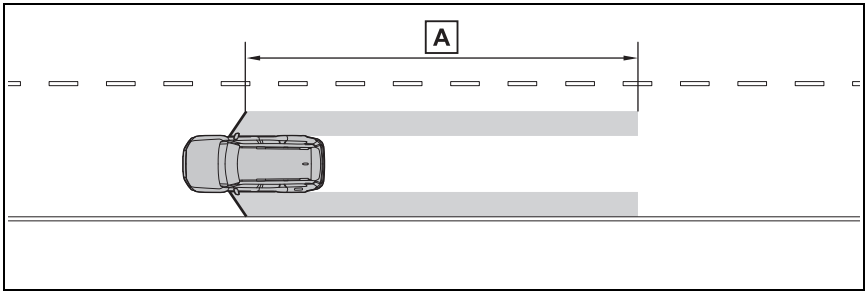
Lorsque l'assistance à la sortie sécuritaire détecte les véhicules ou les vélos suivants derrière votre véhicule au moyen d'un capteur radar latéral arrière, les occupants du véhicule sont informés par le biais d'un voyant de rétroviseur extérieur, d'un avertisseur sonore, de l'écran multifonction et d'une notification vocale.



A Un véhicule ou un vélo risquant fortement de heurter une portière (autre que le hayon) à son ouverture

■ Zones de détection de l'assistance à la sortie sécuritaire

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont exposées ci-dessous dans les grandes lignes.



A Environ 145 ft. (45 m) en arrière de la portière avant*

*: Plus l'approche d'un véhicule ou d'un vélo est rapide, plus la distance à laquelle le voyant de rétroviseur extérieur s'allume ou clignote sera grande.

■ Situations dans lesquelles l'assistance à la sortie sécuritaire est opérationnelle

L'assistance à la sortie sécuritaire est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Lorsque le contacteur d'alimentation est activé, moins de 3 minutes se sont écoulées depuis la désactivation du système hybride, ou moins de 3 minutes se sont écoulées depuis l'ouverture d'une portière et l'entrée d'une personne dans le véhicule (le délai pendant lequel le fonctionnement est possible peut être prolongé si une portière est ouverte et fermée)
- L'assistance à la sortie sécuritaire est activée
- Le véhicule est arrêté.
- La position de changement de vitesse est autre que R.

■ Situations dans lesquelles l'assistance à la sortie sécuritaire détectera un véhicule

L'assistance à la sortie sécuritaire détectera un véhicule présent dans la zone de détection dans les situations suivantes :

- Lorsque votre véhicule est arrêté et qu'un véhicule ou un vélo, qui se déplace parallèlement à votre véhicule, s'approche de la zone où la portière (autre que le hayon) doit s'ouvrir

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas de véhicule

- L'assistance à la sortie sécuritaire ne détecte pas les objets, véhicules et vélos suivants :
  - Véhicules ou vélos qui se rapprochent à très basse vitesse*
  - Véhicules ou vélos évalués comme étant peu susceptibles de heurter une portière (autre que le hayon) à son ouverture*
  - Véhicules ou vélos qui se rapprochent immédiatement derrière*
  - Véhicules ou vélos qui se rapprochent par l'avant*
  - Glissières de sécurité, murets, panneaux de signalisation, véhicules garés et autres objets fixes*
  - Piétons, animaux, etc.*

  *: Selon les circonstances, il se peut que le système détecte un véhicule et/ou un objet.
- Dans des situations comme les suivantes, l'assistance à la sortie sécuritaire ne pourra pas être utilisée :
  - Lorsque 3 minutes ou plus se sont écoulées depuis la désactivation

du système hybride (le délai pendant lequel le fonctionnement est possible peut être prolongé si une portière est ouverte et fermée)
- Lorsque votre véhicule n'est pas complètement arrêté

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

● Il se peut que l'assistance à la sortie sécuritaire ne détecte pas les véhicules correctement dans les situations suivantes :
- Lorsque le capteur est mal aligné en raison d'un choc violent sur le capteur ou sur sa zone environnante
- Lorsque de la boue, de la neige, de la glace, un autocollant ou autre chose recouvrent le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
- Lorsque vous roulez sur une chaussée qui est mouillée avec de l'eau stagnante lors d'intempéries, par exemple une forte pluie, de la neige ou du brouillard
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo se rapproche de derrière un véhicule garé à proximité
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approchant change subitement de direction
- Immédiatement après qu'un véhicule ou un vélo commence à se déplacer
- Lorsque le hayon est ouvert
- Lorsqu'un support à vélo, une rampe ou un autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'un véhicule garé, un muret, un panneau, une personne ou d'autres objets fixes se trouvent derrière votre véhicule
- Lorsque votre véhicule est arrêté à un angle par rapport à la route
- Lorsqu'un véhicule roule près d'un véhicule ou d'un vélo approchant
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approchant se déplace le long d'un objet fixe, comme un muret ou un panneau
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approche à une vitesse élevée
- Lorsque vous tractez une remorque
- Lorsque votre véhicule est arrêté dans une pente abrupte
- Lorsque votre véhicule est arrêté dans un virage ou en sortie d'un virage

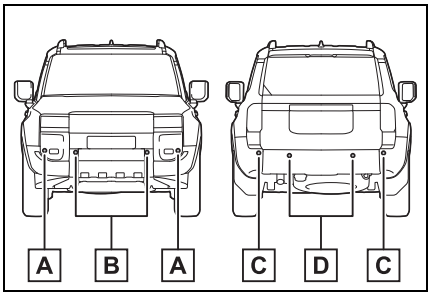
● Les cas où l'assistance à la sortie sécuritaire détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes :
- Lorsque le capteur est mal aligné en raison d'un choc violent sur le capteur ou sur sa zone environnante
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche de votre véhicule par l'arrière en position décalée
- Lorsque votre véhicule est arrêté à un angle par rapport à la route
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo se rapproche de derrière un véhicule garé à un angle
- Lorsqu'un véhicule garé, un muret, un panneau, une personne ou d'autres objets fixes se trouvent derrière votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approchant change subitement de direction
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approchant se déplace le long d'un objet fixe, comme un muret ou un panneau
- Lorsque le hayon est ouvert
- Lorsqu'un support à vélo, une rampe ou un autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approche à une vitesse élevée
- Lorsque vous tractez une remorque
- Lorsque votre véhicule est arrêté dans une pente abrupte
- Lorsque votre véhicule est arrêté dans un virage ou en sortie d'un virage
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche de derrière un véhicule arrêté sur une voie adjacente

Système intuitif d'aide au stationnement

Le système intuitif d'aide au stationnement détecte la distance approximative entre le véhicule et un objet tel qu'un mur à l'aide de capteurs à ultrasons et en informe le conducteur au moyen de l'affichage de la distance sur l'écran multimédia et d'un avertisseur sonore.

Composants du système

■ **Type de capteurs**



A Capteurs d'angle avant

B Capteurs centraux avant

C Capteurs d'angle arrière

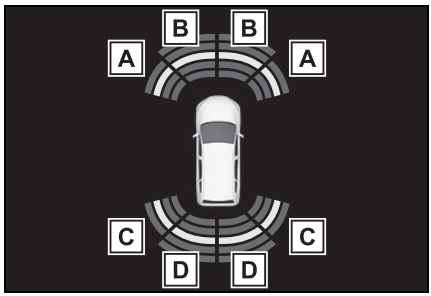
D Capteurs centraux arrière

■ **Affichage**

Lorsque les capteurs détectent un objet, comme un mur, un graphique s'affiche sur l'écran multifonction selon la position et la distance de l'objet.

Véhicules non dotés d'un écran multimédia ou d'une caméra arrière : Lorsqu'il détecte un objet immobile, le voyant de détection du système intuitif d'aide au stationnement s'allume. (→P.98)

▶ Écran multimédia



A Détection par le capteur d'angle avant

B Détection par le capteur central avant

C Détection par le capteur d'angle arrière

D Détection par le capteur central arrière

Activation/désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

Vous pouvez activer/désactiver le système intuitif d'aide au stationnement par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.744)

Lorsque la fonction du système intuitif d'aide au stationnement est désactivée, le voyant OFF

du système intuitif d'aide au stationnement (→P.98) s'allume sur l'écran multifonction.

Si le système passe sur OFF (désactivé) et que le système intuitif d'aide au stationnement est arrêté, il ne sera pas réactivé jusqu'à ce que ON (activé) soit à nouveau sélectionné à partir du réglage personnalisé (→P.744). (Il reste désactivé même si le contacteur d'alimentation est placé à nouveau sur ON après avoir été désactivé.)

Véhicules non dotés de l'écran multimédia ou d'une caméra arrière : Cependant, le système se met automatiquement en marche (activé) et le voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement s'éteint si la position de changement de vitesse passe sur R.
Lorsque la position de changement de vitesse est sur R, le système intuitif d'aide au stationnement ne peut pas être activé ou désactivé.
Le réglage du système intuitif d'aide au stationnement ne change pas.

Lorsque vous tractez une remorque

Lorsque le connecteur à 7 broches est connecté, le capteur arrière s'éteint automatiquement.

En marche arrière, les capteurs arrière s'éteignent, mais les capteurs d'angle avant fonctionnent.

AVERTISSEMENT

Précautions relatives à l'utilisation du système

Il existe une limite au degré de précision de la reconnaissance et de la performance de contrôle que ce système peut offrir; ne vous y fiez pas aveuglément. Il est toujours de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de conduire de façon sécuritaire.

Pour garantir le bon fonctionnement du système

Assurez-vous d'observer les précautions suivantes. Il se peut que le système ne fonctionne pas correctement, pouvant entraîner un accident. Lorsque ces précautions ne peuvent pas être respectées, désactivez le système.

- N'endommagez pas les capteurs et gardez-les toujours propres.
- N'apposez pas un autocollant ou n'installez pas un dispositif électronique, comme une plaque d'immatriculation rétroéclairée (en particulier de type fluorescent), des phares antibrouillard, une antenne d'aile ou une antenne sans fil à proximité d'un capteur radar.
- N'exposez pas la zone environnante du capteur à un choc violent. En cas d'exposition à un choc, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota. S'il est nécessaire de retirer/d'installer ou de remplacer le pare-chocs avant ou arrière, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne modifiez pas les capteurs, ne les démontez pas et ne les peignez pas.

AVERTISSEMENT

- N'installez pas un couvercle de plaque d'immatriculation.
- Maintenez vos pneus gonflés correctement.
- N'installez pas une suspension autre qu'une suspension d'origine.

Remarques relatives au lavage du véhicule

- Lorsque vous lavez le véhicule à l'aide d'un nettoyeur à haute pression, ne dirigez pas le jet d'eau directement sur les capteurs, car cela pourrait provoquer la défaillance d'un capteur.
- Lorsque vous lavez le véhicule à l'aide de vapeur, ne dirigez pas la vapeur trop près des capteurs, car cela pourrait provoquer la défaillance d'un capteur.

Le système peut être utilisé lorsque

- Le contacteur d'alimentation est sur ON.
- Le système intuitif d'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 6 mph (10 km/h).
- Lorsqu'une position de changement de vitesse autre que P est sélectionnée.
- Véhicules non dotés de l'écran multimédia ou d'une caméra arrière : Le système se met automatiquement en marche (activé) et le voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement s'éteint si la position de changement de vitesse passe sur R.
  Le réglage du système intuitif d'aide au stationnement ne change pas.

Informations sur la détection des capteurs

- Les zones de détection des capteurs sont limitées aux zones situées autour des pare-chocs avant et arrière du véhicule.
- Certaines conditions présentées par le véhicule et l'environnement extérieur peuvent avoir une incidence sur la capacité d'un capteur à détecter correctement un objet.
- Il se peut que les objets ne soient pas détectés s'ils sont trop près du capteur.
- Il y aura un court délai entre la détection d'un objet et son affichage. Même à basse vitesse, il est possible que l'objet entre dans la zone de détection des capteurs avant qu'il soit affiché ou que le signal sonore retentisse.
- Il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore en raison du volume du système audio ou des bruits de ventilation du climatiseur.
- Il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore de ce système en raison des avertisseurs sonores des autres systèmes.
- Si le compteur est défaillant, l'avertisseur sonore pourrait ne pas retentir.

Objets pouvant ne pas être détectés correctement par le système

Il est possible que la forme de l'objet empêche le capteur de le détecter. Portez une attention particulière aux objets suivants :

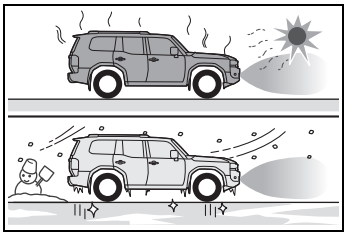
- Câbles, clôtures, cordages, etc.
- Coton, neige et autres matériaux qui absorbent les ondes sonores
- Objets à arêtes aiguës
- Objets bas
- Objets hauts dont les parties supérieures se présentent en saillie vers votre véhicule

Il se peut que des personnes ne soient pas détectées si elles portent certains types de vêtement.

■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

Certaines conditions présentées par le véhicule et l'environnement extérieur peuvent avoir une incidence sur la capacité d'un capteur à détecter correctement les objets. Les circonstances particulières dans lesquelles cela peut se produire sont énumérées ci-dessous.

- Il y a de la saleté, de la neige, des gouttes d'eau ou de la glace sur un capteur. (On résoudra ce problème en nettoyant les capteurs.)
- Un capteur est gelé. (On résoudra ce problème en déglaçant la zone.) S'il fait particulièrement froid et qu'un capteur est gelé, l'affichage du capteur peut paraître anormal ou des objets, par exemple un mur, peuvent ne pas être détectés.
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids.



- Sur une chaussée extrêmement cahoteuse ou inclinée, sur le gravier ou sur l'herbe.
- Lorsque des klaxons de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motocyclettes, des freins à air comprimé de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules, ou encore d'autres dispositifs produisant des ultrasons se trouvent à proximité du véhicule.
- Un capteur est obstrué par une pellicule de bruine ou par une forte pluie.
- Si des objets s'approchent trop près du capteur.
- Lorsqu'un piéton porte des vêtements ne réfléchissant pas les ultrasons (p. ex. jupes à fronces ou à volants).
- Lorsque des objets qui ne sont pas perpendiculaires au sol ou à la trajectoire du véhicule, ou encore qui sont inégaux ou ondulants, se trouvent à portée de détection.
- Lorsque soufflent des vents forts.
- Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple en cas de brouillard, de neige ou de tempête de sable.
- Lorsqu'un objet qui ne peut pas être détecté se trouve entre le véhicule et un objet détecté.
- Si un objet, comme un véhicule, une motocyclette, une bicyclette ou un piéton, vous coupe la route ou surgit d'un côté du véhicule.
- Si l'orientation d'un capteur a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre choc.
- Lorsque des équipements tels qu'un œillet de remorquage d'urgence, un crochet de transport, une protection de parechocs, une garniture de parechocs, un porte-vélo ou un dispositif de déneigement (lame de déneigement) sont installés à proximité du capteur.
- Si l'avant du véhicule est élevé ou abaissé en raison de la charge transportée.
- S'il est impossible de conduire le véhicule de manière stable, par exemple lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou s'il subit une défaillance.
- Lors de l'utilisation de chaînes

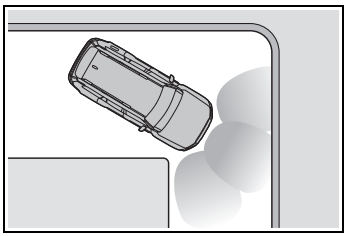
antidérapantes, d'un pneu de secours compact ou d'une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés.

- Lorsque vous tractez une remorque.

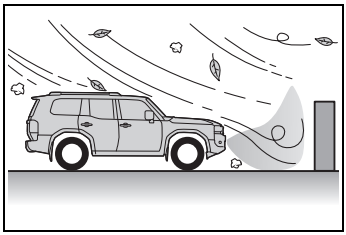
■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision

Dans certaines situations, comme les suivantes, le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision.

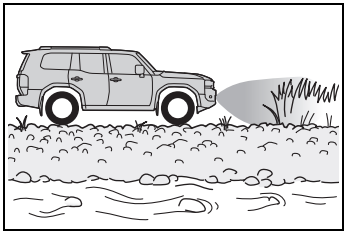
- Lorsque vous roulez sur une route étroite.



- Lorsque vous roulez vers une bannière, un drapeau, une branche basse ou une barrière levante (comme celles utilisées aux passages à niveau, aux postes de péage et dans les stationnements).
- Lorsqu'il y a une ornière ou un trou dans la chaussée.
- Lorsque vous roulez sur une plaque en métal (grille) comme celles utilisées pour les fossés de drainage.
- Lorsque vous montez ou descendez une pente abrupte.
- Si une grande quantité d'eau atteint un capteur, par exemple lorsque vous roulez sur une route inondée.
- Il y a de la saleté, de la neige, des gouttes d'eau ou de la glace sur un capteur. (On résoudra ce problème en nettoyant les capteurs.)
- Un capteur est obstrué par une pellicule de bruine ou par une forte pluie.
- Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple en cas de brouillard, de neige ou de tempête de sable.
- Lorsque soufflent des vents forts.



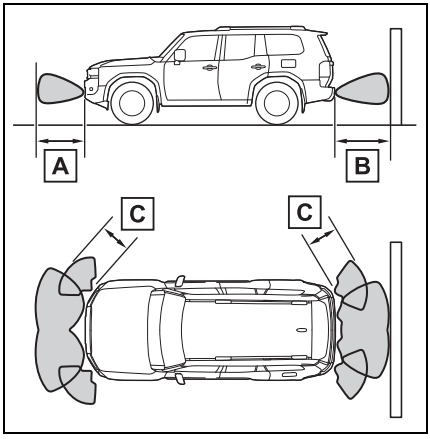
- Lorsque des klaxons de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motocyclettes, des freins à air comprimé de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules, ou encore d'autres dispositifs produisant des ultrasons se trouvent à proximité du véhicule.
- Si l'avant du véhicule est élevé ou abaissé en raison de la charge transportée.
- Si l'orientation d'un capteur a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre choc.
- Le véhicule approche d'une bordure de trottoir élevée ou incurvée.
- Lors de la conduite à proximité de colonnes (poutres en acier en H, etc.) dans des stationnements à plusieurs étages, des chantiers de construction, etc.
- S'il est impossible de conduire le véhicule de manière stable, par exemple lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou s'il subit une défaillance.
- Sur une chaussée extrêmement cahoteuse ou inclinée, sur le gravier ou sur l'herbe.



● Lors de l'utilisation de chaînes antidérapantes, d'un pneu de secours compact ou d'une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés.

Affichage de la détection par le capteur, distance des objets

■ Portée de détection des capteurs



A Environ 3,3 ft. (100 cm)

B Environ 4,9 ft. (150 cm)

C Environ 2,0 ft. (60 cm)

Le diagramme illustre la portée de détection des capteurs. Prenez note que les capteurs ne peuvent pas détecter les objets qui sont extrêmement près du véhicule.

La portée des capteurs peut varier en fonction de la forme de l'objet, etc.

■ Distance et avertisseur sonore

Distance approximative de l'obstacle	Avertisseur sonore
Capteur central avant : Environ de 3,3 ft. (100 cm) à 2,0 ft. (60 cm)* Capteur central arrière : Environ de 4,9 ft. (150 cm) à 2,0 ft. (60 cm)*	Lent
Environ de 2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm)*	Moyen

Distance approximative de l'obstacle	Avertisseur sonore
Environ de 1,5 ft. (45 cm) à 1,0 ft. (30 cm)*	Rapide
Environ moins de 1,0 ft. (30 cm)	En permanence

*: La fonction de mise en sourdine automatique de l'avertisseur sonore est activée. (→P.397)

Avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement

Un avertisseur sonore retentit lorsque les capteurs sont en fonction.

- À l'approche d'un objet statique, l'avertisseur sonore retentit plus rapidement. Lorsque le véhicule approche de l'objet à une distance inférieure à environ 1,0 ft. (30 cm), l'avertisseur sonore retentira en continu.
- Lorsque 2 capteurs ou plus détectent simultanément un objet statique, l'avertisseur sonore retentit pour l'objet le plus proche.
- Lorsqu'un avertisseur sonore commence à retentir, si la distance entre le véhicule et l'objet statique détecté ne diminue pas, l'avertisseur sonore sera mis en sourdine automatiquement. (fonction de mise en sourdine automatique de l'avertisseur sonore)

■ Ajustement du volume de l'avertisseur sonore

Vous pouvez changer simultanément le volume de l'avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la fonction RCTA et de la fonction RCD dans les réglages personnalisés. (→P.744)

■ Mettre un avertisseur sonore en sourdine

Lorsque le contacteur de mise en sourdine temporaire est affiché sur l'écran multimédia, il est possible d'appuyer sur ce contacteur pour couper temporairement le son de l'avertisseur sonore.

Sélectionnez le contacteur pour mettre en sourdine simultanément un avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la fonction RCTA et de la fonction RCD.

- La mise en sourdine sera automatiquement annulée dans les situations suivantes :
  - Lorsque vous changez de position de changement de vitesse.
  - Lorsque le véhicule dépasse une certaine vitesse.
  - Lorsqu'un capteur subit une défaillance ou que le système est provisoirement indisponible.
  - Lorsque la fonction en cours d'utilisation est désactivée manuellement.
  - Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé.

Fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière)

La fonction RCTA utilise les capteurs radar latéraux arrière du BSM installés sur le côté intérieur du pare-chocs arrière. Cette fonction est conçue pour aider le conducteur à vérifier des zones qu'il ne voit pas facilement lors de la marche arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Le conducteur est l'unique responsable d'une conduite sécuritaire. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d'observer votre environnement.

La fonction RCTA est uniquement une fonction complémentaire qui alerte le conducteur de l'approche d'un véhicule par la droite ou par la gauche à l'arrière du véhicule.

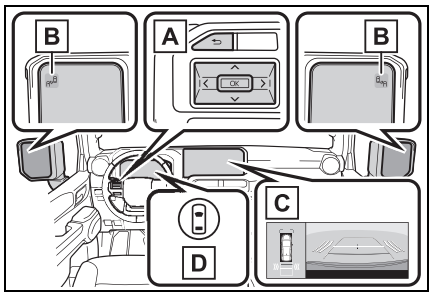
Comme il se peut que la fonction RCTA ne fonctionne pas correctement dans certaines conditions, le conducteur doit confirmer la sécurité de ses propres yeux.

Un excès de confiance dans cette fonction pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

→P.381

Composants du système



A Contacteurs de commande du compteur

Actionnez les contacteurs de commande du compteur sur l'écran multifonction pour activer/désactiver la fonction RCTA.

B Voyants sur les rétroviseurs extérieurs

Lorsque le système détecte un véhicule approchant de la droite ou de la gauche à l'arrière du véhicule, les voyants des deux rétroviseurs extérieurs (→P.98) clignotent et un avertisseur sonore retentit.

C Écran multimédia

Si le système détecte un véhicule approchant de la droite ou de la gauche à l'arrière du véhicule, l'icône RCTA (→P.399) s'affiche du côté de la détection sur l'écran multimédia. Cette illustration* montre l'exemple d'un véhicule approchant des deux côtés du véhicule.

*: Selon le modèle du véhicule et les options qui y sont installées, l'écran réel peut différer de celui représenté sur l'illustration.

D Voyant d'information du système d'assistance à la conduite

S'allume lorsque la fonction RCTA est désactivée. À ce moment-là, un message s'affichera sur l'écran multifonction.

Activation/désactivation de la fonction RCTA

Vous pouvez activer/désactiver le système RCTA par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.744)

Lorsque la fonction RCTA est désactivée, le voyant d'information du système d'assistance à la conduite (→P.98) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonction. Chaque fois que le contacteur d'alimentation est placé sur ON, la fonction RCTA est activée.

■ Visibilité du voyant sur les rétroviseurs extérieurs

En plein soleil, il peut être difficile de voir le voyant sur les rétroviseurs extérieurs.

■ Perception du son de l'avertisseur sonore RCTA

Il peut être difficile d'entendre l'avertisseur sonore RCTA si le bruit ambiant, par exemple le volume du système audio, est élevé.

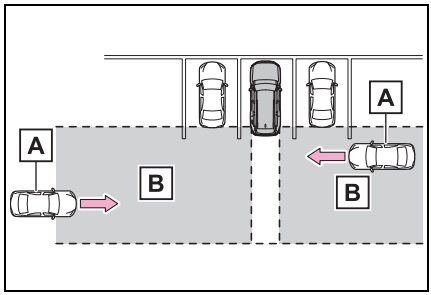
■ Capteurs radar latéraux arrière

→P.381

Fonction RCTA

■ Fonctionnement de la fonction RCTA

La fonction RCTA utilise des capteurs radar latéraux arrière pour détecter les véhicules approchant de la droite ou de la gauche à l'arrière du véhicule. Elle alerte le conducteur de la présence de tels véhicules en faisant clignoter les voyants sur les rétroviseurs extérieurs et retentir un avertisseur sonore.



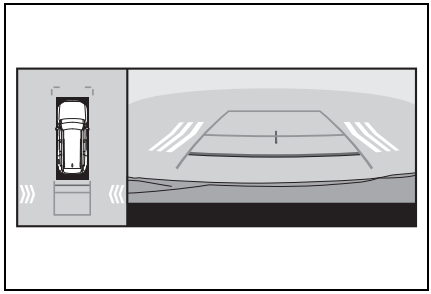
A Véhicules approchant

B Zones de détection des véhicules approchant

■ Affichage de l'icône RCTA

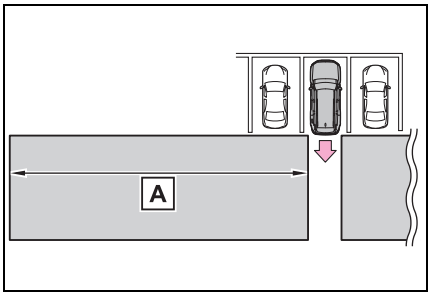
Lorsque le système détecte un véhicule approchant de la droite ou de la gauche à l'arrière du véhicule, les éléments suivants s'affichent sur l'écran multimédia.

- Exemple : Des véhicules s'approchent du vôtre des deux côtés



■ Zones de détection de la fonction RCTA

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont exposées ci-dessous dans les grandes lignes.



L'avertisseur sonore peut alerter le conducteur de l'approche de véhicules plus rapides de beaucoup plus loin.

Exemple :

Vitesse du véhicule qui approche	A Distance approximative d'alerte
34 mph (56 km/h) (rapide)	98 ft. (30 m)
5 mph (8 km/h) (lente)	13 ft. (4 m)

■ La fonction RCTA est opérationnelle lorsque

La fonction RCTA s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le contacteur d'alimentation est sur ON.
- La fonction RCTA est activée.
- La position de changement de vitesse est R.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 9 mph (15 km/h).
- La vitesse du véhicule qui approche se situe entre environ 5 mph (8 km/h) et 34 mph (56 km/h).

■ Réglage du volume de l'avertisseur sonore

Vous pouvez régler simultanément le volume de l'avertisseur sonore de la fonction RCTA, du système intuitif d'aide au stationnement et de la fonction RCD (si le véhicule en est doté) par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.744)

■ Mise en sourdine temporaire d'un avertisseur sonore

Lorsque des objets sont détectés, le contacteur de mise en sourdine temporaire s'affiche sur l'écran multimédia.

Sélectionnez le contacteur pour mettre en sourdine simultanément l'avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la fonction RCTA et de la fonction RCD (si le véhicule en est doté).

La mise en sourdine sera automatiquement annulée dans les situations suivantes :

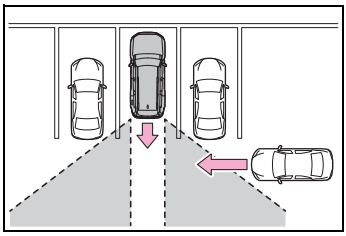
- Lorsque vous changez de position de changement de vitesse.
- Lorsque le véhicule dépasse une certaine vitesse.
- Lorsqu'un capteur subit une défaillance ou que le système est provisoirement indisponible.
- Lorsque la fonction en cours d'utilisation est désactivée manuellement.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé.

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas de véhicule

La fonction RCTA n'est pas conçue pour détecter les types de véhicules et/ou d'objets suivants :

- Les véhicules qui approchent directement à l'arrière

- Les véhicules qui font marche arrière dans un espace de stationnement situé à côté de votre véhicule
- Les véhicules que les capteurs ne peuvent pas détecter en raison d'obstructions



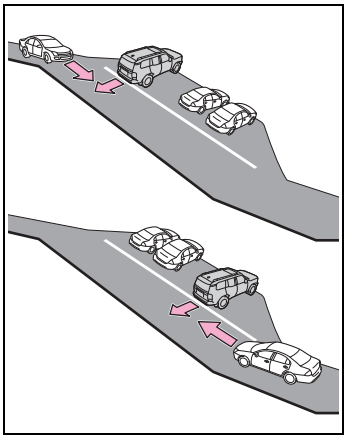
- Les glissières de sécurité, murs, panneaux de signalisation, véhicules garés et autres objets fixes semblables*
- Les petites motocyclettes, les vélos, les piétons, etc.*
- Les véhicules qui s'éloignent du vôtre
- Les véhicules qui se dirigent des espaces de stationnement avoisinants vers votre véhicule*
- La distance entre le capteur et le véhicule s'approchant devient trop courte

*: Selon les circonstances, il se peut que le système détecte un véhicule et/ou un objet.

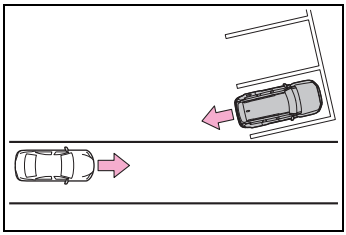
■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

Il se peut que la fonction RCTA ne détecte pas les véhicules correctement dans les situations suivantes :

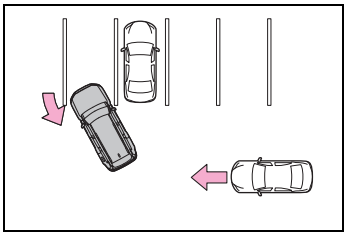
- Lorsque le capteur est mal aligné en raison d'un choc violent sur le capteur ou sur sa zone environnante
- Lorsque de la boue, de la neige, de la glace, un autocollant ou autre chose recouvrent le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
- Lorsque vous roulez sur une chaussée qui est mouillée avec de l'eau stagnante lors d'intempéries, par exemple une forte pluie, de la neige ou du brouillard
- Lorsque de nombreux véhicules s'approchent avec seulement une courte distance entre chaque véhicule
- Lorsqu'un véhicule approche à une vitesse élevée
- Lorsqu'un équipement susceptible d'obstruer un capteur est installé, par exemple un œillet de remorquage d'urgence, un protecteur de pare-chocs (une bande de garniture supplémentaire, etc.), un support à vélo ou une lame de déneigement
- Lors d'une marche arrière dans une pente comportant un changement brusque de déclivité



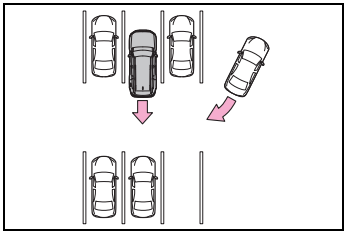
- Lors d'une sortie en marche arrière d'une place de stationnement à angle aigu



- Immédiatement après l'activation de la fonction RCTA
- Immédiatement après avoir fait démarrer le système hybride alors que la fonction RCTA est activée
- Lorsque les capteurs ne peuvent pas détecter un véhicule en raison d'obstructions
- Lorsque vous tractez une remorque
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou si des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont installés
- Si l'avant du véhicule est élevé ou abaissé en raison de la charge transportée
- Lorsque vous tournez en faisant une marche arrière



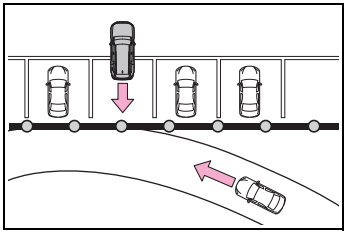
- Lorsqu'un véhicule pénètre dans la zone de détection



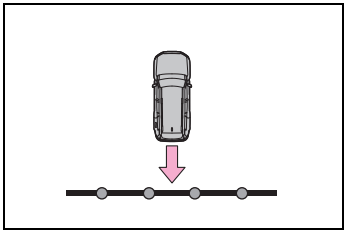
■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision

Les cas où la fonction RCTA détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes :

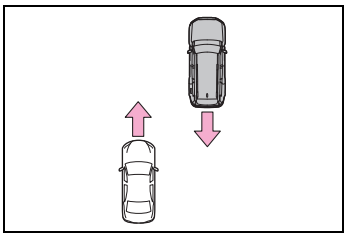
- Lorsque l'espace de stationnement fait face à une rue et que des véhicules circulent sur la rue



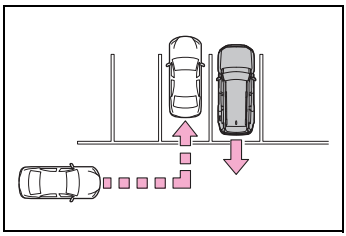
- Lorsque la distance entre votre véhicule et des objets métalliques, comme une glissière de sécurité, un mur, un panneau de signalisation ou un véhicule garé, qui peuvent réfléchir les ondes électriques vers l'arrière du véhicule, est courte



- Lorsqu'un équipement susceptible d'obstruer un capteur est installé, par exemple un œillet de remorquage d'urgence, un protecteur de pare-chocs (une bande de garniture supplémentaire, etc.), un support à vélo ou une lame de déneigement
- Lorsqu'un véhicule dépasse votre véhicule par le côté



- Lorsqu'un véhicule détecté tourne tout en approchant du véhicule



- Lorsqu'il y a des objets en rotation à proximité de votre véhicule, comme le ventilateur d'un climatiseur
- Lorsque de l'eau éclabousse le pare-chocs arrière ou est pulvérisée dans sa direction, par exemple à partir d'un gicleur
- Objets en mouvement (drapeaux, gaz d'échappement, grosses gouttes de pluie ou flocons de neige, eau de pluie à la surface de la route, etc.)
- Lorsque la distance entre votre véhicule et une glissière de sécurité, un mur, etc. de la zone de détection est courte
- Grilles et gouttières
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou si des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont installés
- Si l'avant du véhicule est élevé ou abaissé en raison de la charge transportée
- Lorsque vous tractez une remorque

Fonction RCD (détection de la caméra arrière)*

*: Si le véhicule en est doté

Lorsque le véhicule recule, la fonction de détection de la caméra arrière peut détecter les piétons dans la zone de détection derrière le véhicule. Si un piéton est détecté, un avertisseur sonore retentit et une icône s'affiche sur l'écran multimédia pour avertir le conducteur de la présence du piéton.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Les capacités de reconnaissance et de contrôle de ce système sont limitées.

Le conducteur doit toujours conduire en toute sécurité et de façon responsable, sans trop compter sur le système, et avoir une compréhension des situations environnantes.

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Tenez compte de ce qui suit pour éviter tout risque pouvant conduire à un accident.

- Nettoyez toujours la caméra sans l'endommager.
- N'installez pas de composants électroniques en vente libre (comme une plaque d'immatriculation éclairée, des phares antibrouillard, etc.) à proximité de la caméra.

AVERTISSEMENT

- Ne soumettez pas la zone entourant la caméra à un choc violent. Si cette zone est soumise à un choc violent, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas, ne modifiez pas et ne peignez pas la caméra.
- Ne collez pas d'accessoires ou d'autocollants sur la caméra.
- N'installez pas de pièces de protection en vente libre (garniture de pare-chocs, etc.) sur le pare-chocs arrière.
- Maintenez une pression d'air appropriée pour les pneus.
- Assurez-vous que le hayon est complètement fermé.

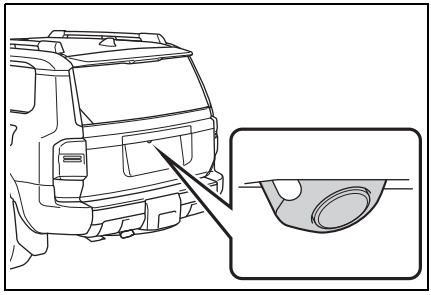
■ La fonction RCD est désactivée

Dans les situations suivantes, le système s'éteint. La fonction RCD peut ne pas fonctionner correctement et il existe donc un risque d'accident.

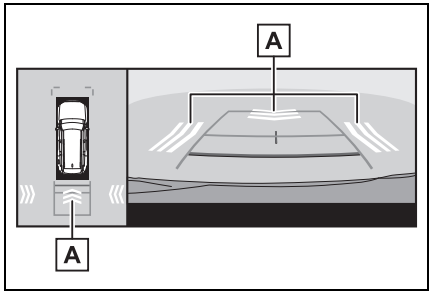
- Les situations mentionnées ci-dessus ne sont pas respectées.
- Des pièces de suspension autres que d'origine sont installées.

Composant du système

Emplacement de la caméra arrière



Affichage RCD



A Icône de détection de piéton

S'affiche automatiquement lorsqu'un piéton est détecté derrière le véhicule.

Activation/désactivation de la fonction RCD

Vous pouvez activer/désactiver la fonction RCD par le biais d'un paramètre personnalisable.

Lorsque la fonction RCD est désactivée, le voyant d'information du système d'assistance à la conduite (→P.744) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonction.

Chaque fois que le contacteur d'alimentation est désactivé, puis changé pour ON, la fonc-

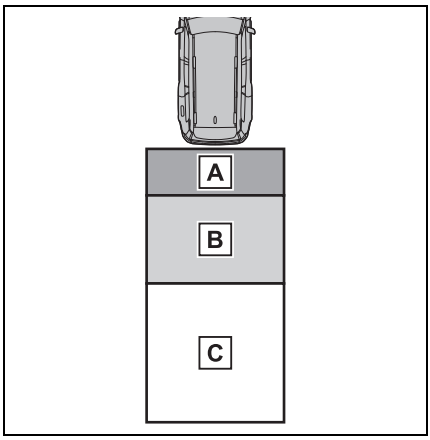
tion RCD est automatiquement activée.

■ **Lorsque vous tractez une remorque**

Lorsque le connecteur à 7 broches est connecté, la fonction RCD peut ne pas émettre d'avertisseur sonore ni afficher une icône.

Lorsqu'un piéton est détecté

Si un piéton se trouve dans la zone située derrière le véhicule ou si la caméra arrière a détecté qu'un piéton s'approche du véhicule par l'arrière, le système invite le conducteur à la prudence en faisant retentir l'avertisseur sonore et en affichant la détection d'un piéton sur l'écran multimédia comme suit :



A Si un piéton est détecté dans la zone A
Avertisseur sonore : Retentit à plusieurs reprises
Icône de détection de piéton : Clignote

B Si un piéton est détecté dans la zone B
Avertisseur sonore (lorsque le véhicule est immobilisé) : Retentit 3 fois
Avertisseur sonore (lorsque le véhicule recule, lorsqu'un piéton s'approche de l'arrière du véhicule) : Retentit à plusieurs reprises
Icône de détection de piéton : Clignote

C Si le système estime que votre véhicule est susceptible de heurter un piéton dans la zone C
Avertisseur sonore : Retentit à plusieurs reprises
Icône de détection de piéton : Clignote

■ **La fonction de détection de la caméra arrière est opérationnelle lorsque**

- Le contacteur d'alimentation est sur ON.
- La fonction RCD est activée.
- La position de changement de vitesse est R.

■ **Réglage du volume de l'avertisseur sonore**

Vous pouvez changer simultanément le volume de l'avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la fonction RCTA et de la fonction RCD dans les réglages personnalisés. (→P.744)

■ **Mise en sourdine temporaire d'un avertisseur sonore**

Lorsque des objets sont détectés, le

contacteur de mise en sourdine temporaire s'affiche sur l'écran multimédia.

Sélectionnez le contacteur pour mettre en sourdine simultanément un avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la fonction RCTA et de la fonction RCD.

La mise en sourdine sera automatiquement annulée dans les situations suivantes :

- Lorsque vous changez de position de changement de vitesse.
- Lorsque le véhicule dépasse une certaine vitesse.
- Lorsqu'un capteur subit une défaillance ou que le système est provisoirement indisponible.
- Lorsque la fonction en cours d'utilisation est désactivée manuellement.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé.

Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

- Il se peut que certains piétons, notamment ceux décrits ci-dessous, ne soient pas détectés par la fonction de détection de la caméra arrière, empêchant le système de fonctionner correctement :
  - Piétons qui se penchent vers l'avant ou qui s'accroupissent
  - Piétons qui sont couchés
  - Piétons qui courent
  - Piétons qui surgissent soudainement de l'ombre du véhicule ou d'un bâtiment
  - Piétons qui utilisent des objets mobiles tels qu'un vélo ou une planche à roulettes
  - Piétons portant des vêtements surdimensionnés (par exemple un manteau de pluie, une jupe longue, etc.), rendant leur silhouette sombre
  - Piétons dont le corps est caché en partie par un objet, tel qu'un panier d'épicerie ou un parapluie
  - Piétons qui sont assombris par l'obscurité, comme la nuit
- Dans certaines situations, il se peut que les piétons, notamment ceux décrits ci-dessous, ne soient pas détectés par la fonction de détection de la caméra arrière, empêchant la fonction de fonctionner correctement :
  - Lorsque vous reculez par mauvais temps (pluie, neige, brouillard, etc.)
  - L'objectif est sale (saleté ou agent de dégivrage, etc.) ou griffé
  - Lorsqu'une lumière très vive, par exemple le soleil ou les phares d'un autre véhicule, éclaire directement la caméra arrière
  - Lorsque vous reculez dans un endroit où la lumière ambiante change rapidement, comme l'entrée ou la sortie d'un garage ou d'un stationnement souterrain
  - Lorsque vous reculez dans un environnement sombre, par exemple au crépuscule ou dans un stationnement souterrain
  - Lorsque la position et la direction de la caméra sont déviées
  - Lorsqu'un crochet de remorquage d'urgence est fixé
  - Lorsque des gouttelettes d'eau coulent sur l'objectif de la caméra
  - Lorsque la hauteur du véhicule a été considérablement modifiée (cabré, piqué, etc.)
  - Lorsque des chaînes antidérapantes ou une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés sont utilisées
  - Lorsque la suspension a été abaissée ou que le véhicule est doté de pneus de dimensions autres que ceux d'origine
  - Lorsqu'une pièce électronique du marché de l'après-vente (plaque d'immatriculation rétroéclairée, phare antibrouillard, etc.) est installée près de la caméra arrière
  - Si un protecteur de pare-chocs, par exemple une bande de garniture supplémentaire, est installé

sur le pare-chocs arrière
• Lorsque vous tractez une remorque

■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner de manière inattendue

● Même s'il n'y a aucun piéton dans la zone de détection, certains objets, notamment ceux décrits ci-dessous, peuvent être détectés, ce qui est susceptible de déclencher la fonction de détection de la caméra arrière.
• Objets tridimensionnels, par exemple un poteau, un cône de signalisation, une clôture ou un véhicule garé
• Objets en mouvement, par exemple une voiture ou une moto
• Objets se déplaçant vers votre véhicule alors qu'il recule, par exemple des drapeaux ou des flaques (ou des matières en suspension, comme de la fumée, de la vapeur, de la pluie ou de la neige)
• Routes pavées ou recouvertes de gravier, rails de tramways, travaux routiers, lignes blanches, passages pour piétons ou feuilles mortes sur la route
• Couvertures métalliques (grilles), comme celles utilisées pour les fossés de drainage
• Objets se réfléchissant dans une flaque ou sur une chaussée mouillée
• Ombres sur la route

● Dans certaines situations, notamment celles décrites ci-dessous, la fonction de détection de la caméra arrière peut fonctionner même s'il n'y a aucun piéton dans la zone de détection.
• Lorsque vous reculez vers le bord de la route ou vers une bosse sur la route
• Lorsque vous reculez vers un plan incliné/une pente
• Lorsque la hauteur du véhicule a été considérablement modifiée (cabré, piqué, etc.)
• Lorsqu'une pièce électronique du marché de l'après-vente (plaque d'immatriculation rétroéclairée, phare antibrouillard, etc.) est installée près de la caméra arrière
• Si un protecteur de pare-chocs, par exemple une bande de garniture supplémentaire, est installé sur le pare-chocs arrière
• Si l'orientation de la caméra arrière a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre choc, ou lors d'un retrait et d'une installation
• Si un œillet de remorquage d'urgence est installé à l'arrière du véhicule
• Lorsque de l'eau coule sur la lentille de la caméra arrière
• L'objectif est sale (saleté ou agent de dégivrage, etc.)
• S'il y a une lumière clignotante dans la zone de détection, par exemple les feux de détresse d'un autre véhicule
• Lorsque des chaînes antidérapantes ou une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés sont utilisées
• Lorsque vous tractez une remorque

● Situations dans lesquelles il peut être difficile d'utiliser la fonction de détection de la caméra arrière
• Il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore si le réglage du volume du système audio est élevé ou que l'environnement du véhicule est bruyant.
• Si la température de l'habitacle est extrêmement élevée ou extrêmement basse, il se peut que l'écran multimédia ne fonctionne pas correctement.

PKSB (freinage d'aide au stationnement)

Le PKSB (freinage d'aide au stationnement) est un système qui émet des avertissements et effectue automatiquement un freinage pour aider à réduire les dommages dus à une collision avec des cibles qui ont été détectées lors d'un déplacement à faible vitesse, comme lors d'un stationnement.

Système PKSB (freinage d'aide au stationnement)

Le système a détecté ce qui suit en tant qu'objets détectables. (Les objets détectables varient selon la fonction.)

- Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule) :→P.413
- Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule) :→P.416
- Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) (si le véhicule en est doté) :→P.418

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Ne vous fiez pas aveuglément au système, car cela pourrait entraîner un accident.

Conduisez toujours en vérifiant que la zone autour du véhicule ne présente aucun danger.

Selon le véhicule et les conditions routières, les conditions météorologiques, etc., le système pourrait ne pas fonctionner.

Les capacités de détection des capteurs et des radars sont limitées. Conduisez toujours en vérifiant que la zone autour du véhicule ne présente aucun danger.

- Le conducteur est l'unique responsable d'une conduite sécuritaire. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d'observer votre environnement. Le système de freinage d'aide au stationnement est conçu pour fournir une assistance afin de réduire la gravité des collisions. Cependant, il pourrait ne pas fonctionner dans certaines situations.
- Le système de freinage d'aide au stationnement n'est pas conçu pour arrêter complètement le véhicule. De plus, même si le système a arrêté le véhicule, il est nécessaire d'enfoncer immédiatement la pédale de frein, car la commande des freins sera annulée au bout d'environ 2 secondes.
- Il est extrêmement dangereux de vérifier le fonctionnement du système en faisant intentionnellement rouler le véhicule en direction d'un mur, etc. Ne tentez jamais de telles manœuvres.

AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles le freinage d'aide au stationnement doit être désactivé

Dans les situations suivantes, désactivez le freinage d'aide au stationnement, car le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision.

- Lorsque vous inspectez le véhicule à l'aide d'un dispositif d'inclinaison de châssis, d'un dynamomètre de châssis ou d'un rouleau libre
- Lors du chargement du véhicule sur un bateau, un camion ou tout autre moyen de transport
- Si la suspension a été modifiée ou si des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont installés
- Si l'avant du véhicule est élevé ou abaissé en raison de la charge transportée
- Lorsque des équipements tels qu'un crochet de remorquage d'urgence, un crochet de transport, une protection de pare-chocs, une garniture de pare-chocs, un porte-vélo ou un dispositif de déneigement (lame de déneigement) sont installés à proximité du capteur
- Lors de l'utilisation d'un lave-auto automatique
- S'il est impossible de conduire le véhicule de manière stable, par exemple lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou s'il subit une défaillance
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés correctement
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lors de l'utilisation de chaînes antidérapantes, d'un pneu de secours compact ou d'une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés
- Lorsque vous tractez une remorque

■ Précautions relatives à la suspension

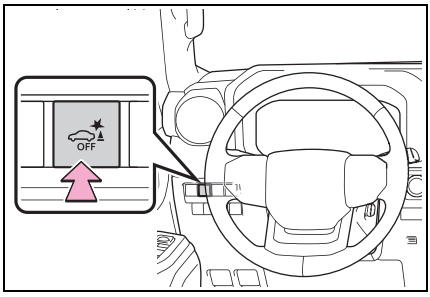
Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si vous modifiez la hauteur ou l'inclinaison du véhicule, les capteurs pourraient ne plus pouvoir détecter les objets détectables et le système pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui serait susceptible de provoquer un accident.

Activation/désactivation du freinage d'aide au stationnement

Vous pouvez activer/désactiver la fonction de freinage d'aide au stationnement en actionnant le contacteur PKSB.

Lorsque le système PKSB (freinage d'aide au stationnement) est désactivé, le voyant d'information du système d'assistance à la conduite (→P.98) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonction.
Si le système passe sur OFF (désactivé) et que le système PKSB (freinage d'aide au stationnement) est arrêté, ce dernier ne sera pas réactivé tant

que le contacteur PKSB n'aura pas été enfoncé à nouveau pour faire passer le système sur ON (activé).
(Il reste désactivé même si le contacteur d'alimentation est placé à nouveau sur ON après avoir été désactivé.)



■ Si le contacteur de commande quatre roues motrices est en position L4

La fonction de freinage d'aide au stationnement s'éteint automatiquement.

■ Lorsque vous tractez une remorque

Lorsque le connecteur à 7 broches est connecté, la fonction de freinage d'aide au stationnement s'éteint automatiquement.

Affichage et avertisseur sonore pour la commande de limitation de puissance du système hybride et la commande des freins

Si la commande de limitation de puissance du système hybride ou la commande des freins fonctionne, un avertisseur sonore retentira et un message s'affichera sur l'écran multimédia et sur l'écran multifonction, pour alerter le conducteur.

Selon la situation, la commande de limitation de puissance fonctionne pour restreindre l'accélération ou la puissance le plus possible.

- La commande de limitation de puissance du système hybride est en fonction (limitation d'accélération)

Une accélération supérieure à un certain niveau est limitée par le système.

Écran multimédia : Aucun avertissement affiché

Écran multifonction : "Objet détecté Accélération réduite"

Voyant d'information du système d'assistance à la conduite : Éteint

Avertisseur sonore : Ne retentit pas

- La commande de limitation de puissance du système hybride est en fonction (puissance limitée le plus possible)

Le système a estimé qu'un freinage plus fort que la normale était nécessaire.

Écran multimédia (véhicules dotés d'un moniteur multiterrain) : "FREINEZ!"

Écran multifonction : "Freinage!"

Voyant d'information du système d'assistance à la conduite : Éteint

Avertisseur sonore : Signal sonore court

- La commande des freins est en fonction

Le système a estimé qu'un freinage d'urgence était nécessaire.

Écran multimédia (véhicules dotés d'un moniteur multiterrain) : "FREINEZ!"

Écran multifonction : "Freinage!"

Voyant d'information du système d'assistance à la conduite : Éteint

Avertisseur sonore : Signal sonore court

- Véhicule arrêté par le fonctionnement du système

Le véhicule a été arrêté par le fonctionnement de la commande des freins.

Écran multimédia (véhicules dotés d'un moniteur multiterrain) : "Passez à freinage"

Écran multifonction : "Pédale accélérateur enfoncée Appuyez sur la pédale de frein" (Si vous n'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur, "Enfoncez la pédale de frein" s'affichera.)

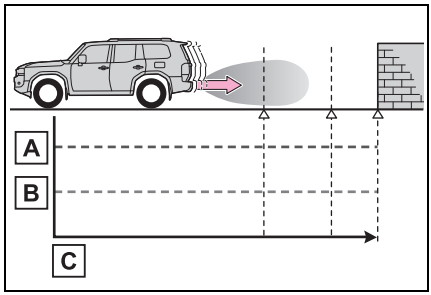
Voyant d'information du système d'assistance à la conduite : Allumé

Avertisseur sonore : Retentit à plusieurs reprises

Vue d'ensemble du système

Si le système de freinage d'aide au stationnement estime qu'une collision avec un objet ou un piéton détecté est possible, la puissance du système hybride sera limitée afin de restreindre toute augmentation de la vitesse du véhicule. (Commande de limitation de puissance du système hybride : Voir illustration 2 ci-dessous.)
De plus, si la pédale d'accélérateur continue d'être enfoncée, les freins seront appliqués automatiquement pour réduire la vitesse du véhicule. (Commande des freins : Voir illustration 3.)

- Illustration 1 : Lorsque le système PKSB (freinage d'aide au stationnement) n'est pas en fonction

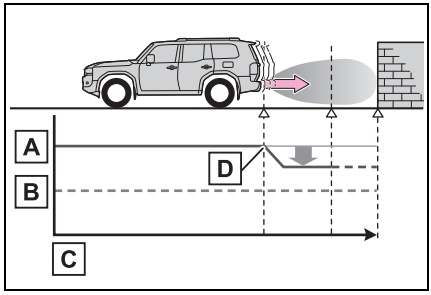


A Puissance du système hybride

B Force de freinage

C Durée

- Illustration 2 : Lorsque la commande de limitation de puissance du système hybride est en fonction



A Puissance du système

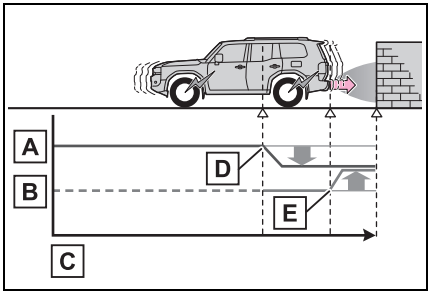
hybride

B Force de freinage

C Durée

D La commande de limitation de puissance du système hybride commence à fonctionner (le système estime qu'il y a un risque élevé de collision avec un objet détecté)

- Illustration 3 : Lorsque la commande de limitation de puissance du système hybride et la commande des freins sont en fonction



A Puissance du système hybride

B Force de freinage

C Durée

D La commande de limitation de puissance du système hybride commence à fonctionner (le système estime qu'il y a un risque élevé de collision avec un objet détecté)

E La commande des freins commence à fonctionner (le système estime qu'il y a un risque extrêmement élevé de collision avec un objet détecté)

■ Si le freinage d'aide au stationnement a été actionné

Si le véhicule est arrêté par le fonctionnement du freinage d'aide au stationnement, le freinage d'aide au stationnement sera désactivé et le voyant d'information du système d'assistance à la conduite s'allumera. De plus, même lorsque le système PKSB (freinage d'aide au stationnement) fonctionne, la commande des freins est annulée après environ 2 secondes pour démarrer. En outre, la commande des freins peut également être annulée en appuyant sur la pédale de frein. Une nouvelle pression sur la pédale d'accélérateur permet ensuite au véhicule de démarrer.

■ Réactivation du freinage d'aide au stationnement

Pour réactiver le freinage d'aide au stationnement lorsqu'il est désactivé en raison du fonctionnement de la fonction PKSB (freinage d'aide au stationnement), soit activez de nouveau le système, soit désactivez le contacteur d'alimentation, puis remettez-le sur ON.

De plus, si l'une des conditions suivantes est remplie, le système sera automatiquement réactivé et le voyant d'information du système d'assistance à la conduite s'éteindra (→P.98) :

- La position de changement de vitesse P est sélectionnée
- Roulez lorsqu'aucun objet n'est détecté dans la trajectoire du véhicule
- Modifiez la trajectoire du véhicule

■ Avertisseur sonore

Peu importe que le système intuitif

d'aide au stationnement soit activé ou non (→P.356), si le système PKSB (freinage d'aide au stationnement) est activé (→P.409), l'avertisseur sonore retentit pour informer le conducteur de la distance approximative de l'objet lorsque la commande des freins et la commande de limitation de puissance du système hybride sont actionnées.

Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule)

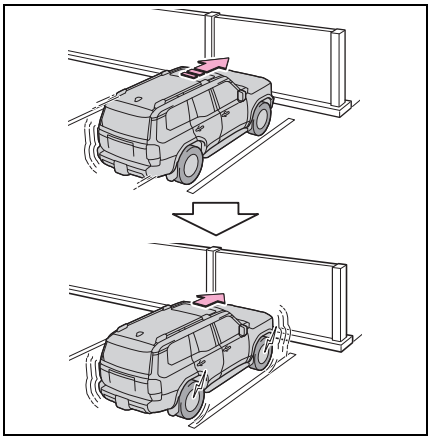
Si les capteurs détectent un objet statique (par exemple un mur), dans la trajectoire du véhicule et que le système estime qu'une collision est susceptible de survenir en raison du déplacement soudain du véhicule vers l'avant découlant d'une manœuvre accidentelle de la pédale d'accélérateur, du déplacement du véhicule dans une direction non souhaitée en raison d'une erreur de sélection de la position de changement de vitesse, ou lors du stationnement ou d'un déplacement à basse vitesse, le système fonctionnera pour diminuer l'impact avec l'objet statique détecté et réduire les dommages en résultant.

Exemples de fonctionnement de la fonction (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule)

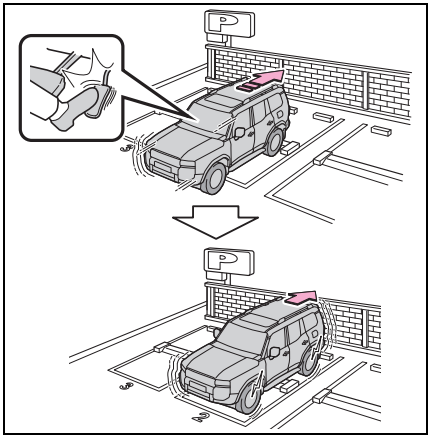
Cette fonction s'activera dans des situations comme celles qui suivent si un objet est détecté

dans la trajectoire du véhicule.

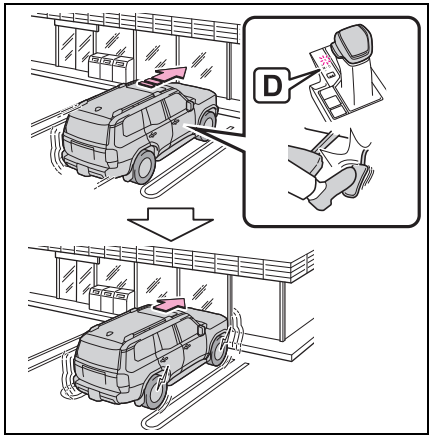
■ **Lorsque vous roulez à basse vitesse et que la pédale de frein n'est pas enfoncée ou est enfoncée tardivement**



■ **Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée de façon excessive**



■ **Lorsque votre véhicule avance parce qu'une mauvaise position de changement de vitesse est sélectionnée**



Types de capteurs

→P.391

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système**

→P.392

■ **Si la fonction de freinage d'aide au stationnement fonctionne inutilement, par exemple à un passage à niveau**

→P.412

■ **Remarques relatives au lavage du véhicule**

→P.393

■ **La fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule) s'activera lorsque**

La fonction s'activera lorsque le

voyant d'information du système d'assistance à la conduite n'est pas allumé (→P.96, 98) et que toutes les conditions suivantes sont remplies :

● Commande de limitation de puissance du système hybride
- Le freinage d'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est d'environ 9 mph (15 km/h) ou moins.
- Il y a un objet statique dans la trajectoire du véhicule et distant du véhicule de 6 à 13 ft. (de 2 à 4 m) environ.
- Le freinage d'aide au stationnement estime qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision.

● Commande des freins
- La commande de limitation de puissance du système hybride est en fonction.
- Le freinage d'aide au stationnement estime qu'un freinage immédiat est nécessaire pour éviter une collision.

■ La fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule) cessera de fonctionner lorsque

La fonction cessera de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie :

● Commande de limitation de puissance du système hybride
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Le système estime que la collision a pu être évitée avec un freinage normal.
- L'objet statique n'est plus distant de 6 à 13 ft. (2 à 4 m) environ du véhicule ou n'est plus dans la trajectoire du véhicule.

● Commande des freins
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Il s'est écoulé environ 2 secondes depuis l'arrêt du véhicule au moyen de la commande des freins.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule au moyen de la commande des freins.
- L'objet statique n'est plus distant de 6 à 13 ft. (2 à 4 m) environ du véhicule ou n'est plus dans la trajectoire du véhicule.

■ Portée de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule)

La portée de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule) diffère de celle du système intuitif d'aide au stationnement (→P.357). Par conséquent, même si le système intuitif d'aide au stationnement détectait un objet et émettait un avertissement, la fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule) pourrait ne pas s'activer.

■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

→P.394

■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision

→P.395

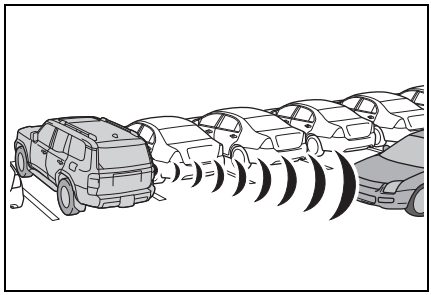
Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule)

Si un capteur radar arrière détecte un véhicule approchant de la droite ou de la gauche à l'arrière du véhicule et que le système estime qu'il y a un risque élevé de collision, cette fonction activera la commande des freins pour réduire la possibilité d'un choc avec le véhicule qui approche.

Exemples de fonctionnement de la fonction

Cette fonction s'activera dans des situations comme celles qui suivent si un véhicule est détecté dans la trajectoire du véhicule.

■ **Lorsque vous faites marche arrière, un véhicule approche et la pédale de frein n'est pas enfoncée ou est enfoncée tardivement**



Types de capteurs

→P.381

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système**

→P.381

■ **La fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule) s'activera lorsque**

La fonction s'activera lorsque le voyant d'information du système d'assistance à la conduite n'est pas allumé (→P.96, 98) et que toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Commande de limitation de puissance du système hybride
- Le freinage d'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est d'environ 9 mph (15 km/h) ou moins.
- Des véhicules approchent par la droite ou par la gauche à l'arrière du véhicule à une vitesse de déplacement d'environ 5 mph (8 km/h) ou plus.
- La position de changement de

vitesse est R.
- Le freinage d'aide au stationnement estime qu'un freinage plus fort que le freinage normal est nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule approchant.

●Commande des freins
- La commande de limitation de puissance du système hybride est en fonction.
- Le freinage d'aide au stationnement estime qu'un freinage d'urgence est nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule approchant depuis l'arrière.

■**La fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule) cessera de fonctionner lorsque**

La fonction cessera de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie :

●Commande de limitation de puissance du système hybride
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- La collision peut être évitée avec un freinage normal.
- Un véhicule ne s'approche plus du vôtre du côté arrière droit ou du côté arrière gauche.

●Commande des freins
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Il s'est écoulé environ 2 secondes depuis l'arrêt du véhicule au moyen de la commande des freins.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule au moyen de la commande des freins.

■**Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement**

→P.401

■**Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision**

→P.402

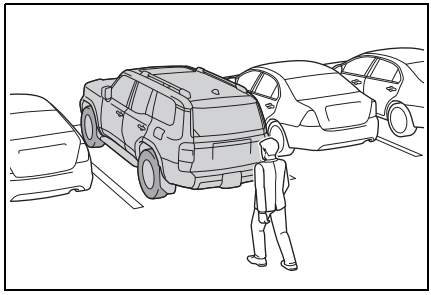
Fonction de freinage d’aide au stationnement (piétons à l’arrière du véhicule)*

*: Si le véhicule en est doté

Si le capteur de la caméra arrière détecte un piéton derrière le véhicule alors que vous faites une marche arrière et que le système estime qu’il y a un risque élevé de collision avec le piéton détecté, un avertisseur sonore retentira. Si le système estime qu’il y a un risque très élevé de collision avec le piéton détecté, les freins sont appliqués automatiquement afin d’aider à réduire l’impact de la collision.

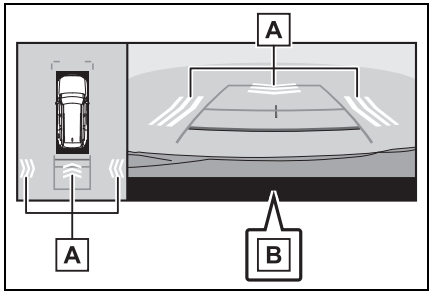
Exemples de fonctionnement du système

Le système fonctionne lorsqu’un piéton est détecté derrière le véhicule alors que vous faites une marche arrière et que la pédale de frein n’est pas enfoncée ou est enfoncée tardivement.



Affichage à l’écran des piétons se trouvant à l’arrière du véhicule

Affiche un message pour demander instamment au conducteur d’effectuer une manœuvre d’évitement lorsqu’un piéton est détecté dans la zone de détection derrière le véhicule.



A Icône de détection de piéton

B “FREINEZ!”

AVERTISSEMENT

■ Si la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) fonctionne inutilement

Enfoncez la pédale de frein immédiatement après l'activation de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule). (Le fonctionnement de la fonction est annulé en enfonçant la pédale de frein.)

■ Utilisation correcte de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule)

→P.370

■ La fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) s'activera lorsque

La fonction s'activera lorsque le voyant d'information du système d'assistance à la conduite n'est pas allumé (→P.96, 98) et que toutes les conditions suivantes sont remplies :

● Commande de limitation de puissance du système hybride
- Le freinage d'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est de 9 mph (15 km/h) ou moins.
- La position de changement de vitesse est R.
- Lorsqu'un piéton est derrière le véhicule
- La fonction PKSB (freinage d'aide au stationnement) estime qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision.

● Commande des freins
- La commande de limitation de puissance du système hybride est en fonction.
- La fonction de freinage d'aide au stationnement estime qu'un freinage d'urgence est nécessaire pour éviter une collision avec un piéton.

■ La fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) cessera de fonctionner lorsque

La fonction cessera de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie :

● Commande de limitation de puissance du système hybride
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- La collision peut être évitée avec un freinage normal.
- Le piéton n'est plus détecté derrière votre véhicule.

● Commande des freins
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Il s'est écoulé environ 2 secondes depuis l'arrêt du véhicule au moyen de la commande des freins.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule au moyen de la commande des freins.

■ Réactivation de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule)

→P.412

■ Zone de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule)

La zone de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) diffère de celle de la fonction RCD (→P.372). Par conséquent, même si la fonction RCD détectait un piéton et émettait une alerte, la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) pourrait ne pas s'activer.

■ **Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement**

→P.406

■ **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner de manière inattendue**

→P.407

Moniteur multiterrain*

*: Si le véhicule en est doté

Le moniteur multiterrain aide le conducteur à vérifier la zone autour du véhicule. Il aide à évaluer les conditions autour du conducteur dans un grand nombre de situations, par exemple lors de l'évaluation des conditions au cours d'une conduite hors route ou la vérification des obstacles lorsque vous garez le véhicule.

- Les illustrations d'écran utilisées dans ce texte ne servent qu'à des fins d'exemple et peuvent différer des images réellement affichées à l'écran.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous utilisez le moniteur multiterrain**

Observez les précautions suivantes afin d'éviter un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne vous fiez jamais uniquement au moniteur multiterrain. Comme avec les véhicules qui n'en sont pas dotés, conduisez prudemment tout en vérifiant directement que la zone qui vous entoure et la zone située à l'arrière du véhicule ne présentent aucun danger. Faites particulièrement attention afin d'éviter les véhicules garés et les autres obstacles.

AVERTISSEMENT

- En raison des caractéristiques de la lentille de la caméra, la position et la distance réelles des personnes et des autres obstacles ne seront pas les mêmes que celles affichées sur l'écran du moniteur multiterrain. Avant de conduire, vérifiez directement que la zone qui vous entoure ne présente aucun danger.
- Assurez-vous de toujours vérifier visuellement derrière vous et la zone entourant le véhicule lorsque vous conduisez.
- Ne conduisez jamais en ne regardant que l'écran, car l'image de l'écran ne reflète pas les conditions réelles. Si vous conduisez en ne regardant que l'écran, vous risquez de heurter une personne ou un objet, et de provoquer un accident. Lorsque vous conduisez, assurez-vous de vérifier ce qui entoure le véhicule de vos propres yeux et à l'aide des rétroviseurs du véhicule.
- La position des lignes de guidage affichée à l'écran peut varier en fonction de facteurs tels que le nombre de passagers, la capacité de charge et les côtes de la route. Assurez-vous de toujours vérifier visuellement derrière vous et la zone entourant le véhicule lorsque vous conduisez.
- Sous des températures basses, il se peut que l'écran s'assombrisse ou que les images s'estompent.
  Les images d'objets en mouvement en particulier peuvent se déformer ou disparaître de l'écran. Par conséquent, assurez-vous de conduire prudemment tout en vérifiant visuellement que la zone qui vous entoure ne présente aucun danger.
- Si vous remplacez vos pneus, il est possible que la position des lignes de guidage affichées à l'écran soit incorrecte.

NOTE

■ Moniteur multiterrain

En cas de défaillance de la caméra, l'écran peut s'afficher comme suit :

- Lorsque la position de changement de vitesse est autre que "R", l'image de la caméra continue de s'afficher
- Lorsque la position de changement de vitesse est "R", une partie ou tout l'écran peut apparaître noir
- Lorsque la position de changement de vitesse est "R", l'écran pourrait ne pas basculer sur l'image de la caméra
- Les lignes de guidage ne s'affichent pas à l'image de la caméra et des symboles et consignes de précautions s'affichent

Écrans du moniteur multiterrain

Vous pouvez sélectionner les

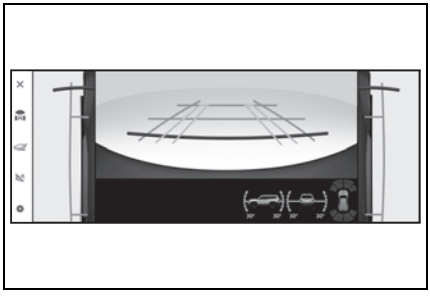
écrans suivants en fonction des conditions de conduite.

- Les écrans que vous pouvez sélectionner varient selon les conditions telles que la position de changement de vitesse et la vitesse du véhicule. (→P.425)
- Selon l'écran affiché, vous pouvez faire passer l'affichage de normal à plein écran.

■ **Écrans lorsque le contacteur de commande quatre roues motrices est en position L4 ou H4 et que la sélection multiterrain est activée.**

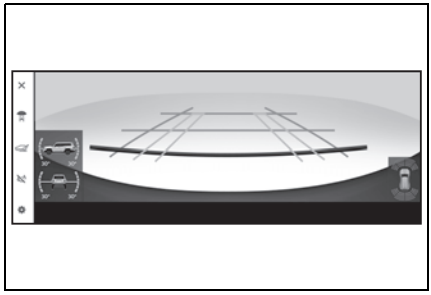
● Lors de la vérification de la zone à l'avant et sur les côtés du véhicule

▶ Vue avant et vues latérales doubles



→P.430

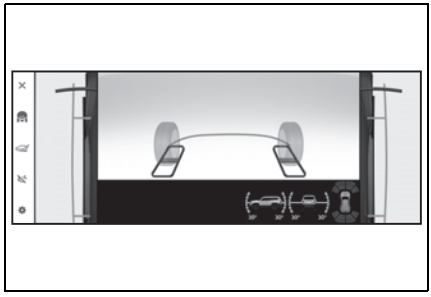
▶ Vue avant (agrandie)



→P.430

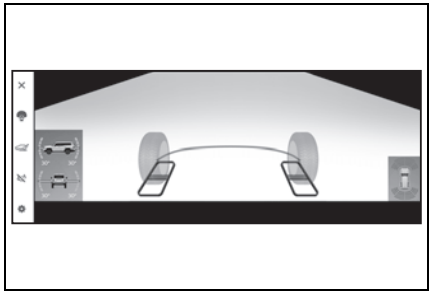
● Lors de la vérification de l'état de la chaussée sous le véhicule

▶ Vue du terrain sous le véhicule et vues latérales doubles



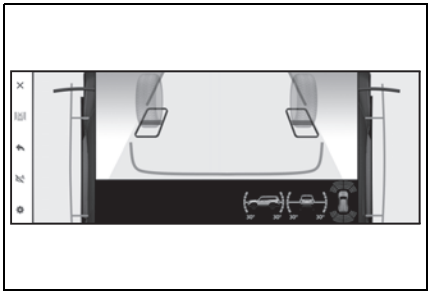
→P.434

▶ Vue du terrain sous le véhicule (agrandie)



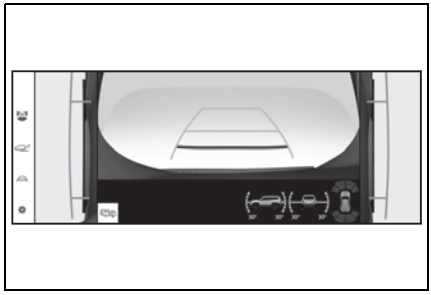
→P.434

▶ Vue du terrain sous le véhicule (roues arrière) et vues latérales doubles



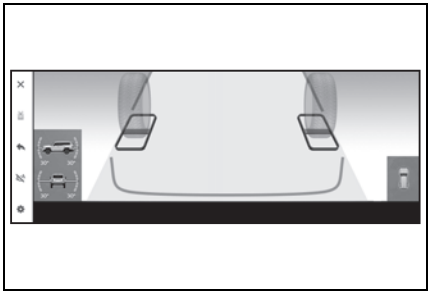
→P.438

▶ Vue du terrain sous le véhicule (roues arrière) (agrandie)



→P.442

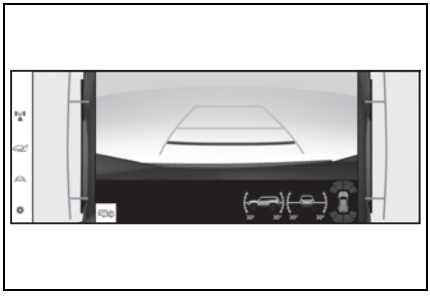
▶ Vue du terrain sous le véhicule (arrière) et vues latérales doubles



→P.438

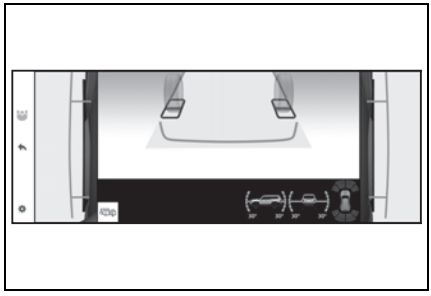
● Lors de la vérification de la zone à l'arrière du véhicule

▶ Vue arrière et vues latérales doubles



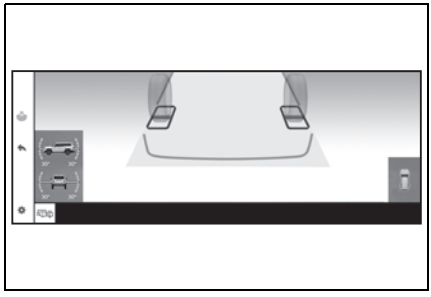
→P.442

▶ Vue arrière à grand angle et vues latérales doubles



→P.446

▶ Vue du terrain sous le véhicule (arrière) (agrandie)

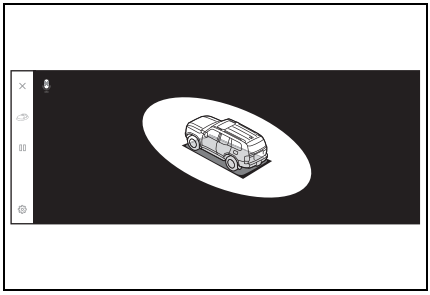


→P.446

■ **Écrans lorsque le contacteur de commande quatre roues motrices est en position H4 et que la sélection multiterrain est désactivée.**

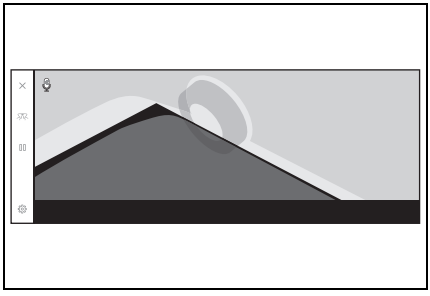
● Lors de la vérification de la zone autour du véhicule

▶ Vue du déplacement



→P.450

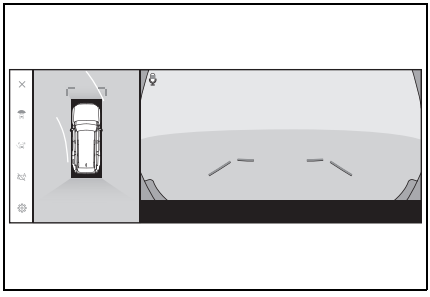
▶ Vue en transparence



→P.450

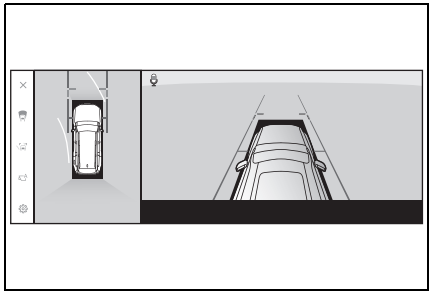
● Lors de la vérification de la zone à l'avant du véhicule

▶ Vue avant à grand angle et vue panoramique



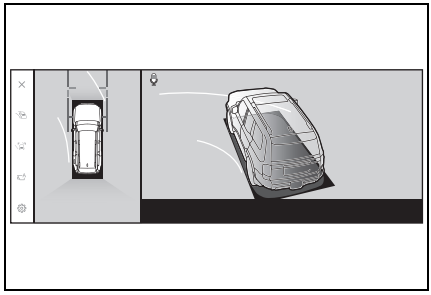
→P.451

▶ Vue de dégagement latéral et vue panoramique



→P.451

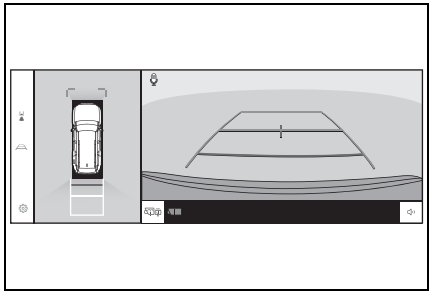
▶ Vue d'angle et vue panoramique



→P.451

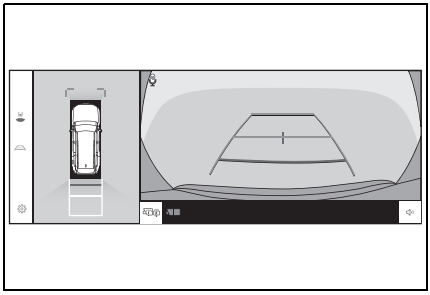
● Lors de la vérification de la zone à l'arrière du véhicule

▶ Vue arrière et vue panoramique



→P.461

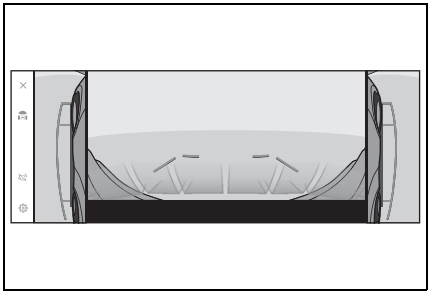
▶ Vue arrière à grand angle et vue panoramique



→P.461

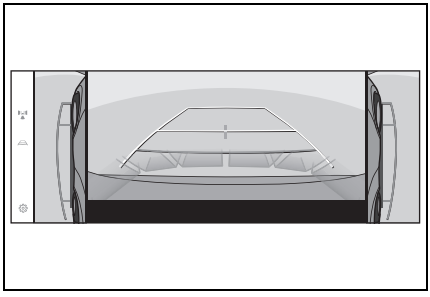
- Lorsque vous rabattez les rétroviseurs extérieurs

▶ Vue latérale et vue avant à grand angle



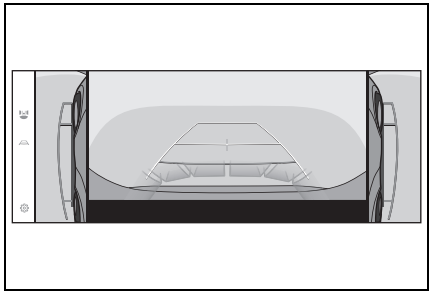
→P.471

▶ Vue latérale et vue arrière



→P.471

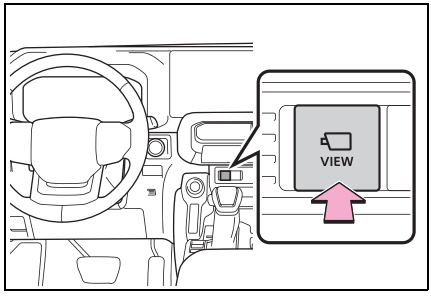
▶ Vue latérale et vue arrière à grand angle



→P.471

Contacteur de la caméra

Le contacteur de la caméra est situé comme indiqué sur l'illustration.

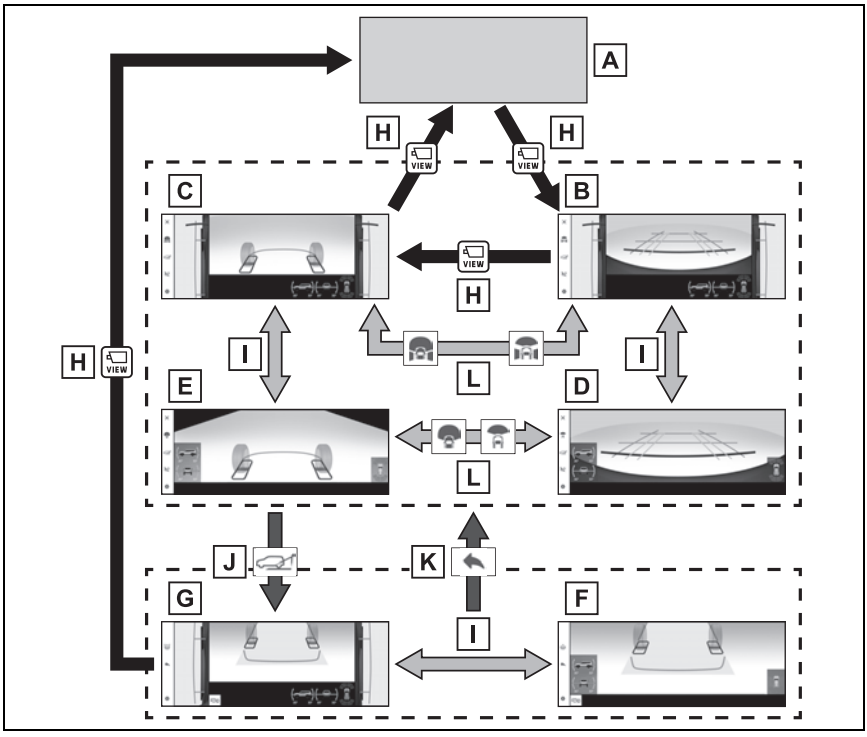


Comment changer d'écran

Lorsque vous appuyez sur le contacteur de la caméra alors que le contacteur d'alimentation est sur ON, l'écran fonctionne.
Le moniteur affiche différentes vues de la position du véhicule. (Ce qui suit en est un exemple)

Le contacteur de commande quatre roues motrices est en position L4 ou H4 et la sélection multiterrain est activée

■ **Lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position P, D ou N**



A Écran audio, etc.

B Vue avant et vues latérales doubles

C Vue du terrain sous le véhicule et vues latérales doubles

D Vue avant (agrandie)

E Vue du terrain sous le véhicule (agrandie)

F Vue du terrain sous le véhicule (roues arrière) (agrandie)

G Vue du terrain sous le véhicule (roues arrière) et vues latérales doubles

H Appuyez sur le contacteur de la caméra

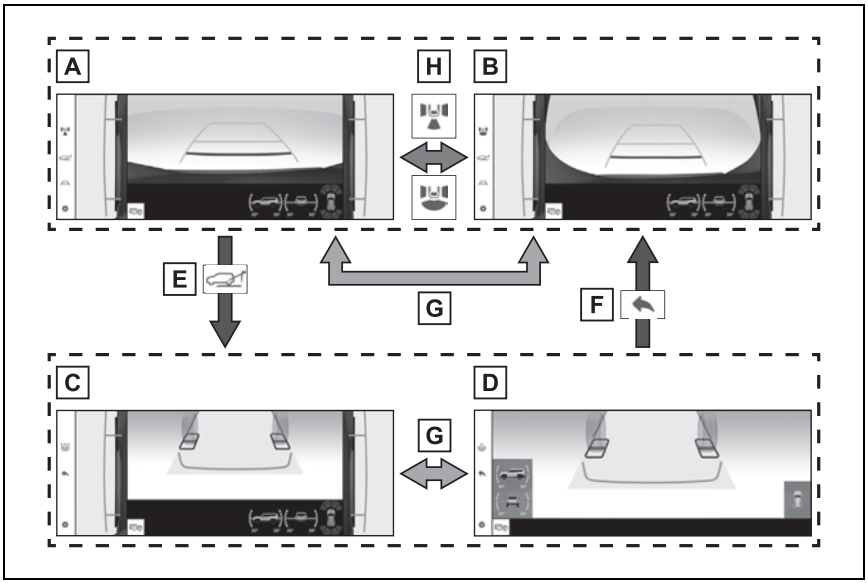
I Sélectionnez l’écran du moniteur multiterrain

J Sélectionnez le bouton de la vue du terrain sous le véhicule (roues arrière)

K Sélectionnez le bouton de retour

L Sélectionnez le bouton du mode d'affichage

■ **Lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position R**



A Vue arrière et vues latérales doubles

B Vue arrière à grand angle et vues latérales doubles

C Vue du terrain sous le véhicule (arrière) et vues latérales doubles

D Vue du terrain sous le véhicule (arrière) (agrandie)

E Sélectionnez le bouton de la vue du terrain sous le véhicule (arrière)

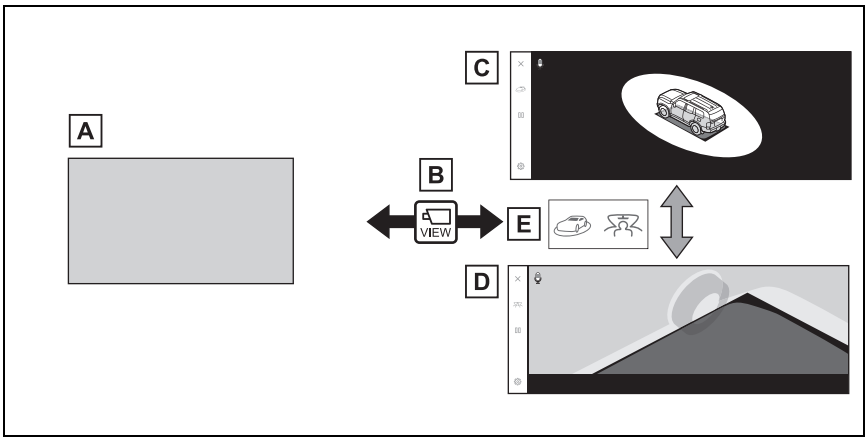
F Sélectionnez le bouton de retour

G Sélectionnez l'écran du moniteur multiterrain

H Sélectionnez le bouton du mode d'affichage

Le contacteur de commande quatre roues motrices est en position H4 et la sélection multiterrain est désactivée

■ **Lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position P**



A Écran de navigation, écran audio, etc.

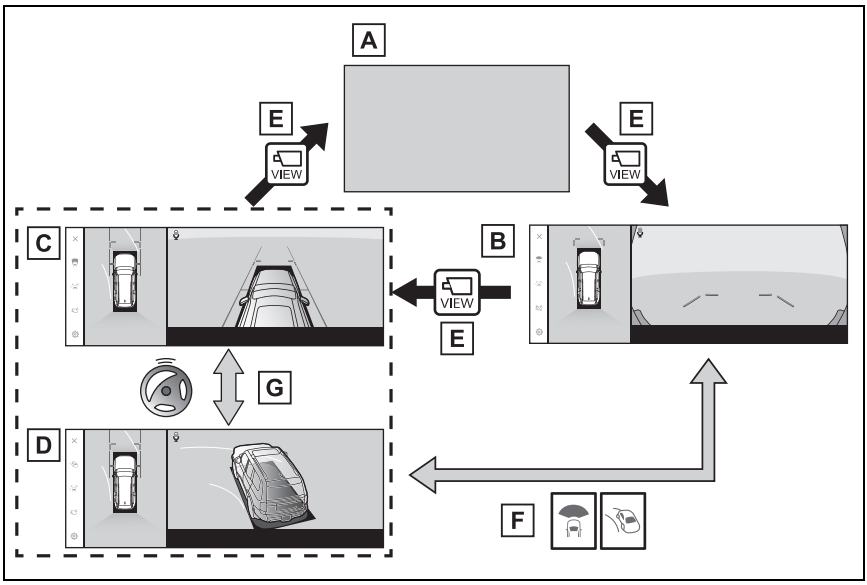
B Pression sur le contacteur de la caméra

C Vue du déplacement

D Vue en transparence

E Touchez le bouton de permutation du mode d’affichage

■ **Lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position D ou N**



A Écran de navigation, écran audio, etc.

B Vue avant à grand angle et vue panoramique

C Vue de dégagement latéral et vue panoramique

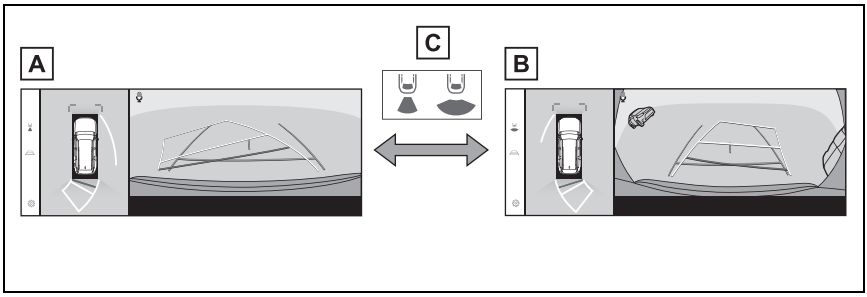
D Vue d'angle et vue panoramique

E Pression sur le contacteur de la caméra

F Touchez le bouton de permutation du mode d'affichage

G Lorsque le volant est tourné de 180 degrés ou plus à partir de la position centrale (ligne droite)

■ **Lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position R**



A Vue arrière et vue panoramique

B Vue arrière à grand angle et vue panoramique

C Touchez le bouton de permutation du mode d'affichage

■ **Affichage de l'écran du moniteur multiterrain**

- La durée pendant laquelle l'écran du moniteur multiterrain est affiché change comme suit en fonction de la vitesse du véhicule au moment où vous avez appuyé sur le contacteur de la caméra.
- L'écran du moniteur multiterrain est affiché si la vitesse du véhicule est d'environ 7 mph (12 km/h) ou moins lorsque vous appuyez sur le contacteur de la caméra.
- Si la vitesse du véhicule dépasse environ 7 mph (12 km/h), l'affichage du moniteur multiterrain est annulé.
- Les paramètres d'affichage tels que le mode des lignes de guidage peuvent être sauvegardés en tant que "Mes réglages" en enregistrant un conducteur, puis appliqués lorsque vous entrez dans le véhicule.
- Le système Intelligent Assistant peut être utilisé pour afficher l'écran du moniteur à vue panoramique, modifier le mode d'écran et pour d'autres opérations.

Affichage de l'écran et fonctions

Lorsque le contacteur de commande quatre roues motrices est en position L4 ou H4 et que la sélection multiterrain est activée, les différents écrans affichent des informations afin d'offrir une assistance dans plusieurs situations de conduite différentes, par exemple lors de la vérification d'obstacles lorsque vous avancez ou reculez, ou lors de l'évaluation de l'état de la chaussée pendant une conduite hors route.

Vue avant et vues latérales doubles

Vous pouvez utiliser la vue avant et les vues latérales doubles pour vérifier la zone située autour de l'avant du véhicule.

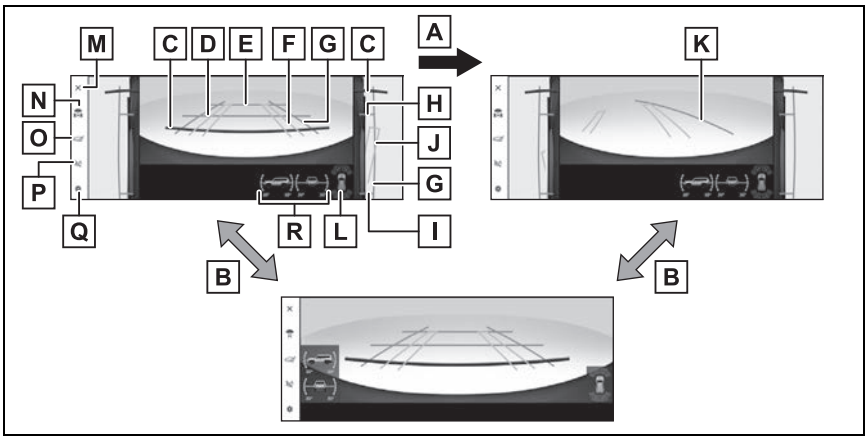
Pour afficher l'écran, appuyez sur le contacteur de la caméra lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position P, D ou N.

- En plus d'une image de l'avant du véhicule, des lignes de guidage s'affichent dans une vue composite pour servir de référence lors du choix d'une direction pour avancer.
- Si vous sélectionnez l'affichage de la vue avant alors que l'écran est affiché, l'écran passe de l'affichage normal à l'affichage agrandi. (Sélectionnez de nouveau l'affichage pour ramener l'écran à l'affichage normal)
- Si le volant est tourné de 270° ou plus, les lignes de guidage et d'autres fonctionnalités

pour aider le braquage

s’affichent automatiquement.

Affichage de l’écran



A Si le volant est tourné de 270° ou plus

B Sélection de l’affichage

C 1,5 ft. (0,5 m) ligne de guidage de distance (en rouge)

D 3 ft. (1 m) ligne de guidage de distance (en bleu)

E 6 ft. (2 m) ligne de guidage de distance (en bleu)

Les éléments C à E indiquent la distance estimée à partir de l’extrémité avant du véhicule.

F Ligne de trajectoire des pneus avant (en jaune)

Indique la trajectoire estimée des pneus avant en fonction de la position du volant.

G Lignes de largeur du véhicule (en bleu)

Indiquent la largeur du véhicule, y compris les rétroviseurs extérieurs.

H Ligne de contact des pneus avant (en bleu)

I Ligne de contact des pneus arrière (en bleu)

Les éléments H et I indiquent la position estimée des pneus sur l’image.

J Ligne de trajectoire des pneus arrière (en jaune)

Indique la trajectoire estimée des pneus arrière.

K Ligne de guidage du mouvement vers l’avant (en bleu)

Indique la trajectoire estimée de la roue pour le virage le plus serré possible.

L Système intuitif d'aide au stationnement/affichage de dérapage

Indique que le pneu dérape en changeant la couleur du pneu affiché et en le faisant clignoter. Si le système intuitif d'aide au stationnement détecte un objet statique lorsque le système est activé, l'indicateur s'affiche à l'écran. (→P.433)

M Bouton de désactivation de l'affichage

Permet de retourner à l'écran précédemment affiché, par exemple l'écran audio.

N Bouton de permutation du mode d'affichage

Permet d'activer le mode d'affichage chaque fois que vous touchez le bouton.

O Bouton de sélection de la vue du terrain sous le véhicule (roues arrière)

Bascule vers la vue du terrain sous le véhicule (roues arrière) et les vues latérales doubles (→P.438)

P Bouton de sélection du mode d'affichage automatique

→P.433

Q Bouton de réglage

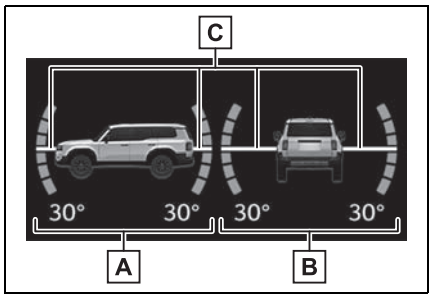
Permet de modifier des réglages tels que l'affichage automatique de la vue d'angle, la couleur de la carrosserie du véhicule et la distance de détection du système intuitif d'aide au stationnement. (→P.475)

R Compteur d'inclinaison

Affiche le degré estimé d'inclinaison du véhicule. (→P.432)

■ **Compteur d'inclinaison**

Le compteur d'inclinaison affiche l'inclinaison du véhicule à l'avant, à l'arrière, à gauche et à droite dans une fourchette de 0 ° à environ 30 °.



A Marqueurs de degrés de l'inclinaison à l'avant et à l'arrière

Indiquent l'inclinaison du véhicule

en degrés dans les directions avant et arrière.

B Marqueurs de degrés de l'inclinaison à gauche et à droite

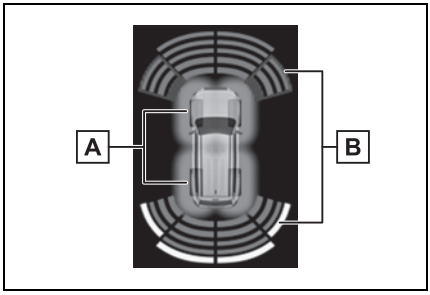
Indiquent l'inclinaison du véhicule en degrés dans les directions gauche et droite.

C Pointeur

Indique le degré de l'inclinaison du véhicule par rapport à une ligne parallèle.

■ Système intuitif d'aide au stationnement/affichage de dérapage

Indique le pneu qui dérape lorsqu'un dérapage est détecté.



A Icône de pneu

Le pneu qui dérape clignote en orange.

B Affichage contextuel du système intuitif d'aide au stationnement

Affiché si un obstacle est détecté alors que le système intuitif d'aide au stationnement est activé.

Mode d'affichage automatique

En plus de la permutation d'écran en actionnant le contacteur de la caméra, le mode d'affichage automatique est disponible. Dans ce mode, l'écran est permuté automatiquement en réponse à la vitesse du véhicule.
En mode d'affichage automatique, le moniteur affichera automatiquement des images dans les situations suivantes :

- Touchez le bouton d'affichage automatique pour activer le mode d'affichage automatique.
- Lorsque vous activez le mode d'affichage automatique, les vues s'affichent automatiquement dans les circonstances suivantes :
- Lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position "D" ou "N"
- Le véhicule décélère à moins de 6 mph (10 km/h) (le levier sélecteur de vitesses est dans une position autre que "R")

■ Affichage de la vue avant et des vues latérales doubles

Vous pouvez afficher l'écran lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position P, D ou N.

■ Affichage du compteur d'inclinaison

- L'affichage indique l'inclinaison du

véhicule en degrés par le mouvement du pointeur et la rotation de l'image du véhicule.

- La couleur des marqueurs de degrés de l'inclinaison à l'avant, à l'arrière, à gauche et à droite change en fonction de l'inclinaison actuelle du véhicule.
- Une fois que le contacteur d'alimentation est placé sur ON, le degré de l'inclinaison ne s'affichera qu'après avoir été déterminé
- Le degré d'inclinaison indiqué sur le compteur d'inclinaison n'est qu'une indication approximative et peut être différent du degré d'inclinaison mesuré à l'aide d'un autre équipement.
- Lorsque le degré d'inclinaison est supérieur à 30°, le pointeur sera affiché au-delà de 30°.
- Si le système présente une anomalie, l'image et le pointeur du véhicule ne s'affichent pas. Dans ce cas, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Affichage de dérapage**

Si le système présente une anomalie, l'icône du pneu ne s'affiche pas. Dans ce cas, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

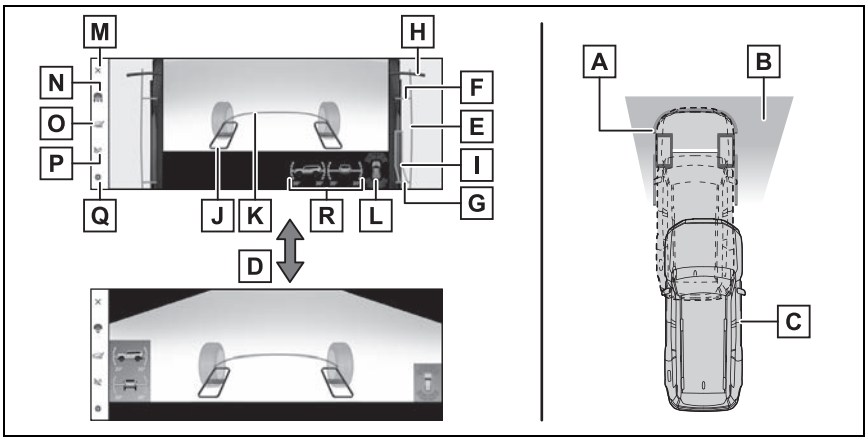
Vue du terrain sous le véhicule et vues latérales doubles

Des lignes indiquant la position actuelle du véhicule et des pneus s'affichent dans une vue composite sur une image prise derrière la position actuelle du véhicule. Elles aident le conducteur à vérifier les conditions sous le véhicule ou à déterminer la position des pneus avant.

Pour afficher l'écran, appuyez sur le contacteur de la caméra lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position P, D ou N.

- Il peut être nécessaire de rouler pendant un certain temps ou plus pour que l'image s'affiche.
- Si vous sélectionnez l'affichage de la vue du terrain sous le véhicule alors que l'écran est affiché, l'écran passe de l'affichage normal à l'affichage agrandi. (Sélectionnez de nouveau l'affichage pour ramener l'écran à l'affichage normal)

Affichage de l’écran



A Position actuelle du véhicule

B Image affichée dans une vue du terrain sous le véhicule (image prise derrière la position actuelle du véhicule)

C Position du véhicule au moment où l’image a été prise (derrière la position actuelle du véhicule)

D Sélection de l’affichage

E Lignes de largeur du véhicule (en bleu)

Indiquent la largeur du véhicule, y compris les rétroviseurs extérieurs.

F Ligne de contact des pneus avant (en bleu)

G Ligne de contact des pneus arrière (en bleu)

Les éléments F et G indiquent la position estimée des pneus sur l’image.

H 1,5 ft. (0,5 m) ligne de guidage de distance (en rouge, noir)

Indique la distance estimée à partir de l’extrémité avant du véhicule.

I Ligne de trajectoire des pneus arrière (en jaune)

Indique la trajectoire estimée des pneus arrière.

J Lignes de l’indicateur de la position des pneus (en noir, blanc)

Indiquent la position estimée des pneus avant.

K Lignes de l’indicateur de la position du véhicule (en bleu)

Indiquent la position estimée du véhicule.

L Système intuitif d’aide au stationnement/affichage de dérapage

Indique que le pneu dérape en changeant la couleur du pneu affiché et en le faisant clignoter. Si le système intuitif d'aide au stationnement détecte un objet statique lorsque le système est activé, l'indicateur s'affiche à l'écran. (→P.433)

M Bouton de désactivation de l'affichage

Permet de retourner à l'écran précédemment affiché, par exemple l'écran audio.

N Bouton de permutation du mode d'affichage

Permet d'activer le mode d'affichage chaque fois que vous touchez le bouton.

O Bouton de sélection de la vue du terrain sous le véhicule (roues arrière)

Bascule vers la vue du terrain sous le véhicule (roues arrière) et les vues latérales doubles (→P.438)

P Bouton de sélection du mode d'affichage automatique

→P.436

Q Bouton de réglage

Permet de modifier des réglages tels que l'affichage automatique de la vue d'angle, la couleur de la carrosserie du véhicule et la distance de détection du système intuitif d'aide au stationnement. (→P.475)

R Compteur d'inclinaison

Affiche le degré estimé d'inclinaison du véhicule. (→P.432)

Mode d'affichage automatique

En plus de la permutation d'écran en actionnant le contacteur de la caméra, le mode d'affichage automatique est disponible. Dans ce mode, l'écran est permuté automatiquement en réponse à la vitesse du véhicule.

En mode d'affichage automatique, le moniteur affichera automatiquement des images dans les situations suivantes :

- Touchez le bouton d'affichage automatique pour activer le mode d'affichage automatique.
- Lorsque vous activez le mode d'affichage automatique, les vues s'affichent automatiquement dans les circonstances suivantes :

• Lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position "D" ou "N"

• Le véhicule décélère à moins de 6 mph (10 km/h) (le levier sélecteur de vitesses est dans une

position autre que "R")

■ Vue du terrain sous le véhicule et vues latérales doubles

- Vous pouvez afficher l'écran lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position P, D ou N.
- Dans les situations suivantes, la vue du terrain sous le véhicule disparaît.
  - Lorsque vous conduisez le véhicule et que le volant est tourné presque entièrement d'un côté
  - Après le démarrage du système hybride ou le retour du système à la normale, une distance déterminée ou supérieure à celle-ci n'a pas encore été parcourue
  - Lorsque les pneus dérapent ou patinent
  - Le système ABS est activé
  - Lorsque le système subit une défaillance
- Si les rétroviseurs extérieurs sont rabattus pendant que la vue du terrain sous le véhicule est affichée, un écran séparé s'affiche.
- Si vous conduisez le véhicule et que le volant est tourné à un angle de braquage donné ou supérieur, une partie de l'écran pourrait disparaître. Toutefois, il ne s'agit pas d'une anomalie.
- Il est possible que le système ne fonctionne pas normalement dans les situations suivantes.
  - La route est enneigée
  - Lorsqu'il y a des ombres dues à des sources de lumière comme le soleil ou un éclairage
  - Lorsque vous roulez sur des routes glissantes ou que les pneus patinent
  - De la saleté ou une substance étrangère adhère à la lentille de la caméra
  - Il y a de l'eau devant le véhicule (une rivière, une flaque d'eau, l'eau de mer, etc.)
  - De l'équipement facultatif a été installé
  - Lorsque la caméra est obstruée ou qu'il y a un objet dans la portée de capture d'image
  - Les pneus ont été remplacés
  - Lorsque le hayon est ouvert
  - Lorsque le volant est tourné à un angle de braquage égal ou supérieur à un angle donné
  - Sur des routes qui ne sont pas planes, par exemple des pentes
- Lorsqu'une vue captée dans le passé s'affiche, l'écran et la situation réelle peuvent différer dans les cas suivants :
  - Un obstacle apparaît ou se déplace après que la vue ait été captée.
  - Du sable ou de la neige s'effrite et se déplace après que la vue ait été captée.
  - De la terre ou des flaques d'eau se trouvent dans la portée d'affichage.
  - Lorsque le véhicule dérape.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lignes de guidage

Les lignes de l'indicateur de position des pneus et les lignes de l'indicateur de position du véhicule peuvent différer des positions réelles du véhicule en fonction du nombre de passagers, du poids du chargement, de la pente de la route, de l'état de la chaussée, de la luminosité ambiante de l'environnement, des pièces de suspension ou des pneus autres que ceux recommandés, etc. Toujours conduire le véhicule tout en confirmant que la zone qui vous entoure ne présente aucun danger.

AVERTISSEMENT

■ Affichage de la vue du terrain sous le véhicule

L'image affichée est une image qui a été prise antérieurement à un point situé derrière la position actuelle du véhicule. Dans certaines situations, par exemple lorsque des objets se déplacent après la prise de l'image, l'image affichée sur l'écran peut ne pas refléter la situation réelle. De plus, lorsque vous roulez dans l'obscurité, comme la nuit, les obstacles peuvent parfois ne pas être confirmés à partir de l'image.

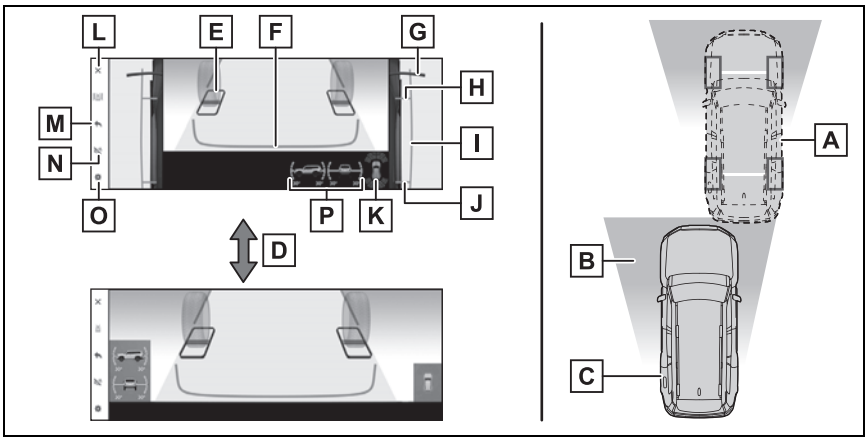
Vue du terrain sous le véhicule (roues arrière) et vues latérales doubles

Des lignes indiquant la position actuelle du véhicule et des pneus s'affichent dans une vue composite sur une image prise derrière la position actuelle du véhicule. Elles aident le conducteur à vérifier les conditions sous le véhicule ou à déterminer la position des pneus arrière.

Pour afficher l'écran, appuyez sur le contacteur de la caméra lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position P, D ou N, puis sélectionnez le contacteur de sélection de la vue du terrain sous le véhicule (roues arrière).

- Il peut être nécessaire de rouler pendant un certain temps ou plus pour que l'image s'affiche.
- Si vous sélectionnez l'affichage de la vue du terrain sous le véhicule alors que l'écran est affiché, l'écran passe de l'affichage normal à l'affichage agrandi. (Sélectionnez de nouveau l'affichage pour ramener l'écran à l'affichage normal)

Affichage de l’écran



A Position actuelle du véhicule

B Image affichée dans une vue du terrain sous le véhicule (roues arrière) (image prise derrière la position actuelle du véhicule)

C Position du véhicule au moment où l’image a été prise (derrière la position actuelle du véhicule)

D Sélection de l’affichage

E Lignes de l’indicateur de la position des pneus (en noir, blanc)

Indiquent la position estimée des pneus arrière.

F Lignes de l’indicateur de la position du véhicule (en bleu)

Indiquent la position estimée du véhicule.

G 1,5 ft. (0,5 m) ligne de guidage de distance (en rouge, noir)

Indique la distance estimée à partir de l’extrémité avant du véhicule.

H Ligne de contact des pneus avant (en bleu)

Indique la position estimée des pneus sur l’image.

I Lignes de largeur du véhicule (en bleu)

Indiquent la largeur du véhicule, y compris les rétroviseurs extérieurs.

J Ligne de contact des pneus arrière (en bleu)

Indique la position estimée des pneus sur l’image.

K Système intuitif d’aide au stationnement/affichage de dérapage

Indique que le pneu dérape en changeant la couleur du pneu affiché et en le faisant clignoter. Si le système intuitif d’aide au stationnement détecte un

objet statique lorsque le système est activé, l'indicateur s'affiche à l'écran. (→P.433)

L Bouton de désactivation de l'affichage

Permet de retourner à l'écran précédemment affiché, par exemple l'écran audio.

M Bouton de retour

Retour à l'écran précédent

N Bouton de sélection du mode d'affichage automatique

→P.440

O Bouton de réglage

Permet de modifier des réglages tels que l'affichage automatique de la vue d'angle, la couleur de la carrosserie du véhicule et la distance de détection du système intuitif d'aide au stationnement. (→P.475)

P Compteur d'inclinaison

Affiche le degré estimé d'inclinaison du véhicule. (→P.432)

Mode d'affichage automatique

En plus de la permutation d'écran en actionnant le contacteur de la caméra, le mode d'affichage automatique est disponible. Dans ce mode, l'écran est permuté automatiquement en réponse à la vitesse du véhicule. En mode d'affichage automatique, le moniteur affichera automatiquement des images dans les situations suivantes :

- Touchez le bouton d'affichage automatique pour activer le mode d'affichage automatique.
- Lorsque vous activez le mode d'affichage automatique, les vues s'affichent automatiquement dans les circonstances suivantes :
  - Lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position "D" ou "N"
  - Le véhicule décélère à moins de 6 mph (10 km/h) (le levier sélecteur de vitesses est dans une position autre que "R")

■Vue du terrain sous le véhicule (roues arrière)

- Vous pouvez afficher l'écran lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position P, D ou N.
- Dans les situations suivantes, l'affichage de la vue du terrain sous le véhicule (roues arrière) prend fin et le dernier écran de caméra s'affiche automatiquement. De plus, le contacteur de sélection de la vue du terrain sous le véhicule (roues arrière) ne peut pas être actionné jusqu'à ce que l'écran suivant puisse être affiché.
  - Lorsque la vitesse du véhicule atteint ou dépasse environ 3 mph (5 km/h)

- Lorsque vous conduisez le véhicule et que le volant est tourné presque entièrement d'un côté
- Lorsque les pneus dérapent ou patinent
- Le système ABS est activé
- Lorsque le système subit une défaillance
- Lorsque le volant est tourné à un angle de braquage égal ou supérieur à un angle donné

● Si les rétroviseurs extérieurs sont rabattus pendant que la vue du terrain sous le véhicule (roues arrière) est affichée, un écran séparé s'affiche.

● Si vous conduisez le véhicule et que le volant est tourné à un angle de braquage donné ou supérieur, une partie de l'écran pourrait disparaître. Toutefois, il ne s'agit pas d'une anomalie.

● Dans les situations suivantes, il se peut que le système ne fonctionne pas normalement, ou qu'il soit impossible de passer à la vue du terrain sous le véhicule (roues arrière). De plus, le contacteur de sélection de la vue du terrain sous le véhicule (roues arrière) ne peut pas être actionné jusqu'à ce que l'écran suivant puisse être affiché.

- La route est enneigée
- Lorsqu'il y a des ombres dues à des sources de lumière comme le soleil ou un éclairage
- Lorsque vous roulez sur des routes glissantes ou que les pneus patinent
- De la saleté ou une substance étrangère adhère à la lentille de la caméra
- Il y a de l'eau devant le véhicule (une rivière, une flaque d'eau, l'eau de mer, etc.)
- De l'équipement facultatif a été installé
- Lorsque la caméra est obstruée ou qu'il y a un objet dans la portée de capture d'image
- Les pneus ont été remplacés
- Lorsque le hayon est ouvert
- Lorsque le volant est tourné à un angle de braquage égal ou supérieur à un angle donné
- Sur des routes qui ne sont pas planes, par exemple des pentes

● Lorsqu'une vue captée dans le passé s'affiche, l'écran et la situation réelle peuvent différer dans les cas suivants :

- Un obstacle apparaît ou se déplace après que la vue ait été captée.
- Du sable ou de la neige s'effrite et se déplace après que la vue ait été captée.
- De la terre ou des flaques d'eau se trouvent dans la portée d'affichage.
- Lorsque le véhicule dérape.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lignes de guidage

Les lignes de l'indicateur de position des pneus et les lignes de l'indicateur de position du véhicule peuvent différer des positions réelles du véhicule en fonction du nombre de passagers, du poids du chargement, de la pente de la route, de l'état de la chaussée, de la luminosité ambiante de l'environnement, des pièces de suspension ou des pneus autres que ceux recommandés, etc.
Toujours conduire le véhicule tout en confirmant que la zone qui vous entoure ne présente aucun danger.

AVERTISSEMENT

■ Affichage de la vue du terrain sous le véhicule (roues arrière)

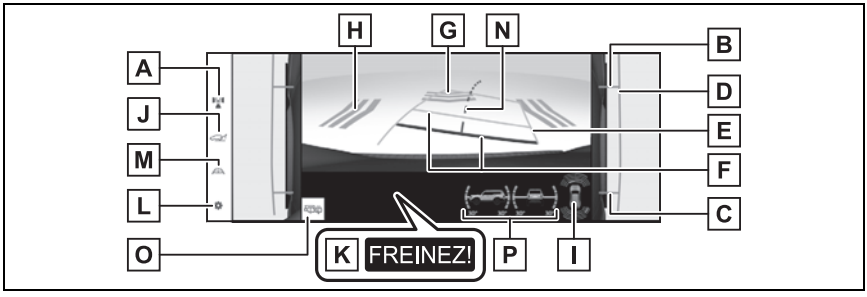
L'image affichée est une image qui a été prise antérieurement à un point situé derrière la position actuelle du véhicule. Dans certaines situations, par exemple lorsque des objets se déplacent après la prise de l'image, l'image affichée sur l'écran peut ne pas refléter la situation réelle. De plus, lorsque vous roulez dans l'obscurité, comme la nuit, les obstacles peuvent parfois ne pas être confirmés à partir de l'image.

Vue arrière et vues latérales doubles/vue arrière à grand angle et vues latérales doubles

L'écran de vue arrière et de vues latérales doubles ainsi que l'écran de vue arrière à grand angle et de vues latérales doubles offrent une aide lors de la vérification des zones à l'arrière et autour du véhicule pendant une marche arrière, par exemple lorsque vous vous garez.

Les écrans s'affichent lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position R.

Affichage de l'écran



A Bouton de permutation du mode d'affichage

Chaque fois que vous sélectionnez le bouton de permutation du mode d'affichage, le mode bascule entre le mode de vue arrière et de vues latérales doubles et le mode de vue arrière à grand angle et de vues latérales

doubles.

B Ligne de contact des pneus avant (en bleu)

C Ligne de contact des pneus arrière (en bleu)

Les éléments B et C indiquent la position estimée des pneus sur l'image.

D Ligne de guidage d'extension de largeur du véhicule (en bleu)

Indique la largeur estimée du véhicule, y compris les rétroviseurs extérieurs.

E Lignes de trajectoire prévue (en jaune)

Indiquent la trajectoire estimée du véhicule en fonction des actions du volant.

F Ligne de guidage de distance

Indique la distance derrière le véhicule lorsque vous tournez le volant.

- Les lignes de guidage se déplacent en même temps que les lignes de trajectoire estimée.
- Les lignes de guidage affichent des points situés à environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) et à environ 3 ft. (1 m) (jaune) du centre de l'extrémité du pare-chocs.

G Détection de la caméra arrière

Affiché automatiquement lorsqu'un piéton est détecté.

H Alerte de trafic transversal arrière/Détection de la caméra arrière

L'indicateur s'affiche sur l'écran dans les situations suivantes.

- Lorsque le radar arrière détecte un véhicule ou un obstacle approchant par l'arrière
- Lorsque la caméra arrière détecte un piéton à l'arrière

I Système intuitif d'aide au stationnement/affichage de dérapage

Indique que le pneu dérape en changeant la couleur du pneu affiché et en le faisant clignoter. Si le système intuitif d'aide au stationnement détecte un objet statique lorsque le système est activé, l'indicateur s'affiche à l'écran. (→P.433)

J Bouton de sélection de la vue du terrain sous le véhicule (arrière)

Bascule vers la vue du terrain sous le véhicule (arrière) et les vues latérales doubles (→P.446)

K Freinage d'aide au stationnement

Lorsque le système estime qu'il y a un risque élevé de collision avec des objets cibles détectés, un message d'avertissement s'affiche.

L Bouton de réglage

Permet de modifier des réglages tels que l'affichage automatique de la vue d'angle, la couleur de la carrosserie du véhicule et la distance de détection du système intuitif d'aide au stationnement. (→P.475)

M Bouton de permutation de la ligne de guidage

Chaque fois que vous sélectionnez le bouton de permutation de ligne de guidage, le mode changera entre le mode de ligne de trajectoire estimée et le mode de ligne de trajectoire estimée du centre du véhicule.

N Ligne de trajectoire estimée du centre du véhicule

Indique la trajectoire estimée du centre du véhicule lorsque le volant est tourné.

O Contacteur du lave-caméra arrière

Appuyez brièvement :
Le lave-caméra arrière fonctionne pendant un certain temps.

Maintenez enfoncé :
Le lave-caméra arrière fonctionne tant que le contacteur du lave-caméra arrière reste enfoncé.

P Compteur d'inclinaison

Affiche le degré estimé d'inclinaison du véhicule. (→P.432)

■ Vue arrière et vues latérales doubles/vue arrière à grand angle et vues latérales doubles

- Le moniteur est annulé lorsque le levier sélecteur de vitesses est placé dans une position autre que R.
- Pour plus de détails sur le système intuitif d'aide au stationnement (→P.391), la fonction d'alerte de trafic transversal arrière (→P.398) et la fonction de freinage d'aide au stationnement. (→P.408)
- La position d'affichage du système intuitif d'aide au stationnement et la position des obstacles affichés sur l'image de la caméra ne concordent pas.

■ Lignes de guidage

Si la porte arrière n'est pas fermée, les lignes de guidage ne s'afficheront pas. Si les lignes de guidage ne s'affichent pas même lorsque la porte arrière est fermée, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Affichage du système intuitif d'aide au stationnement

Lorsqu'un voyant de capteur s'allume en rouge sur l'affichage du système intuitif d'aide au stationnement ou qu'un avertisseur sonore retentit de manière continue, assurez-vous de vérifier immédiatement la zone autour du véhicule et n'allez pas plus loin jusqu'à ce que la sécurité soit assurée, sinon un accident inattendu pourrait survenir.

AVERTISSEMENT

■ **Affichage vue arrière et vues latérales doubles/vue arrière à grand angle et vues latérales doubles**

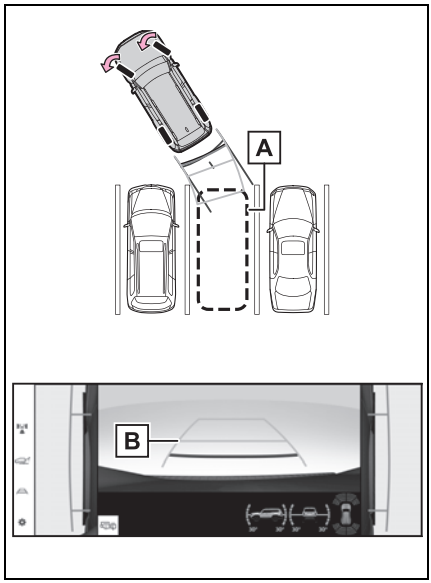
Comme l'affichage du système intuitif d'aide au stationnement et celui de l'alerte de trafic transversal arrière s'affichent par-dessus la vue de la caméra, il peut être difficile de les distinguer selon la couleur et la luminosité de la zone environnante.

Stationnement

Lorsque vous garez le véhicule à un emplacement situé à l'opposé de celui présenté dans la procédure ci-dessous, les manœuvres du volant sont inversées.

1 Placez le levier sélecteur de vitesses en position R.

2 Tournez le volant de sorte que les lignes de trajectoire estimée se trouvent à l'intérieur de l'espace de stationnement, puis reculez lentement.

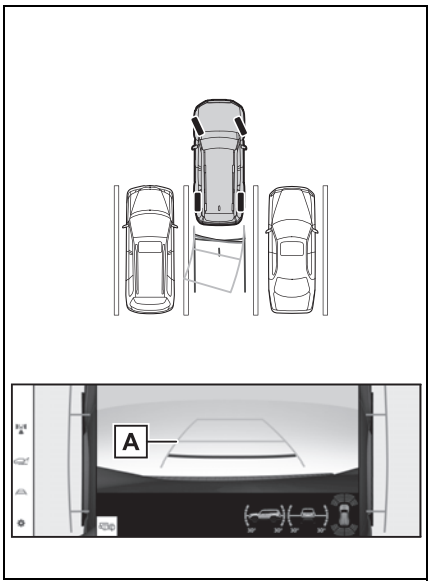


A Espace de stationnement

B Lignes de trajectoire estimée

3 Lorsque l'arrière du véhicule a pénétré dans l'espace de stationnement, tournez le volant de sorte que les lignes de guidage de largeur du véhicule se retrouvent à l'intérieur des lignes de démarcation gauche et droite

de l'espace de stationnement.



A Lignes de trajectoire estimée

4 Une fois que les lignes de trajectoire estimée et les lignes de l'espace de stationnement sont parallèles, redressez le volant, puis reculez lentement jusqu'à ce que le véhicule se trouve entièrement à l'intérieur de l'espace de stationnement.

5 Arrêtez le véhicule de manière adéquate et terminez la manœuvre de stationnement.

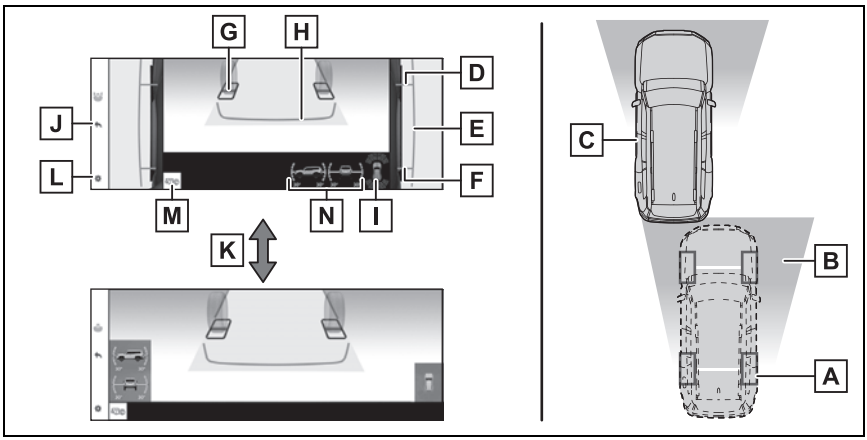
Vue du terrain sous le véhicule (arrière) et vues latérales doubles

Des lignes indiquant la position actuelle du véhicule et des pneus s'affichent dans une vue composite sur une image prise devant la position actuelle du véhicule. Elles aident le conducteur à vérifier les conditions sous le véhicule ou à déterminer la position des pneus arrière.

Pour afficher l'écran, lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position R, sélectionnez le contacteur de sélection de la vue du terrain sous le véhicule (arrière).

- Il peut être nécessaire de rouler pendant un certain temps ou plus pour que l'image s'affiche.
- Si vous sélectionnez l'affichage de la vue du terrain sous le véhicule alors que l'écran est affiché, l'écran passe de l'affichage normal à l'affichage agrandi. (Sélectionnez de nouveau l'affichage pour ramener l'écran à l'affichage normal)

Affichage de l’écran



A Position actuelle du véhicule

B Image affichée dans une vue du terrain sous le véhicule (arrière) (image prise devant la position actuelle du véhicule)

C Position du véhicule au moment où l’image a été prise (devant la position actuelle du véhicule)

D Ligne de contact des pneus avant (en bleu)

Indique la position estimée des pneus sur l’image.

E Lignes de largeur du véhicule (en bleu)

Indiquent la largeur du véhicule, y compris les rétroviseurs extérieurs.

F Ligne de contact des pneus arrière (en bleu)

Indique la position estimée des pneus sur l’image.

G Lignes de l’indicateur de la position des pneus (en noir, blanc)

Indiquent la position estimée des pneus arrière.

H Lignes de l’indicateur de la position du véhicule (en bleu)

Indiquent la position estimée du véhicule.

I Système intuitif d’aide au stationnement/affichage de dérapage

Indique que le pneu dérape en changeant la couleur du pneu affiché et en le faisant clignoter. Si le système intuitif d’aide au stationnement détecte un objet statique lorsque le système est activé, l’indicateur s’affiche à l’écran. (→P.433)

J Contacteur de retour

Retour à l’écran précédent

K Sélection de l'affichage

L Bouton de réglage

Permet de modifier des réglages tels que l'affichage automatique de la vue d'angle, la couleur de la carrosserie du véhicule et la distance de détection du système intuitif d'aide au stationnement. (→P.475)

M Contacteur du lave-caméra arrière

Appuyez brièvement :
Le lave-caméra arrière fonctionne pendant un certain temps.

Maintenez enfoncé :
Le lave-caméra arrière fonctionne tant que le contacteur du lave-caméra arrière reste enfoncé.

N Compteur d'inclinaison

Affiche le degré estimé d'inclinaison du véhicule. (→P.432)

■ **Vue du terrain sous le véhicule (arrière)**

- Vous pouvez afficher l'écran lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position R.
- Alors que la vue du terrain sous le véhicule (arrière) est affichée, si la vitesse du véhicule atteint ou dépasse environ 3 mph (5 km/h), l'écran revient automatiquement à l'affichage précédent.
- Dans les situations suivantes, l'affichage de la vue du terrain sous le véhicule (arrière) prend fin et le dernier écran de caméra s'affiche automatiquement. De plus, le contacteur de sélection de la vue du terrain sous le véhicule (arrière) ne peut pas être actionné jusqu'à ce que l'écran suivant puisse être affiché.
  - Lorsque les pneus dérapent ou patinent
  - Le système ABS est activé
  - Lorsque le système subit une défaillance
  - L'alerte de trafic transversal arrière, la détection de la caméra arrière ou le freinage d'aide au stationnement est activé(e)
  - Lorsque le hayon est ouvert
- Si les rétroviseurs extérieurs sont rabattus pendant que la vue du terrain sous le véhicule (arrière) est affichée, un écran séparé s'affiche.
- Si vous conduisez le véhicule et que le volant est tourné à un angle de braquage donné ou supérieur, une partie de l'écran pourrait disparaître. Toutefois, il ne s'agit pas d'une anomalie.
- Dans les situations suivantes, il se peut que le système ne fonctionne pas normalement, ou qu'il soit impossible de passer à la vue du terrain sous le véhicule (arrière). De plus, le contacteur de sélection de la vue du terrain sous le véhicule (arrière) ne peut pas être actionné jusqu'à ce que l'écran suivant puisse être affiché.
  - La route est enneigée
  - Lorsqu'il y a des ombres dues à des sources de lumière comme le soleil ou un éclairage
  - Lorsque vous roulez sur des routes glissantes ou que les pneus patinent
  - De la saleté ou une substance étrangère adhère à la lentille de la caméra
  - Il y a de l'eau devant le véhicule (une rivière, une flaque d'eau, l'eau de mer, etc.)
  - De l'équipement facultatif a été

installé
- Lorsque la caméra est obstruée ou qu'il y a un objet dans la portée de capture d'image
- Les pneus ont été remplacés
- Lorsque le hayon est ouvert
- Lorsque le volant est tourné à un angle de braquage égal ou supérieur à un angle donné
- Sur des routes qui ne sont pas planes, par exemple des pentes

AVERTISSEMENT

■ Lignes de guidage

Les lignes de l'indicateur de position des pneus et les lignes de l'indicateur de position du véhicule peuvent différer des positions réelles du véhicule en fonction du nombre de passagers, du poids du chargement, de la pente de la route, de l'état de la chaussée, de la luminosité ambiante de l'environnement, des pièces de suspension ou des pneus autres que ceux recommandés, etc.
Toujours conduire le véhicule tout en confirmant que la zone qui vous entoure ne présente aucun danger.

■ Affichage de la vue du terrain sous le véhicule (arrière)

- L'image affichée est une image qui a été prise antérieurement à un point situé devant la position actuelle du véhicule. Dans certaines situations, par exemple lorsque des objets se déplacent après la prise de l'image, l'image affichée sur l'écran peut ne pas refléter la situation réelle. De plus, lorsque vous roulez dans l'obscurité, comme la nuit, les obstacles peuvent parfois ne pas être confirmés à partir de l'image.
- La zone couverte par la caméra est limitée. Lorsque vous conduisez, assurez-vous de vérifier ce qui entoure le véhicule de vos propres yeux et à l'aide des rétroviseurs du véhicule.

Affichage de l'écran et fonctions

Lorsque le contacteur de commande quatre roues motrices est en position H4 et que la sélection multiterrain est désactivée, les différents écrans affichent des informations afin d'offrir une assistance dans plusieurs situations de conduite différentes, par exemple lors de la vérification d'obstacles lorsque vous avancez

Mode d'affichage lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position "P"

Ce mode affiche des images combinées en provenance des différentes caméras vous permettant de vérifier la présence d'obstacles autour du véhicule. Ces images s'affichent telles que perçues depuis la position assise du conducteur et à un angle au-dessus du véhicule.

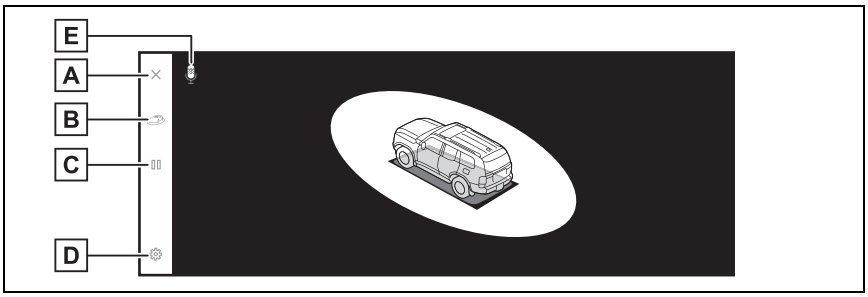
Affichage de l'écran

1 Déplacez le levier sélecteur de vitesses en position "P".

2 Appuyez sur le contacteur de la caméra.

- Le mode permute chaque fois que vous touchez le bouton de permutation du mode d'affichage.
- Si vous appuyez de nouveau sur le contacteur de la caméra, l'affichage revient à l'écran précédent, par exemple l'écran de navigation.

▶ Vue du déplacement



A Bouton de désactivation de l'écran

Désactive l'écran de la caméra et revient à l'écran précédent, par exemple l'écran audio.

B Bouton de permutation du mode d'affichage

Permute entre la vue en transparence et la vue du déplacement.

C Bouton de mise en pause/de reprise de la rotation

Permet de mettre en pause et de rétablir la rotation de l'affichage.

D Bouton de personnalisation des paramètres

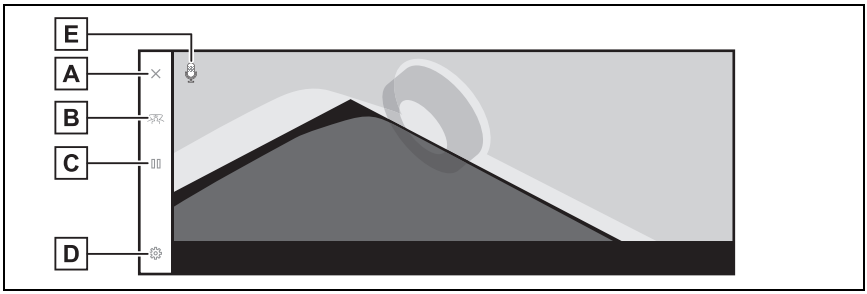
Permet de modifier des réglages tels que l'affichage automatique de la vue d'angle, la couleur de la carrosserie du véhicule et la distance de détection

du système intuitif d'aide au stationnement. (→P.475)

E Icône de la reconnaissance vocale

Cette icône est affichée pendant que le système Intelligent Assistant fonctionne.

▶ Vue en transparence



A Bouton de désactivation de l'écran

Désactive l'écran de la caméra et revient à l'écran précédent, par exemple l'écran audio.

B Bouton de permutation du mode d'affichage

Permute entre la vue en transparence et la vue du déplacement.

C Bouton de mise en pause/de reprise de la rotation

Permet de mettre en pause et de rétablir la rotation de l'affichage.

D Bouton de personnalisation des paramètres

Permet de modifier des réglages tels que l'affichage automatique de la vue d'angle, la couleur de la carrosserie du véhicule et la distance de détection du système intuitif d'aide au stationnement. (→P.475)

E Icône de la reconnaissance vocale

Cette icône est affichée pendant que le système Intelligent Assistant fonctionne.

- Lorsque le système intuitif d'aide au stationnement (→P.391) est activé, vous pouvez afficher la vue en transparence ou la vue du déplacement.
- Vous pouvez également mettre en pause et rétablir la rotation de l'écran de vue en transparence et de vue du déplacement en touchant une partie quelconque de l'écran.

Mode d'affichage lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position "D" ou "N"

Vous pouvez vérifier si des piétons, des vélos et des véhicules se

trouvent à proximité dans les carrefours à visibilité réduite et aux intersections en affichant sur l’écran une image de l’environnement proche du véhicule. Ce mode vous aide en outre à vérifier les deux côtés du véhicule en vue de confirmer la sécurité, d’éviter les collisions sur les routes étroites et d’arrêter le véhicule sur le bas-côté de la route.

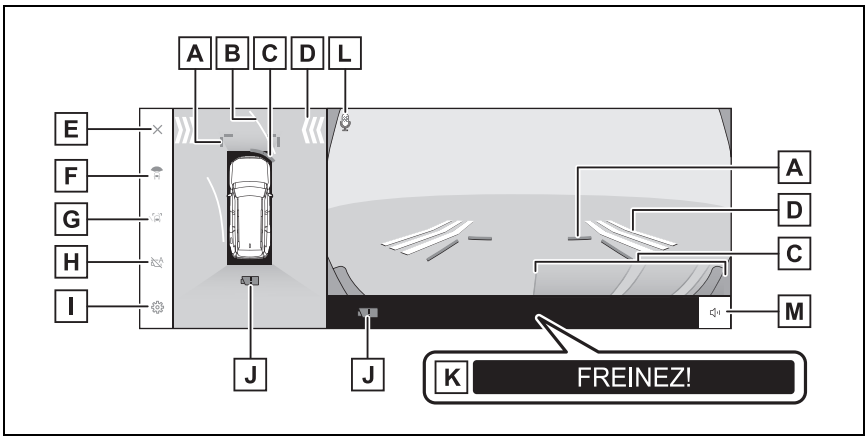
Affichage de l’écran

1 Déplacez le levier sélecteur de vitesses en position “D” ou “N”.

2 Appuyez sur le contacteur de la caméra.

- Le mode permute chaque fois que vous appuyez sur le contacteur de la caméra.
- Si le mode d’affichage de la vue d’angle est activé et que vous tournez le volant de plus de 180 degrés à partir de sa position ligne droite, l’affichage passe de la vue de dégagement latéral et vue panoramique à la vue d’angle et vue panoramique.

▶ Vue avant à grand angle et vue panoramique



A Lignes de guidage de distance avant

Affiche environ 3 ft. (1 m) à l’avant du véhicule.

B Ligne de trajectoire avant estimée

Affiche les lignes de trajectoire qui sont reliées à la manœuvre du volant. (Jaune)

Ces lignes s’affichent lorsque le volant est tourné de plus de 90 degrés à partir de sa position ligne droite.

C Système intuitif d'aide au stationnement

Un indicateur s'affiche à l'écran et un avertisseur sonore retentit lorsqu'un objet est détecté par un capteur.

D FCTA (alerte de trafic transversal avant)*

Si la fonction FCTA détecte des véhicules et/ou des obstacles à proximité de l'avant ou de l'arrière du véhicule, un indicateur s'affiche à l'écran.

E Bouton de désactivation de l'écran

Désactive l'écran de la caméra et revient à l'écran précédent, par exemple l'écran de navigation.

F Bouton de permutation du mode d'affichage

Permute le mode d'affichage chaque fois que vous touchez le bouton.

G Bouton de permutation de la ligne de guidage

Permute le mode de ligne de guidage chaque fois que vous touchez le bouton. (→P.458)

H Bouton d'affichage automatique

Active ou désactive le mode d'affichage automatique. Lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position "D" ou "N", la vue avant à grand angle et vue panoramique ou la vue de dégagement latéral/vue d'angle et vue panoramique s'affiche automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule. (→P.458)

I Bouton de personnalisation des paramètres

Permet de modifier des réglages tels que l'affichage automatique de la vue d'angle, la couleur de la carrosserie du véhicule et la distance de détection du système intuitif d'aide au stationnement. (→P.475)

J Icône de détection de la saleté de la caméra

Cette icône s'affiche lorsque de la saleté est détectée sur la caméra.

K PKSB (freinage d'aide au stationnement)

Si un obstacle que vous risquez de percuter est détecté, un message s'affiche à l'écran.

L Icône de la reconnaissance vocale

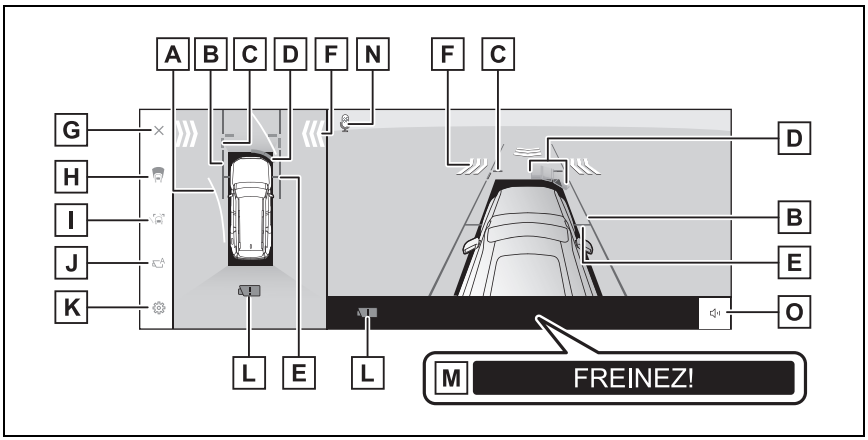
Cette icône est affichée pendant que le système Intelligent Assistant fonctionne.

M Bouton de mise en sourdine du système intuitif d'aide au stationnement

Ce bouton permet de mettre temporairement en sourdine le son du système intuitif d'aide au stationnement.

*: Si le véhicule en est doté

▶ Vue de dégagement latéral et vue panoramique



A Ligne de trajectoire avant estimée

Affiche les lignes de trajectoire qui sont reliées à la manœuvre du volant. (Jaune)

Ces lignes s'affichent lorsque le volant est tourné de plus de 90 degrés à partir de sa position ligne droite.

B Lignes de guidage de largeur du véhicule

Indique les lignes de guidage de largeur du véhicule, y compris les rétroviseurs extérieurs.

C Lignes de guidage de distance avant

Affiche environ 3 ft. (1 m) à l'avant du véhicule.

D Système intuitif d'aide au stationnement

Un indicateur s'affiche à l'écran et un avertisseur sonore retentit lorsqu'un objet est détecté par un capteur.

E Lignes de guidage des pneus avant

Affiche la position des pneus avant.

F FCTA (alerte de trafic transversal avant)*

Si la fonction FCTA détecte des véhicules et/ou des obstacles à proximité de l'avant ou de l'arrière du véhicule, un indicateur s'affiche à l'écran.

G Bouton de désactivation de l'écran

Désactive l'écran de la caméra et revient à l'écran précédent, par exemple l'écran de navigation.

H Bouton de permutation du mode d'affichage

Permute le mode d'affichage chaque fois que vous touchez le bouton.

I Bouton de permutation de la ligne de guidage

Permute le mode de ligne de guidage chaque fois que vous touchez le bouton. (→P.458)

J Bouton d'affichage automatique

Active ou désactive le mode d'affichage automatique. Lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position "D" ou "N", la vue avant à grand angle et vue panoramique ou la vue de dégagement latéral/vue d'angle et vue panoramique s'affiche automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule.

K Bouton de personnalisation des paramètres

Permet de modifier des réglages tels que l'affichage automatique de la vue d'angle, la couleur de la carrosserie du véhicule et la distance de détection du système intuitif d'aide au stationnement. (→P.475)

L Icône de détection de la saleté de la caméra

Cette icône s'affiche lorsque de la saleté est détectée sur la caméra.

M PKSB (freinage d'aide au stationnement)

Si un obstacle que vous risquez de percuter est détecté, un message s'affiche à l'écran.

N Icône de la reconnaissance vocale

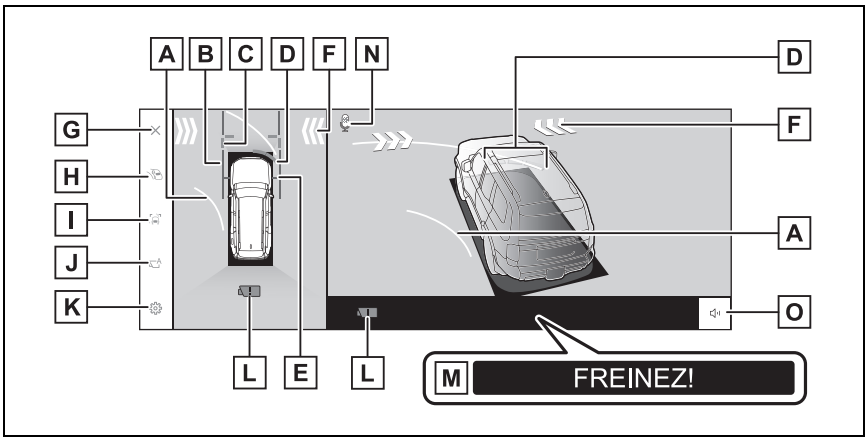
Cette icône est affichée pendant que le système Intelligent Assistant fonctionne.

O Bouton de mise en sourdine du système intuitif d'aide au stationnement

Ce bouton permet de mettre temporairement en sourdine le son du système intuitif d'aide au stationnement.

*: Si le véhicule en est doté

▶ Vue d'angle et vue panoramique



A Ligne de trajectoire avant estimée

Affiche les lignes de trajectoire qui sont reliées à la manœuvre du volant. (Jaune)

Ces lignes s'affichent lorsque le volant est tourné de plus de 90 degrés à partir de sa position ligne droite.

B Lignes de guidage de largeur du véhicule

Indique les lignes de guidage de largeur du véhicule, y compris les rétroviseurs extérieurs.

C Lignes de guidage de distance avant

Affiche environ 3 ft. (1 m) à l'avant du véhicule.

D Système intuitif d'aide au stationnement

Un indicateur s'affiche à l'écran et un avertisseur sonore retentit lorsqu'un objet est détecté par un capteur.

E Lignes de guidage des pneus avant

Affiche la position des pneus avant.

F FCTA (alerte de trafic transversal avant)*

Si la fonction FCTA détecte des véhicules et/ou des obstacles à proximité de l'avant ou de l'arrière du véhicule, un indicateur s'affiche à l'écran.

G Bouton de désactivation de l'écran

Désactive l'écran de la caméra et revient à l'écran précédent, par exemple l'écran de navigation.

H Bouton de permutation du mode d'affichage

Permute le mode d'affichage chaque fois que vous touchez le bouton.

I Bouton de permutation de la ligne de guidage

Permute le mode de ligne de guidage chaque fois que vous touchez le bouton. (→P.458)

J Bouton d'affichage automatique

Active ou désactive le mode d'affichage automatique. Lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position "D" ou "N", la vue avant à grand angle et vue panoramique ou la vue de dégagement latéral/vue d'angle et vue panoramique s'affiche automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule.

K Bouton de personnalisation des paramètres

Permet de modifier des réglages tels que l'affichage automatique de la vue d'angle, la couleur de la carrosserie du véhicule et la distance de détection du système intuitif d'aide au stationnement. (→P.475)

L Icône de détection de la saleté de la caméra

Cette icône s'affiche lorsque de la saleté est détectée sur la caméra.

M PKSB (freinage d'aide au stationnement)

Si un obstacle que vous risquez de percuter est détecté, un message s'affiche à l'écran.

N Icône de la reconnaissance vocale

Cette icône est affichée pendant que le système Intelligent Assistant fonctionne.

O Bouton de mise en sourdine du système intuitif d'aide au stationnement

Ce bouton permet de mettre temporairement en sourdine le son du système intuitif d'aide au stationnement.

*: Si le véhicule en est doté

■ Écran de la vue de dégagement latéral et vue panoramique/affichage de la vue d'angle et vue panoramique

- Lorsque le système intuitif d'aide au stationnement (→P.391) est activé, vous pouvez afficher la vue de dégagement latéral et vue panoramique/vue d'angle.
- Il est possible que la position d'affichage du système intuitif d'aide au stationnement ne concorde pas avec la position des obstacles affichés sur l'image de la caméra.

AVERTISSEMENT

■ Ligne de guidage

La position des lignes de guidage affichée à l'écran peut varier en fonction de facteurs tels que le nombre de passagers, le poids de la charge et les côtes de la route. Assurez-vous de toujours vérifier visuellement derrière vous et la zone entourant le véhicule lorsque vous conduisez.

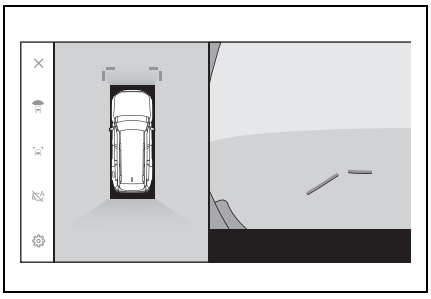
■ Affichage du système intuitif d'aide au stationnement et FCTA (alerte de trafic transversal avant)

Les affichages du système intuitif d'aide au stationnement et de l'alerte de trafic transversal avant (FCTA) se superposent sur l'image de la caméra, ils peuvent donc parfois être difficiles à distinguer en fonction de la luminosité environnante et des couleurs.

Changement du mode d'affichage de la ligne de guidage

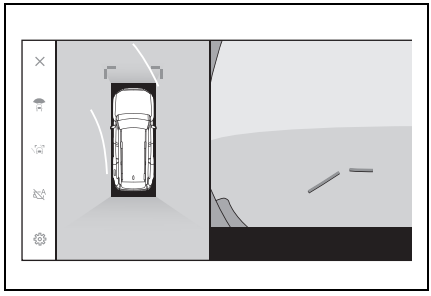
Le mode d'affichage des lignes de guidage change chaque fois que vous touchez le bouton de mode d'affichage des lignes de guidage.

- Mode de lignes de guidage de distance



Affiche environ 3 ft. (1 m) à l'avant du véhicule. (bleu)

- Mode des lignes de trajectoire estimées



Affiche les lignes de trajectoire qui sont reliées à la manœuvre du volant. (Jaune) Ces lignes s'affichent lorsque le volant est tourné de plus de 90 degrés à partir de la position ligne droite.

Mode d'affichage automatique

Bien qu'il vous soit possible d'afficher la vue avant à grand angle et vue panoramique et la vue de dégagement latéral et vue panoramique/vue d'angle en appuyant sur le contacteur de la caméra, vous pouvez aussi sélectionner le mode

d'affichage automatique pour afficher les vues automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule.

- Touchez le bouton d'affichage automatique pour activer le mode d'affichage automatique.
- Lorsque vous activez le mode d'affichage automatique, les vues s'affichent automatiquement dans les circonstances suivantes :

• Lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position "D" ou "N"

• Le véhicule décélère à moins de 6 mph (10 km/h) (le levier sélecteur de vitesses est dans une position autre que "R")

Affichage automatique de la vue d'angle

Vous pouvez sélectionner le mode d'affichage automatique de la vue d'angle pour afficher automatiquement la vue d'angle et vue panoramique en fonction de la position du volant.

- Lorsque vous activez le mode d'affichage automatique de la vue d'angle, les vues s'affichent automatiquement dans les circonstances suivantes :

• Lorsque la position de changement de vitesse est "D" ou "N"

• La vitesse du véhicule décélère à moins de 7 mph (12 km/h)

• Lorsque le volant est tourné de 180 degrés ou plus à partir de la position centrale (ligne droite)

■ Affichage automatique de la vue d'angle

Vous pouvez changer le mode automatique de la vue d'angle dans les paramètres personnalisés.

Affichage lié au système intuitif d'aide au stationnement

Selon le statut de détection du système intuitif d'aide au stationnement, la vue avant à grand angle et vue panoramique/vue de dégagement latéral/vue d'angle et vue panoramique sera affichée.

- Les vues s'affichent automatiquement lorsque le système intuitif d'aide au stationnement détecte un obstacle (lorsque la position de changement de vitesse est "D" ou "N").
- L'écran précédent s'affiche automatiquement lorsque le système intuitif d'aide au stationnement cesse de détecter un obstacle.

■ Affichage lié au système intuitif d'aide au stationnement

● Vous pouvez également revenir à l'écran précédent en appuyant sur le contacteur de la caméra affiché sur l'écran.

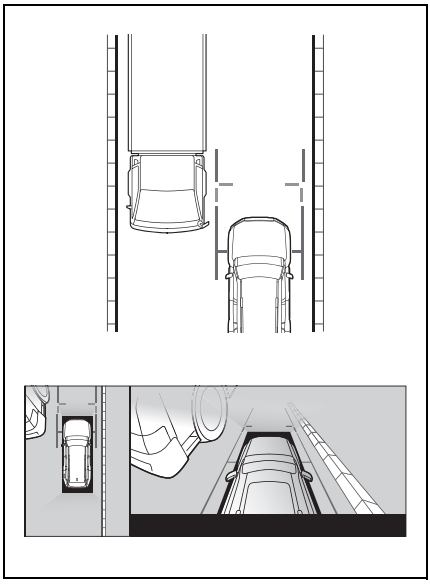
● Si l'écran du moniteur à vue pano-

ramique est annulé lorsqu'un obstacle est détecté, l'écran du moniteur à vue panoramique peut être affiché à nouveau en touchant le symbole du système intuitif d'aide au stationnement affiché sur l'écran du système multimédia.

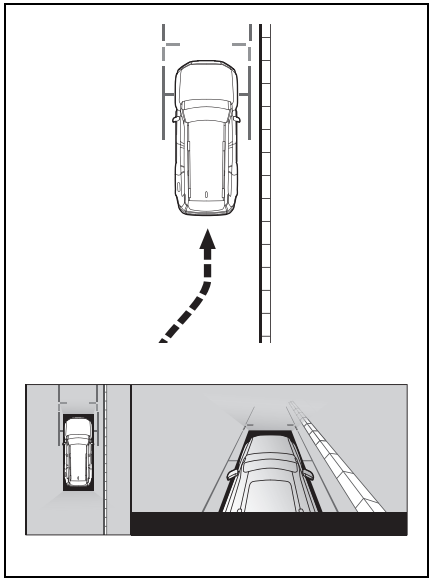
Utilisation des lignes de guidage de largeur du véhicule

■ Vue de dégagement latéral et vue panoramique

- Vérifiez la position relative entre les lignes de guidage de largeur du véhicule et un obstacle.
- Tournez le volant et avancez de façon à ce que les lignes de guidage de largeur du véhicule ne chevauchent pas l'obstacle réel.



- Vérifiez la position relative entre les lignes de guidage de largeur du véhicule et un objet, par exemple des bordures de trottoir sur l'accotement d'une route.
- Rangez le véhicule de façon à ce que les lignes de guidage de largeur du véhicule ne chevauchent pas l'obstacle représenté sur l'image.
- Si vous conduisez le véhicule avec les lignes de guidage de largeur du véhicule parallèles à l'objet, vous pouvez vous garer le long de cet objet.

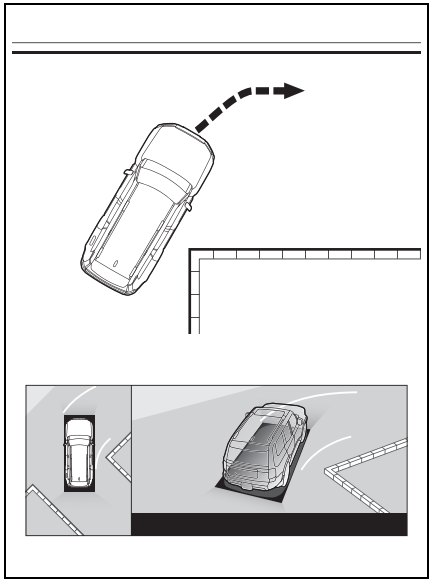


Utilisation des lignes de trajectoire avant estimée

■ Vue d'angle et vue panoramique

- Vérifiez la position relative entre les lignes de trajectoire avant estimée et un obstacle.

- Tournez le volant et avancez de façon à ce que les lignes de trajectoire avant estimée ne chevauchent pas l’obstacle réel.



Mode d’affichage lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position “R”

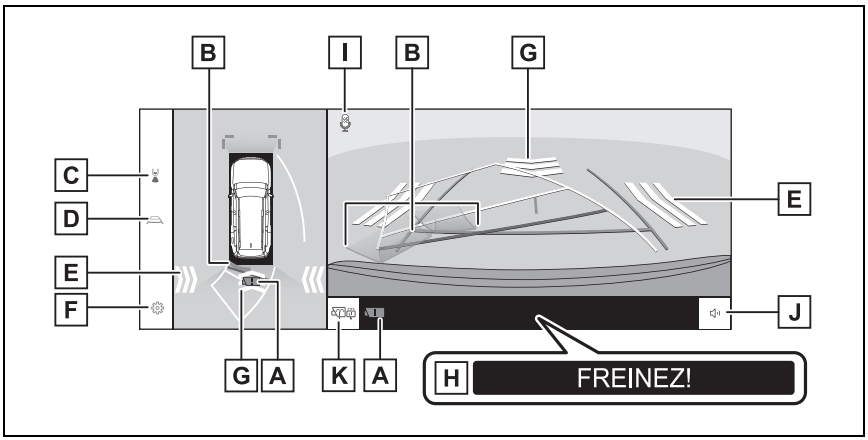
Afin de vérifier la sécurité lors du stationnement du véhicule, une image aérienne du véhicule et de la caméra arrière est affichée.

Affichage de l’écran

1 Déplacez le levier sélecteur de vitesses en position “R”.

Le mode change chaque fois que vous touchez le bouton de permutation du mode d’affichage.

▶ Vue arrière et vue panoramique



A Icône de détection de la saleté de la caméra

Cette icône s'affiche lorsque de la saleté est détectée sur la caméra.

B Système intuitif d'aide au stationnement

Un indicateur s'affiche à l'écran et un avertisseur sonore retentit lorsqu'un objet est détecté par un capteur.

C Bouton de permutation du mode d'affichage

Permute le mode d'affichage chaque fois que vous touchez le bouton.

D Bouton de permutation de la ligne de guidage

Permute le mode de ligne de guidage chaque fois que vous touchez le bouton. (→P.465)

E RCTA (alerte de trafic transversal arrière)/RCD (détection de la caméra arrière)

L'indicateur s'affiche sur l'écran dans les situations suivantes.

- Lorsque le radar arrière détecte un véhicule ou un obstacle approchant par l'arrière
- Lorsque la caméra arrière détecte un piéton à l'arrière

F Bouton de personnalisation des paramètres

Permet de modifier des réglages tels que l'affichage automatique de la vue d'angle, la couleur de la carrosserie du véhicule et la distance de détection du système intuitif d'aide au stationnement. (→P.475)

G RCD (détection de la caméra arrière)

Si la caméra arrière détecte un piéton derrière le véhicule, un indicateur s'affiche à l'écran.

H PKSB (freinage d'aide au stationnement)

Si un obstacle que vous risquez de percuter est détecté, un message s’affiche à l’écran.

I Icône de la reconnaissance vocale

Cette icône est affichée pendant que le système Intelligent Assistant fonctionne.

J Bouton de mise en sourdine du système intuitif d’aide au stationnement/RCTA (alerte de trafic transversal arrière)/RCD (détection de la caméra arrière)

Ce bouton met temporairement en sourdine le système intuitif d’aide au stationnement et les avertisseurs sonores du RCTA (alerte de trafic transversal arrière) et du RCD (détection de la caméra arrière). Activer le levier sélecteur de vitesses met automatiquement fin à la sourdine.

K Contacteur du lave-caméra arrière

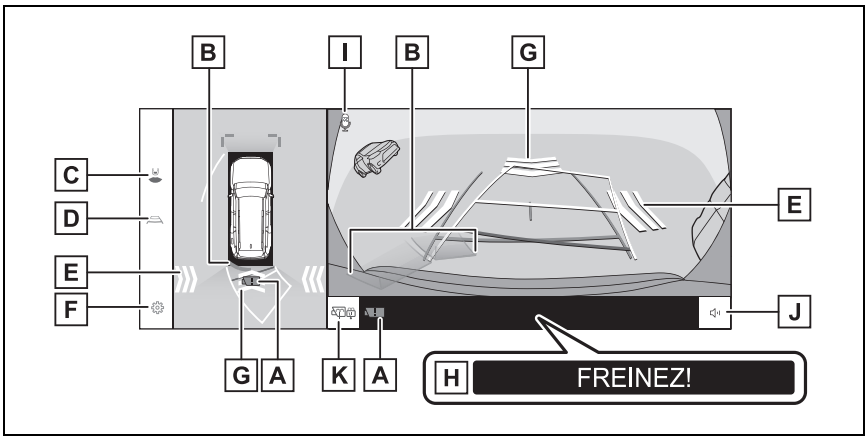
Appuyez brièvement :

Le lave-caméra arrière fonctionne pendant un certain temps.

Maintenez enfoncé :

Le lave-caméra arrière fonctionne tant que le contacteur du lave-caméra arrière reste enfoncé.

▶ Vue arrière à grand angle et vue panoramique



A Icône de détection de la saleté de la caméra

Cette icône s’affiche lorsque de la saleté est détectée sur la caméra.

B Système intuitif d’aide au stationnement

Un indicateur s’affiche à l’écran et un avertisseur sonore retentit lorsqu’un objet est détecté par un capteur.

C Bouton de permutation du mode d’affichage

Permute le mode d'affichage chaque fois que vous touchez le bouton.

D Bouton de permutation de la ligne de guidage

Permute le mode de ligne de guidage chaque fois que vous touchez le bouton. (→P.465)

E RCTA (alerte de trafic transversal arrière)/RCD (détection de la caméra arrière)

L'indicateur s'affiche sur l'écran dans les situations suivantes.

- Lorsque le radar arrière détecte un véhicule ou un obstacle approchant par l'arrière
- Lorsque la caméra arrière détecte un piéton à l'arrière

F Bouton de personnalisation des paramètres

Permet de modifier des réglages tels que l'affichage automatique de la vue d'angle, la couleur de la carrosserie du véhicule et la distance de détection du système intuitif d'aide au stationnement. (→P.475)

G RCD (détection de la caméra arrière)

Si la caméra arrière détecte un piéton derrière le véhicule, un indicateur s'affiche à l'écran.

H PKSB (freinage d'aide au stationnement)

Si un obstacle que vous risquez de percuter est détecté, un message s'affiche à l'écran.

I Icône de la reconnaissance vocale

Cette icône est affichée pendant que le système Intelligent Assistant fonctionne.

J Bouton de mise en sourdine du système intuitif d'aide au stationnement/RCTA (alerte de trafic transversal arrière)/RCD (détection de la caméra arrière)

Ce bouton met temporairement en sourdine le système intuitif d'aide au stationnement et les avertisseurs sonores du RCTA (alerte de trafic transversal arrière) et du RCD (détection de la caméra arrière). Activer le levier sélecteur de vitesses met automatiquement fin à la sourdine.

K Contacteur du lave-caméra arrière

Appuyez brièvement :

Le lave-caméra arrière fonctionne pendant un certain temps.

Maintenez enfoncé :

Le lave-caméra arrière fonctionne tant que le contacteur du lave-caméra arrière reste enfoncé.

■ **Affichage de la vue arrière et de la vue panoramique/vue arrière à grand angle et vue panoramique**

- Si vous appuyez sur le contacteur de la caméra lorsque le levier sélecteur de vitesses est en position "R", vous pouvez passer à la vue panoramique et la vue avant à grand angle.
- Il est possible que la position d'affichage du système intuitif d'aide au stationnement (→P.391) ne concorde pas avec la position des obstacles affichés sur l'image de la caméra.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Ligne de guidage**

- La position des lignes de guidage affichée à l'écran peut varier en fonction de facteurs tels que le nombre de passagers, le poids de la charge et les côtes de la route. Assurez-vous de toujours vérifier visuellement derrière vous et la zone entourant le véhicule lorsque vous conduisez.

■ **Affichage du système intuitif d'aide au stationnement, RCTA (alerte de trafic transversal arrière) et RCD (détection de la caméra arrière)**

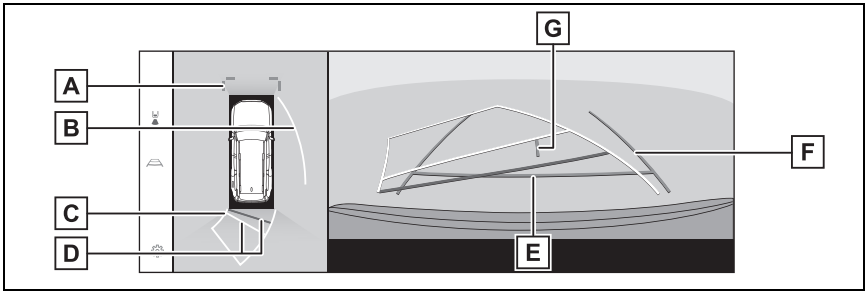
Les affichages du système intuitif d'aide au stationnement, de RCTA (alerte de trafic transversal arrière) et de RCD (détection de la caméra arrière) se superposent et s'affichent sur l'image de la caméra, il peut donc parfois être difficile de les voir en fonction de la luminosité environnante et des couleurs.

Changement du mode d'affichage de la ligne de guidage

Le mode d'affichage de la ligne de guidage change chaque fois que vous touchez le bouton de permutation de la ligne de guidage.

▶ Mode des lignes de trajectoire estimées

Ce mode affiche les lignes de trajectoire estimées qui se déplacent selon la manœuvre du volant.



A Lignes de guidage de distance avant

Affiche environ 3 ft. (1 m) (bleu) à l'avant du véhicule.

B Lignes de trajectoire latérale estimée

Affiche les lignes de trajectoire (jaunes) qui sont reliées à la manœuvre du volant.

C Lignes de trajectoire arrière estimée

Affiche les lignes de trajectoire (jaunes) qui sont reliées à la manœuvre du volant.

D Lignes de guidage de distance arrière

Affiche la distance derrière le véhicule.

- La ligne de guidage de distance est reliée aux lignes de trajectoire estimée.
- Affiche un point situé à environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) et à environ 3 ft. (1 m) (jaune) du centre de l’extrémité du pare-chocs arrière.

E Ligne de guidage de distance arrière

Affiche un point situé à environ 1,5 ft. (0,5 m) (bleu) de l’extrémité du pare-chocs arrière.

F Lignes de guidage de largeur du véhicule

Affiche les lignes de trajectoire lorsque le véhicule recule sur une ligne droite.

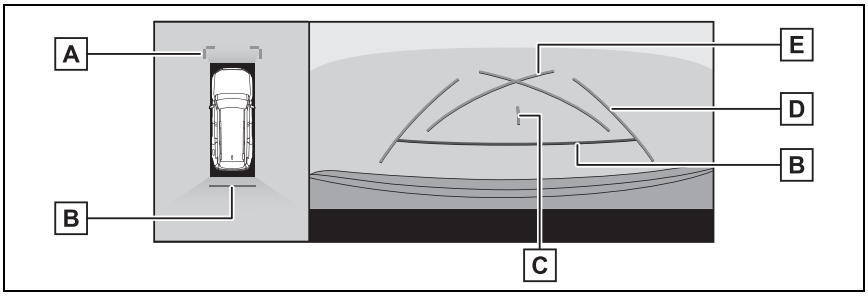
- Les lignes sont plus larges que la largeur réelle du véhicule.
- Lorsque le véhicule est droit, les lignes de guidage se chevauchent avec les lignes de trajectoire estimée.

G Ligne de guidage du centre du véhicule

Affiche le centre des lignes de guidage de largeur du véhicule.

▶ Mode des lignes de guidage du système d’aide au stationnement

Ce mode affiche les points de retour du volant (lignes de guidage du système d’aide au stationnement). Ce mode est recommandé pour ceux qui connaissent bien le véhicule et qui se sentent à l’aise de le garer sans l’aide des lignes de trajectoire estimée.



A Lignes de guidage de distance avant

Affiche environ 3 ft. (1 m) (bleu) à l'avant du véhicule.

B Lignes de guidage de distance arrière

Affiche la distance derrière le véhicule.

- Affiche un point situé à environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) du centre de l'extrémité du pare-chocs arrière.

C Ligne de guidage du centre du véhicule

Affiche le centre des lignes de guidage de largeur du véhicule.

D Lignes de guidage de largeur du véhicule

Affiche les lignes de trajectoire lorsque le véhicule recule sur une ligne droite.

- Les lignes sont plus larges que la largeur réelle du véhicule.

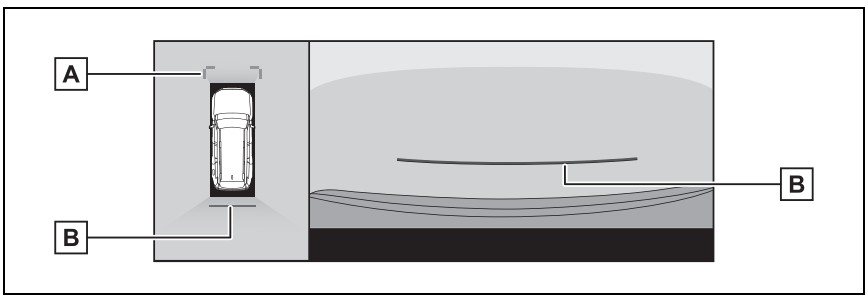
E Lignes de guidage du système d'aide au stationnement

Affiche les lignes de trajectoire du braquage le plus petit possible derrière le véhicule.

- Utilisez les lignes de guidage comme repère lorsque vous actionnez le volant pour vous garer.

▶ Mode de lignes de guidage de distance

Ce mode affiche uniquement les lignes de guidage de distance. Ce mode est recommandé pour ceux qui n'ont pas besoin des lignes de guidage.



A Lignes de guidage de distance avant

Affiche environ 3 ft. (1 m) (bleu) à l'avant du véhicule.

B Lignes de guidage de distance arrière

Affiche la distance derrière le véhicule.

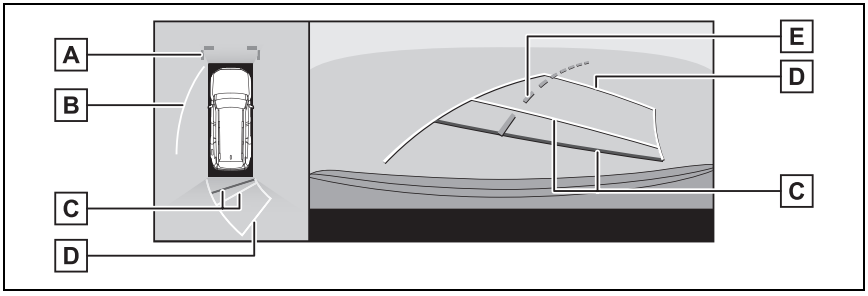
- Affiche un point situé à environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) du centre de l'extrémité du pare-chocs arrière.

▶ Mode de ligne de trajectoire du centre estimée

Ce mode affiche les lignes de trajectoire estimées et la ligne de guidage du centre du véhicule qui se déplacent selon la manœuvre du

volant.

Utilisez ce mode lorsque vous vous rapprochez d’un panneau ou un poteau avec le centre du pare-chocs arrière.



A Lignes de guidage de distance avant

Affiche environ 3 ft. (1 m) (bleu) à l’avant du véhicule.

B Lignes de trajectoire latérale estimée

Affiche les lignes de trajectoire (jaunes) qui sont reliées à la manœuvre du volant.

C Lignes de guidage de distance arrière

Affiche la distance derrière le véhicule.

- La ligne de guidage de distance est reliée aux lignes de trajectoire estimée.
- Affiche un point situé à environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) et à environ 3 ft. (1 m) (jaune) du centre de l’extrémité du pare-chocs arrière.

D Lignes de trajectoire arrière estimée

Affiche les lignes de trajectoire (jaunes) qui sont reliées à la manœuvre du volant.

E Ligne de trajectoire du centre estimée

Affiche la ligne de guidage du centre du véhicule (verte) qui est reliée à la manœuvre du volant.

■ Mode d’affichage des lignes de guidage

Les lignes de guidage ne s’affichent pas si le hayon n’est pas fermé. Si le hayon est fermé et que les lignes de guidage ne s’affichent toujours pas, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

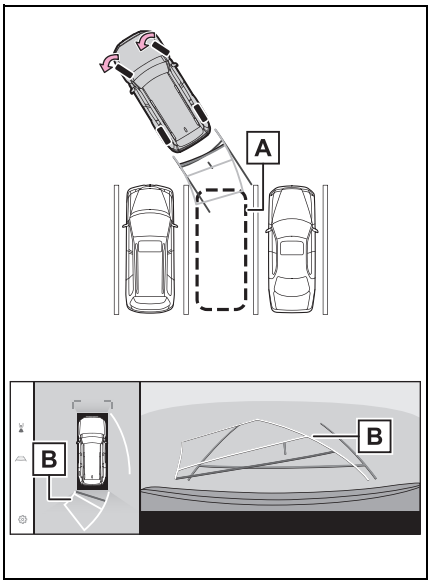
■ Mode d'affichage des lignes de guidage

Les lignes de guidage de largeur du véhicule arrière sont plus larges que la largeur réelle du véhicule. Assurez-vous de toujours vérifier visuellement derrière vous et la zone entourant le véhicule lorsque vous reculez.

Se garer à l'aide du mode des lignes de trajectoire estimées

1 Déplacez le levier sélecteur de vitesses en position "R".

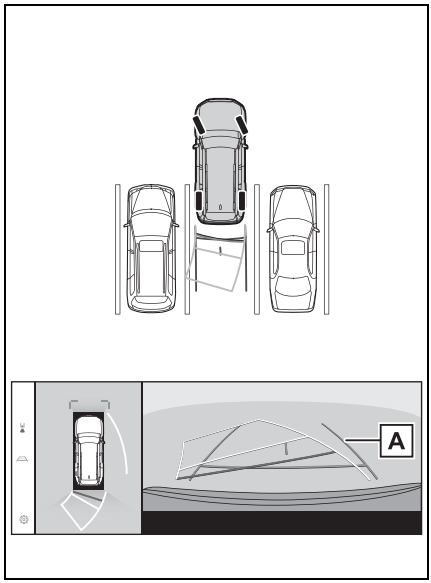
2 Tournez le volant de sorte que les lignes de trajectoire estimée se trouvent à l'intérieur de l'espace de stationnement, puis reculez lentement.



A Espace de stationnement

B Lignes de trajectoire estimée

3 Lorsque l'arrière du véhicule pénètre dans l'espace de stationnement, tournez le volant de sorte que les lignes de guidage de largeur du véhicule se retrouvent à l'intérieur des lignes de démarcation gauche et droite de l'espace de stationnement.



A Lignes de guidage de largeur du véhicule

4 Une fois que les lignes de guidage de largeur du véhicule et les lignes de l'espace de stationnement sont parallèles, redressez le volant, puis reculez lentement jusqu'à ce que le véhicule se trouve entièrement à l'inté-

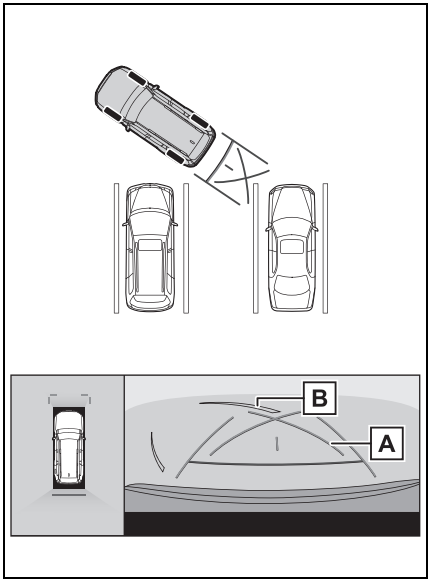
rieur de l'espace de stationnement.

5 Arrêtez le véhicule de manière adéquate pour terminer la manœuvre de stationnement.

Se garer à l'aide du mode des lignes de guidage du système d'aide au stationnement

1 Déplacez le levier sélecteur de vitesses en position "R".

2 Reculez jusqu'à ce que les lignes de guidage du système d'aide au stationnement s'alignent avec la ligne de démarcation droite de l'espace de stationnement.



A Lignes de guidage du système d'aide au stationnement

B Lignes de démarcation de l'espace de stationnement

3 Tournez le volant complètement vers la gauche, puis reculez lentement.

4 Une fois que le véhicule est parallèle à l'espace de stationnement, redressez le volant, puis reculez lentement jusqu'à ce que le véhicule se trouve entièrement à l'intérieur de l'espace de stationnement.

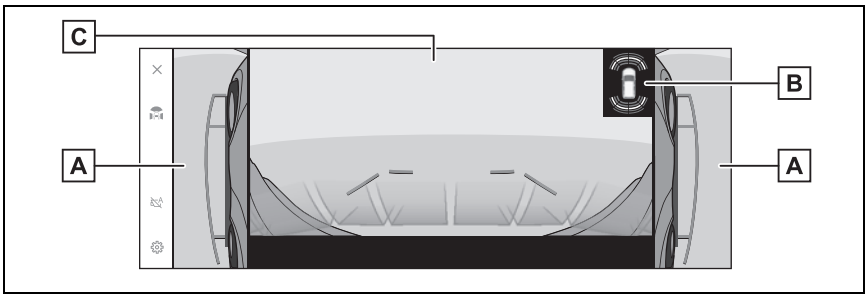
5 Arrêtez le véhicule de manière adéquate pour terminer la manœuvre de stationnement.

Écran lorsque les rétroviseurs extérieurs sont rabattus

Lorsque les rétroviseurs extérieurs sont rabattus, une image des caméras latérales plutôt qu’une vue panoramique est affichée. Ceci peut vous aider à confirmer que la périphérie du véhicule est dégagée lorsque vous vous garez dans des espaces confinés.

Affichage de l’écran

▶ Vue latérale et vue avant à grand angle



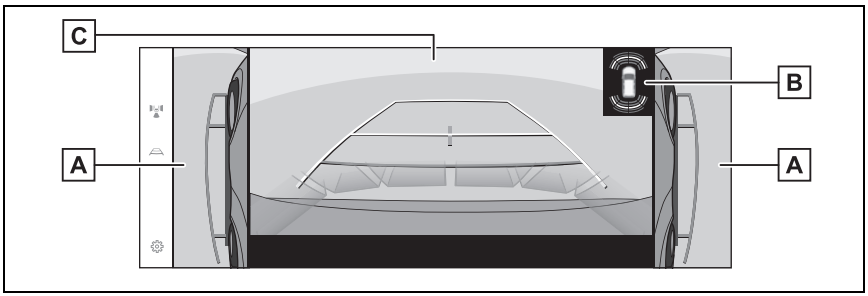
A Vues latérales

B Système intuitif d’aide au stationnement

Un indicateur s’affiche à l’écran et un avertisseur sonore retentit lorsqu’un objet est détecté par un capteur.

C Vue avant à grand angle

▶ Vue latérale et vue arrière



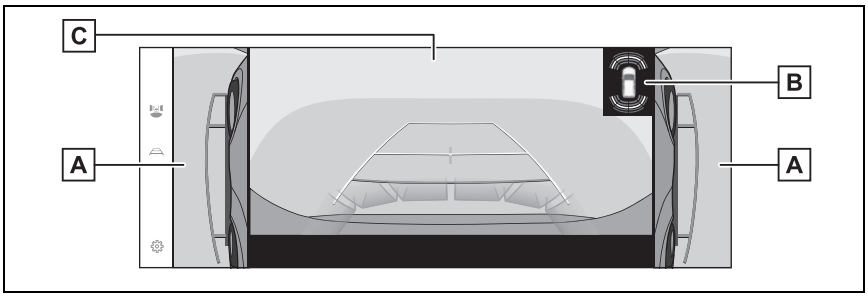
A Vues latérales

B Système intuitif d’aide au stationnement

Un indicateur s’affiche à l’écran et un avertisseur sonore retentit lorsqu’un objet est détecté par un capteur.

C Vue arrière

▶ Vue latérale et vue arrière à grand angle



A Vues latérales

B Système intuitif d’aide au stationnement

Un indicateur s’affiche à l’écran et un avertisseur sonore retentit lorsqu’un objet est détecté par un capteur.

C Vue arrière à grand angle

■ **Affichage du système intuitif d’aide au stationnement**

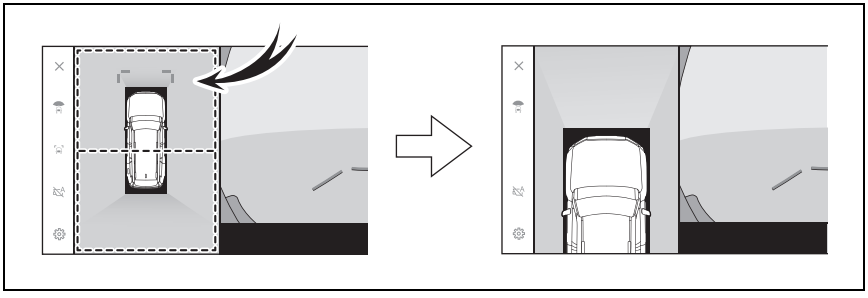
Il est possible que la position d’affichage du système intuitif d’aide au stationnement (→P.391) ne concorde pas avec la position des obstacles affichés sur l’image de la caméra.

Zoom avant sur l’écran

Vous pouvez effectuer un zoom avant sur l’écran lorsque l’image affichée à l’écran est trop petite et difficile à voir.

Touchez la zone au niveau de laquelle vous souhaitez effectuer le zoom avant sur la vue panoramique.

Affichage de l’écran



- La zone sélectionnée est en zoom avant.
- Vous pouvez effectuer un zoom avant soit au niveau de la zone située à l'avant du véhicule, soit sur la zone située à l'arrière, sur la vue panoramique.
- Pour annuler le zoom avant, touchez de nouveau l'écran.

■Zoom avant sur l'écran

●La fonction de zoom est activée lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :
- La vitesse du véhicule est inférieure à 7 mph (12 km/h)
- Le système intuitif d'aide au stationnement (→P.391) est activé

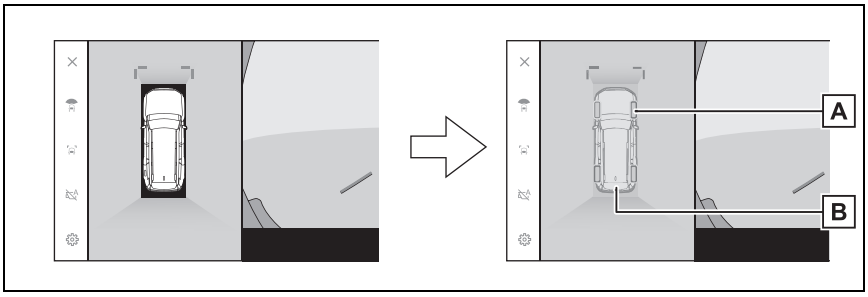
●Dans toutes les situations suivantes, la fonction de zoom sera automatiquement annulée :
- La vitesse du véhicule est supérieure à 7 mph (12 km/h)
- Le système intuitif d'aide au stationnement est désactivé

●Les lignes de guidage ne s'affichent pas lorsque la vue panoramique est en zoom avant.

Affichage de la vue en transparence sous le véhicule

Une vue composite de la caméra captée dans le passé à partir de la position actuelle du véhicule peut être affichée pour mieux comprendre la situation sous le véhicule, les positions des pneus, etc. La vue s'affiche en vue panoramique, en vue de dégagement latéral ou en vue d'angle.

Affichage de l'écran



A Empreintes de pneus

Affiche les lignes de guidage de la position des pneus liée au volant.

B Lignes de guidage du véhicule

Affiche l'extérieur du véhicule.

■ **Vue en transparence sous le véhicule**

● La vue en transparence sous le véhicule s'affiche lorsque le réglage sur l'écran de réglage personnalisé est activé et que le véhicule avance ou recule.

● La vue en transparence sous le véhicule ne s'affiche pas dans les cas suivants :

- La vitesse du véhicule est supérieure à 12 mph (20 km/h)
- Le véhicule s'arrête pendant un certain temps.
- Si le véhicule ne se déplace pas à une certaine distance après avoir démarré.
- Les rétroviseurs extérieurs sont rabattus.
- L'ABS fonctionne.
- Le système ne fonctionne pas correctement.

● Il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les situations suivantes :

- Routes enneigées.
- Il y a des ombres causées par des lumières et autres.
- Il y a de la poussière ou un corps étranger sur la lentille de la caméra.
- Eau (rivière, mer, etc.).
- De l'équipement facultatif a été installé.
- Il y a un obstacle devant la caméra.
- Les pneus ont été remplacés.
- La porte arrière est ouverte et la caméra n'est pas dans la bonne position.
- La surface de la route est glissante ou les roues dérapent.
- Le véhicule se situe dans une côte ou sur d'autres pentes abruptes.

● Lorsqu'une vue captée dans le passé s'affiche, l'écran et la situation réelle peuvent différer dans les cas suivants :

- Un obstacle apparaît ou se déplace après que la vue ait été captée.
- Du sable ou de la neige s'effrite et se déplace après que la vue ait été captée.
- De la terre ou des flaques d'eau se trouvent dans la portée d'affichage.
- Lorsque le véhicule dérape.

● Une partie ou toute la vue en transparence sous le véhicule pourrait s'afficher noire dans les cas suivants :

- Le véhicule commence à se déplacer sans aucune vue captée.
- Le volant est tourné au-delà d'un certain angle.
- Le véhicule s'arrête pendant un certain temps.

AVERTISSEMENT

■ **Vue en transparence sous le véhicule**

● Il se peut que les lignes de guidage des pneus et du véhicule ne s'alignent pas correctement avec la position réelle du véhicule en raison du nombre de passagers, de la charge du véhicule, des côtes de la route, de l'état de la surface de route, de la luminosité ambiante, de l'équipement facultatif, des remplacements d'un pneu et d'autres raisons. Assurez-vous toujours de vérifier la zone entourant le véhicule lorsque vous conduisez.

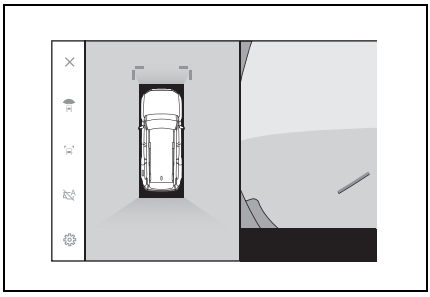
AVERTISSEMENT

- La vue affichée est celle captée dans le passé. Par conséquent, si des obstacles et d’autres objets se déplacent après que la vue a été captée, la vue en transparence sous le véhicule et la situation réelle peuvent ne pas toujours correspondre.

Changement des réglages de l’écran du moniteur multiterrain

Les réglages du moniteur multiterrain tels que l’affichage automatique de la vue d’angle et la couleur de la carrosserie du véhicule peuvent être modifiés.

1 Touchez ⚙.



2 Sélectionnez l’élément souhaité.

- Vue d’angle

Affiche automatiquement la vue d’angle.

- Vue sous le véhicule

Active ou désactive le réglage d’affichage de vue en transparence sous le véhicule. Activer cette fonction ou le fait d’avancer ou de reculer le véhicule permet d’afficher une vue composite de la caméra captée dans le passé à partir de la position actuelle du véhicule pour mieux comprendre la situation sous le véhicule, les positions des pneus avant, etc. La vue s’affiche en vue panoramique, en vue de dégagement latéral ou en vue d’angle.

- Affichage 3D du système d’aide au stationnement Toyota

Affiche ou masque l’affichage 3D du système intuitif d’aide au stationnement.

- Distance du système d’aide au stationnement Toyota

Modifie la distance à laquelle le système intuitif d’aide au stationnement détecte les obstacles.

- Couleur de la carrosserie du véhicule

Modifie la couleur de la carrosserie du véhicule affichée sur l’écran.

Suspension de l’affichage des paramètres

Pour des raisons de sécurité, il vous est impossible d’afficher l’écran de personnalisation des paramètres lorsque le véhicule est en mouvement.

Lorsque vous utilisez le moniteur multiterrain

Observez les précautions suivantes. Les négliger pourrait provoquer un accident. De plus,

lorsque vous conduisez, assurez-vous de confirmer directement que la zone qui vous entoure et la zone située à l'arrière du véhicule ne présentent aucun danger.

AVERTISSEMENT

■ Circonstances dans lesquelles le moniteur multiterrain ne devrait pas être utilisé

N'utilisez pas le moniteur multiterrain dans les situations suivantes. Il se peut que le système ne fonctionne pas correctement, provoquant ainsi un accident.

- Sur des chaussées verglacées, glissantes ou enneigées
- Lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes ou des pneus de secours
- Lorsque la (les) portière(s) avant ou le hayon ne sont pas complètement fermé(e)s
- Sur des routes qui ne sont pas planes, par exemple des côtes
- Si des pneus d'une dimension autre que celle prescrite par Toyota sont installés sur le véhicule
- Si la suspension a été modifiée
- Si un produit d'une origine autre que Toyota est installé au niveau de la zone affichée sur l'écran

■ Lignes de guidage

Les lignes de l'indicateur de position des pneus et les lignes de l'indicateur de position du véhicule peuvent différer des positions réelles du véhicule en fonction du nombre de passagers, du poids du chargement, de la pente de la route, de l'état de la chaussée, de la luminosité ambiante de l'environnement, etc. Toujours conduire le véhicule tout en confirmant que la zone qui vous entoure ne présente aucun danger.

NOTE

■ Vue panoramique

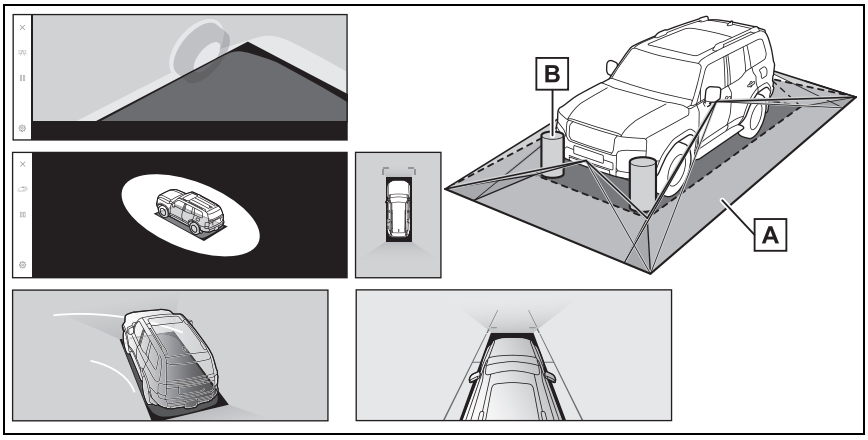
- La vue en transparence, la vue du déplacement, la vue panoramique, la vue de dégagement latéral et la vue d'angle produisent une vue composite des images captées par la caméra avant, la caméra arrière et les caméras latérales. Étant donné que la portée et le contenu affichables sont limités, assurez-vous de bien comprendre les fonctionnalités du moniteur à vue panoramique avant de l'utiliser.
- Les quatre coins de la vue en transparence, de la vue du déplacement, de la vue panoramique, de la vue de dégagement latéral et de la vue d'angle possèdent une zone de traitement du contenu vidéo centrée sur les bords des caméras, ce qui pourrait affecter la netteté de l'image. Toutefois, il ne s'agit pas d'une anomalie.

NOTE

- En fonction des conditions d'éclairage à proximité de chaque caméra, il est possible que des taches claires ou sombres apparaissent dans la vue en transparence, la vue du déplacement, la vue panoramique, la vue de dégagement latéral et la vue d'angle.
- La vue en transparence, la vue du déplacement, la vue panoramique, la vue de dégagement latéral et la vue d'angle ne s'étendent pas plus haut que la position de l'installation et la portée de capture d'image de chaque caméra.
- Il existe des angles morts autour du véhicule et il y a donc des zones qui ne sont pas affichées sur le moniteur à vue panoramique.
- Il est possible que des objets tridimensionnels affichés dans la vue avant à grand angle, la vue arrière, la vue arrière à grand angle ou la vue latérale ne s'affichent pas dans la vue en transparence, la vue du déplacement, la vue panoramique, la vue de dégagement latéral et la vue d'angle.
- Il est possible que des personnes et d'autres objets tridimensionnels apparaissent de façon différente lorsqu'ils s'affichent sur le moniteur à vue panoramique. (Ces différences comprennent les cas dans lesquels les objets affichés semblent être tombés, disparaissent à proximité des zones de traitement de l'image, apparaissent au niveau des zones de traitement du contenu vidéo, ou lorsque la distance réelle jusqu'à un objet diffère de la position affichée.)
- Lorsque le hayon (qui est doté de la caméra arrière) ou les portières avant (qui sont dotées des caméras latérales intégrées aux rétroviseurs) sont ouverts, les images ne s'affichent pas correctement sur le moniteur à vue panoramique.
- L'icône du véhicule affichée dans la vue en transparence, la vue du déplacement, la vue panoramique, la vue de dégagement latéral et la vue d'angle est une image générée par ordinateur, ce qui fait que la couleur, la forme et la taille différeront de celles du véhicule réel. Par conséquent, des objets tridimensionnels à proximité peuvent sembler toucher le véhicule, et les distances réelles des objets tridimensionnels peuvent différer de celles affichées.

Zone affichée à l’écran

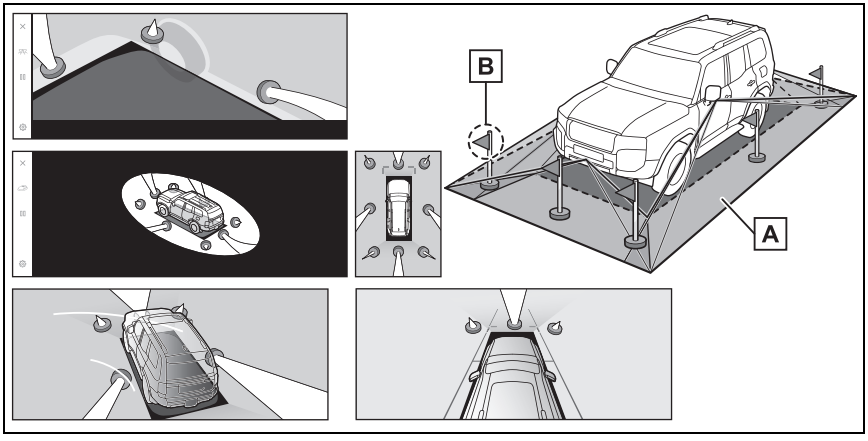
Il existe des angles morts autour du véhicule et il y a donc des zones qui ne sont pas affichées sur l’écran. Même si rien n’est affiché sur l’écran dans la périphérie du véhicule, il est tout de même possible que des obstacles se trouvent sur la route, que vous risqueriez de heurter. Assurez-vous de toujours vérifier visuellement votre environnement.



A Zone affichée à l’écran

B Objets absents de l’écran

Les objets situés dans les zones noires ne seront pas affichés sur l’écran.



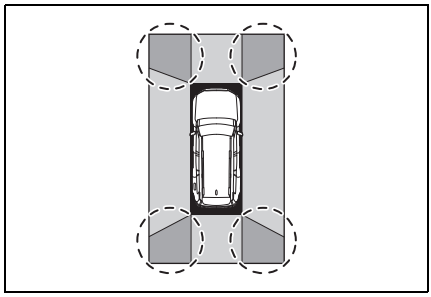
A Zone affichée à l’écran

B Parties des objets absentes de l’écran

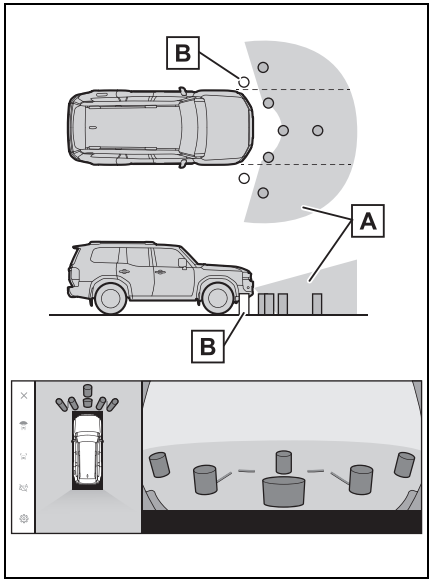
Les parties situées plus haut que la chaussée ne seront pas visibles sur l'écran.

■ Zone affichée à l'écran

- Les zones noires autour de l'icône du véhicule ne sont pas affichées par la caméra. Ces zones doivent être vérifiées visuellement.
- Comme les images obtenues des quatre caméras sont traitées et affichées sur la base d'une chaussée plane, la vue en transparence, la vue du déplacement, la vue panoramique (y compris l'affichage en zoom), la vue de dégagement latéral et la vue d'angle peuvent s'afficher comme suit :
  - Les objets peuvent sembler affaissés, plus minces ou plus grands qu'à l'habitude.
  - Un objet positionné plus haut que la chaussée peut sembler plus éloigné qu'il ne l'est en réalité ou peut ne pas s'afficher du tout.
  - Les objets de grande taille peuvent donner l'impression de sortir des zones non affichées de l'image.
- Des variations dans la luminosité de l'image peuvent se produire pour chaque caméra en fonction des conditions d'éclairage.
- L'image affichée peut être mal alignée du fait de l'inclinaison de la carrosserie du véhicule ou d'une variation de la hauteur du véhicule causée par le nombre de passagers, la charge du véhicule et la quantité de carburant dans le réservoir.
- Si les portes ne sont pas complètement fermées, l'image et les lignes de guidage peuvent ne pas s'afficher correctement.
- La position relative de la surface de la route et des objets telle que sur l'icône du véhicule affichée sur la vue en transparence, la vue du déplacement, la vue panoramique (y compris l'affichage en zoom), la vue de dégagement latéral et la vue d'angle peut différer par rapport aux positions réelles.
- La lumière d'une plaque d'immatriculation rétroéclairée peut être visible sur l'écran.
- Les images marquées par ◌ sur l'illustration sont de type composite et donc certaines zones peuvent être difficiles à voir.



■ Vue avant à grand angle



A Zone affichée à l'écran

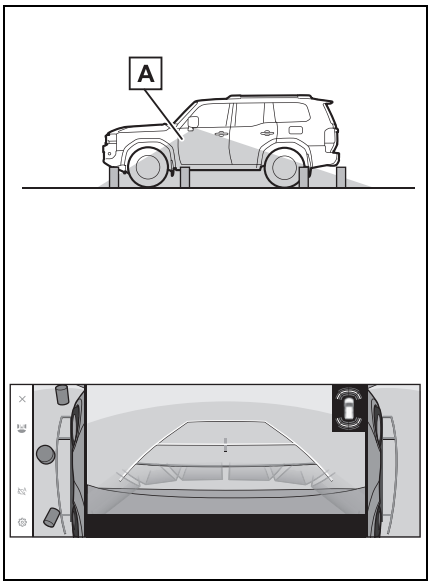
B Objets absents de l'écran

Les zones proches des deux coins des pare-chocs ne seront pas visibles sur l'écran.

■ **Portée d'affichage**

- La zone couverte par la caméra est limitée. Les objets proches des coins du pare-chocs ou situés sous le pare-chocs ne peuvent pas être affichés à l'écran.
- La perception de profondeur de l'image affichée à l'écran diffère de la distance réelle.
- La caméra de vue avant à grand angle utilise un objectif spécial qui fait que la perception de profondeur de l'image affichée à l'écran diffère de la distance réelle.

▶ Vue latérale et vue arrière (lorsque les rétroviseurs extérieurs sont rabattus)

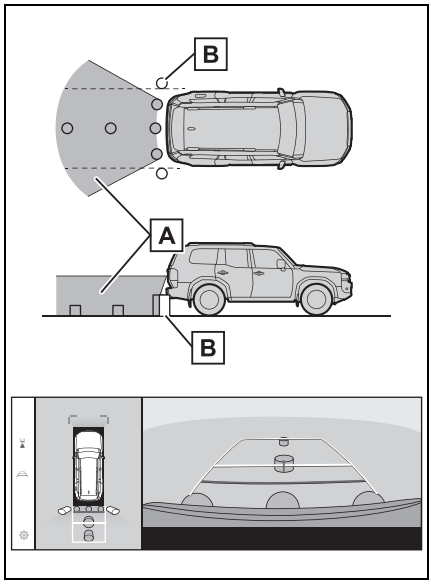


A Zone affichée à l'écran

■ **Portée d'affichage**

- La portée de l'image affichée à l'écran peut varier en fonction de l'état du véhicule et de la surface de la route.
- La zone couverte par la caméra est limitée. Les objets proches du pare-chocs du côté passager ou situés sous le pare-chocs ne peuvent pas être affichés à l'écran.
- La perception de profondeur de l'image affichée à l'écran diffère de la distance réelle.
- Les caméras de la vue latérale et de la vue arrière utilisent un objectif spécial qui fait que la perception de profondeur de l'image affichée à l'écran diffère de la distance réelle.

▶ Vue arrière

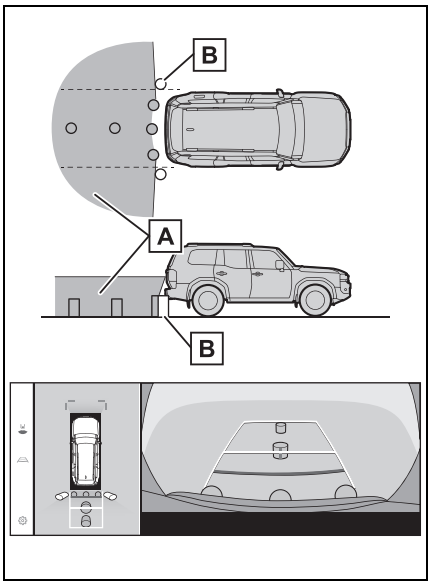


A Zone affichée à l'écran

B Objets absents de l'écran

Les zones proches des deux coins des pare-chocs ne seront pas visibles sur l'écran.

▶ Vue arrière à grand angle



A Zone affichée à l'écran

B Objets absents de l'écran

Les zones proches des deux coins des pare-chocs ne seront pas visibles sur l'écran.

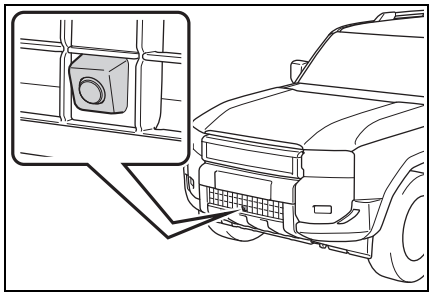
■ **Portée d'affichage**

- La portée de l'image affichée à l'écran peut varier en fonction de l'état du véhicule et de la surface de la route.
- La zone couverte par la caméra est limitée. Les objets proches des coins du pare-chocs ou situés sous le pare-chocs ne peuvent pas être affichés à l'écran.
- La perception de profondeur de l'image affichée à l'écran diffère de la distance réelle.
- Les caméras de vue arrière et de vue arrière à grand angle utilisent un objectif spécial qui fait que la perception de profondeur de l'image affichée à l'écran diffère de la distance réelle.
- Il se peut que les objets situés plus haut que la caméra arrière ne soient pas visibles sur le moniteur.
- La lumière d'une plaque d'immatriculation rétroéclairée peut être visible sur l'écran.

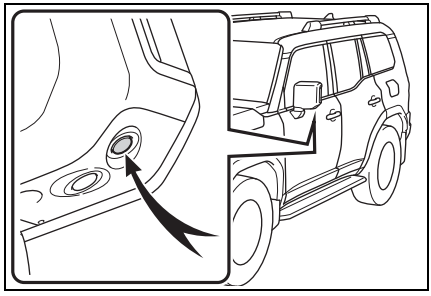
Position de la caméra

Les caméras du moniteur multi-terrain se situent aux endroits indiqués sur l'illustration.

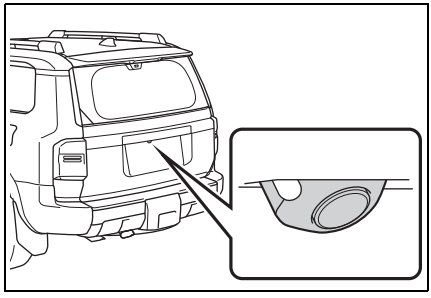
■ **Caméra avant**



■ **Caméras latérales**



■ **Caméra arrière**



Nettoyage de la caméra

L'image ne s'affichera pas clairement si de la saleté ou une substance étrangère, comme des gouttes d'eau, de la neige, de la boue se trouve sur la caméra. Si cela se produit, rincez la caméra avec une grande quantité d'eau, puis essuyez l'objectif de la caméra à l'aide d'un chiffon doux et humide.

Caméra arrière : La lentille de la caméra peut être nettoyée en utilisant le lave-caméra prévu à cet effet. (→P.287)

NOTE

■ Procédure d'utilisation des caméras

- Le moniteur multiterrain risque de ne plus fonctionner correctement. Tenez compte des éléments suivants :
  - Ne heurtez pas la caméra ou ne la soumettez pas à un choc violent. Vous risqueriez de modifier la position et l'angle d'installation de la caméra.
  - La caméra est conçue pour être étanche. Ne la détachez pas, ne la démontez pas et ne la modifiez pas.
  - Pour nettoyer l'objectif de la caméra, rincez la caméra avec une grande quantité d'eau, puis essuyez l'objectif de la caméra à l'aide d'un chiffon doux et humide. Frotter l'objectif de la caméra avec force risquerait de le rayer et vous pourriez ne plus voir les images clairement.
  - Le couvercle de la caméra est fabriqué en résine. Ne laissez pas du solvant organique, de la cire pour voiture, du produit de nettoyage pour vitres ou de l'enduit pour vitres se coller sur la caméra. Si cela se produit, essuyez-la immédiatement.
  - Ne versez pas d'eau chaude sur le véhicule par temps froid ou n'appliquez pas de brusques changements de température.
  - Si vous lavez le véhicule à l'aide d'un nettoyeur à haute pression, ne dirigez pas le tuyau directement vers la caméra ou la zone de la caméra. Appliquer de l'eau sous pression pourrait provoquer une défaillance de la caméra.
- Un impact sur la caméra pourrait engendrer une défaillance. Si cela se produit, faites vérifier le véhicule dès que possible par votre concessionnaire Toyota.

Nettoyage de la caméra arrière avec du liquide de lave-glace

La lentille de la caméra arrière peut être nettoyée en utilisant le lave-caméra prévu à cet effet.

- Lors du nettoyage de la caméra, il peut être difficile de voir l'image à cause du liquide de lave-glace. Lors d'une marche arrière, assurez-vous de vérifier visuellement la situation tout autour du véhicule, à la fois directement et à l'aide des rétroviseurs, avant d'effectuer la manœuvre.
- Si du liquide de lave-glace

reste sur la surface de la lentille de la caméra après le nettoyage, l'image pourrait être embrouillée la nuit selon la hauteur ou l'inclinaison des phares du véhicule qui vous précède.

- Certaines saletés peuvent ne pas être complètement éliminées après le nettoyage. Dans ce cas, rincez la lentille de la caméra avec une grande quantité d'eau, puis essuyez-la complètement à l'aide d'un chiffon doux et humide.
- Le liquide de lave-glace est pulvérisé sur la surface de la lentille de la caméra. Par conséquent, la glace, la neige, etc. collées autour de la caméra ne peuvent pas être enlevées.

NOTE

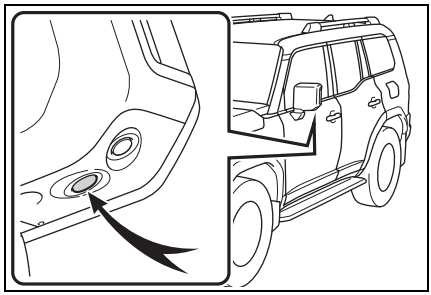
- S'il y a une quantité suffisante de liquide de lave-glace, mais qu'il n'est pas pulvérisé, vérifiez que le gicleur du lave-glace n'est pas bloqué.
- Lorsque le réservoir du liquide de lave-glace est vide, n'actionnez pas sans cesse le contacteur, car cela pourrait entraîner une surchauffe de la pompe du liquide de lave-glace.
- Lorsqu'un gicleur est obstrué, contactez votre concessionnaire Toyota. N'essayez pas de le nettoyer à l'aide d'une aiguille ou d'un autre objet. Cela endommagerait le gicleur.
- Certains corps étrangers peuvent ne pas être complètement éliminés après le nettoyage. Dans ce cas, rincez la lentille de la caméra arrière avec une grande quantité d'eau, puis essuyez-la complètement à l'aide d'un chiffon doux et humide. Ne frottez pas vigoureusement la lentille de la caméra arrière, car elle pourrait être rayée et ne plus être en mesure de transmettre une image nette.
- Le liquide de lave-glace est pulvérisé sur la surface de la lentille de la caméra arrière. Par conséquent, la glace, la neige, etc. collées autour de la caméra arrière, par exemple sur la garniture, ne peuvent pas être enlevées.
- Utilisez un liquide de lave-glace adapté à la température extérieure afin d'éviter qu'il ne gèle.
- Lorsque vous lavez le véhicule, ne laissez pas les jets d'eau à haute pression frapper directement le gicleur. En raison du choc provoqué par l'eau à haute pression, il est possible que l'appareil ne puisse pas fonctionner normalement. De plus, l'eau pourrait pénétrer dans l'orifice du gicleur et geler. Cela empêcherait le liquide de lave-glace de se répandre correctement.
- Ne soumettez pas le gicleur à des changements brusques de température, par exemple en versant de l'eau chaude dessus par temps froid.

NOTE

- Le liquide de lave-glace devra être remplacé plus souvent si le système de nettoyage de la caméra arrière est fréquemment utilisé. Cela est dû au fait que le réservoir du lave-glace est partagé avec le lave-glace avant.
- Ne frappez pas le gicleur, ne le heurtez pas et ne le soumettez pas à un choc violent, car la position de l'installation du gicleur et son inclinaison pourraient être modifiées.
- Lorsque le véhicule subit de fortes vibrations, il peut être difficile de voir l'image en raison du liquide de lave-glace s'écoulant du gicleur.
- L'écran et l'emplacement du contacteur du lave-glace peuvent varier selon le type d'écran et de système.
- Lorsque le commutateur du lave-glace est maintenu enfoncé, le liquide de lave-glace est pulvérisé lorsque le commutateur est enfoncé.
- Lorsque le lave-caméra arrière est activé, le lave-glace arrière est activé simultanément.
- Lors du nettoyage de la caméra arrière, il peut être difficile de voir l'image à cause du liquide de lave-glace. Dans ce cas, vérifiez directement la zone autour du véhicule.
- Si du liquide de lave-glace reste sur la surface de la lentille de la caméra arrière après le nettoyage. Alors l'image pourrait être embrouillée la nuit selon la hauteur ou l'inclinaison des phares du véhicule qui vous précède.

Éclairages du système d'aide au stationnement

Les éclairages du système d'aide au stationnement du moniteur multiterrain sont installés aux endroits indiqués sur l'illustration.



NOTE

■ Éclairages du système d'aide au stationnement

- Veillez à observer les précautions suivantes, sinon le système du moniteur multiterrain pourrait ne pas fonctionner correctement :
  - N'exercez pas de pression excessive sur un éclairage ou ne le soumettez pas à un choc violent. Cela pourrait provoquer une déviation de la position ou de l'angle d'installation de l'éclairage.
  - Ne retirez pas, ne démontez pas et ne modifiez pas les éclairages, car ils disposent d'une construction étanche.
  - Lorsque vous nettoyez les éclairages, rincez-les avec une grande quantité d'eau, puis essuyez-les à l'aide d'un chiffon doux et humide.

NOTE

- N'appliquez pas de solvant organique, de cire, de solvant spécial pour l'huile, etc. sur les couvercles des éclairages, car ils sont fabriqués en résine. Si un tel produit est appliqué, enlevez-le immédiatement.
- N'exposez pas les éclairages à des changements soudains de température, par exemple en appliquant de l'eau chaude lorsqu'il fait froid.
- Lorsque vous lavez le véhicule à l'aide d'un nettoyeur à haute pression, ne vaporisez pas d'eau directement sur les éclairages ou leur zone environnante. L'eau à haute pression peut endommager les éclairages et les empêcher de fonctionner correctement.

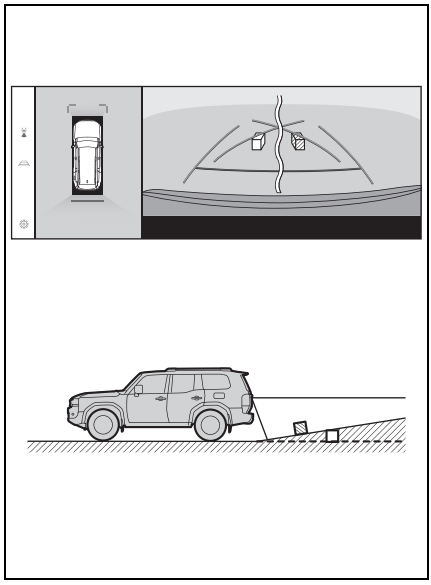
● Si un éclairage a été soumis à un choc violent, il pourrait être endommagé. Faites vérifier le véhicule dès que possible par votre concessionnaire Toyota.

Différence entre l'écran et la véritable route

Les images composites sur le moniteur multiterrain et les lignes de guidage fournissent un guidage de distance pour les chaussées planes. Par conséquent, il existe une marge d'erreur entre les lignes de guidage affichées à l'écran et la distance et trajectoire réelles sur la route.

Lorsque le sol derrière le véhicule monte brusquement

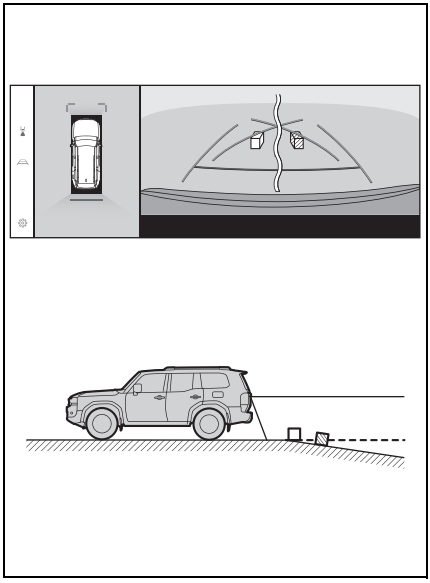
Les lignes de guidage de distance semblent plus près du véhicule qu'en réalité. Ainsi, les objets en pente ascendante semblent plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité. De la même manière, il existe une marge d'erreur entre les lignes de guidage et la distance et trajectoire réelles sur la route.



Lorsque le sol derrière le véhicule descend brusquement

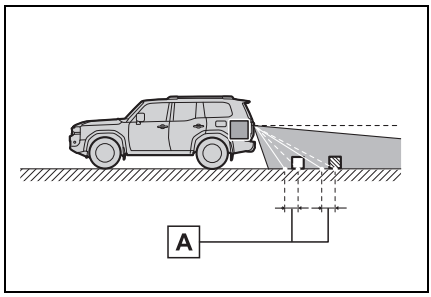
Les lignes de guidage de distance semblent plus éloignées du véhicule qu'en réalité. Ainsi, les objets en pente descendante semblent plus près qu'ils ne le sont en réalité. De la même

manière, il existe une marge d’erreur entre les lignes de guidage et la distance et trajectoire réelles sur la route.



Lorsqu’une partie du véhicule est affaissée

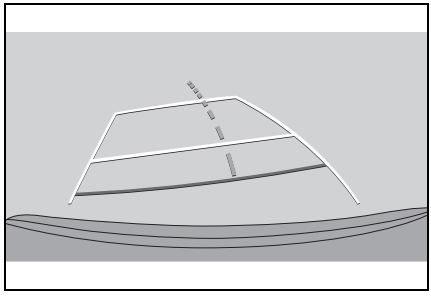
Lorsqu’une partie du véhicule est affaissée en raison du nombre de passagers ou de la répartition de la charge, il existe une marge d’erreur entre les lignes de guidage affichées à l’écran et la distance et trajectoire réelles sur la route.



A Marge d’erreur

Ligne de trajectoire du centre estimée

Les lignes de guidage peuvent parfois sembler décentrées lorsque celles-ci s’affichent en l’air à proximité du pare-chocs arrière.



Différences entre l’écran et les objets 3D réels

Comme les lignes de guidage affichées à l’écran correspondent à une chaussée plane, il est impossible de déterminer la position des objets tridimensionnels. Lorsque vous approchez d’un objet tridimensionnel dont une partie dépasse vers l’extérieur (comme le plateau d’un camion), tenez compte des éléments suivants.

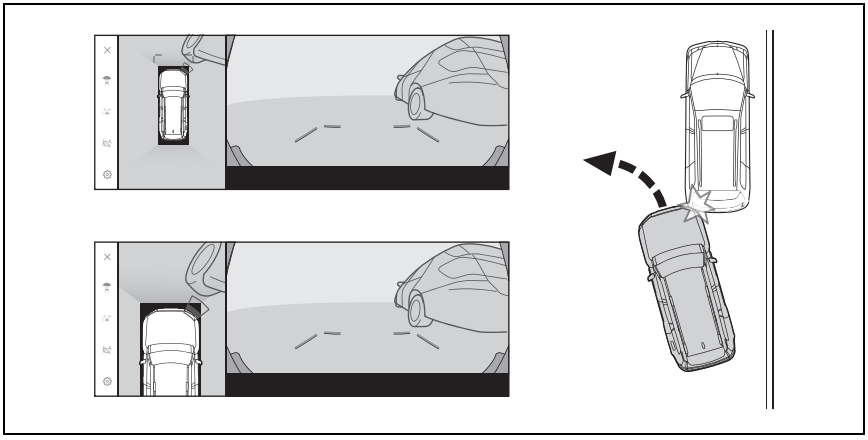
AVERTISSEMENT

■ Affichage contextuel du système intuitif d’aide au stationnement

Lorsque l’affichage du système intuitif d’aide au stationnement est rouge, assurez-vous de vérifier visuellement la situation avant de déplacer le véhicule plus loin. Vous risqueriez de percuter un autre véhicule ou de provoquer un accident.

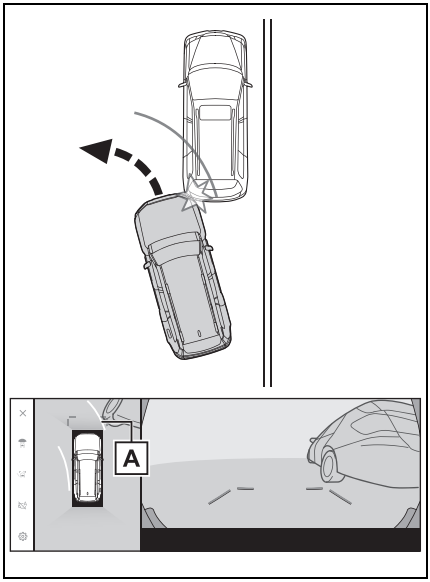
Affichage de la vue panoramique (y compris l’affichage en zoom)

Sur l’écran, il paraît y avoir un espace entre le pare-chocs du véhicule et un autre objet ou véhicule, et il ne semble pas que le véhicule soit sur le point de percuter l’objet ou le véhicule en question. Toutefois, le véhicule a dépassé les lignes de trajectoire, si bien qu’une collision avec l’objet ou le véhicule est possible. Assurez-vous de vérifier visuellement votre environnement.



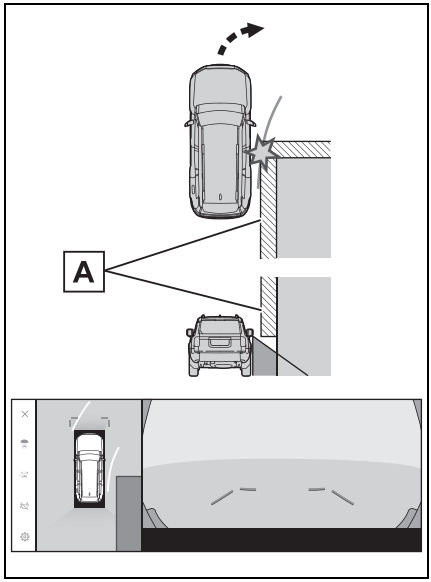
Lignes de trajectoire estimée

- Sur l’écran, le pare-chocs du véhicule semble en dehors des lignes de trajectoire estimée et il ne semble pas que le véhicule soit sur le point de percuter l’objet ou le véhicule. Toutefois, le véhicule a dépassé les lignes de trajectoire, si bien qu’une collision avec l’objet ou le véhicule est possible. Assurez-vous de vérifier visuellement votre environnement.



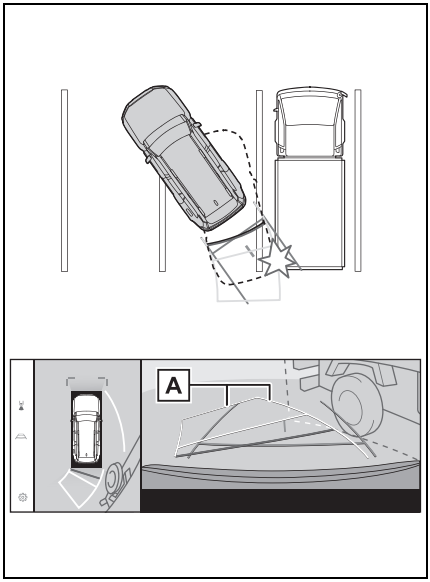
A Lignes de trajectoire estimée

- Les objets tridimensionnels se trouvant en hauteur (comme le surplomb d'un mur ou la plateforme de chargement d'un camion) peuvent ne pas être visibles sur l'écran. Assurez-vous de vérifier visuellement votre environnement.



A Surplomb d'un mur

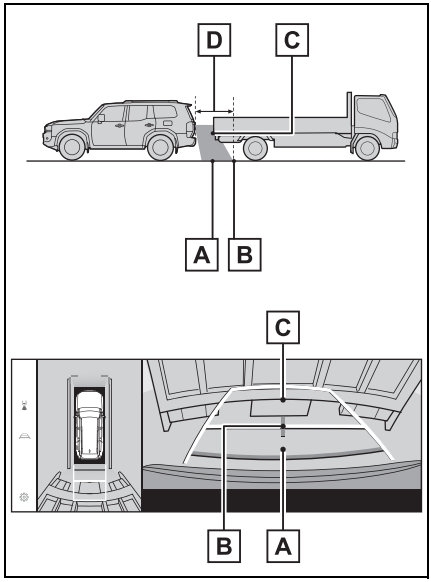
- À l'écran, une dépanneuse à plateau semble se trouver en dehors des lignes de trajectoire estimée et le véhicule ne donne pas l'impression de la heurter. Cependant, la dépanneuse à plateau peut en réalité chevaucher les lignes de trajectoire estimée et si vous reculez en suivant les lignes de trajectoire estimée, votre véhicule risque de la heurter. Assurez-vous de vérifier visuellement votre environnement.



A Lignes de trajectoire estimée

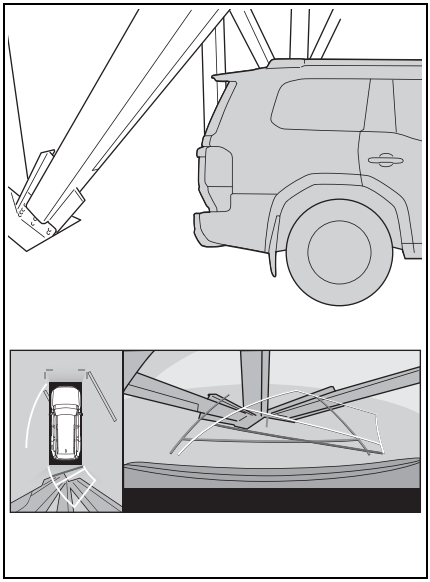
Lignes de guidage de distance

À l'écran, les lignes de guidage de distance indiquent qu'un camion est garé au point B . Cependant, en réalité, si vous reculez jusqu'au point A , vous entrerez en collision avec le camion. À l'écran, il semble que le point A est le plus proche suivi des points B et C . Cependant, en réalité, la distance jusqu'aux points A et C est la même et le point B est plus éloigné que les points A et C . Assurez-vous de vérifier visuellement derrière vous et la zone entourant le véhicule. La distance jusqu'au point D est d'environ 3 ft. (1 m).



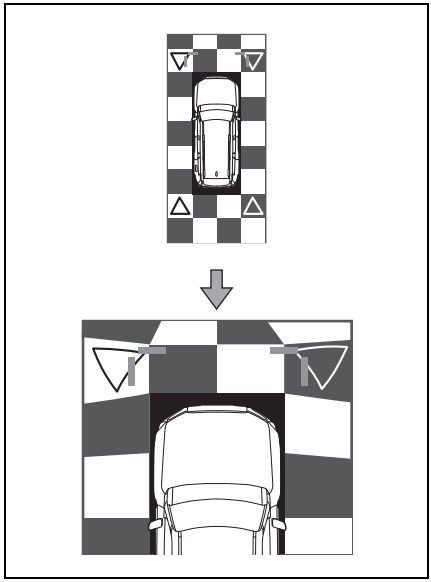
Surplomb d'une poutre oblique

En vue panoramique, un faisceau diagonal peut sembler droit et ne pas être un obstacle, toutefois, puisque la partie supérieure du faisceau surplombe le véhicule, celui-ci pourrait heurter l'obstacle. Assurez-vous de vérifier visuellement la zone qui vous entoure.



Fonction d'agrandissement

Contrairement à la vue panoramique normale, la fonction d'agrandissement de la vue panoramique effectue un zoom avant sur l'icône du véhicule. Par conséquent, les lignes blanches sur la route, les murs et autres objets peuvent sembler courbés.



Vue du terrain sous le véhicule

Les lignes de l'indicateur de position des pneus et les lignes de l'indicateur de position du véhicule peuvent différer des positions réelles du véhicule en fonction du nombre de passagers, du poids du chargement, de la pente de la route, de l'état de la chaussée, de la luminosité ambiante de l'environnement, etc. Toujours conduire le véhicule tout en confirmant directement que la zone qui vous entoure ne présente aucun danger

■ Utilisation de la vue du terrain sous le véhicule

- Les images affichées ont été prises antérieurement derrière la position actuelle du véhicule.

Par conséquent, les conditions réelles peuvent différer de celles affichées à l'écran dans les situations suivantes.

- Lorsque les conditions ont changé, comme lorsqu'un objet s'est déplacé ou est entré dans le cadre après la prise de vue.
- Des matériaux en vrac comme du sable ou de la neige se sont effrités ou déplacés
- Un obstacle s'est déplacé
- Il y a une flaque d'eau, une étendue de boue, etc. à l'intérieur de la portée d'affichage
- Le véhicule dérape

● Dans les situations suivantes, les positions réelles des pneus et la position réelle du véhicule peuvent différer de celles indiquées par les lignes de l'indicateur de position des pneus et les lignes de l'indicateur de position du véhicule.

- Les pneus ont été remplacés
- De l'équipement facultatif a été installé

AVERTISSEMENT

■ Lignes de guidage

Les lignes de guidage affichées sont composées à l'aide de l'image qui a été prise antérieurement et elles peuvent ne pas refléter la réalité. Toujours conduire le véhicule tout en confirmant que la zone qui vous entoure ne présente aucun danger.

Ce que vous devriez savoir

Si vous remarquez un quelconque symptôme

Si vous remarquez ou êtes préoccupé par l'un des symptômes suivants, vérifiez de nouveau le problème en vous reportant à la cause probable et à la solution.

Si la solution n'arrive pas à éliminer le symptôme, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Symptôme	Cause probable	Solution
L'écran est difficile à voir	• Le véhicule est dans une zone sombre ou il fait nuit. • La température autour de la lentille est élevée ou basse • La température extérieure est basse • Il y a des gouttes d'eau sur la caméra • Il pleut ou il y a de l'humidité • Une substance étrangère (boue, etc.) se trouve sur la caméra • Le soleil ou la lumière des phares éclaire directement la caméra • Le véhicule se trouve sous un éclairage fluorescent, au sodium, au mercure, etc.	Vérifiez visuellement la zone entourant le véhicule lorsque vous conduisez. Utilisez de nouveau le moniteur multiterrain lorsque la caméra et les conditions seront meilleures. La procédure de réglage de la qualité de l'image du système de moniteur multiterrain est la même que celle du réglage de l'affichage de l'écran. Reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".
L'image est imprécise	De la saleté ou une substance étrangère, comme des gouttes d'eau, de la neige ou de la boue se trouve sur la caméra.	Rincez la caméra avec une grande quantité d'eau, puis essuyez l'objectif de la caméra à l'aide d'un chiffon doux et humide. Caméra arrière : Utilisez le lave-caméra prévu à cet effet pour nettoyer la lentille de la caméra. (→P.287)
L'écran est mal aligné	La caméra a subi un choc violent.	Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Symptôme	Cause probable	Solution
Les lignes de guidage sont considérablement mal alignées	La position de la caméra est mal alignée.	Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
	• Le véhicule est incliné. (Il y a une charge lourde dans le véhicule, la pression des pneus est basse en raison d'une crevaison, etc.) • Le véhicule se trouve sur une pente.	Vérifiez visuellement la zone entourant le véhicule lorsque vous conduisez.
Les lignes de trajectoire estimée se déplacent même si le volant est droit (les lignes de guidage de largeur du véhicule et les lignes de trajectoire estimée ne sont pas alignées).	Il y a une défaillance des signaux émis par le capteur de direction.	Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Les lignes de guidage ne s'affichent pas	Le hayon est ouvert.	Fermez le hayon. Si cela n'élimine pas le symptôme, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Il est impossible d'agrandir l'affichage de la vue panoramique. La vue en transparence/vue du déplacement, la vue de dégagement latéral et la vue d'angle ne peuvent pas être affichées.	Il est possible que le système intuitif d'aide au stationnement subisse une défaillance ou soit sale.	Suivez les mesures correctives pour les défaillances du système intuitif d'aide au stationnement. (→P.391)

Symptôme	Cause probable	Solution
Le liquide de lave-glace n’est pas pulvérisé.	Lorsque le réservoir du liquide de lave-glace est vide.	Ajoutez du liquide de lave-glace.
	Lorsqu’un gicleur est obstrué.	Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
	Lorsque le liquide de lave-glace est gelé.	Utilisez un liquide de lave-glace adapté à la température extérieure.
	Le hayon est ouvert.	Fermez le hayon.
	Le tuyau du circuit de lavage n’est pas rempli de liquide de lave-glace en raison de longues périodes d’inactivité.	Actionnez plusieurs fois le lave-caméra arrière.
L’image de la caméra arrière est difficile à voir.	Des corps étrangers (comme des gouttes d’eau, de la boue, de la neige, des agents de dégivrage, etc.) sont présents sur la lentille de la caméra.	Rincez la caméra avec une grande quantité d’eau, puis essuyez-la complètement à l’aide d’un chiffon doux et humide.
	Des corps étrangers (comme de la glace, de la neige et de la boue) sont collés autour de la lentille de la caméra.	Retirez les corps étrangers.
Le contacteur du lave-glace ne répond pas.	Le moniteur à vue panoramique ne fonctionne pas correctement.	Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Informations relatives aux logiciels libres/ouverts

About Free / Open-Source Software Information

This product includes the free / open-source software.
You can obtain the licensing information of the free / open-source software from the following URL.

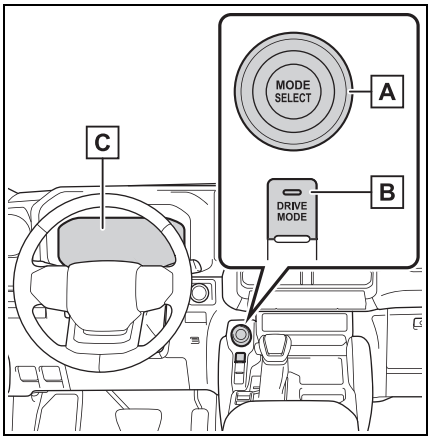
https://www.denso.com/global/en/opensource/svss/toyota/

Contacteur de sélection du mode de conduite*

*: Si le véhicule en est doté

Vous pouvez sélectionner les modes de conduite pour adapter le véhicule aux conditions de conduite.

Composants du système



A Contacteur MODE SELECT

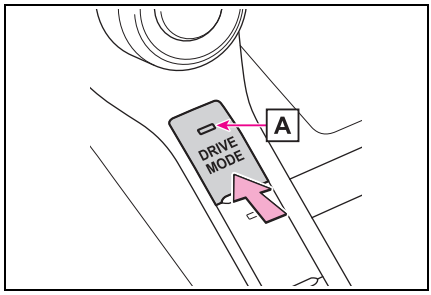
B Contacteur DRIVE MODE

C Écran multifonction (→P.110, 122)

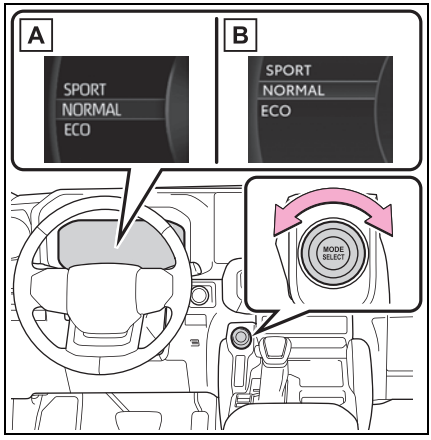
Sélection du mode de conduite

1 Appuyez sur le contacteur DRIVE MODE.

Le voyant A du contacteur s'allumera.



2 Sélectionnez les modes de conduite sur l'écran multifonction en tournant le contacteur MODE SELECT vers la gauche et la droite.



A Écran multifonction (modèle avec écran de 7 pouces)

B Écran multifonction (modèle avec écran de 12,3 pouces)

- Mode Normal

Offre un équilibre optimal entre économies de carburant, tranquillité et performance dynamique. Convient à la conduite en ville.

- Mode de conduite Eco

Aide le conducteur à accélérer de manière écologique et à améliorer

l'économie de carburant en contrôlant le papillon des gaz de façon modérée ainsi que le fonctionnement du climatiseur (chauffage/refroidissement). Le voyant "ECO" s'allume.

- Mode Sport

Contrôle le système hybride afin de fournir une accélération rapide et puissante. Ce mode convient lorsqu'une réponse de conduite agile est souhaitée, par exemple lorsque vous conduisez sur des routes comportant de nombreux virages. Le voyant "SPORT" s'allume.

■ Le contacteur de sélection du mode de conduite peut être actionné lorsque

Le contacteur de commande quatre roues motrices est en position H4.

■ Fonctionnement du climatiseur en mode de conduite Eco

Afin d'améliorer l'efficacité énergétique, le mode de conduite Eco commande les opérations de chauffage/refroidissement, ainsi que la vitesse du ventilateur du climatiseur. Afin d'améliorer le rendement du climatiseur, effectuez les opérations suivantes :

- Désactivez le mode Eco du climatiseur (→P.545)
- Réglez la vitesse du ventilateur (→P.537)
- Désactivez le mode de conduite Eco (→P.496)

■ Désactivation automatique du mode de conduite

Le mode conduite est désactivé et le mode conduite passera en mode normal dans les conditions suivantes :

▶ Lorsque le mode Sport est sélectionné

● Après avoir désactivé le contacteur d'alimentation et l'avoir réactivé.

● Lorsque le contacteur de commande quatre roues motrices est en position L4

● Lorsque la sélection multiterrain (si le véhicule en est doté) est activée

● Lorsque le mode "TOW HAUL" est activé

▶ Lorsque le mode de conduite Eco est sélectionné

● Lorsque le contacteur de commande quatre roues motrices est en position L4

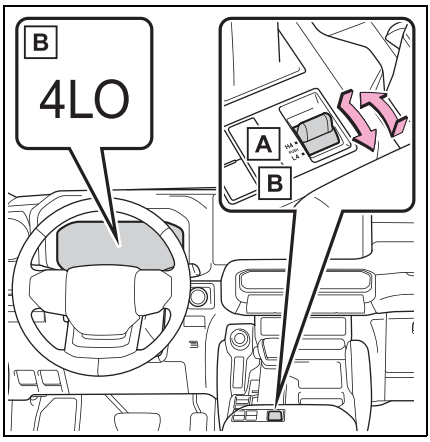
● Lorsque la sélection multiterrain (si le véhicule en est doté) est activée

● Lorsque le mode "TOW HAUL" est activé

Système à quatre roues motrices

Utilisez le contacteur de commande quatre roues motrices et le contacteur de verrouillage du différentiel central pour sélectionner les modes de boîtier de transfert et de différentiel central suivants.

Contacteur de commande quatre roues motrices



A H4 (position haute vitesse)

Conduite normale sur tout type de route.

B L4 (position basse vitesse)

Une conduite demandant un maximum de puissance et de traction, par exemple lors de la montée ou de la descente de côtes abruptes, de la conduite hors route et du remorquage dans le sable, la boue, etc.

Le voyant de basse vitesse en quatre roues motrices s'allumera.

Alternance entre les positions H4 et L4

■ **Passage de la position H4 à la position L4**

1 Arrêtez le véhicule complètement.

2 Placez le levier sélecteur de vitesses en position N.

3 Appuyez sur le contacteur de commande quatre roues motrices et placez-le en position L4.

Gardez cette position jusqu'à ce que le voyant de basse vitesse en quatre roues motrices s'allume.

■ **Passage de la position L4 à la position H4**

1 Arrêtez le véhicule complètement.

2 Placez le levier sélecteur de vitesses en position N.

3 Appuyez sur le contacteur de commande quatre roues motrices et placez-le en position H4.

Gardez cette position jusqu'à ce que le voyant de basse vitesse en quatre roues motrices s'éteigne.

Contacteur de verrouillage du différentiel central

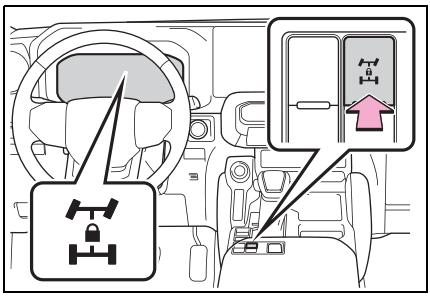
Verrouillez le différentiel central lorsque les roues de votre véhicule sont coincées dans un

fossé ou que vous roulez sur une chaussée glissante ou cahoteuse.

Le voyant de verrouillage du différentiel central s'allumera.

Pour déverrouiller le différentiel central, appuyez de nouveau sur le contacteur.

Déverrouillez le différentiel central une fois que les roues auront été dégagées ou que vous aurez accédé à une route plane, sans surface glissante.



■ **Vous pouvez utiliser le contacteur de commande quatre roues motrices lorsque**

- Le contacteur d'alimentation est sur ON.
- Le levier sélecteur de vitesses est en position N.
- Le véhicule est complètement arrêté.

■ **Le voyant de basse vitesse en quatre roues motrices**

Le voyant clignote lorsque vous alternez entre les positions "H4" et "L4".

■ **Conseil de conduite sur une chaussée glissante**

- Si vous placez le contacteur de commande quatre roues motrices en position L4 et le levier sélecteur de vitesses dans la plage 2 du mode M lorsque vous roulez dans des zones hors route escarpées, vous pouvez contrôler efficacement la réponse des freins à l'aide du système TRAC actif, un dispositif qui aide le conducteur à contrôler la puissance motrice sur les 4 roues.
- Lorsque vos roues s'embourbent ou si vous descendez une côte abrupte, mettez le levier sélecteur de vitesses en position 1 du mode M du levier sélecteur de vitesses pour obtenir un maximum de puissance et de traction.

■ **Le voyant de verrouillage du différentiel central**

Le voyant clignote lorsque vous verrouillez/déverrouillez le différentiel central.

■ **Le contacteur de verrouillage/déverrouillage du différentiel central peut être actionné lorsque**

- Le contacteur d'alimentation est sur ON.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 62 mph (100 km/h).

■ **Verrouillage/déverrouillage du différentiel central**

- Lorsque le contacteur de commande quatre roues motrices est en position L4 et que le différentiel central est verrouillé, le VSC est automatiquement désactivé. (Les voyants de verrouillage du différentiel central et VSC OFF s'allument.)
- Si l'opération n'est pas terminée, le voyant de verrouillage du différentiel central clignote. Si le voyant ne s'éteint pas lors du déverrouillage du différentiel central, roulez en ligne droite tout en accélérant ou en ralentissant, ou roulez en marche arrière.
- Si le régulateur de vitesse est activé et que l'opération de verrouillage/déverrouillage du différentiel central n'est pas terminée en moins de 5 secondes, annulez

le régulateur de vitesse.

■ **Si le voyant de basse vitesse en quatre roues motrices ou le voyant de verrouillage du différentiel central clignote**

- Si le voyant de basse vitesse en quatre roues motrices continue à clignoter lorsque vous utilisez le contacteur de commande quatre roues motrices, arrêtez complètement le véhicule, faites passer le levier sélecteur de vitesses en position N, puis actionnez de nouveau le contacteur.
- Si le système hybride est démarré lorsque la température extérieure est basse, le contacteur de commande quatre roues motrices ne peut pas être déplacé entre "H4" et "L4", car la température du liquide de transmission automatique est basse. Dans ce cas, suivez les instructions affichées sur l'écran multifonction et actionnez à nouveau le contacteur après avoir réchauffé le moteur.

Si le voyant de basse vitesse en quatre roues motrices ou le voyant de verrouillage du différentiel central continue à clignoter même après avoir tenté les manœuvres ci-dessus, il est possible qu'il y ait une défaillance du moteur, du système de freinage ou du système à quatre roues motrices. Dans ce cas, il est possible que vous ne soyez pas en mesure d'alterner entre les positions H4 et L4, et que le verrouillage du différentiel central ne puisse pas fonctionner. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ **Pendant la conduite**

Ne déplacez jamais le contacteur de commande quatre roues motrices si les roues patinent. Cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Lorsque le véhicule est garé**

Si le levier sélecteur de vitesses est déplacé avant que le voyant de basse vitesse en quatre roues motrices ne s'allume/ne s'éteigne, il se peut que le mode de transfert ne soit pas complètement passé d'un mode à l'autre. Le mode de transfert libère les arbres d'entraînement avant et arrière du groupe motopropulseur et permet de déplacer le véhicule sans tenir compte de la position de changement de vitesse. (À ce moment-là, le voyant clignote et l'avertisseur sonore retentit.)

Par conséquent, le véhicule est libre de rouler même si le levier sélecteur de vitesses est sur "P". Vous ou un tiers pourriez ainsi subir des blessures graves. Vous devez terminer le changement du mode de transfert.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager le différentiel central**

- Pour la conduite normale sur des routes à revêtement sec et dur, déverrouillez le différentiel central.
- Déverrouillez le différentiel central lorsque les roues sont dégagées du fossé ou que vous ne roulez plus sur la chaussée glissante ou cahoteuse.

NOTE

- N'appuyez pas sur le contacteur de verrouillage du différentiel central dans un virage ou lorsque les roues patinent à vide sans toucher au sol.

Système de verrouillage du différentiel arrière*

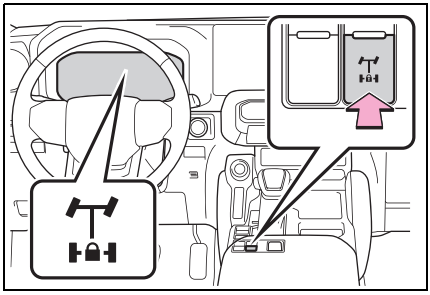
*: Si le véhicule en est doté

Utilisez le système de verrouillage du différentiel arrière uniquement lorsque les roues patinent dans un fossé ou sur une surface glissante ou irrégulière. Ce système est efficace dans le cas où l'une des roues arrière patine.

Contacteur de verrouillage du différentiel arrière

Appuyez sur le contacteur pour activer/désactiver le système.

À ce moment, le voyant de verrouillage du différentiel arrière et le voyant de l'affichage du verrouillage/déverrouillage du différentiel clignotent. Attendez quelques secondes pour que le système termine le déroulement de l'opération. Une fois le différentiel arrière verrouillé, les voyants cessent de clignoter et restent allumés.
Pour déverrouiller le différentiel arrière, appuyez de nouveau sur le contacteur.



■ Conseils d'utilisation

Commencez par mettre le contacteur de commande quatre roues motrices sur "L4" pour voir si vous pouvez avancer. Si cela ne fonctionne pas, utilisez également le système de verrouillage du différentiel arrière.

- Veillez à arrêter les roues avant de verrouiller le différentiel.
- Déverrouillez le différentiel dès que le véhicule est en mouvement.

■ Déverrouillage du différentiel arrière

Si le voyant de verrouillage du différentiel arrière clignote toujours même après avoir déverrouillé le différentiel arrière, vérifiez la sécurité des environs et tournez légèrement le volant dans l'une ou l'autre direction lorsque le véhicule est en mouvement.

■ Déverrouillage automatique

Le différentiel se déverrouille si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Désactivez le contacteur d'alimentation.
- Changement du contacteur de commande quatre roues motrices sur "H4".
- Déverrouillage du différentiel central.

■ Après avoir déverrouillé le différentiel arrière

Vérifiez que les voyants s'éteignent.

■ Le voyant de verrouillage du différentiel arrière et le voyant de l'affichage du verrouillage/déverrouillage du différentiel

- Les voyants clignotent pendant le verrouillage/déverrouillage du différentiel arrière.
- Si les voyants continuent de clignoter lorsque vous actionnez le contacteur de verrouillage du différentiel arrière, vérifiez la sécurité des environs et tournez le volant dans l'une ou l'autre direction lorsque le véhicule est en mouvement.

Si les voyants continuent à clignoter malgré tout, faites vérifier le véhicule dès que possible par votre concessionnaire Toyota. Il peut s'agir d'une défaillance du système à quatre roues motrices.

■ Verrouillage du différentiel arrière

Les systèmes suivants ne fonctionnent pas lorsque le différentiel arrière est verrouillé.

- ABS
- Système d'assistance au freinage
- VSC
- Dispositif de commande d'assistance en descente
- TRAC actif

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors de l'utilisation du système de verrouillage du différentiel arrière

Le non-respect des précautions suivantes peut entraîner un accident.

- Ne verrouillez pas le différentiel arrière dans des conditions autres que celles mentionnées ci-dessus.

AVERTISSEMENT

- Ne verrouillez pas le différentiel arrière tant que les roues n'ont pas arrêté de tourner.
- Ne roulez pas à plus de 5 mph (8 km/h) lorsque le différentiel est verrouillé.
- Après avoir déverrouillé le différentiel arrière, désactivez immédiatement le contacteur et ne continuez pas à rouler avec le contacteur activé.

Commande de vitesse réduite*

*: Si le véhicule en est doté

Permet de rouler sur des chaussées hors route très rudes à une vitesse réduite fixe, sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur ni sur la pédale de frein. Minimise la perte de traction et les dérapages du véhicule lorsque vous conduisez sur des chaussées glissantes, ce qui permet une conduite plus stable.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez la commande de vitesse réduite

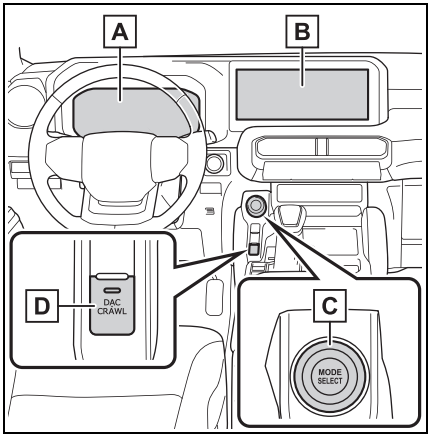
Ne vous fiez pas uniquement à la commande de vitesse réduite. Cette fonction ne permet pas au véhicule de dépasser ses capacités. Vérifiez toujours attentivement les conditions routières et conduisez prudemment.

■ Ces conditions pourraient empêcher le système de fonctionner correctement

Lorsque vous roulez sur les surfaces suivantes, il se peut que le système soit incapable de maintenir une vitesse réduite fixe, ce qui pourrait provoquer un accident :

- Des pentes extrêmement abruptes.
- Des surfaces extrêmement inégales.
- Des routes enneigées ou d'autres surfaces glissantes.

Composants du système



A Compteur (→P.94)

B Écran multimédia (→P.579)

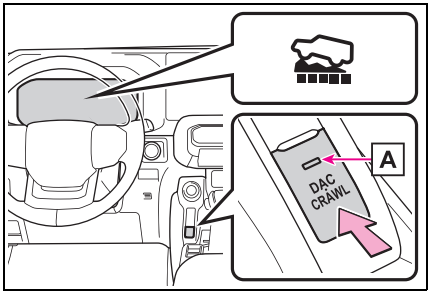
C Contacteur MODE SELECT

D Contacteur DAC/CRAWL

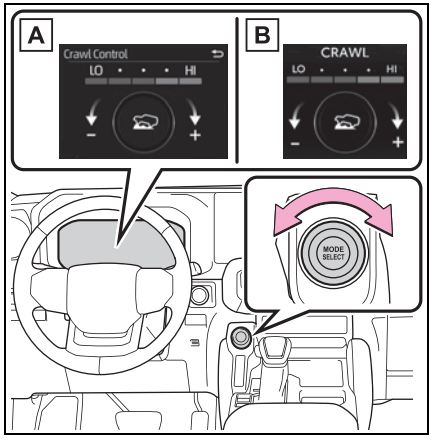
Activation de la commande de vitesse réduite

1 Appuyez sur le contacteur DAC/CRAWL.

Le voyant A et le voyant de commande de vitesse réduite sur le compteur s'allument, et le voyant de dérapage clignote.



2 Tournez le contacteur de MODE SELECT vers la gauche ou la droite pour sélectionner un mode sur le compteur.

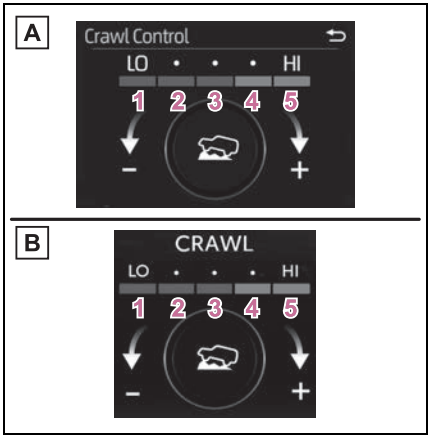


A Écran multifonction (modèle avec écran de 7 pouces)

B Écran multifonction (modèle avec écran de 12,3 pouces)

Modes sélectionnables

Parmi les 5 modes suivants, vous pouvez sélectionner celui qui correspond à l'état de la route.



A Écran multifonction (modèle avec écran de 7 pouces)

B Écran multifonction (modèle avec écran de 12,3 pouces)

1 Bas

Convient pour la conduite sur les routes rocailleuses ou en descente

2 Bas-Moyen

Convient pour la conduite sur les routes rocailleuses, en descente ou en montée cahoteuses

3 Moyen

Convient pour la conduite sur des montées cahoteuses

4 Moyen-Élevé

Convient pour la conduite sur des montées cahoteuses, les routes recouvertes de débris, les routes enneigées, les routes boueuses, les routes recouvertes de gravier et les routes herbeuses

5 Élevé

Convient pour la conduite sur des montées cahoteuses, les routes recouvertes de débris, les routes enneigées, les routes boueuses, les routes recouvertes de gravier et les routes herbeuses

Désactivation de la commande de vitesse réduite

▶ Lorsque le voyant du contacteur DAC/CRAWL s'allume

Appuyez à nouveau sur le contacteur DAC/CRAWL.

▶ Lorsque le voyant du contacteur DAC/CRAWL ne s'allume pas

Appuyez sur le contacteur DAC/CRAWL pour allumer le voyant. Appuyez à nouveau sur le contacteur DAC/CRAWL lorsque le voyant est allumé.

Si la commande de vitesse réduite est désactivée, le voyant de commande de vitesse réduite et le voyant de dérapage s'éteignent et un message indiquant que la commande de vitesse réduite a été désactivée s'affiche sur l'écran multifonction pendant plusieurs secondes.

Lorsque vous désactivez la commande de vitesse réduite pendant la conduite, conduisez avec beaucoup de prudence.

■ Conditions de fonctionnement de la commande de vitesse réduite

- Le système hybride est en fonction.
- Le levier sélecteur de vitesses est dans une position autre que P ou N.
- Le contacteur de commande quatre roues motrices est en posi-

tion L4.

- La portière du conducteur est fermée.

■ Annulation automatique du système de la commande de vitesse réduite

Dans les cas suivants, l'avertisseur sonore retentira de manière intermittente et la commande de vitesse réduite sera annulée automatiquement. Dans ce cas, le voyant de commande de vitesse réduite clignote puis s'éteint, et un message indiquant que la commande de vitesse réduite a été désactivée s'affiche sur l'écran multifonction pendant plusieurs secondes.

- Lorsque le levier sélecteur de vitesses est placé en position P ou N.
- Lorsque le contacteur de commande quatre roues motrices est en position H4.
- Lorsque la portière du conducteur est ouverte.

■ Limites des fonctions de la commande de vitesse réduite

- Dans les situations suivantes, le contrôle des freins peut être utilisé lorsque vous descendez une pente à une vitesse constante. Cependant, la commande du système hybride n'est pas disponible lorsque vous montez une côte à une vitesse constante.
  - Lors du passage en mode de démarrage en seconde.*
  - Lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 6 mph (10 km/h).

*: Si le véhicule en est doté

- Dans la situation suivante, la commande du système hybride et la commande des freins s'arrêteront momentanément. Dans ce cas, le voyant de commande de vitesse réduite clignotera.
  - Avec le différentiel arrière* verrouillé : lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 6 mph (10 km/h).
  - Avec le différentiel arrière* déverrouillé : lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 15 mph (25 km/h).

*: Si le véhicule en est doté

■ Lorsque le système de commande de vitesse réduite fonctionne en permanence

- Si la commande de vitesse réduite est utilisée de façon continue pendant une longue période, le système de freinage peut surchauffer. Dans ce cas, un avertisseur sonore retentit, un message indiquant un dysfonctionnement s'affiche sur l'écran multifonction et le voyant de commande de vitesse réduite clignote puis s'éteint. Dans ce cas, comme la commande de vitesse réduite sera temporairement inopérante, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et laissez le système de freinage refroidir suffisamment jusqu'à ce que le message disparaisse. (Dans l'intervalle, la conduite normale est possible.)
- Si la commande de vitesse réduite est utilisée de façon continue pendant une longue période, la transmission automatique peut surchauffer. Dans ce cas, un avertisseur sonore retentit, le système est temporairement annulé et un message indiquant un dysfonctionnement peut s'afficher sur l'écran multifonction. Dans ce cas, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr jusqu'à ce que le message disparaisse.

■ Bruits et vibrations engendrés par le système de commande de vitesse réduite

- Il est possible d'entendre un bruit provenant du compartiment moteur lors du démarrage du système hybride ou juste après la mise en mouvement du véhicule. Ce bruit n'indique pas une défail-

lance du système de commande de vitesse réduite.

- L'une ou l'autre des situations suivantes peut se produire lorsque le système de commande de vitesse réduite est en fonction. Aucune d'entre elles n'indique une défaillance.
  - Vous pouvez ressentir les vibrations de la carrosserie du véhicule et du volant.
  - Vous pouvez entendre un bruit de moteur une fois le véhicule arrêté.

■ Lorsque le système subit une défaillance

Les lampes témoins et/ou les messages d'avertissement s'activeront. (→P.678, 686)

Sélection multiterrain*

*: Si le véhicule en est doté

La sélection multiterrain est un système qui permet d'améliorer la maniabilité dans les situations hors route.

Parmi les modes proposés, sélectionnez celui qui correspond le mieux au type de terrain sur lequel vous roulez. La commande des freins, la commande de la force motrice et la commande de la suspension peuvent être optimisées en fonction du mode sélectionné.

Lorsque le mode AUTO est sélectionné, la commande des freins, la commande de la force motrice et la commande de la suspension sont optimisées automatiquement en fonction de l'état de la route.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez la sélection multiterrain

Observez les précautions suivantes afin d'éviter un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles :

- Vérifiez que les voyants du mode sélectionné sont allumés avant de conduire. La sélection multiterrain ne fonctionne pas lorsque les voyants sont éteints.

AVERTISSEMENT

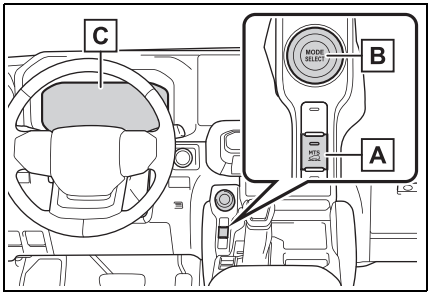
- L'état de la route indiqué (→P.508) n'est donné qu'à titre de référence. Il est possible que la fonction ne soit pas la mieux adaptée en ce qui concerne les conditions routières, par exemple au type de terrain, à sa glissance, aux sinuosités, etc. Avant de prendre la route, vérifiez attentivement les conditions routières.
- La sélection multiterrain n'a pas pour objectif d'étendre les limites du véhicule. Vérifiez soigneusement et à l'avance les conditions routières, et conduisez de manière sécuritaire et avec prudence.

NOTE

■ Précautions relatives à l'utilisation

La sélection multiterrain est destinée à être utilisée lors de la conduite hors route. N'utilisez pas le système en d'autres circonstances.

Composants du système



A Contacteur MTS

B Contacteur MODE SELECT

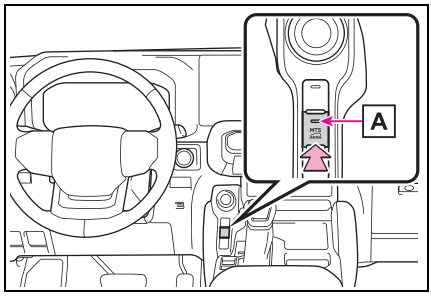
C Écran multifonction

Le mode sélectionné s'affiche.

Changement de modes

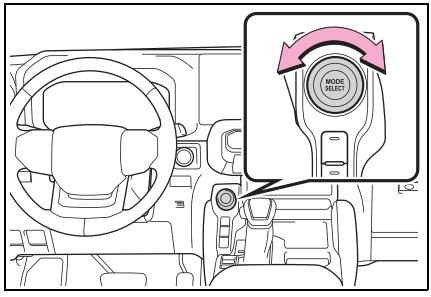
1 Appuyez sur le contacteur MTS.

Le voyant A du contacteur s'allumera.



2 Sélectionnez les modes de conduite sur l'écran multifonction en tournant le contacteur MODE SELECT vers la gauche et la droite.

En fonction des positions du contacteur de commande quatre roues motrices, un mode peut être sélectionné parmi les modes suivants.



▶ Le contacteur de commande quatre roues motrices est en position L4

Mode		État de la route
	AUTO	Convient à l'état de la route
	SAND	Convient aux routes sablonneuses
	MUD	Convient aux routes boueuses
	ROCK	Convient aux terrains rocailleux

Si la commande des freins a été activée, le voyant de dérapage clignote.

▶ Le contacteur de commande quatre roues motrices est en position H4

Mode		État de la route
	AUTO	Convient à l'état de la route
	DIRT	Convient pour les chemins de terre
	SAND	Convient aux routes sablonneuses
	MUD	Convient aux routes boueuses
	DEEP SNOW	Convient aux routes où la neige est profonde

Si la commande des freins a été activée, le voyant de dérapage clignote.

Lorsque le véhicule est en mode SAND, MUD ou DEEP SNOW, le dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule (VSC) est automatiquement désactivé. (Le voyant VSC OFF s'allume.)

■ Sélection multiterrain

La sélection multiterrain contrôle le véhicule afin qu'il puisse maximiser la force motrice et améliorer la maniabilité sur les routes accidentées. Par conséquent, la consommation de carburant pourrait augmenter par rapport à la conduite en mode Normal.

■ Annulation automatique du système

Dans les situations suivantes, la sélection multiterrain est automatiquement annulée.

- Lorsque le contacteur MODE DE CONDUITE est enfoncé alors que le contacteur de commande quatre roues motrices est en position H4.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé

■ Mode AUTO

Estime l'état de la route où le véhicule est conduit et optimise la commande des freins, la commande de la force motrice et la commande de la suspension.
La capacité à estimer l'état de la route est limitée et il est possible que la sélection multiterrain ne soit pas la plus appropriée à l'état de la route, comme l'inclinaison, l'adhérence, les sinuosités, etc.
Dans ces cas, sélectionnez le mode qui correspond à l'état de la route avant de conduire.

■ Désactivation de la sélection multiterrain

L'exécution des opérations suivantes désactive la sélection multiterrain, puis l'affichage sur l'écran

multifonction disparaît.

▶ Lorsque le voyant du contacteur MTS est allumé

Appuyez sur le contacteur MTS alors que le système est en fonction.

▶ Lorsque le voyant du contacteur MTS n'est pas allumé

Appuyez sur le contacteur MTS pour allumer le voyant.

Appuyez à nouveau sur le contacteur MTS avec le voyant de sélection multiterrain allumé.

■ Lorsque le véhicule s'est enlisé

Changement de transfert et de différentiel
Pour l'activation des fonctions suivantes, reportez-vous aux pages qui suivent.

- Système à quatre roues motrices (→P.498)
- Verrouillage du différentiel central (→P.498)
- Verrouillage du différentiel arrière* (→P.501)

*: Si le véhicule en est doté

■ Conduite avec la sélection multiterrain

Les types de situations suivants pourraient se produire, mais il ne s'agit pas d'anomalie.

- Vous pourriez ressentir des vibrations dans tout le véhicule ou dans le volant.
- Vous pourriez entendre un bruit de fonctionnement provenant du compartiment moteur.

■ À quel moment une inspection chez votre concessionnaire Toyota est nécessaire

Dans les situations suivantes, il est possible que le système subisse une défaillance. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque le voyant de dérapage s'allume.
- Lorsque le voyant de chaque mode ne s'allume pas sur l'écran multifonction alors que la sélection multiterrain est sélectionnée.

Dispositif de commande d'assistance en descente*

*: Si le véhicule en est doté

Le dispositif de commande d'assistance en descente empêche le véhicule de rouler trop vite en descente dans les pentes abruptes. Le système fonctionne lorsque le véhicule roule à moins de 18 mph (30 km/h) avec les pédales d'accélérateur et de frein relâchées et le mode de transfert en position H4.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous utilisez le dispositif de commande d'assistance en descente**

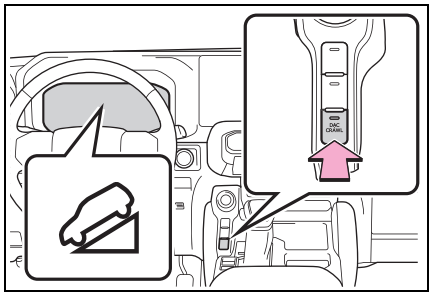
Ne vous fiez pas aveuglément au dispositif de commande d'assistance en descente. Cette fonction ne permet pas au véhicule de dépasser ses capacités. Vérifiez toujours attentivement les conditions routières et conduisez prudemment.

Fonctionnement du système

Appuyez sur le contacteur DAC/CRAWL.

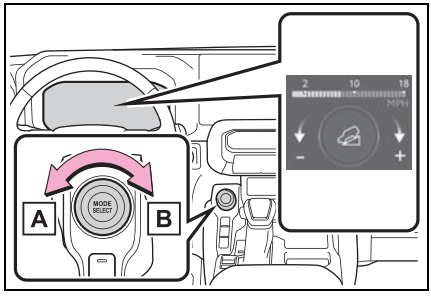
Le voyant du dispositif de commande d'assistance en descente s'allumera et le système fonctionnera.

Lorsque le système est en fonction, le voyant de dérapage clignote et les feux d'arrêt/feux d'arrêt surélevés s'allument. Un bruit pourrait également se produire pendant le fonctionnement. Cela n'indique pas une défaillance.



Réglage de la vitesse du dispositif de commande d'assistance en descente

Tournez le contacteur MODE SELECT pour régler la vitesse souhaitée (environ de 3 à 18 mph [4 à 30 km/h]). La vitesse réglée s'affiche sur l'écran multifonction.



A Réduit la vitesse

B Augmente la vitesse

Désactivation du système

▶ Lorsque le voyant du contacteur DAC/CRAWL s'allume

Appuyez à nouveau sur le contacteur DAC/CRAWL.

▶ Lorsque le voyant du contacteur DAC/CRAWL ne s'allume pas

Appuyez sur le contacteur DAC/CRAWL pour allumer le voyant. Appuyez à nouveau sur le contacteur DAC/CRAWL lorsque le voyant est allumé.

Le voyant du dispositif de commande d'assistance en descente clignotera pendant que le système se désactivera progressivement et il s'éteindra lorsque le système sera totalement désactivé.

■ Conseils d'utilisation

Le système fonctionnera lorsque le levier sélecteur de vitesses sera dans une position autre que P ou N.

■ Le système ne fonctionnera pas lorsque

- Le mode de transfert est en position L4.
- Le différentiel arrière est verrouillé. (si le véhicule en est doté)

■ Si le voyant du dispositif de commande d'assistance en descente clignote

- Dans les situations suivantes, le voyant clignote et le système ne fonctionnera pas :
  - Le mode de transfert n'est pas en L4 ou H4.
  - Le différentiel arrière est verrouillé. (si le véhicule en est doté)
  - Le levier sélecteur de vitesses est en position P.
  - La vitesse du véhicule dépasse environ 18 mph (30 km/h).
  - Le système de freinage surchauffe.
- Dans les situations suivantes, le voyant clignote pour alerter le conducteur, mais le système fonctionnera :
  - Le levier sélecteur de vitesses est en position N.

Le système cessera progressivement de fonctionner. L'indicateur clignote pendant le fonctionnement.

■ Lorsque le dispositif de commande d'assistance en descente fonctionne en permanence

Ceci pourrait entraîner une surchauffe de l'actionneur de frein. Dans ce cas, le dispositif de commande d'assistance en descente cessera de fonctionner, un avertisseur sonore retentira, le voyant du dispositif de commande d'assistance en descente s'éteindra après avoir clignoté et "Régulateur de traction désactivé" s'affichera sur l'écran multifonction.

Évitez d'utiliser le système tant que le voyant du dispositif de commande d'assistance en descente reste allumé et "Régulateur de traction désactivé" s'éteint. (Vous pouvez conduire le véhicule de manière normale pendant ce temps.)

■ Bruits et vibrations engendrés par le dispositif de commande d'assistance en descente

- Il est possible d'entendre un bruit provenant du compartiment moteur lors du démarrage du système hybride ou juste après la mise en mouvement du véhicule. Ce bruit n'indique pas une défaillance du dispositif de commande d'assistance en descente.
- L'une ou l'autre des situations suivantes peut se produire lorsque le dispositif de commande d'assistance en descente est en fonction.

Aucune d'entre elles n'indique une défaillance.
- Vous pouvez ressentir les vibrations de la carrosserie du véhicule et du volant.
- Vous pouvez entendre un bruit de moteur une fois le véhicule arrêté.

■ **Défaillance du système**

Dans les cas suivants, faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Le voyant du dispositif de commande d'assistance en descente ne s'allume pas lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON.
- Le voyant du dispositif de commande d'assistance en descente ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur le contacteur DAC/CRAWL.
- Le voyant de dérapage s'allume.

AVERTISSEMENT

■ **Sur les chaussées suivantes, il se peut que le système ne fonctionne pas, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles**

- Chaussées glissantes, par exemple sur des routes mouillées ou boueuses
- Chaussées glacées
- Routes non pavées

Systèmes d'assistance à la conduite

Pour assurer la sécurité de la conduite et les performances du véhicule, les systèmes suivants s'activent automatiquement en réponse aux différentes situations de conduite. Soyez cependant conscient qu'il s'agit de systèmes complémentaires et qu'il ne faut pas s'y fier aveuglément lorsqu'on conduit le véhicule.

Récapitulatif des systèmes d'assistance à la conduite

■ **ECB (système de freinage à commande électronique)**

Le système de freinage à commande électronique génère une puissance de freinage correspondant au fonctionnement des freins

■ **ABS (freins antiblocage)**

Aide à prévenir le blocage des roues lors d'un freinage brusque ou d'un freinage sur une chaussée glissante

Véhicules dotés d'un système de sélection multiterrain : L'ABS fonctionne en conjonction avec la sélection multiterrain

■ **Assistance au freinage**

Génère une plus grande force de freinage sur pression de la pédale de frein lorsque le système détecte une situation de freinage d'urgence

■ **VSC (dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule)**

Aide le conducteur à contrôler le dérapage lors d'un coup de volant soudain ou lors d'un virage sur une chaussée glissante.

■ **VSC amélioré (dispositif amélioré de contrôle de la stabilité du véhicule)**

Permet une collaboration des commandes des systèmes ABS, TRAC actif, VSC et EPS.

Aide à maintenir une stabilité directionnelle lors de dérapages sur une chaussée glissante, en contrôlant le rendement de la direction.

■ **Contrôle de louvoiement de la remorque (véhicules dotés d'un attelage de remorquage)**

Aide le conducteur à contrôler le louvoiement d'une remorque en appliquant une pression sélective sur les freins de chaque roue et en réduisant le couple du moteur lorsqu'il détecte un louvoiement.

■ **TRAC actif (régulateur de traction)**

Aide à maintenir la force motrice et évite le patinage des roues motrices lorsque le véhicule démarre ou accélère sur une chaussée glissante

■ **Dispositif d'assistance pour démarrage en côte**

Aide à réduire le mouvement de recul du véhicule lorsqu'il démarre en côte

■ **EPS (direction assistée électrique)**

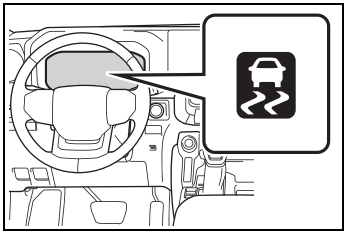
Utilise un moteur électrique pour réduire l'effort demandé pour tourner le volant

■ **Le freinage multicollision**

Lorsque le capteur du coussin gonflable SRS détecte une collision et que le système fonctionne, les freins et les feux de freinage sont automatiquement actionnés afin de réduire la vitesse du véhicule et, par conséquent, la possibilité de dommages supplémentaires en raison d'une collision secondaire.

■ **Lorsque les systèmes TRAC actif/VSC/ABS/contrôle de louvoiement de la remorque (véhicules dotés d'un attelage de remorquage) sont en fonction**

Le voyant de dérapage clignote lorsque les systèmes TRAC actif/VSC/ABS/de contrôle de louvoiement de la remorque sont en fonction.

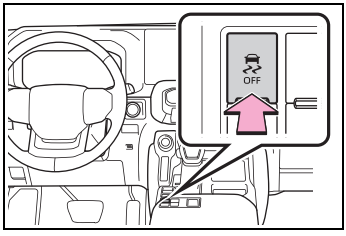


■ Désactivation du système TRAC actif

Si le véhicule est enlisé dans de la boue, de la terre ou de la neige, le système TRAC actif peut réduire la puissance transmise du système hybride aux roues.

En appuyant sur OFF pour désactiver le système, il est possible que vous puissiez dégager le véhicule plus facilement en le faisant bouger d'avant en arrière.

Pour désactiver le système TRAC actif, appuyez brièvement sur le contacteur OFF, puis relâchez-le.



"Régulateur de traction désactivé" s'affichera sur l'écran multifonction.

Appuyez de nouveau sur OFF pour réactiver le système.

■ Désactivation des systèmes TRAC actif/VSC/contrôle de louvoiement de la remorque (véhicules dotés d'un attelage de remorquage)

Pour désactiver les systèmes TRAC actif/VSC/de contrôle de louvoiement de remorque, maintenez OFF enfoncé pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est arrêté.

Le voyant VSC OFF s'allumera et le message "Régulateur de traction désactivé" s'affichera sur l'écran multifonction.*

Appuyez de nouveau sur OFF pour réactiver les systèmes.

*: Le système PCS sera également désactivé (seule la lampe témoin de sécurité préventive sera disponible). La lampe témoin PCS s'allumera et un message s'affichera sur l'écran multifonction. (→P.314)

■ Lorsque le message indiquant que le système TRAC actif a été désactivé s'affiche sur l'écran multifonction même si vous n'avez pas appuyé sur OFF

Le système TRAC actif est temporairement désactivé. Si les informations continuent de s'afficher, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Conditions de fonctionnement du dispositif d'assistance pour démarrage en côte

Lorsque toutes les conditions suivantes seront remplies, le dispositif d'assistance pour démarrage en côte se mettra en marche :

- Le levier sélecteur de vitesses est dans une position autre que P ou N (lors du démarrage en côte, vers l'avant/vers l'arrière).
- Le véhicule est arrêté.
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée.
- Le frein de stationnement n'est pas engagé.
- Le contacteur d'alimentation est sur ON

■ Annulation automatique du dispositif d'assistance pour démarrage en côte

Le dispositif d'assistance pour démarrage en côte se désactivera dans chacune des situations suivantes :

- Le levier sélecteur de vitesses est placé en position P ou N.
- La pédale d'accélérateur est enfoncée.
- La pédale de frein est enfoncée et le frein de stationnement est engagé.
- Il s'est écoulé 2 secondes maximum depuis le relâchement de la pédale de frein.
- Le contacteur d'alimentation est placé sur OFF.

■ Efficacité réduite du système EPS

Lorsque vous tournez fréquemment le volant sur une longue période de temps, l'efficacité du système EPS est réduite pour en éviter une surchauffe. Le volant peut alors sembler plus lourd qu'à l'habitude.

Si cela se produit, évitez de tourner trop fréquemment le volant, ou arrêtez le véhicule et désactivez le système hybride. Le système EPS devrait revenir à la normale en 10 minutes.

■ Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'assistance au freinage, VSC, de contrôle de louvoiement de la remorque (véhicules dotés d'un attelage de remorquage), TRAC actif et par le dispositif d'assistance pour démarrage en côte

- Il est possible d'entendre un bruit provenant du compartiment moteur lorsque la pédale de frein est enfoncée à répétition, lors du démarrage du système hybride ou juste après la mise en mouvement du véhicule. Ce bruit n'indique pas une défaillance de l'un de ces systèmes.
- L'une ou l'autre des situations suivantes peut se produire lorsque les systèmes ci-dessus sont en fonction. Aucune d'entre elles n'indique une défaillance.
  - Vous pouvez ressentir les vibrations de la carrosserie du véhicule et du volant.
  - Vous pouvez entendre également un bruit de moteur une fois le véhicule arrêté.

■ Bruit de fonctionnement de l'ECB

Vous pouvez entendre le bruit de fonctionnement de l'ECB dans les cas suivants, mais il n'indique pas une défaillance du système.

- Vous pouvez entendre le bruit de fonctionnement dans le compartiment moteur lorsque vous actionnez la pédale de frein.
- Vous pouvez entendre le bruit du moteur du système de freinage à l'avant du véhicule lorsque la portière du conducteur est ouverte.
- Vous pouvez entendre le bruit de fonctionnement dans le compartiment moteur lorsqu'une ou deux minutes se sont écoulées après l'arrêt du système hybride.

■ Réactivation automatique des systèmes TRAC actif, de contrôle de louvoiement de la remorque (véhicules dotés d'un attelage de remorquage) et VSC

Après avoir été désactivés, les systèmes TRAC actif, de contrôle de louvoiement de remorque et VSC se réactiveront automatiquement dans les circonstances suivantes :

- Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé.
- Si seul le système TRAC actif est désactivé, le TRAC actif se réactivera lorsque la vitesse du véhicule augmentera.
  Si les systèmes TRAC actif et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne se réactiveront pas

automatiquement lorsque la vitesse du véhicule augmentera.

■ Conditions de fonctionnement du freinage multicollision

Le système fonctionne lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision pendant que le véhicule est en mouvement. Cependant, le système ne fonctionne pas lorsque les composants sont endommagés.

■ Annulation automatique du freinage multicollision

Le système est automatiquement annulé dans les situations suivantes

- La vitesse du véhicule descend à environ 0 mph (0 km/h).
- Un certain laps de temps s'est écoulé depuis son fonctionnement
- La pédale d'accélérateur est enfoncée de façon importante

⚠ AVERTISSEMENT

■ L'ABS ne fonctionne pas correctement lorsque

- Les limites d'adhérence des pneus ont été dépassées (tels des pneus excessivement usés sur une chaussée enneigée).
- Le véhicule fait de l'aquaplanage alors qu'il roule à vitesse élevée sur une route mouillée ou glissante.

■ La distance d'arrêt peut être plus élevée qu'à l'habitude lorsque l'ABS est activé

L'ABS n'est pas conçu pour réduire la distance d'arrêt du véhicule. Conservez toujours une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède, surtout dans les situations suivantes :

- Lorsque vous conduisez sur une chaussée recouverte de terre, de gravier ou de neige
- Lorsque vous conduisez avec des chaînes antidérapantes
- Lorsque vous roulez sur des routes cahoteuses
- Lorsque vous conduisez sur des routes où il y a des nids-de-poule ou à surface inégale

■ Les systèmes TRAC actif/VSC pourraient ne pas fonctionner correctement lorsque

Même si les systèmes TRAC actif/VSC sont en fonction, vous ne pourrez peut-être pas parvenir à garder le contrôle de la direction et de la puissance si vous conduisez sur une chaussée glissante. Conduisez prudemment dans des conditions où vous risquez de déraper et de perdre de la puissance.

■ Le dispositif d'assistance pour démarrage en côte ne fonctionne pas correctement lorsque

- Ne vous fiez pas aveuglément au dispositif d'assistance pour démarrage en côte. Le dispositif d'assistance pour démarrage en côte pourrait ne pas fonctionner correctement dans des pentes abruptes et sur des routes glacées.
- Contrairement au frein de stationnement, le dispositif d'assistance pour démarrage en côte n'est pas conçu pour garder le véhicule à l'arrêt pendant une longue période. N'essayez pas d'utiliser le dispositif d'assistance pour démarrage en côte pour garder le véhicule à l'arrêt sur un plan incliné, car cela risquerait de provoquer un accident.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque les systèmes TRAC actif/VSC/ABS/contrôle de louvoiement de la remorque (véhicules dotés d'un attelage de remorquage) sont activés

Le voyant de dérapage clignote. Conduisez toujours prudemment. Une conduite irréfléchie pourrait provoquer un accident. Soyez particulièrement prudent lorsque le voyant clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC actif/VSC/contrôle de louvoiement de la remorque (véhicules dotés d'un attelage de remorquage) sont désactivés

Soyez particulièrement prudent et conduisez à une vitesse adaptée aux conditions routières. Comme les systèmes TRAC actif/VSC/de contrôle de louvoiement de remorque aident à améliorer la stabilité du véhicule et la puissance de conduite, ne les désactivez pas sans motif sérieux.

Le contrôle de louvoiement de la remorque fait partie du système VSC. Il ne fonctionnera pas si le système VSC est désactivé ou s'il subit une défaillance.

■ Remplacement des pneus

Assurez-vous que tous les pneus ont les dimensions, la marque, la sculpture de bande de roulement et la capacité totale de charge prescrites. De plus, assurez-vous que les pneus sont gonflés au niveau de pression de gonflage des pneus recommandé.
Les systèmes ABS, TRAC actif, de contrôle de louvoiement de la remorque (véhicules dotés d'un attelage de remorquage) et VSC ne fonctionneront pas correctement si différents types de pneus sont installés sur le véhicule.
Pour plus de détails sur le remplacement des pneus ou des roues, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Gestion des pneus et de la suspension

L'utilisation de pneus avec un quelconque problème ou la modification de la suspension aura une incidence sur les systèmes d'assistance à la conduite et pourra même causer la défaillance de l'un d'eux.

■ Précaution concernant le contrôle de louvoiement de la remorque (véhicules dotés d'un attelage de remorquage)

Le système de contrôle de louvoiement de la remorque ne peut pas réduire le louvoiement de la remorque dans toutes les situations. Plusieurs facteurs, par exemple la condition du véhicule ou de la remorque, la chaussée et l'environnement de conduite, peuvent compromettre l'efficacité du système de contrôle de louvoiement de la remorque. Pour en savoir davantage sur la manière de tracter adéquatement une remorque, reportez-vous au manuel du propriétaire de votre remorque.

AVERTISSEMENT

■ **En cas de louvoiement de la remorque (véhicules dotés d'un attelage de remorquage)**

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Agrippez fermement le volant. Maintenez le véhicule en ligne droite. Ne tentez pas de maîtriser le louvoiement de la remorque en tournant le volant.
- Commencez par relâcher la pédale d'accélérateur immédiatement, mais très progressivement, pour réduire la vitesse. N'augmentez pas la vitesse. N'engagez pas les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de manœuvre corrective extrême avec le volant ou les freins, votre véhicule et votre remorque devraient se stabiliser. (→P.240)

■ **Freinage multicollision**

Ne vous fiez pas uniquement au freinage multicollision. Ce système est conçu pour aider à réduire la possibilité de dommages supplémentaires en raison d'une collision secondaire, mais son efficacité peut varier selon certaines conditions. Se fier aveuglément au système pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Commande des freins de remorque

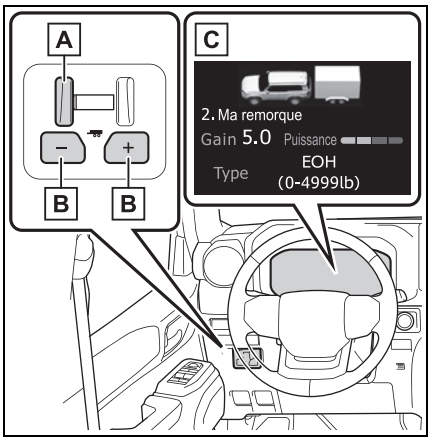
Les freins de la remorque peuvent être contrôlés par la commande des freins de la remorque via le connecteur à 7 broches. En sélectionnant le type de freins utilisés sur la remorque (électriques ou électriques-hydrauliques) et en réglant le "Gain" pour le contrôleur, le curseur de frein manuel est utilisé pour ralentir uniquement la remorque. La pédale de frein du véhicule ralentira et arrêtera également la remorque lorsqu'elle est actionnée, également via le même connecteur. Les valeurs "Gain", les sorties du frein manuel, les types de freins de la remorque et l'état de la connexion de la remorque sont affichés sur l'écran multifonction.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous roulez sur des chaussées glissantes**

Lors d'un arrêt avec l'ABS activé, la sortie vers la remorque peut être réduite afin de diminuer le risque de blocage des roues de la remorque. La remorque n'est pas équipée de l'ABS. Conduisez prudemment sur les chaussées glissantes.

Fonctionnement du système



A Curseur de frein manuel

Le réglage de la position du curseur n'engage que les freins de la remorque. Si le curseur de frein manuel est utilisé alors que le frein du véhicule est appliqué, la plus grande des deux sorties sera transmise aux freins de la remorque.

B Bouton de sélection "GAIN" (+/-)

En appuyant sur les boutons "GAIN" (+/-), vous réglez la puissance qui peut être transmise aux freins de la remorque. "Gain" peut être réglé de 0 (pas de freinage de la remorque) à 10 (puissance maximale) par incréments de 0,5. Chaque pression sur le bouton augmente ou diminue d'un cran le réglage de "Gain". La valeur "Gain" apparaît sur l'écran multifonction.

C Écran multifonction

Le type de frein de la remorque peut être sélectionné à l'aide de l'écran multifonction. Les valeurs "Gain", les sorties du frein manuel, les types de freins de la remorque et l'état de la connexion de la remorque sont affichés.

Modification des réglages du type de frein de la remorque

Le type de frein de la remorque peut être modifié comme suit sur l'écran multifonction (→P.115, 129)

1. Utilisez les contacteurs de commande du compteur (→P.110, 123) pour sélectionner ⚙ (→P.115, 129)
2. Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner 🚗, puis appuyez sur OK.
3. Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Sélectionner type de frein", puis appuyez sur OK.
4. Selon l'affichage, sélectionnez le réglage souhaité, puis appuyez sur OK.

Le changement de type de frein de remorque entraîne la remise à zéro du réglage "Gain" actuel. Veillez à régler "Gain" comme décrit dans la section suivante.

Réglage de "Gain"

"Gain" pour la commande des

freins de la remorque doit être réglé pour des conditions de remorquage spécifiques. Le réglage "Gain" doit être ajusté à chaque fois que la charge du véhicule, la charge de la remorque, les conditions routières ou les conditions météorologiques changent. En réglant la valeur "Gain" sur 0, la sortie de la commande des freins de la remorque est désactivée.

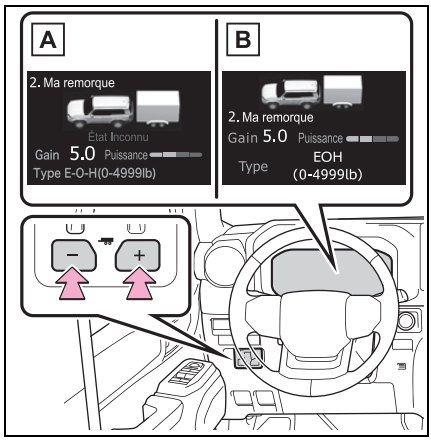
1 Assurez-vous que les freins de la remorque sont en bon état et fonctionnent normalement. Consultez le concessionnaire de la remorque si nécessaire.

2 Attelez la remorque et effectuez les connexions électriques appropriées.

3 Sélectionnez le type de freins dont la remorque est équipée à l'aide de l'écran multifonction.

4 Conduisez le véhicule avec la remorque attachée sur une chaussée plane similaire à celle du remorquage et dans un environnement sans circulation. La vitesse de conduite doit être d'environ 20 - 25 mph [35 - 40 km/h].

5 À l'aide des boutons de sélection "GAIN" (+/-), commencez avec "Gain" réglé sur 5,0.



A Écran multifonction (modèle avec écran de 7 pouces)

B Écran multifonction (modèle avec écran de 12,3 pouces)

6 Lorsque vous roulez à 20 - 25 mph [35 - 40 km/h], appliquez complètement le curseur du frein manuel.

7 Ajustez le réglage "Gain" à l'aide des boutons de sélection "GAIN" (+/-) pour augmenter ou diminuer le point de blocage des roues de la remorque.

8 Pour confirmation, répétez les étapes 6 et 7 jusqu'à ce que le réglage "Gain" souhaité soit atteint (juste en dessous du point de blocage des roues de la remorque).

■ Lors du réglage de "Gain"

Le blocage des roues se produit lorsque la roue de la remorque émet

un grincement ou que les pneus produisent de la fumée. Les roues de la remorque peuvent ne pas se bloquer lors de la conduite d'une remorque lourdement chargée. Dans ce cas, réglez le "Gain" de la remorque sur le réglage le plus élevé possible en fonction des conditions de remorquage.

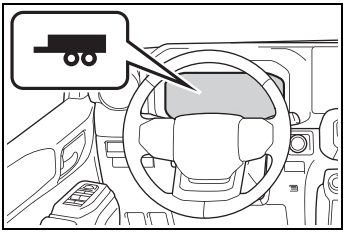
Fonction de contrôle de louvoiement de la remorque

Aide à contrôler rapidement le louvoiement de la remorque en utilisant la commande des freins de la remorque pour actionner les freins de la remorque.

Si la lampe témoin de freins de remorquage s'allume

Indique un dysfonctionnement du système de commande des freins de la remorque ou du circuit de connexion de la remorque.

Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

Réglage du type de frein de la remorque

Il incombe au conducteur de s'assurer que les freins de la remorque fonctionnent normalement et qu'ils sont correctement réglés. Ne pas vérifier et ne pas entretenir les freins de la remorque peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, un accident ou des blessures graves. Le système de commande des freins de la remorque fonctionne avec la plupart des systèmes de freinage électriques et électriques-hydrauliques de remorque jusqu'à 3 essieux (sortie 24A vers les freins de la remorque). Veillez à tester la compatibilité avec le système à faible vitesse et dans un endroit sûr. Si un message d'avertissement apparaît sur l'écran multifonction (→P.686), faites immédiatement contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota. Certains freins de remorque électriques ou hydrauliques nécessitent une puissance minimale pour être activés. Le système de commande des freins de la remorque ne fonctionne pas avec les freins hydrauliques d'appoint de la remorque.

SDM (stabilisateur avec mécanisme de déconnexion)*

*: Si le véhicule en est doté

Le SDM (stabilisateur avec mécanisme de déconnexion) est un système qui change les conditions du stabilisateur avant pour maintenir la stabilité et la maniabilité du véhicule dans les situations de route pavée et hors route.

Fonctionnement du SDM (stabilisateur avec mécanisme de déconnexion)

Selon le fonctionnement du commutateur ou de la vitesse du véhicule, le stabilisateur est verrouillé/déverrouillé, ce qui entraîne les effets suivants.

■ Pendant la conduite sur des routes pavées

Le stabilisateur est verrouillé et le mouvement des suspensions est limité, ce qui permet une conduite stable.

■ Pendant la conduite hors route

- Le stabilisateur est déverrouillé et il devient plus facile pour les suspensions de s'étendre et de se rétracter, ce qui améliore la maniabilité sur les routes accidentées
- La vibration de la carrosserie du véhicule est réduite, ce qui contribue à améliorer le confort de conduite.

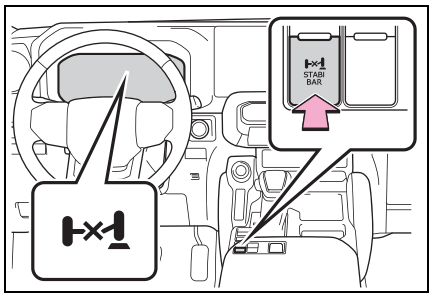
Activation/désactivation du système

Appuyez sur le contacteur SDM

Le stabilisateur est déverrouillé et le voyant SDM s'allume.

Appuyez de nouveau sur le commutateur pour verrouiller le stabilisateur (le voyant SDM s'éteint).

Lorsque le stabilisateur est verrouillé ou déverrouillé, le voyant SDM clignote.



■ Conditions de fonctionnement par le contacteur

Le contacteur d'alimentation est activé et la vitesse du véhicule est d'environ 18 mph (30 km/h) ou moins.

■ Contrôle automatique par la vitesse du véhicule

Le stabilisateur sera à nouveau verrouillé lorsque la vitesse du véhicule dépassera environ 18 mph (30 km/h).

■ Bruits de fonctionnement

Lorsque le stabilisateur est verrouillé ou déverrouillé, un bruit de fonctionnement peut être entendu

depuis le soubassement du véhicule. Cependant, cela n'indique pas une anomalie.

■ **Lorsque l'état de l'indicateur SDM diffère de l'état du stabilisateur**

Sur une surface inégale, l'état du stabilisateur ne peut pas être basculé et peut différer de l'état de l'indicateur SDM. L'état du stabilisateur sera basculé après la conduite du véhicule et les suspensions seront étendues et rétractées.

■ **Lorsque la température extérieure est extrêmement basse**

N'utilisez pas le système si la température extérieure est inférieure à -30 °C (-22 °F), car le système pourrait ne pas fonctionner correctement.

■ **Une fois que le contacteur d'alimentation est placé en mode OFF**

L'état du stabilisateur est maintenu même lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur OFF. Pour changer, placez à nouveau le contacteur d'alimentation sur ON et appuyez sur le contacteur SDM.

■ **Lorsque le stabilisateur est déverrouillé**

Lorsque le stabilisateur est déverrouillé, certains des capteurs de Toyota Safety Sense 3.0 ne fonctionnent pas. (→P.305)

Précautions relatives à la conduite hors route

Ce véhicule appartient à la classe des véhicules utilitaires qui présentent une garde au sol plus élevée et une voie plus étroite par rapport à la hauteur du centre de gravité, ce qui les rend aptes à effectuer de nombreuses manœuvres lors de la conduite hors route.

Caractéristiques des véhicules tout-terrain

- Des caractéristiques particulières au niveau de la conception dotent le véhicule d'un centre de gravité plus élevé que celui des voitures de tourisme ordinaires. Cette particularité de conception du véhicule fait que ce type de véhicule est plus susceptible de faire des tonneaux. De fait, les véhicules utilitaires ont un taux de tonneaux plus élevé que les autres types de véhicules.
- Un des avantages de la garde au sol plus élevée est qu'elle procure une meilleure vue de la route, ce qui vous permet d'anticiper les problèmes.
- Il n'est pas conçu pour prendre les virages à la même vitesse que les voitures de tourisme ordinaires, pas plus que les voitures sport à garde basse ne sont conçues pour une performance acceptable lors de la conduite hors route. Par conséquent, les virages serrés à vitesse excessive peuvent amener le véhicule à faire des tonneaux.

AVERTISSEMENT

Précautions relatives aux véhicules tout-terrain

Observez toujours les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles, et pour éviter d'endommager votre véhicule :

- En cas d'accident avec tonneaux, une personne qui n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité est beaucoup plus susceptible d'être tuée qu'une personne qui la porte. Par conséquent, le conducteur et tous les passagers devraient toujours boucler leur ceinture de sécurité.
- Dans la mesure du possible, évitez les virages serrés et les manœuvres brusques. Négliger de conduire ce véhicule correctement pourrait provoquer une perte de contrôle ou des tonneaux du véhicule susceptibles d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

- L'installation d'un chargement sur le porte-bagages de toit relèvera le centre de gravité du véhicule. Évitez les vitesses élevées, les démarrages soudains, les freinages et les coups de volant brusques, ainsi que les virages serrés; sinon cela pourrait provoquer une perte de contrôle ou des tonneaux du véhicule en raison d'une conduite inadéquate de ce véhicule.
- Ralentissez toujours en cas de rafales de vent latérales. En raison de son profil et de son centre de gravité plus élevé, votre véhicule est plus sensible aux vents latéraux qu'une voiture de tourisme ordinaire. Ralentir vous permettra d'avoir un meilleur contrôle.
- Ne conduisez pas en biais dans les pentes abruptes. Il est préférable de les monter ou de les descendre en ligne droite. Votre véhicule (ou tout véhicule tout-terrain similaire) peut se renverser beaucoup plus facilement sur le côté que vers l'avant ou vers l'arrière.

Conduite hors route

Lorsque vous conduisez votre véhicule hors route, observez les précautions suivantes pour profiter du plaisir de conduire et éviter la fermeture de secteurs aux véhicules tout-terrain :

- Ne conduisez votre véhicule que dans les secteurs où les véhicules tout-terrain sont autorisés.
- Respectez la propriété privée. Obtenez la permission du propriétaire avant d'entrer sur une propriété privée.
- N'entrez pas dans les secteurs qui sont fermés. Respectez les portails, les barrières et les panneaux qui limitent vos déplacements.
- Restez sur des routes bien connues. Lorsqu'il a plu, vous devriez adapter votre conduite en conséquence ou retarder votre déplacement pour éviter d'endommager les routes.

Informations complémentaires relatives à la conduite hors route

▶ Pour les États-Unis (continent), Hawaï et Porto Rico :

Pour obtenir des informations complémentaires concernant la conduite hors route de votre véhicule, consultez les organisations suivantes.

- Les Parks and Recreation Departments de votre région et de votre État
- Le Motor Vehicle Bureau de votre État
- Recreational Vehicle Clubs
- U.S. Forest Service and Bureau of Land Management

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la conduite hors route

Observez toujours les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles, et pour éviter d'endommager votre véhicule :

- Conduisez prudemment lorsque vous n'êtes pas sur une route. Ne prenez pas de risques inutiles en conduisant dans des endroits dangereux.
- Ne tenez pas le volant par les branches lorsque vous conduisez hors route. Un mauvais cahot pourrait provoquer une secousse du volant et vous blesser aux mains. Gardez vos deux mains, et plus particulièrement vos pouces, à l'extérieur du pourtour du volant.
- Immédiatement après avoir conduit dans le sable, la boue, l'eau ou la neige, vérifiez toujours l'efficacité de vos freins.
- Après avoir roulé dans l'herbe haute, la boue, les roches, le sable, les cours d'eau, etc., vérifiez qu'il n'y a pas d'herbe, de buisson, de papier, de chiffon, de pierre, de sable, etc. qui adhèrent au soubassement du véhicule ou qui sont coincés sous celui-ci. Si c'est le cas, enlevez ces matières du soubassement du véhicule. Si le véhicule était utilisé avec ces matières adhérant au soubassement du véhicule ou coincées sous lui, cela pourrait provoquer une panne ou un incendie.
- Lorsque vous conduisez hors route ou sur un terrain accidenté, ne roulez pas à une vitesse excessive, n'effectuez pas de sauts ni de virages serrés, ne frappez pas d'objets, etc. Cela pourrait provoquer une perte de contrôle ou des tonneaux du véhicule susceptibles d'occasionner des blessures graves, voire mortelles. Vous risquez aussi d'endommager la suspension et le châssis de votre véhicule, ce qui serait coûteux.

NOTE

■ Pour éviter les dommages causés par l'eau

Prenez toutes les précautions nécessaires pour éviter à tout prix les dommages causés par l'eau au moteur et aux autres composants.

- Si de l'eau pénètre dans le système d'admission d'air du moteur, cela endommagera gravement le moteur.
- Si de l'eau pénètre dans la transmission automatique, cela occasionnera une détérioration de la qualité du passage des vitesses, provoquera le verrouillage de votre transmission accompagné de vibrations, et en fin de compte, l'endommagera.
- L'eau peut nettoyer la graisse des roulements de roue, ce qui peut causer de la rouille et une défaillance prématurée; elle peut aussi pénétrer dans les différentiels, la transmission et le boîtier de transfert, réduisant ainsi les qualités lubrifiantes de l'huile pour engrenages.

NOTE

■ **Lorsque vous roulez dans l'eau**

- Si vous roulez dans l'eau, par exemple lorsque vous traversez des cours d'eau peu profonds, vérifiez d'abord la profondeur de l'eau et la fermeté du fond du lit du cours d'eau. Conduisez lentement et évitez les eaux profondes.
- Lorsque vous traversez une rivière ou une flaque d'eau, assurez-vous de la traverser sans vous arrêter à mi-chemin. Si vous vous arrêtez ou conduisez à des vitesses extrêmement faibles dans l'eau, l'eau peut pénétrer dans le véhicule et endommager la batterie hybride, rendant le véhicule incapable de conduire.

■ **Inspection après une conduite hors route**

- Le sable et la boue qui se sont accumulés dans les tambours de frein et autour des disques des freins peuvent nuire à l'efficacité du freinage et endommager les composants du système de freinage.
- Après chaque sortie hors route vous ayant conduit sur un terrain accidenté, dans le sable, dans la boue ou dans l'eau, faites toujours une vérification d'entretien. Pour plus d'informations sur les entretiens prescrits, reportez-vous au "Guide d'entretien et de garantie", au "Supplément au manuel du propriétaire" ou au "Maintenance planifiée".

Conseils relatifs à la conduite d'un véhicule hybride

Pour une conduite économique et écologique, soyez attentif aux éléments suivants :

Utilisation du mode de conduite Eco (si le véhicule en est doté)

Lorsque vous utilisez le mode de conduite Eco, le couple correspondant à l'effort exercé sur la pédale d'accélérateur peut être produit plus facilement que dans des conditions normales. De plus, le climatiseur (chauffage/refroidissement) fonctionnera le moins possible, améliorant l'économie de carburant. (→P.496)

Fonctionnement du levier sélecteur de vitesses

Placez le levier sélecteur de vitesses en position D lorsque le véhicule est arrêté aux feux de circulation, lorsque vous conduisez dans une circulation dense, etc. Placez le levier sélecteur de vitesses en position P lorsque vous garez le véhicule. Lorsque vous utilisez la position N, cela n'améliore pas la consommation de carburant.

Fonctionnement de la pédale d'accélérateur/de la pédale de frein

- Conduisez votre véhicule en douceur. Évitez les accélérations et les décélérations brusques. Pour mieux profiter des avantages du moteur électrique (moteur de traction) sans avoir à utiliser la puissance du moteur à essence, il vaut mieux accélérer ou ralentir graduellement.
- Évitez les accélérations à répétition. Les accélérations à répétition consomment l'énergie de la batterie hybride (batterie de traction), ce qui entraîne une augmentation de la consommation de carburant. Vous pouvez récupérer l'énergie de la batterie en conduisant avec la pédale d'accélérateur légèrement relâchée.

Lorsque vous freinez

Assurez-vous d'actionner les freins doucement et en temps opportun. Vous pouvez récupérer une plus grande quantité d'énergie électrique lorsque vous ralentissez.

Ralentissements

Les accélérations et les décélérations à répétition, ainsi que les longues attentes aux feux de circulation entraîneront une augmentation de la consommation de carburant. Vérifiez les bulletins de circulation avant de partir et évitez le plus possible les ralentissements. Lorsque vous conduisez dans un embouteillage, relâchez doucement la pédale de frein afin de permettre au véhicule d'avancer lentement, tout en évitant une surutilisation de la pédale d'accélérateur. Cela pourrait contribuer à réduire la consommation d'essence.

Conduite sur autoroute

Contrôlez le véhicule et maintenez-le à une vitesse constante. Avant d'effectuer un arrêt à un poste de péage ou similaire, anticipez l'arrêt afin de relâcher progressivement l'accélérateur et de freiner doucement. Vous pouvez récupérer une plus grande quantité d'énergie électrique lorsque vous ralentissez.

Climatiseur

N'utilisez le climatiseur que lorsque cela est nécessaire. Cela pourrait contribuer à réduire la consommation d'essence.

En été : Utilisez le mode Recirculation d'air, lorsque la température ambiante est élevée.

Cela contribuera à réduire la demande sur le climatiseur ainsi que la consommation de carburant.

En hiver : Comme le moteur à essence ne s'arrêtera pas automatiquement tant qu'il ne sera pas chaud et que l'intérieur du véhicule ne sera pas réchauffé, il consommera du carburant. De plus, vous pouvez réduire cette consommation en évitant de surutiliser le chauffage.

Vérification de la pression de gonflage des pneus

Assurez-vous de vérifier la pression de gonflage des pneus fréquemment. Une pression de gonflage des pneus inadéquate peut entraîner une augmentation de la consommation de carburant.

De plus, comme les pneus neige peuvent générer beaucoup de friction, les utiliser sur des routes sèches peut entraîner une augmentation de la consommation de carburant. Utilisez des pneus qui conviennent à la saison.

Bagages

Le transport de bagages lourds entraînera une augmentation de la consommation de carburant. Évitez de transporter des bagages superflus. L'installation d'un gros porte-bagages de toit entraînera également une augmentation de la consommation de carburant.

Mise en température avant la conduite

Comme le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement lorsqu'il est froid, il est inutile de le mettre en température.

De plus, la conduite fréquente sur de courtes distances provoquera des mises en température à répétition, ce qui peut entraîner une consommation accrue de carburant.

Conseils pour la conduite en hiver

Préparez le véhicule et procédez aux inspections nécessaires avant de le conduire en hiver. Conduisez toujours le véhicule en fonction des conditions atmosphériques qui prévalent.

Préparation pour l'hiver

- Utilisez les liquides qui conviennent aux températures extérieures qui prévalent.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement du moteur
  - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier l'état de la batterie de 12 volts par un technicien agréé.
- Faites installer quatre pneus neige sur le véhicule ou achetez un ensemble de chaînes antidérapantes pour les pneus arrière.*

Assurez-vous que les pneus sont tous de dimension et de marque identiques, et que les chaînes correspondent à la dimension des pneus.

*: On ne peut pas installer de chaînes antidérapantes sur des véhicules dotés de pneus 265/70R18 et 265/60R20.

AVERTISSEMENT

■ Conduite avec des pneus neige

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
Les négliger pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez des pneus de la dimension prescrite.
- Gardez la pression d'air au niveau recommandé.
- Ne dépassez pas 75 mph (120 km/h), peu importe le type de pneus neige utilisé.
- Les pneus neige doivent être installés impérativement sur les quatre roues.

■ Conduite avec des chaînes antidérapantes (véhicules non dotés de pneus 265/70R18 et 265/60R20)

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
Les négliger pourrait nuire à une conduite sécuritaire du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne dépassez pas la limite de vitesse permise avec les chaînes antidérapantes utilisées, ou 30 mph (50 km/h), soit la plus basse des deux vitesses.
- Évitez de conduire sur des chaussées cahoteuses ou dans des nids-de-poule.

AVERTISSEMENT

- Évitez les accélérations soudaines, les braquages du volant et les freinages brusques, ainsi que les changements de vitesse brusques qui provoquent un freinage moteur soudain.
- Pour vous assurer de garder le contrôle du véhicule, ralentissez suffisamment à l'approche d'un virage.
- N'utilisez pas le système LTA (aide au maintien de la trajectoire).
- N'utilisez pas le système LDA (système d'avertissement de sortie de voie).

NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus neige

Faites réparer ou remplacer vos pneus neige par votre concessionnaire Toyota ou par un détaillant de pneus reconnu.
Le retrait ou l'installation de pneus neige a en effet une incidence sur le fonctionnement des capteurs de pression de pneu et des émetteurs.

Avant de conduire le véhicule

Procédez comme suit, selon les conditions de conduite :

- N'essayez pas de forcer pour ouvrir une glace ou pour déplacer un essuie-glace qui a gelé. Pour faire fondre la glace, faites couler de l'eau chaude sur la surface gelée. Essuyez immédiatement l'eau qui a coulé pour l'empêcher de geler.
- Pour que le ventilateur du système de commande de la température fonctionne correctement, retirez la neige accumulée dans les évents de l'entrée d'air situés devant le pare-brise.
- Vérifiez si de la glace ou de la neige s'est accumulée sur les feux et les rétroviseurs extérieurs, sur les glaces latérales, sur le toit du véhicule, sur le châssis, autour des pneus ou sur les freins, et retirez-la.
- Retirez la neige ou la boue de dessous vos chaussures avant d'entrer dans le véhicule.

Pendant la conduite du véhicule

Accélérez doucement, conservez une distance de sécurité entre votre véhicule et celui qui vous précède, et conduisez plus lentement, à une vitesse adaptée aux conditions routières.

Lorsque vous garez le véhicule

- Désactivez le mode automatique du frein de stationnement.
  Sinon, le frein de stationne-

ment pourrait geler et il serait alors impossible de le relâcher automatiquement.

Aussi, évitez d'utiliser ce qui suit car le frein de stationnement pourrait fonctionner automatiquement, même si le mode automatique est désactivé.

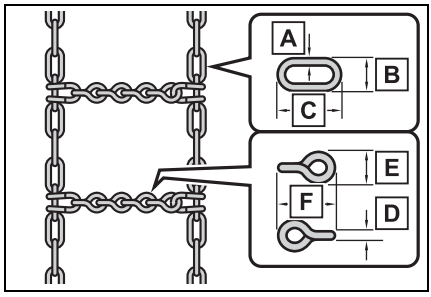
• Système de maintien des freins

- Garez le véhicule et placez le levier sélecteur de vitesses en position P, sans engager le frein de stationnement. Le frein de stationnement pourrait geler et il serait alors impossible de le relâcher. Si vous garez le véhicule sans engager le frein de stationnement, assurez-vous de caler les roues. Si vous négligiez de le faire, cela pourrait être dangereux, car le véhicule risquerait de se déplacer de façon inopinée et de provoquer un accident.
- Lorsque le frein de stationnement est en mode automatique, relâchez le frein de stationnement après avoir placé le levier sélecteur de vitesses en position P. (→P.264)
- Si vous garez le véhicule sans engager le frein de stationnement, assurez-vous que le levier sélecteur de vitesses ne peut pas être déplacé dans une position autre que P.
- Si vous laissez le véhicule garé à basse température avec les freins humides, il est possible que les freins gèlent.

Choix des chaînes antidérapantes

▶ Véhicules non dotés de pneus 265/70R18 et 265/60R20

Lorsque vous installez des chaînes antidérapantes, choisissez la bonne dimension. La dimension des chaînes est réglementée pour chaque dimension de pneu.



Chaînes latérales :

A 0,20 in. (5 mm) de diamètre

B 0,71 in. (18 mm) de largeur

C 1,81 in. (46 mm) de longueur

Chaînes transversales :

D 0,25 in. (6,3 mm) de diamètre

E 0,89 in. (22,6 mm) de largeur

F 1,50 in. (38,1 mm) de longueur

▶ Véhicules dotés de pneus 265/70R18 et 265/60R20

Il est impossible d'installer des

chaînes antidérapantes.

Vous devriez plutôt utiliser des pneus neige.

Réglementation sur l'utilisation de chaînes antidérapantes (véhicules non dotés de pneus 265/70R18 et 265/60R20)

La réglementation relative à l'utilisation des chaînes antidérapantes varie en fonction de la région et du type de route. Renseignez-vous toujours sur la réglementation locale avant d'installer les chaînes.

■ Installation de chaînes antidérapantes

Observez les précautions suivantes lorsque vous installez ou retirez les chaînes :

- Installez et retirez les chaînes antidérapantes dans un endroit sécuritaire.
- Installez les chaînes antidérapantes sur les pneus arrière uniquement. N'installez pas de chaînes antidérapantes sur les pneus avant.
- Installez les chaînes antidérapantes sur les pneus arrière en les serrant le plus possible. Retendez les chaînes après avoir parcouru de 1/4 à 1/2 mile (0,5 à 1,0 km).
- Installez les chaînes antidérapantes selon les directives fournies lors de leur achat.

NOTE

■ Installation de chaînes antidérapantes

Il se peut que les capteurs de pression de pneu et les émetteurs ne fonctionnent pas correctement lorsqu'on installe des chaînes antidérapantes.

Caractéristiques intérieures

5

5-1. Utilisation du climatiseur et du désembueur

Climatiseur automatique avant 536

Climatiseur arrière automatique 547

Volant chauffant/sièges chauffants/ventilateurs de siège..... 550

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs 553

5-3. Utilisation des dispositifs de rangement

Liste des dispositifs de rangement 556

Caractéristiques du compartiment de charge .. 560

5-4. Utilisation des autres caractéristiques intérieures

Autres caractéristiques intérieures 565

Prise de courant (2400 W) 582

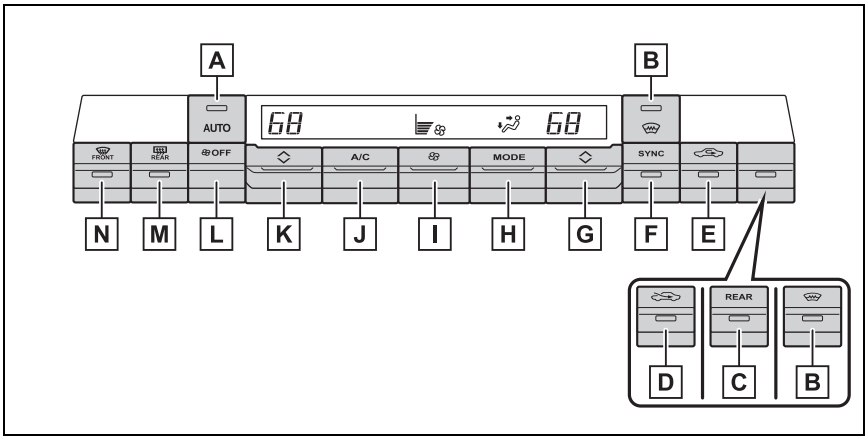
Lorsque la prise de courant (2400 W) ne peut pas être utilisée correctement. 590

Ouvre-porte de garage 592

Climatiseur automatique avant

Les sorties d'air et la vitesse du ventilateur sont réglées automatiquement en fonction du réglage de la température.

Commandes du climatiseur



A Contacteur du mode automatique

B Contacteur du dégivreur du pare-brise (si le véhicule en est doté)

C Contacteur "REAR" (si le véhicule en est doté)

D Contacteur du mode Air extérieur (si le véhicule en est doté)

E Contacteur du mode Recirculation d'air

F Contacteur "SYNC"

G Contacteur de commande de température côté droit

H Contacteur de commande du mode de débit d'air

I Contacteur de commande de la vitesse du ventilateur

J Contacteur "A/C"

K Contacteur de commande de température côté gauche

L Contacteur "OFF"

M Contacteur des désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs (si le véhicule en est doté)

N Contacteur du désembueur de pare-brise

■ Réglage de la température

Actionnez le contacteur de commande de la température vers le haut pour augmenter la température et vers le bas pour la diminuer.

Si vous n'appuyez pas sur le contacteur "A/C", le système soufflera de l'air à la température ambiante ou de l'air chauffé.

■ Réglage de la vitesse du ventilateur

Actionnez le contacteur de commande de la vitesse du ventilateur vers le haut pour augmenter la vitesse du ventilateur et vers le bas pour la diminuer.

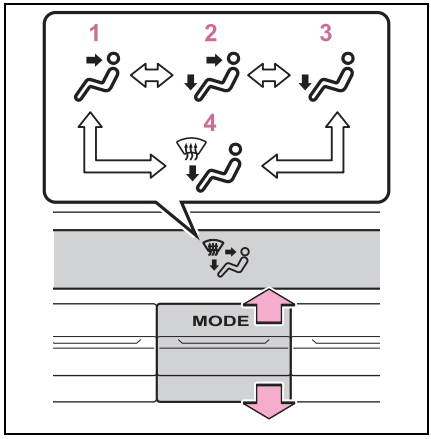
La vitesse du ventilateur s'affiche à l'écran. (7 niveaux)

Appuyez sur le contacteur "OFF" pour arrêter le ventilateur.

■ Changez le mode de débit d'air

Actionnez le contacteur de commande du mode de débit d'air vers le haut ou vers le bas pour changer le mode de débit d'air.

Le mode change comme suit chaque fois que vous actionnez le contacteur.



1 L'air est dirigé vers le haut du corps

2 L'air est dirigé vers le haut du corps et vers les pieds

3 L'air est dirigé vers les pieds

4 L'air est dirigé vers les pieds et le désembueur de pare-brise est activé

■ Passage du mode Air extérieur au mode Recirculation d'air et inversement

▶ Véhicules non dotés du contacteur du mode Air extérieur

Appuyez sur le contacteur du mode Recirculation d'air.

Chaque fois que vous appuyez sur ce bouton, le système bascule entre le mode Air extérieur et le mode Recirculation d'air.

Lorsque le mode Recirculation d'air est sélectionné, le voyant sur le contacteur du mode Recirculation d'air s'allume.

▶ Véhicules dotés du contacteur du mode Air extérieur

- Pour passer en mode Recirculation d'air, appuyez sur le contacteur du mode Recirculation d'air.

Le voyant sur le contacteur du mode Recirculation d'air s'allume.

- Pour passer en mode Air extérieur, appuyez sur le contacteur du mode Air extérieur.

Le voyant sur le contacteur du mode Air extérieur s'allume.

■ Activez la fonction de refroidissement et de déshumidification

Appuyez sur le contacteur "A/C".

Lorsque la fonction est activée, "A/C ON" s'affiche.

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs permettent de désembuer le pare-brise et les glaces latérales avant.

Appuyez sur le contacteur du désembueur de pare-brise.

Si le mode Recirculation d'air est utilisé, réglez le mode Air extérieur/Recirculation d'air sur le mode Air extérieur. (Le mode pourrait changer automatiquement.)

Pour désembuer le pare-brise et les glaces latérales rapidement, augmentez le débit d'air et la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez de nouveau sur le contacteur du désembueur de pare-brise lorsque le pare-brise est désembué.

Lorsque la fonction est activée, le voyant sur le contacteur du désembueur de pare-brise s'allume.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs (si le véhicule en est doté)

Les désembueurs permettent de désembuer la lunette arrière et d'éliminer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des rétroviseurs extérieurs.

Appuyez sur le contacteur des désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs.

Lorsque la fonction est activée, le voyant sur le contacteur s'allume.

Les désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs se désactiveront automatiquement après 60 minutes environ. Cependant, les désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs pourraient se désactiver automatiquement après 15 minutes environ, en fonction de conditions telles que la température extérieure ou les conditions du système de charge.

■ Lorsque la température extérieure est supérieure à 75 °F (24 °C) et que le climatiseur est activé

- Pour réduire sa consommation d'énergie, le climatiseur peut passer automatiquement au mode Recirculation d'air. Cette mesure

peut également réduire la consommation de carburant.

- Le mode Recirculation d'air est sélectionné par défaut lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON.
- Il est possible en tout temps de passer au mode Air extérieur en appuyant sur le contacteur du mode Recirculation d'air (véhicules non dotés du contacteur du mode Air extérieur) ou sur le contacteur du mode Air extérieur (véhicules dotés du contacteur du mode Air extérieur).

■ Formation de buée sur les glaces

- De la buée se forme facilement sur les glaces lorsque le taux d'humidité est élevé à l'intérieur du véhicule. Activer la fonction de refroidissement et de déshumidification permettra de déshumidifier l'air provenant des sorties d'air et de désembuer le pare-brise efficacement.
- Si vous désactivez la fonction de refroidissement et de déshumidification, les glaces risquent de s'embuer plus facilement.
- Les glaces risquent de s'embuer si vous utilisez le mode Recirculation d'air.

■ Lorsque vous roulez sur des routes poussiéreuses

Fermez toutes les glaces. Si, malgré cela, de la poussière pénètre encore dans le véhicule, réglez le mode d'admission d'air sur Air extérieur et le sélecteur de vitesse du ventilateur sur une position autre que désactivé.

■ Mode Air extérieur/Recirculation d'air

- Il est recommandé d'utiliser temporairement le mode Recirculation d'air afin d'empêcher la poussière de pénétrer dans l'habitacle tout en facilitant le refroidissement du véhicule lorsque la température extérieure est élevée.
- Le mode Air extérieur/Recirculation d'air peut changer automatiquement selon le réglage de la température ou selon la température intérieure.

■ Lorsque la température extérieure approche de 32 °F (0 °C)

Il se peut que la fonction de déshumidification ne s'active pas, même si vous appuyez sur le contacteur "A/C".

■ Fonctionnement du climatiseur en mode Eco du climatiseur

- En mode Eco du climatiseur, le climatiseur sera commandé comme suit afin d'optimiser la consommation de carburant :
  - Contrôle du régime moteur et du fonctionnement du compresseur du climatiseur afin de limiter le chauffage ou le refroidissement
  - Limitation de la vitesse du ventilateur lorsque le mode automatique est sélectionné
- Le mode Eco du climatiseur peut être activé et désactivé à l'aide de l'écran des options sur l'écran de commande du climatiseur. (→P.544)
- Lorsque le mode de conduite est basculé sur le mode de conduite Eco, le mode Eco du climatiseur est activé automatiquement. (→P.496)
- En mode climatiseur Eco, "ECO" s'affiche sur l'écran du panneau de commande du climatiseur.
- Afin d'améliorer le rendement du climatiseur, effectuez les opérations suivantes :
  - Réglez la vitesse du ventilateur
  - Désactivez le mode de conduite Eco (→P.496)
  - Désactivez le mode Eco du climatiseur (→P.544)

■ Odeurs du ventilateur et du climatiseur

- Pour permettre à l'air extérieur

d'entrer, réglez le climatiseur en mode Air extérieur.

- Durant l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur et de l'extérieur du véhicule peuvent pénétrer dans le climatiseur et s'y accumuler. Des odeurs peuvent alors émaner des évents.
- Afin de supprimer les odeurs qui se font sentir lorsque le climatiseur démarre, il se peut que le mode de débit d'air soit modifié pour diriger l'air vers les pieds, ou que la circulation d'air cesse un court moment immédiatement après le démarrage du climatiseur en mode automatique.
- Lorsque vous garez le véhicule, le système passe automatiquement en mode Air extérieur pour permettre une meilleure circulation de l'air dans le véhicule et aider ainsi à réduire les odeurs qui se manifestent au moment du démarrage du véhicule.

■ Utilisation du système de commande vocale (si le véhicule en est doté)

Le climatiseur peut fonctionner à l'aide du système de commande vocale.

Pour plus de détails sur le système de commande vocale, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Lorsque le compartiment de refroidissement est activé (véhicules dotés d'un compartiment de refroidissement)

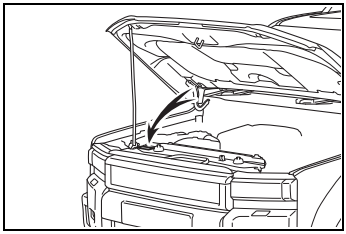
Le climatiseur avant ne peut pas être désactivé.

■ Filtre du climatiseur

→P.650

■ Réfrigérant du climatiseur

- Une étiquette concernant le réfrigérant du climatiseur est fixée sur le capot, à l'endroit indiqué sur l'illustration suivante.



- Les différents symboles qui figurent sur l'étiquette ont la signification suivante :

	Attention
	Climatiseur
	Type de lubrifiant du climatiseur
	Le climatiseur ne peut être réparé que par un technicien certifié
	Réfrigérant inflammable

■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions.
(Fonctions personnalisables : →P.744)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter que le pare-brise ne s'embue

N'utilisez pas le contacteur du désembueur de pare-brise pendant la climatisation en période d'extrême humidité.
La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise risque d'embuer la surface extérieure du pare-brise et de diminuer ainsi votre visibilité.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque les désembueurs des rétroviseurs extérieurs (si le véhicule en est doté) sont en fonction**

Ne touchez pas à la surface des rétroviseurs lorsque les désembueurs des rétroviseurs extérieurs sont activés.

NOTE

■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

Ne laissez pas le climatiseur allumé plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

■ **Lorsque le climatiseur doit être réparé ou que certaines de ses pièces doivent être remplacées**

Faites effectuer la réparation ou le remplacement par votre concessionnaire Toyota. Lorsqu'une pièce du climatiseur, comme l'évaporateur, doit être remplacée, une pièce neuve doit être utilisée.

Utilisation du mode automatique

1 Appuyez sur le contacteur "AUTO".

2 Réglez la température.

3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur le contacteur "OFF".

Si le réglage de la vitesse du ventilateur ou le mode de débit d'air sont actionnés, le voyant du mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique est conservé pour toutes les fonctions autres que celles qui ont été actionnées.

■ **Utilisation du mode automatique**

La vitesse du ventilateur est réglée automatiquement en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, immédiatement après avoir appuyé sur le contacteur du mode automatique, le ventilateur peut s'arrêter quelques instants pendant que l'air est réchauffé ou refroidi.

En raison du soleil, il se peut que de l'air froid soit dirigé autour de la partie supérieure du corps même lorsque le chauffage est activé.

Réglage simultané de la température des sièges du conducteur et du passager (mode "SYNC")

Appuyez sur le contacteur "SYNC" pour activer le mode "SYNC".

Le contacteur de commande de la température côté conducteur peut être utilisé pour régler la température côté conducteur et côté passager. Pour enclencher le mode individuel, actionnez le contacteur de commande de la température côté passager ou appuyez de nouveau sur le contacteur "SYNC".

Lorsque le mode "SYNC" est activé, le voyant sur le contacteur "SYNC" s'allume.

Mode de débit d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW)

Cette fonction commande automatiquement le débit d'air du climatiseur de façon à donner la priorité aux sièges avant. Toute utilisation superflue du climatiseur est arrêtée, ce qui contribue à une meilleure consommation de carburant.

Le mode de débit d'air concentré sur les sièges avant s'active dans les situations suivantes.

- Aucun passager n'est détecté dans les sièges arrière
- Le désembueur de pare-brise ne fonctionne pas

Pendant que cette fonction est active, est allumé.

■ Activation/désactivation manuelle du mode de débit d'air concentré sur les sièges avant

Dans le mode de débit d'air concentré sur les sièges avant, vous pouvez diriger le débit d'air vers les sièges avant uniquement ou vers tous les sièges à l'aide du contacteur. Lorsque le mode a été changé manuellement, la commande de débit d'air automatique cesse de fonctionner.

Touchez sur l'écran de commande du climatiseur de la fonction débit d'air à l'écran multimédia et changez le débit d'air.

- Voyant allumé : Débit d'air vers les sièges avant uniquement
- Voyant éteint : Débit d'air vers tous les sièges

■ Fonctionnement de la commande de débit d'air automatique

- Afin de conserver un habitacle confortable, il se peut que le débit d'air soit dirigé vers des sièges non occupés immédiatement après le démarrage du système hybride et à d'autres occasions, selon la température extérieure.
- Si, après le démarrage du système hybride, des passagers se déplacent dans le véhicule ou y entrent/en sortent, le système est incapable de détecter précisément la présence de passagers et la commande de débit d'air automatique ne fonctionnera pas.

■ Fonctionnement de la commande de débit d'air manuelle

Lorsqu'un siège arrière est occupé, il se peut que la fonction dirige automatiquement le débit d'air vers tous les sièges, même si elle est commandée manuellement pour diriger le débit d'air vers les sièges avant uniquement.

■ Pour revenir à la commande de débit d'air automatique

1. Avec le voyant éteint, désactivez le contacteur d'alimentation.
2. Après 60 minutes ou plus, placez le contacteur d'alimentation sur ON.

Modification des réglages des sièges arrière à partir du siège avant (véhicules dotés d'un climatiseur arrière)

Appuyez sur le contacteur "REAR" pour activer le mode de commande du climatiseur arrière.

En mode de commande du climatiseur arrière, "REAR" s'affiche.

Si le contacteur "REAR" est enfoncé à nouveau ou si les opérations ne sont pas effectuées pendant quelques secondes, le mode de commande revient au mode de commande du climatiseur avant.

■ Réglage de la température

Actionnez le contacteur de commande de la température côté conducteur vers le haut pour augmenter la température et vers le bas pour la diminuer.

■ Réglage de la vitesse du ventilateur

Actionnez le contacteur de commande de la vitesse du ventilateur vers le haut pour augmenter la vitesse du ventilateur et vers le bas pour la diminuer.

Appuyez sur le contacteur "OFF" pour arrêter le ventilateur.

■ Changez le mode de débit d'air

Actionnez le contacteur de commande du mode de débit d'air vers le haut ou vers le bas pour changer le mode de débit d'air.

Le mode change chaque fois que vous appuyez sur le contacteur.

Dégivreur du pare-brise (si le véhicule en est doté)

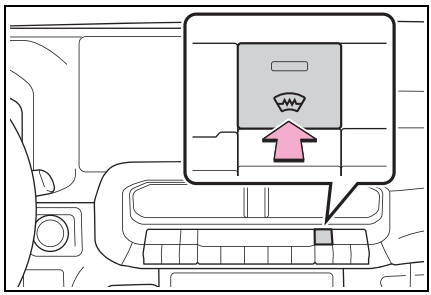
Cette fonction permet d'empêcher la formation de glace sur le pare-brise et les balais d'essuie-glaces.

Appuyez sur le contacteur pour activer/désactiver le système.

Lorsque le système est activé, le voyant sur le contacteur s'allume.

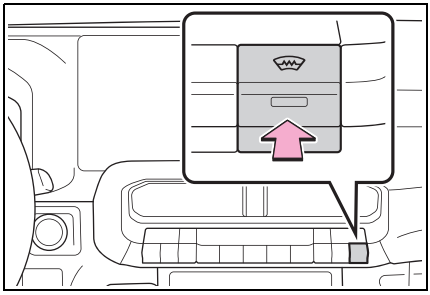
Le dégivreur du pare-brise se désactivera automatiquement au bout d'environ 15 minutes.

▶ Véhicules non dotés d'un volant chauffant



▶ Véhicules dotés d'un volant chauffant

Pour les véhicules non dotés d'un climatiseur arrière automatique, le système peut être utilisé à l'aide du panneau de commande du climatiseur avant.



Pour les véhicules dotés d'un climatiseur arrière automatique, le système peut être utilisé à l'aide de l'écran de commande des options sur l'écran multimédia. (→P.545)

AVERTISSEMENT

■ Pour éviter des brûlures

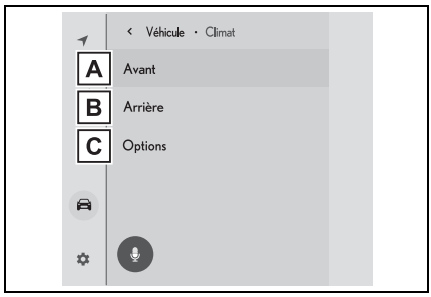
Ne touchez pas à la vitre de la partie inférieure du pare-brise ni aux côtés des montants avant lorsque le dégivreur du pare-brise est activé.

Écran de commande du climatiseur

Pour plus d'informations sur l'écran multimédia, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Procédure d'affichage

1. Touchez dans le menu principal de l'écran multimédia.
2. Touchez "Climat" dans le sous-menu.
3. Sélectionnez n'importe quel écran.

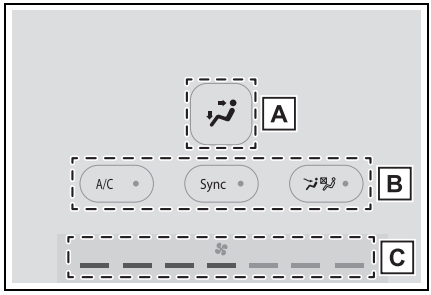


A Affiche l'écran de commande du climatiseur avant.

B Affiche l'écran de commande du climatiseur arrière. (si le véhicule en est doté)

C Affiche l'écran de commande des options.

■ Écran de commande du climatiseur avant



A Sélectionnez le mode de débit d'air

Chaque fois que vous touchez le contacteur, le mode de débit d'air change.

: L'air est dirigé vers le haut du corps

: L'air est dirigé vers le haut

du corps et vers les pieds

: L'air est dirigé vers les pieds

: L'air est dirigé vers les pieds et le désembueur de pare-brise est activé

B Active/désactive chaque fonction

Chaque fois que vous touchez le contacteur, la fonction bascule entre activée et désactivée.

Lorsque la fonction est activée, le voyant sur le contacteur s'allume.

"A/C" : Fonction de refroidissement et de déshumidification (→P.538)

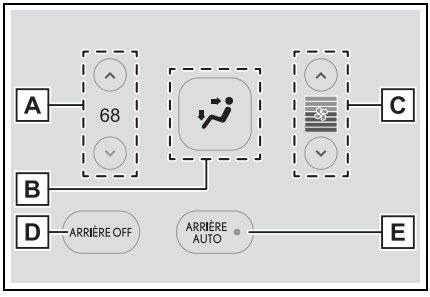
"Sync" : Mode "SYNC" (→P.541)

: Mode de débit d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) (→P.542)

C Affichage de la vitesse du ventilateur

Le réglage de la vitesse du ventilateur est affiché.

■ Écran de commande du climatiseur arrière (si le véhicule en est doté)



A Règle la température des sièges arrière

B Sélectionnez le mode de débit d'air

Chaque fois que vous touchez le contacteur, le mode de débit d'air change.

: L'air est dirigé vers le haut du corps

: L'air est dirigé vers le haut du corps et vers les pieds

: L'air est dirigé vers les pieds

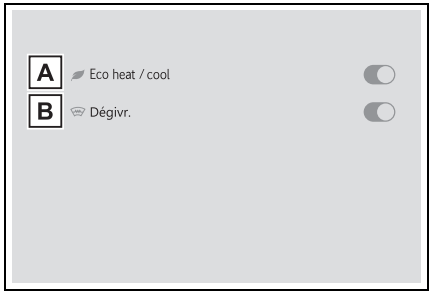
C Règle la vitesse du ventilateur des sièges arrière

D Éteint le ventilateur

E Active/désactive le mode automatique

■ Écran de commande des options

Vous pouvez activer et désactiver les fonctions.



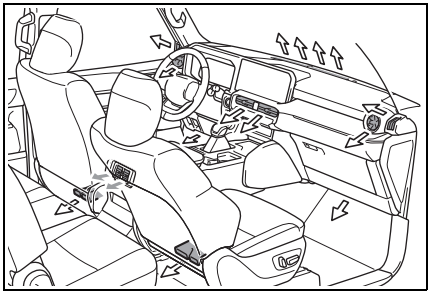
A Mode Eco du climatiseur (→P.539)

B Dégivreur de pare-brise (→P.543)

Disposition et utilisation des sorties d'air

■ Emplacement des sorties d'air

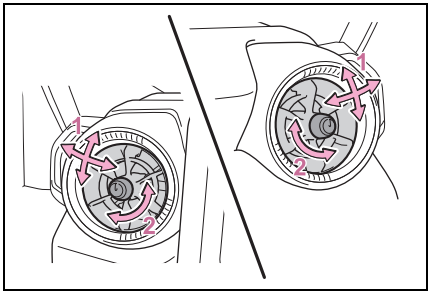
Les sorties d'air et le débit d'air changent en fonction du mode de débit d'air sélectionné.



⬅ : Si le véhicule en est doté

■ Réglage de la direction du débit d'air, et de l'ouverture/la fermeture des sorties d'air

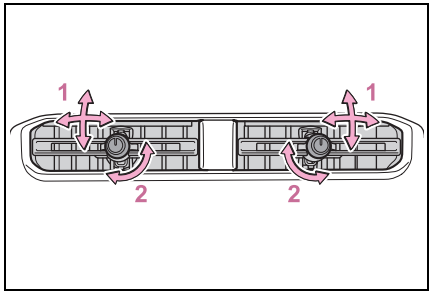
▶ Avant latéral



1 Dirigez l'air vers la gauche ou vers la droite, vers le haut ou vers le bas

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou pour fermer l'évent

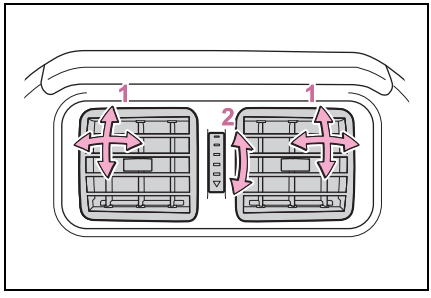
▶ Avant central



1 Dirigez l'air vers la gauche ou vers la droite, vers le haut ou vers le bas

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou pour fermer l'évent

▶ Arrière (si le véhicule en est doté)



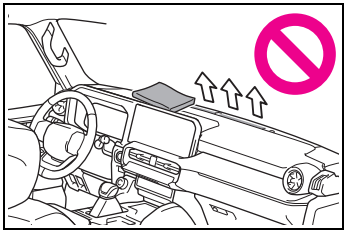
1 Dirigez l'air vers la gauche ou vers la droite, vers le haut ou vers le bas

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou pour fermer l'évent

AVERTISSEMENT

■ **Pour ne pas interrompre le fonctionnement du désembueur de pare-brise**

Ne placez aucun objet sur le tableau de bord qui pourrait recouvrir les sorties d'air. Sinon, cela pourrait bloquer le débit d'air, et empêcher les désembueurs de pare-brise de fonctionner correctement.

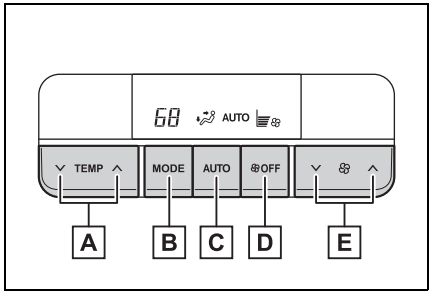


Climatiseur arrière automatique*

*: Si le véhicule en est doté

Les sorties d'air et la vitesse du ventilateur sont réglées automatiquement en fonction du réglage de la température.

Commandes du climatiseur arrière



A Contacteur de commande de la température

B Contacteur de commande du mode de débit d'air

C Contacteur du mode automatique

D Contacteur "OFF"

E Contacteur de commande de la vitesse du ventilateur

■ **Réglage de la température**

Sur le contacteur de commande de la température, appuyez sur ∧ pour augmenter la température et sur ∨ pour la diminuer.

■ Réglage de la vitesse du ventilateur

Appuyez sur le contacteur ∧ du contrôle de la vitesse du ventilateur pour augmenter la vitesse du ventilateur et sur ∨ pour la diminuer.

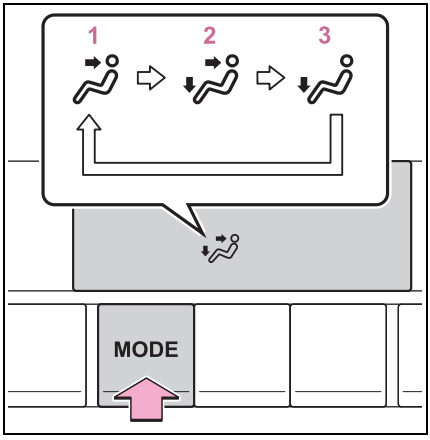
La vitesse du ventilateur s'affiche à l'écran. (7 niveaux)

Appuyez sur le contacteur "OFF" pour désactiver le ventilateur.

■ Changez le mode de débit d'air

Appuyez sur le contacteur de commande du mode de débit d'air.

Le mode Débit d'air change comme suit chaque fois que vous appuyez sur le contacteur.



1 L'air est dirigé vers le haut du corps

2 L'air est dirigé vers le haut du corps et vers les pieds

3 L'air est dirigé vers les pieds

■ Condition de fonctionnement du climatiseur arrière automatique

Lorsque le climatiseur avant est éteint, de l'air souffle sans utiliser la fonction de refroidissement.

■ Odeurs du ventilateur et du climatiseur

Durant l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur du véhicule peuvent pénétrer dans le climatiseur et s'y accumuler. Des odeurs peuvent alors émaner des évents.

■ Modification des réglages du siège arrière depuis le siège avant

Vous pouvez modifier les réglages du climatiseur arrière automatique à partir du panneau de commande du climatiseur avant en actionnant le contacteur "REAR". (→P.543)

■ Écran de commande du climatiseur

→P.544

⚠ NOTE

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Ne laissez pas le climatiseur arrière allumé plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

Utilisation du mode automatique

1 Appuyez sur le contacteur "AUTO".

2 Réglez la température.

3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur le contacteur "OFF".

Si le réglage de la vitesse du

ventilateur ou le mode de débit d'air sont actionnés, le voyant "AUTO" sur l'écran s'éteint. Cependant, le mode automatique est conservé pour toutes les fonctions autres que celles qui ont été actionnées.

■ Utilisation du mode automatique

La vitesse du ventilateur est réglée automatiquement en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

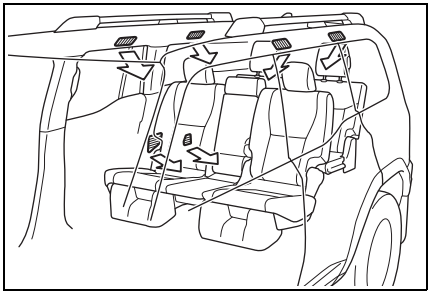
Par conséquent, immédiatement après avoir appuyé sur le contacteur du mode automatique, le ventilateur peut s'arrêter quelques instants pendant que l'air est réchauffé ou refroidi.

En raison du soleil, il se peut que de l'air froid soit dirigé autour de la partie supérieure du corps même lorsque le chauffage est activé.

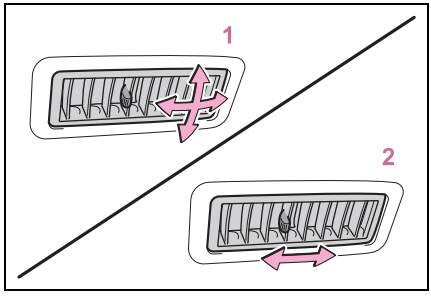
Disposition et utilisation des sorties d'air

■ Emplacement des sorties d'air

Les sorties d'air et le débit d'air changent en fonction du mode de débit d'air sélectionné.



■ Réglage de la direction du débit d'air, et de l'ouverture/la fermeture des sorties d'air (plafond latéral)



1 Dirigez l'air vers la gauche ou vers la droite, vers le haut ou vers le bas.

2 Ouvrez ou fermez l'évent

Pour fermer l'évent, déplacez le bouton complètement vers l'arrière.

Volant chauffant*/sièges chauffants*/ventilateurs de siège*

*: Si le véhicule en est doté

● Volant chauffant

Permet de chauffer les poignées du volant

● Sièges chauffants

Chauffe le capitonnage des sièges

● Ventilateurs de siège

Maintient une bonne ventilation en aspirant l'air dans les sièges

AVERTISSEMENT

■ Pour éviter des brûlures mineures

Soyez prudent si les personnes suivantes entrent en contact avec le volant ou les sièges lorsque leur dispositif de chauffage est activé :

- Bébés, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou personnes aux prises avec des difficultés physiques
- Personnes à la peau sensible
- Personnes très fatiguées
- Personnes ayant absorbé de l'alcool ou pris des médicaments qui provoquent une somnolence (somnifères, médicaments contre le rhume, etc.)

NOTE

■ Pour éviter d'endommager les sièges chauffants et les ventilateurs de siège

Ne placez pas sur le siège des objets lourds dont la surface est irrégulière et ne plantez pas d'objets pointus dans le siège tels que des aiguilles, des clous, etc.

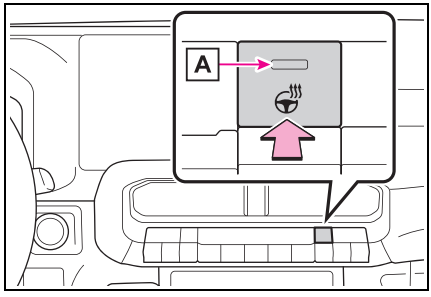
■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

N'utilisez pas les fonctions lorsque le système hybride est coupé.

Fonctionnement du volant chauffant

Appuyez sur le contacteur pour activer/désactiver le volant chauffant.

Lorsqu'il est activé, le voyant A s'allume.



■ Condition de fonctionnement

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ Si le voyant clignote

Appuyez sur le contacteur pour désactiver le volant chauffant, puis appuyez de nouveau sur le contacteur. Si le voyant continuait à clignoter, il se pourrait que le système présente une défaillance. Désacti-

vez le volant chauffant et faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Fonctionnement des sièges chauffants

■ Sièges avant

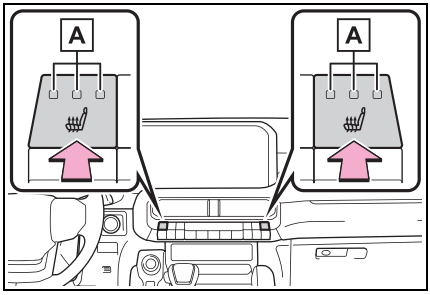
Appuyez sur le contacteur pour activer/désactiver les sièges chauffants.

Les indicateurs de niveau [A] s'allument pendant le fonctionnement.

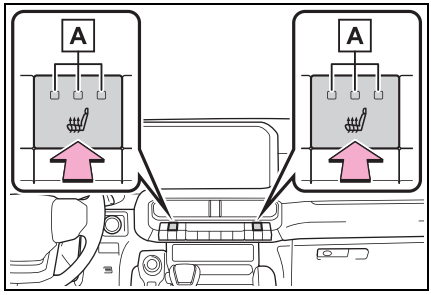
Chaque fois que vous appuyez sur le contacteur, la condition du fonctionnement change comme suit.

Élevé (3 segments allumés) → Moyen (2 segments allumés) → Faible (1 segment allumé) → Désactivé

▶ Véhicules non dotés de ventilateurs de siège



▶ Véhicules dotés de ventilateurs de siège



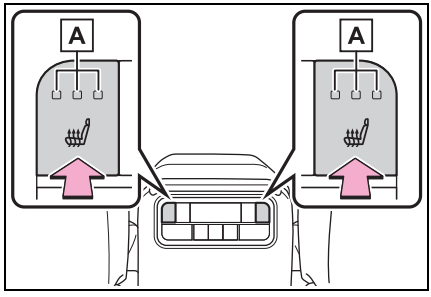
■ Sièges latéraux de la deuxième rangée de sièges (si le véhicule en est doté)

Appuyez sur le contacteur pour activer/désactiver les sièges chauffants.

Les indicateurs de niveau [A] s'allument pendant le fonctionnement.

Chaque fois que vous appuyez sur le contacteur, la condition du fonctionnement change comme suit.

Élevé (3 segments allumés) → Moyen (2 segments allumés) → Faible (1 segment allumé) → Désactivé



■ Vous pouvez utiliser les sièges chauffants lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter des causes de surchauffe et des blessures mineures par brûlure**

Observez les précautions suivantes lorsque vous utilisez un siège chauffant

- Ne recouvrez pas les sièges chauffants d'une couverture ou d'un coussin.
- N'utilisez pas les sièges chauffants plus que nécessaire.

Fonctionnement des ventilateurs de siège

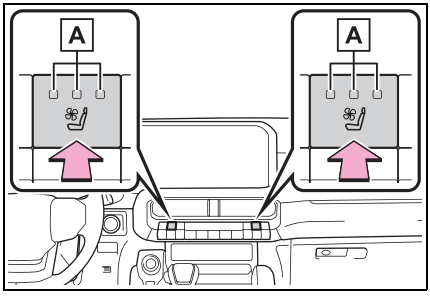
■ Sièges avant

Appuyez sur le contacteur pour activer/désactiver les ventilateurs de siège.

Les indicateurs de niveau A s'allument pendant le fonctionnement.

Chaque fois que vous appuyez sur le contacteur, la condition du fonctionnement change comme suit.

Élevé (3 segments allumés) → Moyen (2 segments allumés) → Faible (1 segment allumé) → Désactivé



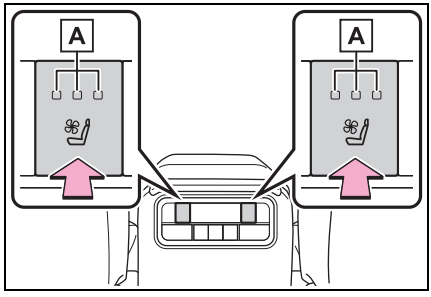
■ Sièges latéraux de la deuxième rangée de sièges (si le véhicule en est doté)

Appuyez sur le contacteur pour activer/désactiver les ventilateurs de siège.

Les indicateurs de niveau A s'allument pendant le fonctionnement.

Chaque fois que vous appuyez sur le contacteur, la condition du fonctionnement change comme suit.

Élevé (3 segments allumés) → Moyen (2 segments allumés) → Faible (1 segment allumé) → Désactivé



■ **Vous pouvez utiliser les ventilateurs de siège lorsque**

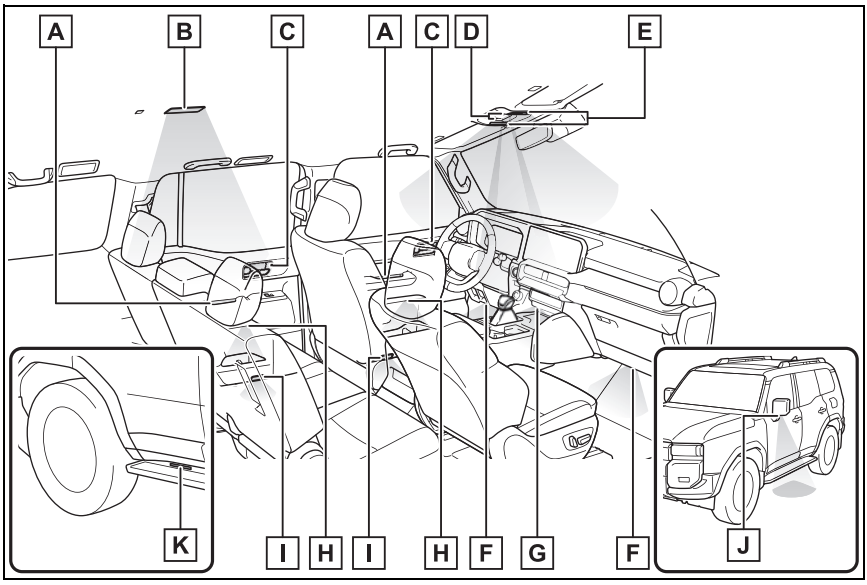
Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ **Mode de commande lié au climatiseur**

Lorsqu'un ventilateur de siège est réglé sur Élevé, il se peut que sa vitesse augmente en fonction de celle du climatiseur.

Liste des éclairages intérieurs

Emplacement des éclairages intérieurs



A Éclairage de poignée (si le véhicule en est doté)

B Éclairage intérieur arrière (→P.554)

C Éclairage de poignée intérieure de portière (si le véhicule en est doté)

D Éclairage du levier sélecteur de vitesses*

E Éclairage intérieur avant/éclairage personnel (→P.554, 555)

F Éclairage de plancher (si le véhicule en est doté)

G Éclairage de plateau ouvert (si le véhicule en est doté)

H Éclairages de vide-poches de portière (si le véhicule en est doté)

I Éclairage d'accueil aux portières (si le véhicule en est doté)

J Éclairages de seuil extérieur (si le véhicule en est doté)

K Éclairage du marchepied (si le véhicule en est doté)

*: L'éclairage du levier sélecteur de vitesses s'allume et s'éteint en même temps que les feux arrière.

■ Système d'éclairage d'accueil

Les éclairages s'allument/s'éteignent automatiquement lorsque la clé à puce est détectée, lorsque les portières sont verrouillées/déverrouillées, lorsque les portières sont ouvertes/fermées et selon le mode du contacteur d'alimentation.

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Si les éclairages intérieurs restent allumés alors que le contacteur d'alimentation est placé sur OFF, ils s'éteindront automatiquement au bout de 20 minutes.

■ Allumage automatique des éclairages intérieurs

Si l'un des coussins gonflables SRS se déploie (se gonfle) ou en cas de choc violent à l'arrière, les éclairages intérieurs s'allument automatiquement. Les éclairages intérieurs s'éteindront automatiquement au bout d'environ 20 minutes.

Les éclairages intérieurs peuvent être éteints manuellement. Cependant, afin de prévenir d'autres collisions, il est recommandé de le laisser allumé jusqu'à ce que la situation soit parfaitement sécuritaire. (Les éclairages intérieurs peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision s'est produite.)

■ Personnalisation

Le réglage (par ex. le temps écoulé avant que les éclairages ne s'éteignent) peut être modifié. (Fonctions personnalisables : →P.744)

NOTE

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

Fonctionnement des éclairages intérieurs

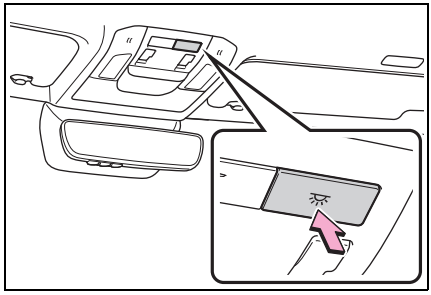
■ Activation/désactivation de l'éclairage intérieur avant

Appuyez sur le contacteur.

Chaque fois que vous appuyez sur le contacteur, l'éclairage bascule entre activé et désactivé.

L'éclairage intérieur arrière s'allume/s'éteint en même temps que l'éclairage intérieur avant.

Lorsqu'une portière est ouverte alors que la position de portière est activée, l'éclairage s'allume.

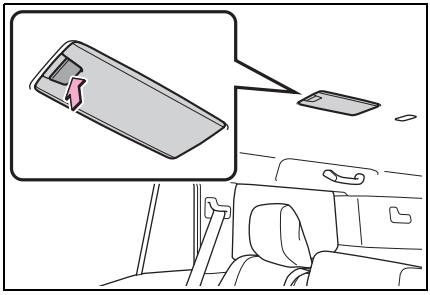


■ Activation/désactivation de l'éclairage intérieur arrière

Appuyez sur le contacteur.

Chaque fois que vous appuyez sur le contacteur, l'éclairage bascule entre activé et désactivé.

L'éclairage intérieur arrière s'allume/s'éteint en même temps que l'éclairage intérieur avant. L'éclairage intérieur arrière ne peut pas être éteint en appuyant sur le contacteur si l'éclairage intérieur avant est allumé.



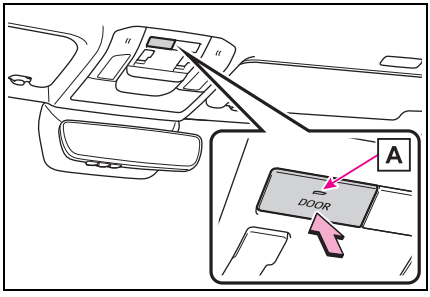
■ Activation/désactivation de la position de portière

Appuyez sur le contacteur de l'éclairage intérieur lié aux portières.

Les éclairages s'allument et s'éteignent selon que les portières sont ouvertes ou fermées lorsque la position de portière est activée.

Chaque fois que vous appuyez le contacteur, la position de portière bascule entre activée et désactivée.

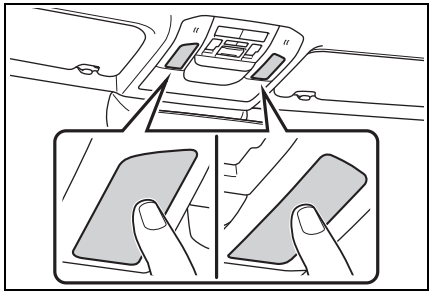
Lorsque la position de portière est activée, le voyant [A] sur le contacteur s'allume.



Fonctionnement des éclairages personnels

Touchez l'éclairage.

Chaque fois que vous le touchez, l'éclairage bascule entre activé et désactivé.



■ Lorsque l'éclairage personnel ne répond pas normalement

- Lorsque la surface des lentilles est mouillée, encrassée, etc.
- Lorsque vous l'utilisez avec les mains humides
- Lorsque vous portez des gants, etc.

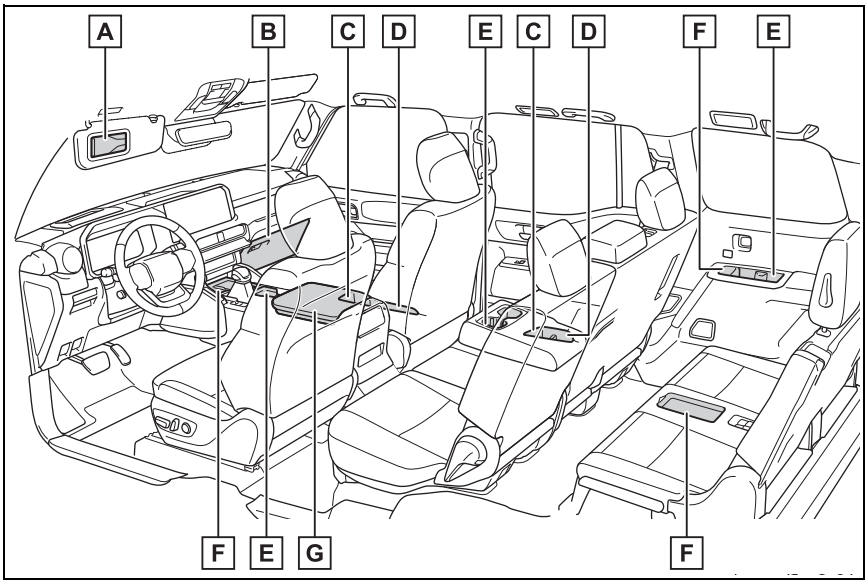
NOTE

■ Retrait des lentilles de l'éclairage personnel

Ne retirez jamais les lentilles des éclairages personnels. Sinon, les éclairages pourraient être endommagés. S'il est nécessaire de retirer la lentille, contactez votre concessionnaire Toyota.

Liste des dispositifs de rangement

Emplacement des dispositifs de rangement



A Range-tickets (→P.559)

B Boîte à gants (→P.557)

C Porte-bouteilles (→P.558)

D Vide-poches de portière

E Porte-gobelets (→P.558)

F Plateaux ouverts (→P.559)

G Bloc central (si le véhicule en est doté) (→P.557)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Objets qui ne doivent pas être laissés dans les espaces de rangement**

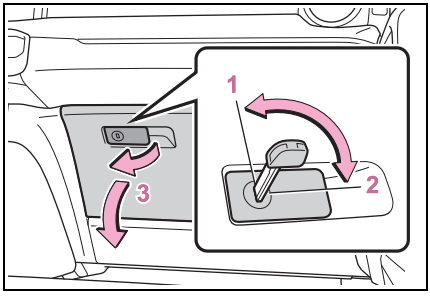
Ne laissez pas de lunettes, de briquets ni d'atomiseurs dans les espaces de rangement, car les problèmes suivants risqueraient de se produire en cas de température élevée dans l'habitacle :

- Les lunettes pourraient être déformées par la chaleur ou se fissurer si elles entraient en contact avec d'autres articles rangés.

AVERTISSEMENT

- Les briquets ou les atomiseurs pourraient exploser. S'ils entraient en contact avec d'autres articles rangés, le briquet pourrait s'enflammer et l'atomiseur pourrait laisser du gaz s'échapper et provoquer un incendie.

Boîte à gants



1 Déverrouillez avec la clé mécanique

2 Verrouillez avec la clé mécanique

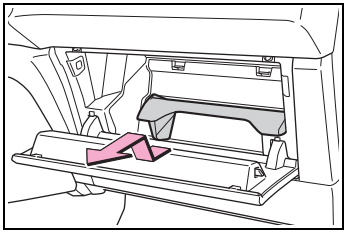
3 Ouvrez (tirez le levier)

■ Éclairage de la boîte à gants

L'éclairage de la boîte à gants s'allume lorsque les feux arrière sont allumés.

■ Retrait de la séparation

La séparation à l'intérieur de la boîte à gants peut être retirée en la tirant.



AVERTISSEMENT

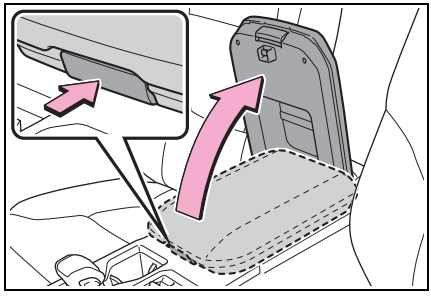
■ Précautions à prendre pendant la conduite

Laissez la boîte à gants fermée. En cas de freinage ou de dérapage brusques, un occupant qui heurterait la boîte à gants ouverte ou se ferait frapper par les objets qui y sont rangés risquerait de provoquer un accident.

Bloc central (si le véhicule en est doté)

Votre véhicule est doté d'un bloc central ou d'un compartiment de refroidissement. Pour les véhicules dotés d'un compartiment de refroidissement, reportez-vous à la P.565.

Tout en appuyant sur le bouton, soulevez le couvercle pour l'ouvrir.



AVERTISSEMENT

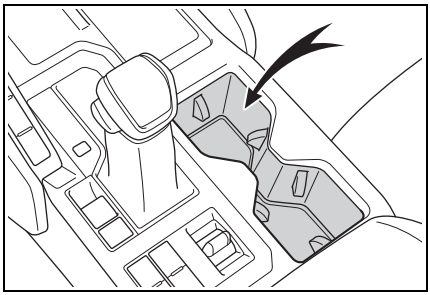
■ Précautions à prendre pendant la conduite

Laissez le bloc central fermé.

Des blessures pourraient survenir en cas d'accident ou de freinage brusque.

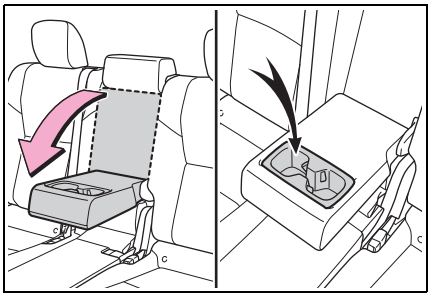
Porte-gobelets

■ Sièges avant

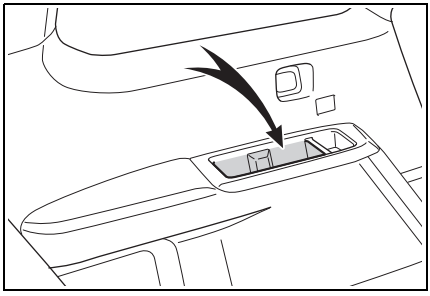


■ Deuxième rangée de sièges

Abaissez l'accoudoir.



■ Garnitures latérales arrière



⚠ AVERTISSEMENT

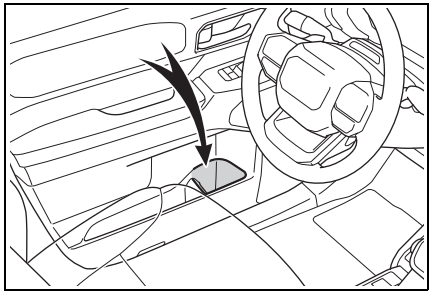
■ Objets à ne pas déposer dans les porte-gobelets

Ne placez aucun objet autre qu'un gobelet, une cannette de boisson ou une bouteille* dans les porte-gobelets.
En cas d'accident ou de freinage brusque, les autres objets pourraient être projetés hors des porte-gobelets et occasionner des blessures. Si possible, placez un couvercle sur les boissons chaudes pour éviter les brûlures.

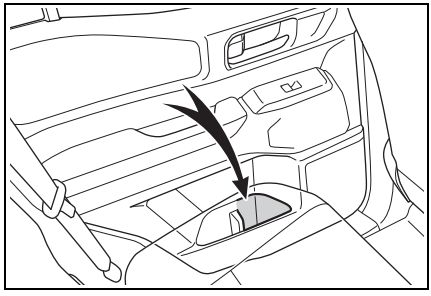
*: Sauf pour les porte-gobelets de la deuxième rangée de sièges

Porte-bouteilles

■ Portières avant



■ Portières arrière



■ Porte-bouteilles

- Lorsque vous y rangez une bouteille, fermez le bouchon.

● En raison de leur taille ou de leur forme, il pourrait s'avérer impossible d'y ranger certaines bouteilles.

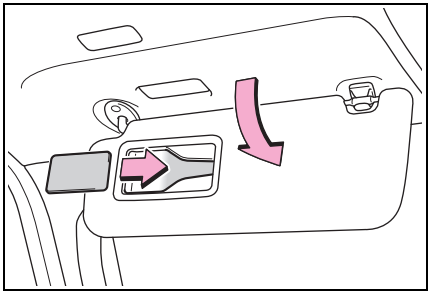
NOTE

■ Objets qui ne doivent pas être laissés dans les porte-bouteilles

Ne placez pas de bouteilles ouvertes, ni de verres ou de gobelets en papier pleins, dans les porte-bouteilles. Leur contenu pourrait se renverser et les verres pourraient se casser.

Range-tickets

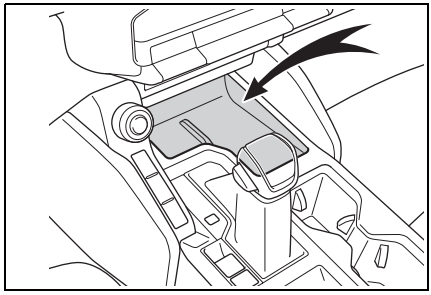
Abaissez le pare-soleil pour les utiliser.



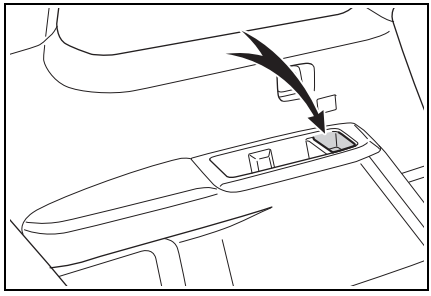
Plateaux ouverts

■ Type A (si le véhicule en est doté)

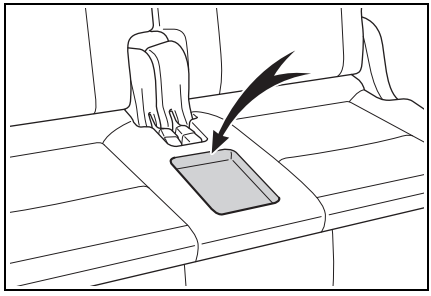
Véhicules dotés du chargeur sans fil : →P.569



■ Type B



■ Type C (si le véhicule en est doté)



AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas déposer dans le plateau ouvert

Observez les précautions suivantes lorsque vous déposez des objets dans le plateau ouvert. Sinon, des objets pourraient être projetés à l'extérieur du plateau en cas de freinage soudain ou de coup de volant brusque. Dans ces cas-là, les objets pourraient nuire au fonctionnement des pédales ou entraîner la distraction du conducteur, ce qui pourrait provoquer un accident.

- Ne rangez pas dans le plateau des objets qui peuvent facilement se déplacer et rouler.
- N'empilez pas dans le plateau d'objets d'une hauteur supérieure au bord du plateau.
- Ne rangez pas d'objets dans le plateau qui pourraient dépasser du bord du plateau.

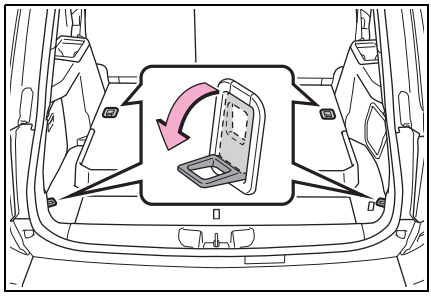
Caractéristiques du compartiment de charge

Crochets de rétention

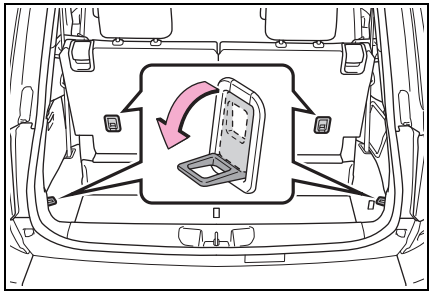
Soulevez le crochet à utiliser.

Les crochets de rétention servent à fixer les objets en vrac.

▶ Véhicules non dotés d'une troisième rangée de sièges

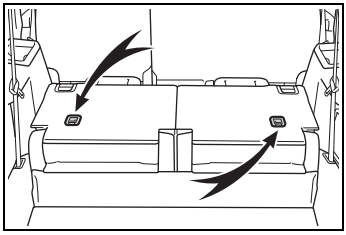


▶ Véhicules dotés d'une troisième rangée de sièges



■ Crochets de rétention à l'arrière de la troisième rangée de sièges (si le véhicule en est doté)

Les crochets de rétention peuvent également être utilisés avec la troisième rangée de sièges rabattue.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque les crochets de rétention ne sont pas utilisés

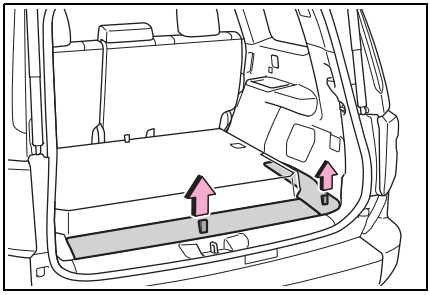
Pour éviter tout risque de blessure, remettez toujours les crochets en position de repos lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Plaque de coffre

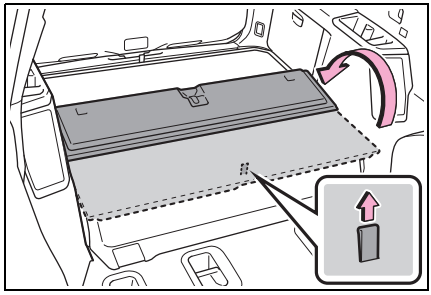
Tirez la courroie vers le haut et ouvrez la plaque de coffre.

▶ Véhicules non dotés d'une troisième rangée de sièges

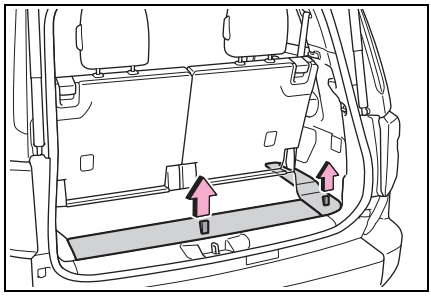
Arrière du compartiment de charge :



Derrière la deuxième rangée de sièges :



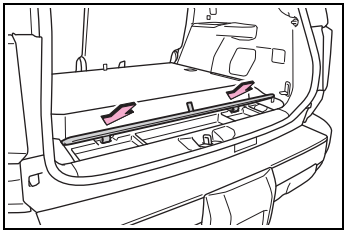
▶ Véhicules dotés d'une troisième rangée de sièges



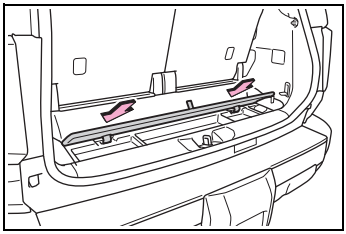
■ Lorsque vous installez la plaque de coffre (véhicules non dotés d'une troisième rangée de sièges [à l'arrière du compartiment de charge] et véhicules dotés d'une troisième rangée de sièges)

Insérez la griffe dans l'orifice, et replacez la plaque de coffre.

▶ Véhicules non dotés d'une troisième rangée de sièges (à l'arrière du compartiment de charge)



▶ Véhicules dotés d'une troisième rangée de sièges



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous manipulez la plaque de coffre

Ne placez rien sur la plaque de coffre lors de sa manipulation. Sinon, vous pourriez coincer vos doigts ou provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures.

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Laissez la plaque de coffre fermée.

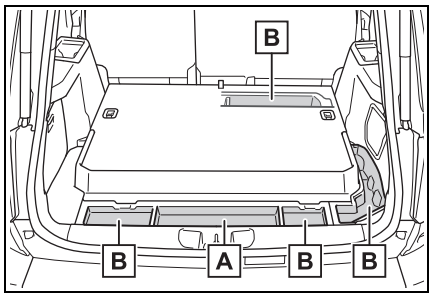
En cas de freinage brusque, un occupant qui heurterait la plaque de coffre ou se ferait frapper par les objets qui sont rangés sous la plaque de coffre risquerait de provoquer un accident.

Plaque sous le plateau

Ouvrez la plaque de coffre. (→P.561)

Vous pouvez ranger les articles suivants.

▶ Véhicules non dotés d'une troisième rangée de sièges

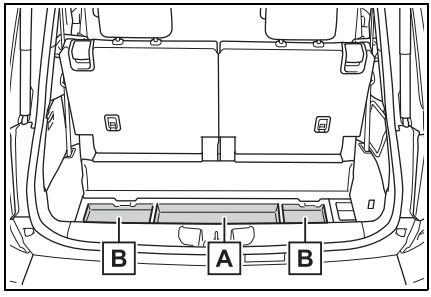


A Réflecteur d'urgence*

B Accessoires

*: Le réflecteur d'urgence n'est pas compris dans l'équipement de base.

▶ Véhicules dotés d'une troisième rangée de sièges



A Réflecteur d'urgence*

B Accessoires

*: Le réflecteur d'urgence n'est pas compris dans l'équipement de base.

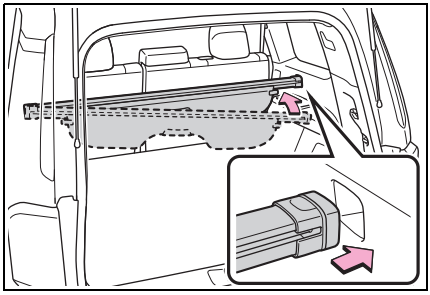
■ Réflecteur d'urgence

Selon la taille et la forme de l'étui du réflecteur d'urgence, vous pourriez ne pas être en mesure de le ranger.

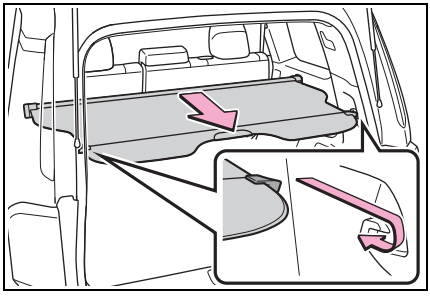
Couvre-bagages (si le véhicule en est doté)

■ Installation du couvre-bagages

1 Installez un côté du couvre-bagages dans le support. Tout en poussant ce côté dans le support, installez l'autre côté dans le support opposé.

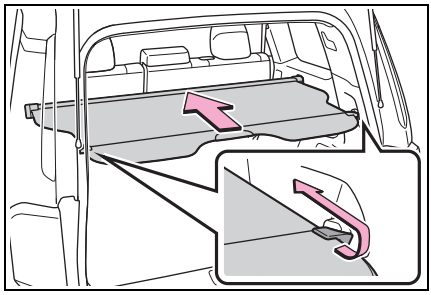


2 Tirez le couvre-bagages pour le dérouler, puis fixez-le aux supports en forme de crochet.



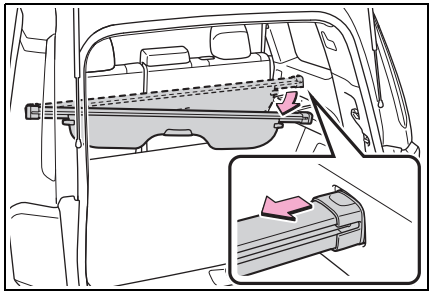
■ Retrait du couvre-bagages

1 Détachez du support les deux extrémités du couvre-bagages, puis rétractez-le.



2 Poussez une extrémité du couvre-bagages vers l'intérieur, puis retirez-le du support.

Après avoir retiré le couvre-bagages, retirez-le du véhicule.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Couvre-bagages

- Ne placez aucun objet sur le couvre-bagages. En cas de freinage ou de virage brusques, l'objet peut être projeté et heurter un occupant. Cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

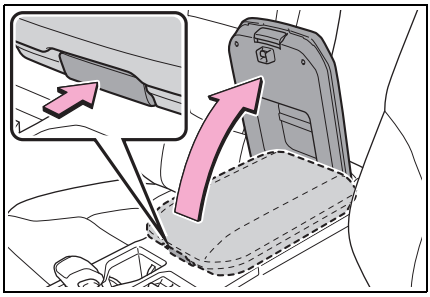
- Ne laissez pas d'enfants grimper sur le couvre-bagages. Cela pourrait endommager le couvre-bagages et éventuellement causer à l'enfant des blessures graves, voire mortelles.

Autres caractéristiques intérieures

Compartiment de refroidissement (si le véhicule en est doté)

Lorsque le système hybride fonctionne, vous pouvez utiliser le compartiment de refroidissement, car il est refroidi par le climatiseur.

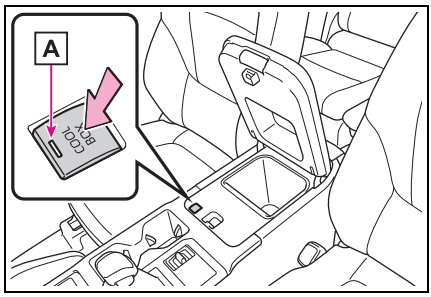
1 Tout en appuyant sur le bouton, soulevez le couvercle pour l'ouvrir.



2 Active/désactive le compartiment de refroidissement

Lorsqu'il est activé, le voyant A s'allume.

Si le climatiseur avant n'est pas en marche, il sera automatiquement activé lorsque le compartiment de refroidissement sera mis en marche.



■ Si le climatiseur avant n'est pas utilisé

Lorsque le compartiment de refroidissement est activé, le climatiseur avant est automatiquement activé.

■ Lorsque le compartiment de refroidissement est activé

- Le climatiseur avant ne peut pas être désactivé.
- Pour régler la température du compartiment de refroidissement, celui-ci peut cesser de fonctionner temporairement.

■ Lorsque la température extérieure est de 32 °F (0 °C) ou moins

Il peut être impossible d'utiliser le compartiment de refroidissement.

■ Objets à ne pas déposer dans le compartiment de refroidissement

- Les boissons dans des contenants non scellés
- Les articles fragiles, périssables, ou tout article ayant une forte odeur
- Le manuel du propriétaire, des dispositifs électroniques, des CD, etc.

■ Lorsque vous nettoyez l'intérieur du compartiment de refroidissement

Essuyez la saleté avec un chiffon humecté d'eau. Appliquer de l'eau directement pourrait provoquer une

défaillance.

AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Gardez le compartiment de refroidissement fermé pendant la conduite.

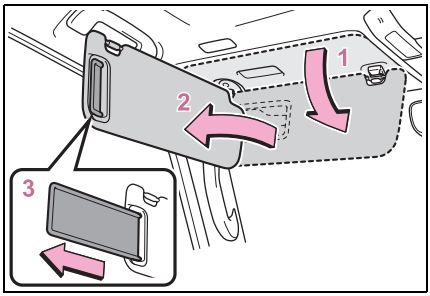
Il pourrait en résulter des blessures en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

NOTE

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Ne laissez pas le compartiment de refroidissement fonctionner plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

Pare-soleil



1 Pour régler le pare-soleil en position avant, abaissez-le.

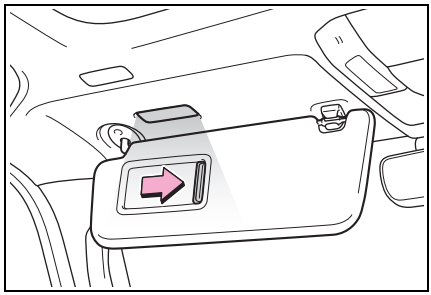
2 Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le, décrochez-le, puis faites-le pivoter sur le côté.

3 Pour utiliser la rallonge latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites-le coulisser vers l'arrière.

Miroirs de pare-soleil

Faites coulisser le cache pour l'ouvrir.

Lorsque vous ouvrez le cache, l'éclairage s'allume automatiquement.



■ Extinction automatique des phares pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Si l'éclairage de courtoisie reste allumé alors que le contacteur d'alimentation est placé sur OFF, il s'éteindra automatiquement au bout de 20 minutes.

NOTE

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Ne laissez pas l'éclairage de courtoisie allumé trop longtemps lorsque le système hybride est éteint.

Prise de courant (12 V CC)

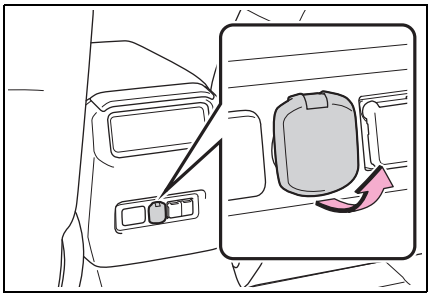
Veuillez utiliser cette source d'alimentation pour les appareils électroniques qui utilisent moins de 12 V CC/10 A (consommation électrique de 120 W).

Lorsque vous connectez plusieurs appareils, assurez-vous

que la consommation totale de tous les appareils connectés est inférieure à 120 W.

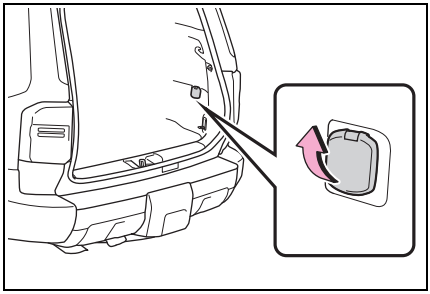
■ **Type A**

Ouvrez le couvercle.



■ **Type B (si le véhicule en est doté)**

Ouvrez le couvercle.



■ **La prise de courant peut être utilisée lorsque**

Le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON.

■ **Lors de la désactivation du contacteur d'alimentation**

Débranchez les dispositifs électriques qui se rechargent, comme les batteries portables.
Si ces dispositifs ne sont pas débranchés, il se peut que le contacteur d'alimentation ne se désactive pas normalement.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager la prise de courant**

Fermez le couvercle lorsque la prise de courant n'est pas utilisée.

Les corps étrangers ou les liquides qui pénètrent dans la prise de courant risquent de provoquer un court-circuit.

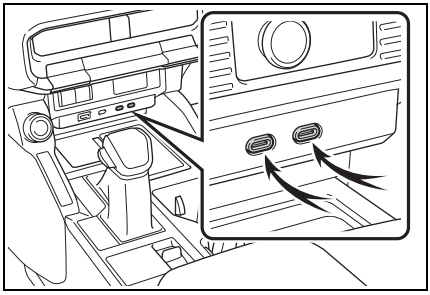
■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

N'utilisez pas la prise de courant plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

Ports de charge USB Type-C

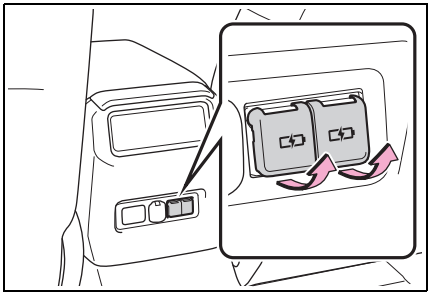
Les ports de charge USB Type-C sont utilisés pour fournir du courant de 3 A à 5 V aux appareils externes.
Les ports de charge USB Type-C sont uniquement pour la charge. Ils ne sont pas conçus pour le transfert de données ni à d'autres fins.
Selon l'appareil externe, il est possible qu'il ne se charge pas correctement. Reportez-vous au manuel fourni avec l'appareil avant d'utiliser un port de charge USB Type-C.

■ **Type A**

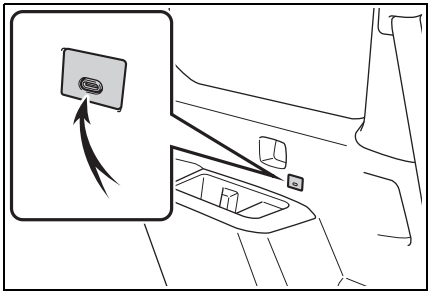


■ **Type B**

Ouvrez le couvercle.



■ **Type C (si le véhicule en est doté)**



■ **Vous pouvez utiliser les ports de charge USB Type-C lorsque**

Le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON.

■ **Situations dans lesquelles il est possible que les ports de charge USB Type-C ne fonctionnent pas correctement**

- Si un appareil consommant plus de 3 A à 5 V est branché
- Si un appareil conçu pour communiquer avec un ordinateur personnel, par exemple un périphérique de stockage USB, est connecté
- Si l'appareil externe connecté est désactivé (en fonction de l'appareil)
- Si la température à l'intérieur du véhicule est élevée, par exemple après que le véhicule a été garé au soleil

■ **À propos des appareils externes connectés**

En fonction de l'appareil externe connecté, il est possible que la charge soit parfois suspendue, et qu'ensuite elle reprenne. Il ne s'agit pas d'une défaillance.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les ports de charge USB Type-C**

- N'insérez pas de corps étrangers dans les ports.
- Ne renversez pas d'eau ni d'autres liquides dans les ports.
- Type B : Lorsque les ports de charge USB Type-C ne sont pas utilisés, fermez les couvercles. Si un corps étranger ou du liquide pénètre dans un port, cela peut provoquer un court-circuit.
- N'appliquez pas de force excessive aux ports de charge USB Type-C et ne les soumettez pas à un choc.
- Ne démontez pas les ports de charge USB Type-C et ne les modifiez pas.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les appareils externes**

- Ne laissez pas d'appareils externes dans le véhicule. La température pourrait augmenter dans l'habitacle et endommager un appareil externe.
- N'appuyez pas sur un appareil externe ni sur le câble d'un appareil externe lorsqu'il est connecté et n'y appliquez pas de force indue.

■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

N'utilisez pas les ports de charge USB Type-C pendant une longue période lorsque le système hybride est éteint.

Chargeur sans fil (si le véhicule en est doté)

Un appareil portatif peut être chargé simplement en plaçant des appareils portatifs compatibles avec la norme de charge sans fil Qi selon le Wireless Power Consortium, tels que des téléphones intelligents et des batteries mobiles, etc. sur la zone de charge.

Vous pouvez consulter les appareils portatifs compatibles sur le site Web suivant du Wireless Power Consortium.

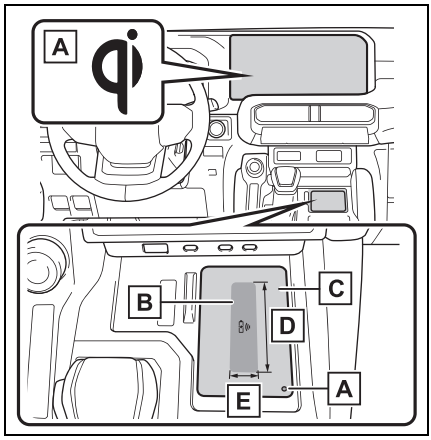
https://www.wirelesspowerconsortium.com/

Cette fonction ne peut pas être utilisée avec des appareils portatifs ne pouvant pas être placés sur le chargeur sans fil. De plus, selon l'appareil portatif, il est possible que cela ne fonctionne pas normalement. Veuillez lire le manuel d'utilisation des appareils portatifs avant de les utiliser.

■ Le logo "Qi"

Le logo "Qi" est une marque de commerce du Wireless Power Consortium.

■ Noms de toutes les pièces



A Voyant de fonctionnement

B Zone de charge*

C Plateau de charge

D Environ 3,9 in. (10 cm)

E Environ 1,0 in. (2,5 cm)

*: La bobine de charge du chargeur sans fil peut être déplacée dans la zone de charge jusqu'à la position de la bobine de charge à l'intérieur d'un appareil portatif. La charge est possible si le centre de la bobine de l'appareil portatif est placé dans la zone de charge.
Si 2 appareils portatifs ou plus sont placés sur le chargeur sans fil, leurs bobines de charge peuvent ne pas être correctement détectées et ils risquent de ne pas être chargés.

■ Utilisation du chargeur sans fil

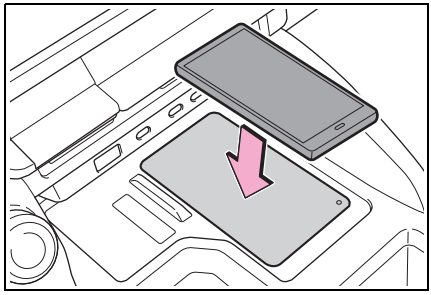
Placez l'appareil portatif sur le chargeur sans fil.

Placez la surface de charge de l'appareil portatif vers le bas avec la partie centrale de l'appareil au milieu de la zone de charge.

Lors de la charge, le voyant de fonctionnement (orange) du chargeur sans fil s'allume.

Consultez la section "Situations dans lesquelles la fonction pourrait ne pas fonctionner normalement" (→P.575) lorsque la charge ne fonctionne pas.

Lorsque la charge est terminée, le voyant de fonctionnement (vert) du chargeur sans fil s'allume.



■ Fonction de recharge

- Lorsque la charge est terminée et après un temps déterminé dans l'état de suspension de charge, la charge redémarre.
- Lorsqu'un appareil portatif est déplacé de manière significative dans la zone de charge, la bobine de charge est déconnectée et la recharge est momentanément arrêtée. Cependant, si le centre d'une bobine de charge se trouve dans la zone de charge, la bobine de charge à l'intérieur du chargeur sans fil se déplacera vers elle et la recharge commencera. Si l'appareil portatif est déplacé n'importe où en dehors de la zone de charge, la charge s'interrompt. Placez l'appareil portatif près du centre de la zone de charge.

■ Fonction de charge rapide

- Les appareils portatifs suivants prennent en charge la charge rapide.

• Appareils portatifs conformes à la

version 1.3.2 de la norme WPC et compatibles avec la charge rapide

- iPhones équipés d'une version d'iOS qui prend en charge la charge à 7,5 W (iPhone 8 et modèles ultérieurs)
- Appareils portatifs compatibles avec la norme de charge rapide originale de Galaxy.

● Lorsqu'un appareil portatif est compatible avec la charge rapide, le chargeur passe automatiquement à la fonction de charge rapide.

■ Conditions d'éclairage du voyant de fonctionnement

Voyant de fonctionnement		État
Coté du plateau de charge	Côté écran multimédia	
Désactivation	Ne s'affiche pas	Lorsque l'alimentation multimédia est coupée ou que le contacteur d'alimentation est éteint
Vert (s'allume)	Gris	En attente (état de charge possible)*1
		Lorsque le charge est terminée*2
Orange (s'allume)	Bleu	Charge

*1: Aucune charge n'aura lieu pendant la veille. Un objet métallique ne sera pas chauffé s'il est placé sur le chargeur sans fil dans cet état.

*2: Selon l'appareil portatif et dans certains cas, le voyant de fonctionnement restera allumé en orange même après la fin de la charge.

■ Lorsque le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement

Lorsque le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement, gérez la cause probable en fonction des tableaux suivants.

Voyant de fonctionnement		Causes probables/Résolution
Coté du plateau de charge	Côté écran multimédia	
Orange (Clignotement à répétition une fois par seconde)	Gris	**Échec de communication entre le véhicule et le chargeur sans fil** → **Si le système hybride est en marche, arrêtez-le, puis faites-le redémarrer.** Si le contacteur d'alimentation est sur ACC, faites démarrer le système hybride. (→P.256)
Vert (Clignotement à répétition une fois par seconde)	Ne s'affiche pas	**Échec de communication avec le chargeur sans fil et le système multimédia** → **Si le système hybride est en marche, arrêtez-le, puis faites-le redémarrer.** Si le contacteur d'alimentation est sur ACC, faites démarrer le système hybride. (→P.256)
Vert (s'allume)	Bleu	**Les stations de radio AM sont automatiquement sélectionnées** → **Attendez que le système ait terminé la sélection automatique des stations de radio AM. Dans le cas où la sélection automatique ne peut pas être effectuée, arrêtez la sélection automatique.**
		Le système Smart key détecte une clé à puce. → **Attendez que la détection de la clé à puce soit terminée.**

Voyant de fonctionnement		Causes probables/Résolution
Coté du plateau de charge	Côté écran multi-média	
Vert (s'allume)	Gris	**Détection de corps étrangers : La fonction de prévention de chauffage anormal en cas de corps étrangers est activée du fait de la présence d'un corps étranger métallique dans la zone de charge** **→ Retirez le corps étranger de la zone de charge.**
		Appareil portatif mal aligné/éloigné de la surface de charge : **La bobine de charge à l'intérieur de l'appareil portatif s'est déplacée en dehors de la zone de charge, ou la lentille est convexe, ou le boîtier est épais, de sorte que la fonction de prévention de chauffage anormal est activée** **→ Retirez l'appareil portatif du chargeur sans fil, après 5 secondes, placez l'appareil portatif de manière à ce qu'il soit proche du centre du chargeur sans fil. Si un étui ou un cache est fixé à l'appareil portatif, retirez-le.**

Voyant de fonctionnement		Causes probables/Résolution
Coté du plateau de charge	Côté écran multimédia	
Vert (s'allume)	Gris	**Fonction de protection de la batterie de l'appareil portatif :** **Avant la charge complète, la fonction de protection de la batterie de l'appareil portatif fonctionne** **→ Confirmez le réglage de l'appareil portatif.**
		Détection continue d'une clé à puce : **Lorsqu'une fonction multimédia est utilisée dans le cadre de la personnalisation du véhicule, la clé à puce est détectée en permanence sans être confirmée.** **→ Dans ce cas, tournez le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON pour confirmer la clé.**
Orange (Clignote à répétition 4 fois de manière continue)	Gris	**Arrêt de sécurité résultant du dépassement de la valeur de consigne par la température à l'intérieur du chargeur sans fil** **→ Arrêtez la charge, retirez l'appareil portatif du chargeur sans fil, attendez que la température baisse, puis recommencez la charge.**

■ Vous pouvez utiliser le chargeur sans fil lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON.

■ Appareils portatifs utilisables

- Les appareils compatibles avec les normes Qi de charge sans fil peuvent être utilisés. Toutefois, la compatibilité avec les appareils portatifs conformes aux normes Qi Ver. 1.0, 1.3.2 et versions ultérieures n'est pas garantie.
- À commencer par les téléphones mobiles et les téléphones intelligents, elle est prévue pour des appareils portatifs ayant une alimentation électrique de faible puissance de 5 W maximum.
- Toutefois, la charge dépassant 5 W est pris en charge par les appareils portatifs suivants.
  - La charge à 7,5 W ou moins est possible avec les iPhones avec prise en charge de la charge à 7,5 W.
  - La charge à 10 W ou moins est

possible sur les appareils Galaxy compatibles avec la charge à 10 W de la norme d'origine.
- Une puissance de charge de 15 W ou moins est utilisée par les appareils portatifs compatibles avec la sortie EPP telle que définie par la norme WPC Ver1.3.2.

■ Utilisation du système Smart key

Si le système Smart key détecte la clé à puce pendant qu'un appareil est en cours de charge, la charge est temporairement arrêtée. Une fois la clé à puce détectée, la charge reprend automatiquement.

■ Lorsque des étuis et des accessoires sont fixés aux appareils portatifs

N'effectuez pas de charge dans des situations où un étui et des accessoires ne permettant pas de gérer Qi sont fixés à l'appareil portatif. Selon le type d'étui (y compris certaines pièces d'origine du fabricant) et d'accessoire, il peut s'avérer impossible d'effectuer une charge. Lorsque la charge ne s'effectue pas même en ayant l'appareil portatif placé dans la zone de charge, retirez l'étui et les accessoires.

■ Fonctionnement associé de la radio AM lors de la charge

- Au cours de la charge, si du bruit est produit pendant que vous écoutez la radio AM, la fréquence de charge change automatiquement afin de limiter le bruit.
- Lors de la recherche automatique des stations de radio AM, la charge sera suspendue afin d'éviter que les bruits de charge ne soient détectés comme étant des stations de radio. La charge reprendra automatiquement une fois la syntonisation automatique terminée.

■ Points importants du chargeur sans fil

- S'il est impossible de détecter la clé à puce dans l'habitacle, il sera impossible d'effectuer la charge. Lorsque la portière est ouverte et fermée, il se peut que la charge soit suspendue temporairement.
- Lors de la charge, le chargeur sans fil et l'appareil portatif deviendront plus chauds, il ne s'agit toutefois pas d'une anomalie.
  Lorsqu'un appareil portatif devient chaud pendant sa charge, il se peut que la charge soit interrompue en raison de la fonction de protection sur le côté de l'appareil portatif. Dans ce cas, lorsque la température de l'appareil portatif baisse considérablement, rechargez à nouveau.

Le ventilateur peut se mettre à fonctionner pour faire baisser la température à l'intérieur du chargeur sans fil, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

■ Bruits de fonctionnement

Un bourdonnement peut survenir lorsque vous appuyez sur le contacteur d'alimentation pour passer sur ACC ou ON, ou lors de la détection d'un appareil portatif. Toutefois, il ne s'agit pas d'une anomalie.

■ Nettoyage du chargeur sans fil

→P.606

■ Situations dans lesquelles la fonction pourrait ne pas fonctionner normalement

Les appareils risquent de ne pas être chargés normalement dans les situations suivantes.

- L'appareil portatif est complètement chargé
- L'appareil portatif est chargé avec un câble connecté
- Il y a un corps étranger entre la zone de charge et l'appareil portatif
- La charge a provoqué le réchauffement de l'appareil portable

- La température autour du chargeur sans fil est de 95 °F (35 °C) ou plus, par exemple en cas de chaleur extrême
- L'appareil portatif est placé avec sa surface de charge orientée vers le haut
- Lorsqu'un petit appareil portatif, tel qu'un appareil pliable, est placé dans une zone mal alignée par rapport à la zone de charge
- L'appareil portatif est plus grand que le plateau de charge
- Le véhicule se trouve dans une zone où de fortes ondes électriques ou du bruit sont émis, comme près d'une tour de télévision, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radiodiffusion, d'un grand écran, d'un aéroport, etc.
- La clé à puce n'est pas dans le véhicule
- L'un des objets suivants se trouve coincé ou inséré entre la surface de charge de l'appareil portatif et la zone de charge.

• Pochettes et étuis épais
• Un étui ou une pochette avec une surface irrégulière ou inclinée qui empêche la surface de charge d'être plate
• Ornements épais
• Accessoires pour téléphones tels que des anneaux, des sangles, etc.

- En cas d'écart entre le côté charge de l'appareil portatif et la zone de charge, causé par un élément en relief, par exemple une caméra sur le côté charge de l'appareil portable.
- Lorsque l'appareil portatif entre en contact avec l'un des objets métalliques suivants ou est couvert par l'un d'eux :

• Une carte contenant du métal, comme du papier d'aluminium, etc.
• Un paquet de cigarettes avec une feuille d'aluminium
• Un portefeuille ou un sac en métal
• Pièces de monnaie
• Une chaufferette
• Des CD, des DVD ou d'autres supports
• Un accessoire en métal
• Un étui ou une pochette en métal
• Un étui de type à rabat muni d'un aimant sur le côté charge de l'appareil portable

- Des télécommandes de type ondes électriques sont utilisées à proximité
- 2 appareils portatifs ou plus sont placés en même temps sur le chargeur sans fil
- Si vous utilisez un appareil doté d'un stylo S-Pen intégré (série Galaxy Note, etc.) et que l'appareil dans lequel le stylo S-Pen est inséré se trouve sur le plateau.

Si la charge est anormale ou si le voyant de fonctionnement continue de clignoter pour toute autre raison, le chargeur sans fil peut-être défaillant. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Si le système d'exploitation du téléphone intelligent a été mis à jour

Si le système d'exploitation du téléphone intelligent a été mis à jour avec une version plus récente, ses spécifications de charge peuvent avoir changé considérablement. Pour plus de détails, consultez les informations sur le site Web du fabricant.

■ Informations relatives aux marques de commerce

- iPhone est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.
- Galaxy est une marque de commerce ou une marque déposée de Samsung Electronics Co.

AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Pour des raisons de sécurité, lors de la charge d'un appareil portatif, le conducteur ne devrait pas utiliser la partie principale de l'appareil portatif pendant la conduite.

■ Précautions relatives à l'interférence avec des appareils électroniques

Les personnes porteuses d'un stimulateur cardiaque implantable, d'un stimulateur de resynchronisation cardiaque ou d'un défibrillateur automatique implantable, ainsi que de tout autre appareil médical électrique, doivent consulter leur médecin à propos de l'utilisation du chargeur sans fil.

■ Pour éviter les dysfonctionnements ou les brûlures

Observez les précautions suivantes. Si vous ne le faites pas, l'équipement risque de présenter un dysfonctionnement, d'être endommagé, de prendre feu et de provoquer des brûlures en raison d'une surchauffe ou d'une décharge électrique.

- N'insérez pas d'objets métalliques entre la zone de charge et l'appareil portatif pendant la charge
- Ne fixez pas d'autocollant à base d'aluminium ou d'autres objets métalliques sur la zone de charge
- Ne fixez pas d'autocollant à base d'aluminium ou d'autres objets métalliques sur la face latérale de l'appareil portatif (ou à son étui ou sa pochette) en contact avec la zone de charge
- Ne stockez pas d'objets sur le chargeur sans fil, stockez-les plutôt dans un compartiment auxiliaire
- Ne le soumettez pas à un choc violent ou à une force importante
- Ne le démontez, ne le modifiez pas et ne le retirez pas
- Ne rechargez pas les appareils autres que les appareils portatifs spécifiés
- Restez à distance des objets magnétiques
- Ne chargez pas d'appareils si la zone de charge est sale
- Ne le couvrez pas d'un chiffon ou de matériaux similaires

NOTE

■ Pour éviter les dysfonctionnements et la corruption de données

- Lors de la charge, le fait d'apporter une carte de crédit, une autre carte magnétique ou un support de stockage magnétique à proximité de la zone de charge peut effacer les données stockées en raison de l'influence magnétique. De plus, n'approchez pas de montre-bracelet ou d'autre instrument de précision à proximité de la zone de charge, car cela pourrait provoquer une défaillance.

NOTE

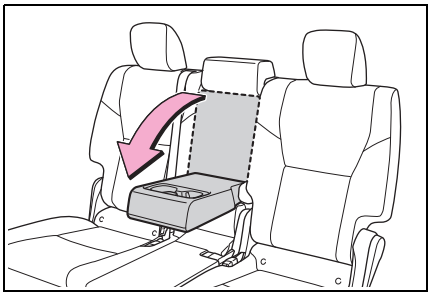
- Ne chargez pas avec une carte à puce sans contact, par exemple une carte à puce de système de transport, insérée entre le côté de charge d'un appareil portatif et la zone de charge. La carte à puce peut devenir extrêmement chaude ce qui peut l'endommager et endommager l'appareil portatif ou la carte à puce. Faites particulièrement attention à ne pas charger un appareil portatif qui est inséré dans un étui ou une pochette comportant une carte à puce sans contact.
- Ne laissez pas d'appareil portatif dans le véhicule. La température peut grimper à l'intérieur du véhicule en cas de chaleur extrême, ce qui pourrait provoquer une défaillance.

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

N'utilisez pas le chargeur sans fil pendant une longue période lorsque le système hybride est arrêté.

Accoudoir

Rabattez l'accoudoir pour l'utiliser.



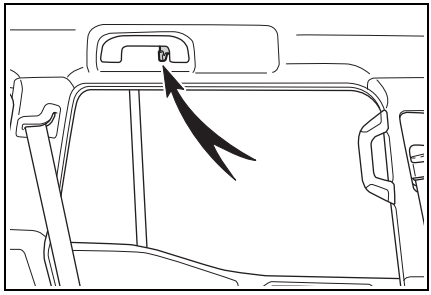
NOTE

■ Pour éviter d'endommager l'accoudoir

N'exercez pas une trop grosse pression sur l'accoudoir.

Crochets porte-vêtements

Les crochets porte-vêtements sont fournis avec les poignées de maintien de la deuxième rangée de sièges.



AVERTISSEMENT

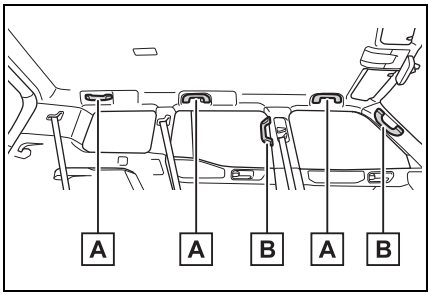
■ Articles ne pouvant pas être accrochés sur le crochet (véhicules dotés de coussins gonflables SRS en rideau)

N'accrochez pas de cintres ni d'autres objets rigides ou pointus sur les crochets porte-vêtements. Si les coussins gonflables SRS en rideau se déployaient, ces objets pourraient se transformer en projectiles et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Poignées de maintien

Une poignée de maintien (Type A) installée au plafond peut être utilisée pour vous soutenir lorsque vous êtes assis sur le siège.

Une poignée de maintien (Type B) installée sur le montant peut être utilisée lorsque vous entrez ou sortez du véhicule, ou autrement.



A Poignée de maintien (Type A)

B Poignée de maintien (Type B)

AVERTISSEMENT

■ Poignée de maintien (Type A)

N'utilisez pas la poignée de maintien (type A) lorsque vous entrez ou sortez du véhicule ni pour vous lever de votre siège.

NOTE

■ Pour éviter d'endommager la poignée de maintien

N'accrochez aucun objet lourd sur la poignée de maintien et n'y placez pas de charge lourde.

Écran d'information sur la conduite hors route (si le véhicule en est doté)

Des informations relatives à la conduite hors route sont affichées à l'écran multimédia.

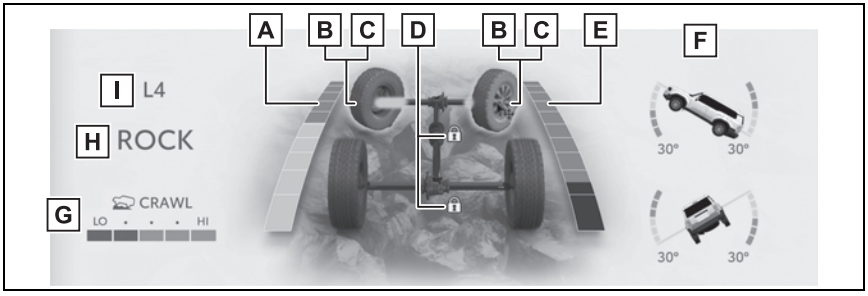
■ Procédure d'affichage

Appuyez sur dans le menu principal, puis sur "Informations Hors itinéraire" dans le sous-menu.

Pour plus d'informations sur l'écran multimédia, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Écran d'information sur la conduite hors route

▶ Lorsque la sélection multiterrain est activée



A Affichage de la pédale de frein

5 Caractéristiques intérieures

Affiche le degré d'enfoncement de la pédale de frein.

B Affichage de la direction des pneus avant

Affiche la direction estimée des pneus avant.

C Affichage de fonctionnement du système TRAC actif

Les pneus pour lesquels le système TRAC actif est en fonction sont représentés en orange.

D Affichage de fonctionnement du verrouillage de différentiel

E Affichage de la pédale d'accélérateur

Affiche le degré d'enfoncement de la pédale d'accélérateur.

F Affichage de l'inclinomètre

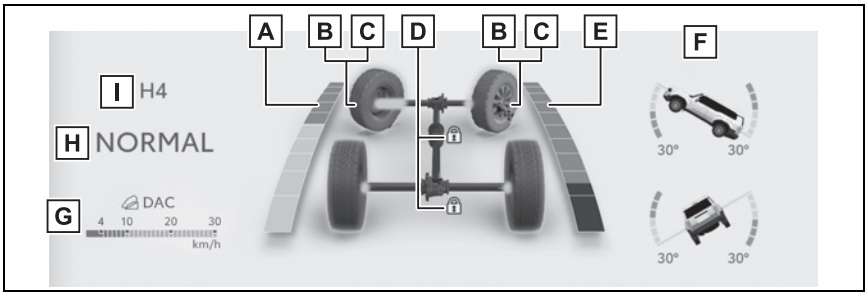
Affiche les angles d'inclinaison verticale et horizontale du véhicule.

G Affichage du mode de la commande de vitesse réduite
Affichage de la vitesse sélectionnée du dispositif de commande d'assistance en descente

H Affichage du mode de sélection multiterrain

I Affichage du mode de transfert

▶ Lorsque la sélection multiterrain est désactivée



A Affichage de la pédale de frein

Affiche le degré d'enfoncement de la pédale de frein.

B Affichage de la direction des pneus avant

Affiche la direction estimée des pneus avant.

C Affichage de fonctionnement du système TRAC actif

Les pneus pour lesquels le système TRAC actif est en fonction sont représentés en orange.

D Affichage de fonctionnement du verrouillage de différentiel

E Affichage de la pédale d'accélérateur

Affiche le degré d'enfoncement de la pédale d'accélérateur.

F Affichage de l'inclinomètre

Affiche les angles d'inclinaison verticale et horizontale du véhicule.

G Affichage du mode de la commande de vitesse réduite
Affichage de la vitesse sélectionnée du dispositif de commande d'assistance en descente

H Affichage de la sélection du mode de conduite

I Affichage du mode de transfert

Prise de courant (2400 W)*

*: Si le véhicule en est doté

Ce système permet l'utilisation d'appareils électriques avec une consommation électrique totale de 2400 W à 120 V CA dans le véhicule. L'alimentation d'appareils électriques situés en dehors du véhicule n'est pas recommandée, car cette opération peut enfreindre les lois et les réglementations du pays ou de la région concerné(e). Pour alimenter des appareils électriques situés en dehors du véhicule, veuillez d'abord consulter les lois et les réglementations auprès du gouvernement local pour chaque pays ou région. Faites également attention à ne pas traîner de cordons ou d'appareils électriques lorsque vous déplacez le véhicule.

Précautions d'utilisation des prises de courant lorsque le véhicule est garé

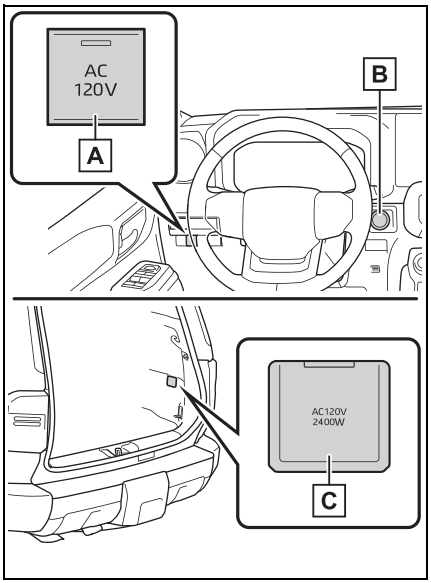
Observez les précautions suivantes avant de démarrer l'alimentation électrique :

- Garez le véhicule dans un endroit bien aéré, évitant les endroits mal ventilés tels que les garages, car le moteur pourrait démarrer alors que le système est en fonction.
- Garez le véhicule à un endroit solide et plat.

Bloquez les roues si nécessaire.

- Vérifiez que le capot est fermé.
- Vérifiez que le frein de stationnement est engagé.
- Vérifiez que la position de changement de vitesse P est sélectionnée.
- Vérifiez que le contacteur d'alimentation est sur OFF.
- Notez que le système d'alarme ne peut pas être activé pendant l'alimentation électrique. Pour éviter les vols, ne laissez pas d'objets de valeur, etc. dans l'habitacle ou le compartiment de charge.

Noms de toutes les pièces



A Contacteur “AC 120 V”

B Contacteur d’alimentation (→P.256)

C Prise de courant (compartiment de charge)

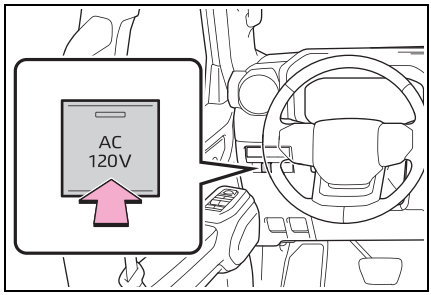
Utilisation de la prise de courant (2400 W)

1 Vérifiez que le frein de stationnement est engagé, appuyez fermement sur la pédale de frein, puis appuyez sur le contacteur d’alimentation. (→P.256)

2 Vérifiez que le voyant READY est allumé, puis appuyez sur le contacteur “AC 120 V”.

Vous pouvez utiliser la prise de courant lorsque le voyant du contacteur “AC 120 V” est allumé.

La prise de courant est activée/désactivée chaque fois que vous appuyez sur le contacteur “AC 120 V”.



3 Ouvrez le couvercle, insérez complètement et fermement la fiche de l’appareil dans la prise de courant. (→P.584)

Arrêt de l’utilisation de la prise de courant (2400 W)

Suivez la procédure décrite ci-dessous :

1 Éteignez les appareils branchés.

2 Appuyez sur le contacteur “AC 120 V” pour désactiver la prise de courant.

3 Débranchez chaque fiche des prises de courant.

4 Fermez le couvercle de la prise de courant.

Branchement d'un appareil

■ Lors du branchement d'un appareil

Assurez-vous de lire le manuel d'instructions fourni avec un appareil et de respecter les avertissements qui figurent sur l'appareil.

Avant de brancher un appareil sur la prise de courant, assurez-vous que l'appareil électrique est éteint.

1 Ouvrez le couvercle, insérez complètement et fermement la fiche de l'appareil dans la prise de courant.

Ne laissez pas la fiche à moitié insérée.

Dans les situations suivantes, utilisez une rallonge, etc. et branchez correctement la fiche dans la prise de courant :

- Lorsque la fiche d'un appareil est trop grande pour permettre son insertion complète et sûre dans la prise de courant.
- Lorsque la fiche d'un appareil est lourde et susceptible de se détacher de la prise de courant.

■ Prise de courant

- Avec cette prise de courant, utilisez des appareils qui fonctionnent sur 120 V CA et qui ont une consommation électrique maximale combinée de 2400 W ou moins. Si un appareil est branché et que la consommation électrique est dépassée, un circuit de protection peut être activé et la fonction d'alimentation électrique peut être arrêtée.
- Certains appareils avec une consommation électrique élevée, comme une calandre électrique, peuvent nécessiter l'utilisation exclusive des prises de courant. Lorsqu'un tel appareil est branché, ne branchez aucun autre appareil aux prises de courant.
- Lorsque plusieurs appareils sont branchés, un appareil branché (selon son type) peut ne pas fonctionner correctement. Pour un tel appareil, utilisez les prises de courant de manière exclusive.
- Lorsqu'une prise de courant est utilisée, selon l'appareil à utiliser, le flux de courant peut être élevé et la puissance de crête initiale peut dépasser 2400 W.
- Lorsqu'une prise de courant est utilisée, selon l'appareil à utiliser, cela peut provoquer des interférences avec les émissions de télévision et de radio.
- Lorsqu'une prise de courant est utilisée, un bruit de ventilateur de refroidissement peut être entendu à proximité du compartiment de charge. Cela n'indique pas une défaillance.

■ Appareils qui peuvent ne pas fonctionner correctement

Les appareils suivants peuvent ne pas fonctionner correctement, même si la consommation électrique combinée est égale ou inférieure à 2400 W :

- Appareils ayant une puissance de pointe initiale élevée (en watts)
- Appareils nécessitant une alimentation électrique plus importante que la consommation spécifiée dans le manuel d'utilisation
- Appareils de mesure calculant des

données précises

- Appareils demandant une alimentation électrique extrêmement stable
- Appareils demandant une alimentation électrique constante de la prise de courant, comme un appareil avec une minuterie.

Réglementations sur l'arrêt au ralenti

Le moteur démarre automatiquement et la charge est effectuée lorsque la charge résiduelle de la batterie hybride (batterie de traction) diminue, etc. Certaines autorités locales possèdent des réglementations relatives au démarrage du moteur lorsque le véhicule est garé ou arrêté. Utilisez la prise de courant de manière appropriée après avoir vérifié les réglementations applicables selon les autorités locales.

Lorsque les prises de courant sont utilisées alors que le véhicule est garé ou arrêté

- Les portières ne peuvent être ni verrouillées ni déverrouillées à l'aide du système Smart key.
- Les portières ne peuvent être ni verrouillées ni déverrouillées à l'aide d'une clé à puce. Les portières ne peuvent être verrouillées et déverrouillées qu'à l'aide d'une clé mécanique.
- Lorsqu'une portière est ouverte/fermée, un avertisseur sonore peut retentir ou "Clé non détectée Vérifiez l'emplacement de la clé" peut s'afficher sur l'écran multifonction. Veillez à emporter une clé à puce avec vous.
- Lorsque l'environnement du véhicule s'assombrit pendant l'alimentation électrique, les phares, etc. s'allument automatiquement. Reportez-vous à la P.277 pour savoir comment éteindre l'éclairage.

AVERTISSEMENT

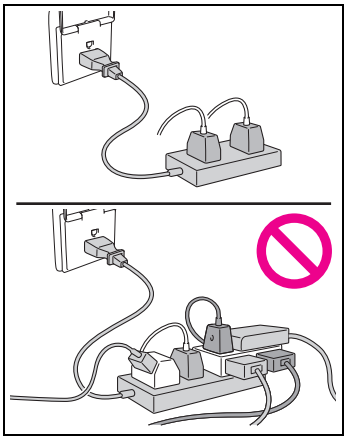
Pour une utilisation sécuritaire

Observez les précautions suivantes. Négliger de le faire pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez pas d'enfants ou d'autres personnes non habituées au fonctionnement utiliser l'alimentation électrique par eux-mêmes.
- Ne débranchez pas la fiche d'un appareil lorsque vos mains sont mouillées et n'insérez pas une broche ou un autre objet dans la prise de courant. De plus, si un liquide ou de la neige se trouve sur la prise de courant, séchez-la avant de l'utiliser.
- Ne tentez pas de modifier, de démonter ou de réparer une prise de courant. Pour plus d'informations sur les réparations, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Gardez les prises de courant exemptes de poussière et de corps étrangers. Assurez-vous également de nettoyer régulièrement les prises de courant.
- Tenez le corps de la fiche pour la brancher ou la débrancher d'une prise de courant. Ne touchez pas aux broches de la fiche. Ne tirez pas sur un cordon pour le débrancher, car vous risqueriez d'endommager la fiche ou le cordon.
- Arrêtez immédiatement l'utilisation en cas de chaleur anormale sur un cordon ou une prise de courant. Pour éviter que le cordon ou la prise de courant ne deviennent chauds, respectez les précautions suivantes :

AVERTISSEMENT

- Ne connectez pas 2 adaptateurs de prises multiples ou plus, tels que des adaptateurs doubles.



- Lorsqu'un enrouleur de rallonge est utilisé, veillez à tirer tout le cordon de l'enrouleur.

● Si l'appareil que vous utilisez a un fil de garde, utilisez un adaptateur disponible sur le marché et branchez le fil de garde à la borne de terre de l'adaptateur.

● Si la fiche d'un appareil s'insère avec du jeu dans une prise de courant, remplacez la prise de courant même si la fiche est complètement insérée. Pour plus d'informations sur le remplacement, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Dispositifs à connecter

● Assurez-vous de lire tout manuel d'instructions fourni avec un appareil et de respecter les avertissements qui figurent sur l'appareil.

● Ne connectez pas un appareil à une prise de courant si l'appareil ne fonctionne pas correctement ou si sa fiche est endommagée.

● Dans le cas contraire, l'appareil risque de présenter d'autres dysfonctionnements, notamment lorsque la température extérieure est élevée ou basse.

● Les appareils qui doivent être installés sur un endroit plat risquent de ne pas fonctionner correctement.

● N'utilisez pas les appareils, autres que les appareils étanches, dans un endroit où de l'eau (par ex. de la pluie) est projetée ou dans un endroit humide.

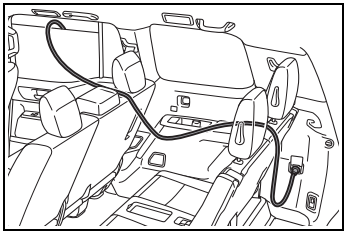
● N'utilisez pas un appareil qui a été ou est susceptible d'avoir été plongé dans l'eau ou d'avoir absorbé de l'eau.

● Ne branchez pas un appareil médical, car selon l'état du véhicule, la fonction d'alimentation peut être temporairement interrompue.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque les prises de courant sont utilisées alors que le véhicule est garé ou arrêté

- Les prises de courant sont conçues pour être branchées à des appareils électriques, tels que des appareils d'éclairage. Ne les utilisez pas comme un générateur qui alimente une maison en électricité, etc. De même, lorsqu'elles doivent être utilisées sur un système d'alimentation électrique de secours pour une maison, comme un appareil exclusif branché à une source d'alimentation externe, ou un appareil dont le circuit d'alimentation de la source d'alimentation externe est séparé du câblage électrique des fournisseurs d'électricité, consultez le fabricant de l'appareil ou un détaillant.
- Lorsque vous utilisez une prise de courant, assurez-vous d'engager correctement le frein de stationnement et de passer la position de changement de vitesse sur P. Sinon, le véhicule risquerait de se déplacer et provoquer un accident.
- Lorsque vous utilisez une prise de courant, ne vous éloignez pas du véhicule.
- N'effectuez pas l'alimentation électrique en cas d'orage. Arrêtez l'alimentation électrique en cas d'orage.
- N'utilisez pas les prises de courant si une bâche recouvre le véhicule.
- N'utilisez pas une prise de courant lorsque le véhicule est garé sur un endroit incliné ou sur une pente. Lorsqu'une prise de courant est utilisée, ne déplacez pas le véhicule et ne le faites pas pencher.
- Respectez les précautions suivantes lorsqu'un cordon branché doit être amené à l'extérieur du véhicule :
  - Protégez-le de la pluie. Si la prise de courant est mouillée à cause de la pluie, séchez-la avant de l'utiliser.
  - Empêchez le fil câblé de se coincer dans la portière ou le hayon
  - Donnez du mou au cordon branché. Veillez à ce qu'il ne soit pas très tendu.



  - Ne démarrez pas le véhicule par erreur.
- Ne faites pas le plein et ne lavez pas le véhicule lorsque vous utilisez une prise de courant.

AVERTISSEMENT

● Assurez-vous que le capot est fermé.

Comme le moteur démarre automatiquement en fonction de l'état du véhicule, assurez-vous que rien n'est laissé à proximité ou en contact avec les tuyaux d'échappement.

En outre, ne placez pas votre tête ni vos mains à l'intérieur du compartiment moteur, car le ventilateur de refroidissement peut se mettre en marche soudainement. Gardez les mains et les vêtements (en particulier une cravate, un foulard, etc.) à l'écart du ventilateur, car ils pourraient se prendre dedans.

● N'arrêtez pas le véhicule à proximité d'objets inflammables.

Si le système d'échappement est très chaud, cela peut provoquer un incendie.

● Ne l'utilisez pas dans des endroits où des gaz ou des fluides corrosifs sont générés.

● Le moteur à essence démarre automatiquement lorsque la charge résiduelle de la batterie hybride (batterie de traction) diminue. Lorsque vous utilisez une prise de courant dans un endroit mal ventilé ou dans un endroit clos comme un garage ou un endroit la neige s'est accumulée, utilisez correctement un dispositif d'aspiration et d'échappement d'air pour éviter le manque d'oxygène ou l'émanation de gaz d'échappement. Si un tel dispositif ne peut pas être utilisé, n'utilisez pas la prise de courant.

■ Utilisation d'une prise de courant pendant la conduite

● Dans les situations suivantes, n'utilisez pas d'appareil électrique pendant la conduite. De plus, n'utilisez pas un appareil s'il ne peut pas être fixé de façon sécuritaire dans le véhicule.

- Lorsqu'un appareil est susceptible de distraire le conducteur et de nuire à la sécurité, comme un téléviseur, un lecteur vidéo/DVD, etc.
- Lorsqu'un appareil insuffisamment sécurisé risque de se renverser en cas de freinage brusque ou d'accident
- Lorsqu'un appareil est susceptible de provoquer un incendie s'il tombe ou génère de la chaleur
- Lorsqu'un appareil est susceptible de provoquer des brûlures, par exemple, un grille-pain, un four à micro-ondes, un radiateur électrique, une bouilloire électrique, une cafetière, etc.
- Lorsqu'un appareil peut glisser sous les pédales et empêcher la pédale de frein d'être enfoncée, comme un sèche-cheveux, un adaptateur d'alimentation, une souris, etc.

● N'utilisez pas d'appareils produisant de la vapeur lorsque les glaces sont fermées. Cela pourrait embuer les glaces, réduire la visibilité et rendre la conduite difficile en toute sécurité. De plus, la vapeur peut endommager ou nuire au fonctionnement d'autres appareils. Si l'appareil doit être utilisé, arrêtez le véhicule et ouvrez les glaces avant de l'utiliser.

NOTE

■ **Pour éviter un court-circuit ou un dysfonctionnement**

Observez les précautions suivantes. Les négliger peut entraîner un dysfonctionnement des prises de courant, ou endommager le véhicule ou un appareil branché.

- Ne placez pas un grille-pain ou un autre appareil qui génère de la chaleur à proximité des composants intérieurs ou sur un siège. Ces pièces peuvent fondre ou brûler à cause de la chaleur.
- N'utilisez aucun appareil sensible aux vibrations ou à la chaleur à l'intérieur du véhicule. Ces appareils peuvent mal fonctionner en raison des vibrations ressenties pendant que le véhicule roule, ou à cause de la chaleur lorsque le véhicule est garé au soleil.
- Lorsque vous n'utilisez pas de prise de courant, assurez-vous de fermer le couvercle. Si des corps étrangers ou un liquide pénètre dans la prise de courant, cela peut provoquer un dysfonctionnement ou un court-circuit.

■ **Utilisation de la prise de courant lorsque le véhicule est garé ou arrêté**

- Il se peut que de l'eau fuit du tuyau d'échappement lorsque le moteur est en marche si la prise de courant est utilisée depuis un certain temps. Toutefois, il ne s'agit pas d'une anomalie.
- À des températures très basses, il se peut que l'eau gèle dans le tuyau d'échappement et que le moteur ait du mal à démarrer, ou qu'une odeur se dégage du tuyau d'échappement. Dans ce cas, cessez d'utiliser la prise de courant et conduisez le véhicule pendant 15 à 30 minutes.

Lorsque la prise de courant (2400 W) ne peut pas être utilisée correctement*

*: Si le véhicule en est doté

Lorsque la prise de courant ne peut pas être utilisée même après avoir suivi la procédure normale, vérifiez les éléments suivants.

Lorsque la prise de courant ne peut pas être utilisée correctement

Si l'alimentation électrique ne fonctionne pas, même après avoir suivi la procédure normale, vérifiez chacun des éléments suivants.

Cause probable	Mesure corrective
La quantité de carburant résiduelle est basse et la charge résiduelle de la batterie hybride (batterie de traction) est insuffisante	Après avoir fait le plein, conduisez pendant un moment pour récupérer la charge résiduelle de la batterie hybride (batterie de traction). Alors, appuyez de nouveau sur le contacteur "AC 120 V".
La batterie hybride (batterie de traction) devient chaude lorsque la température extérieure est particulièrement élevée	Déplacez le véhicule à l'ombre ou dans un autre endroit plus frais, ou utilisez le climatiseur pour faire baisser la température à l'intérieur du véhicule. Ensuite, après avoir attendu un moment, appuyez de nouveau sur le contacteur "AC 120 V".

Cause probable	Mesure corrective
La batterie hybride (batterie de traction) devient froide lorsque la température extérieure est particulièrement basse	Conduisez pendant un moment ou utilisez le climatiseur pour augmenter la température à l'intérieur du véhicule. Ensuite, après avoir attendu un moment, appuyez de nouveau sur le contacteur "AC 120 V".
L'appareil électrique ne fonctionne pas	Débranchez la fiche de la source d'alimentation électrique de l'appareil électrique et vérifiez que l'appareil ne présente pas d'anomalie. Alors, appuyez de nouveau sur le contacteur "AC 120 V". Vérifiez le manuel d'instructions de l'appareil électrique.

Cause probable	Mesure corrective
La consommation d'énergie totale excède 2400 W	Débranchez la fiche de la source d'alimentation électrique de l'appareil électrique et vérifiez que la consommation d'énergie totale n'excède pas 2400 W. Ensuite, appuyez de nouveau sur le contacteur "AC 120 V".
Court-circuit dans la prise de courant	Débranchez la fiche de la source d'alimentation électrique de l'appareil électrique et vérifiez les éléments suivants. Alors, appuyez de nouveau sur le contacteur "AC 120 V". • Aucun corps étranger tel qu'une broche n'a été inséré • Aucune trace de substances telles que de l'eau de boisson, de la pluie ou de la neige • Aucune trace de poussière ni saleté

Si la prise de courant est tou-

jours inutilisable, même après avoir suivi les procédures indiquées ci-dessus, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Ouvre-porte de garage

L'ouvre-porte de garage peut être programmé à l'aide du HomeLink® pour actionner, entre autres, des portes de garage, des grilles, des portes d'entrée, des verrous de portière, des systèmes d'éclairage, des systèmes de sécurité et d'autres dispositifs.

Procédure de programmation du HomeLink®

Les procédures de programmation peuvent aussi être consultées à l'adresse suivante.

Site Web :
www.homelink.com/toyota

Pour obtenir une assistance, contactez le service d'assistance client au numéro suivant.

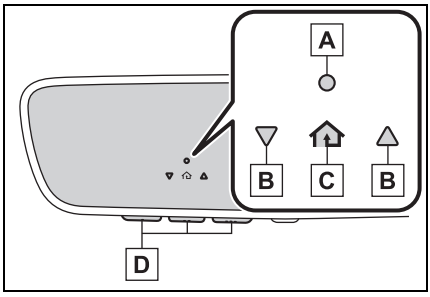
Assistance téléphonique : 1-800-355-3515

Composants du système

La télécommande HomeLink® de votre véhicule comporte 3 boutons qui peuvent être programmés pour actionner 3 dis-

positifs différents. Reportez-vous aux méthodes de programmation des pages suivantes pour déterminer la méthode qui est appropriée pour le dispositif.

▶ Véhicules dotés d'un rétroviseur automatique intérieur antireflet



A Voyant du HomeLink®

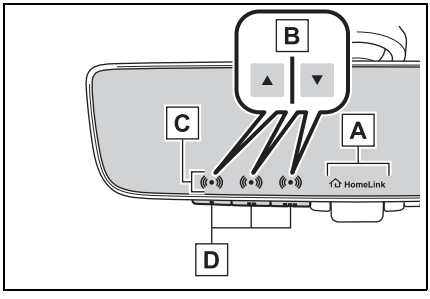
B Voyants de fonctionnement de la porte de garage

C Icône du HomeLink®

S'allume lorsque le HomeLink® est en fonction.

D Boutons

▶ Véhicules dotés d'un rétroviseur numérique



A Logo HomeLink®

S'affiche lorsque le HomeLink® est en fonction.

Lorsque vous appuyez sur le bouton du HomeLink®, le logo disparaît même pendant que le HomeLink® fonctionne.

B Voyants de fonctionnement de la porte de garage

C Voyant du HomeLink®

S'allume au-dessus de chaque bouton sélectionné.

D Boutons

■ Codes enregistrés dans la mémoire du HomeLink®

- Les codes enregistrés ne sont pas effacés même si le câble de la batterie de 12 volts est débranché.
- Si la reprogrammation d'un bouton du HomeLink® échoue, le code déjà enregistré sur le bouton ne sera pas effacé.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Programmation d'une porte de garage ou d'une autre télécommande

Pour éviter toute blessure ou tout dégât potentiel, assurez-vous qu'il n'y a personne ni aucun objet à proximité de la porte de garage ou des autres dispositifs en fonction.

AVERTISSEMENT

■ Conformité aux normes fédérales en matière de sécurité

N'utilisez pas l'émetteur-récepteur compatible HomeLink® avec un ouvre-porte de garage ou un dispositif dépourvus de la fonction d'arrêt et de retour d'urgence prévue par les normes de sécurité fédérales (Federal Safety Standards).

Cela inclut toute porte de garage incapable de détecter un objet l'obstruant. Une porte ou un dispositif dépourvus de ces fonctionnalités augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous utilisez ou programmez le HomeLink®

Ne laissez jamais un enfant utiliser les boutons du HomeLink® ni jouer avec.

Programmation du HomeLink®

■ Avant de programmer le HomeLink®

- Pendant la programmation, il est possible que les portes de garage, les grilles ou d'autres dispositifs soient actionnés. Par conséquent, pour éviter toute blessure ou tout dégât potentiel, assurez-vous qu'il n'y a pas de personnes ni d'objets à proximité de la porte de garage ou des autres dispositifs.
- Pour une programmation plus précise, il est recommandé d'utiliser une pile neuve dans la télécommande.
- Les moteurs des ouvre-portes de garage fabriqués après 1995 peuvent être dotés d'une protection à code rotatif. Si tel est le cas, vous aurez peut-être besoin d'un escabeau ou d'un autre dispositif sécuritaire et robuste pour atteindre le bouton "Learn" ou "Smart" sur le moteur de l'ouvre-porte de garage.

■ Programmation du HomeLink®

Effectuez les étapes **2** à **4** dans les 60 secondes. Sinon, le voyant du HomeLink® cessera de clignoter et vous ne pourrez pas effectuer la programmation.

1 Véhicules dotés d'un rétroviseur numérique : Appuyez sur le bouton du HomeLink® ou sur le bouton de menu

Lorsque vous appuyez sur le bouton du HomeLink® : Le tutoriel de formation Homelink® s'affiche pour vous aider à programmer le HomeLink®.

Lorsque le tutoriel de formation Homelink® s'affiche, suivez les directives à l'écran.

Lorsque vous appuyez sur le bouton de menu : Appuyez sur le bouton de menu et sélectionnez "Set Up >". Le tutoriel de formation Homelink® s'affiche pour vous aider à programmer le HomeLink®.

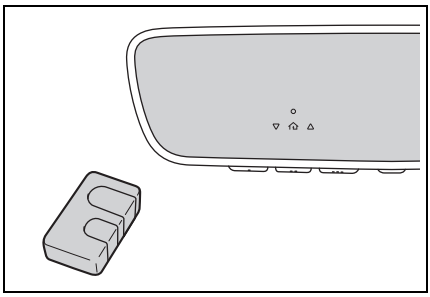
Lorsque le tutoriel de formation Homelink® s'affiche, suivez les directives à l'écran.

2 Appuyez sur le bouton du HomeLink® que vous voulez programmer, puis relâchez-le, et vérifiez que le voyant du HomeLink® clignote (orange).

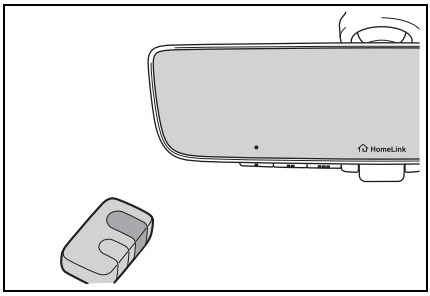
3 Pointez la télécommande du dispositif vers le rétroviseur intérieur, à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) des boutons du HomeLink®.

Observez le voyant du HomeLink® pendant la programmation.

▶ Véhicules dotés d'un rétroviseur automatique intérieur antireflet

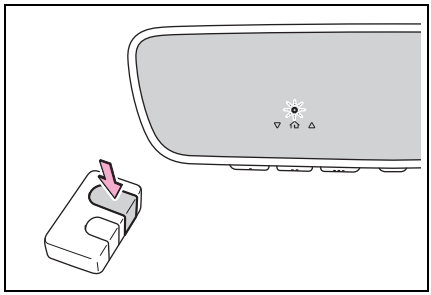


▶ Véhicules dotés d'un rétroviseur numérique

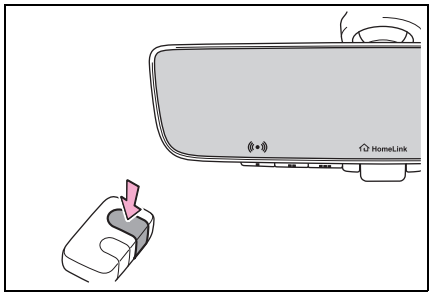


4 Programmez un dispositif.

▶ Véhicules dotés d'un rétroviseur automatique intérieur antireflet



▶ Véhicules dotés d'un rétroviseur numérique



▶ Programmation d'un dispositif autre qu'une grille d'entrée (pour les propriétaires aux États-Unis)

Maintenez le bouton de la télécommande enfoncé jusqu'à ce que le voyant du HomeLink® passe d'un clignotement orange lent à un clignotement vert rapide (code rotatif) ou à une lumière verte fixe (code prédéfini), puis relâchez le bouton.

▶ Programmation d'une grille d'entrée (pour les propriétaires aux États-Unis)/Programmation d'un dispositif en vente sur le marché canadien

Appuyez sur le bouton de la télécommande et relâchez-le à des intervalles de 2 secondes, puis recommencez jusqu'à ce que le voyant du HomeLink® passe d'un clignotement orange lent à un clignotement vert rapide (code rotatif) ou à une lumière verte fixe (code prédéfini).

5 Vérifiez le fonctionnement du HomeLink® en appuyant sur le bouton que vous venez de programmer et en observant le voyant du HomeLink® :

- Le voyant du HomeLink® s'allume : La programmation d'un dispositif à code fixe a été effectuée. La porte de garage ou tout autre dispositif devrait s'activer lorsque le bouton du HomeLink® est enfoncé, puis relâché.
- Le voyant du HomeLink® clignote rapidement : Le moteur de l'ouvre-porte de garage ou l'autre dispositif sont dotés d'un code rotatif. Pour achever la procédure de programmation, maintenez le bouton du HomeLink® fermement enfoncé pendant 2 secondes, puis relâchez-le.
- Si la porte de garage (ou autre dispositif) ne fonctionne pas, passez à la section "Programmation d'un système à code rotatif".

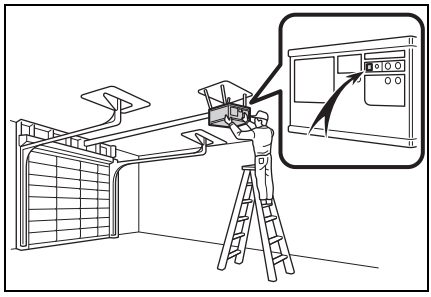
6 Recommencez les étapes précédentes avec les autres boutons du HomeLink® pour programmer un autre dispositif.

■ Programmation d'un système à code rotatif

La programmation du code rotatif peut nécessiter la participation de deux personnes ou plus.

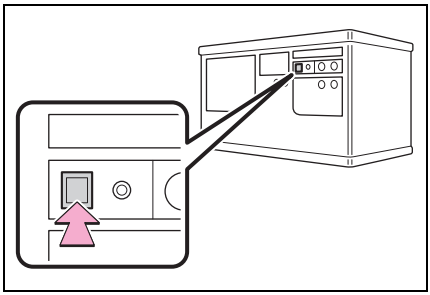
1 Repérez le bouton "Learn" ou "Smart" sur le moteur de l'ouvre-porte de garage dans le garage.

Ce bouton se trouve généralement à l'endroit où le fil d'antenne suspendu est raccordé à l'unité. Le nom et la couleur du bouton peuvent varier en fonction du fabricant. Pour plus de détails, reportez-vous au manuel du propriétaire fourni avec le moteur de l'ouvre-porte de garage.



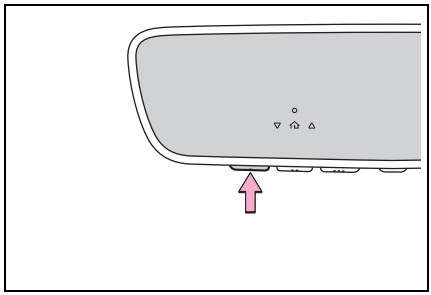
2 Appuyez sur le bouton "Learn" ou "Smart", puis relâchez-le.

Effectuez l'étape **3** moins de 30 secondes après avoir effectué l'étape **2**.

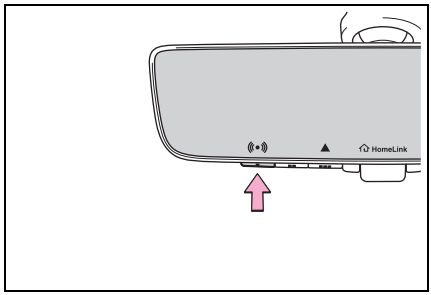


3 Maintenez le bouton du HomeLink® que vous souhaitez programmer (à l'intérieur du véhicule) enfoncé pendant 2 secondes, puis relâchez-le. Répétez cette séquence (maintenez enfoncé/relâchez) jusqu'à 3 reprises pour terminer la programmation.
Si le moteur de l'ouvre-porte de garage fonctionne lorsque le bouton du HomeLink® est enfoncé, cela signifie que le moteur de l'ouvre-porte de garage reconnaît le signal du HomeLink®.

▶ Véhicules dotés d'un rétroviseur automatique intérieur antireflet



▶ Véhicules dotés d'un rétroviseur numérique



■ Activation d'une communication bidirectionnelle avec une porte de garage (disponible uniquement pour les dispositifs compatibles)

Une fois activée, la communication bidirectionnelle vous permet de vérifier l'état de l'ouverture et de la fermeture d'une porte de garage au moyen des voyants présents dans votre véhicule.

La communication bidirectionnelle n'est disponible que si le moteur de l'ouvre-porte de garage utilisé est un dispositif compatible. (Pour vérifier la compatibilité du dispositif, repor-

tez-vous au site www.homelink.com.)

1 Dans les 5 secondes qui suivent la programmation de l'ouvre-porte de garage, si le moteur de l'ouvre-porte de garage est programmé pour utiliser HomeLink®, les deux voyants de fonctionnement de la porte de garage clignoteront rapidement (vert) et le voyant situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage clignotera deux fois pour indiquer que la communication bidirectionnelle est activée.

Si les voyants ne clignotent pas, effectuez les étapes 2 et 3 lors des 10 premières utilisations du bouton du HomeLink®, une fois la programmation terminée.

2 Appuyez sur un bouton programmé du HomeLink® pour faire fonctionner une porte de garage.

3 Moins de 1 minute après avoir appuyé sur le bouton du HomeLink®, une fois que la porte de garage s'est arrêtée, appuyez sur le bouton "Learn" ou "Smart" sur le moteur de l'ouvre-porte de garage. Dans les 5 secondes suivant l'établissement de la communication bidirectionnelle avec l'ouvre-porte de garage, les deux voyants de fonctionnement de la porte de garage situés dans le véhicule clignoteront rapidement (vert) et le voyant situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage clignotera deux fois pour indiquer que la communication bidirectionnelle est activée.

■ Reprogrammation d'un seul bouton du HomeLink®

Lorsque la procédure suivante est exécutée, les boutons sur lesquels des dispositifs ont déjà été programmés peuvent être reprogrammés :

1 Maintenez enfoncé le bouton du HomeLink® souhaité.

2 Lorsque le voyant du HomeLink® commence à clignoter en orange, relâchez le bouton du HomeLink®, puis suivez l'étape 1 "Programmation du HomeLink®" (le voyant du HomeLink® commence à clignoter après 20 secondes).

■ Avant de programmer

- Installez une nouvelle pile dans l'émetteur.
- Le côté pile de l'émetteur doit être orienté du côté opposé aux boutons du HomeLink®.

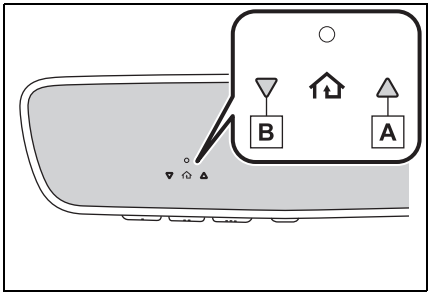
Fonctionnement du HomeLink®

Appuyez sur le bouton approprié du HomeLink®. Le voyant

du HomeLink® s'allume.

L'état de l'ouverture et de la fermeture d'une porte de garage est indiqué par les voyants de fonctionnement de la porte de garage.

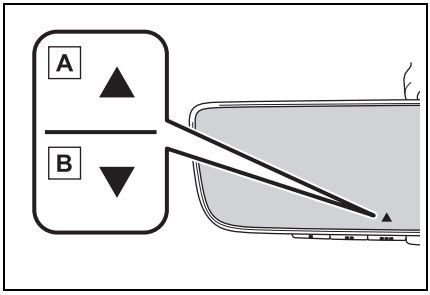
▶ Véhicules dotés d'un rétroviseur automatique intérieur antireflet



A Ouverture

B Fermeture

▶ Véhicules dotés d'un rétroviseur numérique



A Ouverture

B Fermeture

Cette fonction n'est disponible que si le moteur de l'ouvre-porte de garage utilisé est un dispositif compatible. (Pour vérifier la compatibilité du dispositif, reportez-vous au site www.homelink.com.)

Couleur	État
Orange (clignotant)	Ouverture/fermeture en cours
Vert	Ouverture/fermeture terminée
Rouge (clignotant)	Il est impossible de recevoir les signaux de confirmation

Vous pouvez faire fonctionner les voyants à une distance d'environ 820 ft. (250 m) de la porte de garage. Cependant, s'il y a des obstacles entre la porte de garage et le véhicule, par exemple des maisons et des arbres, il sera peut-être impossible de recevoir les signaux de confirmation provenant de la porte de garage.

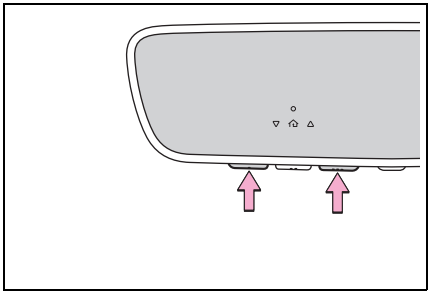
Pour rappeler l'état de fonctionnement précédent de la porte, appuyez simultanément sur les boutons et ou et (véhicules dotés d'un rétroviseur automatique intérieur antireflet), et ou et (véhicules dotés d'un rétroviseur numérique) du HomeLink®, puis relâchez-les. Le dernier état enregistré s'affichera pendant 3 secondes.

Effacement de la mémoire générale du HomeLink® (les trois codes)

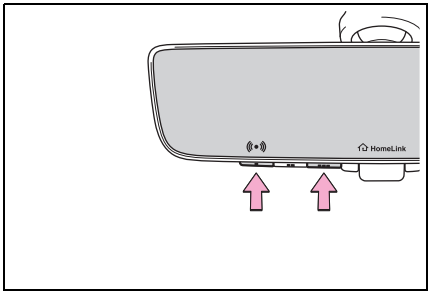
Maintenez les 2 boutons externes enfoncés pendant 10 secondes jusqu'à ce que le voyant du HomeLink® passe d'une lumière fixe (orange) à un clignotement rapide (vert).

Si vous vendez votre véhicule, assurez-vous d'effacer les programmes enregistrés dans la mémoire du HomeLink®.

- Véhicules dotés d'un rétroviseur automatique intérieur antireflet



- Véhicules dotés d'un rétroviseur numérique



Entretien et nettoyage

6

6-1. Entretien et nettoyage

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 602

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 606

6-2. Entretien

Procédures d'entretien 609

Entretien général..... 611

Programmes de vérification et d'entretien du système antipollution..... 614

6-3. Opérations d'entretien à réaliser soi-même

Précautions à prendre lorsque vous réalisez l'entretien vous-même616

Capot 619

Compartiment moteur . 621

Batterie de 12 volts 629

Pneus..... 632

Pression de gonflage des pneus 645

Roues..... 648

Filtre du climatiseur..... 650

Nettoyage des évents d'admission d'air de la batterie hybride (batterie de traction)..... 651

Pile de la clé à puce.... 655

Vérification et remplacement des fusibles 657

Portée des phares..... 660

Ampoules 661

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Procédez comme suit pour protéger le véhicule et le garder en excellente condition :

Directives de nettoyage

- Pour enlever la saleté ou la poussière accumulée, aspergez généreusement d'eau la carrosserie du véhicule, en allant de haut en bas, les passages de roue et le dessous du véhicule.
- Lavez la carrosserie du véhicule à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux, par exemple une peau de chamois.
- Pour les taches coriaces, utilisez un savon pour voiture et rincez abondamment à l'eau.
- Essuyez toute l'eau.
- Cirez le véhicule lorsque l'efficacité du revêtement hydrofuge diminue.

Si l'eau ne forme plus de gouttelettes sur une surface propre, appliquez de la cire lorsque la carrosserie du véhicule est froide.

■ Lave-autos automatiques

- Avant de laver le véhicule :
  - Rabattez les rétroviseurs
  - Désactivez le hayon à commande assistée (si le véhicule en est doté)

Commencez le lavage du véhicule à partir de l'avant.

Déployez les rétroviseurs avant de conduire.

- Les brosses utilisées dans les lave-autos automatiques peuvent rayer la carrosserie et les pièces (roues, etc.) du véhicule, et en endommager la peinture.
- Il se peut que l'aileron arrière ne soit pas lavable dans certains lave-autos automatiques. Il pourrait y avoir également un risque accru de dommages au véhicule.

■ Lave-autos à haute pression

- Ne placez pas l'embout du pistolet à proximité des espaces situés autour des portières ou du périmètre des fenêtres, et ne pulvérisez pas d'eau à ces endroits de façon continue, car l'eau pourrait pénétrer dans l'habitacle.
- N'utilisez pas de nettoyeur à haute pression trop près des roulements et des joints d'huile des pièces du système de transmission (comme l'engrenages de différentiel).

Sinon, de l'eau pourrait s'infiltrer dans ces pièces à cause de la pression, diluant alors la graisse et entraînant une diminution des performances du système.

■ Roues et enjoliveurs de roue

- Enlevez immédiatement toute saleté à l'aide d'un détersif neutre.
- Éliminez le détersif avec de l'eau immédiatement après en avoir utilisé.
- Pour éviter d'endommager la peinture, assurez-vous d'observer les précautions suivantes.
  - N'utilisez pas de détersif acide, alcalin ou abrasif.
  - N'utilisez pas de brosses à poils

durs.
- N'utilisez pas de détersif sur les roues lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir roulé ou avoir laissé le véhicule garé par temps chaud.

■ Plaquettes et étriers de frein

Si vous laissez le véhicule garé avec des plaquettes ou des disques mouillés, ceux-ci peuvent rouiller et se gripper. Avant de garer un véhicule qui vient d'être lavé, roulez lentement et engagez les freins à plusieurs reprises pour sécher les pièces.

■ Pare-chocs et moulures latérales

Ne les frottez pas avec des nettoyants abrasifs.

■ Parties plaquées

Si vous ne pouvez pas retirer la saleté, nettoyez les pièces de la manière suivante :

- Utilisez un chiffon doux imbibé d'une solution contenant environ 5 % de détersif neutre et de l'eau pour enlever la saleté.
- Essuyez la surface avec un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.
- Pour éliminer des dépôts gras, utilisez des lingettes humides à l'alcool ou un produit similaire.

■ Remarque relative au système Smart key

Si la poignée de portière se mouille alors que la clé à puce se trouve dans la zone de portée réelle, la portière peut se verrouiller et se déverrouiller à répétition. Dans ce cas, suivez les mesures correctives suivantes pour laver le véhicule :

- Placez la clé à une distance de 2 m (6 ft.) ou plus du véhicule lorsque vous le faites laver. (Faites attention à ne pas vous faire voler la clé.)
- Si la clé à puce est à l'intérieur du véhicule et que la poignée d'une portière se mouille pendant le lavage de la voiture, un message peut s'afficher sur l'écran multifonction et un avertisseur sonore retentira à l'extérieur du véhicule. Pour désactiver l'alarme, verrouillez toutes les portières.

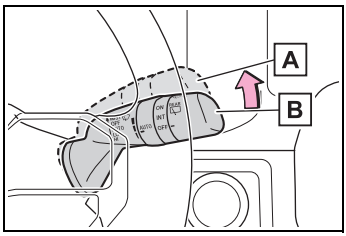
⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous lavez le véhicule

Ne répandez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Les composants électriques, notamment, risqueraient de s'enflammer.

■ Lorsque vous lavez le pare-brise (véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie)

Placez le contacteur d'essuie-glace en position "OFF".
Si le contacteur d'essuie-glace était en position "AUTO", les essuie-glaces pourraient s'activer de façon inattendue dans les circonstances suivantes; ils pourraient alors coincer des mains ou occasionner d'autres blessures graves, et endommager les balais d'essuie-glaces.



A Désactivé

B AUTO

- Lorsqu'on touche avec la main la partie supérieure du pare-brise, là où est situé le capteur d'intensité de pluie

AVERTISSEMENT

- Lorsqu'un chiffon mouillé ou un objet similaire est tenu à proximité du capteur d'intensité de pluie
- Si quelque chose heurte le pare-brise
- Si vous touchez directement le capteur d'intensité de pluie ou si quelque chose le heurte

■ Précautions relatives aux tuyaux d'échappement

À cause des gaz d'échappement, les tuyaux d'échappement deviennent particulièrement chauds.

Lorsque vous lavez le véhicule, veillez à ne pas toucher aux tuyaux d'échappement tant qu'ils n'ont pas suffisamment refroidi, sinon vous risquez de vous brûler.

■ Précautions relatives aux pare-chocs avant et arrière

Si la peinture du pare-chocs avant ou arrière est écaillée ou rayée, il est possible que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement. Si cela se produit, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

- Toyota Safety Sense 3.0
- FCTA (alerte de trafic transversal avant) (si le véhicule en est doté)
- BSM
- SEA
- Système intuitif d'aide au stationnement
- RCTA
- PKSB

NOTE

■ Pour éviter les dommages à la peinture et la corrosion sur la carrosserie et les composants (jantes en aluminium, etc.)

- Lavez immédiatement le véhicule dans les cas suivants :
  - Après avoir roulé au bord de la mer
  - Après avoir roulé sur des routes salées
  - Si vous voyez du goudron ou de la sève d'arbre sur la carrosserie
  - Si des insectes morts, ou des excréments d'insectes ou d'oiseaux se trouvent sur la carrosserie
  - Après avoir conduit dans une région contaminée par de la suie, de la poussière huileuse, de la poussière minière ou métallique, ou des substances chimiques
  - Si le véhicule se retrouve couvert de beaucoup de poussière ou de boue
  - Si des liquides comme du benzène ou de l'essence se sont répandus sur la carrosserie
- Si la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.
- Afin d'empêcher que les roues ne soient corrodées, éliminez toute saleté et rangez les roues que vous avez retirées dans un endroit peu humide.

■ Nettoyage des feux extérieurs

- Nettoyez-les soigneusement. N'utilisez pas de substances organiques et ne les frottez pas avec une brosse dure. Cela pourrait endommager la surface des feux.

NOTE

- N'appliquez pas de cire sur les surfaces des feux.
  La cire risque d'endommager les lentilles.

■ Lorsque vous utilisez un lave-auto automatique (véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie)

Placez le contacteur d'essuie-glace en position désactivée.
Si le contacteur d'essuie-glace était en position "AUTO", les essuie-glaces pourraient s'activer et les balais d'essuie-glace être endommagés.

■ Lorsque vous utilisez un lave-auto à haute pression

- Lors du lavage du véhicule, ne vaporisez pas la caméra et la zone autour de la caméra directement avec un nettoyeur à haute pression. L'impact de l'eau à haute pression peut empêcher l'appareil de fonctionner normalement.
- Véhicules dotés de Toyota Safety Sense : Ne vaporisez pas d'eau directement sur le radar situé derrière l'emblème. Cela pourrait endommager l'appareil.
- Ne placez pas l'embout du pistolet près des capuchons (couvercles fabriqués en caoutchouc ou en résine), des connecteurs ou des pièces suivantes.
  Les pièces peuvent être endommagées si elles entrent en contact avec de l'eau projetée à haute pression.
  - Pièces liées à la traction
  - Pièces de la direction
  - Pièces de la suspension
  - Pièces des freins
- Maintenez la buse de nettoyage à une distance minimale de 30 cm (11,9 in.) de la carrosserie du véhicule. Sinon, les pièces en résine, comme les moulures et les pare-chocs, peuvent être déformées et endommagées. De plus, ne dirigez pas la buse en permanence au même endroit.
- Ne dirigez pas continuellement l'eau vers le bas du pare-brise. Si de l'eau pénétrait dans l'admission d'air du climatiseur située près de la partie inférieure du pare-brise, le climatiseur pourrait ne pas fonctionner correctement.
- Ne lavez pas le dessous du véhicule en utilisant un nettoyeur à haute pression.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Nettoyez chaque composant et chaque type de surface comme il convient de le faire.

Protection de l'intérieur du véhicule

- Utilisez un aspirateur pour éliminer la saleté et la poussière. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon humecté d'eau tiède.
- Si vous ne pouvez pas retirer la saleté, essuyez-la avec un chiffon doux imbibé d'un détersif neutre dilué à environ 1 %.
  Tordez le chiffon pour en enlever l'excès d'eau et faites disparaître toute trace résiduelle de détersif et d'eau.

■ Nettoyage des tapis

Plusieurs types de nettoyants moussants sont vendus dans le commerce. Utilisez une éponge ou une brosse pour appliquer la mousse. Frottez en cercles concentriques. N'utilisez pas d'eau. Essuyez les surfaces sales et laissez-les sécher. Vous obtiendrez d'excellents résultats en gardant les tapis le plus sec possible.

■ Manipulation des ceintures de sécurité

Avec un chiffon ou une éponge, nettoyez à l'aide d'un savon doux et de l'eau tiède. Vérifiez aussi les ceintures régulièrement pour vous assurer qu'elles ne présentent pas d'usure excessive, d'effilochage ou de coupures.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Présence d'eau dans le véhicule

- N'éclaboussez pas le véhicule et n'y renversez pas de liquide, par exemple sur le plancher, la batterie hybride (batterie de traction), les évents d'admission d'air ou dans le compartiment de charge. (→P.85)
  La batterie hybride, les composants électriques, etc. risqueraient d'être endommagés ou de s'enflammer.
- Ne mouillez pas les composants SRS ni le câblage à l'intérieur du véhicule. (→P.40)
  Une défaillance du système électrique peut entraîner le déploiement ou un mauvais fonctionnement des coussins gonflables, ce qui est susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Véhicules dotés du chargeur sans fil :
  Ne laissez pas le chargeur sans fil (→P.569) se mouiller. Si vous négligiez cette précaution, le chargeur pourrait chauffer et occasionner des brûlures, ou encore provoquer une décharge électrique susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

■ Nettoyage de l'intérieur du véhicule (particulièrement du tableau de bord)

N'utilisez pas de cire ni de nettoyant de polissage. En se réfléchissant sur le pare-brise, le tableau de bord pourrait fausser la vision du conducteur et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ Détersifs

- N'utilisez pas les types de détersifs suivants; ces substances pourraient décolorer l'intérieur du véhicule ou laisser des traces sur la peinture ou l'endommager :
  - Surfaces autres que les sièges : Substances organiques, notamment du benzène, de l'essence, des solutions alcalines ou acides, de la teinture ou de l'eau de Javel
  - Sièges : Solutions alcalines ou acides, notamment du solvant, du benzène ou de l'alcool
- N'utilisez pas de cire ni de nettoyant de polissage. Ces produits pourraient endommager la surface peinte du tableau de bord ou d'autres éléments à l'intérieur du véhicule.

■ Protection des surfaces en cuir contre les dommages

Observez les précautions suivantes pour éviter d'endommager ou de détériorer les surfaces en cuir :

- Enlevez immédiatement toute saleté ou poussière des surfaces en cuir.
- N'exposez pas le véhicule à la lumière directe du soleil sur de longues périodes. Garez le véhicule à l'ombre, surtout pendant l'été.
- Ne placez pas d'objets en vinyle, en plastique ou qui contiennent de la cire sur le capitonnage, car ils pourraient coller à la surface en cuir si la température à l'intérieur du véhicule augmentait beaucoup.

■ Eau sur le plancher

Ne lavez pas le plancher du véhicule avec de l'eau.
Si de l'eau entrait en contact avec les composants électriques situés au-dessus ou en dessous du plancher du véhicule, les systèmes du véhicule, notamment le système audio, pourraient être endommagés. L'eau pourrait aussi faire rouiller la carrosserie.

■ Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise (véhicules dotés de l'ensemble Toyota Safety Sense)

Ne laissez pas le nettoyant pour vitres entrer en contact avec la lentille. De plus, ne touchez pas à la lentille. (→P.295)

■ Nettoyage de l'intérieur des glaces de custode arrière et de la lunette arrière

- N'utilisez pas de nettoyant pour vitres sur les glaces de custode arrière ni sur la lunette arrière; ceci pourrait endommager les fils chauffants du désembueur de lunette arrière ou l'antenne. Utilisez un chiffon humecté d'eau tiède pour essuyer doucement la lunette. Essuyez la lunette en un mouvement parallèle aux fils chauffants ou à l'antenne.

NOTE

- Veillez à ne pas rayer ni endommager les fils chauffants ou l'antenne.

Nettoyage des zones comportant des accents métalliques au fini satiné

- Enlevez la saleté à l'aide d'un chiffon doux imbibé d'eau ou d'une peau de chamois synthétique.
- Essuyez la surface avec un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.

Nettoyage des zones comportant des accents métalliques au fini satiné

Les zones métalliques utilisent une couche de métal authentique pour la surface. Il est nécessaire de les nettoyer régulièrement. Si les zones sales ne sont pas nettoyées rapidement, il peut être difficile de les nettoyer.

Nettoyage des surfaces en cuir

- Utilisez un aspirateur pour éliminer la saleté et la poussière.
- Enlevez le reste de saleté et de poussière avec un tissu doux humecté d'un détersif dilué.

Utilisez une solution aqueuse diluée avec environ 5 % de détersif neutre pour lainages.

- Tordez le chiffon pour en enlever l'excès d'eau et faites disparaître toute trace résiduelle de détersif.
- Essuyez la surface avec un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez le cuir sécher dans un endroit à l'abri du soleil et aéré.

Entretien des surfaces en cuir

Toyota recommande de nettoyer l'intérieur du véhicule au moins deux fois par année pour en conserver la qualité de finition.

Nettoyage des surfaces en cuir synthétique

- Utilisez un aspirateur pour éliminer la saleté et la poussière.
- Essuyez-la avec un chiffon doux imbibé d'un détersif neutre dilué à environ 1 %.
- Tordez le chiffon pour en enlever l'excès d'eau et faites disparaître toute trace résiduelle de détersif et d'eau.

Procédures d'entretien

Afin d'assurer une conduite sûre et économique, les entretiens périodiques et les soins quotidiens sont essentiels. Il incombe au propriétaire d'effectuer des vérifications régulières. Toyota recommande les procédures d'entretien suivantes :

Réparation ou remplacement

Nous vous recommandons de n'utiliser que des pièces Toyota d'origine pour les réparations afin d'assurer le rendement optimal de chaque système. Si vous utilisez des pièces d'une marque autre que Toyota ou si les réparations ne sont pas assurées par un concessionnaire Toyota, veuillez vérifier les termes de la garantie.

Laissez un concessionnaire Toyota effectuer les inspections et les réparations

- Les mécaniciens de Toyota sont des spécialistes qui ont suivi une formation adaptée. Ils sont tenus au courant des dernières nouveautés en matière d'entretien. Ils connaissent parfaitement le fonctionnement de tous les systèmes de votre véhicule.
- Conservez une copie du bon de réparation. Il atteste que l'entretien effectué est couvert par la garantie. Si un quelconque problème survient pendant que le véhicule est sous garantie, votre concessionnaire Toyota y remédiera rapidement.

⚠ AVERTISSEMENT

Si votre véhicule n'est pas correctement entretenu

Un mauvais entretien pourrait endommager sérieusement le véhicule, et provoquer éventuellement des blessures graves, voire mortelles.

Manipulation de la batterie

- Les gaz d'échappement, certains composants de ces gaz et un grand nombre de composants des automobiles contiennent ou émettent des substances chimiques considérées par l'État de Californie comme étant à l'origine de cancers, de malformations à la naissance et d'autres problèmes liés à la reproduction. Travaillez dans un local bien aéré.
- Les huiles, les carburants et les liquides utilisés dans les véhicules ainsi que les déchets provenant de l'usure des composants contiennent ou émettent des substances chimiques considérées par l'État de Californie comme étant à l'origine de cancers, de malformations à la naissance et d'autres problèmes liés à la reproduction. Évitez toute exposition à ces matières et lavez immédiatement toute zone contaminée.
- Les bornes de la batterie de 12 volts et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb connus pour causer des dommages cérébraux. Lavez-vous les mains après leur manipulation. (→P.629)

Entretien général

L'entretien général devrait être effectué chaque jour. Vous pouvez vous en charger ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

Le programme d'entretien devrait être effectué conformément au calendrier d'entretien prévu.

Pour plus de détails sur les entretiens prescrits et leur périodicité, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément au manuel du propriétaire".

■ Réinitialisation du message indiquant que l'entretien est requis

Après avoir effectué les travaux d'entretien requis conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message.
Pour réinitialiser le message, suivez les procédures décrites ci-dessous :

1. Sélectionnez sur l'écran de l'écran multifonction, puis maintenez OK enfoncé.
2. Sélectionnez "Maintenance planifiée", puis maintenez OK enfoncé.
3. Sélectionnez "Oui", puis appuyez sur OK.

Un message s'affichera sur l'écran multifonction une fois la réinitialisation effectuée.

Opérations d'entretien à réaliser soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines procédures d'entretien.
Gardez toutefois à l'esprit que les opérations d'entretien à réaliser soi-même peuvent avoir une incidence sur les termes de la garantie.

Il est conseillé d'utiliser les manuels de réparation Toyota.
Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous aux manuels suivants : "Carnet d'information sur la garantie du propriétaire" ou "Supplément au manuel du propriétaire".

Entretien général

Vous trouverez ci-dessous les entretiens devant être réalisés aux intervalles prescrits dans le “Carnet d’information sur la garantie du propriétaire” ou dans le “Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d’entretien”. Lorsque vous rencontrez un problème, nous vous recommandons de demander l’avis de votre concessionnaire Toyota ou d’un garagiste compétent.

AVERTISSEMENT

■ Si le moteur tourne

Coupez le moteur et assurez-vous d’être dans un endroit aéré avant d’entreprendre les vérifications d’entretien.

Compartiment moteur

Éléments	Points de vérification
Liquide de frein	Le niveau du liquide de frein est-il correct? (→P.627)
Liquide de refroidissement du moteur/de l’unité de commande électrique	Le niveau du liquide de refroidissement du moteur/de l’unité de commande électrique est-il correct? (→P.625)
Huile moteur	Le niveau de l’huile moteur est-il correct? (→P.622)
Système d’échappement	Il ne devrait pas y avoir d’émanations ni de bruits étranges.
Radiateur du moteur/condenseur/radiateur du refroidisseur intermédiaire	Il ne devrait pas y avoir de corps étrangers dans le radiateur du moteur, ni dans le condenseur, ni dans le radiateur du refroidisseur intermédiaire. (→P.626)
Liquide de lave-glace	Le niveau du liquide de lave-glace est-il adéquat? (→P.628)

Compartiment de charge

Éléments	Points de vérification
Batterie de 12 volts	Vérifiez les branchements. (→P.629)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de vérification
Pédale d'accélérateur	• La pédale d'accélérateur devrait s'enfoncer librement (sans effort irrégulier de la pédale ni accrochage).
Mécanisme de stationnement de la transmission automatique	• Lorsqu'il est garé dans une pente et que le levier sélecteur de vitesses est en position P, le véhicule est-il arrêté de manière sécuritaire?
Pédale de frein	• La pédale de frein s'enfonce-t-elle librement? • La garde entre la pédale de frein et le plancher est-elle correcte? • Le jeu de la pédale de frein est-il correct?
Freins	• Le véhicule ne devrait pas tirer d'un côté lorsque vous freinez. • Les freins devraient être efficaces. • La pédale de frein ne devrait pas être molle. • La pédale de frein ne devrait pas descendre trop près du plancher lorsque vous freinez.
Appuis-tête	• Les appuis-tête se déplacent-ils librement et se verrouillent-ils de manière sécuritaire?
Voyants/avertisseurs sonores	• Les voyants et les avertisseurs sonores fonctionnent-ils correctement?
Feux/éclairages	• Tous les feux s'allument-ils correctement? • Les phares sont-ils alignés correctement?

Éléments	Points de vérification
Frein de stationnement	• Le contacteur de frein de stationnement fonctionne-t-il normalement? • Lorsqu'il est garé dans une pente et que le frein de stationnement est engagé, le véhicule est-il immobilisé de manière sécuritaire?
Ceintures de sécurité	• Les ceintures de sécurité fonctionnent-elles librement? • Les ceintures de sécurité ne devraient pas être endommagées.
Sièges	• Les dispositifs de réglage des sièges fonctionnent-ils correctement?
Volant	• Le volant tourne-t-il librement? • Le jeu du volant est-il correct? • Aucun bruit inhabituel ne devrait provenir du volant.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de vérification
Portières	• Les portières fonctionnent-elles librement?
Capot	• Le système de verrouillage du capot fonctionne-t-il correctement?
Fuites de liquide	• Il ne devrait y avoir aucune trace de fuite de liquide là où le véhicule a été garé.
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne devraient pas être endommagés ni trop usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne devraient pas être lâches.

Éléments	Points de vérification
Essuie-glaces avant/essuie-glace de la lunette arrière	• Les balais d'essuie-glaces ne devraient pas montrer de signes de craquelure, de séparation, d'usure, de contamination ou de déformation. • Les balais d'essuie-glaces devraient nettoyer le pare-brise/la lunette arrière complètement, sans faire de stries ni de manques.

Programmes de vérification et d'entretien du système antipollution

Dans certains États, il existe des programmes de vérification du système antipollution des véhicules. Ces programmes incluent la vérification de l'OBD (système de diagnostic de bord). Le système OBD contrôle le fonctionnement du système antipollution.

Si le témoin de mauvais fonctionnement s'allume

Le système OBD détecte un problème dans le système antipollution. Votre véhicule risque de ne pas réussir le contrôle du système antipollution et peut avoir besoin d'être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare le véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas réussir le contrôle du système antipollution dans les situations suivantes :

- Lorsque la batterie de 12 volts est débranchée ou déchargée
  Les codes de disponibilité qui sont enregistrés pendant la

conduite normale sont effacés.
De plus, en fonction de vos habitudes de conduite, il se peut que les codes de disponibilité ne soient pas complètement enregistrés.

- Lorsque le bouchon du réservoir de carburant est desserré
Le témoin de mauvais fonctionnement s'allume pour indiquer un problème temporaire; votre véhicule risque de ne pas réussir le contrôle du système antipollution.

Lorsque le témoin de mauvais fonctionnement reste allumé après avoir effectué quelques trajets

Le code d'erreur dans le système OBD ne s'effacera pas avant au moins 40 trajets du véhicule.

Si votre véhicule ne réussit pas le contrôle du système antipollution

Contactez votre concessionnaire Toyota afin qu'il prépare le véhicule pour un nouveau contrôle.

Précautions à prendre lorsque vous réalisez l'entretien vous-même

Si vous procédez vous-même à l'entretien, assurez-vous de suivre correctement la procédure indiquée dans ces sections.

Entretien

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie de 12 volts (→P.629)	• Graisse • Clé standard (pour boulons du collier de borne)
Niveau de liquide de frein (→P.627)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704 • Chiffon ou serviette en papier • Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint de liquide de frein uniquement)
Niveau de liquide de refroidissement du moteur/de l'unité de commande électrique (→P.625)	• Le liquide de refroidissement "Toyota Super Long Life Coolant" (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) ou un liquide de refroidissement longue durée de haute qualité équivalent à base d'éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques et exempt de silicate, d'amine, de nitrite et de borate Pour les États-Unis : Le liquide de refroidissement "Toyota Super Long Life Coolant" (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) est composé de 50 % de liquide de refroidissement et de 50 % d'eau déionisée. Pour le Canada : Le liquide de refroidissement "Toyota Super Long Life Coolant" (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) est composé de 55 % de liquide de refroidissement et de 45 % d'eau déionisée. • Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint de liquide de refroidissement uniquement)

Éléments	Pièces et outils
Niveau d'huile moteur (→P.622)	• "Toyota Genuine Motor Oil" (huile moteur d'origine Toyota) ou produit équivalent • Chiffon ou serviette en papier • Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint d'huile moteur uniquement)
Fusibles (→P.657)	• Fusible d'intensité identique à celle du fusible d'origine
Évent d'admission d'air de la batterie hybride (batterie de traction) (→P.651)	• Aspirateur, etc.
Portée des phares (→P.660)	• Tournevis cruciforme
Radiateur du moteur/condenseur/radiateur du refroidisseur intermédiaire (→P.626)	—
Pression de gonflage des pneus (→P.629)	• Manomètre pour pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P.628)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (à utiliser en hiver) • Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint d'eau ou de liquide de lave-glace uniquement)

AVERTISSEMENT

Le compartiment moteur contient plusieurs mécanismes et liquides pouvant se déplacer soudainement, devenir chauds ou se charger électriquement. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous travaillez dans le compartiment moteur

- Assurez-vous que "EN MARCHE" n'est pas affiché sur l'écran multifonction et que le voyant "READY" est éteint.
- Gardez les mains, les vêtements et les outils à l'écart du ventilateur et de la courroie d'entraînement du moteur, si ces composants sont en marche.
- Immédiatement après avoir roulé, veillez à ne pas toucher au moteur, ni à l'unité de commande électrique, ni au radiateur, ni au collecteur d'échappement, etc.; ces composants pourraient être chauds. L'huile et les autres liquides peuvent aussi être chauds.

AVERTISSEMENT

- Ne laissez aucun matériau facilement inflammable, comme du papier et des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas, ne provoquez pas d'étincelles et évitez toute flamme nue à proximité du carburant. Les vapeurs de carburant sont inflammables.
- Soyez prudent, car le liquide de frein peut vous blesser aux mains et aux yeux, en plus d'endommager la peinture. Si du liquide se répand sur vos mains ou entre en contact avec vos yeux, rincez-les immédiatement à l'eau claire. Si vous ressentez toujours une gêne, consultez un médecin.

■ Lorsque vous travaillez près du ventilateur de refroidissement ou de la calandre

Assurez-vous que le contacteur d'alimentation est désactivé. Lorsque le contacteur d'alimentation est sur ON, le ventilateur de refroidissement risque de démarrer automatiquement si le climatiseur fonctionne et/ou si la température du liquide de refroidissement du moteur est élevée. (→P.621)

■ Lorsque vous travaillez sur ou sous le véhicule

Ne vous glissez jamais sous le véhicule lorsqu'il est uniquement soutenu par le cric. Utilisez toujours des systèmes de levage spéciaux pour automobiles ou d'autres supports robustes.

■ Lunettes de protection

Portez des lunettes de protection pour éviter que des projections ou des chutes de matériaux, de liquides ou autre n'atteignent vos yeux.

NOTE

■ Si vous retirez le filtre à air

Si vous conduisez sans le filtre à air du moteur, la poussière de l'air peut provoquer une usure excessive du moteur.

■ Si le niveau de liquide est bas ou élevé

Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement lorsque les plaquettes de frein sont usées ou que le niveau de liquide dans l'accumulateur est élevé.
Si vous devez remplir souvent le réservoir, cela peut être le signe d'un problème grave.

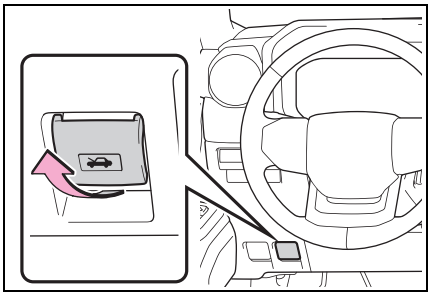
Capot

Déverrouillez le mécanisme de l'intérieur du véhicule pour ouvrir le capot.

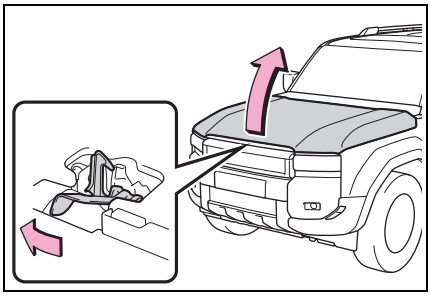
Ouverture du capot

1 Tirez le levier de déverrouillage du capot.

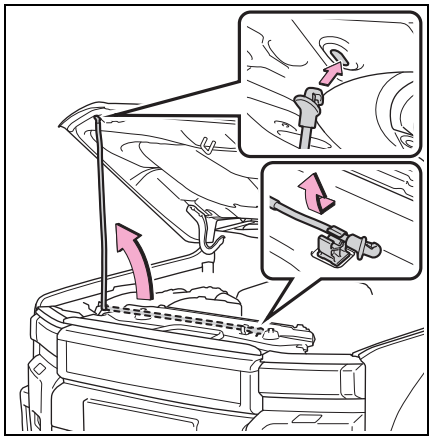
Le capot se soulèvera légèrement.



2 Levez le levier du crochet auxiliaire et soulevez le capot.



3 Maintenez le capot ouvert en insérant la tige de maintien dans la fente.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque le capot est ouvert

Même si le contacteur d'alimentation est désactivé, il est possible que le ventilateur de refroidissement continue de tourner pendant quelques instants. Lorsque le ventilateur de refroidissement tourne, ne touchez pas l'intérieur du compartiment moteur et ne vous en approchez pas.

■ Vérification avant de conduire

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot n'était pas bien verrouillé, il pourrait s'ouvrir pendant que le véhicule est en mouvement et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Pour prévenir toute blessure

La tige de maintien peut être chaude après avoir conduit le véhicule. Si vous touchez la tige de maintien chaude, vous risqueriez des brûlures ou d'autres blessures graves.

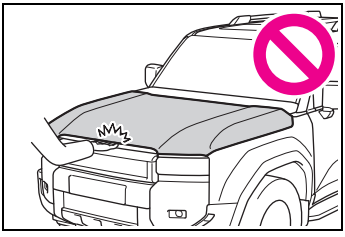
AVERTISSEMENT

■ **Après avoir inséré l’extrémité de la tige de maintien à l’endroit prévu à cet effet**

Assurez-vous que la tige retient bien le capot et l’empêche de vous tomber sur la tête ou sur une autre partie de votre corps.

■ **Lorsque vous fermez le capot**

Soyez particulièrement prudent lorsque vous fermez le capot afin d’éviter de vous coincer les doigts ou autre chose.



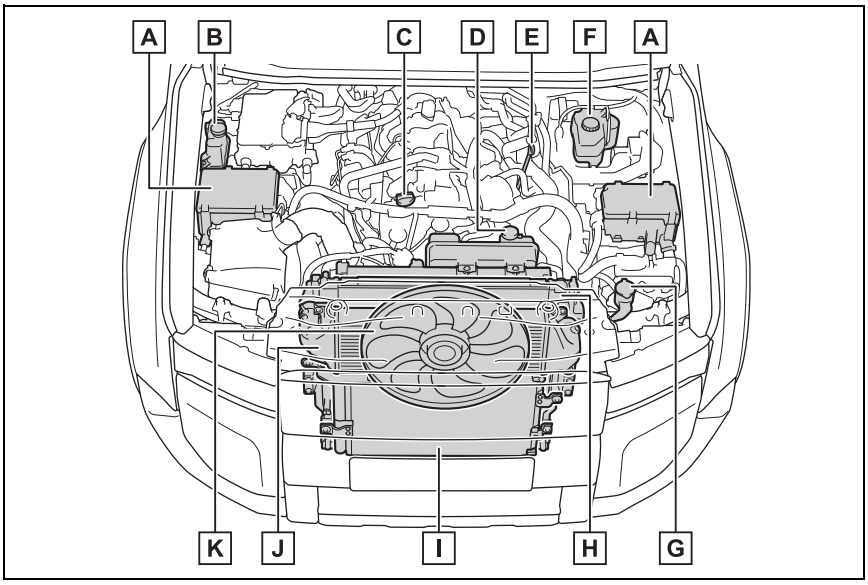
NOTE

■ **Lorsque vous fermez le capot**

Avant de fermer le capot, assurez-vous de replacer la tige de maintien dans l’attache. Si vous fermiez le capot sans avoir rabattu la tige de maintien correctement, le capot pourrait se plier.

Compartiment moteur

Composants



A Boîtes à fusibles (→P.657)

B Réservoir de liquide de refroidissement de l'unité de commande électrique (→P.625)

C Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P.623)

D Réservoir de liquide de refroidissement du moteur (→P.625)

E Jauge de niveau d'huile moteur (→P.622)

F Réservoir de liquide de frein (→P.627)

G Réservoir du liquide de lave-glace (→P.628)

H Radiateur du moteur (→P.626)

I Condenseur (→P.626)

J Radiateur du refroidisseur intermédiaire (→P.626)

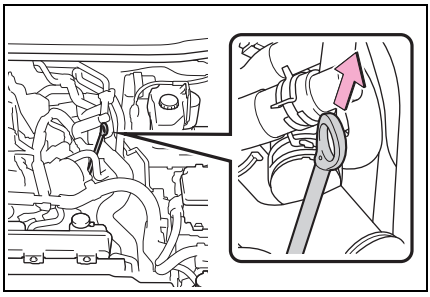
K Ventilateur de refroidissement (→P.626)

Vérification de l’huile moteur

Amenez le moteur à sa température de fonctionnement, puis coupez-le et vérifiez le niveau d’huile sur la jauge.

1 Garez le véhicule sur un sol parfaitement horizontal. Après avoir réchauffé le moteur, puis coupé le moteur, attendez environ 5 minutes pour que l’huile se soit stabilisée dans le carter.

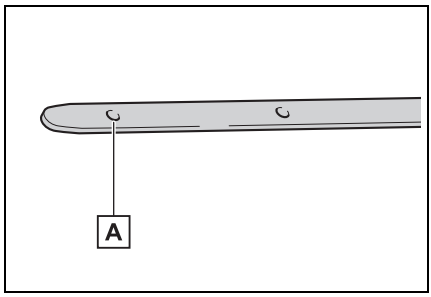
2 En tenant un chiffon à son extrémité, tirez la jauge d’huile.



3 Nettoyez la jauge d’huile.

4 Réinsérez la jauge d’huile dans son logement jusqu’à ce qu’elle soit bien en place.

5 En tenant un chiffon sous son extrémité, tirez la jauge d’huile et vérifiez si le niveau d’huile se situe au-dessus du repère de niveau inférieur.



A Repère de niveau inférieur

La forme de la jauge d’huile pourrait être différente selon le type de véhicule ou de moteur.

6 Essuyez la jauge d’huile et réinsérez-la dans son logement jusqu’à ce qu’elle soit bien en place.

NOTE

■ Pour éviter d’endommager gravement le moteur

Vérifiez le niveau d’huile régulièrement.

■ Consommation d’huile moteur

Une certaine quantité d’huile moteur sera consommée pendant la conduite. Dans les circonstances suivantes, il se peut que la consommation d’huile moteur augmente et qu’il soit nécessaire d’en ajouter entre les intervalles de vidanges d’huile prévus.

- Lorsque le moteur est neuf, par exemple immédiatement après avoir acheté le véhicule ou remplacé le moteur
- Si une huile de mauvaise qualité ou de viscosité inadéquate est utilisée
- Lorsque vous roulez à haut

régime ou avec une charge lourde, ou lorsque vous accélérez ou ralentissez fréquemment

- Lorsque vous laissez le moteur tourner au ralenti pendant une longue période, ou lorsque vous roulez fréquemment dans une circulation dense

■ Montée du niveau d'huile moteur

Si le véhicule est conduit de façon répétée avant que l'huile ne soit réchauffée, de l'humidité causée par des gouttelettes de condensation à l'intérieur du moteur ou par du carburant qui n'a pas brûlé se mélange à l'huile moteur, causant une élévation du niveau d'huile moteur. Toutefois, il ne s'agit pas d'une anomalie.
Par exemple, il devient difficile de réchauffer le moteur dans les circonstances suivantes.

- Lorsque vous conduisez sur une courte distance
- Lorsque vous conduisez à basse vitesse
- Lorsque la température extérieure est basse

Lorsque vous vérifiez le niveau d'huile moteur, assurez-vous que le moteur est réchauffé. Si le niveau d'huile moteur dépasse le repère de limite supérieure de remplissage, contactez votre concessionnaire Toyota.

Ajout d'huile moteur

■ Vérification du type d'huile et préparation du matériel nécessaire

Avant d'ajouter l'huile, assurez-vous d'en vérifier le type et préparez le matériel nécessaire.

- Choix de l'huile moteur

→P.725

- Quantité d'huile (Repère de niveau inférieur → Repère de limite supérieure de remplissage)

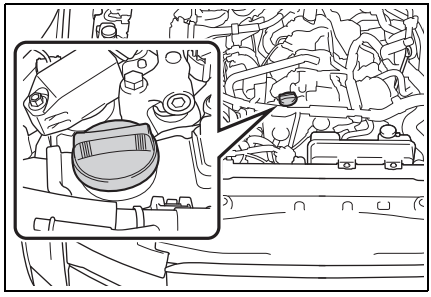
1,5 qt. (1,4 L, 1,2 Imp.qt.)

- Éléments

Entonnoir propre

■ Ajout d'huile moteur

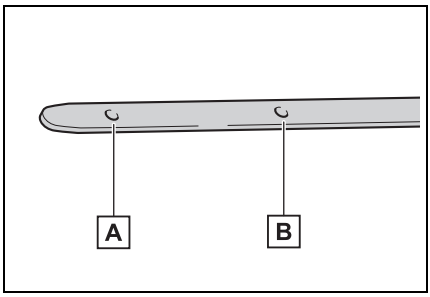
Si le niveau d'huile est sous le repère minimum ou près de celui-ci, ajoutez de l'huile moteur du même type que celle qui se trouve déjà dans le moteur.



1. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur en le tournant dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.
2. Ajoutez l'huile moteur lentement, tout en vérifiant la jauge d'huile.

Assurez-vous que le niveau d'huile ne dépasse pas le repère de limite supérieure de remplissage et se situe entre le repère de niveau inférieur et le repère de limite supé-

rieure de remplissage.



A Repère de niveau inférieur

B Repère de limite supérieure de remplissage

La forme de la jauge d'huile pourrait être différente selon le type de véhicule ou de moteur.

3 Remettez le bouchon de remplissage d'huile moteur en place, en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

■ Après la vidange d'huile moteur

Les données relatives à la vidange d'huile moteur doivent être réinitialisées. Procédez comme suit :

1 Sélectionnez sur l'écran de l'écran multifonction, puis maintenez OK enfoncé.

2 Sélectionnez "Entretien de l'huile", puis appuyez sur OK.

3 Sélectionnez "Oui", puis appuyez sur OK.

Un message s'affichera une fois la réinitialisation effectuée.

AVERTISSEMENT

■ Huile moteur usagée

- L'huile moteur usagée contient des produits polluants nocifs, qui risquent de provoquer des affections cutanées telles qu'une inflammation ou un cancer de la peau. Évitez dès lors tout contact prolongé et répété avec de l'huile moteur usagée. Pour éliminer les résidus d'huile moteur, lavez-vous soigneusement la peau à l'eau et au savon.
- Ne jetez l'huile et les filtres usagés que de manière sécuritaire et appropriée. Ne jetez pas l'huile et les filtres usagés aux ordures, dans les égouts ou sur le sol. Pour plus d'informations sur le recyclage ou la mise au rebut, communiquez avec votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires pour automobiles.
- Ne laissez pas d'huile moteur usagée à la portée des enfants.

NOTE

■ Pour éviter d'endommager gravement le moteur

Vérifiez le niveau d'huile régulièrement.

■ Lorsque vous procédez à la vidange d'huile moteur

- Veillez à ne pas faire tomber d'huile moteur sur les composants du véhicule.
- Ne dépassez pas le niveau maximum, car cela pourrait endommager le moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile sur la jauge d'huile chaque fois que vous faites le plein.

NOTE

- Assurez-vous de bien visser le bouchon de remplissage d’huile moteur.

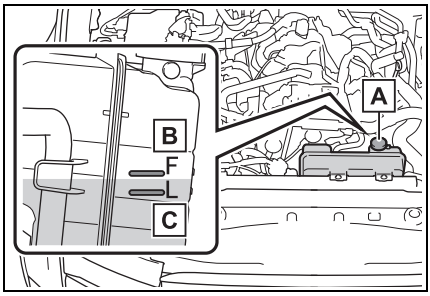
■ Après la vidange d’huile moteur

Assurez-vous de réinitialiser les données relatives à la vidange d’huile moteur. Sinon, la prochaine période d’entretien ne s’affichera pas correctement.

Vérification du liquide de refroidissement

Le niveau de liquide de refroidissement est suffisant s’il se situe entre les repères “F”/“FULL” et “L”/“LOW” du réservoir lorsque le système hybride est froid.

■ Réservoir de liquide de refroidissement du moteur



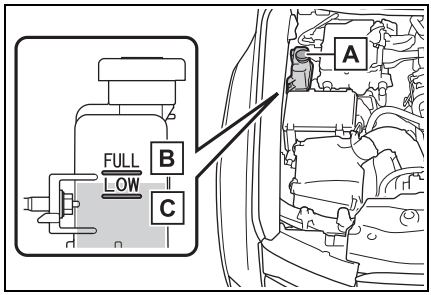
A Bouchon du réservoir

B Repère “F”

C Repère “L”

Si le niveau se situe sur le repère “L” ou sous celui-ci, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu’au repère “F”. (→P.716)

■ Réservoir de liquide de refroidissement de l’unité de commande électrique



A Bouchon du réservoir

B Repère “FULL”

C Repère “LOW”

Si le niveau se situe sur le repère “LOW” ou sous celui-ci, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu’au repère “FULL”. (→P.716)

■ Choix du liquide de refroidissement

N’utilisez que du liquide de refroidissement “Toyota Super Long Life Coolant” (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) ou un liquide de refroidissement longue durée de haute qualité équivalent à base d’éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques et exempt de silicate, d’amine, de nitrite et de borate.
États-Unis :
Le liquide de refroidissement “Toyota Super Long Life Coolant” (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) contient 50 % de liquide de refroidissement et 50 % d’eau déionisée. (Température minimale : -31 °F [-35 °C])
Canada :
Le liquide de refroidissement “Toyota Super Long Life Coolant” (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) contient 55 %

de liquide de refroidissement et 45 % d’eau déionisée. (Température minimale : -44 °F [-42 °C])
Pour plus de détails sur le liquide de refroidissement, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu après avoir rempli le réservoir**

Vérifiez visuellement les radiateurs, les durites, les bouchons du réservoir de liquide de refroidissement du moteur/de l’unité de commande électrique, le robinet de vidange et la pompe à eau.

Si vous ne détectez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier le bouchon et l’étanchéité du système de refroidissement.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le système hybride est chaud**

Ne retirez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur/de l’unité de commande électrique.
Le système de refroidissement pourrait être sous pression et projeter du liquide chaud si vous enleviez le bouchon, ce qui serait susceptible d’occasionner des blessures graves, comme des brûlures.

NOTE

■ **Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n’est constitué ni entièrement d’eau, ni entièrement d’antigel. On doit utiliser un mélange adéquat d’eau et d’antigel pour assurer une lubrification adéquate, une protection contre la corrosion et le refroidissement du moteur. Assurez-vous de lire attentivement l’étiquette du contenant de l’antigel ou du liquide de refroidissement.

■ **Si vous renversez du liquide de refroidissement**

Assurez-vous de le nettoyer à l’eau pour éviter toute détérioration des pièces ou de la peinture.

Vérification du radiateur du moteur, du condenseur, du radiateur du refroidisseur intermédiaire

Vérifiez le radiateur du moteur, le condenseur, et le radiateur du refroidisseur intermédiaire, puis enlevez tout corps étranger. Si l’une des pièces ci-dessus est très sale ou si vous avez des doutes sur son état, faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque le moteur est chaud

Ne touchez ni au radiateur du moteur, ni au condenseur, ni au radiateur du refroidisseur intermédiaire; ces pièces pourraient être chaudes et vous causer des blessures graves, comme des brûlures.

■ Lorsque le ventilateur de refroidissement électrique est en fonction

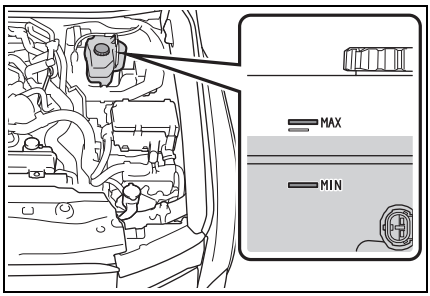
Ne touchez pas au compartiment moteur.

Lorsque le contacteur d’alimentation est sur ON, le ventilateur de refroidissement électrique risque de démarrer automatiquement si le climatiseur fonctionne et/ou si la température du liquide de refroidissement du moteur est élevée. Assurez-vous que le contacteur d’alimentation est sur OFF lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur de refroidissement électrique ou de la calandre.

Vérification et ajout de liquide de frein

■ Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.



■ Ajout de liquide

Assurez-vous de vérifier le type de liquide et de préparer le matériel nécessaire.

- Type de liquide

Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703
Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704

- Éléments

Entonnoir propre

■ Remplissage du liquide de frein

1. Désactivez le contacteur d’alimentation.
2. Enfoncez la pédale de frein à plus de 40 reprises.
3. Retirez le bouchon du réservoir à la main. Ajoutez du liquide de frein jusqu’au repère “MAX”. Si vous ne suivez pas la procédure indiquée ci-dessus, le réservoir pourrait déborder

■ Le liquide de frein peut absorber l’humidité de l’air

Trop d’humidité dans le liquide de frein peut entraîner une perte dangereuse de l’efficacité des freins. N’utilisez que du liquide de frein neuf.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplissez le réservoir

Soyez prudent, car le liquide de frein peut vous blesser aux mains et aux yeux, en plus d’endommager les surfaces peintes.
Si du liquide se répand sur vos mains ou entre en contact avec vos yeux, rincez-les immédiatement à l’eau claire.
Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

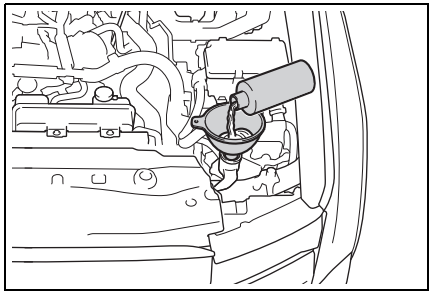
NOTE

■ Si le niveau de liquide est bas ou élevé

Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement lorsque les plaquettes de frein sont usées ou que le niveau de liquide dans l’accumulateur est élevé.
Si vous devez remplir souvent le réservoir, cela peut être le signe d’un problème grave.

Ajout de liquide de lave-glace

Si aucun lave-glace ne fonctionne ou si “Niveau du liquide lave-glace du pare-brise bas” s’affiche sur l’écran multifonction, il se peut que le réservoir du lave-glace soit vide. Ajoutez du liquide de lave-glace.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace

N’ajoutez pas de liquide de lave-glace lorsque le système hybride est chaud ou en marche, car le liquide de lave-glace contient de l’alcool et peut prendre feu s’il est renversé sur le moteur, etc.

NOTE

■ N’utilisez pas de liquide autre que du liquide de lave-glace

N’utilisez pas de l’eau savonneuse ni de l’antigel moteur à la place du liquide de lave-glace.
Cela peut faire des stries sur la peinture du véhicule en plus d’endommager la pompe et l’empêcher de pulvériser le liquide de lave-glace.

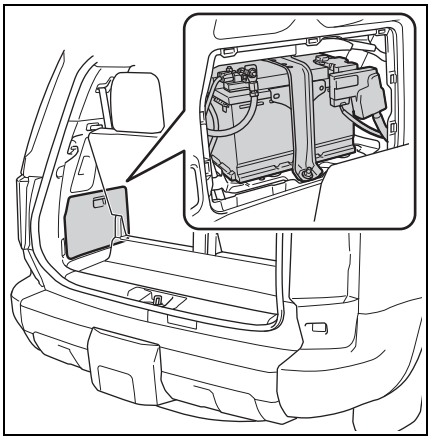
■ Dilution du liquide de lave-glace

Au besoin, diluez le liquide de lave-glace avec de l’eau.
Reportez-vous aux températures de gel affichées sur l’étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

Batterie de 12 volts

Emplacement

La batterie de 12 volts est située dans le côté gauche du compartiment de charge.



■ Avant de recharger la batterie

Pendant la recharge, la batterie de 12 volts produit de l'hydrogène gazeux, un gaz inflammable et explosif. Par conséquent, observez les précautions suivantes avant de recharger la batterie :

- Si vous effectuez la recharge sans retirer la batterie de 12 volts du véhicule, assurez-vous de débrancher le câble de masse.
- Assurez-vous que le contacteur d'alimentation du chargeur est désactivé avant de brancher et de débrancher les câbles du chargeur sur la batterie de 12 volts.

■ Après avoir rechargé/rebranché la batterie de 12 volts

- Il pourrait être impossible de déverrouiller les portières à l'aide du système d'accès intelligent avec démarrage par bouton-poussoir immédiatement après avoir rebranché la batterie de 12 volts. Si cela vous arrive, utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portières.
- Faites démarrer le système hybride avec le contacteur d'alimentation sur ACC. Il se peut que le système hybride ne démarre pas si le contacteur d'alimentation est désactivé. Cependant, le système hybride fonctionnera normalement à partir de la deuxième tentative.
- Le mode du contacteur d'alimentation est mémorisé par le véhicule. Si la batterie de 12 volts est débranchée et rebranchée, le véhicule replacera le mode du contacteur d'alimentation dans l'état où il était avant qu'elle soit débranchée. Assurez-vous de désactiver le contacteur d'alimentation avant de débrancher la batterie de 12 volts. Soyez extrêmement prudent lorsque vous rebrancherez la batterie de 12 volts si vous ignorez quel était le mode du contacteur d'alimentation avant le débranchement de la batterie de 12 volts.

Si le système ne démarre toujours pas même après avoir essayé toutes les méthodes ci-dessus à plusieurs reprises, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Éléments chimiques contenus dans la batterie de 12 volts

La batterie de 12 volts contient de l'acide sulfurique, un produit toxique et corrosif, et elle peut dégager de l'hydrogène gazeux, un gaz inflammable et explosif. Lorsque vous travaillez à proximité d'une batterie de 12 volts ou sur celle-ci, observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles :

AVERTISSEMENT

- Ne provoquez pas d'étincelles en touchant les bornes de la batterie de 12 volts avec des outils.
- Ne fumez pas et ne craquez pas d'allumette à proximité de la batterie de 12 volts.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Ne jamais inhaler ni ingérer de l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie de 12 volts.
- Éloignez les enfants de la batterie de 12 volts.

■ Endroit où recharger la batterie de 12 volts en toute sécurité

Rechargez toujours la batterie de 12 volts dans un endroit dégagé. Ne rechargez pas la batterie de 12 volts dans un garage ni dans un endroit fermé insuffisamment ventilé.

■ Procédure de recharge de la batterie de 12 volts

Effectuez uniquement une recharge lente (5 A maximum). À une puissance plus élevée, la batterie de 12 volts pourrait exploser.

■ Mesures d'urgence relatives à l'électrolyte

- Si de l'électrolyte pénètre dans vos yeux
  Rincez-les immédiatement à l'eau claire pendant au moins 15 minutes et consultez au plus vite un médecin. Si possible, continuez à humecter la zone atteinte avec une éponge ou un chiffon pendant le transfert au centre médical le plus proche.
- Si de l'électrolyte entre en contact avec votre peau
  Lavez à fond la zone touchée. Si vous ressentez une douleur ou une brûlure, consultez un médecin immédiatement.
- Si de l'électrolyte souille vos vêtements
  Il peut s'infiltrer sous vos vêtements et entrer en contact avec votre peau. Enlevez immédiatement vos vêtements et suivez la procédure ci-dessus au besoin.
- Si, par mégarde, vous avalez de l'électrolyte
  Buvez une grande quantité d'eau ou de lait. Consultez un médecin immédiatement en urgence.

■ Lors du remplacement de la batterie de 12 volts

Utilisez une batterie de 12 volts prévue pour ce véhicule. Négliger de le faire pourrait entraîner l'infiltration de gaz (hydrogène) dans l'habitacle et provoquer un incendie ou une explosion.

Pour le remplacement de la batterie de 12 volts, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque le niveau d'électrolyte de la batterie de 12 volts est insuffisant

Ne pas utiliser si le niveau d'électrolyte de la batterie de 12 volts est insuffisant. Il y a un risque potentiel que la batterie de 12 volts puisse exploser.

■ Lorsque vous manipulez la batterie de 12 volts

→P.714

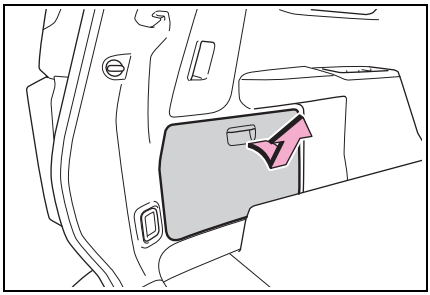
NOTE

■ **Lorsque vous rechargez la batterie de 12 volts**

Ne rechargez jamais la batterie de 12 volts lorsque le système hybride est en marche. Veillez aussi à couper l’alimentation électrique de tous les accessoires.

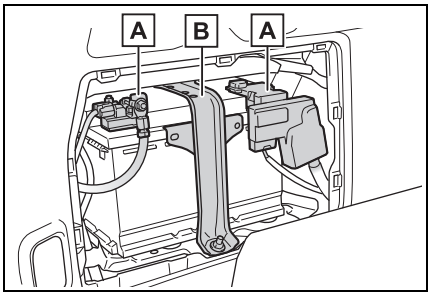
Retrait du couvercle de la batterie de 12 volts

Retirez le couvercle.



Extérieur

Assurez-vous que les bornes de la batterie de 12 volts ne sont ni corrodées ni desserrées, que le boîtier de la batterie n’est pas fissuré et que les brides de maintien ne sont pas desserrées.

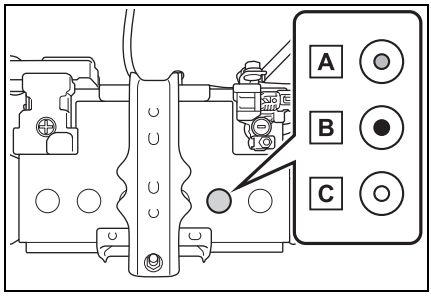


A Bornes

B Bride de maintien

Vérification de l’état de la batterie de 12 volts

Vérifiez l’état de la batterie de 12 volts en fonction de la couleur de l’indicateur.



A Bleu : Bon état

B Rouge : Recharge nécessaire.

Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

C Transparent : Remplacement nécessaire.

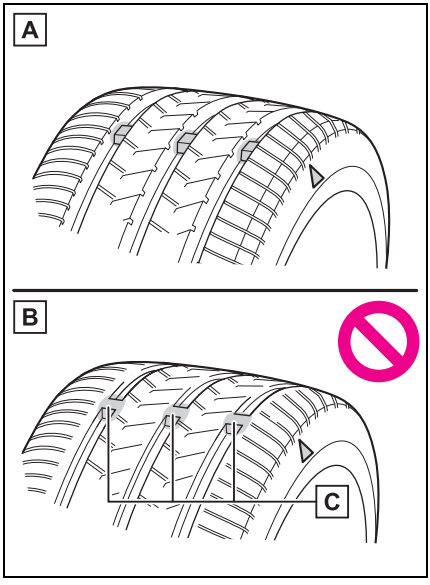
Faites vérifier la batterie de 12 volts par votre concessionnaire Toyota.

Pneus

Remplacez les pneus ou effectuez leur permutation en suivant le calendrier d'entretien et les indicateurs d'usure moulés.

Vérification des pneus

Vérifiez si des indicateurs d'usure moulés apparaissent sur les pneus. Vérifiez également les pneus pour une usure inégale, comme l'usure excessive d'un côté de la bande de roulement.
Vérifiez l'état et la pression du pneu de secours s'il n'a pas été permuté.



A Bande de roulement neuve

B Bande de roulement usée

C Indicateur d'usure moulé

L'emplacement des indicateurs d'usure moulés est indiqué par un repère "TWI" ou " △ " (ou autre) moulé sur le flanc de chaque pneu. Remplacez les pneus si les indicateurs d'usure moulés apparaissent sur un pneu.

■ Quand remplacer les pneus de votre véhicule

Les pneus devraient être remplacés :

- Les indicateurs d'usure moulés apparaissent sur un pneu.
- Si le pneu est endommagé, par exemple s'il présente des coupures, des entailles, des fissures suffisamment profondes pour exposer la trame, ou si des renflements trahissent la présence de dommages internes.
- Si un pneu se dégonfle souvent, ou si la dimension ou l'emplacement d'une entaille ou d'autres dommages empêchent de le réparer correctement.

En cas de doute, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Longévité des pneus

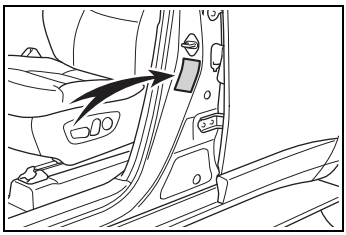
Tout pneu de plus de 6 ans doit être vérifié par un technicien compétent, même s'il n'a jamais ou très peu été utilisé ou s'il ne présente aucun dommage apparent.

■ Charge maximale du pneu

Vérifiez que la valeur obtenue en divisant la charge maximale du pneu de remplacement par 1,10 est supérieure à la moitié du poids technique maximal sous essieu (PTME) de l'essieu avant ou de l'essieu arrière, en prenant la plus grande charge des deux.

Pour le PTME, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximale du

pneu, reportez-vous à la limite de charge à la pression de gonflage maximale des pneus à froid inscrite sur le flanc du pneu. (→P.645)



■ Types de pneus

- Pneus d'été
  Les pneus d'été sont conçus pour la conduite à grande vitesse et sont dès lors les mieux adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Les pneus d'été n'ont pas la même capacité de traction que les pneus neige. Ils ne conviennent donc pas pour la conduite sur route enneigée ou verglacée. Nous vous recommandons d'utiliser des pneus neige si vous roulez sur des routes enneigées ou verglacées. Lorsque vous installez des pneus neige, assurez-vous de remplacer les quatre pneus.
- Pneus toutes saisons
  Les pneus toutes saisons fournissent une meilleure traction sur la neige, s'adaptent à la plupart des conditions hivernales tout en pouvant être utilisés le reste de l'année. Toutefois, en cas de neige épaisse ou poudreuse, la capacité de traction des pneus toutes saisons est inadéquate par rapport à celle des pneus neige. De plus, sur autoroute, les performances d'accélération et de tenue de route des pneus toutes saisons sont inférieures à celles des pneus d'été.
- Pneus neige
  Nous vous recommandons d'utiliser des pneus neige si vous roulez sur des routes enneigées ou verglacées. Si vous devez installer des pneus neige, choisissez-les de même dimension, structure et capacité de charge que les pneus d'origine de votre véhicule. Votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux. Veillez à ce que les pneus neige utilisés aient aussi une carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans vous être au préalable renseigné sur la réglementation locale en vigueur et sur les éventuelles interdictions. Les pneus neige doivent être installés aux quatre roues. (→P.531)

■ Si la bande de roulement des pneus neige est inférieure à 4 mm (0,16 in.)

Les pneus neige ne sont plus efficaces.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous vérifiez ou remplacez des pneus

Observez les précautions suivantes pour éviter tout accident. Les négliger pourrait endommager certaines parties du groupe motopropulseur et avoir des conséquences dangereuses sur la tenue de route, ce qui pourrait entraîner un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne mélangez pas des pneus de marques, de modèles ou de sculptures de bande de roulement différents.
  Ne mélangez également pas des pneus dont les indicateurs d'usure moulés sont visiblement différents.
- N'utilisez pas des pneus de dimensions autres que celles recommandées par Toyota.
- Ne mélangez pas des pneus de conception différente (radiaux, ceinturés ou à nappes croisées).

AVERTISSEMENT

- Ne mélangez pas des pneus d'été, toutes saisons et neige.
- N'utilisez pas de pneus usagés provenant d'un autre véhicule. N'utilisez pas de pneus si vous ne connaissez pas leur historique d'utilisation.

NOTE

■ Conduite sur des routes accidentées

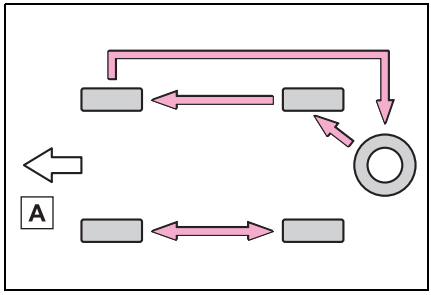
Soyez particulièrement vigilant lorsque vous conduisez sur une route où il y a des nids-de-poule ou à surface inégale.
Ces conditions pourraient provoquer une baisse de la pression de gonflage des pneus, réduisant ainsi leurs propriétés d'amortissement. De plus, conduire sur des routes accidentées peut endommager les pneus ainsi que les roues et la carrosserie du véhicule.

■ Si la pression de gonflage de chacun des pneus baisse pendant la conduite

Ne poursuivez pas votre route; vous pourriez endommager vos pneus ou vos roues de façon permanente.

Permutation des pneus

Permutez les pneus dans l'ordre indiqué.



A Avant

Pour obtenir une usure uniforme des pneus et prolonger leur longévité, Toyota vous recommande de permuter vos pneus chaque fois qu'ils sont vérifiés.

Après la permutation des pneus, n'oubliez pas d'initialiser le système témoin de basse pression des pneus.

■ Lorsque vous permutez les pneus (véhicules dotés du système témoin de basse pression des pneus)

Assurez-vous que le contacteur d'alimentation est sur OFF. Si les pneus sont permutés alors que le contacteur d'alimentation est sur ON, les données sur la position des pneus ne seront pas mises à jour.

Si cela se produit de manière accidentelle, placez le contacteur d'alimentation sur OFF, puis sur ON, ou initialisez le système après avoir vérifié que la pression des pneus est réglée correctement.

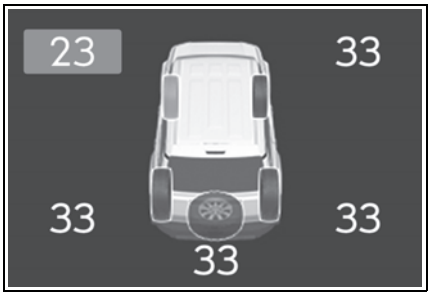
Système témoin de basse pression des pneus

Votre véhicule est doté d'un système témoin de basse pression des pneus qui utilise des capteurs de pression et des émet-

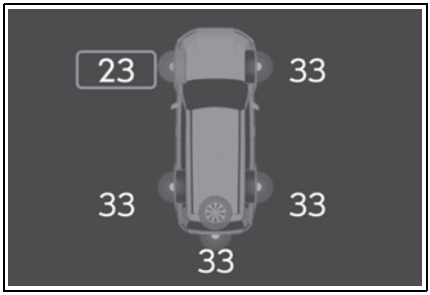
teurs pour détecter une basse pression de gonflage des pneus avant qu'un problème grave ne survienne.

Le système témoin de basse pression des pneus est doté de 2 types d'avertissements. (→P.681)

▶ Écran multifonction de 7 pouces



▶ Écran multifonction de 12,3 pouces



- Lorsque le message "Ajuster la pression" s'affiche sur l'écran multifonction (avertissement normal)

Un avertissement sous la forme de la lampe témoin de pression des pneus et de l'avertisseur sonore lorsqu'il y a un niveau inconnu de basse pression des pneus en raison de fuites d'air naturelles ainsi qu'une baisse de pression en fonction de la température extérieure.

- Lorsque le message "Vérifier imméd. le pneu en lieu sûr" s'affiche sur l'écran multifonction (avertissement d'urgence)

Un avertissement sous la forme de la lampe témoin de pression des pneus et de l'avertisseur sonore lorsqu'il y a un niveau connu de basse pression des pneus en raison d'une baisse soudaine de la pression.
Cependant, il se peut que le système ne soit pas en mesure de détecter une crevaison soudaine (éclatement, etc.).

- La pression détectée par le système témoin de basse pression des pneus peut être affichée sur l'écran multifonction. (→P.112)

■ Vérification de routine de la pression de gonflage des pneus

Le système témoin de basse pression des pneus ne remplace pas une vérification de routine de la pression de gonflage des pneus. Assurez-vous d'inclure la vérification de la pression de gonflage des pneus dans votre routine quotidienne de vérification du véhicule.

■ Pression de gonflage des pneus

- Après avoir placé le contacteur d'alimentation sur ON, il pourrait s'écouler quelques minutes avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche. Après le réglage de la pression de gonflage, il pourrait également s'écouler quelques minutes avant que la pression de gonflage des pneus

ne s'affiche.

- La pression de gonflage des pneus change en fonction de la température. Les valeurs affichées peuvent également être différentes de celles mesurées à l'aide d'un manomètre pour pneus.

■ Circonstances dans lesquelles le système témoin de basse pression des pneus pourrait ne pas fonctionner correctement

- Dans les cas suivants, le système témoin de basse pression des pneus pourrait ne pas fonctionner correctement.
  - Si des roues autres que celles d'origine Toyota sont utilisées.
  - Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas d'origine.
  - Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas de la dimension prescrite.
  - Des chaînes antidérapantes, etc. sont installées sur les pneus.
  - Si l'on applique un produit teintant pour glace qui nuit aux signaux des ondes radio.
  - S'il y a beaucoup de neige ou de glace sur le véhicule, particulièrement autour des roues ou des passages de roue.
  - Si la pression de gonflage des pneus est beaucoup plus élevée que le niveau recommandé.
  - Si des pneus qui ne sont pas dotés de capteurs de pression de pneu ni d'émetteurs sont utilisés.
  - Si le code d'identification des capteurs de pression de pneu et des émetteurs n'est pas enregistré dans l'ordinateur du système témoin de basse pression des pneus.
- Le rendement du système pourrait être amoindri dans les situations suivantes.
  - À proximité d'une station émettrice de télévision, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un écran géant, d'un aéroport ou d'une autre installation générant de puissantes ondes radio ou des parasites électriques
  - Lorsqu'on transporte une radio portative, un téléphone cellulaire, un téléphone sans fil ou un autre dispositif de communication sans fil
- Si les données sur la position des pneus n'étaient pas correctement affichées en raison des ondes radio, l'affichage pourrait être corrigé en déplaçant le véhicule, car la qualité du signal des ondes radio peut changer.
- Lorsque le véhicule est garé, le temps nécessaire pour démarrer ou terminer l'avertissement pourrait être plus long.
- Lorsque la pression de gonflage d'un pneu décroît rapidement, par exemple en cas d'éclatement du pneu, il se peut que l'avertissement ne fonctionne pas.

Installation des capteurs de pression de pneu et des émetteurs

Lorsque vous remplacez les pneus ou les roues, assurez-vous également d'installer les capteurs de pression de pneu et les émetteurs.

Lorsque vous installez de nouveaux capteurs et émetteurs de pression des pneus, de nouveaux codes d'identification doivent être enregistrés dans l'ordinateur du système témoin de basse pression des pneus. (→P.641)

■ Remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification du capteur et de l'émetteur de pression des pneus n'est pas enregistré, le système témoin de basse pression des pneus ne fonctionnera pas correctement. Dans ce cas, au bout d'environ 20 minutes de conduite, la lampe témoin de pression des pneus clignotera pendant 1 minute, puis restera allumée pour signaler une défaillance du système.

⚠ NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des capteurs de pression de pneu, des émetteurs et des capuchons de valves de pneu

- Lorsque vous retirez ou installez les roues, les pneus ou les capteurs de pression et les émetteurs, contactez votre concessionnaire Toyota, car les capteurs de pression et les émetteurs pourraient être endommagés s'ils n'étaient pas manipulés correctement.
- Assurez-vous d'installer les capuchons de valves de pneu. Si vous n'installiez pas les capuchons de valves de pneu, de l'eau pourrait pénétrer dans les capteurs de pression des pneus et les corroder, et ceux-ci pourraient rester collés, entraînant une fuite d'air.
- Lorsque vous remplacez les capuchons de valves de pneu, n'utilisez que les capuchons indiqués. Sinon, ceux-ci pourraient se coincer.

Enregistrement de la position de chaque roue

■ Lors de l'enregistrement de la position de chaque roue

Vous devez enregistrer la position de chaque roue après avoir procédé à une permutation des pneus.

Vous pouvez effectuer l'enregistrement de la position des roues vous-même. Pour procéder à l'enregistrement de la position des roues, vous devez rouler en marche avant en prenant des virages modérés à gauche et à droite. Toutefois, en fonction des conditions et de l'environnement de conduite, l'enregistrement peut prendre un certain temps.

■ Enregistrement de la position de chaque roue

1. Garez le véhicule dans un endroit sécuritaire, désactivez le contacteur d'alimentation, puis patientez 15 minutes ou plus.
2. Faites démarrer le système hybride.

Vous ne pouvez pas effectuer la procédure d'enregistrement de la position des roues lorsque le véhicule est en mouvement.

3. Sélectionnez ⚙ sur l'écran multifonction.
4. Sélectionnez "Param. véhicule".

5 Sélectionnez "Paramètre TPWS".

6 Sélectionnez "Rotation des pneus".

7 Sélectionnez "Oui".

Un message indiquant que l'enregistrement de la position des roues est en cours s'affichera sur l'écran multifonction. "---" s'affichera pour la pression de gonflage des pneus de chaque pneu et l'enregistrement de la position des roues commencera.

8 Roulez sur une route droite (avec le moins de virages possible) à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Une fois l'enregistrement de la position des roues terminé, un message indiquant que l'enregistrement a été effectué ainsi que la pression de gonflage de chaque pneu s'afficheront sur l'écran multifonction.

Même si vous n'avez pas la possibilité de conduire le véhicule de façon continue à environ 25 mph (40 km/h) ou plus, l'enregistrement peut être effectué en roulant pendant un long moment. Cependant, si l'enregistrement ne s'effectue pas après avoir roulé pendant 1 heure ou plus, garez le véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez-le avec le contacteur d'alimentation en mode ON pendant environ 15 minutes ou plus, puis recommencez la procédure liée à la conduite.

■ **Lorsque vous effectuez l'enregistrement de la position des roues**

- En général, l'enregistrement de la position des roues s'effectue dans un délai de 30 minutes environ.
- L'enregistrement de la position des roues est effectué pendant que le véhicule roule à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus.

■ **Procédure d'enregistrement de la position des roues**

- Si le contacteur d'alimentation est désactivé pendant l'enregistrement de la position des roues, l'enregistrement reprendra la prochaine fois que vous placerez le contacteur d'alimentation en mode ON et vous n'aurez pas à relancer la procédure.
- Lorsque la position de chaque roue n'a pas encore été déterminée et que la pression de gonflage des pneus n'est pas encore affichée, la lampe témoin de pression des pneus s'allume si la pression d'un pneu venait à chuter.

■ **Si vous avez des difficultés à enregistrer la position des roues**

- Dans les situations suivantes, l'enregistrement de la position des roues peut mettre plus de temps que d'habitude pour s'effectuer ou il peut échouer.
  - Vous ne roulez pas à environ 25 mph (40 km/h) ou plus
  - Vous roulez sur des routes non pavées
- Si l'enregistrement de la position des roues n'est pas terminé après avoir roulé pendant 1 heure ou plus, garez le véhicule dans un endroit sécuritaire pendant environ 15 minutes, puis reprenez la route.
- Si le véhicule roule en marche arrière pendant l'enregistrement de la position des roues, toutes les données recueillies jusqu'à ce point seront effacées. Reprenez la conduite.

Réglage de la pression des pneus

■ Lorsque vous devez régler la pression des pneus

Dans les situations suivantes, vous devrez effectuer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus du système témoin de basse pression des pneus.

- Lorsque la pression de gonflage des pneus prescrite a été modifiée, par exemple en raison de la charge transportée, etc.
- Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple en raison d'un changement de la dimension des pneus.

Si la pression de gonflage des pneus a été réglée au niveau prescrit, effectuez la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus en sélectionnant la pression de gonflage des pneus prescrite sur l'écran multifonction. (→P.639)

Lorsque la pression de gonflage des pneus doit être différente de la pression de gonflage des pneus prescrite, par exemple quand le véhicule est doté de pneus aux dimensions autres que celles prescrites, etc., paramétrez la pression de gonflage des pneus en utilisant la pression actuelle des pneus. Assurez-vous de régler la pression de gonflage des pneus de chaque pneu au niveau approprié avant de commencer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus. Le système témoin de basse pression des pneus fonctionnera en fonction de cette pression de gonflage des pneus. (→P.640)

■ Paramétrer en sélectionnant une pression de gonflage des pneus prescrite

1 Faites démarrer le système hybride.

La pression de gonflage des pneus ne peut pas être paramétrée lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Sélectionnez ⚙ sur l'écran multifonction.

3 Sélectionnez "Param. véhicule".

4 Sélectionnez "Paramètre TPWS".

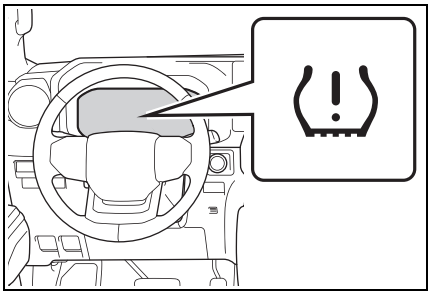
5 Sélectionnez "Rég pression pneus".

6 Sélectionnez "Utiliser press. précisée comme réglage", puis sélectionnez la pression souhaitée pour les pneus avant et arrière.

7 Sélectionnez "Oui".

La lampe témoin de pression des pneus clignote lentement à 3 reprises.

Une fois le paramétrage de la pression de gonflage des pneus effectué, un message indiquant que le paramétrage est terminé s'affichera sur l'écran multifonction.



■ Paramétrage en utilisant la pression de gonflage des pneus actuelle du véhicule

1 Réglez la pression de gonflage des pneus de chaque pneu au niveau de pression approprié.

Assurez-vous de régler la pression de gonflage des pneus alors que les pneus sont refroidis.

2 Faites démarrer le système hybride.

La pression de gonflage des pneus ne peut pas être paramétrée lorsque le véhicule est en mouvement.

3 Sélectionnez ⚙ sur l'écran multifonction.

4 Sélectionnez "Param. véhicule".

5 Sélectionnez "Paramètre TPWS".

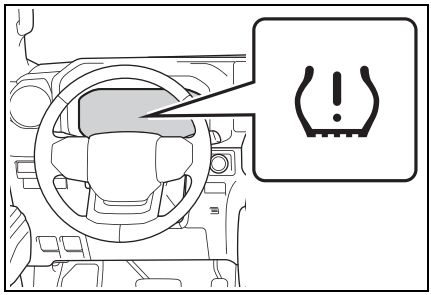
6 Sélectionnez "Rég pression pneus".

7 Sélectionnez "Utiliser press. actuelle comme réglage".

8 Sélectionnez "Oui".

La lampe témoin de pression des pneus clignotera lentement à 3 reprises et un message indiquant que le paramétrage de la pression de gonflage des pneus est en cours s'affichera sur l'écran multifonction.

Une fois le paramétrage de la pression de gonflage des pneus effectué, un message indiquant que le paramétrage est terminé s'affichera sur l'écran multifonction.



■ Efficacité de l'avertissement du système témoin de basse pression des pneus (réglage avec la pression de gonflage des pneus actuelle)

- Lorsque vous effectuez la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus en utilisant la pression de gonflage des pneus actuelle du véhicule, le délai d'avertissement du système témoin de basse pression des pneus variera en fonction des conditions dans lesquelles le paramétrage de la pression de gonflage des pneus a lieu. Un avertissement peut donc être émis même si la pression de gonflage des pneus chute légèrement ou si la pression de gonflage des pneus monte au-delà de celle qui a été paramétrée.
- Assurez-vous d'effectuer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus après avoir réglé la pression de gonflage des pneus. De même, veillez à ce

que les pneus soient refroidis avant de commencer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus ou d'effectuer le réglage de la pression de gonflage des pneus.

■ Procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus (réglage à partir de la pression de gonflage des pneus actuelle)

- Si le contacteur d'alimentation est désactivé pendant le paramétrage de la pression de gonflage des pneus, la procédure de paramétrage reprendra la prochaine fois que vous placerez le contacteur d'alimentation sur ON et vous n'aurez pas à relancer la procédure.
- Si vous lancez sans le vouloir la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus, réglez la pression de gonflage des pneus au niveau prescrit alors que les pneus sont refroidis, puis effectuez le paramétrage en sélectionnant une pression de gonflage des pneus prescrite, ou effectuez la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus avec la pression de gonflage actuelle des pneus.

■ Si vous avez des difficultés à paramétrer la pression de gonflage des pneus

- Normalement, il faut environ 3 minutes pour effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus.
- Si la lampe témoin de pression des pneus ne clignote pas à 3 reprises lorsque vous commencez la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus, il se peut que la procédure n'ait pas démarré. Répétez la procédure depuis le début.
- Si la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus ne peut pas être terminée après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ Lors du paramétrage en utilisant la pression de gonflage des pneus actuelle du véhicule

Assurez-vous de régler la pression de gonflage des pneus de chaque pneu au niveau approprié avant de commencer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus. Sinon, la lampe témoin de pression des pneus risque de ne pas s'allumer même si la pression de gonflage des pneus chute ou de s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus est normale.

Enregistrement de codes d'identification

■ Quand enregistrer les codes d'identification

Les capteur et émetteur de pression de pneu sont dotés d'un code d'identification unique. Lorsque vous installez de nouveaux capteurs et émetteurs de pression des pneus, de nouveaux codes d'identification doivent être enregistrés dans l'ordinateur du système témoin de basse pression des pneus.

■ Comment enregistrer le code d'identification

Avant de procéder à l'enregistrement du code d'identification, assurez-vous qu'il n'y a aucune roue dotée de capteurs et d'émetteurs de pression des

pneus à proximité du véhicule.

1 Garez le véhicule dans un endroit sécuritaire, désactivez le contacteur d'alimentation, puis patientez 15 minutes ou plus.

2 Faites démarrer le système hybride.

Vous ne pouvez pas effectuer la procédure d'enregistrement de code d'identification lorsque le véhicule est en mouvement.

3 Sélectionnez ⚙ sur l'écran multifonction.

4 Sélectionnez "Param. véhicule".

5 Sélectionnez "Paramètre TPWS".

6 Sélectionnez "Changer ens pneus".

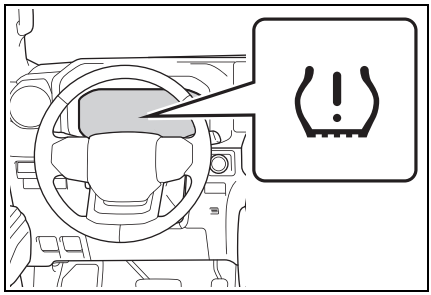
7 Sélectionnez "Enreg nouv valv/ID".

8 Sélectionnez le jeu de roues ("Ensemble pneus 1" ou "Ensemble pneus 2") que vous souhaitez enregistrer.

9 Sélectionnez "Oui".

La lampe témoin de pression des pneus clignotera lentement à 3 reprises et un message indiquant que l'enregistrement du code d'identification est en cours s'affichera sur l'écran multifonction. Le changement de jeu de roues sera annulé et l'enregistrement commencera.

Pendant l'enregistrement, la lampe témoin de pression des pneus clignotera pendant environ 1 minute, puis elle restera allumée, et "---" s'affichera pour indiquer la pression de gonflage de chaque pneu sur l'écran multifonction.



10 Roulez sur une route droite (avec le moins de virages possible) à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Une fois l'enregistrement terminé, la lampe témoin de pression des pneus s'éteindra et un message indiquant que l'enregistrement est terminé s'affichera sur l'écran multifonction.

L'enregistrement peut prendre plus de temps que d'habitude s'il n'est pas possible de maintenir la vitesse du véhicule à environ 25 mph (40 km/h) ou plus. Si l'enregistrement ne peut pas être terminé après avoir roulé pendant 1 heure ou plus, recommencez la procédure d'enregistrement depuis le début.

11 Si la pression de gonflage des pneus du jeu de roues installé sur le véhicule diffère de celle du jeu de roues précédent, vous devrez effectuer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus du système témoin de basse pression des pneus. (→P.639)

Si la pression de gonflage des pneus prescrite est la même, vous n'aurez pas à effectuer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus.

■ **Lors de l'enregistrement des codes d'identification**

- En général, l'enregistrement de la position des roues s'effectue dans un délai de 30 minutes environ.
- L'enregistrement du code d'identification est effectué pendant que le véhicule roule à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus.
- Vous pouvez vous-même enregistrer les codes d'identification, mais en fonction des conditions et de l'environnement de conduite, l'enregistrement peut prendre un certain temps.
- Si vous utilisez un jeu de roues pour lequel tous les codes d'identification ont déjà été enregistrés, le jeu de roues peut être changé en quelques instants. (→P.644)

■ **Si vous avez des difficultés à enregistrer les codes d'identification**

- Dans les situations suivantes, l'enregistrement du code d'identification peut prendre plus de temps que d'habitude à se terminer ou elle peut échouer.
  - Vous n'avez pas laissé le véhicule garé pendant environ 15 minutes ou plus avant de rouler
  - Vous ne roulez pas à environ 25 mph (40 km/h) ou plus
  - Vous roulez sur des routes non pavées
  - Vous roulez près d'autres véhicules et le système ne parvient pas à reconnaître les capteurs et les émetteurs de pression des pneus de votre véhicule
  - Une roue dotée de capteurs et d'émetteurs de pression des pneus se trouve dans le véhicule ou à proximité de celui-ci
- Si le véhicule roule en marche arrière pendant l'enregistrement, toutes les données recueillies jusqu'à ce point seront effacées. Reprenez la conduite.
- Si l'enregistrement n'est pas terminé après avoir roulé pendant 1 heure ou plus, effectuez de nouveau la procédure d'enregistrement du code d'identification depuis le début.
- Si la lampe témoin de pression des pneus ne clignote pas à 3 reprises lorsque vous commencez la procédure d'enregistrement du code d'identification, il se peut que la procédure n'ait pas démarré. Répétez la procédure depuis le début.
- S'il est impossible d'enregistrer les codes d'identification même après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

Annulation de l'enregistrement du code d'identification

Pour annuler l'enregistrement du code d'identification après l'avoir lancé, sélectionnez de nouveau "Enreg nouv valv/ID" sur l'écran multifonction.

Si l'enregistrement du code d'identification a été annulé, la lampe témoin de pression des pneus s'éteindra.

Si la lampe témoin ne s'éteint pas, il se peut que l'enregistrement du code d'identification n'ait pas été annulé correctement. Pour annuler l'enregistrement, sélectionnez à nouveau "Enreg nouv valv/ID" sur l'écran multifonction.

Sélection des roues

Votre véhicule est doté d'un système témoin de basse pression des pneus ayant une fonction pour l'enregistrement de deux séries de codes d'identification. Ceci vous permet d'enregistrer un second jeu de roues, par exemple un jeu de roues d'hiver.

- Vous pouvez changer le jeu de roues uniquement si un second jeu de roues a été enregistré dans le système.

Vous pouvez enregistrer les codes d'identification vous-même. (→P.641)

- Seul un changement complet entre les deux jeux de roues enregistrés est possible, il n'est pas possible de mélanger les roues des différents jeux.
- Lors de l'enregistrement des codes d'identification, vous ne pourrez peut-être pas basculer normalement entre les jeux de roues. Annulez l'enregistrement avant de passer d'un jeu de roues à un autre.

■ Modification des codes d'identification entre différents jeux de roues

1. Installez le jeu de roues souhaité.
2. Sélectionnez ⚙ sur l'écran multifonction.
3. Sélectionnez "Param. véhicule".
4. Sélectionnez "Paramètre TPWS".
5. Sélectionnez "Changer ens pneus".
6. Sélectionnez "Enreg valve ou ID".
7. Sélectionnez le jeu de roues ("Ensemble pneus 1" ou "Ensemble pneus 2") que vous souhaitez enregistrer
8. Sélectionnez "Oui".

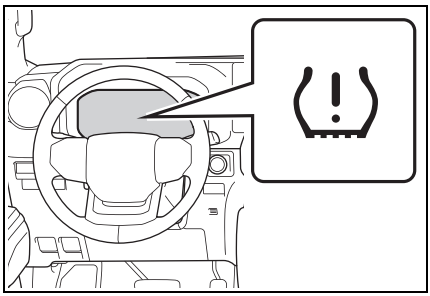
La lampe témoin de pression des pneus clignotera lentement à 3 reprises, un message indiquant que le changement est en cours s'affichera et le changement de jeu de roues commencera.

Le changement de jeu de roues sera lancé et la lampe témoin de pression des pneus clignotera pendant 1 minute, puis restera allumée. De même, au cours de la procédure de changement, "---" s'affichera pour indiquer la pression de gonflage des pneus de chaque pneu sur l'écran multifonction.

Au bout de 2 minutes environ, le changement de jeu de roues sera terminé, la lampe témoin de pression des pneus s'éteindra et un message indiquant la fin de la procédure s'affichera sur l'écran multifonction.

Si le changement n'est pas terminé au bout de 4 minutes environ, un message indiquant que le changement n'a pas pu être effectué s'affichera.
Vérifiez quel jeu de roues est installé sur le véhicule et recommencez la procédure de changement

depuis le début.



9 Si la pression de gonflage des pneus prescrite pour le jeu de roues installé sur le véhicule diffère de celle du jeu de roues précédent, vous devrez effectuer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus du système témoin de basse pression des pneus. (→P.641)

Si la pression de gonflage des pneus prescrite est la même, vous n’aurez pas à effectuer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus.

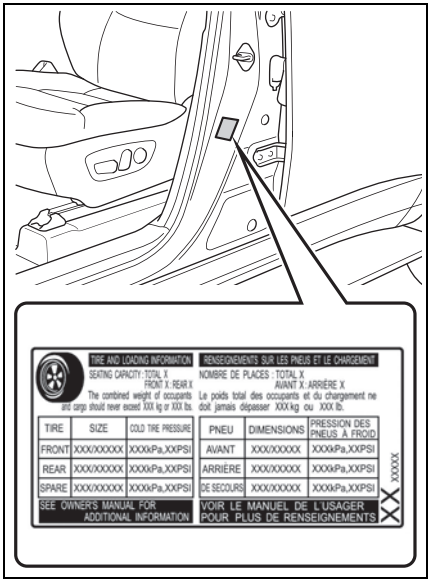
10 Enregistrez la position de chaque roue. (→P.637)

Pression de gonflage des pneus

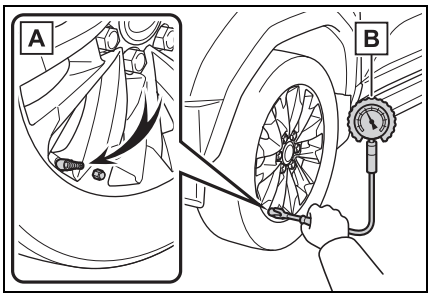
Assurez-vous de maintenir les pneus à la pression de gonflage adéquate. Vous devriez vérifier la pression de gonflage des pneus au moins une fois par mois. Toutefois, Toyota recommande de vérifier la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines.

Vérification de la pression de gonflage des pneus prescrite

La pression de gonflage des pneus à froid recommandée et la dimension des pneus sont inscrites sur l’étiquette d’information sur la charge et les pneus. (→P.729)



Procédure de vérification et de réglage



A Valve du pneu

B Manomètre pour pneus

1 Retirez le capuchon de valve de pneu.

2 Appuyez la pointe du manomètre pour pneus sur la valve du pneu.

3 Consultez la pression indiquée par les graduations du manomètre.

4 Si la pression de gonflage du pneu n'est pas conforme au niveau recommandé, ajustez-la.
Si vous ajoutez trop d'air, appuyez sur le centre de la valve pour en laisser sortir.

5 Après avoir terminé la mesure et le réglage de la pression de gonflage du pneu, mettez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier la présence éventuelle de fuites.

6 Remettez en place le capuchon de valve de pneu.

■ Intervalle de vérification de la pression de gonflage des pneus

Vous devriez vérifier la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines ou au moins une fois par mois.

N'oubliez pas de vérifier également le pneu de secours.

■ Effets d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec des pneus dont la pression de gonflage est incorrecte pourrait entraîner les conséquences suivantes :

- Augmentation de la consommation de carburant
- Conduite moins confortable et mauvaise tenue de route
- Réduction de la longévité des pneus en raison de l'usure
- Diminution de la sécurité
- Dommages au groupe motopropulseur

Si un pneu se dégonfle fréquemment, faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Directives de vérification de la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, respectez les directives suivantes :

- Ne procédez à la vérification que lorsque les pneus sont froids. Vous obtiendrez une lecture précise de la pression de gonflage des pneus à froid si le véhicule est resté immobilisé pendant au moins 3 heures ou s'il n'a pas parcouru plus de 1,5 km ou 1 mile.
- Utilisez toujours un manomètre pour pneus.
  Il est difficile d'évaluer si un pneu est gonflé correctement en se fiant seulement à son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage des pneus soit plus élevée juste après avoir roulé, car de la chaleur est générée dans le pneu. Ne réduisez pas la pression de gonflage des pneus après avoir roulé.
- Ne dépassez jamais la capacité de charge du véhicule. Le poids des occupants et des bagages devrait être réparti de manière à ne pas déséquilibrer le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Une pression de gonflage adéquate est essentielle pour préserver la performance des pneus

Maintenez vos pneus gonflés correctement.
Si les pneus n'étaient pas gonflés correctement, les situations suivantes pourraient se produire ce qui risquerait de provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles :

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement due à la surchauffe des pneus
- Fuite d'air entre le pneu et la roue
- Jante voilée et/ou pneu endommagé
- Risque plus élevé d'endommager les pneus pendant la conduite (à cause des dangers de la route, des joints de dilatation, des bordures marquées de la route, etc.)

⚠ NOTE

■ Lorsque vous vérifiez et réglez la pression de gonflage des pneus

Assurez-vous de remettre les capuchons de valves de pneu.
Si un capuchon de valve n'est pas installé, de la poussière ou de l'humidité peut pénétrer dans la valve et causer une fuite d'air, provoquant ainsi une baisse de la pression de gonflage des pneus.

Roues

Si une roue est voilée, fissurée ou très corrodée, vous devez la remplacer. Sinon, le pneu pourrait s'en détacher ou provoquer une perte de contrôle.

Choix des roues

Lors du remplacement des roues, veillez à ce que les nouvelles roues aient une capacité de charge, un diamètre, une largeur et un déport interne* de jante identiques aux anciennes.

Des roues de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire Toyota.

*: Habituellement appelé déport.

Toyota ne recommande pas l'utilisation :

- De roues de dimensions ou de types différents
- De roues usagées
- De roues voilées qui ont été réparées

■ Lorsque vous remplacez les roues

Les roues de votre véhicule sont dotées d'un système témoin de basse pression des pneus qui utilise des capteurs de pression de pneu et des émetteurs pour détecter une basse pression de gonflage des pneus avant qu'un problème grave ne survienne. Lorsque vous remplacez les roues, assurez-vous également d'installer les capteurs de pression de pneu et les émetteurs. (→P.647)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez les roues

- N'utilisez pas de roues de dimensions autres que celles recommandées dans le Manuel du propriétaire, car cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- N'utilisez jamais de chambre à air pour réparer une fuite à une roue prévue pour des pneus sans chambre à air. Cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous installez les écrous de roue

- Assurez-vous d'installer les écrous de roue avec les extrémités coniques orientées vers l'intérieur. (→P.702) Si les extrémités coniques étaient orientées vers l'extérieur lors de l'installation des écrous, la roue pourrait se briser et vous risqueriez de perdre la roue pendant la conduite, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

- N'utilisez jamais d'huile ni de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile ou la graisse peuvent entraîner un serrement excessif des écrous de roue, ce qui risque d'endommager le boulon ou la jante. De plus, l'huile ou la graisse peuvent entraîner un desserrement des écrous de roue et la roue risque alors de se détacher, provoquant ainsi un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles. Essuyez toute trace d'huile ou de graisse présente sur les boulons ou les écrous de roue.

■ L'utilisation de roues défectueuses est interdite

N'utilisez pas de roues fissurées ou déformées.

Cela pourrait entraîner une fuite d'air du pneu pendant la conduite et provoquer éventuellement un accident.

NOTE

■ Remplacement des capteurs de pression de pneu et des émetteurs

- La réparation ou le remplacement d'un pneu ayant une incidence sur les capteurs de pression de pneu et les émetteurs, demandez à votre concessionnaire Toyota ou à un garagiste compétent de s'en charger. De plus, assurez-vous d'acheter vos capteurs de pression de pneu et vos émetteurs chez votre concessionnaire Toyota.
- Assurez-vous de n'utiliser que des roues d'origine Toyota sur votre véhicule.
  Les capteurs de pression de pneu et les émetteurs pourraient ne pas fonctionner correctement avec des roues qui ne sont pas d'origine.

Précautions à prendre avec les jantes en aluminium (si le véhicule en est doté)

- Utilisez exclusivement les écrous de roue et la clé Toyota prévus pour les jantes en aluminium de votre véhicule.
- Si vos pneus ont été permutés, réparés ou remplacés, vérifiez que les écrous de roue sont bien serrés après avoir parcouru 1000 miles (1600 km).
- Si vous utilisez des chaînes antidérapantes, veillez à ne pas endommager les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des contrepoids Toyota ou équivalents et un maillet en plastique ou en caoutchouc.

Filtre du climatiseur

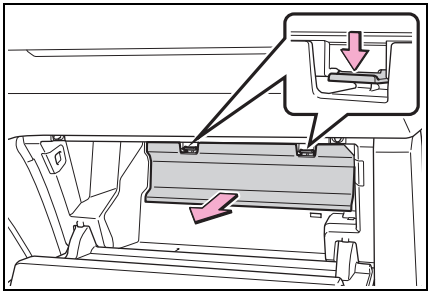
Le filtre du climatiseur doit être remplacé régulièrement pour assurer l'efficacité du climatiseur.

Méthode de retrait

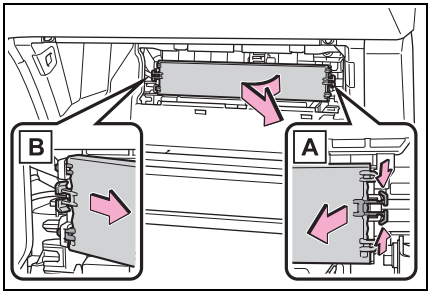
1 Désactivez le contacteur d'alimentation.

2 Ouvrez la boîte à gants et retirez le séparateur. (→P.557)

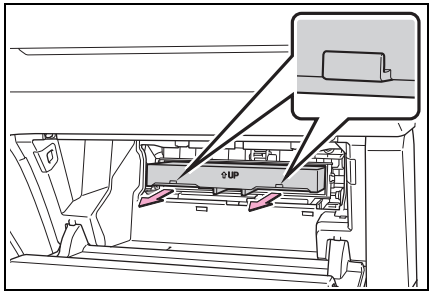
3 Retirez le panneau.



4 Déverrouillez le couvercle du filtre (A), sortez le couvercle du filtre des griffes (B), puis retirez le couvercle du filtre.

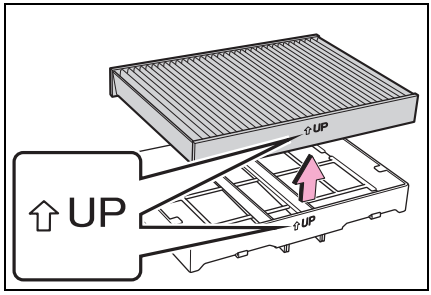


5 Retirez le boîtier du filtre.



6 Retirez le filtre du climatiseur du boîtier et remplacez-le par un filtre neuf.

Les repères " ⇧ UP" indiqués sur le filtre et sur le boîtier du filtre doivent pointer vers le haut.



■ Intervalle de vérification

Vérifiez et remplacez le filtre du climatiseur conformément au programme d'entretien prévu. Dans des zones poussiéreuses ou des zones où la circulation est dense, il est possible que le remplacement doive être devancé. (Pour plus d'informations sur les entretiens prescrits, reportez-vous aux manuels suivants : "Supplément au manuel du propriétaire" ou "Maintenance planifiée".)

■ Si le débit d'air des évents diminue de façon considérable

Le filtre est peut-être encrassé. Vérifiez le filtre et procédez à son remplacement si nécessaire.

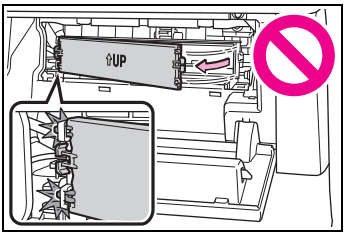
NOTE

■ **Lors de l’utilisation du climatiseur**

Assurez-vous qu’un filtre est toujours installé. Le climatiseur pourrait être endommagé si vous l’utilisiez sans un filtre.

■ **Pour éviter d’endommager le couvercle du filtre**

Lorsque vous déplacez le couvercle du filtre dans la direction de la flèche pour le déverrouiller, veillez à ne pas appliquer une force excessive sur les griffes. Sinon, les griffes pourraient être endommagées.



Nettoyage des évents d’admission d’air de la batterie hybride (batterie de traction)

Pour éviter une augmentation de la consommation de carburant, inspectez visuellement et périodiquement les évents d’admission d’air de la batterie hybride (batterie de traction) pour déceler la présence de poussière et d’obstructions.

S’il est poussiéreux ou obstrué, ou si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire” s’affiche sur l’écran multifonction, nettoyez l’évent d’admission d’air en procédant comme suit :

■ **Conditions d’entretien requis de l’évent d’admission d’air**

Dans certaines situations, par exemple lorsque le véhicule est utilisé fréquemment, notamment si la circulation est dense ou si l’air est poussiéreux, l’évent d’admission d’air doit être nettoyé plus souvent. Pour plus de détails, reportez-vous au “Guide d’entretien et de garantie”, au “Supplément au manuel du propriétaire” ou au “Maintenance planifiée”.

■ **Nettoyage de l’évent d’admission d’air**

Le couvercle de l’évent d’admission d’air et le filtre pourraient être

endommagés en cas de mauvaise manipulation. Si vous avez des préoccupations au sujet du nettoyage du filtre, contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

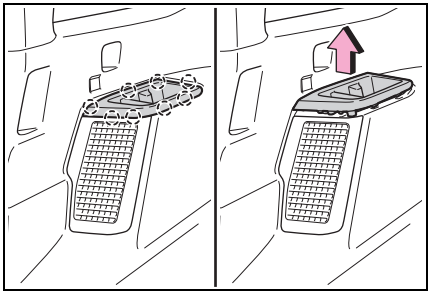
■ **Si "Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire" s'affiche sur l'écran multifonction**

Nettoyez immédiatement l'évent d'admission d'air. Si vous continuez à rouler alors que le message d'avertissement est affiché, une défaillance ou une limitation de puissance de la batterie hybride (batterie de traction) pourrait se produire.

Procédure de nettoyage

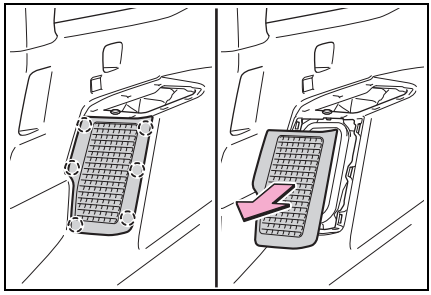
1 Désactivez le contacteur d'alimentation.

2 Retirez la pièce de garniture latérale arrière.



Libérez les 8 griffes de la pièce de garniture et enlevez la pièce de garniture.

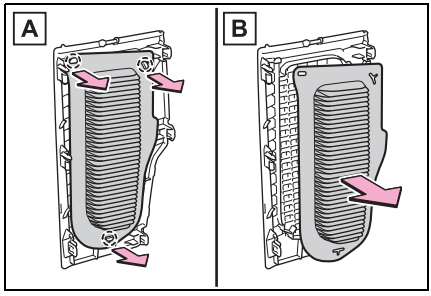
3 Retirez le couvercle de l'évent d'admission d'air.



Libérez les 6 griffes du couvercle et retirez le couvercle.

4 Retirez le filtre du couvercle de l'évent d'admission d'air.

Si de la poussière s'est accumulée sur le couvercle de l'évent d'admission d'air, enlevez-la à l'aide d'un aspirateur, etc.



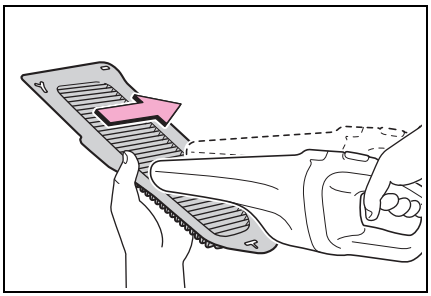
A Libérez les 3 griffes comme indiqué sur l'illustration.

B Retirez le filtre du couvercle.

5 Enlevez la poussière et le sable du filtre.

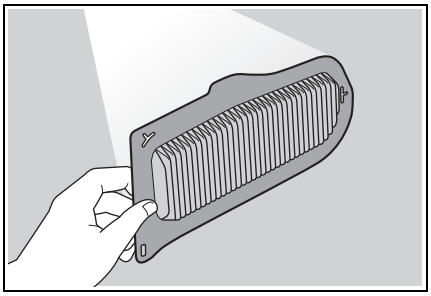
À l'aide d'un aspirateur, etc., enlevez la poussière et le sable se trouvant sur le filtre en orientant légèrement l'embout le long des

rainures.

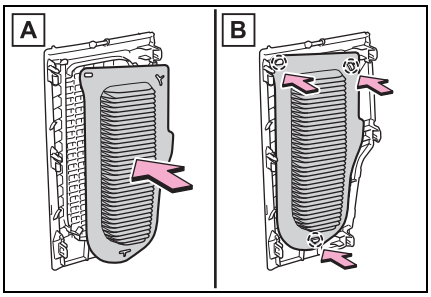


6 Tenez le filtre devant une source de lumière et vérifiez qu'il n'est pas obstrué.

Contactez votre concessionnaire Toyota si vous ne pouvez pas enlever complètement la poussière et le sable.



7 Remettez le filtre sur le couvercle.

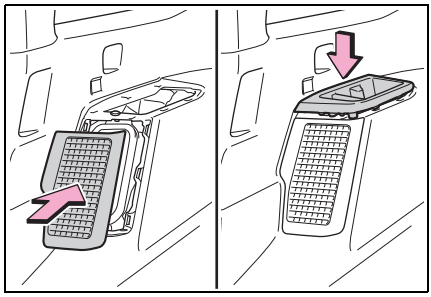


A Placez le filtre sur le couvercle.

B Replacez les 3 griffes sur le filtre comme indiqué sur l'illustration.

Installez le filtre en vous assurant qu'il n'est pas plié ni déformé.

8 Installez le couvercle de l'évent d'admission d'air, puis installez la pièce de garniture latérale arrière.



▶ Si "Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire" s'affiche sur l'écran multifonction

9 Faites démarrer le système hybride et vérifiez que le message d'avertissement n'est plus affiché.

Il peut être nécessaire de conduire le véhicule pendant environ 20 minutes avant que le message d'avertissement ne s'affiche de nouveau et qu'il ne disparaisse ensuite.

Si le message d'avertissement ne disparaît pas après un certain temps, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si vous ne parvenez pas à enlever la poussière ou le sable

Il est recommandé d'utiliser un aspirateur avec des brosses en plastique.

AVERTISSEMENT

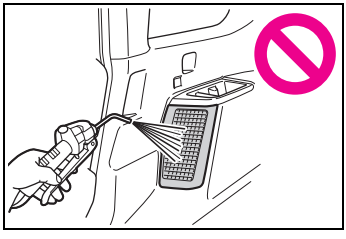
■ Lors du nettoyage de l'évent d'admission d'air

- N'utilisez pas d'eau ni d'autres liquides pour nettoyer l'évent d'admission d'air. Si de l'eau giclait sur la batterie hybride (batterie de traction) ou sur d'autres composants, cela pourrait entraîner une défaillance ou un incendie.
- Avant de nettoyer les évents d'admission d'air, assurez-vous de désactiver le contacteur d'alimentation pour arrêter le système hybride.
- N'introduisez pas votre main ou votre jambe dans l'évent d'admission d'air. Si vous restez coincé dans le ventilateur de refroidissement ou si vous touchez un composant haute tension entraînant une décharge électrique, vous risqueriez alors de subir des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ Lors du nettoyage de l'évent d'admission d'air

N'utilisez pas un pistolet à air comprimé, etc.
La poussière pourrait s'infiltrer, entraînant une probable défaillance ou limitation de puissance de la batterie hybride (batterie de traction).



■ Pour éviter d'endommager le véhicule

Observez les précautions suivantes :

- Ne laissez pas de liquide ni des corps étrangers pénétrer dans l'évent d'admission d'air.
- Après le nettoyage, assurez-vous de remettre le filtre et le couvercle dans leur position d'origine.
- N'installez rien d'autre dans l'évent d'admission d'air que le filtre conçu spécialement pour ce véhicule, et n'utilisez pas le véhicule sans avoir installé de filtre.

■ Pour éviter d'endommager le filtre

Observez les précautions suivantes.
Si le filtre est endommagé, faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota.

- N'utilisez pas un pistolet à air comprimé, etc.
- N'appuyez pas fortement avec un aspirateur, etc. contre le filtre.
- N'utilisez pas une brosse dure, comme une brosse métallique.
- Ne cassez pas les rainures du filtre.

Pile de la clé à puce

Si la pile est déchargée, remplacez-la par une pile neuve.
Comme la clé peut être endommagée si la procédure suivante n'est pas exécutée correctement, il est recommandé que le remplacement de la pile de la clé soit effectué par votre concessionnaire Toyota.

Si la pile de la clé à puce est à plat

Vous pourriez remarquer les problèmes suivants :

- Le système Smart key et la télécommande ne fonctionneront pas correctement.
- La portée de fonctionnement sera réduite.

Matériel à préparer

Préparez le matériel suivant avant de remplacer la batterie :

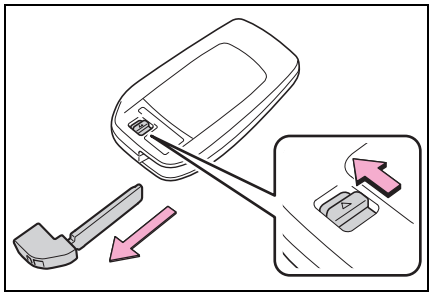
- Tournevis à tête plate
- Petit tournevis à tête plate
- Pile au lithium CR2450

Utilisez une pile au lithium de type CR2450

- Vous pouvez acheter des piles chez votre concessionnaire Toyota, dans un magasin d'appareils électriques ou dans un magasin d'appareils photographiques.
- Ne remplacez la pile que par une pile identique ou équivalente recommandée par le fabricant.
- Mettez les piles usagées au rebut en respectant la législation locale en vigueur.

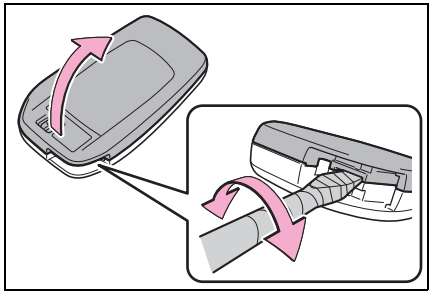
Remplacement de la pile

1 Déverrouillez le mécanisme et retirez la clé mécanique.



2 Retirez le couvercle.

Pour éviter d'endommager la clé, couvrez la pointe du tournevis à tête plate d'un chiffon.

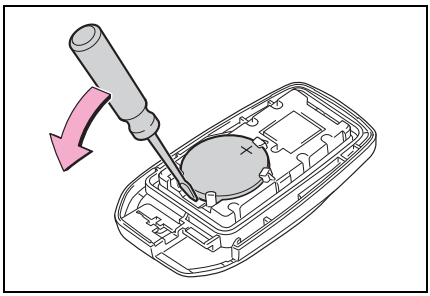


3 Retirez la pile vide à l'aide d'un petit tournevis à tête plate.

Lors du retrait du couvercle, le module de la clé à puce pourrait coller au couvercle et la pile pourrait ne pas être visible. Dans ce cas, retirez le module de la clé à puce afin de retirer la pile.

Insérez une pile neuve avec la

borne “+” vers le haut.



4 Pour l’installation, suivez les étapes précédentes dans l’ordre inverse.

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la batterie

Observez les précautions suivantes. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N’avalez pas la pile. Cela pourrait occasionner des brûlures chimiques.
- Une pile en forme de pièce ou pile-bouton est utilisée pour la clé à puce. Si la pile était avalée, cela pourrait provoquer des brûlures chimiques graves en 2 heures seulement et occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Tenez à l’écart des enfants les piles neuves et celles qui ont été retirées.
- S’il est impossible de bien fermer le couvercle, cessez d’utiliser la clé à puce et rangez-la dans un endroit hors de portée des enfants, puis contactez votre concessionnaire Toyota.
- Si, par accident, vous avaliez une pile ou mettiez une pile dans une quelconque partie de votre corps, contactez immédiatement un service médical d’urgence.

■ Pour éviter une explosion de la pile ou une fuite de liquide ou de gaz inflammable

- Remplacez la pile par une pile neuve du même type. Si une pile de type différent était utilisée, elle risquerait d’exploser.
- N’exposez pas de piles à une pression extrêmement basse due à une haute altitude, ni à des températures extrêmement élevées.
- Ne brûlez pas, ne cassez pas et ne coupez pas une pile.

NOTE

■ Lorsque vous remplacez la batterie

Utilisez un tournevis à tête plate de taille adéquate. Si vous forciez, vous pourriez déformer ou endommager le couvercle.

■ Pour permettre un fonctionnement normal après le remplacement de la pile

Observez les précautions suivantes pour éviter tout accident :

- Travaillez toujours avec les mains sèches.
  L’humidité pourrait faire rouiller la pile.
- Ne touchez ni ne déplacez aucun autre composant à l’intérieur de la télécommande.
- Ne pliez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Si certains composants électriques ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible ait grillé. Si cela se produit, vérifiez et remplacez les fusibles en question.

Vérification et remplacement des fusibles

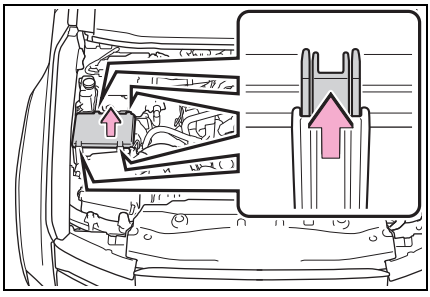
1 Désactivez le contacteur d'alimentation.

2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

▶ Compartiment moteur

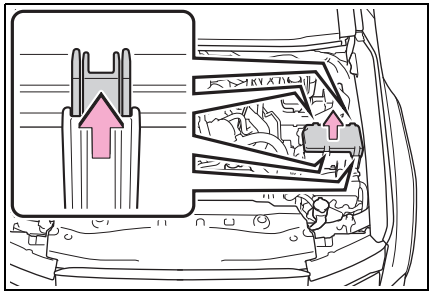
Type A :

Poussez la languette et soulevez le couvercle.



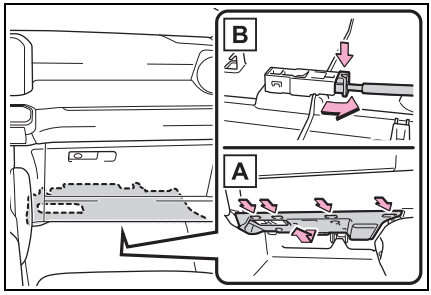
Type B :

Poussez la languette et soulevez le couvercle.

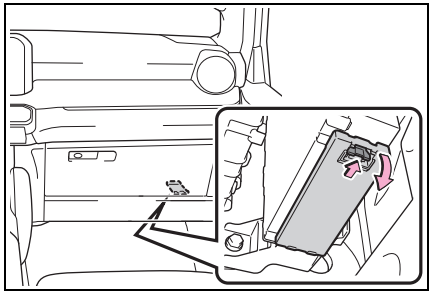


▶ Tableau de bord

Retirez le couvercle A , puis retirez le connecteur de l'éclairage de plancher B (si le véhicule en est doté).



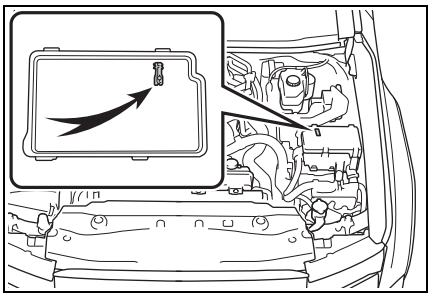
Retirez le couvercle.



3 Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur.

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de

l'extracteur.

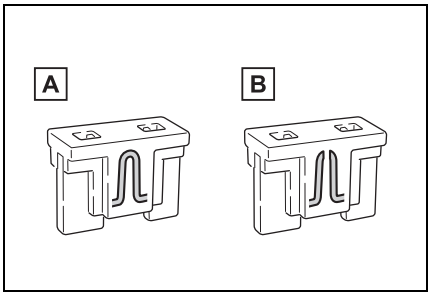


4 Vérifiez si le fusible a grillé.

Types A et B :
Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d'une intensité adéquate. L'intensité est indiquée sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Types C et D :
Contactez votre concessionnaire Toyota.

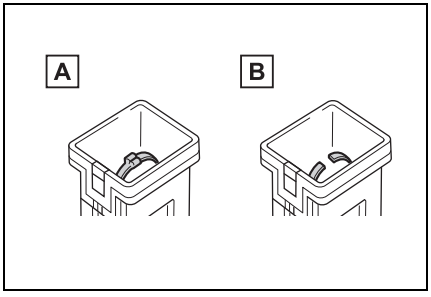
▶ Type A



A Fusible normal

B Fusible grillé

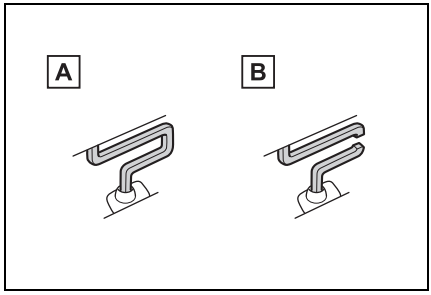
▶ Type B



A Fusible normal

B Fusible grillé

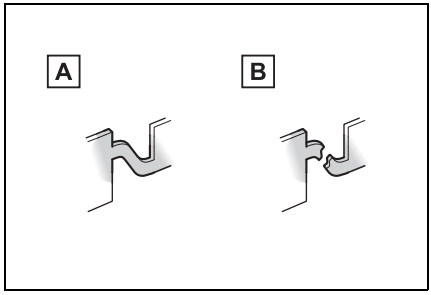
▶ Type C



A Fusible normal

B Fusible grillé

▶ Type D



A Fusible normal

B Fusible grillé

■ Après avoir remplacé un fusible

- Lorsque vous installez le couvercle, assurez-vous que la languette est correctement installée.
- Si les éclairages ne s'allument toujours pas après le remplacement du fusible, il faudra peut-être remplacer une ampoule. (→P.661)
- Si le fusible que vous avez remplacé grille de nouveau, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

En cas de surcharge dans l'un des circuits

Les fusibles sont conçus pour griller afin de protéger le faisceau de câblage contre tout dommage.

Lorsque vous remplacez un composant électronique, comme une lampe, etc.

Toyota vous recommande l'utilisation de produits d'origine Toyota conçus pour ce véhicule. Certaines ampoules sont branchées à des circuits conçus pour éviter des surcharges. Par conséquent, des pièces qui ne sont pas d'origine ou qui ne sont pas conçues pour ce véhicule pourraient s'avérer inutilisables.

AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque de panne du système et d'incendie du véhicule

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait endommager le véhicule et, éventuellement, provoquer un incendie ou occasionner des blessures.

- N'utilisez jamais de fusible d'une intensité supérieure à celle prescrite ni d'autre objet qui ne soit pas un fusible.
- Utilisez toujours un fusible Toyota d'origine ou un fusible équivalent.
  Ne remplacez jamais un fusible par un simple câble, même provisoirement.
- Ne modifiez pas les fusibles ni les boîtes à fusibles.

Boîte à fusibles près de l'unité de commande électrique

Ne vérifiez et ne remplacez jamais les fusibles, car des pièces et du câblage sous haute tension se trouvent à proximité de la boîte à fusibles.

Cela pourrait provoquer une décharge électrique susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

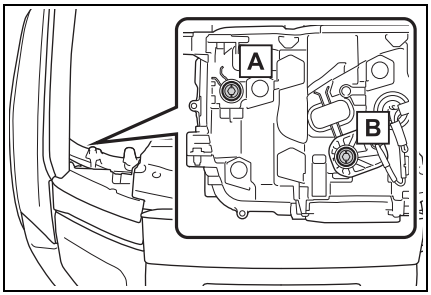
NOTE

Avant de remplacer un fusible

Demandez à votre concessionnaire Toyota de trouver l'origine de la surcharge électrique et de faire la réparation dès que possible.

Portée des phares

Boulons de réglage vertical



A Boulon de réglage A

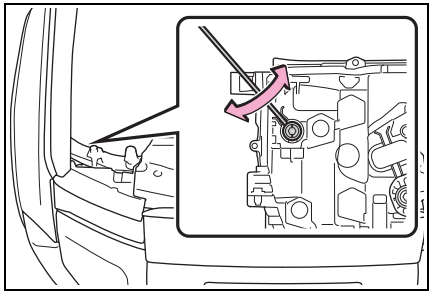
B Boulon de réglage B

Avant de vérifier la portée des phares

- Assurez-vous que le réservoir de carburant du véhicule est plein et que la partie de carrosserie située autour des phares n'est pas déformée.
- Garez le véhicule sur un sol parfaitement horizontal.
- Assurez-vous que la pression de gonflage des pneus est au niveau prescrit.
- Demandez à quelqu'un de s'asseoir sur le siège du conducteur.
- Faites rebondir le véhicule à plusieurs reprises.

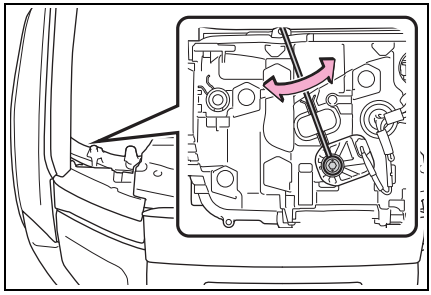
Réglage de la portée des phares

1 Tournez le boulon A vers la droite ou vers la gauche à l'aide d'un tournevis cruciforme.
Retenez le sens de rotation et le nombre de tours.



2 Tournez le boulon B du même nombre de tours et dans le même sens qu'à l'étape 1.

Si vous n'arrivez pas à régler vos phares en suivant cette procédure, amenez le véhicule chez votre concessionnaire Toyota afin qu'il règle la portée des phares.



Ampoules

Si l’une des lampes a brûlé, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.

■ Ampoules DEL

Les lampes suivantes sont composées de plusieurs DEL. Si une DEL grille, amenez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer la lampe.

■ Accumulation de condensation du côté intérieur de la lentille

L’accumulation temporaire de condensation du côté intérieur de la lentille n’est pas le signe d’une anomalie. Dans les cas suivants, contactez votre concessionnaire Toyota pour plus d’informations :

- De grosses gouttes d’eau s’accumulent du côté intérieur de la lentille.
- De l’eau s’est accumulée à l’intérieur de la lampe.

En cas de problème 7

7-1. Informations essentielles

Feux de détresse 664

Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence 665

Si le véhicule est submergé ou si le niveau de l'eau sur la route augmente 666

7-2. Procédures en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué 667

Si vous croyez qu'il y a un problème 670

Si une lampe témoin s'allume ou si un avertisseur sonore retentit ... 672

Si un message d'avertissement s'affiche 686

En cas de crevaison 695

Si le système hybride ne démarre pas 705

Si vous perdez vos clés 707

Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement 708

Si la batterie de 12 volts est déchargée 710

Si votre véhicule surchauffe 716

Si le véhicule s'est enlisé 719

Feux de détresse

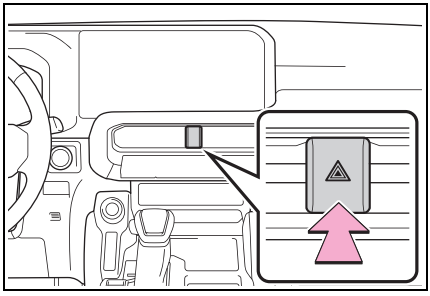
Les feux de détresse servent à avertir les autres conducteurs lorsque vous devez arrêter le véhicule sur la route, par exemple à cause d'une panne.

Directives de fonctionnement

Appuyez sur le contacteur.

Tous les clignotants fonctionneront simultanément.

Pour les éteindre, appuyez de nouveau sur le contacteur.



Feux de détresse

- Si les feux de détresse sont utilisés pendant une longue période de temps alors que le système hybride ne fonctionne pas (quand le voyant "READY" est éteint), il se peut que la batterie de 12 volts se décharge.
- Si l'un des coussins gonflables SRS se déploie (se gonfle) ou en cas de choc violent à l'arrière, les feux de détresse s'allument automatiquement.
  Les feux de détresse s'éteindront automatiquement au bout d'environ 20 minutes. Pour éteindre manuellement les feux de détresse, appuyez deux fois sur le contacteur. (Les feux de détresse peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision s'est produite.)

Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence

Uniquement en cas d'urgence, notamment s'il devient impossible d'arrêter le véhicule normalement, procédez comme suit pour arrêter le véhicule :

Arrêt du véhicule

1 Enfoncez fermement et sans interruption la pédale de frein avec vos deux pieds.

Ne pompez pas la pédale de frein à répétition, car cela augmentera l'effort nécessaire pour ralentir le véhicule.

2 Placez le levier sélecteur de vitesses en position N.

▶ Si le levier sélecteur de vitesses est placé en position N

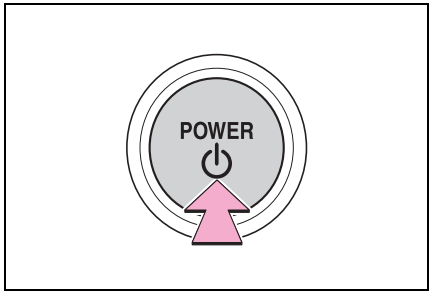
3 Ralentissez, puis arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire sur le bord de la route.

4 Arrêtez le système hybride.

▶ Si le levier sélecteur de vitesses ne peut pas être placé en position N

3 Continuez d'enfoncer la pédale de frein avec vos deux pieds pour réduire le plus possible la vitesse du véhicule.

4 Pour arrêter le système hybride, maintenez le contacteur d'alimentation enfoncé pendant 2 secondes ou plus, ou appuyez brièvement sur celui-ci 3 fois de suite ou plus.



5 Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire sur le bord de la route.

■ Lors d'un arrêt d'urgence

Les fonctions du climatiseur, etc. peuvent être partiellement limitées afin de réduire la consommation d'énergie de la batterie de 12 volts.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si le système hybride doit être coupé pendant la conduite

Si vous désactivez le système hybride pendant que vous conduisez, vous ne perdrez pas le contrôle de la direction ni des freins. Cependant, la direction assistée cessera peut-être de fonctionner. Selon la charge résiduelle de la batterie de 12 volts ou les conditions d'utilisation, il pourrait être difficile de manipuler le volant en douceur avant d'arrêter le véhicule. Ralentissez le plus possible avant de couper le système hybride.

Si le véhicule est submergé ou si le niveau de l'eau sur la route augmente

Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir rouler sur des routes fortement inondées. N'empruntez pas des routes où le niveau d'eau risque de monter ou qui risquent d'être submergées. Il est dangereux de rester dans le véhicule s'il apparaît que celui-ci peut être inondé ou être emporté. Restez calme et procédez comme suit.

- Si la portière peut être ouverte, ouvrez-la et sortez du véhicule.
- Si la portière ne peut pas être ouverte, ouvrez la glace à l'aide du contacteur de glace assistée et évacuez le véhicule.
- Si la glace peut être ouverte, sortez du véhicule par la glace.
- Si la portière et la glace ne peuvent pas être ouvertes parce que le niveau de l'eau augmente, restez calme, attendez que le niveau de l'eau à l'intérieur du véhicule augmente jusqu'à ce que la pression de l'eau à l'intérieur du véhicule soit égale à celle à l'extérieur du véhicule, puis ouvrez la portière après avoir attendu que l'eau ait pénétré dans le véhicule, et sortez du véhicule.

Lorsque le niveau de l'eau extérieur dépasse la moitié de la hauteur de la portière, il est impossible d'ouvrir la portière de l'intérieur en raison de la pression de l'eau.

■ Le niveau de l'eau dépasse le plancher

Lorsque le niveau de l'eau dépasse le plancher et que du temps s'est écoulé, les équipements électriques subissent des dommages, les glaces assistées ne fonctionnent plus, le moteur et le moteur électrique s'arrêtent et il se peut que le véhicule ne puisse plus bouger.

■ Utilisation d'un marteau pour évacuation d'urgence*

Du verre feuilleté est utilisé pour le pare-brise de ce véhicule. Le verre feuilleté ne peut pas être brisé à l'aide d'un marteau d'urgence*. Du verre trempé est utilisé pour les glaces de ce véhicule.

*: Pour plus d'informations sur les marteaux d'urgence, contactez votre concessionnaire Toyota ou un fabricant d'accessoires du marché de l'après-vente.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

N'empruntez pas des routes où le niveau d'eau risque de monter ou qui risquent d'être submergées. Dans le cas contraire, le véhicule pourrait être endommagé et immobilisé, ainsi qu'être inondé et emporté, ce qui peut avoir des conséquences mortelles.

Si votre véhicule doit être remorqué

Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de faire appel à votre concessionnaire Toyota ou à un dépanneur professionnel avec une dépanneuse à paniers ou une dépanneuse à plateau.

Utilisez un système de chaîne de sécurité valable pour tous les types de remorquage et respectez toutes les lois provinciales et locales.

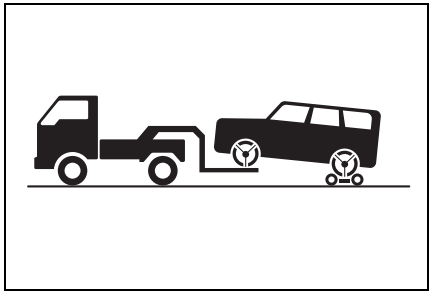
Situations dans lesquelles vous devez contacter le concessionnaire avant de procéder au remorquage

Les éléments suivants pourraient indiquer un problème de transmission. Contactez votre concessionnaire Toyota ou un dépanneur professionnel avant de procéder au remorquage.

- Le message d'avertissement du système hybride s'affiche sur l'écran multifonction et le véhicule ne bouge pas.
- Le véhicule émet un bruit inhabituel.

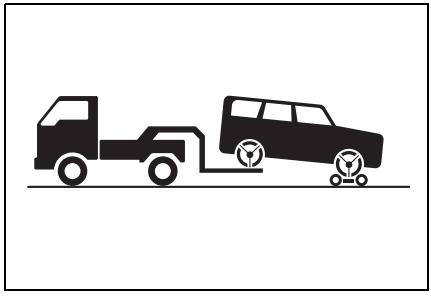
Remorquage avec une dépanneuse à paniers

▶ Par l'avant



Placez un panier remorque sous les roues arrière.

▶ Par l'arrière



Placez un panier remorque sous les roues avant.

⚠ AVERTISSEMENT

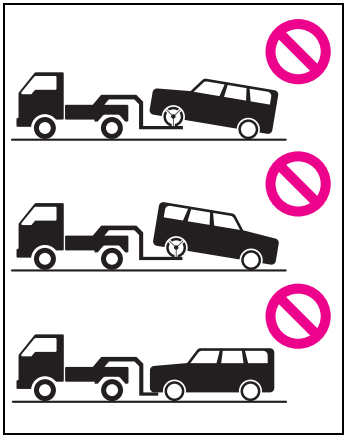
Observez les précautions suivantes.

Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous faites remorquer le véhicule

Assurez-vous de transporter le véhicule en soulevant les quatre roues du sol. Si le véhicule était remorqué en laissant les pneus en contact avec le sol, cela pourrait endommager le groupe motopropulseur ou les pièces connexes, le véhicule pourrait se détacher de la dépanneuse, ou le moteur pourrait générer de l'électricité et provoquer un incendie selon la nature des dommages ou de la défaillance.



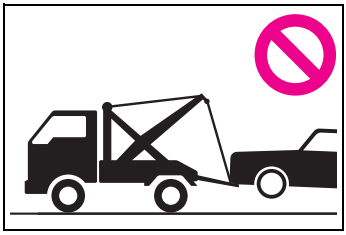
NOTE

■ Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage à l'aide d'une dépanneuse à paniers

Lors du levage du véhicule, assurez-vous que la garde au sol du côté opposé à la partie levée du véhicule est suffisante. Si la garde au sol était insuffisante, le véhicule pourrait être endommagé pendant le remorquage.

■ Remorquage avec une dépanneuse à palan

Pour éviter d'endommager la carrosserie du véhicule, ne remorquez pas votre véhicule avec une dépanneuse à palan.



Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Lorsque vous utilisez une dépanneuse à plateau pour transporter le véhicule, utilisez des sangles de cerclage. Reportez-vous au manuel du propriétaire de la dépanneuse à plateau pour connaître la méthode de cerclage des pneus.

Pour empêcher le véhicule de bouger pendant le transport, engagez le frein de stationnement et désactivez le contacteur d'alimentation.

Remorquage d'urgence

Si aucune dépanneuse n'est disponible en cas d'urgence, vous pouvez temporairement remorquer votre véhicule à l'aide de câbles ou de chaînes, fixés aux crochets de remorquage d'urgence. Cela ne

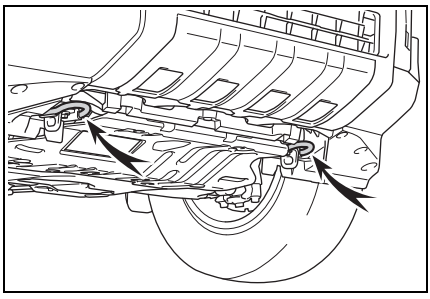
devrait être tenté que sur des routes à revêtement dur, sur de courtes distances et à moins de 18 mph (30 km/h).

Un conducteur doit se trouver dans le véhicule pour diriger les roues et actionner les freins. Les roues, le groupe motopropulseur, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

Procédure de remorquage d'urgence

1 Fixez correctement des câbles ou des chaînes aux crochets de remorquage d'urgence.

Veillez à ne pas endommager la carrosserie du véhicule.



2 Montez dans le véhicule qui doit être remorqué, puis faites démarrer le système hybride.

Si le système hybride ne démarre pas, placez le contacteur d'alimentation sur ON.

3 Placez le contacteur de commande quatre roues motrices sur "H4", puis déverrouillez les différentiels central et arrière*.

*: Si le véhicule en est doté

4 Placez le levier sélecteur de vitesses en position N, puis relâchez le frein de stationnement.

Désactivez le mode automatique. (→P.271)

S'il est impossible de déplacer le levier sélecteur de vitesses : →P.265

■ Pendant le remorquage

Si le système hybride est désactivé, le système d'assistance au freinage et la direction assistée ne fonctionneront pas. Le maniement de la direction et le freinage seront alors plus difficiles.

⚠ AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Pendant le remorquage

Lorsque vous utilisez des câbles ou des chaînes pour le remorquage, évitez notamment les démarrages brusques susceptibles de soumettre les crochets de remorquage d'urgence, les câbles ou les chaînes à des contraintes excessives. Cela pourrait endommager les crochets de remorquage d'urgence, les câbles ou les chaînes. Des débris pourraient alors heurter des personnes et occasionner de graves dommages.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage d'urgence**

Ne fixez pas de câbles ni de chaînes aux éléments de la suspension.

Si vous croyez qu'il y a un problème

Si vous remarquez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Contactez au plus vite votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule
  (Il est normal que de l'eau s'écoule du climatiseur après usage.)
- Pneus dégonflés ou avec une usure inégale
- L'aiguille de la jauge de température du liquide de refroidissement du moteur indique constamment une température supérieure à la normale.
- L'aiguille de la jauge de pression d'huile moteur indique constamment une pression inférieure à la normale.
- L'aiguille du voltmètre indique constamment une valeur supérieure ou inférieure à la normale.

Symptômes sonores

- Bruit d'échappement anormal
- Crissement excessif des

pneus dans les virages

- Bruits anormaux du système de suspension
- Cliquetis ou autres bruits anormaux du moteur

Symptômes en cours de fonctionnement

- Ratés, à-coups ou fonctionnement irrégulier du moteur
- Perte de puissance notable
- Déviation latérale importante du véhicule lorsque vous freinez
- Déviation latérale importante du véhicule lorsque vous roulez sur une route plane
- Perte d'efficacité des freins, pédale de frein molle, pédale touchant presque le plancher

Si une lampe témoin s'allume ou si un avertisseur sonore retentit

Si une lampe témoin s'allume ou clignote, effectuez avec calme les opérations suivantes. Si une lampe s'allume ou clignote, mais s'éteint ensuite, cela n'est pas forcément le signe d'une défaillance du système. Cependant, si cela se reproduit, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Opérations à effectuer en fonction des lampes témoins ou des avertisseurs sonores

■ Lampe témoin du système de freinage (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
BRAKE (États-Unis) ou (Rouge) (Canada)	Indique que : ● le niveau de liquide de frein est bas, ou ● le système de freinage subit une défaillance → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et contactez votre concessionnaire Toyota. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.**

■ Lampe témoin du système de freinage (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
(Jaune)	Indique une défaillance de l'un des systèmes suivants : ● système de frein de stationnement, ou ● système de freinage à commande électronique → **Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Lampe témoin du système de charge* (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique une défaillance au niveau du système de charge du véhicule → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et contactez votre concessionnaire Toyota.**

*: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction avec un message.

■ Lampe témoin de faible pression d'huile moteur* (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique que la pression d'huile moteur est trop basse → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et contactez votre concessionnaire Toyota.**

*: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction avec un message.

■ Lampe témoin de haute température du liquide de refroidissement* (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique que le moteur est en train de surchauffer → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire.** **Procédure à suivre (→P.716)**

*: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction avec un message.

■ Témoin de mauvais fonctionnement

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (États-Unis) ou  (Canada)	Indique une défaillance de l'un des systèmes suivants : ● système hybride, ● système électronique de gestion du moteur, ● système de commande électronique du papillon des gaz, → **Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Lampe témoin SRS

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique une défaillance de l'un des systèmes suivants : ● système de coussins gonflables SRS, ou ● dispositif de tension des ceintures de sécurité → **Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

Cette lampe témoin indique des problèmes au niveau de l'un des éléments suivants :

- Module de capteur de coussin gonflable
- Capteurs d'impact avant
- Capteurs d'impact latéral (portière avant)
- Capteurs d'impact latéral (arrière)
- Capteur de sûreté (arrière)
- Capteurs du système de classification de l'occupant du siège du passager avant
- Capteur de position du siège du conducteur
- Contacteur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur
- Contacteur de boucle de ceinture de sécurité du passager avant
- Lampe témoin SRS
- Voyant "AIR BAG ON"
- Voyant "AIR BAG OFF"
- Dispositif de tension de la ceinture de sécurité du conducteur, dis-

positif de tension de la ceinture de sécurité du passager avant et limiteur de force

- Coussins gonflables SRS
- Faisceaux de câblage et sources d'alimentation électrique liés au système de retenue supplémentaire (SRS)

■ Lampe témoin ABS

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (États-Unis) ou  (Canada)	Indique une défaillance de l'un des systèmes suivants : ● système ABS, ou ● système d'assistance au freinage → **Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Lampe témoin du système de direction assistée

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Rouge)  (Jaune)	Indique une défaillance du système de direction assistée → **Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Lampe témoin PCS (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique une défaillance du PCS (système de sécurité préventive). → **Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.** Si les systèmes PCS (système de sécurité préventive) ou VSC (dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule) sont désactivés, la lampe témoin PCS s'allumera.

■ Voyant LTA (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Jaune)	Indique une défaillance du système LTA (aide au maintien de la trajectoire) → **Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.**

■ Voyant LDA (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Jaune)	Indique une défaillance du système LDA (système d'avertissement de sortie de voie) → **Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.**

■ Voyant PDA (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Jaune)	Indique une défaillance du système PDA (assistance à la conduite proactive). → **Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.**

■ Voyant du régulateur de vitesse (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Jaune)	Indique une défaillance du système de régulateur de vitesse. → **Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.**

■ Voyant du régulateur de vitesse dynamique à radar (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Jaune)	Indique une défaillance du système de régulateur de vitesse dynamique à radar. → **Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.**

■ Voyant d'information du système d'assistance à la conduite

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique que l'un des systèmes suivants est défaillant. ● PCS (système de sécurité préventive) ● LDA (système d'avertissement de sortie de voie) → **Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.** Indique que l'un des systèmes suivants est défaillant ou désactivé. ● PKSB (freinage d'aide au stationnement) ● RCD (détection de la caméra arrière) (si le véhicule en est doté) ● BSM (moniteur d'angle mort) ● RCTA (alerte de trafic transversal arrière) ● Assistance à la sortie sécuritaire → **Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.**

■ Voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique une défaillance de la fonction du système intuitif d'aide au stationnement → **Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.** Indique que le système est provisoirement indisponible, probablement en raison d'un capteur sale ou couvert de glace, etc. → **Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction. (→P.686)**

■ Lampe témoin d'utilisation incorrecte des pédales* (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	**Lorsqu'un avertisseur sonore retentit :** ● le système de priorité des freins subit une défaillance ● le système de gestion du démarrage subit une défaillance ● le système de gestion du démarrage est en fonction → **Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.** Lorsqu'un avertisseur sonore ne retentit pas : le système de priorité des freins est en fonction. → **Relâchez la pédale d'accélérateur, puis appuyez sur la pédale de frein.**

*: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction avec un message.

■ Voyant de dérapage

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique une défaillance de l'un des systèmes suivants : ● système VSC, ● Système de contrôle de louvoiement de la remorque (si le véhicule en est doté) ; ● système TRAC actif, ● dispositif d'assistance pour démarrage en côte, ● le dispositif de commande d'assistance en descente (si le véhicule en est doté) ● Sélection multiterrain (si le véhicule en est doté), ou ● Commande de vitesse réduite (si le véhicule en est doté) → **Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Lampe témoin de freins de remorquage

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique une défaillance de l'un des systèmes suivants : ● système de commande des freins de la remorque, ou ● circuit de connexion de la remorque → **Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Voyant de basse vitesse en quatre roues motrices

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Clignote)	Indique une défaillance du système à quatre roues motrices lorsque la lampe clignote rapidement. → **Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Voyant de verrouillage du différentiel central

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Clignote)	Indique une défaillance du système de verrouillage du différentiel central lorsque la lampe clignote rapidement. → **Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Voyant de verrouillage du différentiel arrière

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Clignote) (Si le véhicule en est doté)	Indique une défaillance du système de verrouillage du différentiel arrière lorsque la lampe clignote rapidement. → **Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Voyant de frein de stationnement

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
PARK (Clignote) (États-Unis) ou  (Clignote) (Canada)	Il est possible que le frein de stationnement ne soit pas complètement engagé ni entièrement relâché → **Actionnez de nouveau le contacteur de frein de stationnement.** Cette lampe s'allume lorsque le frein de stationnement n'est pas relâché. Si la lampe s'éteint après avoir relâché complètement le frein de stationnement, cela signifie que le système fonctionne correctement.

■ Voyant d'utilisation du maintien des freins (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
HOLD (Clignote)	Indique une défaillance du système de maintien des freins → **Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Lampe témoin de basse réserve de carburant

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique que la quantité de carburant résiduelle est d'environ 2,7 gal. (10,2 L, 2,2 Imp.gal.) ou moins → **Faites le plein du véhicule.**

■ Lampe témoin de pression des pneus (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Si la lampe s'allume après avoir clignoté pendant environ 1 minute (un avertisseur sonore ne retentit pas) : Défaillance du système témoin de basse pression des pneus → **Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.** Lorsque la lampe s'allume (un avertisseur sonore retentit) : ● Faible pression de gonflage des pneus pour des causes naturelles → **Lorsque les pneus ont suffisamment refroidi, vérifiez la pression de gonflage de chacun d'eux et réglez-la au niveau prescrit.** ● Faible pression de gonflage des pneus en raison d'une crevaison → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et effectuez les actions nécessaires.**

■ Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (avertisseur sonore)*

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Rappelle au conducteur et/ou au passager avant de boucler leur ceinture de sécurité → **Bouclez la ceinture de sécurité.** **Si le siège du passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit aussi être bouclée pour que la lampe témoin s'éteigne et que l'avertisseur sonore s'arrête.**

*: Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du conducteur :
L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité du conducteur retentit pour avertir le conducteur que sa ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Une fois que le contacteur d'alimentation a été placé sur ON, l'avertisseur sonore retentit. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas bouclée, l'avertisseur sonore retentit de manière intermittente pendant un certain

temps une fois que le véhicule a atteint une certaine vitesse.
Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du passager avant :
L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité du passager avant retentit pour avertir le passager avant que sa ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée, l'avertisseur sonore retentit de manière intermittente pendant un certain temps une fois que le véhicule a atteint une certaine vitesse.

■ Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (avertisseur sonore)*

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Si le véhicule en est doté)	Rappelle aux passagers arrière de boucler leur ceinture de sécurité → **Bouclez la ceinture de sécurité.**

*: Avertisseur sonore de ceinture de sécurité des passagers arrière :
L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité des passagers arrière retentit pour avertir le passager arrière que sa ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Si la ceinture de sécurité est détachée, l'avertisseur sonore retentit de manière intermittente pendant un certain temps après que la ceinture de sécurité a été bouclée puis détachée et une fois que le véhicule a atteint une certaine vitesse.

■ Avertisseur sonore

Dans certains cas, l'avertisseur sonore peut être inaudible en raison d'un environnement bruyant ou de musique.

■ Capteur de détection du passager avant, rappel de ceinture de sécurité et avertisseur sonore

- Si des bagages sont posés sur le siège du passager avant, le capteur de détection du passager avant peut provoquer le clignotement de la lampe témoin et le déclenchement de l'avertisseur sonore, même si aucun passager n'est assis sur le siège.
- Si un coussin était placé sur le siège, le capteur pourrait ne pas détecter la présence du passager et la lampe témoin pourrait ne pas fonctionner correctement.

■ Si le témoin de mauvais fonctionnement s'allume pendant la conduite

Vérifiez tout d'abord les points suivants :

- Le réservoir de carburant est-il vide?

Si c'est le cas, remplissez le réservoir de carburant immédiatement.

- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?

Si c'est le cas, serrez-le correctement.

La lampe s'éteindra après avoir effectué quelques trajets.

Si la lampe ne s'éteint pas, même après quelques trajets, contactez au plus vite votre concessionnaire Toyota.

■ Lampe témoin de la direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Lorsque la charge de la batterie de 12 volts devient insuffisante ou que la tension baisse temporairement, la lampe témoin de la direction assistée électrique peut s'allumer et l'avertisseur sonore peut retentir.

■ Lorsque la lampe témoin de pression des pneus s'allume

Vérifiez si un pneu est crevé.

Si un pneu est crevé : →P.695

Si aucun pneu n'est crevé :

Placez le contacteur d'alimentation sur OFF, puis placez-le sur ON. Vérifiez si la lampe témoin de pression des pneus s'allume ou clignote.

▶ Si la lampe témoin de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute, puis reste allumée

Il peut s'agir d'une défaillance du système témoin de basse pression des pneus. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

▶ Si la lampe témoin de pression des pneus s'allume

1. Lorsque les pneus ont suffisamment refroidi, vérifiez la pression de gonflage de chacun d'eux et réglez-la au niveau prescrit.
2. Si la lampe témoin ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, vérifiez que la pression de gonflage de chaque pneu est au niveau prescrit et initialisez le système. (→P.639)

■ La lampe témoin de pression des pneus peut s'allumer pour des causes naturelles

La lampe témoin de pression des pneus peut s'allumer pour des causes naturelles comme des fuites d'air ou des changements de pression de gonflage des pneus dus à une variation de température. Dans ce cas, si vous réglez la pression de gonflage des pneus, la lampe témoin s'éteindra (au bout de quelques minutes).

■ Lorsque vous remplacez un pneu par un pneu de secours

Le pneu de secours comporte également un capteur et émetteur de pression des pneus. La lampe témoin de pression des pneus s'allumera si la pression de gonflage du pneu de secours est faible. En cas de crevaison, la lampe témoin de pression des pneus ne s'éteint pas, même si vous remplacez le pneu crevé par le pneu de secours. Remplacez le pneu de secours par le pneu réparé, puis gonflez le pneu à la bonne pression. La lampe témoin de pression des pneus s'éteindra au bout de quelques minutes.

■ Circonstances pouvant entraîner un fonctionnement incorrect du système témoin de basse pression des pneus

→P.639

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si une lampe témoin s'allume ou si un avertisseur sonore retentit lorsqu'un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction

Vérifiez et suivez le message affiché sur l'écran multifonction.

Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

■ Si les lampes témoins du système ABS et du système de freinage restent toutes les deux allumées

Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et contactez votre concessionnaire Toyota. Le véhicule deviendra très instable pendant le freinage et le système ABS pourrait ne pas fonctionner; cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque la lampe témoin de la direction assistée électrique s'allume

Lorsque la lampe s'allume en jaune, l'assistance à la direction assistée est limitée. Lorsque la lampe s'allume en rouge, l'assistance à la direction assistée est perdue et les opérations pour manœuvrer le volant présentent une très grande résistance.

Si le volant présente plus de résistance qu'à l'habitude lorsque vous le tournez, tenez-le plus fermement et faites-le tourner en utilisant une plus grande force qu'en situation normale.

■ Si la lampe témoin de pression des pneus s'allume

Assurez-vous d'observer les précautions suivantes. Les négliger pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Arrêtez votre véhicule dans un endroit sécuritaire dès que possible. Réglez la pression de gonflage des pneus immédiatement.
- Si la lampe témoin de pression des pneus s'allume même après le réglage de la pression de gonflage des pneus, vous avez sans doute une crevaison. Vérifiez les pneus. Si vous avez une crevaison, remplacez le pneu crevé par le pneu de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez les manœuvres et les freinages brusques. Une détérioration des pneus du véhicule pourrait vous faire perdre la maîtrise de la direction ou des freins.

■ En cas d'éclatement de pneu ou de fuite d'air subite (véhicules dotés du système témoin de basse pression des pneus)

Le système témoin de basse pression des pneus pourrait ne pas s'activer immédiatement.

■ Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris le pneu de secours (si le véhicule en est doté), devrait être vérifié à froid mensuellement et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le fabricant du véhicule et indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus (étiquette d'information sur la charge et les pneus). (Si votre véhicule est équipé de pneus dont les dimensions sont différentes de celles indiquées sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus [étiquette d'information sur la charge et les pneus], vous devrez déterminer la pression de gonflage adéquate pour ces pneus.)

AVERTISSEMENT

Comme mesure de sécurité supplémentaire, votre véhicule a été doté d'un système témoin de basse pression des pneus (TPMS-système témoin de basse pression des pneus) qui active un témoin de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus) lorsqu'au moins un de vos pneus est sous-gonflé de manière significative. En conséquence, lorsque le témoin de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus) s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus le plus rapidement possible, puis les gonfler à la pression adéquate. Conduire avec un pneu sous-gonflé de manière significative entraîne sa surchauffe et peut provoquer une défaillance du pneu. Le sous-gonflage augmente aussi la consommation de carburant, réduit la durée de vie de la bande de roulement du pneu et peut avoir une incidence sur la tenue de route et sur la capacité de freinage du véhicule.

Prenez note que le système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) ne remplace pas un entretien adéquat des pneus; le conducteur est responsable de maintenir une pression de pneus adéquate, même si le sous-gonflage n'a pas atteint un niveau suffisant pour déclencher le témoin TPMS de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus).

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de mauvais fonctionnement du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) servant à indiquer que le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin de mauvais fonctionnement du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) est combiné au témoin de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus). Lorsque le système détecte une défaillance, le témoin clignote pendant environ une minute, puis reste continuellement allumé. Cette séquence se poursuivra aux prochains démarrages du véhicule, tant que la défaillance persistera. Lorsque le témoin de mauvais fonctionnement est allumé, il se peut que le système ne soit pas en mesure de détecter ou de signaler une basse pression des pneus tel que prévu.

Plusieurs raisons peuvent expliquer la survenance d'une défaillance du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus), notamment l'installation sur le véhicule de pneus ou de roues de remplacement qui empêcheraient le fonctionnement adéquat du TPMS (système témoin de basse pression des pneus). Après avoir remplacé un ou plusieurs pneus, ou une ou plusieurs roues, vérifiez toujours le témoin de mauvais fonctionnement du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) afin de vous assurer que ce remplacement ou cette substitution des pneus ou des roues permet au TPMS (système témoin de basse pression des pneus) de continuer à fonctionner correctement.

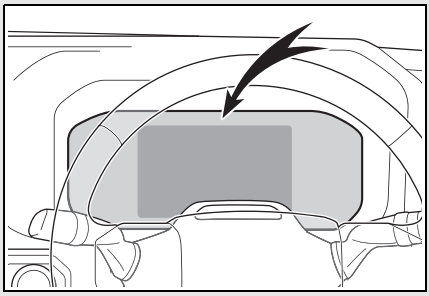
NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système témoin de basse pression des pneus

N’installez pas de pneus d’une spécification différente ou d’un autre fabricant, car le système témoin de basse pression des pneus risque de ne pas fonctionner correctement.

Si un message d’avertissement s’affiche

L’écran multifonction affiche des avertissements concernant des défaillances du système ou des opérations incorrectement exécutées, et des messages indiquant des entretiens requis. Lorsqu’un message s’affiche, effectuez les mesures correctives appropriées au message.



Si un message d’avertissement s’affiche encore après avoir pris les mesures appropriées, contactez votre concessionnaire Toyota.

Messages et avertissements

Les lampes témoins et les avertisseurs sonores fonctionnent comme suit, selon le contenu du message. Si un message indique qu’une inspection par le concessionnaire est requise, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Lampe témoin	Avertisseur sonore*	Avertissement
—	Retentit	• Indique une situation critique, par exemple lorsqu'un système lié à la conduite subit une défaillance ou qu'un danger peut résulter du défaut d'exécuter la mesure corrective • Indique une situation, par exemple lorsqu'un dommage au véhicule ou un danger peuvent en résulter
S'allume ou clignote	Retentit	Indique une situation critique, par exemple lorsque les systèmes affichés sur l'écran multifonction sont peut-être défaillants
—	Ne retentit pas	• Indique une situation, par exemple une défaillance des composants électriques ou leur condition, ou indique qu'un entretien doit être effectué • Indique une situation, par exemple lorsqu'une opération a été mal effectuée, ou indique comment effectuer une opération correctement

*: Un avertisseur sonore retentit la première fois qu'un message s'affiche sur l'écran multifonction.

■ Messages d'avertissement

Il est possible que les messages d'avertissement expliqués ci-dessous diffèrent des messages réels en fonction des conditions de fonctionnement et des caractéristiques du véhicule.

■ Avertisseur sonore

Dans certains cas, l'avertisseur sonore peut être inaudible en raison d'un environnement bruyant ou de musique.

■ Si un message indiquant qu'il faut vous rendre chez votre concessionnaire Toyota s'affiche

Le système ou la partie affichée sur l'écran multifonction subit une défaillance. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si un message concernant une manœuvre s'affiche

● Si un message concernant une manœuvre de la pédale d'accélérateur ou de la pédale de frein s'affiche

Un message d'avertissement concernant une manœuvre de la pédale de frein peut s'afficher pendant que les systèmes d'assistance à la conduite tels que le PCS (système de sécurité préventive) ou le régulateur de vitesse dynamique à radar sont en fonction. Si un message d'avertissement s'affiche, assurez-vous de ralentir le véhicule ou de suivre la directive affichée sur l'écran multifonction.

Un message d'avertissement s'affiche lorsque le système de gestion du démarrage ou le freinage d'aide au stationnement (si le véhicule en est doté) (→P.235, 408) fonctionne. Suivez les directives sur l'écran multifonction.

● Si un message concernant une manœuvre du contacteur d'alimentation s'affiche

Une directive pour l'utilisation du contacteur d'alimentation s'affiche lorsqu'une procédure incorrecte pour le démarrage du système hybride est effectuée ou que le contacteur d'alimentation est actionné de manière incorrecte. Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction pour actionner de nouveau le contacteur d'alimentation.

● Si un message concernant une manœuvre du levier sélecteur de vitesses s'affiche

Afin d'éviter que le levier sélecteur de vitesses ne soit utilisé de manière incorrecte ou que le véhicule ne se déplace de façon inattendue, un message demandant que le levier sélecteur de vitesses soit déplacé peut s'afficher sur l'écran multifonction. Dans ce cas, suivez les directives du message et déplacez le levier sélecteur de vitesses.

● Si un message ou une image à propos de l'état d'ouverture/de fermeture d'une pièce ou du réapprovisionnement d'un consommable s'affiche

Vérifiez la pièce indiquée sur l'écran multifonction ou par une lampe témoin, puis prenez la mesure corrective, par exemple la fermeture d'une porte ouverte ou le réapprovisionnement d'un consommable.

■ **Si un message indiquant qu'il faut vous reporter au Manuel du propriétaire s'affiche**

● Si les messages suivants s'affichent, suivez les directives en conséquence.

- "Temp. liquide refroid. élevée. Arrêtez-vous en lieu sûr." (→P.716)

● Si les messages suivants s'affichent, il peut s'agir d'une défaillance.
Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et contactez votre concessionnaire Toyota. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.

- "Panne syst. accès clé électronique"
- "Défaillance du système hybride"
- "Vérifiez le moteur"
- "Dysfonctionnement du système de batterie de traction"
- "Anomalie d'accélérateur."
- "Dysfonctionnement de la remorque"

● Si les messages suivants s'affichent, il peut s'agir d'une défaillance.
Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- "Pression d'huile basse."
- "Puissance de freinage faible"

● Si "Dysfonc. système de charge batt. 12 V Arrêt en lieu sûr" s'affiche

Indique une défaillance au niveau du système de charge du véhicule. Arrêtez le véhicule sur le bas-côté dès que vous pourrez le faire de façon sécuritaire. Lorsque ce message est affiché, les fonctions du climatiseur, etc. peuvent être partiellement limitées afin de réduire la consommation d'énergie de la batterie.

● Si "Bas niveau batterie hybride Certaines fonctions sont limitées Voir manuel du propriétaire"

s'affiche

Afin de charger la batterie hybride (batterie de traction), la vitesse de ralenti peut être temporairement augmentée, les fonctions du climatiseur peuvent être limitées et les fonctions de l'alimentation électrique (prises pour les accessoires, etc.) peuvent être limitées. Le message disparaîtra lorsque la batterie hybride (batterie de traction) sera suffisamment chargée.

■ Si "Puissance réduite pour abaisser la température du moteur" s'affiche

Ce message peut s'afficher lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est élevée.

À ce moment-là, la puissance en sortie du moteur est réduite jusqu'à ce que la température diminue au niveau spécifié. Il est toujours possible de continuer à conduire normalement, tandis que les performances d'accélération ou la vitesse du véhicule peuvent être réduites. Après un certain temps de conduite et une baisse de la température du liquide de refroidissement du moteur, ce message disparaît et la puissance du moteur reprend une fois que la température du liquide de refroidissement du moteur est revenue à la normale.

Si, après avoir conduit pendant un certain temps, le message ne s'efface pas ou s'il s'allume et s'éteint fréquemment, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Si "Passez en position P avant de quitter le véhicule" s'affiche

Ce message s'affiche lorsque la portière du conducteur a été ouverte alors que le levier sélecteur de vitesses était dans une position autre que P et sans que le contacteur d'alimentation ait d'abord été placé sur OFF.

Placez le levier sélecteur de vitesses en position P.

■ Si "Arrêt automatique pour économiser la batterie" s'affiche

L'alimentation a été coupée par la fonction de désactivation automatique du contacteur d'alimentation.

Au prochain démarrage du moteur, augmentez légèrement le régime moteur et maintenez-le ainsi pendant environ 5 minutes afin de recharger la batterie.

■ Si "Niveau de l'huile moteur bas Ajoutez ou remplacez" s'affiche

Le niveau d'huile moteur est peut-être bas. Vérifiez le niveau d'huile moteur, et ajoutez de l'huile moteur si nécessaire. Ce message peut s'afficher si le véhicule est arrêté dans une pente. Déplacez le véhicule sur une surface plane, puis vérifiez si le message disparaît.

■ Si "Entretien bientôt requis" s'affiche

Indique que tous les travaux d'entretien requis pour la distance parcourue, conformément au programme d'entretien*, devraient bientôt être effectués.

S'allume après qu'environ 4500 miles (7200 km) ont été parcourus après une réinitialisation du message. Au besoin, effectuez les travaux d'entretien. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P.624)

*: Reportez-vous au "Programme d'entretien" ou au "Supplément au manuel du propriétaire" pour plus de détails sur l'intervalle d'entretien de votre véhicule.

■ Si "Entretien requis Rendez visite à votre concessionnaire" s'affiche

Indique que tous les travaux d'entretien requis pour la distance parcourue, conformément au programme d'entretien, doivent être

effectués*.

S'allume après qu'environ 5000 miles (8000 km) ont été parcourus après une réinitialisation du message. (Le voyant ne fonctionnera pas correctement si le message n'a pas été réinitialisé.) Effectuez les travaux d'entretien nécessaires. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P.624)

*: Reportez-vous au "Programme d'entretien" ou au "Supplément au manuel du propriétaire" pour plus de détails sur l'intervalle d'entretien de votre véhicule.

■ Si "Entretien huile moteur requise Consultez votre concessionnaire" s'affiche

Le moteur ou un composant du moteur est défaillant. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si "Entretien de l'huile bientôt requis" s'affiche

Indique qu'une vidange d'huile moteur devrait être planifiée.

Vérifiez l'huile moteur et vidangez-la si nécessaire. Après une vidange d'huile moteur, assurez-vous de réinitialiser le message. (→P.624)

■ Si "Entretien de l'huile requis Visitez votre concessionnaire" s'affiche

Indique qu'une vidange de l'huile moteur est requise.

Faites vérifier et changer l'huile moteur et le filtre à huile par votre concessionnaire Toyota. Après une vidange d'huile moteur, assurez-vous de réinitialiser le message. (→P.624)

■ Si "Aide au stationn. non disp. Capteur bloqué" s'affiche

Un capteur est peut-être recouvert de gouttes d'eau, de glace, de neige, de saleté, etc. Retirez les gouttes d'eau, la glace, la neige, la saleté, etc. du capteur pour que le système fonctionne à nouveau normalement.

En outre, en raison de la glace se formant sur un capteur à basse température, un message d'avertissement peut s'afficher ou le capteur peut ne pas être en mesure de détecter un objet. Le système reviendra à la normale une fois la glace fondue.

Si un capteur est sale, la position du capteur sale est indiquée sur l'affichage.

Si une anomalie est affichée bien qu'il n'y ait pas de gouttes d'eau, de glace ni de saleté, il se peut que le capteur présente une défaillance. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si "Assistance station non disponible Faible visibilité Voir manuel du propriétaire" s'affiche

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

-  RCD (détection de la caméra arrière) (si le véhicule en est doté)
-  PKSB (freinage d'aide au stationnement) (si le véhicule en est doté)

Retirez toute souillure ou tout corps étranger des caméras arrière.

■ Si "Dysfonctionnement du système Visitez votre concessionnaire" s'affiche

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)

- LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- RSA (aide sur les panneaux routiers) (si le véhicule en est doté)
- PDA (assistance à la conduite proactive)
- BSM (moniteur d'angle mort) (si le véhicule en est doté)
- RCTA (alerte de trafic transversal arrière) (si le véhicule en est doté)
- Assistance à la sortie sécuritaire (si le véhicule en est doté)
- Système intuitif d'aide au stationnement
- PKSB (freinage d'aide au stationnement) (si le véhicule en est doté)
- RCD (détection de la caméra arrière) (si le véhicule en est doté)

Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si "Système arrêté Voir manuel du propriétaire" s'affiche

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
- LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- RSA (aide sur les panneaux routiers) (si le véhicule en est doté)
- PDA (assistance à la conduite proactive)
- BSM (moniteur d'angle mort) (si le véhicule en est doté)
- RCTA (alerte de trafic transversal arrière) (si le véhicule en est doté)
- Assistance à la sortie sécuritaire (si le véhicule en est doté)
- Système intuitif d'aide au stationnement
- PKSB (freinage d'aide au stationnement) (si le véhicule en est doté)
- RCD (détection de la caméra arrière) (si le véhicule en est doté)

Suivez les méthodes correctives suivantes.

- Vérifiez la tension de la batterie de 12 volts.
- Vérifiez si des corps étrangers recouvrent les capteurs utilisés par le système de sécurité Toyota Safety Sense 3.0. Éliminez-les si tel est le cas. (→P.297)
- Véhicules dotés de la détection de la caméra arrière (RCD) : Vérifiez si le hayon est ouvert.

Indique que les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement. (→P.301, 385, 390, 394, 401, 406)

- Vérifiez si des corps étrangers recouvrent le pare-chocs arrière autour des capteurs utilisés par le BSM (si le véhicule en est doté), du RCTA (si le véhicule en est doté) ou de l'assistance à la sortie sécuritaire (si le véhicule en est doté). Éliminez-les si tel est le cas. (→P.381)
- Vérifiez si des corps étrangers recouvrent les capteurs, y compris ceux de la caméra utilisés par le système intuitif d'aide au stationnement, le PKSB (si le véhicule en est doté) ou le RCD (si le véhicule en est doté). Éliminez-les si tel est le cas. (→P.391)
- Lorsque les problèmes sont résolus et que les capteurs sont opérationnels, cette indication peut disparaître d'elle-même.

■ Si "Système arrêté Faible visibilité caméra avant Voir manuel du propriétaire" s'affiche

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
- LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- RSA (aide sur les panneaux routiers) (si le véhicule en est doté)
- PDA (assistance à la conduite proactive)

Suivez les méthodes correctives suivantes.

- Utilisez les essuie-glaces avant pour retirer la saleté et tout corps étranger présents sur le pare-brise.
- Utilisez le climatiseur pour désembuer le pare-brise.
- Fermez le capot, retirez tous les autocollants, etc. de façon à éliminer toute entrave à la visibilité de la caméra avant.

■ Si "Système arrêté Caméra avant hors plage température Attendre retour à temp normale" s'affiche

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
- LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- RSA (aide sur les panneaux routiers) (si le véhicule en est doté)
- PDA (assistance à la conduite proactive)

Suivez les méthodes correctives suivantes.

- Si la caméra avant est chaude, par exemple après avoir garé le véhicule au soleil, utilisez le climatiseur pour diminuer la température autour de la caméra avant
- Si un pare-soleil était utilisé lorsque le véhicule était garé, selon son type, la lumière du soleil réfléchie par la surface du pare-soleil pourrait provoquer une hausse excessive de la température de la caméra avant

- Si la caméra avant est froide, par exemple après avoir garé le véhicule dans un environnement extrêmement froid, utilisez le climatiseur pour augmenter la température autour de la caméra avant

■ **Si "Système arrêté Capteur radar avant sale Nettoyer le capteur du radar" s'affiche**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
- LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- PDA (assistance à la conduite proactive)

Suivez les méthodes correctives suivantes.

- Vérifiez si des corps étrangers adhèrent au capteur radar ou à la protection du capteur radar, et nettoyez-les si nécessaire (→P.381)
- Ce message pourrait s'afficher lorsque vous conduisez dans une zone dégagée avec peu de véhicules ou de structures à proximité, par exemple dans une zone désertique, des pâturages ou en périphérie d'une ville, etc. Vous pouvez effacer le message en conduisant le véhicule dans une zone avec des structures, des véhicules, etc. à proximité.

■ **Si "Système arrêté Capteur radar avnt hors plage temp Attendre retour à temp normale" s'affiche**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
- LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- PDA (assistance à la conduite proactive)

La température du capteur radar est en dehors de la plage de fonctionnement. Attendez que la température revienne dans une plage acceptable.

■ **Si "Système arrêté Radar avant en autocalibration Voir manuel du propriétaire" s'affiche**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
- LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar

● PDA (assistance à la conduite proactive)

Suivez les méthodes correctives suivantes.

- Vérifiez si des corps étrangers adhèrent au capteur radar ou à la protection du capteur radar, et nettoyez-les si nécessaire (→P.381)
- Le capteur radar pourrait être mal aligné et sera ajusté automatiquement pendant que le véhicule roule. Continuez à rouler pendant un petit moment.

■ Si "Indisponible Condition d'activation non satisfaite Consulter le manuel" s'affiche

La fonction LCA ne peut pas être utilisée, car les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées.

Actionnez de nouveau le levier de commande des clignotants lorsque toutes les conditions de fonctionnement sont remplies.

■ Si "Régulateur de vitesse non disponible Voir manuel du propriétaire" s'affiche

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

● Régulateur de vitesse dynamique à radar

● Régulateur de vitesse

Un message s'affiche lorsque le contacteur du système d'assistance à la conduite est enfoncé de façon répétée.

Appuyez sur le contacteur du système d'assistance à la conduite rapidement et fermement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si une lampe témoin s'allume ou si un avertisseur sonore retentit lorsqu'un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction

Vérifiez et suivez le message affiché sur l'écran multifonction. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Lorsque la lampe témoin de niveau bas d'huile moteur s'affiche

Le fonctionnement prolongé du moteur avec un niveau bas d'huile moteur endommagera le moteur.

En cas de crevaison

Votre véhicule est doté d'un pneu de secours. Vous pouvez remplacer le pneu crevé par le pneu de secours.
Pour plus de détails sur les pneus : →P.632

⚠ AVERTISSEMENT

■ En cas de crevaison

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.

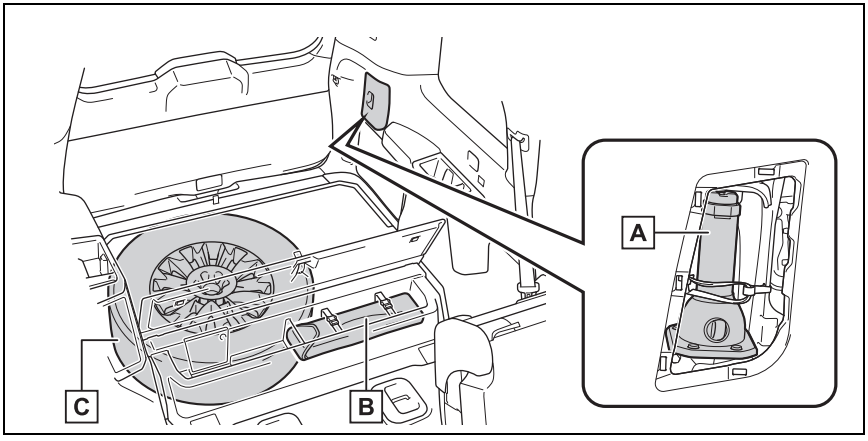
Le fait de rouler avec un pneu crevé, même sur une courte distance, peut endommager irrémédiablement le pneu et la roue ce qui pourrait provoquer un accident.

Avant de lever le véhicule à l'aide du cric

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, sur une surface plane et ferme.
- Engagez le frein de stationnement.
- Placez le levier sélecteur de vitesses en position P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse. (→P.664)

Emplacement du pneu de secours, du cric et des outils

▶ Modèles à 5 passagers

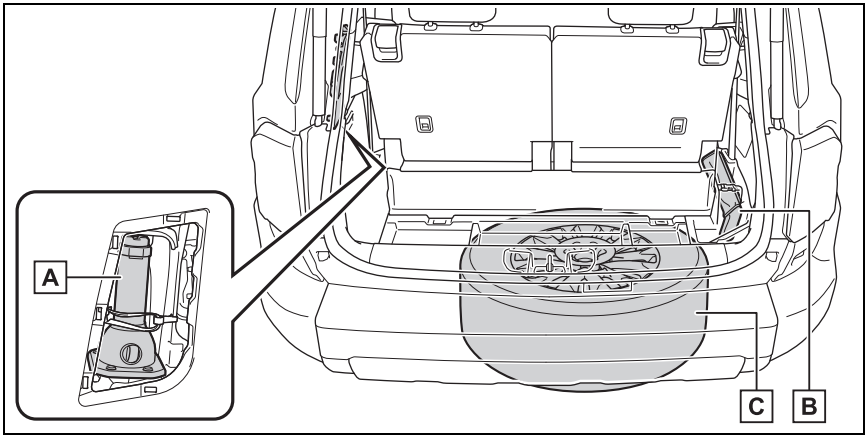


A Cric

B Trousse à outils

C Pneu de secours

▶ Modèles à 7 passagers



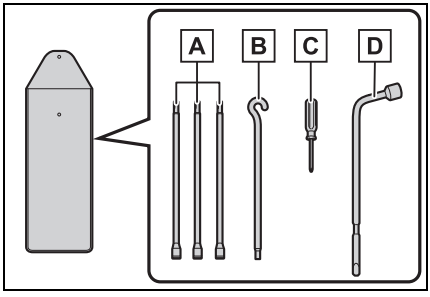
A Cric

B Trousse à outils

C Pneu de secours

Outils

▶ Modèles à 5 passagers



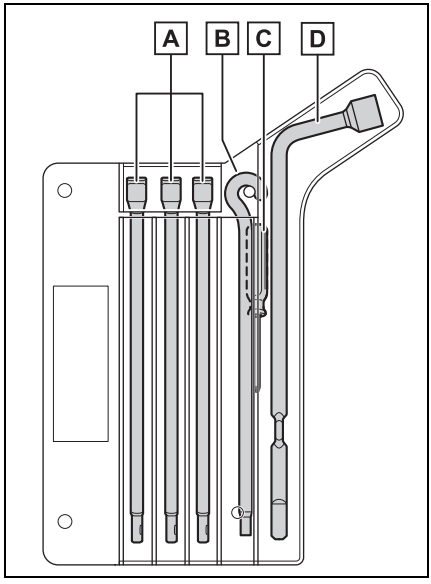
A Bras de rallonge de la poignée du cric

B Barre de la poignée du cric

C Tournevis

D Clé pour écrous de roue

▶ Modèles à 7 passagers



A Bras de rallonge de la poignée du cric

B Barre de la poignée du cric

C Tournevis

D Clé pour écrous de roue

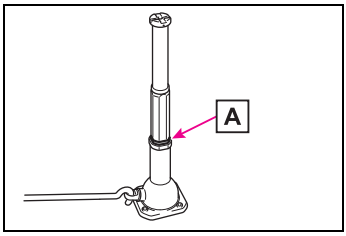
AVERTISSEMENT

■ Utilisation du cric

Observez les précautions suivantes.

Une utilisation inadéquate du cric pourrait provoquer la chute soudaine du véhicule hors du cric et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'utilisez le cric que pour remplacer des pneus ou installer/retirer des chaînes antidérapantes.
- N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu crevé.
  Ne l'utilisez pas sur un autre véhicule, et n'utilisez pas de cric provenant d'un autre véhicule pour remplacer des pneus sur ce véhicule.
- Placez le cric correctement sur son point de levage.
- Ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule pendant qu'il est supporté par le cric.
- Ne faites pas démarrer le système hybride et ne conduisez pas le véhicule lorsqu'il est supporté par le cric.
- Ne levez pas le véhicule lorsqu'un passager est à l'intérieur.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne placez aucun objet sur ou sous le cric.
- Ne soulevez le véhicule qu'à la hauteur nécessaire pour remplacer le pneu.
- Cessez de lever le véhicule une fois que la ligne d'avertissement jaune A est apparue.



- Si vous devez aller sous le véhicule, utilisez un système de levage spécial pour automobile.

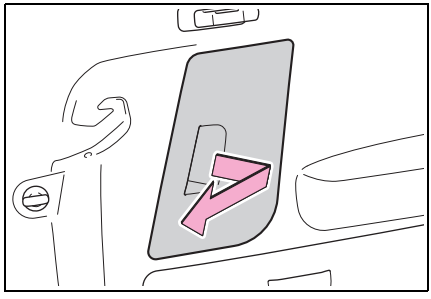
Soyez particulièrement vigilant lorsque vous abaissez le véhicule afin de vous assurer que personne travaillant sur le véhicule ou à proximité ne peut être blessé.

■ Utilisation de la poignée du cric

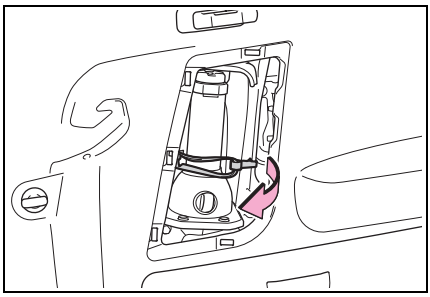
Pour éviter que la rallonge ne se détache de manière imprévue, serrez toutes les vis de la poignée du cric à l'aide d'une clé pour écrous de roue.

Sortie du cric

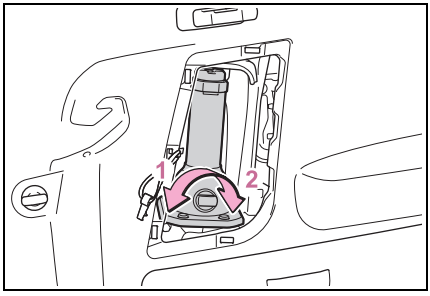
1 Retirez le couvercle.



2 Décrochez la courroie en caoutchouc.



3 Sortez le cric.



1 Desserrer

2 Serrer

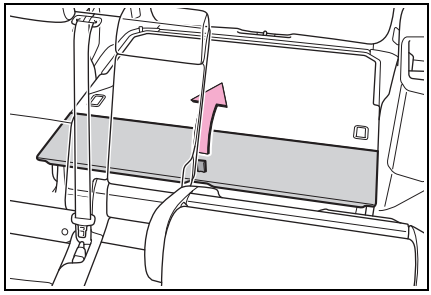
Après avoir utilisé le cric, installez le cric dans l'ordre inverse exact que vous avez suivi pour le retirer. De plus, le cric doit être correctement fixé à l'aide d'une courroie en caoutchouc.

Sortie de la trousse à outils

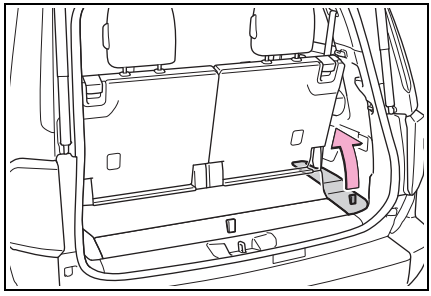
1 Modèles à 5 passagers : Rabattez la deuxième rangée de sièges du côté gauche. (→P.183)

2 Soulevez la plaque de coffre.

▶ Modèles à 5 passagers

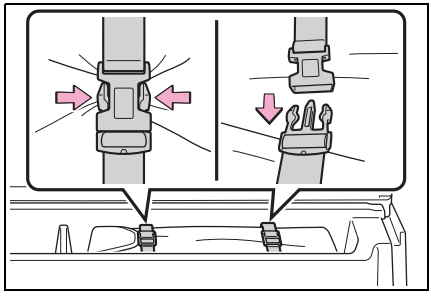


▶ Modèles à 7 passagers

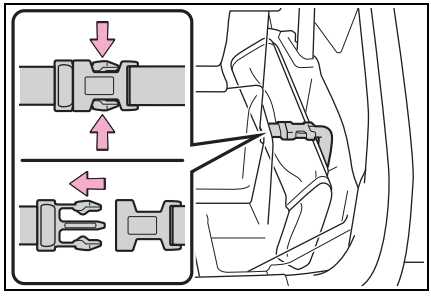


3 Sortez la trousse à outils.

▶ Modèles à 5 passagers



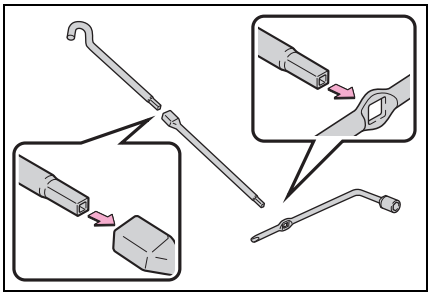
▶ Modèles à 7 passagers



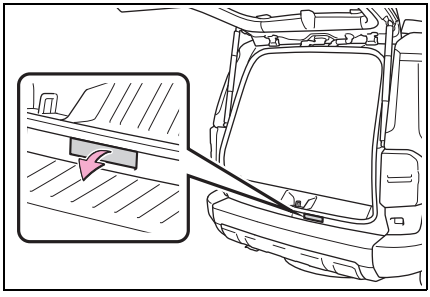
Sortie du pneu de secours

1 Assemblez l'extrémité de la poignée du cric, les rallonges de la poignée du cric et la clé pour écrous de roue.

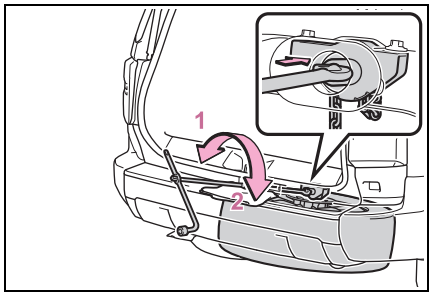
Retirez la barre de la poignée du cric, le bras de rallonge de la poignée du cric et la clé pour écrous de roue de la trousse à outils, puis assemblez-les en suivant les étapes suivantes.



2 Retirez le couvercle.



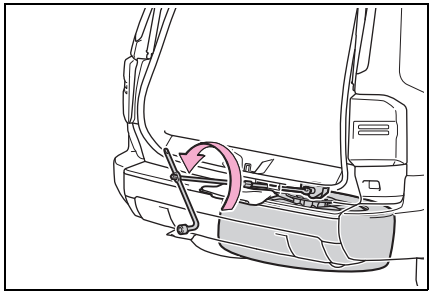
3 Insérez la poignée de cric dans la douille d'abaissement.



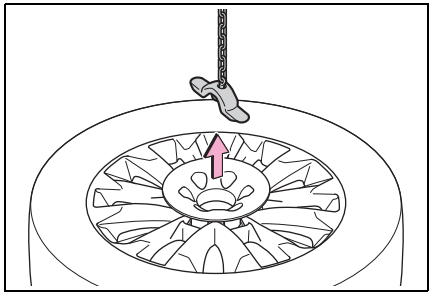
1 Abaissez
2 Soulevez

Placez un chiffon sous la poignée de cric pour protéger le pare-chocs arrière.

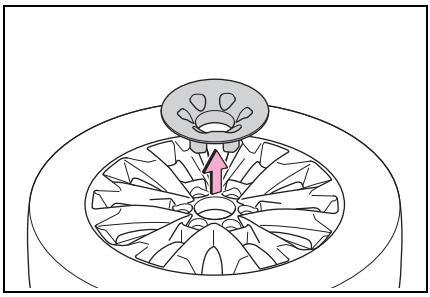
4 Abaissez le pneu de secours complètement, jusqu'au sol.



5 Sortez le pneu de secours et enlevez le support de fixation.

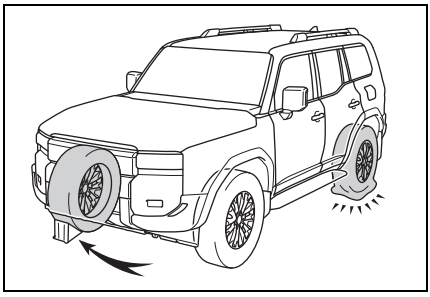


6 Enlevez le couvercle de roue de secours.



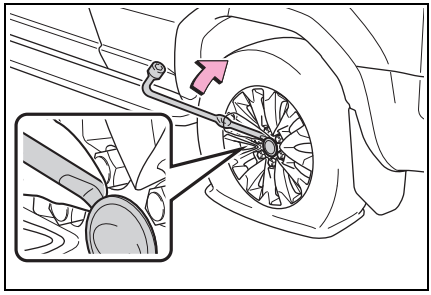
Remplacement d'un pneu crevé

1 Calez les pneus.

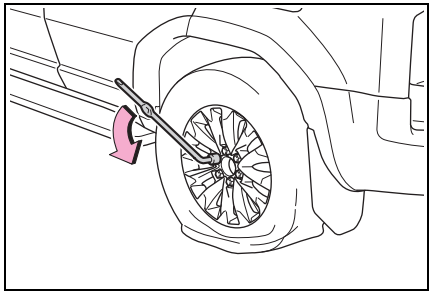


Crevaison	Emplacements des cales de roue
Côté avant gauche	Derrière le pneu arrière droit
Côté avant droit	Derrière le pneu arrière gauche
Côté arrière gauche	Devant le pneu avant droit
Côté arrière droit	Devant le pneu avant gauche

2 Tel qu'illustré, faites levier pour retirer l'enjoliveur de roue à l'aide de l'extrémité en biseau de l'extracteur prévu à cet effet.

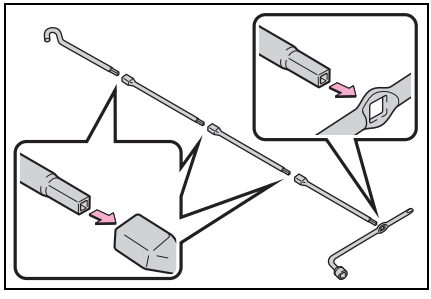


3 Desserrez légèrement les écrous de roue (un tour de clé).



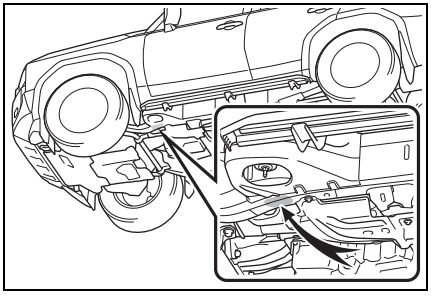
4 Assemblez l'extrémité de la poignée du cric, les rallonges de la poignée du cric et la clé pour écrous de roue.

Retirez la barre de la poignée du cric, le bras de rallonge de la poignée du cric et la clé pour écrous de roue de la trousse à outils, puis assemblez-les en suivant les étapes suivantes.

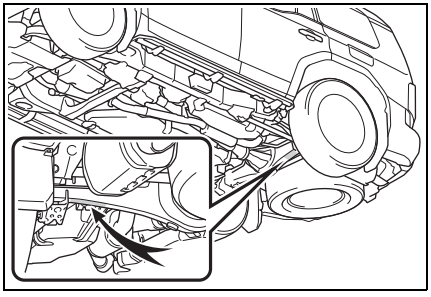


5 Tel qu'illustré, positionnez le cric aux points de levage.

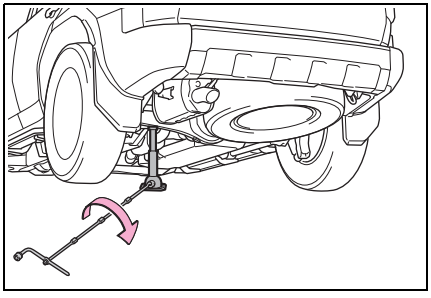
▶ Avant



▶ Arrière

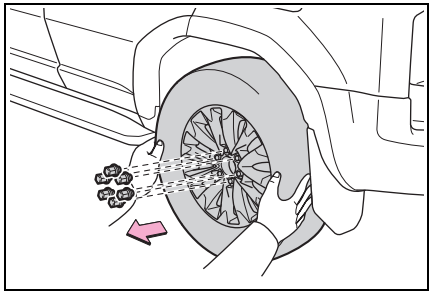


6 Soulevez le véhicule jusqu'à ce que le pneu soit légèrement décollé du sol.



7 Retirez tous les écrous de roue, puis le pneu.

Lorsque vous déposez le pneu au sol placez le pneu de façon à ce que la jante soit tournée vers le haut, afin d'éviter de rayer sa surface.



AVERTISSEMENT

■ Remplacement d'un pneu crevé

- Ne touchez pas aux jantes ni à la zone autour des freins lorsque le véhicule vient juste de rouler.
  Lorsque le véhicule a roulé, les jantes et la zone autour des freins sont brûlantes. Si vous les touchez avec vos mains, vos pieds ou une autre partie de votre corps pendant que vous changez un pneu ou autre, vous risquez de vous brûler.
- Observez les précautions suivantes. Les négliger pourrait occasionner des blessures graves :
  - Avant de l'enlever de dessous le véhicule, abaissez le pneu de secours complètement, jusqu'au sol.
  - N'essayez pas de retirer l'enjoliveur de roue à la main. Pour éviter de vous blesser, faites très attention lorsque vous manipulez l'enjoliveur.
- Si vous négligiez ces précautions, les écrous de roue pourraient se desserrer et le pneu pourrait tomber, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

- Après avoir remplacé un pneu, vérifiez le couple de serrage dès que possible.

Couple de serrage des écrous de roue : 97 ft•lbf (131 N•m, 13,4 kgf•m)

- Lorsque vous installez un pneu, n'utilisez que des écrous de roue conçus spécialement pour cette roue.
- S'il y a une fissure ou une déformation sur les boulons, les filets d'écrou ou les trous des boulons des roues, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne posez pas un enjoliveur de roue très endommagé, car il pourrait se détacher de la roue pendant que le véhicule est en mouvement.
- Lorsque vous installez les écrous de roue, assurez-vous de les installer avec l'extrémité conique orientée vers l'intérieur.

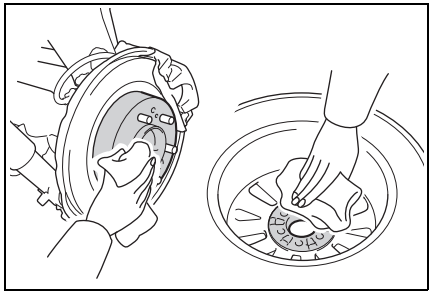
■ Remplacement d'un pneu crevé sur les véhicules dotés d'un hayon à commande assistée

Dans certaines situations, par exemple lorsque vous remplacez des pneus, assurez-vous d'annuler le système de hayon à commande assistée. (→P.169) Si vous négligiez de le faire et que quelqu'un touchait accidentellement au contacteur du hayon à commande assistée, le hayon pourrait fonctionner inopinément et blesser une main ou des doigts en les coinçant.

Installation du pneu de secours

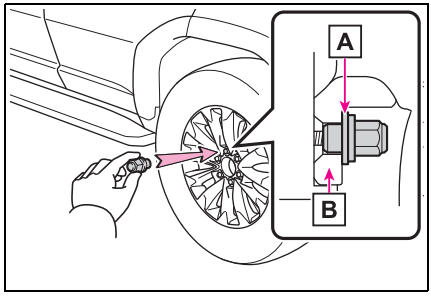
1 Retirez toute souillure ou tout corps étranger de la surface de contact de la roue.

Si un corps étranger se retrouvait sur la surface de contact de la roue, les écrous de roue pourraient se desserrer pendant que le véhicule est en mouvement, provoquant le détachement du pneu.

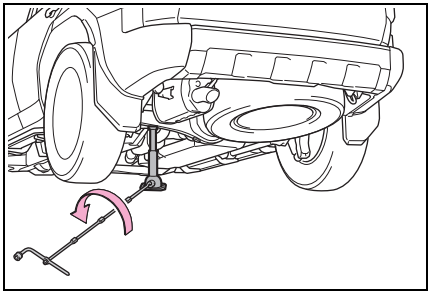


2 Installez le pneu de secours et serrez légèrement chaque écrou de roue à la main de façon à peu près égale.

Lorsque vous remplacez une jante en aluminium par une jante en aluminium, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que les rondelles A viennent en contact avec la jante B .

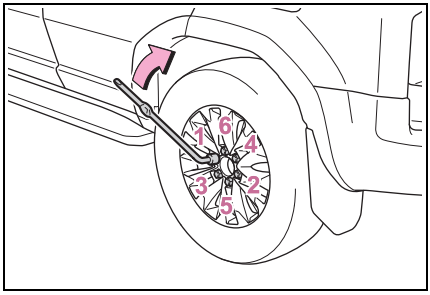


3 Abaissez le véhicule.



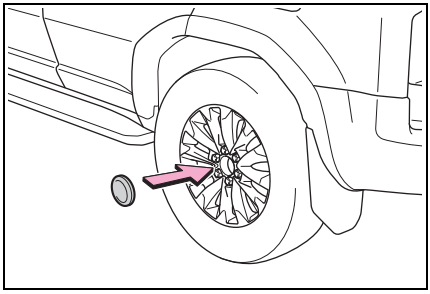
4 Serrez fermement les écrous de roue deux ou trois fois dans l'ordre indiqué sur l'illustration à l'aide d'une clé pour écrous de roue.

Couple de serrage :
97 ft•lbf (131 N•m, 13,4 kgf•m)



5 Reposez l'enjoliveur de roue.

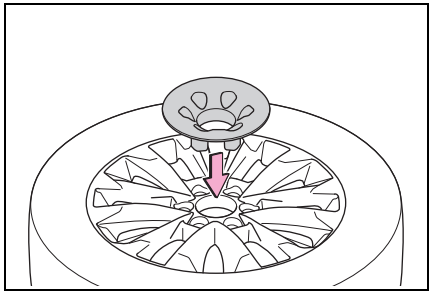
Retirez l'enjoliveur de roue central du pneu crevé en poussant du côté opposé, puis reposez-le.



Rangement du pneu crevé/de secours, du cric et des outils

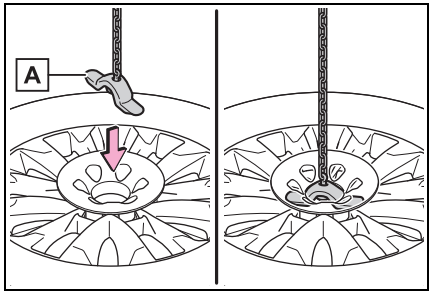
1 Couchez le pneu, tige de soupape vers le haut

2 Installez le couvercle de roue de secours.



3 Installez le support de fixation [A] . Tournez la rallonge de la poignée du cric dans le sens des aiguilles d'une montre pour éliminer tout jeu dans la chaîne.

Ensuite, vérifiez que le support de fixation est bien au centre du moyeu de roue.



4 Relevez le pneu.

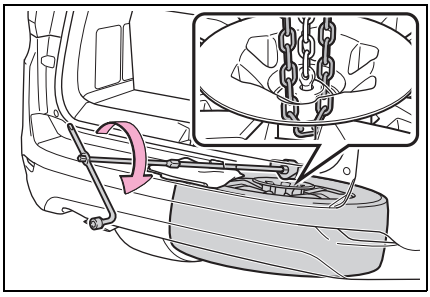
Placez un chiffon sous la poignée de cric pour protéger le pare-chocs arrière.

Tout en relevant le pneu, faites-le de façon sécuritaire en prenant

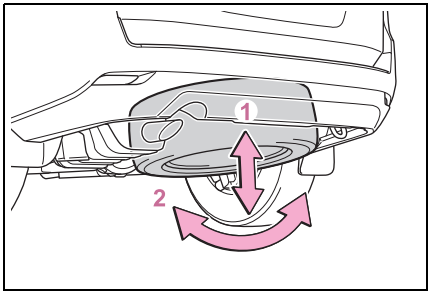
soin qu'il remonte en ligne droite sans accrocher les pièces environnantes, afin d'éviter qu'il soit projeté vers l'avant en cas de collision ou de freinage brusque.

Une fois que le pneu est à mi-chemin, vérifiez que la chaîne suspendue peut entrer dans l'orifice du pneu afin qu'il soit rangé correctement.

Couple de serrage :
34,7 ft•lbf (47 N•m, 4,8 kgf•m)



5 Assurez-vous que le pneu ne bouge plus après le serrage :



1 Appuyez sur le pneu et tirez-le vers vous

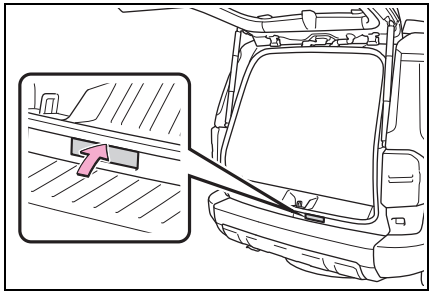
2 Essayez d'effectuer une rotation

Assurez-vous visuellement que le pneu n'a pas accroché les pièces environnantes.

En cas de problème de fixation ou d'assemblage, répétez l'étape **4** et l'étape **5**.

6 Répétez l'étape **5** chaque fois que le pneu est abaissé ou manipulé.

7 Installez le couvercle comme indiqué sur l'illustration.



8 Rangez correctement les outils et le cric.

■ Après avoir terminé le changement de pneu

Vous devez réinitialiser le système témoin de basse pression des pneus. (→P.639)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Rangement du pneu crevé

Si vous ne suiviez pas les étapes de rangement du pneu, le porte-roue de secours pourrait être endommagé et le pneu pourrait tomber, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Après avoir utilisé les outils et le cric

Avant de conduire, assurez-vous que tous les outils et le cric sont bien en place dans leur emplacement d'entreposage afin de réduire les risques de blessure en cas de collision ou de freinage brusque.

NOTE

■ **Lorsque vous rangez le pneu crevé**

Assurez-vous qu'aucun objet n'est coincé entre le pneu et le soubassement du véhicule.

■ **Lors du remplacement des pneus**

Lorsque vous retirez ou installez les roues, les pneus ou les capteurs et les émetteurs de pression des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les capteurs et les émetteurs de pression des pneus pourraient être endommagés s'ils n'étaient pas manipulés correctement.

■ **Pour éviter d'endommager les capteurs et émetteurs de pression des pneus**

Lorsqu'un pneu est réparé avec un produit d'étanchéité liquide, il se peut que le capteur et émetteur de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement. Si un produit d'étanchéité liquide est utilisé, contactez au plus vite votre concessionnaire Toyota ou un garagiste compétent. Lorsque vous remplacez le pneu, assurez-vous de bien remplacer également le capteur et émetteur de pression des pneus. (→P.636)

Si le système hybride ne démarre pas

Les motifs pour lesquels le système hybride ne démarre pas peuvent varier selon les circonstances. Vérifiez les éléments suivants et appliquez la procédure pertinente :

Le système hybride ne démarre pas, même après avoir suivi la procédure de démarrage prescrite (→P.256)

Ce problème pourrait être causé par l'un des éléments suivants :

- La clé à puce ne fonctionne peut-être pas correctement. (→P.708)
- Le niveau de carburant dans le réservoir du véhicule est peut-être insuffisant. Faites le plein du véhicule. (→P.289)
- Il peut s'agir d'une défaillance du système immobilisateur. (→P.88)
- La défaillance du système hybride est peut-être due à un problème électrique, par exemple un affaiblissement de la pile de la clé à puce ou un fusible grillé. Cependant, selon le type de défaillance, vous pouvez utiliser une

mesure transitoire pour faire démarrer le système hybride. (→P.706)

Les éclairages intérieurs et les phares sont faibles, ou le klaxon n'émet aucun bruit ou émet un bruit faible

Ce problème pourrait être causé par l'un des éléments suivants :

- La batterie de 12 volts est peut-être déchargée. (→P.710)
- Les branchements des bornes de la batterie de 12 volts sont peut-être desserrés ou corrodés. (→P.631)

Les éclairages intérieurs et les phares ne s'allument pas, ou le klaxon n'émet aucun bruit

Ce problème pourrait être causé par l'un des éléments suivants :

- La batterie de 12 volts est peut-être déchargée. (→P.710)
- Au moins une des deux bornes de la batterie de 12 volts est peut-être débranchée. (→P.631)

Contactez votre concessionnaire Toyota si le problème ne peut pas être réparé, ou si la procédure de réparation n'est pas connue.

Démarrage du système hybride en cas d'urgence

Lorsque le système hybride ne démarre pas et que le contacteur d'alimentation fonctionne normalement, vous pouvez utiliser la procédure suivante comme mesure transitoire pour le faire démarrer.

Sauf en cas d'urgence, n'utilisez pas cette procédure de démarrage.

1. Tirez le contacteur de frein de stationnement pour vérifier que le frein de stationnement est engagé. (→P.270)

Le voyant de frein de stationnement s'allumera.

2. Placez le levier sélecteur de vitesses en position P.
3. Placez le contacteur d'alimentation sur ACC.*1, 2
4. Maintenez le contacteur d'alimentation enfoncé pendant environ 15 secondes tout en appuyant fermement sur la pédale de frein.

Même si les étapes ci-dessus permettent de faire démarrer le système hybride, celui-ci est peut-être défectueux. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*1: Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu

de personnalisation. (→P.755)

*2: Lorsque le mode ACC est désactivé, placez le contacteur d'alimentation sur ON puis sur OFF, et effectuez l'étape suivante dans les 5 secondes suivantes.

Si vous perdez vos clés

Votre concessionnaire Toyota peut vous fabriquer de nouvelles clés d'origine en utilisant l'autre clé ainsi que le numéro de clé inscrit sur votre plaquette. Conservez cette plaquette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille; ne la laissez pas à l'intérieur du véhicule.

NOTE

■ Si vous perdez une clé à puce

Si la clé à puce reste introuvable, les risques de vol du véhicule augmenteront considérablement. Rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire Toyota avec toutes les autres clés à puce qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement

Si la communication entre la clé à puce et le véhicule est rompue (→P.176) ou s'il est impossible d'utiliser la clé à puce parce que sa pile est à plat, vous ne pouvez pas utiliser le système Smart key ni la télécommande. Dans ces circonstances, vous pouvez ouvrir les portières et faire démarrer le système hybride, en suivant la procédure ci-dessous.

■Lorsque la clé à puce ne fonctionne pas correctement

- Assurez-vous que le système Smart key n'a pas été désactivé dans les réglages personnalisés. S'il est désactivé, activez-le. (Fonctions personnalisables : →P.751)
- Vérifiez si le mode d'économie d'énergie est activé. S'il est activé, annulez la fonction. (→P.176)
- La fonction de clé à puce peut être suspendue. (→P.176)

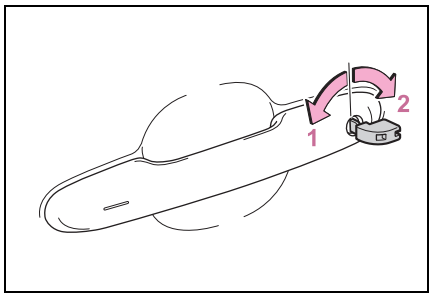
NOTE

■En cas de défaillance du système Smart key ou d'autres problèmes liés à la clé

Apportez votre véhicule ainsi que toutes les clés à puce qui vous ont été fournies avec votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.

Verrouillage et déverrouillage des portières

Utilisez la clé mécanique (→P.146) pour effectuer les opérations suivantes.

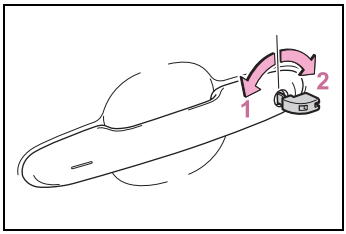


1 Verrouille toutes les portières

2 Déverrouille la portière

Si vous tournez la clé vers l'arrière, la portière du conducteur se déverrouille. Si vous tournez de nouveau la clé une fois dans les 5 secondes suivantes, les autres portières se déverrouillent.

■Fonctions liées à la clé (si le véhicule en est doté)



1 Ferme les glaces et le panneau de toit transparent*1 (tournez et maintenez)*2

2 Ouvre les glaces et le panneau de toit transparent*1 (tournez et maintenez)*2

*1: Si le véhicule en est doté

*2: La personnalisation de ces réglages doit être confiée à votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez la clé mécanique et que vous faites fonctionner les glaces assistées ou le panneau de toit transparent (si le véhicule en est doté)

Faites fonctionner les glaces assistées ou le panneau de toit transparent après vous être assuré qu'aucun passager ne risque d'avoir une partie de son corps coincée par la glace ou le panneau de toit transparent en mouvement. De plus, ne laissez pas d'enfants utiliser la clé mécanique. Les enfants et les autres passagers pourraient coincer une partie de leur corps dans les glaces assistées ou dans le panneau de toit transparent.

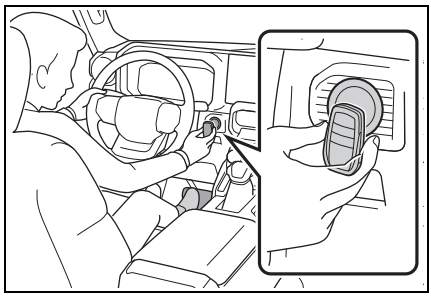
Démarrage du système hybride

1 Assurez-vous que le levier sélecteur de vitesses est en position P, puis enfoncez la pédale de frein.

2 Touchez le contacteur d'alimentation avec l'arrière de la clé à puce.

Lorsque la clé à puce est détectée, un avertisseur sonore retentit et le contacteur d'alimentation passe sur ON.

Lorsque le système Smart key est désactivé dans les réglages personnalisés et que la personnalisation du mode ACC est activée, le contacteur d'alimentation passe sur ACC.



3 Enfoncez fermement la pédale de frein et vérifiez que ainsi qu'un message s'affichent sur l'écran multifonction.

4 Appuyez brièvement et fermement sur le contacteur d'alimentation.

Si vous n'arrivez toujours pas à faire démarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du système hybride

Placez le levier sélecteur de vitesses sur P, engagez le frein de stationnement, puis appuyez sur le contacteur d'alimentation comme vous le faites habituellement pour arrêter le système hybride.

■ Remplacement de la pile de la clé

Comme cette procédure constitue une mesure provisoire, nous vous conseillons de remplacer immédiatement la pile de la clé à puce lorsqu'elle est à plat. (→P.655)

■ Alarme

Si vous déverrouillez une portière à l'aide de la clé mécanique alors que le système d'alarme est activé, il est possible que celui-ci se déclenche. (→P.89)

Changement de mode du contacteur d'alimentation

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contacteur d'alimentation à l'étape **3** ci-dessus.
Le système hybride ne démarre pas et les modes changent chaque fois que vous appuyez sur le contacteur. (→P.260)

Si la batterie de 12 volts est déchargée

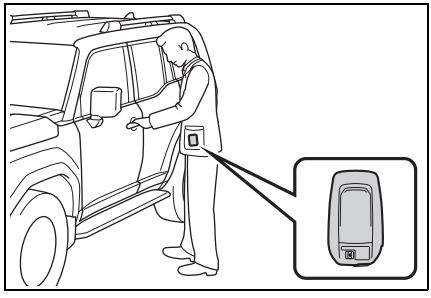
La procédure suivante vous permettra de faire démarrer le système hybride si la batterie de 12 volts du véhicule est déchargée.
Vous pouvez également vous adresser à votre concessionnaire Toyota ou à un garage compétent.

Redémarrage du système hybride

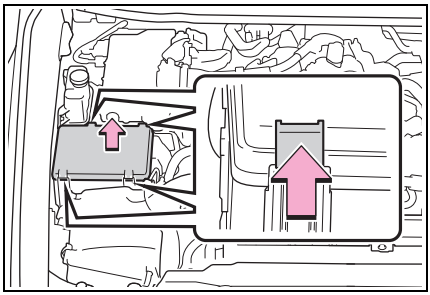
Si vous avez des câbles de démarrage et accès à un second véhicule muni d'une batterie de 12 volts, vous pouvez faire démarrer le moteur en suivant les étapes ci-dessous.

1 Vérifiez que vous avez sur vous la clé à puce.

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, en fonction de la situation, l'alarme peut s'activer et les portières se verrouiller. (→P.90)

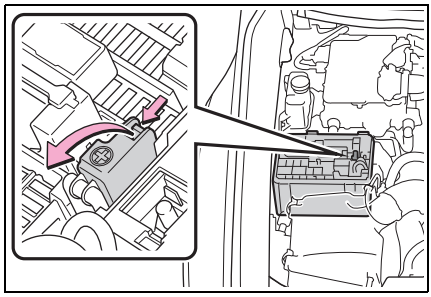


2 Ouvrez le capot (→P.619), puis ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles côté droit.



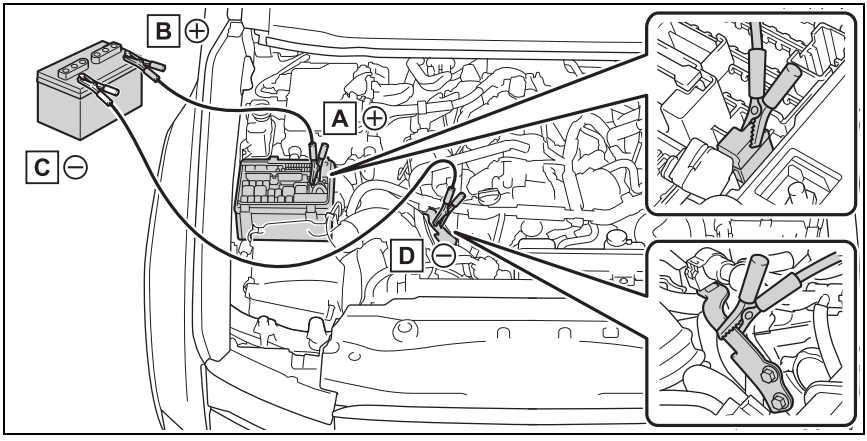
Poussez la languette et soulevez le couvercle.

3 Ouvrez le couvercle de la borne unique de démarrage-secours.



4 Branchez une pince du câble positif de démarrage sur [A] sur votre véhicule, puis branchez la pince située à l'autre extrémité du câble positif sur [B] sur l'autre véhicule. Ensuite, branchez une pince du câble négatif sur [C] sur l'autre véhicule, puis branchez la pince située à l'autre extrémité du câble négatif sur [D] .

Utilisez des câbles de démarrage qui peuvent atteindre les bornes et point de connexion prescris.



[A] Borne unique de démarrage-secours (votre véhicule)

[B] Borne positive (+) de la batterie (l'autre véhicule)

[C] Borne négative (-) de la batterie (l'autre véhicule)

[D] Point métallique indiqué sur l'illustration

5 Faites démarrer le moteur de l'autre véhicule. Pour recharger la batterie de 12 volts de votre véhicule, augmentez légèrement le régime moteur et maintenez-le ainsi pendant environ 5 minutes.

6 Maintenez le régime moteur de l'autre véhicule et faites démarrer le système hybride de votre véhicule en plaçant le contacteur d'alimentation sur ON.

7 Assurez-vous que le voyant "READY" s'allume. Si le voyant ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

8 Une fois que le système hybride du véhicule a démarré, retirez les câbles de démarrage en suivant l'ordre exact inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

9 Fermez le couvercle de la borne unique de démarrage-secours, puis réinstallez le couvercle de la boîte à fusibles à sa position d'origine.

Une fois que le système hybride a démarré, faites vérifier le véhicule dès que possible par votre concessionnaire Toyota.

■ Démarrage du système hybride lorsque la batterie de 12 volts est à plat

Vous ne pouvez pas faire démarrer le système hybride en poussant le véhicule.

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

- Éteignez les phares et le système audio lorsque le système hybride est à l'arrêt.
- Éteignez tous les composants électriques superflus lorsque le véhicule roule à basse vitesse pendant une période prolongée, par exemple lorsque la circulation est dense.
- Lorsque la personnalisation du mode ACC est désactivée, le système multimédia est toujours sous tension même si le contacteur d'alimentation est désactivé. Pour désactiver le système multimédia, utilisez le contacteur d'alimentation du système multimédia. Pour plus de détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Lorsque la batterie de 12 volts est retirée ou déchargée

- Les informations stockées dans l'ECU sont effacées. Lorsque la batterie de 12 volts est à plat, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Certains systèmes peuvent exiger une initialisation. (→P.765)

■ Lors du retrait des bornes de la batterie de 12 volts

Lorsque les bornes de la batterie de 12 volts sont retirées, les informations stockées dans l'ECU sont effacées. Avant de retirer les bornes de la batterie de 12 volts, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Charge de la batterie de 12 volts

De façon naturelle et à cause de la consommation excessive de certains appareils électriques, l'électricité contenue dans la batterie de 12 volts se déchargera progressivement même lorsque le véhicule ne sera pas utilisé. Si le véhicule est

immobilisé pendant une longue période de temps, il est possible que la batterie de 12 volts se décharge et que le système hybride ne soit pas en mesure de démarrer. (La batterie de 12 volts se recharge automatiquement lorsque le système hybride est en marche.)

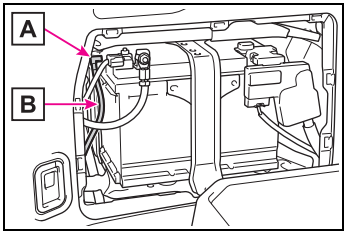
■ Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie de 12 volts

- Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portières à l'aide du système Smart key lorsque la batterie de 12 volts est déchargée. Utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portières.
- Après avoir rechargé la batterie de 12 volts, il est possible que le système hybride ne démarre pas du premier coup; il devrait démarrer normalement si vous essayez de nouveau. Il ne s'agit pas d'une défaillance.
- Le mode du contacteur d'alimentation est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie de 12 volts est rebranchée, le système revient au mode dans lequel il se trouvait avant que la batterie de 12 volts ne se décharge. Avant de débrancher la batterie de 12 volts, désactivez le contacteur d'alimentation.
  Si vous ne savez pas avec certitude dans quel mode était le contacteur d'alimentation avant que la batterie de 12 volts ne se décharge, soyez particulièrement prudent lorsque vous rebranchez la batterie de 12 volts.

■ Lors du remplacement de la batterie de 12 volts

- Utilisez une batterie de 12 volts qui est conforme à la réglementation européenne.
- Utilisez une batterie de 12 volts ayant la même taille de boîtier que l'ancienne (LN3), une capacité de débit équivalente (70 Ah) de 20 heures (20HR) ou supérieure, et un indice de performance (ADF) équivalent (600 A) ou supérieur.
  - Si la taille diffère, il sera impossible de fixer correctement la batterie de 12 volts.
  - Si vous utilisez une batterie de 12 volts inadéquate, la performance de la batterie de 12 volts peut diminuer et le système hybride peut ne pas être en mesure de redémarrer.
  - Si la capacité de débit de 20 heures est faible, même si la période de temps où le véhicule n'est pas utilisé est un court laps de temps, il se peut que la batterie de 12 volts se décharge et que le système hybride ne soit pas en mesure de démarrer.
- Utilisez une batterie au calcium de type ventilation
- Utilisez une batterie de 12 volts dotée d'une poignée. Si la batterie de 12 volts n'était pas dotée d'une poignée, il pourrait être plus difficile de la retirer.
- Une fois le remplacement effectué, fixez solidement les éléments suivants à l'orifice de dégazage de la batterie de 12 volts.
  - Utilisez le flexible de dégazage qui était fixé à l'ancienne batterie de 12 volts et vérifiez qu'il est solidement branché à la section d'orifice du véhicule.
  - Utilisez le bouchon d'orifice de dégazage inclus avec la nouvelle batterie de 12 volts ou celui installé sur la batterie avant son remplacement. (Selon la nouvelle batterie de 12 volts installée, l'orifice de dégazage pourrait être bouché.)

Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.



A Orifice de dégazage

B Flexible de dégazage

AVERTISSEMENT

■ Lors du retrait des bornes de la batterie de 12 volts

Retirez toujours la borne négative (-) en premier. Si la borne positive (+) entre en contact avec un quelconque élément métallique dans la zone environnante lorsque la borne positive (+) est retirée, il peut se produire une étincelle, susceptible de provoquer un incendie en plus de décharges électriques et de blessures graves, voire mortelles.

■ Pour éviter un incendie ou une explosion de la batterie de 12 volts

Observez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement le gaz inflammable qui peut s'échapper de la batterie de 12 volts :

- Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la borne adéquate et qu'il ne touche pas accidentellement d'autres pièces que la borne voulue.
- Ne laissez pas l'autre pince du câble de démarrage branchée sur la borne positive "+" entrer en contact avec toute autre pièce ou surface métallique à proximité, comme des brides ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact les unes avec les autres.
- Ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ni de briquets, et ne laissez pas de flamme nue, à proximité de la batterie de 12 volts.

■ Précautions relatives à la batterie de 12 volts

La batterie de 12 volts contient de l'électrolyte, un élément toxique, acide et corrosif. Les pièces connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Observez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie de 12 volts :

- Lorsque vous effectuez une intervention au niveau de la batterie de 12 volts, portez toujours des lunettes de protection et veillez à ne pas laisser l'électrolyte (acide) de la batterie de 12 volts entrer en contact avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas par-dessus la batterie de 12 volts.
- Si votre peau ou vos yeux sont en contact avec l'électrolyte de la batterie de 12 volts, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée et consultez un médecin.
  Posez une éponge ou un chiffon humides sur la zone touchée jusqu'à l'arrivée des secours.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et les autres pièces de la batterie de 12 volts.
- Ne laissez pas d'enfants s'approcher de la batterie de 12 volts.

AVERTISSEMENT

■ Après avoir rechargé la batterie de 12 volts

Faites vérifier la batterie de 12 volts dès que possible par votre concessionnaire Toyota. Si la batterie de 12 volts se détériore et que vous continuez à l'utiliser régulièrement, elle peut émettre un gaz malodorant susceptible de nuire à la santé des passagers.

■ Lors du changement de la batterie de 12 volts

- Lorsque le bouchon de la batterie et l'indicateur sont à proximité de la bride de maintien, l'électrolyte de la batterie de 12 volts (acide sulfurique) peut fuir.
- Une fois le remplacement effectué, fixez le flexible de dégazage et le bouchon d'orifice de dégazage à l'orifice de dégazage de la batterie de 12 volts que vous avez remplacée. S'ils n'étaient pas correctement installés, des gaz (hydrogène) pourraient pénétrer dans l'habitacle du véhicule, et ils pourraient s'enflammer et provoquer une explosion.
- Pour plus d'informations sur le remplacement de la batterie de 12 volts, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Lors du débranchement de la batterie de 12 volts

Ne déconnectez pas la borne négative (-) sur le côté de la carrosserie. La borne négative (-) déconnectée risque de toucher la borne positive (+), ce qui pourrait provoquer un court-circuit et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ Manipulation des câbles de démarrage

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, assurez-vous qu'ils ne s'emmêlent pas dans le ventilateur de refroidissement ni avec la courroie d'entraînement du moteur.

■ Connexion des câbles de démarrage

Assurez-vous de brancher des câbles de démarrage aux bornes et point de connexion prescris. Négliger de le faire pourrait nuire aux appareils électroniques ou les endommager.

■ Pour éviter d'endommager le véhicule

Vous devez utiliser la borne unique de démarrage-secours lorsque vous chargez la batterie de 12 volts à partir d'un autre véhicule en cas d'urgence. Vous ne pouvez pas l'utiliser pour le démarrage-secours d'un autre véhicule.

Si votre véhicule surchauffe

Les éléments suivants pourraient indiquer un problème de surchauffe de votre véhicule.

- L'aiguille de la jauge de température du liquide de refroidissement du moteur (→P.101, 105) est dans la zone rouge ou vous remarquez une perte de puissance du système hybride. (Par exemple, la vitesse du véhicule n'augmente pas.)
- "Temp. liquide refroid. élevée. Arrêtez-vous en lieu sûr. Consult. manuel." s'affiche sur l'écran multifonction.
- De la vapeur s'échappe du dessous du capot.

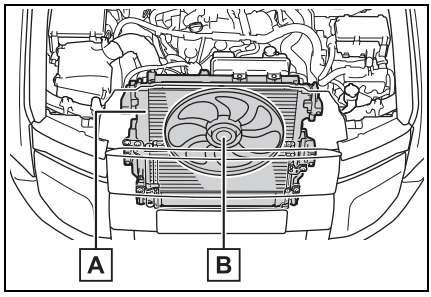
Mesures correctives

■ **Si la jauge de température du liquide de refroidissement du moteur pénètre dans la zone rouge ou si "Temp. liquide refroid. élevée. Arrêtez-vous en lieu sûr. Consult. manuel." s'affiche sur l'écran multifonction**

1 Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et coupez le climatiseur, puis arrêtez le système hybride.

2 Si vous voyez de la vapeur :
Une fois que la quantité de vapeur aura diminué, soulevez le capot avec précaution.
Si vous ne voyez pas de vapeur :
Soulevez le capot avec précaution.

3 Une fois le système hybride refroidi suffisamment, vérifiez la présence de fuites éventuelles dans les durites et dans le faisceau du radiateur (radiateur).



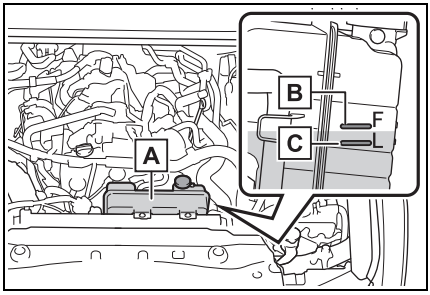
A Radiateur

B Ventilateur de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

4 Le niveau du liquide de refroidissement est suffisant s'il se situe entre les repères "F"/"FULL" et "L"/"LOW" du réservoir.

▶ Moteur

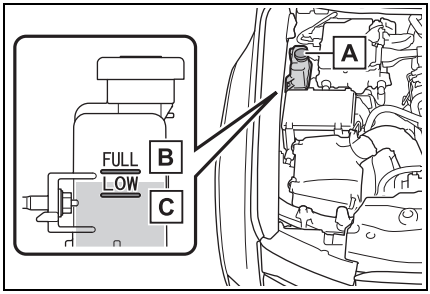


A Réservoir

B Repère "F"

C Repère "L"

▶ Unité de commande électrique



A Réservoir

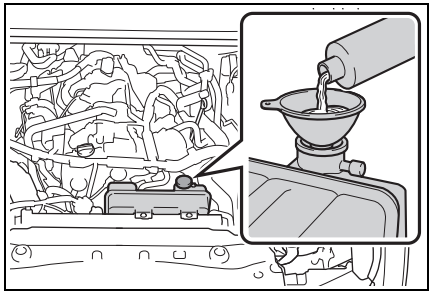
B Repère "FULL"

C Repère "LOW"

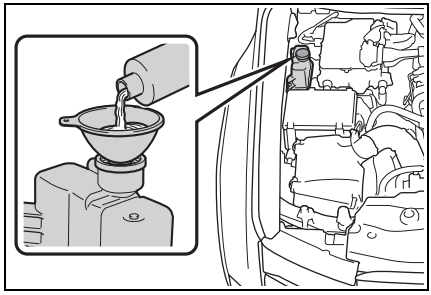
5 Ajoutez du liquide de refroidissement au besoin.

En cas d'urgence, vous pouvez utiliser de l'eau si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement.

▶ Moteur



▶ Unité de commande électrique



6 Faites démarrer le système hybride et activez le climatiseur pour vérifier que le ventilateur de refroidissement du radiateur fonctionne et pour vérifier la présence de fuites de liquide de refroidissement dans le radiateur ou les durites.

Le ventilateur fonctionne lorsque le climatiseur est activé immédiatement après un démarrage à froid. Assurez-vous que le ventilateur fonctionne en vérifiant le bruit du ventilateur et le débit d'air. S'il est difficile d'effectuer ces vérifications, activez et désactivez le climatiseur à répétition.
(Le ventilateur peut ne pas fonctionner si la température est sous le point de congélation.)

7 Si le ventilateur ne fonctionne pas :
Arrêtez immédiatement le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.
Si le ventilateur fonctionne :
Faites vérifier le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

8 Vérifiez si "Temp. liquide refroid. élevée. Arrêtez-vous en lieu sûr. Consult. manuel." s'affiche sur l'écran multi-fonction.

Si le message ne s'efface pas :
Arrêtez le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.
Si le message n'est pas affiché :
Faites vérifier le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous vérifiez le dessous du capot de votre véhicule

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, comme des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe du dessous du capot, n'ouvrez le capot que lorsque la vapeur s'est entièrement dissipée. Il est possible que le compartiment moteur soit très chaud.
- Après avoir coupé le système hybride, vérifiez que le voyant "READY" est éteint.
Lorsque le système hybride est en marche, le moteur à essence peut démarrer automatiquement, ou le ventilateur de refroidissement peut se mettre en marche subitement même si le moteur à essence s'arrête. De même, le ventilateur de refroidissement pourrait fonctionner pendant un petit moment après avoir désactivé le système hybride. Ne touchez pas aux pièces en rotation, comme le ventilateur, et ne vous en approchez pas; les doigts ou les vêtements (en particulier une cravate, un foulard ou un cache-nez) pourraient se coincer, ce qui pourrait occasionner des blessures graves.
- Ne desserrez pas le bouchon du radiateur ni celui du réservoir de liquide de refroidissement pendant que le système hybride et le radiateur sont chauds.
De la vapeur ou du liquide de refroidissement très chauds pourraient gicler.

NOTE

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement au moteur/à l'unité de commande électrique

Ajoutez le liquide de refroidissement lentement, après que le système hybride a refroidi suffisamment. En ajoutant trop rapidement du liquide de refroidissement froid dans un système hybride chaud, vous pouvez endommager le système hybride.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager le système de refroidissement**

Observez les précautions suivantes :

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (comme du sable, de la poussière, etc.).
- N'utilisez aucun additif de liquide de refroidissement.

Si le véhicule s'est enlisé

Procédez comme suit si les pneus patinent ou si le véhicule s'est enlisé dans de la boue, de la terre ou de la neige :

Procédure corrective

1 Arrêtez le système hybride. Engagez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur de vitesses en position P.

N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage du levier sélecteur de vitesses après que ce dernier ait été mis en position P.

2 Retirez la boue, la neige ou le sable accumulés autour des roues arrière.

3 Placez un bout de bois, des pierres ou tout autre élément susceptible de pouvoir permettre une traction en dessous des roues arrière.

4 Faites redémarrer le système hybride.

5 Placez le levier sélecteur de vitesses en position D ou R, puis relâchez le frein de stationnement. Appuyez ensuite sur la pédale d'accélérateur en faisant preuve de prudence.

■ Lorsqu'il est difficile de dégager le véhicule

Essayez ce qui suit.

- Désactivez le système TRAC actif (→P.515)
- Utilisation du contacteur de commande quatre roues motrices (→P.498)
- Utilisation du verrouillage du différentiel central (→P.498)
- Utilisation du verrouillage du différentiel arrière* (→P.501)
- Utilisation de la commande de vitesse réduite* (→P.503)
- Utilisation de la sélection multiterrain* (→P.507)

*: Si le véhicule en est doté

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous tentez de dégager un véhicule enlisé

Si vous choisissez de pousser le véhicule vers l'avant et vers l'arrière pour le dégager, assurez-vous que la zone environnante est libre afin d'éviter de heurter d'autres véhicules, des objets ou des personnes. En se dégageant, le véhicule pourrait également se déplacer vers l'avant ou vers l'arrière dans un mouvement brusque et soudain. Soyez très prudent.

■ Lorsque vous déplacez le levier sélecteur de vitesses

Veillez à ne pas déplacer le levier sélecteur de vitesses pendant que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Cela risque d'entraîner une accélération inattendue et rapide du véhicule et de provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Pour éviter d'endommager la transmission et d'autres composants

- Évitez de faire patiner les roues et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si les tentatives pour dégager le véhicule demeurent malgré tout infructueuses, envisagez d'autres solutions comme, par exemple, le remorquage.
- Lorsqu'un message d'avertissement de la température du liquide de transmission automatique s'affiche alors que vous essayez de dégager un véhicule enlisé, retirez immédiatement votre pied de la pédale d'accélérateur et attendez que le message d'avertissement disparaisse. Sinon, la transmission pourrait être endommagée. (→P.686)

Caractéristiques du véhicule

8

8-1. Caractéristiques

Données sur l'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 722

Informations sur le carburant 731

Informations sur les pneus 733

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 744

8-3. Initialisation

Éléments à initialiser ... 765

Données sur l'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur totale		196,5 in. (4990 mm)
Largeur totale		78,0 in. (1980 mm)*2
		76,4 in. (1940 mm)*3
Hauteur totale*1		76,2 in. (1935 mm)*2
		75,8 in. (1925 mm)*3
Empattement		112,2 in. (2850 mm)
Voie	Avant	65,5 in. (1664 mm)*2
		64,7 in. (1644 mm)*3
	Arrière	65,7 in. (1668 mm)*2
		64,9 in. (1648 mm)*3
Capacité de charge du véhicule (occupants + bagages)	Modèles à 5 passagers	1100 lb. (500 kg)
	Modèles à 7 passagers	1235 lb. (560 kg)*4, 5
		1280 lb. (580 kg)*4, 6
		1300 lb. (590 kg)*5, 7
		1245 lb. (565 kg)*6, 7
PNR (poids de la remorque + poids du chargement)	Avec frein	6000 lb. (2720 kg)
	Sans frein	1650 lb. (750 kg)

*1: Tare du véhicule

*2: Véhicules non dotés de pneus 245/70R18

*3: Véhicules dotés de pneus 245/70R18

*4: Véhicules non dotés de SDM (stabilisateur avec mécanisme de déconnexion)

*5: Véhicules non dotés d'un panneau de toit transparent

*6: Véhicules dotés d'un panneau de toit transparent

*7: Véhicules dotés de SDM (stabilisateur avec mécanisme de décon-

nexion)

Nombre de sièges

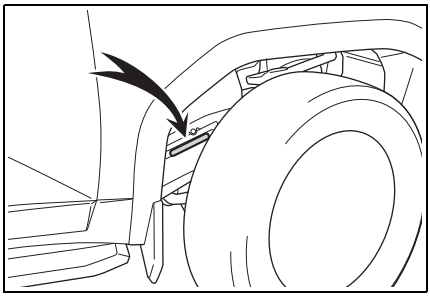
Nombre de sièges	Modèles à 5 passagers	5 (avant 2, arrière 3)
	Modèles à 7 passagers	7 (avant 2, arrière 5)

Identification du véhicule

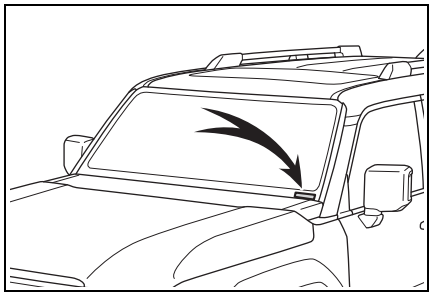
■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) constitue l'identification légale de votre véhicule. Il s'agit du principal numéro d'identification de votre Toyota. Il sert à immatriculer votre véhicule.

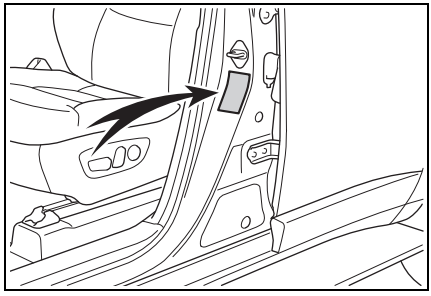
Sur certains modèles, ce numéro est estampillé sur le côté avant droit du châssis.



Ce numéro figure aussi sur le côté supérieur gauche du tableau de bord.

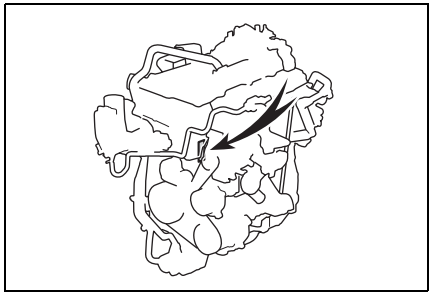


Ce numéro se trouve aussi sur l'étiquette d'homologation.



■ Numéro du moteur

Le numéro du moteur est estampillé sur le bloc moteur, comme indiqué sur le schéma.



Moteur

Modèle	2,4 L, 4 cylindres (T24A-FTS)
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence (avec turbocompresseur)
Alésage et course	3,44 × 3,91 in. (87,5 × 99,5 mm)
Cylindrée	146,0 cu.in. (2393 cm^3)
Jeu des soupapes	Réglage automatique
Tension de la courroie d'entraînement	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	91 (Indice d'octane recherche 96) ou supérieur
Capacité du réservoir de carburant (référence)	17,9 gal. (68 L, 14,9 Imp.gal.)

Moteur électrique (moteur de traction)

Type	Moteur synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	36 kW
Couple maximal	184 ft•lbf (250 N•m, 25,5 kgf•m)

Batterie hybride (batterie de traction)

Type	Batterie à hydrure métallique de nickel
Tension	7,2 V/module
Capacité	6,5 Ah
Quantité	40 modules
Tension nominale	288 V

Système de lubrification

■ Quantité d'huile (Vidange et remplissage [référence*])

Avec filtre	5,9 qt. (5,6 L, 4,9 Imp.qt.)
Sans filtre	5,6 qt. (5,3 L, 4,7 Imp.qt.)

*: La quantité d'huile moteur est indiquée comme référence à des fins de vidange d'huile moteur. Lorsque vous ajoutez effectivement l'huile moteur, assurez-vous que le niveau d'huile se situe entre le repère de niveau inférieur et le repère de limite supérieure de remplissage (→P.623). Réchauffez le moteur et désactivez le système hybride, attendez environ 5 minutes, puis vérifiez le niveau d'huile sur la jauge d'huile.

■ Choix de l'huile moteur

Votre véhicule Toyota utilise de l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" (huile moteur d'origine Toyota). Utilisez de l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" (huile moteur d'origine Toyota) approuvée par Toyota, ou une huile équivalente correspondant au grade et à la viscosité ci-dessous.

Grade d'huile :

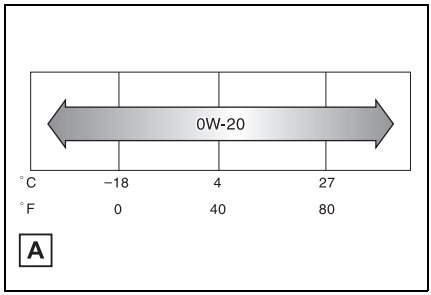
Huile moteur multigrade ILSAC GF-6A

Viscosité recommandée :

SAE 0W-20

La viscosité SAE 0W-20 est le meilleur choix pour une bonne consommation de carburant et un bon démarrage à froid en hiver.

Si vous ne pouvez pas vous procurer de l'huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser de l'huile SAE 5W-20. Toutefois, elle doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la vidange suivante.



A Température extérieure

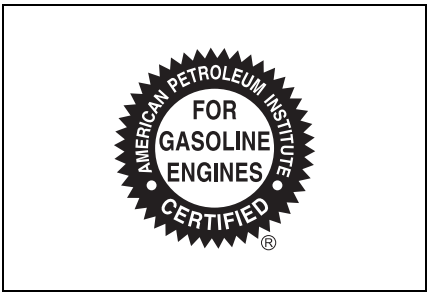
Viscosité de l'huile (on prend ici comme exemple l'huile 0W-20) :

- Le 0W de la mention 0W-20 indique la caractéristique de l'huile permettant de démarrer à froid. Les huiles dont la valeur avant le W est plus basse facilitent le démarrage du moteur à basse température.
- Le 20 de la mention 0W-20 indique la caractéristique de viscosité de l'huile à température élevée. Une huile avec une viscosité plus élevée (ayant une valeur plus élevée)

peut mieux convenir si le véhicule est utilisé à des vitesses élevées ou sous des conditions de charge extrême.

Comment lire l'étiquette d'un récipient d'huile :

Pour vous aider à choisir l'huile que vous devriez utiliser, le symbole d'homologation du International Lubricant Specification Advisory Committee (ILSAC) est apposé sur certains récipients d'huile moteur.



Système de refroidissement

Capacité*1	Moteur à essence	12,2 qt (11,5 L, 10,1 Imp.qt)*2 14,3 qt (13,5 L, 11,9 Imp.qt)*3
	Unité de commande électrique	2,5 qt. (2,4 L, 2,1 Imp.qt.)
Type de liquide de refroidissement		Utilisez l'un des types suivants : • "Toyota Super Long Life Coolant" (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) • Un liquide de refroidissement longue durée de haute qualité équivalent, à base d'éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques et exempt de silicate, d'amine, de nitrite et de borate N'utilisez pas d'eau pure seule.

*1: La quantité de liquide de refroidissement est indiquée comme référence. Si un liquide doit être remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.

*2: Véhicules non dotés d'un climatiseur arrière

*3: Véhicules dotés d'un climatiseur arrière

Système d’allumage

■ Bougie d’allumage

Marque	NGK DILZKAR8E7H
Écartement	0,028 in. (0,7 mm)

⚠ NOTE

■ Bougies d’allumage à électrode en iridium

N’utilisez que des bougies d’allumage à électrode en iridium. Ne réglez pas l’écartement lorsque vous faites la mise au point du moteur.

Système électrique (batterie de 12 volts)

Tension à vide à 68 °F (20 °C) :	12,0 V ou plus (Placez le contacteur d’alimentation sur OFF, puis allumez les feux de route pendant 30 secondes.)
Intensité de charge :	5 A max.

Différentiel

Quantité d’huile	Avant	1,29 qt. (1,22 L, 1,07 Imp.qt.)
	Arrière	5,94 qt. (5,62 L, 4,94 Imp.qt.)
Type d’huile et viscosité		“Toyota Genuine Differential Gear Oil LT” (huile pour engrenages de différentiel LT d’origine Toyota) 75W-85 GL-5 ou produit équivalent

À sa sortie de l’usine, votre véhicule Toyota est rempli d’huile “Toyota Genuine Differential Gear Oil” (huile pour engrenages de différentiel d’origine Toyota).

Utilisez de l’huile “Toyota Genuine Differential Gear Oil” (huile pour engrenages de différentiel d’origine Toyota) approuvée par Toyota, ou une huile de qualité équivalente correspondant aux spécifications ci-dessus. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

Transmission automatique

Quantité de liquide (Référence)	13,2 qt. (12,5 L, 11,0 Imp.qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine ATF WS” (liquide de transmission automatique WS d’origine Toyota)

La quantité de liquide est indiquée comme référence. Si un liquide doit être remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ Type de liquide de transmission automatique

L’utilisation d’un liquide de transmission d’un type différent de celui indiqué ci-dessus peut provoquer un bruit ou des vibrations anormales, ou endommager la transmission de votre véhicule.

Transfert

Quantité d’huile	1,48 qt. (1,40 L, 1,23 Imp.qt.)
Type d’huile*	“Toyota Genuine Transfer Gear oil LF” (huile pour engrenages de boîtier de transfert LF d’origine Toyota) ou produit équivalent
Viscosité d’huile recommandée	SAE 75W

*: À sa sortie de l’usine, votre véhicule Toyota est rempli d’huile “Toyota Genuine Transfer Gear oil LF” (huile pour engrenages de boîtier de transfert LF d’origine Toyota). Utilisez de l’huile “Toyota Genuine Transfer Gear oil LF” (huile pour engrenages de boîtier de transfert LF d’origine Toyota) approuvée par Toyota, ou une huile de qualité équivalente correspondant aux spécifications ci-dessus. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

Freins

Garde à la pédale*	5,03 in. (128 mm)
Jeu de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)

Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1 mm)
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No. 116 DOT 3 SAE J1704 ou FMVSS No. 116 DOT 4

*: Garde minimale à la pédale lorsque la pédale est enfoncée avec une force de 67 lbf (300 N, 31 kgf) alors que le système hybride est en marche.

Lubrification du châssis (arbres de transmission)

▶ Avant

Croisillon	Graisse pour châssis à base de lithium, NLGI No 2
Fourchette de boîte	Graisse pour châssis de bisulfure de molybdène à base de lithium, NLGI No 2 ou graisse pour châssis à base de lithium, NLGI No 2

▶ Arrière

Croisillon	Graisse pour châssis à base de lithium, NLGI No 2

Direction

Jeu	Moins de 1,18 in. (30 mm)

Pneus et roues

▶ Pneus de 20 pouces

Dimensions des pneus	265/60R20 112H
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus à froid recommandée)	Avant : 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Arrière : 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Pneu de secours : 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions de la roue	20 × 7 1/2J
Couple de serrage des écrous de roue	97 ft•lbf (131 N•m, 13,4 kgf•m)

▶ Pneus de 18 pouces (type A)

Dimensions des pneus	245/70R18 110H
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus à froid recommandée)	Avant : 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Arrière : 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Pneu de secours : 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions de la roue	18 × 7 J
Couple de serrage des écrous de roue	97 ft•lbf (131 N•m, 13,4 kgf•m)

▶ Pneus de 18 pouces (type B)

Dimensions des pneus	265/70R18 116S
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus à froid recommandée)	Avant : 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Arrière : 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Pneu de secours : 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions de la roue	18 × 7 1/2J
Couple de serrage des écrous de roue	97 ft•lbf (131 N•m, 13,4 kgf•m)

Informations sur le carburant

Vous ne devez utiliser que de l'essence sans plomb.

Pour obtenir une consommation de carburant et des performances optimales, utilisez de l'essence sans plomb avec un indice d'octane 91 (indice d'octane recherche 96) ou supérieur.

Utilisez de l'essence répondant au moins aux normes ASTM D4814 (États-Unis).

■ Qualité d'essence

Exceptionnellement, des problèmes de maniabilité peuvent être causés par la marque d'essence que vous utilisez. Si les problèmes de maniabilité persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cette mesure ne corrige pas le problème, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandation de l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Tous les types d'essence vendus aux États-Unis contiennent un minimum d'additifs détergents pour nettoyer et/ou maintenir propres les systèmes d'admission, conformément au programme de la plus faible concentration d'additifs de l'EPA.
- Toyota recommande vivement l'utilisation d'essences détergentes de catégorie supérieure. Pour plus d'informations sur les essences détergentes de catégorie supérieure et pour une liste de négociants, veuillez visiter le site Web officiel www.toptiergas.com.

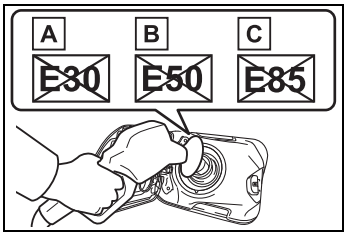
■ Recommandation de l'utilisation d'essence peu polluante

Des essences qui contiennent des composés oxygénés tels que l'éther et l'éthanol, ainsi que des essences reformulées, sont en vente dans certaines villes. Ces essences peuvent normalement être utilisées, à condition qu'elles répondent aux autres exigences en matière de carburants.

Toyota recommande l'utilisation de ces carburants, puisque leur composition permet une réduction des émissions polluantes des véhicules.

■ Non-recommandation de l'utilisation d'essence mélangée

- Utilisez seulement de l'essence qui ne contient pas plus de 15 % d'éthanol.
  N'UTILISEZ PAS de carburant Flex-fuel ni d'essence qui pourrait contenir plus de 15 % d'éthanol, y compris des pompes qui portent la mention E30 (30 % d'éthanol A), E50 (50 % d'éthanol B), E85 (85 % d'éthanol C) (il s'agit seulement de quelques exemples de carburants contenant plus de 15 % d'éthanol).



- Si vous utilisez de l'essence-alcool dans votre véhicule, assu-

rez-vous que son indice d'octane est supérieur ou égal à 91.

- Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essence contenant du méthanol.

■ Non-recommandation de l'utilisation d'essence contenant du MMT

Certains types d'essences contiennent un additif servant à augmenter l'indice d'octane, appelé méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle (MMT).

Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essence contenant du MMT. L'utilisation d'essence contenant du MMT peut nuire à votre système antipollution.

Le témoin de mauvais fonctionnement pourrait s'allumer sur le bloc d'instrumentation. Si c'est le cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour effectuer l'entretien.

■ Si le moteur cogne

- Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.
- Il se peut que vous entendiez parfois des cognements légers et de courte durée lorsque vous accélérez ou montez une côte. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.

⚠ NOTE

■ Remarque relative à la qualité du carburant

- N'utilisez pas de carburants inadéquats. L'utilisation de carburants inadéquats endommagera le moteur.
- N'utilisez pas d'essence avec plomb.
  L'essence avec plomb peut endommager le convertisseur catalytique à trois voies de votre véhicule, ce qui entraînera une défaillance du système antipollution.
- N'utilisez pas d'essence-alcool autre que celle mentionnée ci-dessus.
  D'autres types d'essence-alcool risquent d'endommager le système à carburant ou de nuire aux performances du véhicule.
- L'utilisation d'essence sans plomb avec un indice d'octane inférieur à l'indice recommandé pourrait provoquer un cognement persistant du moteur.
  Si le cognement s'intensifie, le moteur peut subir des dommages et la garantie sera annulée.

■ Maniabilité altérée en raison du carburant utilisé

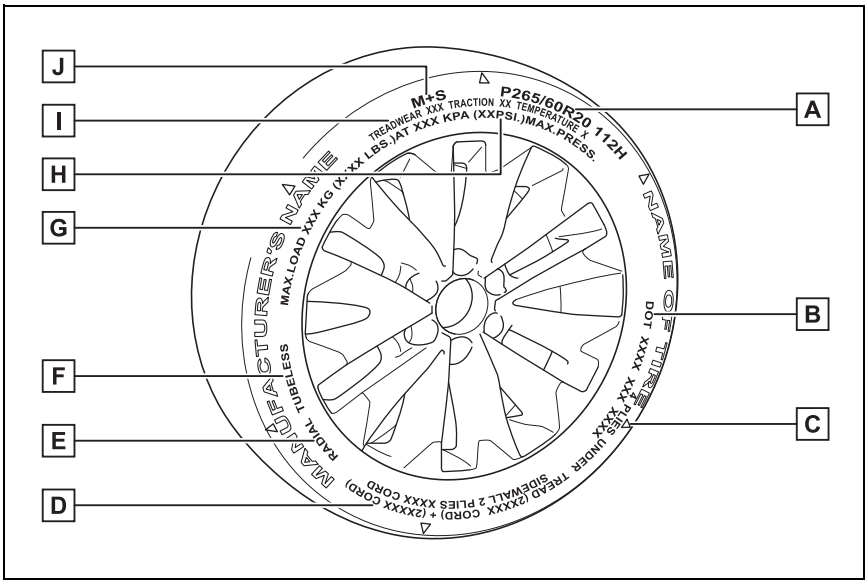
Si vous constatez une détérioration de la maniabilité (mauvais démarrage à chaud, vaporisation, cognement du moteur, etc.) après l'utilisation d'un autre type de carburant, cessez d'utiliser ce type de carburant.

■ Lorsque vous faites le plein d'essence-alcool

Veillez à ne pas renverser de l'essence-alcool. Cela pourrait endommager la peinture de votre véhicule.

Informations sur les pneus

Symboles caractéristiques des pneus



A Dimensions des pneus (→P.735)

B DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P.734)

C Emplacement des indicateurs d'usure moulés (→P.632)

D Composition des plis et matériaux utilisés

Les plis sont des couches de fils câblés disposées parallèlement dans une gaine de caoutchouc. Les fils câblés sont les brins qui forment les plis du pneu.

E Pneus radiaux ou pneus à nappes croisées

Un pneu radial porte la mention "RADIAL" sur le flanc. Un pneu ne portant pas la mention "RADIAL" est un pneu à nappes croisées.

F PNEU SANS CHAMBRE À AIR ou PNEU AVEC CHAMBRE À AIR

Dans un pneu sans chambre à air, l'air est directement insufflé dans le pneu. Dans un pneu avec chambre à air, celle-ci maintient la pression d'air.

G Limite de charge à la pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.737)

H Pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.737)

Il s’agit de la pression à laquelle un pneu peut être gonflé.

I Classification relative à la qualité des pneus

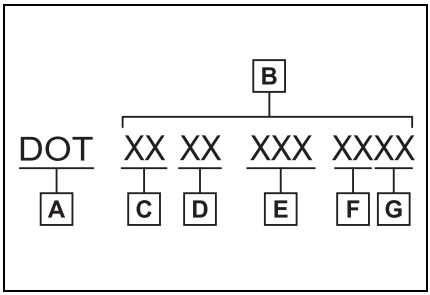
Pour plus de détails, reportez-vous à la section “Classification relative à la qualité des pneus” ci-après.

J Pneus d’été ou pneus toutes saisons (→P.633)

Un pneu toutes saisons porte la mention “M+S” sur le flanc. Un pneu ne portant pas la mention “M+S” est un pneu d’été.

DOT et numéro d’identification du pneu (TIN) types

▶ Type A



A Symbole DOT*

B Numéro d’identification du pneu (TIN)

C Symbole d’identification du fabricant du pneu

D Code de dimension du pneu

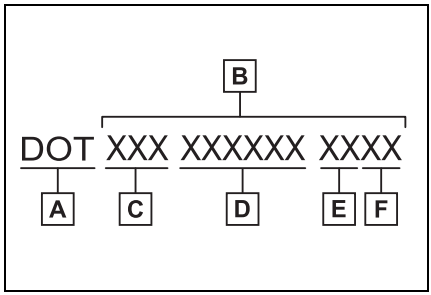
E Code optionnel du fabricant relatif au type de pneu (3 ou 4 lettres)

F Semaine de fabrication

G Année de fabrication

*: Le symbole DOT (Department of Transport – ministère des Transports) certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales applicables en matière de sécurité des véhicules.

▶ Type B



A Symbole DOT*

B Numéro d’identification du pneu (TIN)

C Symbole d’identification du fabricant du pneu

D Code du fabricant

E Semaine de fabrication

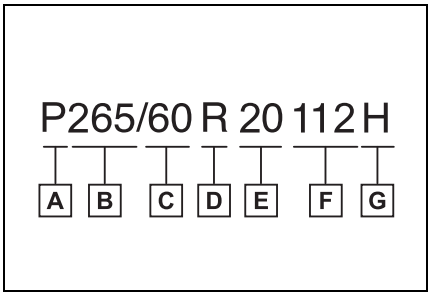
F Année de fabrication

*: Le symbole DOT (Department of Transport – ministère des Transports) certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales applicables en matière de sécurité des véhicules.

Dimensions des pneus

■ Informations relatives aux dimensions types des pneus

L'illustration indique les dimensions types des pneus.



A Usage du pneu
(P = Voiture de tourisme, T = Usage provisoire)

B Grosseur de boudin (millimètres)

C Rapport d'aspect
(rapport entre la hauteur du pneu et la grosseur de boudin)

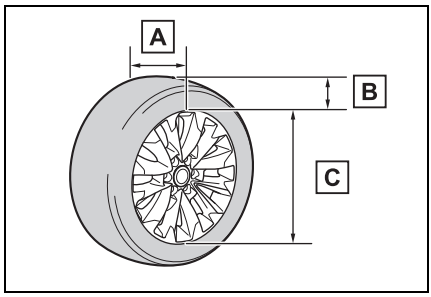
D Code de construction du pneu
(R = Pneu radial, D = Pneu diagonal)

E Diamètre de roue (pouces)

F Indice de charge (2 ou 3 chiffres)

G Code de vitesse (une lettre)

■ Dimensions du pneu

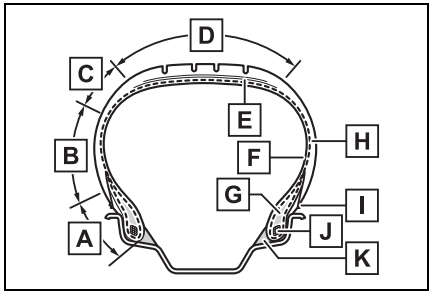


A Grosseur de boudin

B Hauteur du pneu

C Diamètre de roue

Noms des parties du pneu



A Talon

B Flanc

C Épaulement

D Bande de roulement

E Ceinture

F Calandrage intérieur

G Renfort en caoutchouc

H Carcasse

I Garniture de jante

J Tringle

K Bandelette talon

Classification relative à la qualité des pneus

Les informations réunies dans ce chapitre ont été préparées conformément aux réglementations publiées par la National Highway Traffic Safety Administration du ministère des Transports des États-Unis.

On y retrouve une classification relative à la qualité des pneus pour les acheteurs ou acheteurs éventuels de véhicules Toyota.

Votre concessionnaire Toyota répondra à toutes les questions que vous pourriez vous poser à la lecture de ces informations.

■ Catégories de qualité DOT

Tous les pneus des voitures de tourisme doivent être conformes aux prescriptions de sécurité fédérales (Federal Safety Requirements) ainsi qu'à ces catégories. Les catégories de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement de la bande de roulement et la grosseur de boudin maximale.

Par exemple : Treadwear (usure de la bande de roulement) 200 Traction AA Temperature (température) A

■ Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi selon un classement comparatif relatif au taux d'usure du pneu lorsqu'il est testé sous contrôle lors d'un programme de tests spécifiques du gouvernement.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1 - 1/2) plus vite qu'un pneu d'indice 100 lors du programme de tests du gouvernement.

Les performances relatives des pneus dépendent cependant des conditions d'utilisation réelles. Les performances peuvent varier de manière significative par rapport à la norme, en fonction des habitudes de conduite, des méthodes de réparation, ainsi que des différences de conditions routières et de conditions atmosphériques.

■ Traction AA, A, B, C

Les catégories d'adhérence sont, par ordre décroissant, AA, A, B et C, et elles représentent la capacité du pneu à s'arrêter sur un revêtement humide, telle que mesurée dans des conditions contrôlées, sur les surfaces en asphalte et en béton des tests spécifiques du gouvernement.

Un pneu de catégorie C a probablement des performances de traction médiocres.

Avertissement : La catégorie d'adhérence est attribuée à ce pneu sur la base des tests de traction lors du freinage (en ligne droite) et ne comprend pas la traction dans les virages.

■ Température A, B, C

Les catégories de température sont A (la plus élevée), B et C, et représentent la résistance du pneu à la production de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur, lors de tests réalisés dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai spécifique d'un laboratoire intérieur.

Une haute température soutenue peut altérer le matériau du pneu et écourter sa durée de vie; une température excessive peut mener à une défaillance soudaine du pneu.

La catégorie C correspond à un niveau de performances que tous les pneus de voitures de tourisme doivent atteindre, conformément à la norme fédérale n° 109 sur la sécurité des véhicules à moteur.

Les catégories B et A représentent des niveaux de performances plus élevés que la norme minimale exigée par la loi, obtenus sur une roue d'essai en laboratoire.

Avertissement : Les catégories de température sont établies pour un pneu correctement gonflé et qui ne supporte pas une charge excessive.

Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive peuvent, ensemble ou séparément, occasionner une hausse de température et une possible défaillance du pneu.

Glossaire de termes relatifs aux pneus

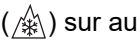
Terminologie relative aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression de gonflage des pneus lorsque le véhicule a été garé pendant trois heures ou plus, ou qu'il n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) dans ces conditions
Pression de gonflage maximale	Pression de gonflage à froid maximale à laquelle un pneu peut être gonflé. Elle est indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage des pneus à froid recommandée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids combiné (en plus des éléments standard pouvant être remplacés) de la transmission hybride, de la direction assistée, des freins assistés, des glaces assistées, des sièges à réglage assisté, de la radio et du chauffage, dans la mesure où ces éléments font partie de l'équipement de série (qu'ils soient installés ou non)

Terminologie relative aux pneus	Signification
Poids à vide	Poids d'un véhicule à moteur avec équipement de série et réservoirs de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement pleins. Ce poids comprend aussi, le cas échéant, le climatiseur et le poids d'un moteur optionnel dépassant le poids du moteur de série
Poids du véhicule en pleine charge	La somme des éléments suivants : (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Capacité de charge du véhicule (d) Poids des options prévues par le constructeur
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multiplié par le nombre d'occupants mentionné dans la deuxième colonne du tableau 1* ci-après
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule telle que stipulée dans la troisième colonne du tableau 1* ci-dessous
Poids des options prévues par le constructeur	Le poids combiné des options normales prévues par le constructeur, dont le poids excède de 5 lb. (2,3 kg) les éléments standard qu'elles remplacent et qui n'ont pas été prises en compte dans le poids à vide ou le poids des accessoires. Elles comprennent les freins renforcés, les stabilisateurs ("ride-levelers"), le porte-bagages de toit, la batterie de 12 volts à grande capacité et les garnitures spéciales
Jante	Support métallique d'un pneu ou d'un ensemble pneu/chambre à air où vient se loger le talon du pneu
Diamètre de jante (Diamètre de roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Désignation de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Type de jante	Désignation utilisée par les constructeurs automobiles pour une jante en fonction du style ou du code
Largeur de jante	Distance nominale entre les rebords de la jante

Terminologie relative aux pneus	Signification
Capacité de charge du véhicule (Capacité totale de charge)	Charge nominale du chargement et des bagages, plus 150 lb. (68 kg), multiplié par le nombre de sièges du véhicule
Charge maximale du véhicule sur le pneu	Charge sur un seul pneu, déterminée en répartissant le poids du véhicule en pleine charge sur chaque essieu et en divisant par deux
Charge normale du véhicule sur le pneu	Charge sur un seul pneu, déterminée en répartissant le poids à vide, le poids des accessoires et le poids normal des occupants sur chaque essieu (en fonction du tableau 1* ci-dessous) et en divisant par deux
Côté au vent	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles en acier enveloppées ou renforcées de plis de fils câblés, et dont la forme s'ajuste à la jante
Séparation du talon	Rupture du lien entre les composants du talon
Pneu à nappes croisées	Pneu gonflable dans lequel les plis de fils câblés s'étendant aux talons sont couchés selon des angles alternes nettement inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, à l'exception de la bande de roulement et la gomme de flanc qui, lorsqu'elle est gonflée, porte la charge
Arrachement	Décrochage de morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Fil câblé	Brins qui forment les plis du pneu
Séparation de fil câblé	Séparation des fils câblés des composés de caoutchouc adjacents
Craquelure	Toute séparation à l'intérieur de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneu s'étendant au matériau du fil câblé

Terminologie relative aux pneus	Signification
CT	Système comportant un pneu gonflable avec un pneu à rebord inversé et une jante, dans lequel la jante est conçue avec des rebords pointant vers l'intérieur en coupe radiale et le pneu est conçu pour s'ajuster à la surface intérieure de la jante, de façon à recouvrir ses rebords à l'intérieur de l'espace vide du pneu
Pneu à charge lourde	Pneu conçu pour supporter des charges plus importantes que les pneus standard et à des pressions de gonflage supérieures
Rainure	Espace compris entre deux nervures de bande de roulement
Calandrage intérieur	Couche(s) formant la surface intérieure d'un pneu sans chambre à air et dans lequel est incorporé le support de gonflage
Séparation du calandrage intérieur	Séparation du calandrage intérieur du matériau du fil câblé à l'intérieur de la carcasse
Flanc extérieur	(a)Flanc blanc ou flanc portant des inscriptions en blanc ou des renseignements sur le fabricant, la marque et/ou le modèle et dont les lettres sont plus en relief que sur l'autre flanc du pneu, ou (b)Flanc spécial d'un pneu asymétrique qui doit toujours se trouver du côté extérieur lorsqu'on installe le pneu sur un véhicule
Pneu de camion léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant pour être utilisé principalement sur des camions légers ou des véhicules de tourisme à usage multiple
Limite de charge	Charge maximale qu'un pneu est censé accepter à une pression de gonflage donnée
Limite de charge maximale	Limite de charge d'un pneu à sa pression de gonflage maximale autorisée
Pression de gonflage maximale autorisée	Pression de gonflage à froid maximale à laquelle un pneu peut être gonflé
Jante de mesure	Jante sur laquelle un pneu est monté selon des exigences de dimension physique

Terminologie relative aux pneus	Signification
Soudure ouverte	Toute séparation à n'importe quelle jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur s'étendant au matériau du fil câblé
Diamètre extérieur	Diamètre global d'un pneu neuf gonflé
Largeur totale	Distance en ligne droite entre les extrémités extérieures des flancs d'un pneu gonflé, incluant les dénivellations causées par l'étiquetage, les ornements, ou les bandes ou nervures protectrices
Pneu de voiture de tourisme	Pneu conçu pour être utilisé sur les voitures de tourisme, les véhicules de tourisme à usage multiple et les camions dont le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est de 10.000 lb. ou moins.
Pli	Couche de fils câblés disposés parallèlement dans une gaine de caoutchouc
Décollement entre nappes	Séparation du composé en caoutchouc entre des plis adjacents
Pneu gonflable	Dispositif mécanique composé de caoutchouc, de produits chimiques, de tissu et d'acier ou d'autres matériaux qui, une fois installé sur une roue automobile, fournit de la traction et contient le gaz ou le liquide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu gonflable dans lequel les fils câblés des plis s'étendant aux talons sont couchés selon un angle sensiblement égal à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour supporter des charges plus importantes que les pneus standard et à des pressions de gonflage supérieures
Grosseur de boudin	Distance en ligne droite entre les extrémités extérieures des flancs d'un pneu gonflé, excluant les dénivellations causées par l'étiquetage, les ornements ou les bandes protectrices
Flanc	Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon

Terminologie relative aux pneus	Signification
Séparation du flanc	Séparation du composé en caoutchouc du matériau du fil câblé dans le flanc
Pneu neige	Pneu pouvant atteindre un indice de traction de 110 ou plus, en comparant son rendement au pneu d'essai de référence de la norme ASTM E-1136 lors du test de traction dans la neige, tel que décrit dans la norme "ASTM F-1805-00, Standard Test Method for Single Wheel Driving Traction in a Straight Line on Snow-and Ice-Covered Surfaces", et qui est marqué du symbole Alpine () sur au moins l'un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle un pneu est posé en vue de le tester; il peut s'agir de n'importe quelle jante répertoriée comme convenant à ce pneu
Bande de roulement	Partie du pneu venant en contact avec la surface de la route
Nervure de bande de roulement	Section de la bande de roulement qui fait le tour du pneu
Décollement de la bande de roulement	Écartement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure moulés (TWI)	Saillies des rainures principales conçues pour identifier visuellement le niveau d'usure de la bande de roulement
Dispositif de retenue des roues	Dispositif servant à retenir correctement la roue et le pneu pendant les tests

*: Tableau 1 — Charge et répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé, en fonction du nombre de sièges disponibles

Nombre de sièges disponibles, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
De 2 à 4	2	2 à l'avant
De 5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur la deuxième rangée de sièges

Nombre de sièges disponibles, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
De 11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur la deuxième rangée de sièges, 1 sur la troisième rangée de sièges, 1 sur la quatrième rangée de sièges
De 16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur la deuxième rangée de sièges, 2 sur la troisième rangée de sièges, 1 sur la quatrième rangée de sièges

Fonctions personnalisables

Votre véhicule comporte différentes fonctions électroniques personnalisables à votre convenance. Ces fonctions peuvent être configurées à l'aide de l'écran multifonction, de l'écran multimédia ou encore chez votre concessionnaire Toyota.

Certaines fonctions personnalisables sont changées en même temps que celles de Mes paramètres. (→P.222)

Personnalisation des fonctions du véhicule

■ Modification à l'aide de l'écran multimédia

1 Sélectionnez ⚙ sur le menu principal.

2 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule" dans le sous-menu.

3 Sélectionnez dans la liste l'élément dont vous souhaitez modifier les réglages.

■ Changement à l'aide de l'écran multifonction

Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour modifier les paramètres. (→P.110, 123)

1 Actionnez le contacteur de commande du compteur pour sélectionner ⚙. (→P.115, 129)

2 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner l'élément que vous souhaitez personnaliser.

3 Selon l'affichage, sélectionnez le réglage souhaité.

Pour revenir à l'écran précédent ou pour quitter le mode de personnalisation, appuyez sur ⮌.

■ Pendant la personnalisation

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, engagez le frein de stationnement, puis passez en position de changement de vitesse P. De plus, pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge, laissez le système hybride en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pendant la personnalisation

Comme le système hybride doit être en marche pendant la personnalisation, assurez-vous que le véhicule est garé dans un endroit où l'aération est adéquate. Dans un endroit fermé, comme un garage, les gaz d'échappement, y compris le dangereux monoxyde de carbone (CO), pourraient s'accumuler et pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait entraîner la mort ou constituer un grave danger pour la santé.

NOTE

■ Pendant la personnalisation

Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge, assurez-vous que le système hybride est en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Fonctions personnalisables

La personnalisation de certaines fonctions entraîne automatiquement la modification d'autres fonctions. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

A Paramètres modifiables à l'aide de l'écran multimédia

B Paramètres modifiables à l'aide de l'écran multifonction

C Paramètres modifiables par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles : O = Disponible, — = Non disponible

■ Jauges, compteurs et écran multifonction (véhicules dotés d'un écran de 7 pouces) (→P.101, 110)

Fonction*1	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Langue*2	Anglais	Français	O	O	—
		Espagnol			
Unités*3	km (km/L)	km (L/100 km)	—	O	—
		miles (MPG impérial)			
		miles (MPG)			
Style de compteur*2	"Intelligent"	"Solide"	—	O	—
		"Sport"			
Type de cadran*2	Tachymètre	Indicateur de vitesse	—	O	—
		Simple (sans cadran)			

Fonction[*1]	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Consommation de carburant	Consommation moyenne de carburant après le démarrage	Consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro de la fonction	—	O	—
		Consommation moyenne de carburant après avoir fait le plein			
Affichage lié au système audio[*2]	Activé	Désactivé	—	O	—
Affichage du moniteur de traction[*2]	Activé	Désactivé	—	O	—
Éléments des informations de conduite (premier élément)[*2]	Distance	Vitesse moyenne	—	O	—
		Temps total			
Éléments des informations de conduite (deuxième élément)[*2]	Temps total	Vitesse moyenne	—	O	—
		Distance			
Éléments TRIP A (premier élément)[*2]	Distance	Vitesse moyenne	—	O	—
		Temps total			
Éléments TRIP A (deuxième élément)[*2]	Temps total	Vitesse moyenne	—	O	—
		Distance			
Éléments TRIP B (premier élément)[*2]	Distance	Vitesse moyenne	—	O	—
		Temps total			
Éléments TRIP B (deuxième élément)[*2]	Temps total	Vitesse moyenne	—	O	—
		Distance			

Fonction*1	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Affichage contextuel*2	Activé	Désactivé	—	O	—
Fonction de suggestions*2	Activé	Activé (lorsque le véhicule est arrêté)	O	—	O
		Désactivé			
Voyant de feu d'arrêt	Activé	Désactivé	—	O	—

*1: Pour plus de détails sur chacune des fonctions : →P.115

*2: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

*3: Le réglage par défaut varie selon les pays.

■ Jauges, compteurs et écran multifonction (véhicules dotés d'un écran de 12,3 pouces) (→P.105, 122)

Fonction*1	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Langue*2	Anglais	Français	O	O	—
		Espagnol			
Unités*3	km (km/L)	km (L/100 km)	—	O	—
		miles (MPG impérial)			
		miles (MPG)			
Type de compteur*2		 *4	—	O	—
		 *4			
Style de compteur*2	"Smart"	"Décontracté"	—	O	—
		"Solide"			
		"Sport"			
Type de cadran*2	Tachymètre	Indicateur de vitesse*5	—	O	—

Fonction[*1]	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Consommation de carburant	Consommation moyenne de carburant après le démarrage	Consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro de la fonction	—	O	—
Éléments des informations de conduite (premier élément)[*2]	Distance	Vitesse moyenne / Temps total	—	O	—
Éléments des informations de conduite (deuxième élément)[*2]	Temps total	Vitesse moyenne / Distance	—	O	—
Éléments TRIP A (premier élément)[*2]	Distance	Vitesse moyenne / Temps total	—	O	—
Éléments TRIP A (deuxième élément)[*2]	Temps total	Vitesse moyenne / Distance	—	O	—
Éléments TRIP B (premier élément)[*2]	Distance	Vitesse moyenne / Temps total	—	O	—
Éléments TRIP B (deuxième élément)[*2]	Temps total	Vitesse moyenne / Distance	—	O	—
Affichage contextuel[*2]	Activé	Désactivé	—	O	—
Fonction de suggestions[*2]	Activé	Activé (lorsque le véhicule est arrêté) / Désactivé	O	—	O
Voyant de feu d'arrêt	Activé	Désactivé	—	O	—

[*1]: Pour plus de détails sur chacune des fonctions : →P.129

[*2]: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes

paramètres.

*3: Le réglage par défaut varie selon les pays.

*4: L'activation/la désactivation du gadget logiciel peut être modifiée.

*5: Les éléments de réglage peuvent ne pas être affichés en fonction du type de compteur

■ Affichage sur le pare-brise*1 (→P.135)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Affichage sur le pare-brise*2	Activé	Désactivé	—	O	—
Type d'affichage sur le pare-brise*2	Standard	Complet	—	O	—
		Minimum			
Luminosité de l'affichage sur le pare-brise*2	Standard	Luminosité souhaitée	—	O	—
Emplacement de l'affichage sur le pare-brise*2	Standard	Emplacement souhaité	—	O	—
Réglage de l'angle de l'affichage sur le pare-brise*2	Standard	Angle souhaité	—	O	—

*1: Si le véhicule en est doté

*2: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

■ Verrou de portière (→P.150, 708)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Déverrouillage à l'aide d'une clé mécanique	Une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, deux fois pour déverrouiller toutes les portières	Une fois pour déverrouiller toutes les portières	—	—	O

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction de verrouillage automatique des portières*	Fonctionnement du verrouillage des portières lié à la position de changement de vitesse	Désactivé	O	—	O
		Fonctionnement du verrouillage des portières lié à la vitesse du véhicule			
Fonction de déverrouillage automatique des portières*	Fonctionnement du déverrouillage des portières lié à la position de changement de vitesse	Désactivé	O	—	O
		Fonctionnement du déverrouillage des portières lié à la portière du conducteur			

*: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

■ Rappel des sièges arrière (→P.153)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction de rappel des sièges arrière*	Activé	Désactivé	—	O	—

*: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

■ Système Smart key et télécommande (→P.146, 174)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Signal de fonctionnement (avertisseurs sonores)*	Standard	Volume souhaité	O	—	O
Signal de fonctionnement (feux de détresse)*	Activé	Désactivé	O	—	O

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Temps écoulé avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique des portières si une portière n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée*	60 secondes	Désactivé	O	—	O
		30 secondes			
		120 secondes			
Avertisseur sonore de portière ouverte (Lors du verrouillage du véhicule)	Activé	Désactivé	—	—	O

*: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

■ Système Smart key (→P.174)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Système Smart key	Activé	Désactivé	—	—	O
Déverrouillage intelligent des portières	Portière du conducteur	Toutes les portières	O	—	O
Temps écoulé avant le déverrouillage de toutes les portières lorsque la poignée de la portière du conducteur est saisie et tenue	2 secondes	Désactivé	—	—	O
		1,5 secondes			
		2,5 secondes			
Nombre de verrouillages consécutifs des portières	2 fois	À volonté	—	—	O
Éclairage du contacteur d'alimentation	Activé	Désactivé	—	—	O

■ Télécommande (→P.146)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement du déverrouillage*1	Une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, deux fois pour déverrouiller toutes les portières	Une fois pour déverrouiller toutes les portières	O	—	O
Verrouillage lorsque la portière est ouverte*1	Activé	Désactivé	O	—	O
La fonction qui active le contacteur de la télécommande lors du verrouillage de la portière (→P.160)*2	Activé (déverrouillage de toutes les portières)	Activé (déverrouillage du hayon uniquement)	—	—	O
		Désactivé			
Mode panique du système de dissuasion de vol	Activé	Désactivé	—	—	O

*1: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

*2: Si le véhicule en est doté

■ Hayon à commande assistée*1 (→P.160)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement du hayon à commande assistée	Activé	Désactivé	—	O	—
Fonctionnement du contacteur du hayon à commande assistée	Maintenez enfoncé	Une brève pression	—	—	O
Fonctionnement du contacteur de la télécommande	Maintenez enfoncé	Une brève pression	—	—	O
		Appuyez deux fois			
		Désactivé			

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Volume de l'avertisseur sonore de fonctionnement	Niveau 3	Niveau 1 Niveau 2	—	O	—
Avertisseur sonore de fonctionnement pendant que le hayon est en mouvement*2	Désactivé	Activé	—	—	O
Angle d'ouverture	5	1 à 4 Réglage de l'utilisateur*3	—	O	—
Fermeture automatique du hayon lorsqu'il est abaissé	Activé	Désactivé	—	—	O
Fonction de fermeture et de verrouillage (éloignement)	Désactivé	Activé	—	—	O

*1: Si le véhicule en est doté

*2: L'avertisseur sonore de fonctionnement qui retentit lorsque le hayon commence à fonctionner ne peut pas être désactivé.

*3: La position ouverte est réglée par le contacteur du hayon à commande assistée. (→P.170)

■ Mémorisation de la position de conduite* (→P.216)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction permettant d'empêcher l'appui-tête de heurter le plafond (pendant le déplacement à l'emplacement mémorisé)	Activé	Désactivé	—	—	O

*: Si le véhicule en est doté

■ **Permet une entrée et une sortie plus faciles du conducteur (système assisté d'accès facile) [*1] (→P.216)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Coulissement du siège du conducteur lorsque le conducteur quitte le véhicule [*2]	Plein	Désactivé	O	—	O
		Partiel			
Déplacement du volant [*2]	Inclinaison uniquement	Désactivé	O	—	—
		Télescopique uniquement			
		Inclinaison et télescopique			

[*1]: Si le véhicule en est doté

[*2]: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

■ **Rétroviseurs extérieurs (→P.205)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Rabattement et déploiement automatiques des rétroviseurs	Lié au verrouillage/au déverrouillage des portières	Désactivé	—	—	O
		Lié au fonctionnement du contacteur d'alimentation			

■ **Glaces assistées et panneau de toit transparent [*] (→P.209, 212)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement lié à la clé mécanique	Désactivé	Activé	—	—	O

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement lié à la télécommande (ouverture)	Désactivé	Activé	—	—	O
Signal de fonctionnement lié à la télécommande (avertisseur sonore)	Activé	Désactivé	—	—	O

*: Si le véhicule en est doté

■ Panneau de toit transparent* (→P.212)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement lié au toit lorsque la clé mécanique est utilisée	Ouverture uniquement	Inclinaison uniquement	—	—	O
Fonctionnement lié au toit lorsque la télécommande est utilisée	Ouverture uniquement	Inclinaison uniquement	—	—	O

*: Si le véhicule en est doté

■ Contacteur d'alimentation (→P.260)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Personnalisation ACC Activation/désactivation du mode ACC	Activé/Désactivé	O	—	O

■ Système de commande automatique des phares (→P.277)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Phares de jour*1, 2	Activé	Désactivé	O	—	O
Sensibilité du capteur d'éclairage*1	Normal	Plus lumineux	O	—	O
		Lumineux			
		Sombre			
		Plus sombre			

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Temps écoulé avant que les phares ne s'éteignent automatiquement une fois les portières fermées[*1]	30 secondes	Désactivé	O	—	O
		60 secondes			
		90 secondes			
Éclairage des phares lié à l'essuie-glace avant	Activé	Désactivé	—	—	O

[*1]: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

[*2]: Sauf pour le Canada

■ Feux/éclairages (→P.277)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Éclairage d'accueil	Activé	Désactivé	—	—	O

■ Système de sécurité préventive (→P.309)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Système de sécurité préventive	Activé/Désactivé	—	O	—
Moment de l'avertissement[*]	Retardé/Par défaut/Avancé	—	O	—

[*]: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

■ Alerte de trafic transversal avant[*1] (→P.347)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Alerte de trafic transversal avant	Activé/Désactivé	—	O	—
Moment de l'alerte[*2]	Retardé/Par défaut/Avancé	—	O	—

[*1]: Si le véhicule en est doté

[*2]: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

■ Système d'avertissement de sortie de voie (→P.332)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Système d'avertissement de sortie de voie*	Activé/Désactivé	—	O	—
Moment de l'alerte*	Par défaut/Avancé	—	O	—
Options d'alerte*	Vibration/Sonore	—	O	—

*: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

■ Fonction d'aide au changement de voie*1 (→P.328)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction d'aide au changement de voie*2	Activé/Désactivé	—	O	—

*1: Si le véhicule en est doté

*2: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

■ Régulateur de vitesse dynamique à radar (→P.353)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Réglage d'accélération*	Fort/Modéré/Faible	—	O	—
Message de guidage*	Activé/Désactivé	—	O	—
Réduction de vitesse dans une courbe*	Fort/Modéré/Faible/Désactivé	—	O	—

*: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

■ Assistance à la conduite proactive (→P.340)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistance à la conduite proactive (PDA)*	Activé/Désactivé	—	O	—
Sensibilité de l'aide*	Faible/moyenne/forte	—	O	—

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistance à la direction (SA)*	Activé/Désactivé	—	O	—
Assistance à la décélération (DA)*	Activé/Désactivé	—	O	—
Assistance à l'anticipation des obstacles (OAA)*	Activé/Désactivé	—	O	—

*: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

■ Aide sur les panneaux routiers*1 (→P.350)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Aide sur les panneaux routiers*2	Activé/Désactivé	—	O	—
Méthode de notification de vitesse excessive*2	Aucune/Visuelle/Visuelle et sonore	—	O	—
Autres méthodes de notification*2	Aucune/Visuelle/Visuelle et sonore	—	O	—
Niveau de notification de vitesse excessive*2	5 mph (10 km/h) / 3 mph (5 km/h) / 1 mph (2 km/h)	—	O	—

*1: Si le véhicule en est doté

*2: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

■ Fonction de recommandation d'interruption de la conduite (→P.335)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction de recommandation d'interruption de la conduite	Activé/Désactivé	—	O	—

■ Assistance dans les embouteillages[*1] (→P.373)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistance dans les embouteillages[*2]	Activé/Désactivé	—	O	—
Enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur[*2]	Activé/Désactivé	—	O	—

[*1]: Si le véhicule en est doté

[*2]: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Système de surveillance du conducteur[*1] (→P.307)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction d'avertissement[*2]	Activé/Désactivé	—	O	—

[*1]: Si le véhicule en est doté

[*2]: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

■ BSM (moniteur d'angle mort) (→P.380)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
BSM (moniteur d'angle mort)	Activé/Désactivé	—	O	—
Luminosité du voyant sur les rétroviseurs extérieurs[*]	Sombre/Lumineux	—	O	—
Moment de l'alerte d'approche d'un véhicule (sensibilité)[*]	Tardif/Moyen/Anticipé	—	O	—
Avertissement sonore[*]	Activé/Désactivé	—	O	—

[*]: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

■ **Assistance à la sortie sécuritaire (→P.386)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistance à la sortie sécuritaire	Activé/Désactivé	—	O	—
Affichage dans les rétroviseurs extérieurs*	Activé/Désactivé	—	O	—
Sensibilité de détection*	Faible/moyenne/forte	—	O	—

*: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

■ **Système intuitif d'aide au stationnement (→P.391)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Système intuitif d'aide au stationnement	Activé/Désactivé	—	O	—
Volume de l'avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement lors de l'utilisation*1, 2	Niveau1/Niveau2/Niveau3	—	O	—

*1: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

*2: Le volume sonore est lié au volume de l'avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement, au RCTA et au RCD*3.

*3: Si le véhicule en est doté

■ **Fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière) (→P.398)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière)	Activé/Désactivé	—	O	—
Volume de l'avertisseur sonore de la fonction RCTA lors de l'utilisation*1, 2	Niveau1/Niveau2/Niveau3	—	O	—

*1: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

*2: Ce réglage est lié au volume de l'avertisseur sonore du système intuitif

d'aide au stationnement, de la fonction RCTA et de la fonction RCD[*3].

[*3]: Si le véhicule en est doté

■ Fonction RCD (détection de la caméra arrière)[*] (→P.403)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction RCD (détection de la caméra arrière)	Activé/Désactivé	—	O	—

[*]: Si le véhicule en est doté

■ Moniteur multiterrain[*1] (→P.475)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Vue d'angle[*2]	Activé	Désactivé	O	—	—
Vue sous le véhicule[*2]	Activé	Désactivé	O	—	—
Affichage 3D du système d'aide au stationnement TOYOTA[*2]	Activé	Désactivé	O	—	—
Distance du système d'aide au stationnement TOYOTA à l'avant[*2]	Proche	Désactivé	O	—	—
Distance du système d'aide au stationnement TOYOTA à l'arrière[*2]	Proche	Désactivé	O	—	—
Couleur de la carrosserie du véhicule[*2]	Couleur 1	Couleurs 2 à 5	O	—	—

[*1]: Si le véhicule en est doté

[*2]: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

■ Climatiseur automatique (→P.536)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Passage du mode Air extérieur au mode Recirculation d'air et inversement lié au fonctionnement du contacteur "AUTO"*	Activé	Désactivé	O	—	O
Fonctionnement du changement de mode automatique A/C*	Activé	Désactivé	O	—	O

*: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

■ Éclairage (→P.553)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Temps écoulé avant que les éclairages intérieurs ne s'éteignent*1	15 secondes	Désactivé	O	—	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			
Fonctionnement après avoir désactivé le contacteur d'alimentation	Activé	Désactivé	—	—	O
Fonctionnement lorsque vous portez la clé à puce sur vous et approchez du véhicule	Activé	Désactivé	—	—	O
Fonctionnement lorsque les portières sont déverrouillées	Activé	Désactivé	—	—	O
Toutes les zones : luminosité de l'éclairage de poignée intérieure de portière*2, éclairage de la poignée*2 et éclairage de plancher*2, etc.*1, 2	Standard	Luminosité souhaitée	O	—	O

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Éclairage de plancher*2	Activé	Désactivé	—	—	O
Éclairage des poignées intérieures de portières avant*2 et éclairage de poignée avant*2	Activé	Désactivé	—	—	O
Éclairage de poignée intérieure de portière arrière*2 et éclairage décoratif des garnitures de portières arrière*2	Activé	Désactivé	—	—	O
Temps écoulé avant que l'éclairage de seuil extérieur*2 et l'éclairage du marchepied*2 ne s'éteignent*1	15 secondes	Désactivé	O	—	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			
Fonctionnement de l'éclairage de seuil extérieur*2 et de l'éclairage du marchepied*2 lorsque vous portez la clé à puce sur vous et approchez du véhicule	Activé	Désactivé	—	—	O
Fonctionnement de l'éclairage de seuil extérieur*2 et de l'éclairage du marchepied*2 lorsque les portières sont déverrouillées	Activé	Désactivé	—	—	O
Fonctionnement de l'éclairage de seuil extérieur*2 et de l'éclairage du marchepied*2 lorsqu'une portière est ouverte	Activé	Désactivé	—	—	O

*1: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de Mes paramètres.

*2: Si le véhicule en est doté

■ **Personnalisation du véhicule**

- Lorsque le système Smart key est désactivé, vous ne pouvez pas personnaliser la fonction de déverrouillage.
- Lorsque les portières restent fermées après leur déverrouillage et que la fonction de verrouillage automatique des portières s'active après le temps imparti, les signaux sont générés conformément aux réglages du volume de l'avertisseur sonore de fonctionnement et du signal de fonctionnement (feux de détresse).
- Vous pouvez modifier certains paramètres à l'aide d'un contacteur ou de l'écran multimédia. Si vous modifiez un paramètre à l'aide d'un contacteur, cette modification ne sera pas visible sur l'écran multimédia. Jusqu'à ce que le contacteur d'alimentation soit désactivé, puis replacé sur ON.

Éléments à initialiser

Les éléments suivants doivent être initialisés afin que le système fonctionne normalement, par exemple après que la batterie de 12 volts a été rebranchée ou une fois les travaux d'entretien effectués sur le véhicule :

Liste des éléments à initialiser

Élément	Moment de l'initialisation	Référence
Système témoin de basse pression des pneus	• Lors de la permutation des pneus • Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée en raison d'un changement de la dimension des pneus. (Lorsque plusieurs pressions sont indiquées) • Après avoir enregistré les codes d'identification	P.634
Message indiquant que l'entretien est requis	• Après avoir effectué les travaux d'entretien	P.610
Vidange d'huile	• Après avoir effectué les travaux d'entretien	P.624
Hayon à commande assistée*	• Après avoir rebranché ou remplacé la batterie de 12 volts	P.166
Glace assistée	• En cas de fonctionnement anormal	P.209
Panneau de toit transparent*		P.213

*: Si le véhicule en est doté

Pour les propriétaires

9

9-1. Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada. 768

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada

Les clients canadiens désireux de rendre compte d'un défaut lié à la sécurité auprès de Transport Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels, peuvent appeler gratuitement l'assistance téléphonique au 1-800-333-0510, écrire un courriel à Transports Canada - ASFAD, 330 Sparks Street, Ottawa, ON, K1A 0N5, ou remplir la déclaration en ligne à l'adresse *https://www.tc.gc.ca/rappels.*

Index

Que faire si... (Dépannage) 770
Index alphabétique 773

Que faire si... (Dépannage)

En cas de problème, vérifiez les éléments suivants avant de contacter votre concessionnaire Toyota.

Il est impossible de verrouiller, de déverrouiller, d'ouvrir ou de fermer les portières



Vous perdez vos clés

- Si vous perdez vos clés ou vos clés mécaniques, votre concessionnaire Toyota peut vous fabriquer de nouvelles clés ou de nouvelles clés mécaniques d'origine. (→P.707)
- Si vous perdez vos clés à puce, les risques de vol du véhicule augmenteront considérablement. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota. (→P.707)



Il est impossible de verrouiller ou de déverrouiller les portières

- La pile de la clé est-elle faible ou à plat? (→P.655)
- Le contacteur d'alimentation est-il sur ON?
  Lorsque vous verrouillez les portières, désactivez le contacteur d'alimentation. (→P.260)
- Avez-vous laissé la clé à puce à l'intérieur du véhicule?
  Lorsque vous verrouillez les portières, assurez-vous que la clé à puce est en votre possession.
- Il se peut que la fonction ne réponde pas adéquatement en raison de la qualité des ondes radio. (→P.176)



Il est impossible d'ouvrir la portière arrière

- Le verrou de protection pour enfants est-il enclenché?
  Lorsque le verrou est enclenché, il est impossible d'ouvrir la portière arrière de l'intérieur du véhicule. Ouvrez la portière arrière de l'extérieur, puis déverrouillez le verrou de protection pour enfants. (→P.155)

Si vous croyez qu'il y a un problème



Le moteur ne démarre pas

- Avez-vous appuyé sur le contacteur d'alimentation tout en enfonçant fermement la pédale de frein? (→P.256)
- Le levier sélecteur de vitesses

est-il en position P? (→P.256)

- La clé à puce est-elle à un endroit où le système peut la détecter à l'intérieur du véhicule? (→P.175)
- La pile de la clé à puce est-elle faible ou à plat?
  Dans ce cas, vous pouvez faire démarrer le moteur de manière provisoire. (→P.709)
- La batterie est-elle déchargée? (→P.710)



Il est impossible de déplacer le levier sélecteur de vitesses de la position P, même si vous enfoncez la pédale de frein

- Le contacteur d'alimentation est-il sur ON? Si vous n'arrivez pas à déplacer le levier sélecteur de vitesses en enfonçant la pédale de frein alors que le contacteur d'alimentation est sur ON. (→P.265)



Vous n'arrivez pas à ouvrir ni à fermer les glaces à l'aide des contacteurs de glaces assistées

- Le contacteur de verrouillage des glaces est-il enfoncé?
  Si le contacteur de verrouillage des glaces est enfoncé, il est impossible d'actionner les glaces assistées, sauf celle du conducteur. (→P.211)



Le contacteur d'alimentation est automatiquement désactivé

- La fonction de désactivation automatique du contacteur d'alimentation s'activera si le véhicule est laissé sur ACC ou ON (moteur coupé) pendant un certain temps. (→P.261)



Un avertisseur sonore retentit pendant que vous conduisez

- La lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote

Le conducteur et les passagers ont-ils bouclé leur ceinture de sécurité? (→P.681, 682)

- Le voyant de frein de stationnement est allumé

Le frein de stationnement est-il relâché? (→P.270)

Selon les circonstances, d'autres types d'avertisseurs sonores peuvent aussi retentir. (→P.672, 686)



Une alarme est activée et le klaxon retentit (si le véhicule en est doté)

- Une personne à l'intérieur du véhicule a-t-elle ouvert une portière pendant l'activation de l'alarme?
  Le capteur détecte cette

manœuvre et l'alarme retentit. (→P.89)

Pour arrêter l'alarme, placez le contacteur d'alimentation sur ON ou faites démarrer le moteur.



Un avertisseur sonore retentit lorsque vous quittez le véhicule

- Le message est-il affiché sur l'écran multifonction?
  Vérifiez le message affiché sur l'écran multifonction. (→P.686)



Une lampe témoin s'allume ou un message d'avertissement s'affiche

- Lorsqu'une lampe témoin s'allume ou qu'un message d'avertissement s'affiche, reportez-vous aux P.672, 686.

Lorsqu'un problème est survenu



En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, puis remplacez le pneu crevé par le pneu de secours. (→P.695)



Le véhicule s'est enlisé

- Essayez la procédure utilisée lorsque le véhicule s'est enlisé dans de la boue, de la terre ou de la neige. (→P.719)

Index alphabétique

A

A/C 536, 547
Climatiseur arrière automatique 547
Climatiseur automatique avant 536
Filtre du climatiseur 650
Mode de débit d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) 542
Mode Eco du climatiseur.....539
ABS (freins antiblocage).....513
Lampe témoin 675
Accoudoir 578
Affichage
Affichage sur le pare-brise ...135
BSM (moniteur d'angle mort)380
Écran de consommation 140
Écran multifonction.....110, 122
Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule).....418
Fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière).....398
Informations de conduite....111, 126
Messages d'avertissement...686
RCD (détection de la caméra arrière).....404
Système intuitif d'aide au stationnement 391
Affichage de pression des pneus 634
Affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite 112, 125
Affichage lié au système audio 112, 126
Affichage lié au système de navigation 112, 126
Affichage sur le pare-brise....135
Affichage contextuel 138
Mémorisation de la position..217
Paramètres.....137
Zone d'affichage des systèmes d'aide à la conduite 138
AHB (fonction automatique des feux de route).....280
Aide au maintien de la trajectoire (LTA) 322
Fonctionnement.....322
Aide sur les panneaux routiers (RSA).....350
Alarme
Alarme 89
Avertisseur sonore 672, 686
Alerte de trafic transversal arrière (RCTA) 398
Ampoules
Éclairage de bienvenue.....278
Remplacement 661
Ancrages LATCH 68
Antenne
Système Smart key 174
Appuis-tête.....189
Assistance à la sortie sécuritaire 386
Assistance au freinage 514
Avertisseur sonore
Système de surveillance du conducteur.....307
Avertisseurs sonores
Capot ouvert.....154
Faible pression d'huile moteur 673
Haute température du liquide de refroidissement.....673
LTA (aide au maintien de la trajectoire).....322, 676
Maintien des freins 680
Passage à un rapport inférieur 267, 268
PKSB.....678

Portière ouverte.....154
Rappel de ceinture de sécurité 681, 682
RSA (aide sur les panneaux routiers).....350
Système de freinage 672
Système de gestion du démarrage.....678
Système de priorité des freins 678

B

Batterie (batterie de 12 volts) 629
Lampe témoin 673
Préparatifs et vérifications avant l'hiver.....531
Si la batterie du véhicule est déchargée 710
Vérification de la batterie.....629
Batterie (batterie de traction) ..82
Caractéristiques 724
Emplacement 82
Évent d'admission d'air 85
Batterie de traction (batterie hybride) 82
Caractéristiques 724
Emplacement 82
Évent d'admission d'air 85
Batterie hybride (batterie de traction) 82
Caractéristiques 724
Emplacement 82
Évent d'admission d'air 85
Bloc central.....557
Boîte à gants.....557
Bougie d'allumage 727
Bouton SOS 73
BSM (moniteur d'angle mort) 380
Fonction Moniteur d'angle mort 382

C

Caméra
Système de surveillance du conducteur.....307
Capacité totale de charge 722
Capot
Capot.....619
Ouverture 619
Capteur
Assistance à la sortie sécuritaire 381
BSM (moniteur d'angle mort)381
Essuie-glaces avant avec détecteur de pluie.....285
Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule).....391
Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule).....381
Hayon à commande assistée164
LDA (système d'avertissement de sortie de voie).....332
LTA (aide au maintien de la trajectoire).....322
Poignée de portière 150
RCTA (alerte de trafic transversal arrière) 381
Rétroviseur intérieur 194
Rétroviseur numérique 199
Système de phares automatique 278
Système intuitif d'aide au stationnement 391
Capteurs du système d'aide au stationnement (système intuitif d'aide au stationnement) 391
Caractéristiques 722
Carburant

Capacité 724
Informations 731
Jauge de niveau de carburant 101, 105
Lampe témoin 680
Remplissage du réservoir 289
Ceintures de sécurité 35
Dispositifs de tension des ceintures de sécurité..... 38
Femmes enceintes, utilisation adéquate de la ceinture de sécurité..... 35
Installation du dispositif de retenue pour enfants 63
Lampe témoin de rappel et avertisseur sonore..... 681, 682
Lampe témoin SRS 674
Nettoyage et entretien de la ceinture de sécurité 606
Port de la ceinture de sécurité par les enfants..... 36
Port de la ceinture de sécurité 36
Rallonge de ceinture de sécurité 37
Réglage de la hauteur de l'ancrage de la ceinture épaulière 38
Rétracteur à blocage automatique 38
Rétracteur à blocage d'urgence 38
Ce que vous devriez savoir
Si vous remarquez un quelconque symptôme..... 491
Chaînes 533
Chargeur sans fil 569
Chauffage
Climatiseur automatique 536, 547
Rétroviseurs extérieurs 538
Sièges chauffants..... 551
Volant chauffant 550
Clé à puce..... 144
Fonction d'économie d'énergie 175
Remplacement de la pile..... 655
Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement..... 708
Clés 144
Avertisseur sonore 175
Clé à puce 144
Clé mécanique 146
Contacteur d'alimentation (contacteur d'allumage)..... 256
Fonction d'économie d'énergie 175
Plaquette portant le numéro de clé..... 144
Remplacement de la pile..... 655
Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement..... 708
Si vous perdez vos clés..... 707
Système d'accueil sans clé 146, 174
Télécommande..... 146
Clignotants
Levier de commande des clignotants..... 269
Remplacement des ampoules 661
Clignotants arrière
Levier de commande des clignotants..... 269
Remplacement des ampoules 661
Clignotants avant
Levier de commande des clignotants..... 269
Remplacement des ampoules 661
Clignotants latéraux
Levier de commande des clignotants..... 269
Remplacement des ampoules

.....661
Climatiseur.....536, 547
Climatiseur arrière automatique 547
Climatiseur automatique avant 536
Filtre du climatiseur.....650
Mode de débit d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) 542
Mode Eco du climatiseur.....539
Climatiseur arrière automatique 547
Climatiseur automatique536, 547
Climatiseur arrière automatique 547
Climatiseur automatique avant 536
Filtre du climatiseur.....650
Mode de débit d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) 542
Mode Eco du climatiseur.....539
Commande d'éclairage du tableau de bord 103, 109
Commande des freins de remorque.....519
Commande de vitesse réduite 503
Compartiment de refroidissement.....565
Compteur
Commande d'éclairage du tableau de bord 103, 109
Compteurs.....101, 105
Contacteurs de commande du compteur 110, 123
Écran multifonction.....110, 122
Lampes témoins.....672
Messages d'avertissement.120, 134, 686
Paramètres.....115, 129
Unités 119, 133
Voyants 94
Condenseur.....626
Conduite
Conseils pour la conduite en hiver.....531
Conseils relatifs à la conduite d'un véhicule hybride.....528
Conseils relatifs à la période de rodage 228
Contacteur de sélection du mode de conduite.....496
Posture adaptée à la conduite33
Procédures 227
Conseils pour la conduite en hiver 531
Conseils relatifs à la période de rodage.....228
Consommation actuelle de carburant 111, 125
Consommation moyenne de carburant 111, 125
Contacteur d'alimentation (contacteur d'allumage).....256
Changement de mode du contacteur d'alimentation ...260
Démarrage du système hybride 256
Fonction de désactivation automatique du contacteur d'alimentation.....261
Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence.....665
Contacteur d'allumage (contacteur d'alimentation).....256
Changement de mode du contacteur d'alimentation ...260
Démarrage du système hybride 256
Fonction de désactivation automatique du contacteur d'alimentation.....261

Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence 665
Contacteur de sélection du mode de conduite 496
Contacteur de verrouillage des glaces 211
Contacteurs
Bouton "SOS".....73
Bouton de sélection "GAIN" (+/-) 520
Boutons d'ouvre-porte de garage 592
Boutons de mémorisation de la position de conduite 217
Contacteur "TOW HAUL" 268
Contacteur d'allumage 256
Contacteur d'essuie-glace et de lave-glace de la lunette arrière 287
Contacteur d'essuie-glaces et de lave-glace avant.....284
Contacteur de commande de la direction inclinable et télescopique 192
Contacteur de commande des freins de remorque.....520
Contacteur de commande quatre roues motrices.....498
Contacteur de frein de stationnement 270
Contacteur de glace assistée209
Contacteur de la caméra.....425
Contacteur de la fonction automatique des feux de route..280
Contacteur de maintien des freins 274
Contacteur de sélection du mode de conduite.....496
Contacteur de verrouillage des glaces.....211
Contacteur de verrouillage des portières 154
Contacteur de verrouillage du différentiel arrière 501
Contacteur de verrouillage du différentiel central 498
Contacteur de volant chauffant 550
Contacteur des désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs.....538
Contacteur des feux de détresse 664
Contacteur des phares antibrouillard.....283
Contacteur des phares 277
Contacteur DRIVE MODE 496
Contacteur du dégivreur de pare-brise 543
Contacteur du désembueur de pare-brise 538
Contacteur du hayon à commande assistée 161
Contacteur du mode de démarrage en seconde.....265
Contacteur MODE SELECT496, 504, 508, 511
Contacteur PKSB (freinage d'aide au stationnement) 409
Contacteur SDM.....523
Contacteur VIEW.....425
Contacteur VSC OFF 515
Contacteurs de commande d'éclairage du tableau de bord 103, 109
Contacteurs de commande du compteur 110, 123
Contacteurs de réglage du siège 182
Contacteurs de verrouillage des portières 154
Contacteurs des rétroviseurs extérieurs.....205
Contacteurs des sièges chauf-

fants 551
Contacteurs des ventilateurs de siège.....552
Contacteurs du panneau de toit transparent.....212
Curseur de frein manuel.....520
DAC/CRAWL.....504, 511
MTS.....508
Palettes de changement de vitesse.....266, 267
Contacteurs de commande du compteur.....110, 123
Contrôle de la luminosité
Commande d'éclairage du tableau de bord.....103, 109
Contrôle de louvoiement de la remorque.....514
contrôle du système antipollution.....614
Courroie supérieure.....71
Coussin gonflable du coussin de siège.....40
Coussins gonflables.....40
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables en rideau.....42
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux et en rideau.....42
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux.....42
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables.....42
Coussins gonflables SRS.....40
Emplacement des coussins gonflables.....40
Lampe témoin des coussins gonflables.....674
Lampe témoin SRS.....674
Modification et mise au rebut des coussins gonflables.....48
Posture adaptée à la conduite33
Précautions générales relatives aux coussins gonflables.....45
Précautions relatives aux coussins gonflables en rideau.....45
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux et en rideau.....45
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux.....45
Précautions relatives aux coussins gonflables pour vos enfants.....45
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant.....50
Coussins gonflables de protection des genoux.....40
Coussins gonflables en rideau40
Coussins gonflables latéraux..40
Couvre-bagages.....563
Crevaison.....695
Système témoin de basse pression des pneus.....634
Cric
Cric du véhicule.....695
Crochets
Crochets de blocage (tapis protecteur).....32
Crochets de rétention.....560
Crochets porte-vêtements....578
Crochets de rétention.....560
Crochets porte-vêtements.....578

D

DAC
Dispositif de commande d'assistance en descente.....511
Dégivreur de pare-brise.....543
Désembueur
Lunette arrière.....538
Pare-brise.....538

Rétroviseurs extérieurs 538
Désembueur de lunette arrière 538
Désembueur de pare-brise 538
Détection de la caméra arrière (RCD) 403
Différentiel 727
Dimensions 722
Direction assistée
Lampe témoin 675
Dispositif d'assistance pour démarrage en côte 514
Dispositif d'ouverture
Capot.....619
Hayon en verre.....171
Hayon.....159, 161
Panneau de réservoir.....290
Porte de garage 592
Dispositif de commande d'assistance en descente 511
Dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule (VSC) 514
Dispositif de rangement 556
Dispositif de retenue pour enfants 58
Définition des sièges pour enfant 58
Éléments à retenir 58
Fixé avec un système LATCH68
Fixé avec une ceinture de sécurité 63
Installation des sièges pour enfant 60
Méthodes d'installation des dispositifs de retenue pour enfants 60
Rouler avec des enfants 57
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant 50
Utilisation d'un support d'ancrage 71
DSC (système de gestion du démarrage)
Commande de limitation de démarrage brusque 235

E

ECB
Système de freinage à commande électronique.....513
Éclairage de courtoisie 566
Éclairage de poignée.....553
Éclairage du compartiment de charge.....159, 163
Éclairage du levier sélecteur de vitesses 553
Éclairage du marchepied.....553
Éclairage du plateau ouvert...553
Éclairages d'accueil aux portières 553
Éclairages de la plaque d'immatriculation
Contacteur.....277
Remplacement des ampoules 661
Éclairages de plancher 553
Éclairages de poignée intérieure de portière 553
Éclairages de seuil extérieur .553
Éclairages de vide-poches de portière 553
Éclairages intérieurs 554
Éclairages personnels 555
Écran d'informations de conduite.....111, 126
Écran de consommation.....140
Écran multifonction
Affichage de message d'avertissement.....120, 134
Affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite.....112, 125
Affichage des informations ...112

Affichage lié au système audio 112, 126
Affichage lié au système de navigation 112, 126
Changement d'affichage 110, 124
Contacteurs de commande du compteur 110, 123
Écran d'informations de conduite 111, 126
Éléments affichés.....110, 122
Fonction de suggestions 121, 134
Icônes du menu.....111, 123
Langue 119, 133
LDA (système d'avertissement de sortie de voie).....332
Messages d'avertissement...686
Paramètres.....115, 129
PCS (système de sécurité préventive).....309
Pression des pneus.....634
RSA (aide sur les panneaux routiers) 350
Système intuitif d'aide au stationnement 391
Unités 119, 133
Écran pare-soleil
Panneau de toit transparent.213
EDR (enregistreur de données d'événement) 14
Enlisement
Si le véhicule s'est enlisé 719
Enregistrements des données du véhicule 10
Enregistreur de données d'événement (EDR) 14
Entretien
Ceintures de sécurité 606
Données sur l'entretien 722
Entretien général.....611
Extérieur.....602
Intérieur 606
Jantes en aluminium 602
Opérations d'entretien à réaliser soi-même.....616
Procédures d'entretien 609
EPS (direction assistée électrique) 514
Essuie-glace de la lunette arrière 287
Essuie-glaces avant
Essuie-glaces avant avec détecteur de pluie.....284

F

FCTA (alerte de trafic transversal avant) 347
Feu d'arrêt surélevé
Remplacement des ampoules 661
Feux/éclairages
AHB (fonction automatique des feux de route) 280
Contacteur des phares antibrouillard.....283
Contacteur des phares 277
Éclairage de bienvenue.....278
Éclairage de courtoisie 566
Éclairage de poignée.....553
Éclairage du levier sélecteur de vitesses 553
Éclairage du marchepied.....553
Éclairage du plateau ouvert..553
Éclairage intérieur arrière 554
Éclairage intérieur avant.....554
Éclairages d'accueil aux portières.....553
Éclairages de plancher.....553
Éclairages de poignée intérieure de portière 553
Éclairages de seuil extérieur 553
Éclairages de vide-poches de portière 553

Éclairages personnels.....555
Levier de commande des clignotants 269
Liste des éclairages intérieurs 553
Système d'éclairage d'accueil 554
Feux arrière
Contacteur.....277
Remplacement des ampoules 661
Feux d'arrêt
Remplacement des ampoules 661
Feux de détresse.....664
Feux de gabarit
Contacteur.....277
Remplacement des ampoules 661
Feux de gabarit arrière
Contacteur.....277
Remplacement des ampoules 661
Feux de gabarit avant
Contacteur.....277
Remplacement des ampoules 661
Feux de recul
Remplacement des ampoules 661
Feux de stationnement
Contacteur.....277
Remplacement des ampoules 661
Filtre du climatiseur.....650
Fonction automatique des feux de route (AHB).....280
Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule).....408, 413
Fonction 413
Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) 418
Fonction.....418
Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule) 408, 416
Fonction.....416
Fonction de protection anticoincement
Glaces assistées 209
Fonction de protection anti-obstruction
Fonction de rappel de mémorisation.....222
Glaces assistées 209
Hayon à commande assistée164
Mémorisation de la position..218
Panneau de toit transparent .213
Système assisté d'accès facile 217
Fonction de suggestions121, 134
Fonctions personnalisables..744
Frein
Frein de stationnement.....270
Freinage à récupération d'énergie.....79
Lampe témoin.....672
Liquide.....728
Maintien des freins 274
Freinage à récupération d'énergie 79
Frein de stationnement
Avertisseur sonore de frein de stationnement engagé.....272
Fonctionnement.....270
Lampe témoin.....680
Message d'avertissement.....272
Freins antiblocage (ABS).....513
Lampe témoin.....675
Fusibles.....657

G

Glaces
Désembueur de lunette arrière 538
Glaces assistées 209
Hayon en verre.....171
Lave-glace.....284, 287
Glaces assistées 209
Contacteur de verrouillage des glaces.....211
Fonction de protection anticoincement 209
Fonction de protection anti-obstruction 209
Fonctionnement 209
Glaces latérales 209

H

Hayon 156
Contacteur d'ouverture du hayon 161
Contacteur du hayon à commande assistée 161
Dispositif de fermeture du hayon 163
Éclairage du compartiment de charge 163
Hayon à commande assistée160
Télécommande 160
Hayon à commande assistée 160
Contacteur du hayon à commande assistée 161
Fonction de fermeture et de verrouillage.....161
Fonction de protection anti-obstruction 164
Hayon en verre 171
Huile
Huile moteur.....725
Huile pour boîtier de transfert 728
Huile pour différentiel arrière 727
Huile pour différentiel avant..727
Huile moteur
Capacité 725
Lampe témoin.....673
Préparatifs et vérifications avant l'hiver 531
Vérification.....622

I

Icônes du menu 111, 123
Identification
Moteur 723
Véhicule.....723
Indicateur de vitesse 101, 105
Informations sur les pneus....733
Classification relative à la qualité des pneus.....736
Dimensions.....735
Glossaire 737
Numéro d'identification du pneu 734
Initialisation
Éléments à initialiser 765
Entretien 610
Glaces assistées 209
Hayon à commande assistée166
Panneau de toit transparent .213

J

Jauge de niveau de carburant 101, 105
Jauge de pression d'huile moteur 114, 127
Jauge de température du liquide de refroidissement du moteur 101, 105
Jauges 101, 105

K

Klaxon 193

L

Lampes témoins
ABS 675
Basse réserve de carburant .680
Direction assistée 675
Faible pression d'huile moteur 673
Freins de remorque 679
Haute température du liquide de refroidissement.....673
Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité 681, 682
PCS 675
Pression des pneus.....681
SRS 674
Système de charge 673
Système de freinage 672
Témoin de mauvais fonctionnement 674
Utilisation incorrecte des pédales 678
Voyant d'information du système d'assistance à la conduite 677
Voyant d'utilisation du maintien des freins.....680
Voyant de basse vitesse en quatre roues motrices 679
Voyant de dérapage.....678
Voyant de frein de stationnement 680
Voyant de verrouillage du différentiel arrière 679
Voyant de verrouillage du différentiel central.....679
Voyant du régulateur de vitesse dynamique à radar 676
Voyant du régulateur de vitesse 676
Voyant LDA 676
Voyant LTA.....676
Voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement 677
Voyant PDA.....676
Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité.....681, 682
Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière 682
Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur 681
Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant 681
Langue (écran multifonction)119, 133
Lavage et cirage 602
Lave-glace
Contacteur.....284, 287
Message d'avertissement de basse réserve de liquide de lave-glace 628, 686
Préparatifs et vérifications avant l'hiver 531
Vérification.....628
LCA (fonction d'aide au changement de voie) 328
LDA (système d'avertissement de sortie de voie).....332
Fonctionnement.....332
Levier
Levier de commande des clignotants.....269
Levier de déverrouillage de la direction inclinable et télescopique.....192
Levier de déverrouillage du capot.....619
Levier des essuie-glaces....284,

287
Levier du crochet auxiliaire ..619
Levier sélecteur de vitesses .262
Levier sélecteur de vitesses .262
S'il est impossible de déplacer le levier sélecteur de vitesses de la position P.....265
Transmission automatique ...262
Liquide
Frein 728
Lave-glace.....628
Transmission automatique ...728
Liquide de refroidissement
Capacité 726
Lampe témoin 673
Préparatifs et vérifications avant l'hiver.....531
Vérification 625
Liquide de refroidissement du moteur
Capacité 726
Lampe témoin 673
Préparatifs et vérifications avant l'hiver.....531
Vérification 625
Liste des éclairages intérieurs 553
LTA (aide au maintien de la trajectoire) 322
Fonctionnement 322

M

Maintien des freins.....274
Mémorisation de la position de conduite 216
Fonction de rappel de mémorisation 219
Mémorisation de la position .217
Système assisté d'accès facile 216
Mémorisation de la position des sièges 217
Mémorisation de la position du siège du conducteur 217
Fonction de rappel de mémorisation.....219
Mémorisation de la position de conduite.....216
Mes paramètres 222
Message de rappel d'entretien 610
Messages d'avertissement 686
Miroirs de pare-soleil 566
Mise à jour du logiciel du Toyota Safety Sense 3.0 292
Mode de démarrage en seconde 265
Mode Sport.....496
Moniteur d'angle mort (BSM) 380
Fonction Moniteur d'angle mort 382
Moniteur multiterrain.....420
Affichage de l'écran.....421
Procédure d'activation de l'affichage.....425
Si vous remarquez un quelconque symptôme 491
Moteur
Capot.....619
Compartiment.....621
Contacteur d'alimentation (contacteur d'allumage).....256
Contacteur d'allumage (contacteur d'alimentation).....256
Numéro d'identification.....723
Si le moteur ne démarre pas 705
Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence.....665
Surchauffe 716
Tachymètre 101, 105
Moteur de traction (moteur électrique) 78
Moteur électrique (moteur de traction)

Caractéristiques 724
Emplacement 78

N

Nettoyage 602, 606
Capteur radar 381
Ceintures de sécurité 606
Extérieur 602
Intérieur 606
Jantes en aluminium 602
Nombre de sièges 239
Numéro d'identification du véhicule 723

O

Odomètre 101, 105
Opérations d'entretien à réaliser soi-même 616
Outils 695
Ouvre-porte de garage 592

P

Palettes de changement de vitesse 266, 267
Panneau de réservoir 290
Remplissage du réservoir 289
Panneau de toit transparent .. 212
Fonction de protection anti-obstruction 213
Fonctionnement du panneau de toit transparent lié au verrou de portière 213
Fonctionnement 212
Pare-soleil 566
PCS (système de sécurité préventive)
Fonction 309
Lampe témoin 675
PDA (assistance à la conduite proactive) 340
Phares 277
AHB (fonction automatique des feux de route) 280
Contacteur 277
Remplacement des ampoules 661
Système d'ajustement automatique des phares 278
Phares antibrouillard
Contacteur 283
Remplacement des ampoules 661
phares antibrouillard avant
Contacteur 283
Remplacement des ampoules 661
PKSB (freinage d'aide au stationnement) 408
Plaque de coffre 561
Plaque sous le plateau 562
Plateau ouvert 559
Pneu de secours
Emplacement de rangement 695
Pression de gonflage 729
Pneus 632
Chaînes 533
Dimensions 729
En cas de crevaison 695
Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus 634
Lampe témoin 681
Permutation des pneus 634
Pneu de secours 695
Pneus neige 531
Pression de gonflage 645
Remplacement 695
Système témoin de basse pression des pneus 634
Vérification 632
Pneus neige 531
Poids
Limites de charge 239

Poignée de cric.....695
Poignées de maintien 578
Porte-bouteilles 558
Portée des phares 660
Porte-gobelets 558
Portières.....150
Avertisseur sonore de verrouillage des portières.....152
Glaces de portière.....209
Hayon en verre.....171
Hayon.....156
Portières.....150
Rétroviseurs extérieurs 205
Système de verrouillage et de déverrouillage automatiques des portières 155
Verrou de portière 150
Verrou de protection pour enfants aux portières arrière 155
Ports de charge USB Type-C 567
Précautions relatives à la conduite hors route 525
Précautions relatives au rangement.....556
Pression de gonflage des pneus
Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus634
Lampe témoin 681
Prise de courant (12 V CC) 566
Prise de courant (2400 W) 582
Prise de service.....82

R

Radiateur.....626
Range-tickets.....559
RCD (détection de la caméra arrière).....403
Fonction 403
RCTA (alerte de trafic transversal arrière).....398
Fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière) 399
Régulateur de traction (TRAC) 514
Régulateur de vitesse
Régulateur de vitesse dynamique à radar 353
Régulateur de vitesse.....366
Régulateur de vitesse à radar
Régulateur de vitesse dynamique à radar 353
Régulateur de vitesse dynamique à radar
Fonction.....353
Message d'avertissement.....686
Réinitialisation du message indiquant que l'entretien est requis 610
Remorquage/traction
Contrôle de louvoiement de la remorque 514
Crochet de remorquage d'urgence.....669
Remorquage avec les quatre roues au sol.....255
Remorquage d'urgence.....667
Traction d'une remorque 240
Remorquage avec les quatre roues au sol 255
Remplacement
Ampoules 661
Fusibles 657
Pile de la clé à puce 655
Pile de la télécommande 655
Pneus 695
Remplissage du réservoir.....289
Capacité 724
Ouverture du bouchon du réservoir de carburant 290
Types de carburant 724
Rétroviseur
Rétroviseur intérieur 194
Rétroviseur numérique 195

Rétroviseurs extérieurs 205
Rétroviseur intérieur 194
Rétroviseur numérique 195
Rétroviseurs
Désembueurs des rétroviseurs extérieurs 538
Miroirs de pare-soleil.....566
Rétroviseur intérieur.....194
Rétroviseur numérique.....195
Rétroviseurs extérieurs 205
Rétroviseurs extérieurs 205
Assistance à la sortie sécuritaire 388
BSM (moniteur d'angle mort)382
Chauffage.....538
Désembueurs des rétroviseurs extérieurs 538
Fonction de rétroviseur liée à la marche arrière.....208
Mémorisation de la position .217
Rabattement et déploiement 207
RCTA (alerte de trafic transversal arrière).....399
Réglage.....205
Roues 648
Remplacement des roues 695
RSA (aide sur les panneaux routiers) 350

S

Safety Connect 73
SDM (stabilisateur avec mécanisme de déconnexion) 523
Sécurité des enfants 57
Contacteur de verrouillage des glaces assistées.....211
Dispositif de retenue pour enfants 58, 60
Installation de dispositifs de retenue pour enfants 58
Port de la ceinture de sécurité par les enfants.....36
Précautions relatives à la batterie de 12 volts 629, 714
Précautions relatives au hayon en verre 172
Précautions relatives au hayon 156
Précautions relatives au panneau de toit transparent 214
Précautions relatives au volant chauffant.....550
Précautions relatives aux ceintures de sécurité.....35
Précautions relatives aux coussins gonflables.....45
Précautions relatives aux glaces assistées 210
Précautions relatives aux sièges chauffants.....550
Verrou de protection pour enfants aux portières arrière 155
Sélection multiterrain.....507
Sièges 180, 182
Appuis-tête 189
Fonction de rappel de mémorisation.....219
Installation du dispositif de retenue pour enfants 58
Mémorisation de la position de conduite.....216
Mémorisation de la position..217
Nettoyage 606
Position assise adéquate 33
Précautions relatives au réglage 181, 182
Réglage 180, 182
Sièges chauffants.....551
Système assisté d'accès facile 216
Ventilateurs de siège.....552
Sièges arrière.....182
Appuis-tête 189

Deuxième rangée de sièges 182
Fonction de rappel des sièges arrière 153
Rabattement de la deuxième rangée de sièges 183
Rabattement des dossiers de la troisième rangée de sièges 186
Réglage 182
Sièges chauffants 551
Troisième rangée de sièges . 182
Ventilateurs de siège 552
Sièges avant 180
Appuis-tête 189
Fonction de rappel de mémorisation 219
Mémorisation de la position de conduite 216
Mémorisation de la position . 217
Nettoyage 606
Posture adaptée à la conduite 33
Réglage 180
Sièges chauffants 551
Système assisté d'accès facile 216
Ventilateurs de siège 552
Sièges chauffants 551
Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada 768
Supports d'ancrage 71
Surchauffe 716
Système à quatre roues motrices
Contacteur de commande quatre roues motrices 498
Lampe témoin 679
Verrouillage/déverrouillage du différentiel arrière 501
Verrouillage/déverrouillage du différentiel central 498
Système assisté d'accès facile 216
Système d'accueil sans clé
Système Smart key 174
Télécommande 146
Système d'ajustement automatique des phares 278
Système d'arrêt d'urgence de la conduite 370
Système d'avertissement acoustique du véhicule 80
Système d'éclairage d'accueil 554
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant 50
Système de commande automatique des phares 278
Système de dissuasion de vol
Alarme 89
Système immobilisateur 88
Système de gestion du démarrage (DSC)
Commande de limitation de démarrage brusque 235
Système de refroidissement .. 726
Surchauffe du moteur 716
Système de sécurité préventive (PCS)
Fonction 309
Lampe témoin 675
Système des phares de jour .. 277
Remplacement des ampoules 661
Système de surveillance du conducteur 307
Système de verrouillage du différentiel arrière 501
Système de verrouillage du sélecteur de vitesses 264
Système hybride 78
Composants sous haute tension 82
Conseils relatifs à la conduite d'un véhicule hybride 528

Démarrage du système hybride 256
Écran de consommation 140
Freinage à récupération d'énergie 79
Précautions relatives au système hybride 82
Si le système hybride ne démarre pas 705
Surchauffe 716
Système d'avertissement acoustique du véhicule 80
Système de coupure d'urgence 86
Système immobilisateur 88
Système intuitif d'aide au stationnement 391
Système Smart key 174
Démarrage du système hybride 256
Emplacement des antennes. 174
Fonctions d'ouverture...150, 158
Message d'avertissement 686
Système témoin de basse pression des pneus 634
Enregistrement de codes d'identification 641
Enregistrement de la position de chaque roue 637
Fonction 634
Installation des capteurs de pression de pneu et des émetteurs 636
Lampe témoin 681
Réglage de la pression des pneus 639
Sélection des roues....644

T

Tachymètre 101, 105
Tapis protecteurs 32
Télécommande 146
Fonction d'économie d'énergie 175
Remplacement de la pile 655
Verrouillage/déverrouillage...146
Témoin de mauvais fonctionnement 674
Température extérieure..101, 105
Temps écoulé....112, 126
Toyota Safety Sense 3.0 295
AHB (fonction automatique des feux de route) 280
Assistance dans les embouteillages 373
FCTA (alerte de trafic transversal avant)....347
LCA (fonction d'aide au changement de voie)....328
LDA (système d'avertissement de sortie de voie)....332
LTA (aide au maintien de la trajectoire)....322
PCS (système de sécurité préventive)....309
PDA (assistance à la conduite proactive)....340
Régulateur de vitesse dynamique à radar 353
Régulateur de vitesse....366
RSA (aide sur les panneaux routiers) 350
Système d'arrêt d'urgence de la conduite....370
Système de surveillance du conducteur....307
TRAC (régulateur de traction)514
Traction d'une remorque 240
Transmission
Mode M 267
Palettes de changement de vitesse 266, 267
Transmission automatique ...262
Transmission automatique....262

Mode M 267
Palettes de changement de vitesse 266, 267

U

Unité de commande électrique82
Urgence, en cas de
En cas de crevaison.....695
Si la batterie du véhicule est déchargée 710
Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement 708
Si le moteur ne démarre pas 705
Si le véhicule est submergé ou si le niveau de l'eau sur la route augmente 666
Si un avertisseur sonore retentit 672
Si un message d'avertissement s'affiche.....686
Si une lampe témoin s'allume 672
Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence 665
Si votre véhicule doit être remorqué 667
Si votre véhicule s'est enlisé 719
Si votre véhicule surchauffe .716
Si vous croyez qu'il y a un problème 670
Si vous perdez vos clés 707

V

Ventilateurs
Ventilateurs de siège.....552
Ventilateurs de siège 552
Verrou de portière
Hayon.....156
Portières.....150
Système Smart key 150, 158
Télécommande 146
Verrou de protection pour enfants.....155
Vide-poches de portière.....556
Vitesse moyenne du véhicule 111, 125
Vitre des glaces
Glaces assistées 209
Volant.....192
Contacteurs de commande du compteur 110, 123
Mémorisation de la position de conduite.....216
Mémorisation de la position..217
Réglage 192
Système assisté d'accès facile 216
Volant chauffant 550
Volant chauffant 550
Voltmètre.....114, 127
Voyants.....94
VSC (dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule).....514
VSC amélioré (dispositif amélioré de contrôle de la stabilité du véhicule).....514

Pour plus d'informations sur la liste d'équipements présentée ci-dessous, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

- Commande vocale
- Système de navigation
- Système audio
- Appels mains libres
- Système de moniteur de rétrovision

Homologations

Safety Connect

FCC ID : BEJTL21BNN

This device complies with part 15 of the FCC Rules and RSS-Gen of IC Rules.
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the manufacturer (or party responsible) for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This equipment complies with FCC RF Radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This device and its antenna must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter. This equipment should be installed and operated with a minimum distance of 20 cm between the radiator and your body

IC : 2703H-TL21BNN

IC Radiation Exposure Statement:
This equipment complies with IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.
This equipment should be installed and operated with minimum distance 20 cm between the
radiator & your body.

Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE: THE MANUFACTURER IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY RADIO OR TV INTERFERENCE CAUSED BY UNAUTHORIZED MODIFICATIONS TO THIS EQUIPMENT. SUCH MODIFICATIONS COULD VOID THE USER'S AUTHORITY TO OPERATE THE EQUIPMENT.

IC : 2703H-TL21BNN

Avis d'Industrie Canada sur l'exposition aux rayonnements
Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'Industrie Canada pour un environment non contrôlé.
Il doit être installé de façon à garder une distance minimale de 20 centimétres entre la source de rayonnements et votre corps.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
1.L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2.L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

REMARQUE: LE FABRICANT N'EST PAS RESPONSABLE DES INTERFÉRENCES RADIOÉLECTRIQUES CAUSÉES PAR DES MODIFICATIONS NON AUTORISÉES APPORTÉES À CET APPAREIL. DE TELLES MODIFICATIONS POURRAIT ANNULER L'AUTORISATION ACCORDÉE À L'UTILISATEUR DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL.

Système de clé numérique

US

FCC ID:HYQ17EAD

NOTE
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

CAUTION : Radio Frequency Radiation Exposure
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

00

CA

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

The antenna cannot be removed (and changed) by user.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

CAUTION: Radio Frequency Radiation Exposure
This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

02

CA

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

L'utilisateur n'est pas autorisé à retirer (ou modifier) l'antenne.

Emplacement : Cet émetteur ne doit pas être installé ou utilisé conjointement avec d'autres antennes ou émetteurs.

ATTENTION : exposition aux radiofréquences
Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé ainsi que la norme CNR-102 de la réglementation d'ISDE relative à l'exposition aux radiofréquences (RF). Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et le corps.

03

Système Smart key et système immobilisateur

FCC ID: NI4TMLF19D-3 US

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

93

NOTE CA

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause interference.

(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device. 811

NOTE CA

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;

(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement. 811

Système Smart key

US

FCC ID:HYQ23ABN
FCC ID:HYQ14FBX

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

<For 14FBX>
The FCC ID is affixed inside the equipment. You can find the ID when replacing the battery.

00

CA

NOTE:
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

<For 14FBX>
The IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the number when replacing the battery.

02

CA

NOTE:
L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.
L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

<Pour 14FBX>
Le numéro d'accréditation IC est apposé à l'intérieur de l'appareil. Ce numéro est visible au remplacement de la pile.

03

Capteur radar à onde millimétrique

FCC ID: HYQDNMWR011

D11 US 01

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

US 01

Radiofrequency radiation exposure Information:
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator (antenna) and your body. This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

US 02

NOTE:
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

CA 01

NOTE:
L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps.

CA 02

BSM (moniteur d’angle mort)

Radiofrequency radiation exposure Information:
This equipment complies with FCC and IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.
This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

FCC Notice:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

C5-002

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada’s licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Radiofrequency radiation exposure information:
This equipment complies with radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

C5-003

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radiofréquences:
Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

C5-004

Système intuitif d'aide au stationnement

Product name : Intuitive parking assist
Compliance statement : This device complies with part 18 of the FCC Rules.
Responsible Party : DENSO International America, Inc.
24777 Denso Drive, Southfield Michigan 48033 U.S.A.
https://www.denso.com/us-ca/en/about-us/company-information/us/diam/

This ISM device complies with Canadian ICES-001.

Cet appareil ISM est conforme à la norme NMB-001 du Canada.

Chargeur sans fil

FCC ID : ACJ932AT2301

NOTE:
This device complies with part 15 and part 18 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC CAUTION
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.This equipment has been tested and found to comply with the limits for a wireless power charger, pursuant to part 18 of the FCC Rules.This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and,
if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation.If this equipment does cause harmful interference to radio communications,which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:
-Reorient or relocate the receiving antenna.
-Increase the separation between the equipment and receiver.
-Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person s body.

NOTE:
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference. (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

CAUTION:
This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE.
Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le radiateur et le corps humain.

Ouvre-porte de garage

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

Cet appareil est conforme aux règlements de la FCC, section 15, et au CNR-210 d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Le fonctionnement est assujetti aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celle qui pourrait entraîner un dysfonctionnement. MISE EN GARDE : L'émetteur a subi des tests et est conforme aux règlements de la FCC et d'ISDE. Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux radiations de la FCC et d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé. Les utilisateurs finaux doivent respecter les instructions d'utilisation spécifiques pour satisfaire aux exigences de conformité aux expositions de RF. L'émetteur doit se trouver à 20 cm au minimum de l'utilisateur et ne doit pas être situé au même endroit que tout autre émetteur ou antenne ni fonctionner avec un autre émetteur ou antenne.

Système témoin de basse pression des pneus

FCC ID: PAXPMVG001
NOTE
This device complies with part 15 of the FCC Rules.
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) this device must accept any interference received,
including interference that may cause undesired operation.
FCC WARNING
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

FCC ID: PAXPMVG101
NOTE
This device complies with part 15 of the FCC Rules.
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) this device must accept any interference received,
including interference that may cause undesired operation.
FCC WARNING
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

NOTE

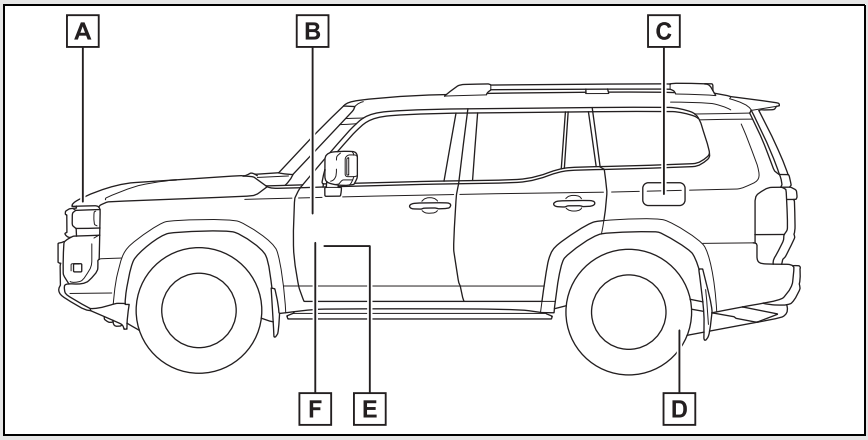
This device contains licence-exempt transmitter(s)/ receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.
L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

“Perchlorate Material – special handling may apply, See www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.”

INFORMATIONS POUR LA STATION-SERVICE



A Levier du crochet auxiliaire (→P.619)

B Contacteur du hayon à commande assistée* (→P.161)

C Panneau de réservoir (→P.290)

D Pression de gonflage des pneus (→P.729)

E Dispositif d'ouverture du panneau de réservoir (→P.290)

F Levier de déverrouillage du capot (→P.619)

*: Si le véhicule en est doté

Capacité du réservoir de carburant (référence)	17,9 gal. (68 L, 14,9 Imp.gal.)
Type de carburant	P.724
Pression de gonflage des pneus à froid	P.729
Quantité d'huile moteur (Vidange et remplissage — référence)	P.725
Type d'huile moteur	P.725

Publication No. OM60X34D
Printed in Canada 01-2410